

L'AVENIR, C'EST MAINTENANT



BMO Groupe financier
200^e Rapport annuel - 2017





Marla Philpot
Directrice de projet associée
Chicago, IL



Ervey Ayvar
Coordonnateur – Services
administratifs, Finances, É.-U.
Chicago, IL

Revue des activités

- 2 Ce que nous sommes / Aperçu financier
- 3 Raisons d'investir dans BMO
- 4 Message du président du conseil
- 5 Message du chef de la direction
- 9 Priorités et principes
- 10 L'avenir, c'est maintenant
- 16 Notre performance en bref
- 18 Notre présence stratégique
- 20 Comité de direction
- 21 Conseil d'administration

Rétrospective financière

- 24 Résultats financiers et situation financière en bref
- 26 Rapport de gestion
- 122 Données complémentaires
- 136 Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 137 Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit
- 138 Rapport du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit
- 139 États financiers consolidés
- 144 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ressources et coordonnées

- 202 Glossaire de termes financiers
- 204 Où trouver plus d'information
- Troisième de couverture
- Information à l'intention des actionnaires

Nous n'attendons pas de voir ce que l'avenir nous réserve.

Nous prenons les devants.

Créons des liens. Apprenons. Évoluons. Innovons.

Découvrons de nouvelles façons d'être pertinents.

Et sommes prêts pour la suite.

**CULTURES
D'ENTREPRISE**
**LES PLUS
ADMIRÉES**
AU CANADA
Prix décerné par
Waterstone en 2017



< **Gerrick Ratliff**
Conseiller en
ressources humaines
Chicago, IL

Aperçu financier

Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège social en Amérique du Nord. Avec un **actif totalisant 710 milliards de dollars** et un effectif mobilisé et diversifié, nous sommes la huitième banque en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif. BMO offre à plus de **12 millions de clients** une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Nous servons huit millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société canadienne de services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Gestion mondiale d'actifs, BMO Nesbitt Burns, BMO Banque privée, BMO Assurance et BMO Ligne d'action. BMO Marchés des capitaux, notre division de services de banque d'affaires et de services bancaires aux sociétés ainsi que de produits de négociation, offre une gamme complète de produits et services financiers aux grandes entreprises clientes nord-américaines et internationales. Aux États-Unis, BMO sert plus de deux millions de particuliers, de petites entreprises et de moyennes entreprises, par l'entremise de BMO Harris Bank, établie dans le Midwest. Les activités de BMO Groupe financier sont réparties entre trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.

Excellence en information d'entreprise

Cette année, BMO a reçu le **prix Platine décerné par Comptables professionnels agréés du Canada** pour l'excellence en information d'entreprise aux sociétés qui constituent des modèles d'excellence au chapitre de l'information financière, de l'information sur la gouvernance d'entreprise, de la présentation de l'information par voie électronique et de l'information sur le développement durable. En 2017, CPA a repensé sa structure de prix et a éliminé les prix par secteur d'activité. Seulement quatre entreprises se sont démarquées et ont obtenu le niveau Platine. C'est la troisième année de suite que BMO reçoit un prix d'excellence de la part de CPA Canada.

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Résultats comptables		Résultats ajustés ¹	
	2017	2016	2017	2016
Revenus, déduction faite des SCVPI ² (p. 38)	20 722	19 544	20 722	19 628
Dotation à la provision pour pertes sur créances (p. 42)	774	815	850	815
Charges autres que d'intérêts (p. 43)	13 302	12 997	13 007	12 544
Bénéfice net (p. 37)	5 350	4 631	5 508	5 020
Bénéfice dilué par action (\$) (p. 34)	7,92	6,92	8,16	7,52
Rendement des capitaux propres (%) (p. 35)	13,3 %	12,1 %	13,7 %	13,1 %
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%) (p. 43)	3,7 %	1,1 %	1,9 %	2,1 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%) (p. 35)	11,4 %	10,1 %	s.o.	s.o.
Bénéfice net par groupe³				
PE Canada (p. 47)	2 512	2 202	2 515	2 204
PE États-Unis (p. 50)	1 066	1 085	1 112	1 135
Gestion de patrimoine (p. 54)	953	761	1 018	862
BMO Marchés des capitaux (p. 58)	1 315	1 253	1 317	1 254
Services d'entreprise ⁴ (p. 61)	(496)	(670)	(454)	(435)
Bénéfice net (p. 37)	5 350	4 631	5 508	5 020
PE États-Unis (en millions de dollars américains) (p. 50)				
	817	819	853	856

¹ Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 29. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats.

² Déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

³ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Voir la page 46.

⁴ Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations.

s.o. - sans objet

La Banque de Montréal regroupe l'ensemble des sociétés membres de l'organisation sous la marque BMO Groupe financier. La note 27 afférente aux états financiers, à la page 197, fournit des renseignements sur les liens entre la Banque de Montréal et ses principales filiales.

Raisons d'investir dans BMO

- ✓ Activités solides et diversifiées qui continuent de générer une croissance vigoureuse des résultats et de la valeur à long terme offerte aux actionnaires.
 - Offre étendue de services bancaires aux entreprises en Amérique du Nord où nous détenons une part de marché avantageuse.
 - Rentabilité élevée de nos services bancaires de base bien implantés au Canada.
 - Activités bancaires diversifiées aux États-Unis; nous sommes favorablement positionnés pour saisir les occasions de croissance.
 - Division de services de gestion de patrimoine primée ayant une présence active au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.
 - Avantage concurrentiel sur les marchés des capitaux au Canada et progression dans le marché américain axé sur les entreprises à moyenne capitalisation.
- ✓ Bonne assise financière et rendement de l'action attrayant.
- ✓ Accent sur l'efficacité découlant de l'innovation technologique, de la simplification, de l'amélioration des processus et d'une plus grande utilisation de la numérisation dans tous les circuits de distribution.
- ✓ Modèle d'exploitation centré sur le client, reposant sur un programme méthodique d'évaluation de la fidélité de la clientèle.
- ✓ Respect des normes les plus rigoureuses en matière de gouvernance d'entreprise, y compris des principes de durabilité qui garantissent que nous prenons en compte les répercussions sociales, économiques et environnementales tout en visant à atteindre une croissance durable.

Dividendes versés depuis 189 ans

BMO Groupe financier verse des dividendes depuis 189 ans, fait inégalé par toute autre entreprise canadienne. Le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'élevait à 3,6 % au 31 octobre 2017.

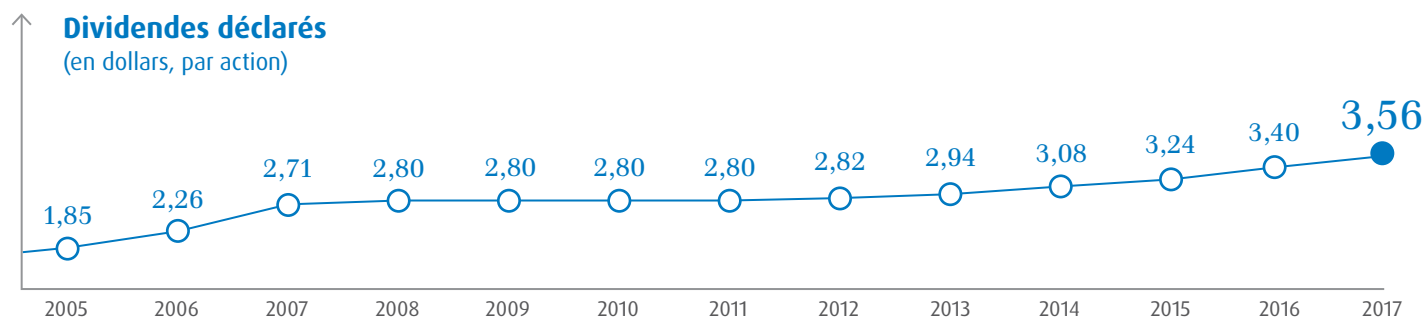
Taux de croissance annuel composé :

7,5 %

BMO 15 ans

4,8 %

BMO 5 ans



Le prochain chapitre

J. Robert S. Prichard
Président du conseil

Nous venons de terminer une étape importante de la riche histoire de la Banque de Montréal; nous avons, en effet, célébré 200 années de réalisations durant lesquelles la première banque du Canada a continuellement joué un rôle de premier plan dans la croissance et le développement des économies canadienne et nord-américaine. Quoi de plus approprié, dans ce contexte, que la Banque ait aussi enregistré un rendement record au cours de l'exercice, et une forte croissance dans tous les marchés où elle est présente. À tous les égards, ce fut une très bonne année.

Le bicentenaire de BMO a également été marqué par une importante transition à la direction de la Banque : la succession, planifiée avec soin, de son chef de la direction. Le 31 octobre 2017, après dix années de leadership exceptionnel, Bill Downe a quitté ses fonctions de chef de la direction de la Banque, qui sont désormais assumées par Darryl White.

Au nom du Conseil d'administration et en mon nom, je tiens à remercier Bill pour ses 34 années de service à la Banque de Montréal et pour l'étroite et fructueuse relation de travail qu'il a développée avec le Conseil au cours de la dernière décennie. Il s'est révélé un véritable leader qui a contribué à renforcer et à faire progresser la Banque.

D'ailleurs, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Sous la direction de Bill, la Banque a généré pour ses actionnaires un rendement de 10 % en moyenne, chaque année pendant dix ans. Mieux encore, une fois sa stratégie et son équipe bien établies, Bill a porté le rendement moyen de la Banque à 15 % pour chacun des cinq derniers exercices. Les revenus, le bénéfice et l'actif total ont plus que doublé, tandis que les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont presque triplé et que la capitalisation boursière de la Banque a augmenté de 29 milliards de dollars, soit près de 3 milliards de dollars par année pendant dix ans. C'est remarquable.

Mais la contribution de Bill va bien au-delà des chiffres. Il laisse en héritage une banque des plus concurrentielles dirigée par une équipe d'exception et qui s'appuie sur une plateforme nord-américaine de premier plan, une orientation client bien affirmée, une culture organisationnelle fondée sur la conduite éthique et la fidélité des employés, et un engagement fort à l'égard de la diversité. Dans l'ensemble, la Banque est plus solide que jamais.

Le Conseil d'administration a grandement confiance en Darryl White et en l'équipe de direction qu'il dirige. Ils représentent la nouvelle génération. Nous avons vu cette équipe prendre forme au cours

des dernières années, et c'est une équipe gagnante. Nous croyons qu'elle et la Banque sont bien positionnées pour relever les nouveaux défis qui les attendent. Darryl et son équipe peuvent compter sur notre plein soutien et notre entière confiance, et nous sommes impatients de collaborer étroitement avec eux afin de poursuivre la stratégie qui a permis à la Banque d'enregistrer d'aussi bons résultats. Nous approuvons la priorité que Darryl accorde à tirer parti de notre avantage concurrentiel et sa détermination à offrir une expérience client de premier plan dans le secteur de façon plus efficiente que jamais, tout en favorisant la mobilisation des employés et la culture de responsabilité sociétale bien ancrée à BMO.

Au nom de tous les actionnaires de BMO, je tiens à remercier tous les employés de la Banque pour leur contribution à notre succès en 2017. Les employés de BMO ont rapidement reconnu que les besoins de leurs clients évoluaient et ils s'y sont adaptés avec efficacité et efficience, tout en préservant la dimension humaine qui nous distingue. Alors que le rythme du changement s'accélère, cette capacité d'adaptation confère à BMO un avantage sur ses concurrents. Nous leur sommes reconnaissants de si bien accomplir leur travail.

Nous tenons enfin à vous dire merci – à vous, les actionnaires de la Banque – de nous faire confiance pour représenter vos intérêts à la table du Conseil. Nous sommes extrêmement fiers de la Banque et considérons comme un privilège de vous servir alors que la Banque entame son troisième centenaire. Malgré la richesse de notre passé, nous croyons que le meilleur reste encore à venir.

Cordiales salutations,

J. Robert S. Prichard



Ça commence dès maintenant

Darryl White
Chef de la direction

BMO est en mouvement. Évolue. Innove. S'emploie activement à anticiper les attentes des clients et à créer de la valeur pour les actionnaires. En tout temps.

Nous entamons notre 201^e année, et nous accélérons le rythme. Ciblons encore mieux nos priorités. Et prenons des décisions guidées par la direction que veulent emprunter nos clients.



Nous amorçons l'exercice 2018, prêts pour l'avenir et motivés par les solides résultats d'un autre exercice record. Le bénéfice net ajusté a atteint 5,5 milliards de dollars, une hausse de 10 % sur 12 mois. Le bénéfice par action a grimpé de 9 % et s'établit à 8,16 \$.

Les revenus de la Banque ont progressé de 6 %, stimulés par une croissance soutenue des prêts et des dépôts des clients. Les dépenses, qui ont augmenté de 4 %, demeurent bien gérées alors que nous avons mis en balance nos gains d'efficacité et nos investissements pour l'avenir.

Le levier d'exploitation ajusté net pour l'exercice a été de 1,9 %, ce qui est conforme à notre objectif à moyen terme de 2 % et qui s'inscrit dans la continuité du levier de 2,1 % atteint en 2016. Ce résultat a entraîné une amélioration de 240 points de base de notre ratio d'efficacité ajusté net sur deux ans. Et notre solide assise financière, avec un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 11,4 %, nous donne une flexibilité différenciée pour continuer à accroître nos activités.

« En 2017, nous avons augmenté nos dépenses en technologie de 13 % et, *en même temps*, nous avons accru nos bénéfices, généré un levier d'exploitation positif, amélioré l'efficacité, haussé les dividendes, racheté des actions et augmenté les fonds propres de la Banque. »

Chaque groupe de BMO a contribué à cette croissance. Nos priorités stratégiques tracent une voie claire et sûre vers la création de valeur. Toutes les mesures clés indiquent des résultats robustes et durables à l'échelle de la Banque. Et nous continuons à bâtir un avantage concurrentiel. Ça commence en écoutant – très attentivement – ceux qui sont les mieux placés pour repérer les occasions de croissance : nos employés.

Hausse de

10 %

du bénéfice net ajusté en 2017

Partout à la Banque, des équipes font des suggestions concrètes pour rationaliser les processus, simplifier notre structure et abolir les frontières traditionnelles. Nous mettons déjà leurs idées en pratique en réduisant la complexité, en facilitant l'exécution du travail et en dirigeant notre énergie vers la création d'une expérience client encore plus convaincante. Parce que dans tout ce que nous faisons, c'est le client qui oriente les décisions de la Banque.

Penser comme le client

Nous visons à créer un parcours client complet, de la première interaction à la fidélisation à long terme. Cet objectif repose sur deux composantes.

La première, c'est la technologie et comment nous intégrons parfaitement les interactions humaines et numériques qui nous permettent de nous rapprocher davantage de nos clients. Nous comprenons l'importance que les gens accordent à la commodité, à la rapidité et à la simplicité. À la liberté de pouvoir faire leurs transactions bancaires en déplacement, avec l'assurance qu'elles sont confidentielles et sûres. Et lorsqu'ils ont des questions,

les clients peuvent nous joindre facilement – en personne – par le circuit de leur choix. Notre architecture de TI renouvelée prend en charge toutes les façons dont nous établissons des liens – aujourd'hui comme demain.

Un parcours client gratifiant exige également de comprendre – en analysant les renseignements que les gens nous communiquent pour mieux déterminer leurs objectifs et les défis qu'ils doivent relever. Nous pensons comme nos clients, guidés par la compréhension de leurs préférences et de ce qui fonctionne le mieux selon eux. De là, nous créons des produits, des services et une expérience plus personnalisés.

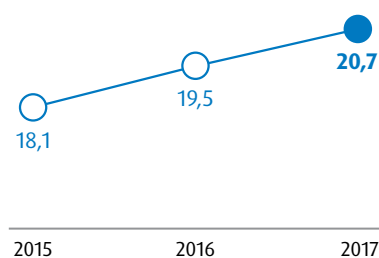
Penser comme le client est quelque chose que nous faisons dans l'ensemble de la Banque, partout où nous exerçons nos activités. Que nos clients cherchent à faire croître leurs activités transfrontalières ou à s'adapter à l'évolution du commerce nord-américain et mondial, nous comprenons les changements qu'ils gèrent – car nous avons dû les gérer nous aussi. Et nous sommes dans une position privilégiée pour soutenir les clients des deux pays pendant cette période d'adaptation. Chacun à BMO, peu importe le poste qu'il occupe, se mobilise pour remplir notre promesse client : *Ici, pour vous.*

Rendement de 2017

Revenus nets

(en milliards de dollars canadiens)

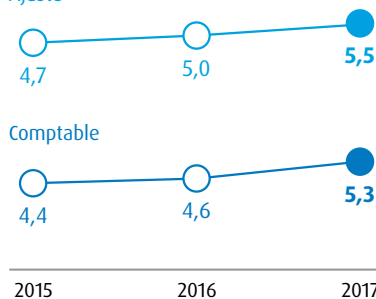
Comptables



Bénéfice net

(en milliards de dollars canadiens)

Ajusté¹

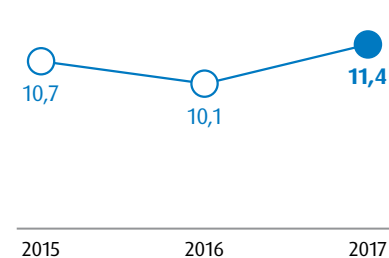


Comptable



Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)

Comptable



¹ Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

« L'efficacité de notre stratégie nord-américaine se reflète dans la progression constante de nos groupes d'exploitation aux États-Unis. »

Réinvestir pour l'avenir

À mesure que nous gagnons en vitesse, nous réinvestissons nos gains de productivité pour le bénéfice de nos clients. Cela signifie créer de nouvelles capacités numériques, analytiques et de données. Rendre les processus de base plus réactifs. Adopter des technologies à source ouverte. Faire passer les applications et les processus dans le nuage. Et de manière générale, améliorer notre capacité à travailler rapidement et efficacement, soit par l'augmentation du numérique, soit par l'automatisation des tâches routinières.

Par l'innovation agile et des partenariats stratégiques, nous démarrons sans cesse de nouvelles fonctionnalités : des options telles qu'Android Pay[™] et l'assistant vocal de BMO Alexa pour appareils Amazon, des fonctionnalités numériques de placement et de traitement des prêts hypothécaires, jusqu'à l'exploitation de l'analyse de données et de l'intelligence artificielle pour prévenir l'usage frauduleux des cartes de crédit.

Dans toute la Banque, nous mettons en balance les décisions favorisant les gains d'efficacité et celles visant à assurer notre croissance future.

Étendre notre rayon d'action

Notre stratégie n'est pas établie en fonction des régions ou des gammes de produits, mais plutôt par segment de clientèle. Et nous gérons tous nos groupes – marchés des capitaux, gestion de patrimoine, gestion d'actifs et services bancaires aux particuliers et aux entreprises – selon une perspective continentale en assurant notre présence dans les marchés mondiaux où notre clientèle a besoin de nos services. Ainsi, nous pouvons mieux cibler nos investissements stratégiques auprès d'une vaste clientèle. Et offrir une expérience client supérieure, rapidement et de façon rentable, au Canada comme aux États-Unis.

L'efficacité de notre stratégie nord-américaine se reflète dans la progression constante de nos groupes d'exploitation aux États-Unis, qui comptent pour 1,4 milliard de dollars de notre résultat net en 2017 et qui ont enregistré un taux de croissance

annuel composé du bénéfice de 13 % (en dollars américains) sur deux ans. Ces groupes connaissent la croissance la plus rapide à l'échelle de la Banque et comptent maintenant pour environ 25 % du bénéfice ajusté total (voir la page 45). Nous croyons que cette contribution demeurera une composante clé de la stratégie de croissance de BMO.

Tout en poursuivant notre expansion en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde, nous solidifions le lien entre la durabilité et la stratégie. Les principes de durabilité de BMO – axés sur le changement social, la résilience financière, le renforcement des collectivités et l'impact environnemental (voir la page 9) – renforcent les responsabilités élargies qui sous-tendent nos priorités stratégiques. Il en résulte une valeur accrue pour toutes les parties prenantes.

Nous mettons l'accent sur :

- 1. L'expérience client :**
compréhension approfondie | personnalisation accentuée
- 2. L'accélération de la croissance aux États-Unis :**
forces reconnues | capacités transfrontalières
- 3. Le déploiement de la technologie :**
investissement continu | accélération numérique
- 4. L'amélioration de l'efficacité :**
synergie à l'échelle de la Banque |
accent sur la simplification
- 5. Nos gens et la culture :**
développement de nouvelles compétences |
adhésion à des valeurs communes

« Nous accordons tous la priorité au client.
Et maintenant, nous accélérons le rythme. »

C'est un nouveau chapitre

Nous avons accompli des progrès remarquables au cours de la dernière décennie. Tout le monde à BMO se joint au président du conseil pour reconnaître les qualités de visionnaire de Bill Downe dans ses efforts pour nous positionner pour l'avenir. L'équipe de direction actuelle de la Banque poursuit sur cette lancée. Je remercie tous ses membres pour leur talent, leur engagement et leurs qualités exceptionnelles. Ils sont remarquables.

À l'aube de ce nouveau chapitre, les attentes sont élevées. Tout comme notre confiance en la capacité de BMO de les dépasser.

Nous avons un grand bassin de talents. Un milieu de travail diversifié, inclusif et équitable. Et un niveau de mobilisation des employés qui place BMO au sommet de son secteur d'activité, sur le même pied que les meilleures organisations. Nos employés sont aussi dans une classe à part sur le plan de la générosité : cette année, plus de 92 % des employés de BMO en Amérique du Nord ont fait un don à un organisme de bienfaisance par l'intermédiaire de notre campagne BMO Générosité.

Nous avons une culture forte axée sur la collaboration – ancrée dans les valeurs qui guident chacune de nos décisions. C'est une grande source de force et de résilience, et elle cimenter la confiance de nos parties prenantes. Je suis si fier de travailler pour une organisation qui compte un effectif aussi engagé et talentueux.

Nous allons de l'avant en nous appuyant sur de solides fondations, prêts à tirer parti de chacun de nos avantages : Une mine de renseignements sur nos clients. Des investissements appropriés en technologie. La discipline de continuer à faire les choses simplement. La puissance d'une marque qui offre une expérience bancaire personnelle et intuitive. Et la conviction commune que l'avenir, c'est maintenant.

À BMO, nous accordons tous la priorité au client. Et maintenant, nous accélérons le rythme. L'énergie est palpable partout à la Banque. C'est l'énergie du changement.



Darryl White
Chef de la direction

« Nous avons une culture forte axée sur la collaboration –
ancrée dans les valeurs qui guident chacune de nos décisions. »

Cadre stratégique

NOTRE VISION

Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Se démarquer en matière de **fidélisation de la clientèle** en concrétisant notre promesse de marque.

Augmenter la **productivité** pour renforcer la performance et la valeur pour les actionnaires.

Accélérer le déploiement de **technologies numériques** pour transformer nos activités.

Mettre pleinement à profit notre **plateforme consolidée en Amérique du Nord** et poursuivre une expansion stratégique dans certains marchés mondiaux dans une perspective de croissance.

S'assurer que nos forces en **gestion des risques** sous-tendent tout ce que nous faisons pour nos clients.

PRINCIPES DE DURABILITÉ

Changement social : Aider les gens à s'adapter et à réussir en encourageant la diversité et en concevant des produits et services qui traduisent l'évolution des attentes.

Résilience financière : Travailler avec nos clients à l'atteinte de leurs objectifs, et donner des conseils et un soutien aux collectivités mal desservies.

Renforcement des collectivités : Favoriser le bien-être social et économique des collectivités où nous vivons, travaillons et offrons du soutien.

Impact environnemental : Réduire notre empreinte écologique en tenant compte des répercussions de nos activités.

UN LIEN DE CONFIANCE

Intégrité, transparence et saine gouvernance



◀ Célia Neault et son conjoint, Dominic Drapeau, font visiter la Ferme Drapeau et Bélanger à Vincent Larouche, banquier à BMO (à gauche). Ces producteurs laitiers québécois de troisième génération ont adopté de nouvelles technologies pour accroître la productivité.

Le client montre la voie.

Notre travail consiste à écouter attentivement. Pour comprendre le client. Et l'aider à réaliser ses aspirations.

Penser comme le client change notre façon de travailler. Nous mettons sur pied des équipes agiles composées d'employés de différents groupes de la Banque. Le rôle de chacun n'est pas défini par le nom du service dont il relève, mais par ce que nous devons accomplir ensemble : aider le client à réaliser ses objectifs.

Si un produit ou un service ne répond pas à ses besoins, nous le repensons. Ou en créons un nouveau. Et si un processus ralentit les choses, nous le modifions.

Nous avons mis au point des outils pour mieux comprendre les priorités des gens. Pour déterminer ce qu'ils préfèrent gérer eux-mêmes. En tout temps. Où qu'ils soient. Tout en étant disponibles quand ils ont besoin de nous parler. De régler un problème. Ou d'établir un nouveau plan.

Nous facilitons les choses. Les faisons plus rapidement. De façon plus intuitive. Plus personnelle. Et nous gagnons aussi en efficacité.

Ici, pour vous. Pour soutenir nos clients à chaque étape de leur parcours, de la première rencontre aux entretiens productifs et à l'établissement d'une relation à long terme.

Nous ne pouvons imaginer qu'il en soit autrement.



^ « Nous nous engageons à poursuivre notre croissance et à nous améliorer sans cesse », déclare Célia Neault de la Ferme Drapeau et Bélanger. « Nous avons besoin de banquiers qui savent ce que nous pouvons faire et qui nous aident à atteindre nos objectifs. C'est la relation que nous avons avec BMO. » Voir l'article complet en ligne : bmo.com/drapeau.*

Meilleure banque dans le secteur des mines et métaux

Reconnus par le magazine *Global Finance* comme la meilleure banque d'investissement du monde dans le secteur des mines et métaux pour la huitième année d'affilée, nous avons aussi tenu notre 26^e conférence mondiale annuelle sur le secteur des mines et métaux. Cette rencontre, qui a réuni plus d'un millier de professionnels représentant 500 entreprises de 32 pays, est considérée comme l'un des rassemblements marquants du secteur.

Innovations gagnantes

Celent, une société internationale de recherche et de consultation, a couronné BMO du prestigieux prix Model Bank 2017 en raison de son travail visant à perfectionner l'automatisation des processus grâce au déploiement de nouvelles technologies.

Meilleure banque commerciale

Lors de la remise des prix 2017 pour le secteur bancaire par le magazine *World Finance*, BMO a été nommé Meilleure banque commerciale au Canada pour la troisième année d'affilée. Cette récompense souligne notre solide orientation régionale et sectorielle, de même que notre engagement à bâtir des relations d'affaires avec les clients et à offrir des solutions bancaires aux Autochtones.

*Cet article sera disponible en ligne en février 2018.

Le numérique est en train de tout changer.

Nos clients mènent une vie active et ils comptent sur nous pour être là pour eux. Leur offrir des services bancaires simples, rapides et pratiques. Et les aider à gérer leur argent et à prendre des décisions futées, où qu'ils soient.

C'est pourquoi nous avons transformé les plateformes et les capacités technologiques de BMO. Pour développer avec agilité des produits et des services que les gens recherchent. Pour faciliter les transactions en libre-service et assistées, tant pour nos clients que pour nous. Et pour changer notre façon de travailler – au sein de la Banque comme avec nos partenaires stratégiques – afin de maximiser les innovations rapidement et de façon rentable.

Nous utilisons des analyses poussées pour personnaliser l'expérience des clients tout en protégeant leurs renseignements confidentiels. Et lorsqu'ils ont des questions, nous pouvons examiner avec eux leur façon de dépenser, d'épargner, d'emprunter et d'investir – et établir ensemble un plan pour réaliser leurs objectifs.

Peu importe le moyen que choisissent les clients pour communiquer avec nous, ils peuvent s'attendre à des fonctionnalités numériques faciles à utiliser et à une expérience simple, personnalisée – et vraiment satisfaisante.

C'est le pouvoir du numérique : Faire tomber les barrières. Simplifier les services bancaires. Et utiliser les renseignements pour renforcer les relations. Le résultat, une plus grande fidélisation et une croissance durable.

Au rythme de nos clients.



^ Brett Pitts, chef – Stratégies numériques

Accélération numérique

- Équipes spécialisées et interfonctionnelles
- Données riches et analyses poussées
- Conception novatrice et centrée sur l'humain

Fidélisation du client

- Des services bancaires rapides, simples et intuitifs
- Des produits et services personnalisés
- Des clients maîtres de leurs finances

Comme notre stratégie numérique ne cesse de s'accélérer, des équipes de partout à la Banque se forment pour offrir une expérience bancaire rapide, pratique et personnalisée aux millions de clients qui interagissent avec nous en ligne ou à partir d'un appareil mobile.

✓ La nouvelle succursale Sherman Park de BMO Harris Bank est la première succursale intelligente de BMO au Wisconsin.



Nous sommes une banque nord-américaine.

Notre présence aux États-Unis remonte à 1818, un an après la fondation de BMO. Nous avons contribué à financer des activités commerciales et des infrastructures qui ont favorisé la croissance à l'échelle continentale. Et ayant développé nos activités des deux côtés de la frontière, nous sommes là pour aider nos clients à en faire autant. Parce que nous comprenons ce qu'ils s'efforcent d'accomplir – ça fait partie de ce que nous sommes.

L'acquisition de la Harris Bank de Chicago, il y a 34 ans, nous a permis de renforcer notre présence au cœur du Midwest. En 2011, grâce à l'acquisition de Marshall & Ilsley, société établie à Milwaukee, nous avons doublé notre présence aux États-Unis. Nous avons intégré nos activités à l'échelle de l'Amérique du Nord et, en parallèle, transformé nos processus et systèmes, notre stratégie de marque – et l'ensemble de la Banque.

La croissance de BMO se poursuit aux États-Unis : l'acquisition d'une entreprise de financement de matériel de transport nous a permis de devenir chef de file dans le secteur. Nous mettons à profit nos services bancaires de base aux entreprises à mesure que nous prenons de l'expansion dans de nouveaux secteurs et marchés. Pour ce qui est de BMO Marchés des capitaux, nous continuons à stimuler le rendement de notre plateforme américaine en appliquant une stratégie claire.

Nous avons recentré la Gestion de patrimoine aux États-Unis sur les activités de banque privée et de gestion d'actifs. Et nous prévoyons que le rendement solide se maintiendra à mesure qu'augmentent les revenus générés par les marchés des capitaux américains, que nous tirons profit de la force de nos services bancaires aux entreprises et que nous accélérons la croissance et la rentabilité des services bancaires aux particuliers.

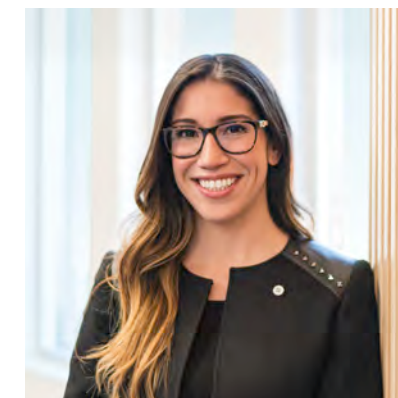
Nos activités aux États-Unis connaissent une croissance rapide. Et nous maintenons ce niveau d'énergie à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Notre croissance prend racine au cœur même du continent.

Nos activités diversifiées aux États-Unis enregistrent une croissance vigoureuse et comptent aujourd'hui pour environ 25 % de notre bénéfice ajusté.

BMO se classe au deuxième rang des institutions détentrices de parts de marché des dépôts à Chicago et à Milwaukee et au quatrième rang dans les États du Midwest où nous sommes présents.*

*Illinois, Kansas, Wisconsin, Missouri, Indiana et Minnesota.



^ **Melissa Garcia**
Directrice – Marché des particuliers
Roselle, IL

Au cours des deux dernières années, notre segment américain a connu un taux de croissance annuel composé de 13 % et a amélioré son ratio d'efficacité de plus de 6 %.

Notre performance en bref

Les points saillants qui suivent donnent un aperçu équilibré des aspects financiers et non financiers de notre performance, et témoignent de notre engagement à l'égard des clients, des employés, des actionnaires, des collectivités et de l'environnement.

➤ Nous avons créé la **fontaine BMO200** pour célébrer notre bicentenaire, et invité particuliers et organisations à « faire un vœu pour donner au suivant ». Tout au long de l'année, 63 434 vœux numériques ont été formulés et BMO a réalisé des vœux de partout en Amérique du Nord et ailleurs pour remercier les clients et les collectivités et leur apporter notre contribution.



Clients

Ici, pour vous

Nous avons offert des services sans frais ou à frais réduits à **1 108 147** aînés et **345 156** étudiants (Canada).

301 094 clients ont répondu à nos sondages sur la fidélité de la clientèle en Amérique du Nord, ce qui nous aide à comprendre ce qui fonctionne – et ce qui fonctionne moins bien – et nous permet d'obtenir des idées exploitables sur la manière dont nous pouvons améliorer l'expérience de nos clients.

102 Premières Nations

Les membres de **102 Premières Nations** ont profité du Programme de prêts à l'habitation dans les réserves. Dans le cadre de ce programme, BMO a mis à la disposition des Premières Nations environ **226 millions de dollars** en prêts (Canada).

Employés

BMO a reçu le **Prix Catalyst 2017** qui reconnaît ses efforts exceptionnels dans le secteur bancaire pour accélérer les choses en matière de diversité et d'inclusion en milieu de travail. BMO est l'une des neuf organisations dans le monde à avoir remporté ce prix à deux reprises.

Femmes les plus influentes du secteur bancaire

Le magazine *American Banker* a nommé les femmes leaders de BMO aux États-Unis « **femmes les plus influentes du secteur bancaire** » pour la huitième année de suite.

Taux de mobilisation de 83 %

Nous avons atteint un taux de mobilisation record de **83 %** dans le cadre du sondage BMO à l'écoute 2017, un résultat qui dépasse de 4 % la note moyenne des institutions financières ayant fait l'objet d'un sondage (à l'échelle mondiale).

Investissement de 71 577 643 \$

71 577 643 \$ ont été investis dans la formation, soit 1 564 \$ par employé équivalent temps plein (ETP) (au Canada et aux États-Unis).

BMO a été reconnu pour sa transparence et ses pratiques de communication sur l'égalité des sexes par l'**Indice Bloomberg d'égalité des sexes dans les services financiers** de 2017, pour la deuxième année de suite. Seulement 52 entreprises font partie de ce classement dans le monde.

Renforcement des collectivités

62,3 millions de dollars en dons

Nous avons versé **62,3 millions de dollars** en dons à des organismes sans but lucratif et caritatifs enregistrés en Amérique du Nord.

Une culture de générosité

Plus de **92 % de nos employés** ont participé à la campagne BMO Générosité, et ont remis plus de **21 millions de dollars** à des organismes locaux de Centraide et à d'autres organismes de bienfaisance en Amérique du Nord.*

552 millions de dollars américains en prêts

BMO Harris Bank a accordé **552 millions de dollars américains** en prêts à vocation sociale en 2017 dans le cadre de ses activités de réinvestissement dans les collectivités (aux États-Unis).

4 600 bénévoles

Plus de **4 600 employés** ont participé à la Journée de bénévolat de BMO en 2017 (Amérique du Nord).

Impact environnemental

La Banque a remporté le prix **ESG Best Practices Honours 2017** de Thomson Reuters/S-News, qui nous place au premier rang au monde dans le secteur financier.

BMO figure au palmarès 2017 des **100 multinationales les plus engagées en matière de développement durable** établi par le magazine *Corporate Knights*.

Énergie renouvelable

Nous avons versé **6,4 milliards de dollars** en financement par actions et par emprunts au secteur de l'énergie renouvelable, et **4,2 milliards de dollars** en engagements de crédit associés à des projets d'énergie renouvelable et à des entités actives dans ce secteur (à l'échelle mondiale).

Objectifs financiers à moyen terme	Résultats financiers de 2017
Croissance du BPA ajusté de 7 % à 10 %	8,5 %
RCP ajusté d'au moins 15 %	13,7 %
Levier d'exploitation net ajusté d'au moins 2 %	1,9 %
Maintien des ratios de fonds propres au-delà des exigences réglementaires	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 11,4 %

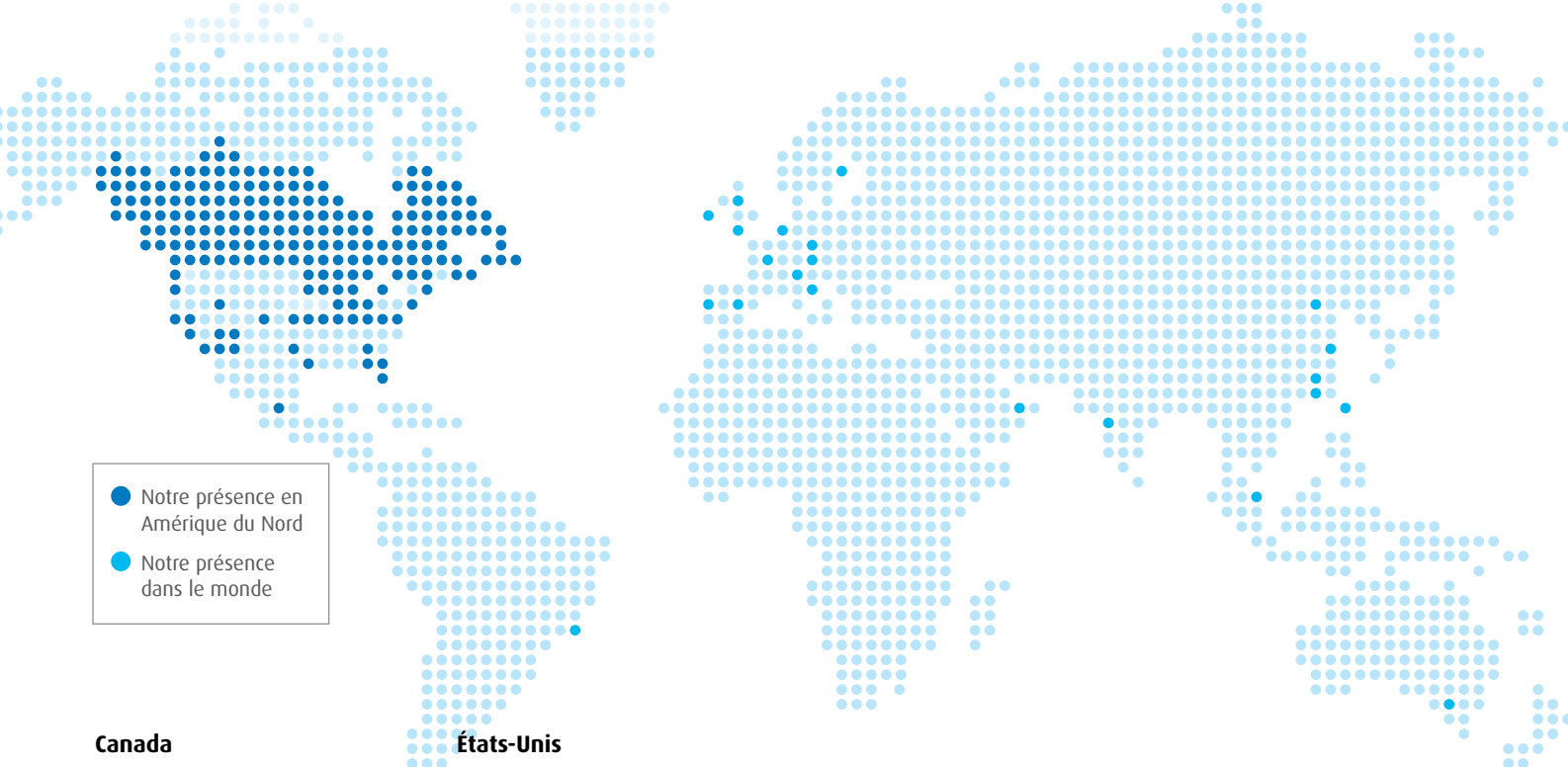
	Rendement total des capitaux propres	
	BMO	Indice composé S&P/TSX
Un an	20,2 %	11,5 %
Trois ans	10,9 %	6,2 %
Cinq ans	15,5 %	8,4 %

* Ces paramètres ont fait l'objet d'une mission d'assurance limitée indépendante liée à notre Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance 2017.

*Données reflétant la campagne BMO Générosité de l'exercice 2017.

Notre présence stratégique

La présence stratégique de BMO est concentrée dans des régions solides sur le plan économique. Nos trois groupes d'exploitation (Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Marchés des capitaux et BMO Gestion de patrimoine) servent notre clientèle constituée de particuliers, d'entreprises, d'administrations publiques et de grandes sociétés à l'échelle du Canada et aux États-Unis, notamment dans six États du Midwest – Illinois, Indiana, Wisconsin, Minnesota, Missouri et Kansas. Notre forte présence en Amérique du Nord est soutenue par nos opérations dans des marchés mondiaux ciblés en Europe, en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique du Sud, ce qui nous permet d'offrir à l'ensemble de nos clients un accès aux économies et aux marchés du monde entier.



Canada

Nous servons huit millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société canadienne de services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de BMO Marchés des capitaux et de nos sociétés de gestion de patrimoine.

États-Unis

Marchés des Services bancaires Particuliers et entreprises et de la Gestion de patrimoine

Arizona
Floride
Illinois
Indiana
Kansas
Minnesota
Missouri
Wisconsin

Autres emplacements de la Gestion de patrimoine

Denver, CO
Palo Alto, CA
Portland, OR
Rockford, IL
Salt Lake City, UT
West Palm Beach, FL

Autres bureaux de services bancaires aux entreprises

Atlanta, GA
Columbus, OH
Dallas, TX
Irvine, CA
Irving, TX
Rancho Cordova, CA
San Francisco, CA
Seattle, WA
Washington, DC



Europe et Moyen-Orient

Gestion de patrimoine

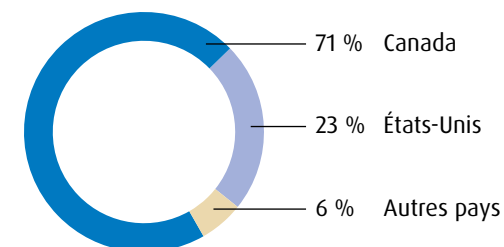
Abu Dhabi
Amsterdam
Édimbourg
Francfort
Genève
Lisbonne
Londres
Madrid
Milan
Paris
Stockholm
Zurich

Asie-Pacifique

Gestion de patrimoine

Hong Kong
Melbourne
Singapour

Bénéfice net comptable par pays – 2017



Bureaux de BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux compte quelque 2 500 employés et possède 30 bureaux répartis dans le monde.

Canada

Calgary, Alb.
Montréal, Qc
Toronto, Ont.
Vancouver, C.-B.

États-Unis

Atlanta, GA
Boston, MA
Chicago, IL
Denver, CO
Houston, TX
Milwaukee, WI
Minneapolis, MN
New York, NY
San Francisco, CA
Seattle, WA
Washington, DC

Autres pays

Abu Dhabi
Beijing
Dublin
Guangzhou
Hong Kong
Londres
Melbourne
Mexico
Mumbai
Paris
Rio de Janeiro
Shanghai
Singapour
Taïpei
Zurich

Comité de direction¹

Darryl White
Chef de la direction
BMO Groupe financier

Frank Techar
Délégué du conseil
BMO Groupe financier

Jean-Michel Arès
Chef, Technologie et opérations
BMO Groupe financier

Christopher Begy
Chef, É.-U. et chef de la direction
BMO Financial Corp.

David R. Casper
Président et chef de la direction
BMO Harris Bank N.A.
et chef, Services bancaires
aux grandes entreprises

Patrick Cronin
Chef, BMO Marchés des capitaux

Alexandra Dousmanis-Curtis
Chef, Services bancaires Particuliers
et entreprises aux États-Unis
BMO Harris Bank

Simon A. Fish
Conseiller général
BMO Groupe financier

Thomas E. Flynn
Chef des finances
BMO Groupe financier

Cameron Fowler
Président, Services bancaires
Particuliers et entreprises
Amérique du Nord
BMO Groupe financier

Gilles G. Ouellette
Chef, BMO Gestion d'actifs et
délégué du conseil, International
BMO Groupe financier

Surjit Rajpal
Chef, Gestion globale des risques
BMO Groupe financier

Catherine Roche
Chef, Marketing et stratégies
BMO Groupe financier

Lynn Roger
Chef, Transformation
BMO Groupe financier

Joanna Rotenberg
Chef, BMO Gestion de patrimoine
BMO Groupe financier

Richard Rudderham
Chef, Ressources humaines
BMO Groupe financier

¹ Au 1^{er} novembre 2017.

✓ Joanna Rotenberg prenant la parole
au Conseil des leaders 2017 de BMO.



Conseil d'administration¹

Pour favoriser la cohérence entre les objectifs stratégiques de tous les secteurs de l'organisation, chaque administrateur siège à au moins un comité, et le chef de la direction est invité à assister à toutes les réunions des comités. Nous réévaluons la composition de tous les comités chaque année. > www.bmo.com/gouvernance



Janice M. Babiak



Sophie Brochu



George A. Cope



William A. Downe*



Christine A. Edwards



Martin S. Eichenbaum



Ronald H. Farmer



Linda S. Huber



Eric R. La Flèche



Lorraine Mitchelmore



Philip S. Orsino



J. Robert S. Prichard



Darryl White**



Don M. Wilson III

Janice M. Babiak, CPA (É.-U.), CA (R.-U.), CISM, CISA

Administratrice

Conseils ou comités : Audit et révision, Évaluation des risques

Autres conseils d'administration

de sociétés ouvertes : Euromoney Institutional Investor PLC, Walgreens Boots Alliance, Inc.

Administratrice depuis : 2012

Sophie Brochu, C.M.

Présidente et chef de la direction, Gaz Métro

Conseils ou comités : Audit et révision

Autres conseils d'administration

de sociétés ouvertes : BCE Inc., Bell Canada, Valener Inc.

Administratrice depuis : 2011

George A. Cope, C.M.

Président et chef de la direction, Bell Canada et BCE Inc.

Conseils ou comités :

Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines

Autres conseils d'administration

de sociétés ouvertes : BCE Inc., Bell Canada

Administrateur depuis : 2006

William A. Downe, C.M.

Chef de la direction,* BMO Groupe financier

Conseils ou comités : Assiste aux réunions de tous les comités en tant qu'invité.

Autres conseils d'administration

de sociétés ouvertes : ManpowerGroup

Administrateur depuis : 2007

Christine A. Edwards

Associée, Winston & Strawn

Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature (présidente),

Ressources humaines, Évaluation des risques

Administratrice depuis : 2010

Martin S. Eichenbaum

Professeur titulaire de la chaire d'économie Charles Moskos Université Northwestern

Conseils ou comités : Audit et

révision, Évaluation des risques

Administrateur depuis : 2015

Ronald H. Farmer

Directeur général, Mosaic Capital Partners

Conseils ou comités : Gouvernance et

mise en candidature, Ressources humaines

(président), Évaluation des risques

Administrateur depuis : 2003

Linda S. Huber

Vice-présidente directrice et chef des finances, Moody's Corporation

Conseils ou comités : Audit et révision

Administratrice depuis : 2017

Eric R. La Flèche

Président et chef de la direction, Metro Inc.

Conseils ou comités : Évaluation des risques

Autres conseils d'administration

de sociétés ouvertes : Metro Inc.

Administrateur depuis : 2012

Lorraine Mitchelmore

Présidente et chef de la direction, Field Upgrading Ltd.

Conseils ou comités : Ressources humaines, Évaluation des risques

Administratrice depuis : 2015

Philip S. Orsino, O.C., F.C.P.A., F.C.A.

Président et chef de la direction, Brightwaters Strategic Solutions, Inc.

Conseils ou comités : Audit et révision

(président), Gouvernance et mise

en candidature

Autres conseils d'administration

de sociétés ouvertes : Hydro One Inc.,

Hydro One Limited

Administrateur depuis : 1999

J. Robert S. Prichard, O.C.,

O.Ont., FRSC, F.ICD

Président du conseil, BMO Groupe financier et président du conseil, Torsys LLP

Conseils ou comités : Gouvernance

et mise en candidature, Ressources

humaines, Évaluation des risques

Autres conseils d'administration

de sociétés ouvertes : Barrick Gold

Corporation, George Weston Ltée,

Onex Corporation

Administrateur depuis : 2000

Darryl White

Chef de l'exploitation,**

BMO Groupe financier

Conseils ou comités : Assiste aux réunions de tous les comités en tant qu'invité.

Administrateur depuis : 2017

Don M. Wilson III

Administrateur

Conseils ou comités : Gouvernance et

mise en candidature, Ressources humaines,

Évaluation des risques (président)

Administrateur depuis : 2008

¹ Au 31 octobre 2017.

* Le 31 octobre 2017, M. Downe a pris sa retraite à titre de chef de la direction de BMO Groupe financier et de membre du Conseil d'administration.

** M. White a été nommé chef de la direction de BMO Groupe financier le 1^{er} novembre 2017.

Membres honoraires du Conseil d'administration

Robert M. Astley, FCIA, F.ICD, LL.D., Waterloo, Ont.

Stephen E. Bachand, Ponte Vedra Beach, FL, États-Unis

Ralph M. Barford, C.M., M.B.A., LL.D, F.ICD, Toronto, Ont.

Matthew W. Barrett, O.C., LL.D., Oakville, Ont.

David R. Beatty, C.M., O.B.E., F.ICD, Toronto, Ont.

Peter J.G. Bentley, O.C., O.B.C., LL.D., Vancouver, C.-B.

Robert Chevrier, F.C.A., Montréal, Qc

Tony Comper, C.M., LL.D., Toronto, Ont.

C. William Daniel, O.C., LL.D., Toronto, Ont.

A. John Ellis, O.C., LL.D., O.R.S., Vancouver, C.-B.

John F. Fraser, O.C., LL.D., O.R.S., Winnipeg, Man.

David A. Galloway, Toronto, Ont.

Richard M. Ivey, C.C., Q.C., Toronto, Ont.

Harold N. Kvisle, Calgary, Alb.

Eva Lee Kwok, Vancouver, C.-B.

J. Blair MacAulay, Oakville, Ont.

Ronald N. Mannix, O.C., Calgary, Alb.

Robert H. McKercher, Q.C., Saskatoon, Sask.

Bruce H. Mitchell, Toronto, Ont.

Eric H. Molson, Montréal, Qc

Jerry E.A. Nickerson, North Sydney, N.-É.

Martha C. Piper, O.C., O.B.C., MSRC, Vancouver, C.-B.

Jeremy H. Reitman, Montréal, Qc

Guyllaine Saucier, F.C.P.A., F.C.A., C.M., F.ICD, Montréal, Qc

Nancy C. Southern, Calgary, Alb.

Rétrospective financière

- 24 Résultats financiers et situation financière en bref
- 26 Rapport de gestion
- 122 Données complémentaires
- 136 Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 137 Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit
- 138 Rapport du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit
- 139 États financiers consolidés
- 144 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ressources et coordonnées

- 202 Glossaire de termes financiers
- 204 Où trouver plus d'information
- Troisième de couverture
Information à l'intention des actionnaires

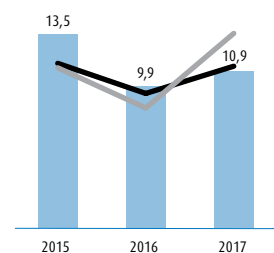
< **Lisa Levac**
Directrice de succursale
Ottawa, Ont.

Résultats financiers et situation financière en bref

Nos résultats (note 1)

Rendement total des capitaux propres (RTCP) [P. 34](#)

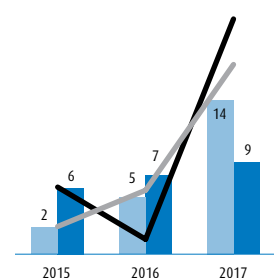
- Les actionnaires de BMO ont obtenu un rendement annuel moyen robuste de 10,9 % pour les trois derniers exercices, surpassant celui de 6,2 % affiché par l'indice composé S&P/TSX.
- Le RTCP sur un an de BMO, qui s'est chiffré à 20,2 %, et le RTCP annuel moyen sur cinq ans, qui s'est chiffré à 15,5 %, ont tous deux surpassé le rendement affiché par l'indice composé S&P/TSX. Le RTCP sur cinq ans a également surpassé la moyenne de notre groupe de référence du Canada.



Le graphique présente le RTCP annuel moyen sur trois ans.

Croissance du bénéfice par action (BPA) [P. 34](#)

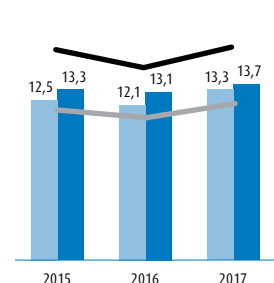
- Le BPA comptable a augmenté de 1,00 \$, ou de 14 %, pour atteindre 7,92 \$ en 2017. Le BPA ajusté s'est accru de 0,64 \$, ou de 9 %, pour s'établir à 8,16 \$, ce qui reflète principalement la hausse du bénéfice.
- Le bénéfice net comptable et ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires a augmenté respectivement de 15 % et de 10 %, d'un exercice à l'autre, tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires diluées en circulation est demeuré pour l'essentiel inchangé.



Toutes les mesures liées au BPA sont présentées après dilution.

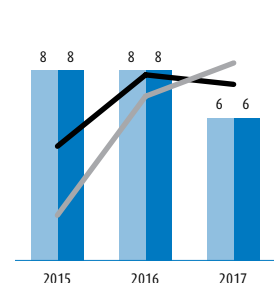
Rendement des capitaux propres (RCP) [P. 35](#)

- En 2017, le RCP comptable s'est chiffré à 13,3 % alors que le RCP ajusté s'est établi à 13,7 %, contre 12,1 % et 13,1 %, respectivement, en 2016. Le RCP a progressé en 2017, essentiellement du fait que la croissance du bénéfice a été supérieure à celle des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le bénéfice et le bénéfice ajusté attribuables aux actionnaires ordinaires ont tous deux enregistré une croissance. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté, principalement en raison de la hausse des résultats non distribués.



Croissance des revenus [P. 38](#)

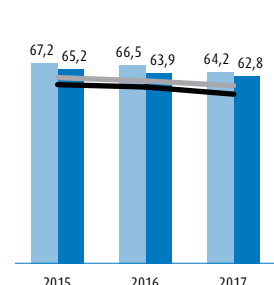
- Le montant net des revenus comptables* s'est accru de 1 178 millions de dollars, ou de 6 %, pour s'établir à 20 722 millions en 2017, et les revenus ajustés ont progressé de 1 094 millions, ou de 6 %, grâce au bon rendement de PE Canada, de la Gestion de patrimoine et de BMO Marchés des capitaux. Le total des revenus a affiché une hausse de 1 173 millions, ou de 6 %, pour atteindre 22 260 millions en 2017.



*Le graphique présente la croissance des revenus nets, calculés à l'aide du total des revenus, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

Ratio d'efficacité (ratio des charges aux revenus) [P. 43](#)

- Selon les revenus nets*, le ratio d'efficacité comptable a augmenté de 230 points de base, pour se chiffrer à 64,2 % en 2017, et le ratio d'efficacité ajusté a progressé de 110 points de base, pour s'établir à 62,8 %.



*Le graphique présente le ratio d'efficacité selon les revenus nets, calculés à l'aide du total des revenus, déduction faite des SCVPI.

Note 1 : Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

Résultats de nos groupes de référence

RTCP (%)

- Le RTCP annuel moyen sur trois ans du groupe de référence du Canada a été de 11,2 %. Le RTCP sur un an a été de 24,9 %, tandis que le RTCP annuel moyen sur cinq ans a été de 14,9 %.
- Le RTCP annuel moyen sur trois ans du groupe de référence de l'Amérique du Nord s'est établi à 13,6 %, le RTCP sur un an a été de 35,9 % et le RTCP annuel moyen sur cinq ans a été de 15,6 %, tous se situant au-dessus des moyennes correspondantes du groupe de référence du Canada.

Croissance du BPA (%)

- La croissance du BPA moyen du groupe de référence du Canada s'est chiffrée à 12 %, à l'exclusion de celle d'une banque du groupe qui a été inhabituellement élevée.
- Le BPA moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a progressé de 18 %.

RCP (%)

- Le RCP moyen du groupe de référence du Canada s'est établi à 16,6 %, soit au-dessus du RCP moyen de 15,0 % enregistré en 2016, le RCP de toutes les banques du groupe, sauf une, ayant augmenté.
- Le RCP moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a atteint 12,2 %, contre 11,1 % en 2016.

Croissance des revenus (%)

- La croissance moyenne des revenus du groupe de référence du Canada s'est établie à 7 %, ce qui est légèrement inférieur à la croissance moyenne de 8 % affichée au cours de l'exercice précédent.
- La croissance moyenne des revenus du groupe de référence de l'Amérique du Nord, qui s'est établie à 8 %, est à peine plus élevée que la croissance moyenne de 7 % inscrite en 2016, toutes les banques du groupe ayant enregistré une progression des revenus.

Ratio d'efficacité (%)

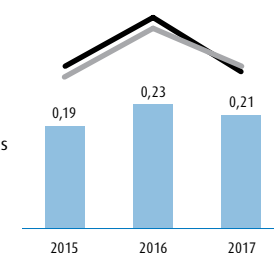
- Le ratio d'efficacité moyen du groupe de référence du Canada a été de 57,1 % en 2017, une amélioration comparativement à celui de 59,5 % dégagé en 2016.
- Le ratio d'efficacité moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a été de 60,0 %, soit une amélioration par rapport à celui de 61,6 % enregistré en 2016.

■ BMO (base comptable)
■ BMO (après ajustement)
— Moyenne du groupe de référence du Canada
— Moyenne du groupe de référence de l'Amérique du Nord

Nos résultats (note 1)

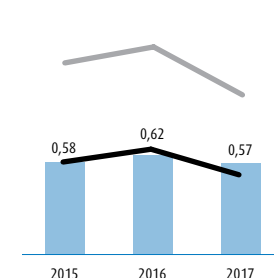
Pertes sur créances [P. 42](#)

- Les dotations à la provision pour pertes sur créances (DPPC) ont totalisé 774 millions de dollars, en baisse par rapport à 815 millions en 2016. Au cours de l'exercice, la provision générale a baissé de 76 millions avant impôts, ce qui a réduit le total des DPPC. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances s'est établie à 850 millions, soit une hausse de 35 millions.
- Le total des DPPC exprimées en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 0,21 % en 2017, ce qui représente une baisse modérée par rapport à celui de 0,23 % enregistré à l'exercice précédent. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établie à 0,23 %, ce qui est comparable à celle de l'exercice précédent.



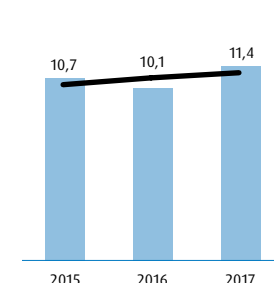
Prêts douteux [P. 90](#)

- Le solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) a diminué, passant de 2 332 millions de dollars en 2016 à 2 174 millions, et a représenté 0,57 % du solde brut des prêts et acceptations, comparativement à 0,62 % il y a un an.
- Les nouveaux prêts et acceptations douteux, principaux facteurs de la dotation à la provision pour pertes sur créances, ont totalisé 2 193 millions de dollars, soit une baisse comparativement à 2 512 millions en 2016, ce qui s'explique par une diminution des nouveaux prêts douteux dans le secteur pétrolier et gazier.



Suffisance du capital [P. 35, 69](#)

- Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de BMO reflète un bon capital.
- Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a augmenté, passant de 10,1 % enregistré à la clôture de l'exercice 2016 à 11,4 %. Cette augmentation s'explique par la hausse du capital, attribuable essentiellement à la croissance des résultats non distribués, à l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et à l'exercice d'options sur actions, ainsi qu'au léger recul des actifs pondérés en fonction des risques libellés dans la monnaie d'origine, contrés en partie par les rachats d'actions.



Cotes de crédit [P. 105](#)

- Les cotes de crédit attribuées à la dette de premier rang de BMO, telle qu'elle a été évaluée par les quatre principales agences de notation, sont indiquées ci-dessous, et dans les quatre cas, ce sont celles d'émissions de premier ordre et de grande qualité. Standard & Poor's (S&P) et Fitch ont accordé des perspectives stables à BMO. Moody's maintient des perspectives négatives pour toutes les banques d'importance systémique nationale (BISN) du Canada et quant à DBRS, elle maintient des perspectives négatives sur bon nombre de BISN du Canada, en attendant que soient divulgués d'autres renseignements sur la façon dont le gouvernement instaurera un régime de recapitalisation interne.

Cotes de crédit

- La cote de crédit médiane accordée aux membres du groupe de référence du Canada par Moody's a reculé en 2017 par rapport à celle de 2016, alors que Moody's a abaissé la cote de six banques canadiennes, y compris celle de BMO. Les cotes attribuées par les trois autres agences de notation sont demeurées inchangées.
- Les cotes de crédit médianes des membres du groupe de référence de l'Amérique du Nord sont demeurées inchangées comparativement à celles de 2016, mais, selon trois des quatre agences de notation, restent légèrement en deçà de la médiane des membres du groupe de référence du Canada.

	BMO Groupe financier			Médiane du groupe de référence du Canada*			Médiane du groupe de référence de l'Amérique du Nord*		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
DBRS	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AH	AH	AH
Fitch	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-	A+	A+	A+
Moody's	Aa3	Aa3	A1	Aa3	Aa3	A1	A1	A1	A1
S&P	A+	A+	A+	A+	A+	A+	A-	A-	A-

*Les données pour tous les exercices reflètent la composition du groupe de référence de l'exercice le plus récent.

Les moyennes du groupe de référence du Canada excluent BMO et elles sont fondées sur les résultats des cinq autres plus grandes banques du Canada : Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Nationale du Canada, Banque Royale du Canada, Banque Scotia et Groupe Banque TD. Les moyennes du groupe de référence de l'Amérique du Nord comprennent le groupe de référence du Canada ainsi que BB&T Corporation, Citizens Financial Group, Inc., Fifth Third Bancorp, KeyCorp, The PNC Financial Services Group Inc., Regions Financial Corporation, SunTrust Banks Inc. et U.S. Bancorp. La composition du groupe de référence de l'Amérique du Nord a été redéfinie en 2017. Les moyennes des périodes antérieures ont été retraitées.

Les résultats des banques canadiennes sont présentés au 31 octobre ou pour les exercices clos à cette date, et ceux des banques américaines sont présentés au 30 septembre ou pour les exercices clos à cette date.

■ BMO (base comptable)
■ BMO (après ajustement)
— Moyenne du groupe de référence du Canada
— Moyenne du groupe de référence de l'Amérique du Nord

Rapport de gestion

Le chef de la direction et le chef des finances de BMO ont signé une déclaration établissant la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers consolidés annuels et le Rapport de gestion. La déclaration, qui figure à la page 136, décrit en outre les rôles du Comité d'audit et de révision et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices clos le 31 octobre 2017 et 2016. Il doit être lu en se reportant aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2017. Le commentaire a été établi en date du 5 décembre 2017. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles sont émises par le Conseil des normes comptables internationales. Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Toute mention des principes comptables généralement reconnus (PCGR) renvoie aux IFRS.

Depuis le 1^{er} novembre 2011, les états financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont encore présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis. Pour cette raison, certains taux de croissance et taux de croissance annuels composés (TCAC) pourraient ne pas être significatifs. En date du 1^{er} novembre 2013, nous avons adopté plusieurs prises de position en comptabilité, nouvelles et modifiées, publiées par le Conseil des normes comptables internationales. Les états financiers consolidés des périodes correspondantes des exercices 2013 et 2012 ont été retraités. Certaines autres données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats. Les données des exercices antérieurs ont été reclassées pour faire état des changements de méthode et du transfert de certaines activités entre les groupes d'exploitation. Voir la page 46.

Table des matières

27	La section Ce que nous sommes présente BMO Groupe financier et explique les liens entre nos objectifs financiers et notre vision globale et les données pertinentes importantes sur notre rendement qui permettent de répondre à la question : « Pourquoi investir dans BMO? »	67	L' Analyse de la situation financière traite des actifs et des passifs, selon les principales catégories figurant au bilan. On y trouve une évaluation de la suffisance du capital et la description de l'approche que nous avons adoptée en matière d'utilisation du capital pour soutenir nos stratégies commerciales et maximiser le rendement des capitaux propres. Elle examine également les arrangements hors bilan et certains instruments financiers désignés.
28	Faits saillants financiers		
29	Mesures non conformes aux PCGR		
30	La section Stratégie globale décrit la stratégie mise en œuvre à l'échelle de l'organisation en expliquant le contexte sous-jacent.	67	Sommaire du bilan
31	La Mise en garde concernant les déclarations prospectives informe les lecteurs des limites, des risques et des incertitudes associés aux déclarations prospectives.	69	Gestion globale du capital
32	La section Évolution de la situation économique et perspectives présente des commentaires sur l'incidence de l'économie sur nos activités en 2017 et nos anticipations des perspectives des économies canadienne, américaine et internationale pour 2018.	76	Instruments financiers désignés
34	La section Mesures de la valeur passe en revue les quatre mesures clés qui évaluent ou influencent directement le rendement des capitaux propres.	77	Arrangements hors bilan
34	Rendement total des capitaux propres	78	La section Gestion globale des risques décrit notre façon d'aborder la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels nous sommes exposés.
34	Croissance du bénéfice par action	79	Risques pouvant influencer sur les résultats futurs
35	Rendement des capitaux propres	81	Aperçu de la gestion des risques
35	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	81	Cadre et risques
36	L' Analyse des résultats financiers de 2017 présente une analyse détaillée des résultats consolidés de BMO dans chacune des principales catégories de postes figurant à l'état des résultats. On y trouve aussi des explications sur l'incidence des variations des taux de change.	86	Risque de crédit et de contrepartie
45	L' Analyse des résultats de 2017 des groupes d'exploitation présente les stratégies et les grandes priorités de nos groupes d'exploitation. Elle décrit également les défis auxquels ils font face, de même que les forces et les facteurs de création de valeur qui les caractérisent. On y trouve en outre un sommaire de leurs réalisations en 2017 et des éléments sur lesquels ils mettront l'accent en 2018, de même qu'une analyse de leurs résultats financiers de l'exercice et un aperçu du contexte commercial dans lequel ils exercent leurs activités.	94	Risque de marché
45	Sommaire	99	Risque d'assurance
46	Services bancaires Particuliers et entreprises	99	Risque de liquidité et de financement
47	Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada	105	Risque opérationnel
50	Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis	107	Risque de modèle
54	BMO Gestion de patrimoine	109	Risque juridique et réglementaire
58	BMO Marchés des capitaux	111	Risque d'entreprise
61	Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations	111	Risque de stratégie
62	Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice, Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2017 et Analyse des résultats financiers de 2016 : ces analyses commentent les résultats visant des périodes pertinentes autres que l'exercice 2017.	111	Risque environnemental et social
		112	Risque de réputation
		113	La section Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne traite des estimations comptables critiques ainsi que des modifications des méthodes comptables pour 2017 et les périodes futures. Elle présente également notre évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, ainsi qu'une liste des recommandations formulées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.
		113	Estimations comptables critiques
		116	Modifications de méthodes comptables en 2017
		116	Modifications futures de méthodes comptables
		117	Transactions avec des parties liées
		118	Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires
		119	Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
		120	Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements
		122	La section Données complémentaires présente d'autres tableaux financiers utiles et des données historiques supplémentaires.

Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Nos documents d'information continue, y compris les états financiers consolidés intermédiaires et les rapports de gestion intermédiaires, ainsi que les États financiers annuels consolidés et audités, le Rapport de gestion de l'exercice, la Notice annuelle et Avis de convocation à l'Assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de la direction sollicitant des procurations, sont accessibles sur notre site Web, au www.bmo.com/relationinvestisseurs, sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov. Le chef de la direction et le chef des finances de BMO certifient la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les états financiers annuels et intermédiaires consolidés, dans les rapports de gestion et dans la Notice annuelle de BMO, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, ainsi que l'efficacité et, s'il y a lieu, les faiblesses significatives du contrôle de BMO à l'égard de l'information financière.

Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège social en Amérique du Nord. Avec un actif totalisant 710 milliards de dollars et un effectif de plus de 45 000 employés, nous sommes la huitième banque en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif. BMO offre à plus de douze millions de clients une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Nous servons huit millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société canadienne de services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Gestion mondiale d'actifs, BMO Nesbitt Burns, BMO Banque privée, BMO Assurance et BMO Ligne d'action. BMO Marchés des capitaux, notre division de services de banque d'affaires et de services bancaires aux sociétés ainsi que de produits de négociation, offre une gamme complète de produits et services financiers aux grandes entreprises clientes nord-américaines et internationales. Aux États-Unis, BMO sert plus de deux millions de particuliers, de petites entreprises et de moyennes entreprises, par l'entremise de BMO Harris Bank, établie dans le Midwest. Les activités de BMO Groupe financier sont réparties entre trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, la Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.

Nos objectifs financiers

Les objectifs financiers à moyen terme de BMO à l'égard de certaines mesures importantes de rendement sont énoncés ci-dessous. Ces objectifs établissent la fourchette des rendements que nous visons au fil du temps. Nous sommes persuadés que le meilleur moyen d'obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et d'atteindre nos objectifs financiers consiste à harmoniser nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre et à agir conformément à notre vision, à savoir *être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle*. Par rendements de haut niveau, nous entendons des rendements des capitaux propres se situant dans le quartile supérieur par rapport à ceux de nos groupes de référence du Canada et de l'Amérique du Nord.

BMO utilise un processus de planification rigoureux et se fixe des objectifs ambitieux qui tiennent compte de la conjoncture économique, de notre appétence au risque, de l'évolution des besoins de nos clients et des occasions qui se présentent dans nos divers secteurs d'activité. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons tant internes qu'externes, et mesurer les progrès réalisés par rapport aux priorités stratégiques.

À moyen terme, nous visons à atteindre, après ajustement, une augmentation du bénéfice par action (BPA ajusté) entre 7 % et 10 % par année en moyenne ainsi qu'un rendement des capitaux propres (RCP ajusté) annuel moyen de 15 % ou plus, à générer un levier d'exploitation annuel moyen net d'au moins 2 % et à maintenir des ratios de fonds propres qui vont au-delà des exigences réglementaires. Ces objectifs constituent nos repères pour la réalisation de nos priorités stratégiques. Dans la gestion de notre exploitation et de nos risques, nous reconnaissons l'importance d'équilibrer la rentabilité actuelle et la capacité d'atteindre les objectifs en une seule période, d'une part, et le besoin d'investir dans nos activités en vue d'assurer leur vigueur à long terme et leurs perspectives de croissance futures, d'autre part.

Notre taux de croissance du BPA ajusté sur un an est de 8,5 % et il est conforme à notre cible de croissance de 7 % à 10 %. À 1,9 % et à 2,1 %, notre levier d'exploitation ajusté net pour 2017 et 2016 respecte notre cible d'au moins 2 %. Notre taux de croissance du RCP ajusté sur un an est de 13,7 % et il est inférieur à notre cible d'au moins 15 %. Les exigences resserrées concernant les fonds propres ont eu une incidence défavorable sur le RCP et, par conséquent, notre objectif de 15 % pour le RCP est ambitieux et il nous faudra du temps pour l'atteindre. BMO est bien capitalisé, notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissant à 11,4 %.

Raisons d'investir dans BMO

- Activités solides et diversifiées qui continuent de générer une croissance vigoureuse des résultats et de la valeur à long terme offerte aux actionnaires.
 - Plateforme étendue en matière de services bancaires aux entreprises en Amérique du Nord où nous détenons une part de marché avantageuse.
 - Rentabilité élevée du secteur bien établi des services bancaires de base au Canada.
 - Diversification de nos activités bancaires aux États-Unis, ce qui nous place en bonne posture pour saisir les occasions de croissance.
 - Division de services de gestion de patrimoine primée qui maintient une présence active au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.
 - Avantage concurrentiel sur les marchés des capitaux au Canada et progression dans le marché américain axé sur les entreprises à moyenne capitalisation.
- Bonne assise financière et rendement de l'action attrayant.
- Accent sur l'efficacité grâce à l'innovation technologique, à la simplification, à l'amélioration des processus et à l'utilisation accrue de la numérisation dans tous les circuits de distribution.
- Modèle d'exploitation centré sur le client, qui repose sur un programme rigoureux d'évaluation de la fidélité de la clientèle.
- Respect des normes les plus rigoureuses en matière de gouvernance d'entreprise, y compris les principes de durabilité qui garantissent que nous prenons en compte les répercussions sociales, économiques et environnementales tout en visant à atteindre une croissance durable.

Au 31 octobre 2017 ou pour les périodes closes à cette date	1 an	5 ans*	10 ans*
Rendement total des capitaux propres annuel moyen	20,2	15,5	9,7
Croissance du BPA, taux annuel moyen	14,5	5,5	8,3
Croissance du BPA ajusté, taux annuel moyen	8,5	6,5	4,7
RCP, taux annuel moyen	13,3	13,3	13,5
RCP ajusté, taux annuel moyen	13,7	13,9	14,5
Croissance des dividendes annuels déclarés par action, taux composé	4,7	4,8	2,8
Rendement de l'action**	3,6	3,9	4,6
Ratio cours-bénéfice**	12,5	12,2	12,3
Ratio cours-valeur comptable**	1,60	1,55	1,54
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,4	s. o.	s. o.

* Les taux de croissance de 5 et 10 ans reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2007, et les IFRS en 2012 et en 2017, respectivement.

** La mesure sur 1 an est calculée au 31 octobre 2017. Les mesures sur 5 et 10 ans correspondent à la moyenne des valeurs à la clôture de l'exercice.

s. o. - sans objet

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

La section ci-dessus intitulée Nos objectifs financiers et les sections ci-après intitulées Stratégie globale et Évolution de la situation économique et perspectives contiennent des déclarations prospectives. De par leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives, figurant à la page 31 du présent Rapport de gestion, traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

Faits saillants financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017	2016	2015
Sommaire de l'état des résultats			
Revenus nets d'intérêts	10 007	9 872	8 763
Revenus autres que d'intérêts	12 253	11 215	10 626
Revenus	22 260	21 087	19 389
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	1 538	1 543	1 254
Revenus, déduction faite des SCVPI	20 722	19 544	18 135
Dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances	850	815	612
Dotations à la provision générale pour (recouvrement de) pertes sur créances	(76)	-	-
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	774	815	612
Charges autres que d'intérêts	13 302	12 997	12 182
Charge d'impôts sur le résultat	1 296	1 101	936
Bénéfice net	5 350	4 631	4 405
Attribuable aux actionnaires de la Banque	5 348	4 622	4 370
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2	9	35
Bénéfice net	5 350	4 631	4 405
Bénéfice net ajusté	5 508	5 020	4 681
Données relatives aux actions ordinaires (en dollars, sauf indication contraire)			
Bénéfice par action	7,92	6,92	6,57
Bénéfice par action ajusté	8,16	7,52	7,00
Croissance du bénéfice par action (%)	14,5	5,3	2,5
Croissance du bénéfice par action ajusté (%)	8,5	7,4	6,2
Dividendes déclarés par action	3,56	3,40	3,24
Valeur comptable d'une action	61,92	59,56	56,31
Cours de clôture de l'action	98,83	85,36	76,04
Valeur marchande globale des actions ordinaires (en milliards de dollars)	64,0	55,1	48,9
Rendement de l'action (%)	3,6	4,0	4,3
Mesures et ratios financiers (%)			
Rendement des capitaux propres	13,3	12,1	12,5
Rendement des capitaux propres ajustés	13,7	13,1	13,3
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	16,3	15,3	15,8
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	16,5	16,1	16,4
Croissance du bénéfice net	15,5	5,1	1,7
Croissance du bénéfice net ajusté	9,7	7,2	5,1
Croissance des revenus	5,6	8,8	6,4
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI	6,0	7,8	8,5
Croissance des charges autres que d'intérêts	2,3	6,7	11,5
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées	3,7	6,1	9,8
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI	64,2	66,5	67,2
Ratio d'efficacité ajusté	58,4	59,2	60,9
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI	62,8	63,9	65,2
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI	3,7	1,1	(3,0)
Levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI	1,9	2,1	(1,3)
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen	1,55	1,59	1,51
Taux d'impôt effectif	19,5	19,2	17,5
Taux d'impôt effectif ajusté	19,8	19,9	18,0
Rendement de l'actif moyen	0,7	0,7	0,7
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé)	0,21	0,23	0,19
Ratio de la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé)	0,23	0,23	0,19
Bilan (en millions de dollars, sauf indication contraire)			
Actifs	709 580	687 935	641 881
Solde net des prêts et acceptations	378 218	371 751	334 024
Dépôts	483 488	473 372	438 169
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	40 114	38 464	36 182
Ratio de la trésorerie et des valeurs mobilières au total des actifs (%)	28,5	27,1	27,8
Ratios des fonds propres (%)			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,4	10,1	10,7
Ratio des fonds propres de catégorie 1	13,0	11,6	12,3
Ratio du total des fonds propres	15,1	13,6	14,4
Ratio de levier	4,4	4,2	4,2
Cours de change (\$)			
Dollar CA/dollar US	1,2895	1,3411	1,3075
Dollar CA/dollar US - moyenne	1,3071	1,3251	1,2550

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

Mesures non conformes aux PCGR

Les résultats et mesures figurant dans le présent Rapport de gestion sont présentés conformément aux PCGR. Ils le sont également après ajustement de manière à exclure l'incidence de certains éléments, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous. Les résultats et mesures qui ne tiennent pas compte de l'incidence des variations du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur les activités que nous menons aux États-Unis sont des mesures non conformes aux PCGR (il y a lieu de se reporter à la section Change, à la page 36, pour l'analyse des répercussions des variations des cours de change sur nos résultats). La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments précis sur les résultats des périodes indiquées et de mieux évaluer les résultats compte non tenu de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas les résultats continus. C'est pourquoi ce mode de présentation peut aider les lecteurs à analyser les tendances et à faire des comparaisons avec nos concurrents. À moins d'indication contraire, l'analyse de la direction des variations des résultats comptables du présent rapport de gestion s'applique également aux variations des résultats ajustés correspondants. Les résultats et mesures ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont donc pas de sens normalisé aux termes de ceux-ci. De plus, ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017	2016	2015
Résultats comptables			
Revenus	22 260	21 087	19 389
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(1 538)	(1 543)	(1 254)
Revenus, déduction faite des SCVPI	20 722	19 544	18 135
Dotations à la provision pour pertes sur créances	(774)	(815)	(612)
Charges autres que d'intérêts	(13 302)	(12 997)	(12 182)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	6 646	5 732	5 341
Charge d'impôts sur le résultat	(1 296)	(1 101)	(936)
Bénéfice net	5 350	4 631	4 405
BPA dilué (\$)	7,92	6,92	6,57
Éléments d'ajustement (avant impôts) 1)			
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	(87)	(104)	(53)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	(149)	(160)	(163)
Ajustement comptable cumulatif 4)	-	(85)	-
Coûts de restructuration 5)	(59)	(188)	(149)
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances 6)	76	-	-
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice comptable avant impôts	(219)	(537)	(365)
Éléments d'ajustement (après impôts) 1)			
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	(55)	(71)	(43)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	(116)	(124)	(127)
Ajustement comptable cumulatif 4)	-	(62)	-
Coûts de restructuration 5)	(41)	(132)	(106)
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances 6)	54	-	-
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice net comptable après impôts	(158)	(389)	(276)
Incidence sur le BPA dilué (\$)	(0,24)	(0,60)	(0,43)
Résultats ajustés			
Revenus	22 260	21 171	19 391
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(1 538)	(1 543)	(1 254)
Revenus, déduction faite des SCVPI	20 722	19 628	18 137
Dotations à la provision pour pertes sur créances	(850)	(815)	(612)
Charges autres que d'intérêts	(13 007)	(12 544)	(11 819)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	6 865	6 269	5 706
Charge d'impôts sur le résultat	(1 357)	(1 249)	(1 025)
Bénéfice net	5 508	5 020	4 681
BPA dilué (\$)	8,16	7,52	7,00

Les résultats et les mesures ajustés du présent tableau constituent des montants ou des mesures non conformes aux PCGR.

- 1) Les éléments d'ajustement sont imputés aux Services d'entreprise, sauf dans le cas de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions qui, lui, est ventilé aux groupes d'exploitation et dans le cas des coûts d'intégration des acquisitions liés à F&C Asset Management plc (F&C), qui sont imputés à la Gestion de patrimoine.
- 2) Les coûts d'intégration des acquisitions liés à F&C ont été imputés à la Gestion de patrimoine. Les coûts d'intégration des acquisitions liés à Financement de matériel de transport ont été imputés aux Services d'entreprise, puisque l'acquisition touche à la fois PE Canada et PE États-Unis. Ils sont en majeure partie pris en compte dans les charges autres que d'intérêts.
- 3) Ces charges ont été incluses aux charges autres que d'intérêts des groupes d'exploitation. Les montants avant et après impôts imputés à chacun des groupes d'exploitation sont présentés aux pages 46, 48, 52, 56 et 59.
- 4) L'ajustement comptable cumulatif qui a été constaté sous le poste autres des revenus autres que d'intérêts était lié à la conversion des monnaies étrangères, ce qui a influé surtout sur les résultats des périodes antérieures.
- 5) Charges de restructuration en 2017 et en 2016, alors que nous continuons d'accélérer le déploiement de la technologie afin de rehausser l'expérience client et de veiller à réaliser des efficacités opérationnelles. Pour 2015, la charge de restructuration a résulté surtout de mesures de restructuration visant à générer des efficacités opérationnelles. Les coûts de restructuration ont été pris en compte dans les charges autres que d'intérêts.
- 6) Les ajustements de la provision générale pour pertes sur créances sont constatés dans la provision pour pertes sur créances des Services d'entreprise.

Stratégie globale

Notre vision

Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

Notre stratégie dans son contexte

Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de niveau supérieur tout en assurant l'équilibre avec nos engagements à l'égard de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons. Notre vision et la promesse de notre marque sont une source d'inspiration pour ce que nous faisons chaque jour.

Notre stratégie s'appuie sur une base solide sur le plan des actifs et des capacités, laquelle nous place en bonne posture pour poursuivre notre croissance. Forts de notre expérience qui témoigne de notre capacité à anticiper les changements et à s'y adapter depuis 200 ans, nous exerçons nos activités dans un monde de plus en plus complexe qui se caractérise par un rendement macroéconomique inégal, l'évolution des besoins des clients, les progrès rapides de la technologie, l'intensité de la concurrence et un cadre réglementaire en mouvement. Devant ces changements, notre engagement envers nos clients demeure notre priorité absolue.

Nos priorités stratégiques

1. Se démarquer en matière de **fidélisation de la clientèle** en concrétisant notre promesse de marque.
2. Augmenter la **productivité** pour renforcer la performance et la valeur pour les actionnaires.
3. Accélérer le déploiement de **technologies numériques** pour transformer nos activités.
4. Mettre pleinement à profit notre **plateforme consolidée en Amérique du Nord** et poursuivre une expansion stratégique dans certains marchés mondiaux dans une perspective de croissance.
5. S'assurer que nos forces en **gestion des risques** sous-tendent tout ce que nous faisons pour nos clients.

Nos principes de durabilité

1. Changement social

Aider les gens à s'adapter et à réussir à mesure que la société progresse – en personnalisant nos produits et services pour qu'ils correspondent à l'évolution de leurs attentes et en encourageant la diversité et l'inclusion dans notre milieu de travail et dans les collectivités où nous exerçons nos activités.

2. Résilience financière

Répondre aux besoins des clients et les aider à atteindre leurs objectifs concernant leur avenir financier, tout en maintenant le risque à un niveau approprié. Et donner aux membres de collectivités mal desservies un accès à des conseils et à un soutien qui les aideront et leur permettront d'améliorer leur situation.

3. Renforcement des collectivités

Favoriser le bien-être social et économique des collectivités où nous vivons et travaillons en finançant de nouvelles entreprises, en facilitant les investissements publics, en payant notre juste part d'impôts et en offrant du soutien, en collaboration avec nos employés, sous forme de dons aux organismes de charité, de commandites et d'activités bénévoles.

4. Impact environnemental

Réduire notre empreinte écologique en tenant compte des répercussions de nos activités, tout en collaborant avec des parties prenantes qui partagent notre engagement en matière de durabilité.

Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme nous le mentionnons dans la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives qui suit, toutes les déclarations et informations prospectives comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations prospectives. La section Gestion globale des risques, qui commence à la page 78, décrit un bon nombre de ces risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, d'assurance, de liquidité et de financement, de modèle opérationnel, d'entreprise, de stratégie, de réputation ainsi que les risques juridique et réglementaire, environnemental et social. Si notre cadre de gestion des risques devait se révéler inefficace, notre situation financière pourrait s'en trouver sensiblement affaiblie.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives peuvent comprendre notamment des observations concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2018 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions, et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne, américaine et mondiale.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, les marchés financiers ou du crédit faibles, volatils ou illiquides, les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change, les changements de politique monétaire, budgétaire ou économique, la législation et les interprétations fiscales, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les changements de législation ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de fonds propres, de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que l'incidence de tels changements sur les coûts de financement, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, notre capacité à mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, ce qui englobe l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation, les estimations comptables critiques et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et infrastructurels, les modifications de nos cotes de crédit, la situation politique, notamment les changements liés aux questions économiques ou commerciales ou influant sur celles-ci, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions possibles de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les répercussions des épidémies de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, les catastrophes naturelles et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les services de transport et de communication et les systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, les changements technologiques, la sécurité de l'information et la cybersécurité, et notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques découlant des facteurs susmentionnés.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. Pour plus d'informations, il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs, à la page 79, ainsi qu'aux rubriques sur le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de modèle, le risque juridique et réglementaire, le risque d'entreprise, le risque de stratégie, le risque environnemental et social, et le risque de réputation, qui commencent à la page 86 et qui présentent l'incidence que certains de ces facteurs et risques clés pourraient avoir sur les résultats futurs de la Banque de Montréal. Les investisseurs et toute autre personne doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs et de ces risques, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. La Banque de Montréal ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par elle-même ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider nos actionnaires à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine, ainsi qu'à la conjoncture de marché globale et à leur effet combiné sur nos activités sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos divers secteurs d'activité. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par les administrations publiques, les liens passés entre les variables économiques et financières ainsi que les risques qu'ils posent pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale. Se reporter à la section Évolution de la situation économique et perspectives du présent document.

Évolution de la situation économique et perspectives

Évolution de la situation économique en 2017 et perspectives pour 2018

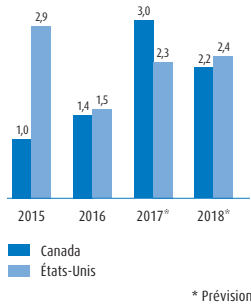
L'économie canadienne s'est fortement redressée en 2017, après deux années difficiles en raison de la baisse des prix de l'énergie. Ce rebond a eu une incidence sur l'ensemble des secteurs d'activité et des régions. La croissance annuelle de l'emploi la plus rapide en près de dix ans et la hausse de l'allocation canadienne pour enfants ont eu pour effet de relever les niveaux de revenu disponible, soutenant de ce fait les dépenses de consommation et propulsant les ventes de véhicules neufs à un niveau record. Bien qu'on ait constaté un fléchissement de l'activité sur le marché de l'habitation du Grand Toronto en raison des mesures prises par le gouvernement ontarien à l'égard de ce secteur, ce marché s'est raffermi dans de nombreuses régions cette année, grâce à la progression enregistrée à Vancouver, après les reculs subis précédemment. Les investissements des entreprises dans les régions productrices d'énergie ont augmenté en raison du relèvement des prix du pétrole. Les exportations canadiennes ont également repris de la vigueur en raison du redressement de l'économie mondiale, notamment dans la zone euro et au Japon. La Banque du Canada a haussé son taux directeur à deux reprises en 2017, ce qui a entraîné une forte appréciation du dollar canadien. On s'attend à ce que la progression du PIB réel s'établisse à 3,0 % pour 2017, soit plus du double du taux enregistré l'année précédente, et qu'elle dépasse celui de tous les autres pays du G7. En 2018, la croissance du PIB devrait retrouver un rythme plus modéré de 2,2 %, en raison de la hausse des taux d'intérêt et de l'appréciation du dollar canadien. Il est à prévoir que la croissance des dépenses de consommation ralentira sous l'effet des hausses de taux d'intérêt prévues, d'un certain ralentissement de la croissance de l'emploi et du niveau d'endettement élevé des ménages, ce qui entraînera un fléchissement de la croissance des emprunts des ménages qui s'établira à environ 3,0 % en 2018, alors qu'elle était estimée à 3,6 % en 2017. Bien qu'on s'attende à ce que les marchés immobiliers dans la plupart des régions continuent de profiter de l'accessibilité favorable et de la solide croissance démographique, la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation devrait ralentir et s'établir sous le seuil des 5,0 %, en raison de la hausse des taux d'intérêt et du resserrement de la réglementation en matière de souscription des prêts hypothécaires. Une amélioration du niveau de confiance des entreprises devrait maintenir la croissance des prêts aux entreprises au-dessus de 6,0 % en 2018. On s'attend à ce que la croissance économique ramène le taux de chômage à 5,7 % d'ici la fin de 2018. La Banque du Canada devrait hausser son taux directeur, qui est actuellement de 1,0 %, et le faire passer à 1,75 % avant la fin de 2018. Le dollar canadien devrait s'affaiblir quelque peu et se négocier autour de 0,76 \$ US en 2018. L'économie canadienne risque d'être confrontée à de nouvelles mesures protectionnistes de la part du gouvernement américain si l'Accord de libre-échange nord-américain n'est pas renégocié. La conjoncture économique pourrait également être touchée par d'autres risques potentiels tels que des turbulences sur les marchés mondiaux causées par le climat de tension entre les États-Unis et la Corée du Nord, et l'issue incertaine des pourparlers entre le Royaume-Uni et l'Union européenne sur le Brexit.

En 2017, l'économie américaine s'est améliorée, sous l'effet d'une augmentation des investissements des entreprises à la perspective de la déréglementation et de l'adoption de politiques budgétaires plus expansionnistes. Malgré cette hausse des investissements, la croissance des prêts aux entreprises a ralenti, sans doute en raison de l'incertitude entourant les politiques commerciales et fiscales. Les dépenses de consommation sont demeurées solides, tandis que l'activité sur le marché de l'habitation est restée stable. Les exportations ont été stimulées par l'augmentation de la demande mondiale et une certaine faiblesse du dollar américain. Sous l'effet de la croissance de l'emploi, le taux de chômage a chuté à 4,1 % en octobre, son plus bas niveau en 16 ans. La progression des revenus et de la richesse à un niveau record, de même que le regain de confiance des consommateurs, ont soutenu les dépenses des ménages. On s'attend à ce que la croissance du PIB réel, qui devrait passer de 1,5 % en 2016 à 2,3 % en 2017, s'améliore modérément et s'établisse à 2,4 % en 2018, sous l'effet des réductions d'impôt proposées. La vigueur des dépenses des ménages devrait maintenir la croissance des prêts aux particuliers au-dessus de la barre des 5,0 % en 2018. Le marché de l'habitation devrait se raffermir davantage en raison de l'augmentation du nombre de nouveaux ménages et de l'accessibilité continue, et contribuer à la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation, laquelle devrait atteindre plus de 6,0 % l'année prochaine. Sous l'effet de l'augmentation des dépenses d'entreprise liées à l'achat de nouveau matériel, la croissance des prêts aux entreprises devrait s'établir au-dessus de la barre des 5,0 %. Les taux d'intérêt continueront sans doute de progresser à un rythme modéré, car on s'attend à ce que la Réserve fédérale hausse son principal taux directeur – le taux actuel, qui est légèrement au-dessus de 1,0 %, passerait à un peu plus de 2,0 % avant la fin de 2018. Le dollar américain pondéré en fonction des échanges devrait rester ferme en raison des taux d'intérêt à la hausse. Le taux de chômage devrait diminuer et s'établir à moins de 4,0 % en 2018. Cependant, les perspectives économiques américaines pourraient être touchées par des retards possibles dans l'entrée en vigueur des baisses proposées à l'égard des taux d'imposition du revenu des sociétés et du revenu des particuliers, les politiques commerciales protectionnistes et l'escalade des tensions géopolitiques.

L'économie de la région du Midwest, qui comprend les six États contigus où BMO est présent, devrait progresser à un taux de 1,5 % en 2017 et de 1,8 % en 2018, comparativement à 1,2 % en 2016, compte tenu de la vigueur des investissements des entreprises et de la robustesse des exportations. Cependant, l'économie de la région devrait accuser un certain retard par rapport à l'économie nationale en raison de la diminution de la production automobile et de la compression des dépenses publiques en Illinois, conséquence des contraintes budgétaires.

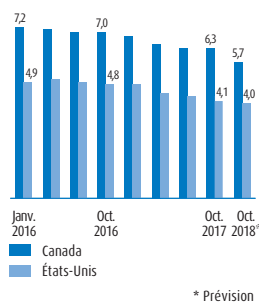
La section Évolution de la situation économique et perspectives renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Croissance du produit intérieur brut réel (%)



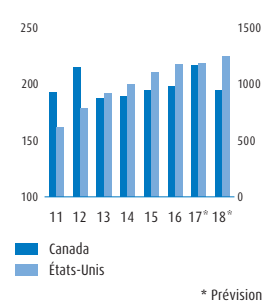
Les économies canadienne et américaine devraient enregistrer une croissance modérée en 2018.

Taux de chômage au Canada et aux États-Unis (%)



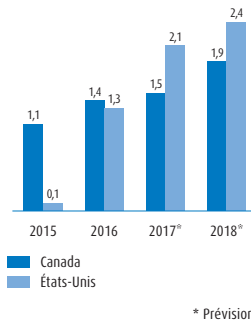
Les taux de chômage au Canada et aux États-Unis devraient fléchir légèrement.

Mises en chantier (en milliers)



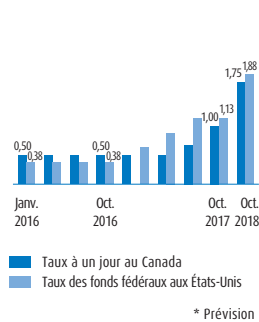
Le marché de l'habitation devrait ralentir au Canada, mais se raffermir aux États-Unis.

Inflation de l'indice des prix à la consommation (%)



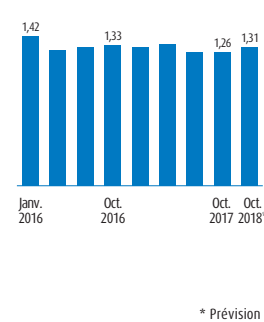
L'inflation devrait augmenter légèrement, mais demeurer faible.

Taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis (%)



Les banques centrales devraient continuer à relever leur taux directeur en 2018.

Taux de change du dollar canadien en dollar américain



Après avoir enregistré une forte remontée en 2017, le dollar canadien devrait s'affaiblir quelque peu en 2018.

Les données constituent des moyennes mensuelles, trimestrielles ou annuelles, selon le cas. Les références aux années ont trait aux années civiles.

Mesures de la valeur

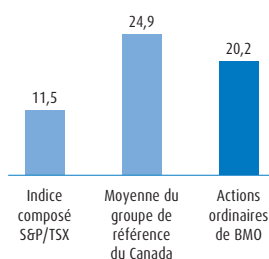
Rendement total des capitaux propres

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires et permet de confirmer que nos priorités stratégiques se traduisent par une création de valeur pour les actionnaires. Notre RTCP sur un an et notre RTCP annuel moyen sur trois ans, respectivement à 20,2 % et à 10,9 %, ont été solides, ces deux ratios étant supérieurs à ceux des marchés canadiens en général. À 15,5 %, notre RTCP annuel moyen sur cinq ans a surpassé le rendement moyen enregistré par le groupe de référence de banques du Canada et celui affiché par les marchés canadiens en général.

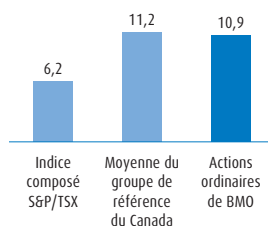
Le tableau ci-dessous présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de l'action de BMO durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de BMO effectué au début de l'exercice 2013 aurait valu 2 058 \$ au 31 octobre 2017, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 105,8 %.

Le 5 décembre 2017, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 0,93 \$ par action ordinaire, soit une hausse de 0,03 \$ par action, ou de 3 %, comparativement à celui du trimestre précédent et de 0,05 \$ par action, ou de 6 %, comparativement à celui d'il y a un an. Le dividende doit être versé le 27 février 2018 aux actionnaires inscrits le 1^{er} février 2018. Au cours des deux derniers exercices, nous avons augmenté quatre fois le dividende trimestriel déclaré par action ordinaire qui était de 0,82 \$ pour le premier trimestre de 2016. Les dividendes versés au cours de la dernière période de cinq ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé de 4,7 %.

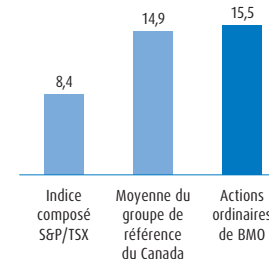
Rendement total des capitaux propres sur un an* (%)



Rendement total des capitaux propres annuel moyen sur trois ans* (%)



Rendement total des capitaux propres annuel moyen sur cinq ans* (%)



* Tous les rendements représentent des rendements totaux.

Le **rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen** correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période déterminée. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans de nouvelles actions ordinaires de BMO.

Rendement total des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2017	2016	2015	2014	2013	TCAC trois ans 1)	TCAC cinq ans 1)
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	98,83	85,36	76,04	81,73	72,62	6,5	10,9
Dividende versé (en dollars, par action)	3,52	3,36	3,20	3,04	2,92	5,0	4,7
Rendement de l'action (%)	3,6	4,0	4,3	3,8	4,0	n. s.	n. s.
Augmentation (diminution) du cours de l'action (%)	15,8	12,3	(7,0)	12,5	23,0	n. s.	n. s.
Rendement total annuel des capitaux propres (%) 2)	20,2	17,0	(3,0)	17,1	28,8	10,9	15,5

1) Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.

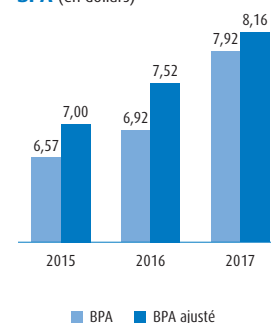
2) Le rendement total annuel des capitaux propres suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.
n. s. - non significatif

Croissance du bénéfice par action

La variation annuelle, exprimée en pourcentage, du bénéfice par action (BPA) et celle du BPA ajusté sont les mesures clés que nous utilisons pour analyser la croissance du bénéfice. Par BPA, on entend le bénéfice dilué par action, sauf indication contraire.

Le BPA s'est établi à 7,92 \$, une hausse de 1,00 \$, ou de 14 %, par rapport à 6,92 \$ en 2016. Le BPA ajusté s'est établi à 8,16 \$, une hausse de 0,64 \$, ou de 9 %, par rapport à 7,52 \$ en 2016; ces résultats sont conformes à notre objectif qui consiste à accroître notre BPA ajusté annuel moyen de 7 % à 10 %. La croissance du BPA reflète essentiellement une hausse du bénéfice. Le bénéfice net comptable attribuable aux actionnaires ordinaires affiche une augmentation sur un an de 15 %, tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilutifs, est demeuré relativement inchangé.

BPA (en dollars)



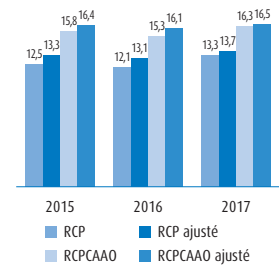
Nous calculons le **bénéfice par action (BPA)** en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 191, contient plus de détails sur le BPA. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

Rendement des capitaux propres

En 2017, le rendement des capitaux propres (RCP) s'est établi à 13,3 % et le RCP ajusté, à 13,7 %, comparativement à 12,1 % et à 13,1 %, respectivement, en 2016. Le RCP a augmenté en 2017, essentiellement du fait que la croissance du bénéfice a été supérieure à celle des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Il s'est produit une hausse de 692 millions de dollars, ou de 15 %, du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et une hausse de 461 millions, ou de 10 %, du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires en 2017. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 2,0 milliards de dollars, soit de 5 % par rapport à 2016, principalement en raison de la hausse des résultats non distribués, en partie contrebalancée par une hausse des pertes latentes sur les couvertures de flux de trésorerie et par l'incidence de la dépréciation du dollar américain sur nos investissements dans des établissements à l'étranger. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) comptable s'est établi à 16,3 %, comparativement à 15,3 % en 2016, et le RCPCAAO ajusté s'est chiffré à 16,5 %, comparativement à 16,1 % en 2016. La valeur comptable de l'action s'est accrue de 4 % par rapport à l'exercice précédent et se chiffrait à 61,92 \$, ce qui reflète l'augmentation des capitaux propres.

RCP (%)



Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)** équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.

Le **rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO)** est calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le RCPCAAO ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires est largement utilisé dans le secteur bancaire en Amérique du Nord et il est significatif parce qu'il mesure uniformément la performance des unités, qu'elles aient été acquises ou mises sur pied à l'interne.

Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres corporels ajusté

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2017	2016	2015
Bénéfice net comptable	5 350	4 631	4 405
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(2)	(9)	(35)
Dividendes sur actions privilégiées	(184)	(150)	(117)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (A)	5 164	4 472	4 253
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions après impôts	116	124	127
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, déduction faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (B)	5 280	4 596	4 380
Incidence des autres éléments d'ajustement après impôts	42	265	149
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (C)	5 322	4 861	4 529
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires (D)	38 962	36 997	34 135
Rendement des capitaux propres (%) (= A/D)	13,3	12,1	12,5
Rendement des capitaux propres ajusté (%) (= C/D)	13,7	13,1	13,3
Capitaux propres moyens corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (E)	32 303	30 101	27 666
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= B/E)	16,3	15,3	15,8
Rendement ajusté des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= C/E)	16,5	16,1	16,4

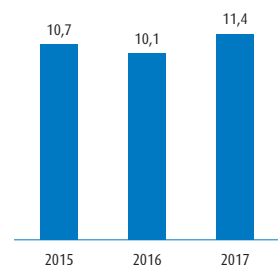
Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires démontre que BMO est bien capitalisé compte tenu du risque dans notre secteur d'activité. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 11,4 % au 31 octobre 2017, alors qu'il était de 10,1 % au 31 octobre 2016. La hausse de ce ratio enregistrée par rapport à la fin de l'exercice 2016 est attribuable à une augmentation des fonds propres résultant principalement d'une croissance des résultats non distribués et des actions ordinaires émises aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires ainsi que de l'exercice d'options sur actions et d'une légère diminution des actifs pondérés en fonction des risques libellés dans la monnaie d'origine, ces avantages étant annulés en partie par le rachat d'actions.

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et certains autres éléments, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)



Analyse des résultats financiers de 2017

La présente section traite des résultats financiers de notre organisation pour l'exercice 2017 et met l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans nos états financiers consolidés, qui débutent à la page 139. Une analyse des stratégies et des résultats de nos groupes d'exploitation suit l'analyse globale. Nous présentons aussi un résumé de nos résultats financiers de 2016 à la page 65.

Change

L'équivalent en dollars canadiens des résultats de BMO aux États-Unis libellés en dollars américains a fléchi en regard de celui de 2016, en raison de la dépréciation du billet vert. Le tableau ci-dessous fait état des cours de change moyens pertinents entre les dollars canadien et américain et de l'incidence de la variation des cours de change sur les résultats de l'entité aux États-Unis. Dans le présent document, toute mention de l'incidence du dollar américain ne rend pas compte des montants libellés dans cette monnaie et constatés par des unités de BMO qui ne mènent pas d'activités aux États-Unis.

Les fluctuations des cours de change influenceront sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et l'incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances sont comptabilisés. Si les résultats futurs demeurent semblables à ceux de 2017, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain, exprimé par la quantité de dollars canadiens nécessaires pour acheter un dollar américain, augmenterait (diminuerait) l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net avant impôts sur le résultat de nos activités aux États-Unis d'un montant de 11 millions de dollars pour l'exercice en l'absence d'opérations de couverture.

D'un point de vue économique, nos flux de revenus en dollars américains n'étaient pas couverts contre les fluctuations des cours de change durant l'exercice considéré. En 2016 et en 2015, nous avons couvert, d'un point de vue économique, une partie du bénéfice net libellé en dollars américains de BMO Marchés des capitaux. Nous déterminons régulièrement s'il nous faut ou non conclure des opérations de couverture afin d'atténuer l'incidence des fluctuations des cours de change sur le bénéfice net.

Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital, à la page 69, pour obtenir une analyse de l'incidence que peuvent avoir les fluctuations des cours de change sur notre capital.

Les fluctuations des cours de change auront aussi des répercussions sur le cumul des autres éléments du résultat global, du fait essentiellement de la conversion de notre investissement dans des établissements à l'étranger. Chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain, exprimé en termes de la quantité de dollars canadiens nécessaires pour acheter un dollar américain, devrait entraîner une augmentation (diminution) de 156 millions de dollars de la conversion de la partie non couverte de notre investissement dans des établissements à l'étranger.

Effets des variations des cours de change sur les résultats comptables et sur les résultats ajustés de BMO

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017 c. 2016	2016 c. 2015
Cours de change entre les dollars canadien et américain (moyenne)		
2017	1,3071	
2016	1,3251	1,3251
2015		1,2550
Effets sur les résultats comptables		
(Diminution) augmentation des revenus nets d'intérêts	(49)	204
(Diminution) augmentation des revenus autres que d'intérêts	(30)	149
(Diminution) augmentation des revenus	(79)	353
Augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances	(3)	(11)
Diminution (augmentation) des charges	63	(267)
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat	6	(18)
(Diminution) augmentation du bénéfice net comptable avant l'incidence des couvertures	(13)	57
Pertes de couverture de l'exercice considéré, après impôts	-	-
(Diminution) augmentation du bénéfice net comptable	(13)	57
Effets sur les résultats ajustés		
(Diminution) augmentation des revenus nets d'intérêts	(49)	204
(Diminution) augmentation des revenus autres que d'intérêts	(30)	149
(Diminution) augmentation des revenus	(79)	353
Augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances	(1)	(12)
Diminution (augmentation) des charges	59	(257)
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat	7	(20)
(Diminution) augmentation du bénéfice net ajusté avant l'incidence des couvertures	(14)	64
Pertes de couverture de l'exercice considéré, après impôts	-	-
(Diminution) augmentation du bénéfice net ajusté	(14)	64

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Mise en garde

La section Change renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Bénéfice net

En 2017, le bénéfice net s'est chiffré à 5 350 millions de dollars, en hausse de 719 millions, ou de 16 %, comparativement à celui de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte d'une diminution de la provision générale de l'exercice à l'étude ni d'un ajustement comptable cumulatif négatif effectué au cours de l'exercice précédent, pas plus que des coûts de restructuration, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions des deux exercices. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 5 508 millions, ce qui représente une augmentation de 488 millions, ou de 10 %.

La croissance du bénéfice net comptable et du bénéfice net ajusté reflète le bon rendement dégagé par PE Canada, la Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux. Les résultats des Services d'entreprise ont aussi progressé et les résultats de PE États-Unis ont été relativement stables comparativement à l'exercice précédent.

En 2017, l'incidence des éléments suivants sur le bénéfice net et sur la croissance du bénéfice net se sont en grande partie contrebalancés : un profit net de 133 millions de dollars, attribuable à un profit après impôts de 168 millions réalisé sur la vente de Corporations Solutions Moneris (Moneris US) et à une perte après impôts de 35 millions subie à la vente d'une partie du portefeuille de prêts automobiles indirects aux États-Unis; une perte imputable aux sinistres estimés élevés de 112 millions provenant en grande partie de nos activités de réassurance en raison des répercussions des ouragans Irma, Maria et Harvey; la réduction de valeur à l'égard d'un placement en titres de participation, déduction faite du profit à la vente subséquente, de l'exercice précédent.

Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est élevé à 2 512 millions de dollars, soit une progression de 310 millions, ou de 14 %, et le bénéfice net ajusté de 2 515 millions, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, a inscrit une hausse de 311 millions, ou de 14 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net s'est accru du fait des soldes plus élevés pour la plupart des produits, du profit de 168 millions après impôts réalisé à la vente de Moneris US au premier trimestre de 2017, de la hausse des revenus autres que d'intérêts et de la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancés par l'augmentation des charges.

Le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est élevé à 1 066 millions de dollars, soit un recul de 19 millions, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 112 millions, un fléchissement de 23 millions en regard de l'exercice précédent en raison de la dépréciation du dollar américain. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. En dollars américains, le bénéfice net comptable s'est chiffré à 817 millions et le bénéfice net ajusté, à 853 millions. Ils sont demeurés relativement stables comparativement à l'exercice précédent, en raison des revenus générés par les dépôts plus élevés et de la croissance des volumes de prêts, annulés par la compression des marges sur les prêts, par les charges plus importantes, par la perte de 27 millions après impôts sur la vente de prêts et par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net comptable de la Gestion de patrimoine s'est établi à 953 millions de dollars, soit une hausse de 192 millions, ou de 25 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions, s'est chiffré à 1 018 millions, ce qui représente une augmentation de 156 millions, ou de 18 %. Le bénéfice net comptable des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est élevé à 717 millions de dollars, une progression de 178 millions, ou de 33 %, eu égard à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté des activités traditionnelles de gestion de patrimoine a été de 782 millions, soit une hausse de 142 millions, ou de 22 %, du fait essentiellement de l'augmentation des revenus liés à une hausse des actifs sous gestion attribuable à la meilleure tenue des marchés boursiers et à l'accumulation des actifs nets des nouveaux clients, de la croissance respective des soldes des dépôts et des prêts de 11 % et de 10 %, et des résultats fructueux des initiatives visant à rehausser la productivité. L'exercice précédent comprenait une réduction de valeur d'un placement en titres de participation, déduction faite d'un profit à la vente réalisé lors de la vente subséquente. Le bénéfice net ajusté provenant de l'assurance s'est élevé à 236 millions, ce qui représente une hausse de 14 millions, ou de 6 %, puisque les avantages tirés des variations favorables du marché de l'exercice à l'étude comparativement à l'incidence défavorable de l'exercice précédent et la croissance des activités ont été en grande partie annulés par les sinistres élevés de 112 millions provenant de nos activités de réassurance.

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux s'est accru de 62 millions de dollars, ou de 5 %, comparativement à celui de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 315 millions. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, a quant à lui progressé de 63 millions, ou de 5 %, pour s'établir à 1 317 millions, ce qui s'explique par les revenus élevés et par la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances, contrebalancés en partie par les charges plus élevées.

La perte nette comptable des Services d'entreprise s'est établie à 496 millions de dollars, comparativement à 670 millions il y a un an. La perte nette ajustée de l'exercice s'est chiffrée à 454 millions, contre 435 millions il y a un an. Les résultats ajustés ne tiennent pas compte d'une diminution de la provision générale de l'exercice à l'étude ni d'un ajustement comptable cumulatif négatif de l'exercice précédent, pas plus que des coûts de restructuration et des coûts d'intégration des acquisitions des deux exercices. Les résultats ajustés ont fléchi du fait du recul des recouvrements de pertes sur créances et de la hausse des charges, compensés en partie par la hausse des revenus non établis sur une base d'imposition comparable (bic). Les résultats comptables ont progressé, en raison essentiellement de la charge de restructuration moins élevée de l'exercice considéré, d'un ajustement comptable cumulatif négatif de l'exercice précédent et de la diminution de la provision générale de l'exercice à l'étude, partiellement contrebalancés par l'incidence nette des facteurs déjà mentionnés.

Plus de détails se trouvent à la section Analyse des résultats de 2017 des groupes d'exploitation, aux pages 45 à 62.

Revenus ¹⁾

En 2017, les revenus se sont accrus de 1 173 millions de dollars, ou de 6 %, pour s'établir à 22 260 millions. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (revenus nets), les revenus comptables se sont accrus de 1 178 millions, ou de 6 %, pour se chiffrer à 20 722 millions.

Les revenus ajustés, déduction faite des SCVPI, ont augmenté de 1 094 millions de dollars, ou de 6 %, grâce au bon rendement de PE Canada, de la Gestion de patrimoine et de BMO Marchés des capitaux. Le profit réalisé à la vente de Moneris US, déduction faite de la perte sur la vente de prêts, qui a fait progresser les revenus de 133 millions, a été en grande partie annulé par une perte subie sur les sinistres élevés provenant des activités de réassurance de 112 millions et la réduction de valeur à l'égard d'un placement en titres de participation, déduction faite du profit à la vente subséquente, de l'exercice précédent. L'incidence de la moins-value du dollar américain sur la croissance des revenus n'a pas été importante. Les revenus ajustés ne tiennent pas compte d'un ajustement comptable cumulatif négatif comptabilisé en 2016 dans les revenus autres que d'intérêts.

BMO analyse ses revenus sur une base consolidée à partir des revenus comptabilisés selon les PCGR présentés dans ses états financiers consolidés ainsi que sur une base ajustée. À l'instar des membres de notre groupe de référence du Canada, nous analysons les revenus de nos groupes d'exploitation sur une base d'imposition comparable (bic). Les ajustements selon la bic pour l'exercice 2017 ont totalisé 567 millions de dollars, en hausse par rapport au montant de 510 millions inscrit en 2016.

Les revenus de PE Canada ont augmenté de 475 millions de dollars, ou de 7 %, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 7 444 millions, en raison de la croissance des soldes pour la plupart des produits, du profit de 187 millions avant impôts réalisé à la vente de Moneris US au premier trimestre de 2017 et d'une progression des revenus autres que d'intérêts.

Exprimés en dollars canadiens, les revenus de PE États-Unis, qui se sont élevés à 4 673 millions de dollars, ont légèrement augmenté eu égard à l'exercice précédent. Exprimés en dollars américains, les revenus ont progressé de 62 millions, ou de 2 %, pour se chiffrer à 3 578 millions, en raison essentiellement de l'accroissement des revenus tirés des dépôts et de l'augmentation des volumes de prêts, compte non tenu de la compression des marges sur les prêts et de l'incidence d'une perte de 41 millions avant impôts sur la vente de prêts.

Les revenus de la Gestion de patrimoine, déduction faite des SCVPI, se sont élevés à 4 654 millions de dollars, en hausse de 309 millions, ou de 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont atteint 4 187 millions, soit une progression de 264 millions, ou de 7 %, du fait essentiellement de l'augmentation des revenus liés à une hausse des actifs sous gestion attribuable à la meilleure tenue des marchés boursiers et à l'accumulation des actifs nets des nouveaux clients ainsi que de la croissance respective des soldes des dépôts et des prêts de 11 % et de 10 % et des résultats fructueux des initiatives visant à rehausser la productivité, le tout étant contrebalancé en partie par l'incidence du recul de la livre sterling et du dollar américain et les dessaisissements. Les revenus de l'exercice précédent comprenaient une réduction de valeur d'un placement en titres de participation, déduction faite d'un profit à la vente réalisé lors de la vente subséquente. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 467 millions, soit une hausse de 45 millions, ou de 11 %, puisque les avantages tirés des variations favorables du marché de l'exercice à l'étude comparativement à l'incidence défavorable de l'exercice précédent et la croissance des activités ont été en grande partie annulés par les sinistres élevés provenant de nos activités de réassurance pour l'exercice considéré.

Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont augmenté de 286 millions de dollars, ou de 7 %, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 624 millions, du fait de l'intensification des activités menées pour les clients en ce qui a trait à la banque d'affaires et à la croissance des prêts ainsi que du solide rendement des activités du secteur Produits de négociation.

Les revenus comptables des Services d'entreprise ont progressé de 92 millions de dollars et les revenus ajustés, de 8 millions. Les revenus ajustés ne tiennent pas compte de l'incidence de l'ajustement comptable cumulatif négatif de l'exercice précédent.

Une analyse plus détaillée se trouve dans la section Analyse des résultats de 2017 des groupes d'exploitation, aux pages 45 à 62.

1) Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par celles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. L'analyse portant sur le montant net des revenus réduit la variabilité des résultats, ce qui permet de mieux expliquer les résultats d'exploitation. Pour obtenir plus de renseignements sur les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités, il y a lieu de se reporter à la page 41.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources imposables et de sources exemptes d'impôt. Cet ajustement fait l'objet d'une écriture de compensation dans les comptes des Services d'entreprise.

Revenus et revenus ajustés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2017	2016	2015	Variation par rapport à 2016 (%)
Revenus nets d'intérêts	10 007	9 872	8 763	1
Revenus autres que d'intérêts	12 253	11 215	10 626	9
Total des revenus	22 260	21 087	19 389	6
Total des revenus, déduction faite des SCVPI	20 722	19 544	18 135	6
Revenus nets d'intérêts ajustés	10 007	9 872	8 764	1
Revenus autres que d'intérêts ajustés	12 253	11 299	10 627	8
Total des revenus ajustés	22 260	21 171	19 391	5
Total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI	20 722	19 628	18 137	6

Revenus nets d'intérêts

Les revenus nets d'intérêts se sont établis à 10 007 millions de dollars, en hausse de 135 millions, ou de 1 %, ou, compte non tenu de l'incidence de la dépréciation du dollar américain, de 2 %, en raison essentiellement de la croissance des prêts, partiellement contrebalancés par la baisse des revenus nets d'intérêts provenant de certaines activités de négociation.

L'actif productif moyen a atteint 646,8 milliards de dollars, s'étant accru de 24,1 milliards, ou de 4 %, soit de 27,3 milliards, ou de 4 %, compte non tenu de l'incidence de la moins-value du dollar américain, ce qui est imputable à un essor des valeurs mobilières et des prêts.

La marge nette d'intérêts globale de BMO s'est comprimée de 4 points de base, pour se situer à 1,55 %, ce qui a surtout découlé du recul des revenus nets d'intérêts générés par certaines activités de négociation. Compte non tenu des activités de négociation, la marge nette d'intérêts s'est élargie de 1 point de base sur un an et atteint 1,87 %.

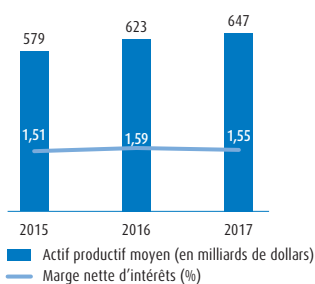
Le tableau 3, à la page 124, donne plus de détails sur les revenus nets d'intérêts et la marge nette d'intérêts.

Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

Les **revenus nets d'intérêts** correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.

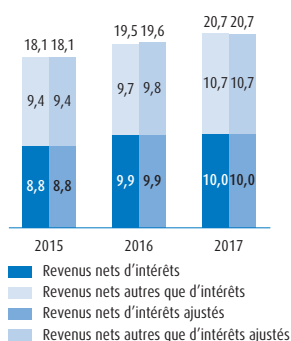
La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Actif productif moyen et marge nette d'intérêts



Revenus nets d'intérêts et revenus nets autres que d'intérêts*

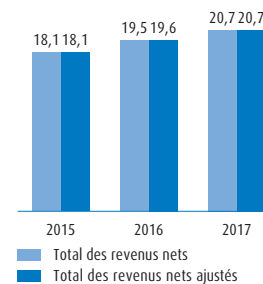
(en milliards de dollars)



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Revenus nets

(en milliards de dollars)



Variation des revenus nets d'intérêts, de l'actif productif moyen et de la marge nette d'intérêts

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	Revenus nets d'intérêts (bic)			Actif productif moyen			Marge nette d'intérêts (en points de base)		
	2017	2016	Variation %	2017	2016	Variation %	2017	2016	Variation
PE Canada	5 262	5 060	4	207 815	199 527	4	253	254	(1)
PE États-Unis	3 607	3 538	2	96 244	97 538	(1)	375	363	12
Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)	8 869	8 598	3	304 059	297 065	2	292	289	3
Gestion de patrimoine	700	614	14	28 026	25 898	8	250	237	13
BMO Marchés des capitaux	1 288	1 483	(13)	266 928	254 370	5	48	58	(10)
Services d'entreprise	(850)	(823)	(3)	47 786	45 399	5	n. s.	n. s.	n. s.
Total comptable de BMO	10 007	9 872	1	646 799	622 732	4	155	159	(4)
PE États-Unis (en millions de dollars américains)	2 761	2 671	3	73 661	73 639	-	375	363	12

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

n. s. - non significatif

Revenus autres que d'intérêts

En 2017, les revenus autres que d'intérêts, qui comprennent tous les revenus à l'exception des revenus nets d'intérêts, se sont établis à 12 253 millions de dollars, soit une hausse de 1 038 millions, ou de 9 %. Déduction faite des SCVPI, les revenus autres que d'intérêts se sont chiffrés à 10 715 millions, soit une progression de 1 043 millions, ou de 11 %.

Les revenus autres que d'intérêts ajustés, déduction faite des SCVPI, ont progressé de 959 millions de dollars, ou de 10 %, pour se fixer à 10 715 millions, la majeure partie de la croissance s'expliquant par le solide rendement de BMO Marchés des capitaux ainsi que par l'augmentation de PE Canada et de la Gestion de patrimoine. Les revenus autres que d'intérêts ajustés ne tiennent pas compte d'un ajustement comptable cumulatif négatif comptabilisé en 2016.

Les participations dans des entreprises associées et des coentreprises ont augmenté de 246 millions de dollars, en raison essentiellement du profit réalisé à la vente de Moneris US au premier trimestre de 2017 et d'une réduction de valeur d'un placement en titres de participation, déduction faite d'un profit à la vente réalisé lors de la vente subséquente en 2016.

Les commissions de prise ferme et de consultation ont augmenté de 216 millions de dollars, du fait principalement de l'intensification des activités de prise ferme de titres d'emprunt.

Les revenus liés à la négociation, qui se sont accrues de 160 millions de dollars, sont analysés à la section Revenus de négociation ci-après.

Les profits sur titres, autres que de négociation, ont progressé de 87 millions de dollars, ce qui est surtout attribuable à la hausse des profits nets sur les titres de BMO Marchés des capitaux et des Services d'entreprise.

Les frais de gestion de placements et de garde de titres ont inscrit une hausse de 66 millions de dollars comparativement à ceux de l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance des activités de la Gestion de patrimoine, contrebalancée en partie par l'incidence de la dépréciation du dollar américain. Les revenus tirés de fonds d'investissement ont progressé de 47 millions. Tant les revenus tirés des frais de gestion de placements que ceux tirés de la garde de titres et des fonds d'investissement ont aussi été favorisés par l'amélioration moyenne des marchés boursiers par rapport à l'exercice précédent, en partie contrebalancée par le recul de la livre sterling.

Les commissions sur prêts ont augmenté de 58 millions de dollars, en raison de l'intensification des activités de prêt de BMO Marchés des capitaux et de PE Canada.

Le montant brut des revenus d'assurance a augmenté de 47 millions de dollars en regard d'il y a un an, et ce, en raison de la progression des ventes de rentes et de la croissance des activités sous-jacentes, contrebalancées par les hausses des taux d'intérêt à long terme, ce qui a fait reculer la juste valeur des placements d'assurance de l'exercice considéré comparativement à des baisses des taux d'intérêt à long terme qui ont accru la juste valeur des placements d'assurance au cours de l'exercice précédent. Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par celles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), tel qu'il est indiqué à la page 65.

Les frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement ont augmenté de 46 millions de dollars, en raison de la croissance au sein de PE Canada et de PE États-Unis.

Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

Les commissions et droits sur titres ont augmenté de 45 millions de dollars. Ces revenus sont constitués en grande partie des commissions de courtage que touche la Gestion de patrimoine, ainsi que des commissions de négociation de titres de participation pour les investisseurs institutionnels de BMO Marchés des capitaux. Cette augmentation est attribuable à la meilleure tenue des marchés boursiers et à la croissance des activités tarifées de la Gestion de patrimoine.

Le poste autres des revenus autres que d'intérêts a affiché une hausse de 37 millions de dollars, en raison d'un ajustement comptable cumulatif négatif de l'exercice précédent, contrebalancé en partie par la perte sur la vente de prêts.

Les revenus de change, autres que de négociation ont augmenté de 29 millions de dollars.

Les frais de services de cartes ont reculé de 46 millions de dollars en raison principalement de la croissance des coûts liés aux primes ainsi que du recul des revenus d'interchange de PE États-Unis.

Le tableau 3 figurant à la page 124 donne plus de précisions sur les revenus et la croissance des revenus.

Revenus autres que d'intérêts

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2017	2016	2015	Variation par rapport à 2016 (%)
Commissions et droits sur titres	969	924	901	5
Frais de service – dépôts et ordres de paiement	1 187	1 141	1 077	4
Revenus de négociation	1 352	1 192	987	13
Commissions sur prêts	917	859	737	7
Frais de services de cartes	415	461	460	(10)
Gestion de placements et garde de titres	1 622	1 556	1 552	4
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 411	1 364	1 377	3
Commissions de prise ferme et de consultation	1 036	820	706	26
Profits sur titres, autres que de négociation	171	84	171	+100
Revenus de change, autres que de négociation	191	162	172	18
Revenus d'assurance	2 070	2 023	1 762	2
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	386	140	207	+100
Autres	526	489	517	7
Total comptable de BMO	12 253	11 215	10 626	9
Total comptable de BMO, déduction faite des SCVPI	10 715	9 672	9 372	11
Total ajusté de BMO	12 253	11 299	10 627	8
Total ajusté de BMO, déduction faite des SCVPI	10 715	9 756	9 373	10
Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI	532	480	508	11

Revenus de négociation

Les revenus de négociation dépendent, entre autres, du volume d'activités menées pour le compte de clients qui traitent avec BMO afin de diminuer leurs risques ou d'investir. BMO réalise un profit, ou marge, sur le total net des positions de ses clients en gérant de façon rentable, à l'intérieur de limites prescrites, le risque global des positions nettes. BMO tire également des revenus restreints de ses principales positions de négociation.

Les revenus d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ont diminué de 72 millions de dollars, ou de 6 %. Compte non tenu de l'incidence de la dépréciation du dollar américain, les revenus de négociation ont reculé de 69 millions, ou de 5 %. Les montants qui suivent ne tiennent pas compte de l'incidence de la dépréciation du dollar américain ni de la compensation sur une bic. Les revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt ont diminué de 181 millions, ou de 27 %, essentiellement en raison du ralentissement des activités de la part des clients dans la plupart des secteurs. Les revenus de négociation de contrats de change ont augmenté de 21 millions, ou de 6 %, par suite de l'accélération des activités de la part des clients. Les revenus de négociation de contrats sur titres de participation ont inscrit une hausse de 50 millions, ou de 27 %, reflétant l'accélération des activités auprès des entreprises clientes et des investisseurs. Les revenus de négociation de contrats sur produits de base se sont accrus de 18 millions, ou de 28 %, grâce à la croissance des activités de couverture des clients dans les produits liés à l'énergie.

La section Risque de marché, à la page 94, donne plus de renseignements sur les revenus de négociation.

Les **revenus de négociation** se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base, et contrats de crédit.

Revenus d'intérêts et revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) (base d'imposition comparable) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2017	2016	2015	Variation par rapport à 2016 (%)
Contrats de taux d'intérêt	480	663	422	(28)
Contrats de change	369	349	364	6
Contrats sur titres de participation	727	629	638	16
Contrats sur produits de base	84	66	56	28
Autres contrats ²⁾	47	25	6	88
Total (bic)	1 707	1 732	1 486	(1)
Compensation selon la bic	488	441	467	11
Total comptable	1 219	1 291	1 019	(6)
Présenté dans les :				
Revenus nets d'intérêts	355	540	499	(34)
Revenus autres que d'intérêts - revenus de négociation	1 352	1 192	987	13
Total (bic)	1 707	1 732	1 486	(1)
Compensation selon la bic	488	441	467	11
Total comptable, déduction faite de la compensation selon la bic	1 219	1 291	1 019	(6)
Revenus nets d'intérêts ajustés, déduction faite de la compensation selon la bic	(133)	99	32	(+100)
Revenus autres que d'intérêts ajustés - revenus de négociation	1 352	1 192	987	13
Total ajusté, déduction faite de la compensation selon la bic	1 219	1 291	1 019	(6)

1) Les revenus de négociation sont présentés sur une base d'imposition comparable.

2) Compte tenu des revenus des activités de crédit structuré en voie de liquidation d'un montant négligeable ainsi que des positions de couverture inscrites au bilan structurel de BMO.

Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) ont été de 1 538 millions de dollars pour 2017, affichant ainsi une baisse de 5 millions par rapport à ceux de 1 543 millions de 2016, ce qui est attribuable aux hausses des taux d'intérêt à long terme qui ont fait fléchir la juste valeur des passifs au titre des indemnités de l'exercice considéré, comparativement aux baisses des taux d'intérêt à long terme qui ont accru la juste valeur des passifs au titre des indemnités au cours de l'exercice précédent, neutralisées par l'accroissement des ventes de rentes, les sinistres élevés provenant de nos activités de réassurance et la croissance des activités sous-jacentes. La baisse liée à la juste valeur des passifs au titre des indemnités et la hausse relative aux ventes de rentes ont été atténuées en grande partie par les revenus, tel qu'il est indiqué à la page 38.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

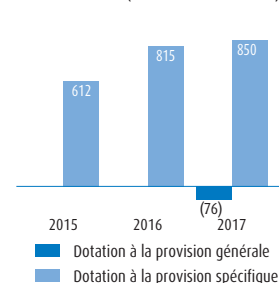
Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 774 millions de dollars pour l'exercice considéré, soit une baisse comparativement à celle de 815 millions inscrite en 2016. La provision générale a enregistré un recul de 76 millions avant impôts, ce qui a résulté en grande partie de l'évolution positive des portefeuilles, laquelle a réduit le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances s'est établie à 850 millions, une hausse de 35 millions attribuable au recul des recouvrements nets de prêts des Services d'entreprise et au total des dotations à la provision plus élevé de PE États-Unis, contrebalancés en partie par la baisse des dotations à la provision de BMO Marchés des capitaux et de PE Canada.

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 0,21 % en 2017, en légère baisse comparativement à celle de 0,23 % de l'exercice précédent. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est élevée à 0,23 %, ce qui est similaire à celle de l'exercice précédent.

Les dotations à la provision pour pertes sur créances de PE Canada ont diminué de 37 millions de dollars, pour s'établir à 505 millions, en raison de la baisse de celles inscrites à l'égard des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises. Les dotations à la provision pour pertes sur créances de PE États-Unis se sont chiffrées à 295 millions, soit une hausse de 38 millions comparativement à celle de 2016 qui reflète essentiellement les dotations à la provision plus élevées à l'égard des prêts aux entreprises, compensées en partie par une baisse des dotations à la provision relatives aux prêts aux particuliers et l'incidence de la dépréciation du dollar américain. BMO Marchés des capitaux a comptabilisé des dotations à la provision de 44 millions, une baisse de 37 millions par rapport à l'exercice précédent, du fait principalement du recul des nouvelles dotations, surtout celles liées au secteur pétrolier et gazier. Le total des recouvrements de pertes sur créances des Services d'entreprise a augmenté de 4 millions, pour s'établir à 78 millions, le recouvrement de l'exercice à l'étude étant presque entièrement imputable à la réduction de 76 millions de la provision générale, tandis que celui de l'exercice précédent est en grande partie attribuable aux recouvrements de prêts douteux acquis.

Sur le plan géographique, la majeure partie de nos dotations à la provision ont trait à notre portefeuille de prêts canadiens. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances pour le Canada et les autres pays (à l'exclusion des États-Unis) s'est établie à 524 millions de dollars, contre 547 millions en 2016. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances pour les États-Unis s'est chiffrée à 326 millions, soit une hausse comparativement à celle de 268 millions comptabilisée en 2016. La note 4 afférente aux états financiers consolidés, qui figure à la page 152, présente des renseignements sur la dotation à la provision pour pertes sur créances sur le plan géographique. Le tableau 15, à la page 134, fournit de plus amples renseignements sur la répartition des dotations à la provision pour pertes sur créances.

Dotation à la provision pour pertes sur créances (en millions de dollars)



Dotation à la provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2017	2016	2015
Nouvelles dotations aux provisions spécifiques	1 356	1 386	1 278
Reprises sur provisions constituées précédemment	(241)	(228)	(210)
Recouvrements de prêts radiés précédemment	(265)	(343)	(456)
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances	850	815	612
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances	(76)	-	-
Dotation à la provision pour pertes sur créances	774	815	612
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,21	0,23	0,19
Ratio de la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,23	0,23	0,19

Dotation à la provision pour pertes sur créances par groupe d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2017	2016	2015
PE Canada	505	542	496
PE États-Unis 1)	295	257	119
Services bancaires Particuliers et entreprises	800	799	615
Gestion de patrimoine	8	9	7
BMO Marchés des capitaux	44	81	26
Services d'entreprise, y compris T&O 1)			
Prêts immobiliers douteux	2	(16)	28
Intérêts sur les prêts douteux	-	-	17
Prêts douteux acquis	(4)	(58)	(86)
Prêts productifs acquis 1)	-	-	5
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances	850	815	612
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances	(76)	-	-
Dotation à la provision pour pertes sur créances	774	815	612

1) Depuis le premier trimestre de 2016, la réduction de l'ajustement au titre des pertes sur créances qui est inscrit dans les revenus nets d'intérêts ainsi que la dotation à la provision pour pertes sur créances du portefeuille de prêts productifs acquis sont constatées par PE États-Unis, conformément au mode de comptabilisation de l'acquisition de financement de matériel de transport et compte tenu du fait que ces montants ont fortement baissé. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 305 millions de dollars, ou de 2 %, pour s'établir à 13 302 millions en 2017.

Les charges autres que d'intérêts ajustées excluent les coûts de restructuration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts d'intégration des acquisitions pour les deux exercices. Les coûts de restructuration se sont respectivement établis à 59 millions de dollars et à 188 millions en 2017 et en 2016. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions s'est respectivement chiffré à 149 millions et à 160 millions pour 2017 et 2016. Les coûts d'intégration des acquisitions se sont respectivement établis à 87 millions et à 104 millions pour 2017 et 2016.

Les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté de 463 millions de dollars, ou de 4 %, pour s'établir à 13 307 millions. Les charges comptables et ajustées se sont accrues en raison essentiellement de la hausse des frais liés au personnel et des investissements dans la technologie contrebalancée en partie par l'attention que nous accordons à une gestion disciplinée des charges. La dépréciation du dollar américain n'a pas eu de répercussions importantes sur la croissance des charges autres que d'intérêts.

Les variations en dollars et en pourcentage des charges par catégorie sont présentées dans les tableaux intitulés Charges autres que d'intérêts et charges autres que d'intérêts ajustées. Les charges et la croissance des charges sont présentées plus en détail dans le tableau 4, à la page 125.

La rémunération liée au rendement a progressé de 108 millions de dollars, ou de 5 %, sur une base comptable et de 133 millions, ou de 6 %, sur une base ajustée, en raison de l'amélioration du rendement dans la plupart de nos groupes d'exploitation. Les autres formes de rémunération du personnel, qui comprennent les salaires, les avantages du personnel et les indemnités de départ, ont reculé de 23 millions sur une base comptable et de 113 millions, ou de 2 %, sur une base ajustée.

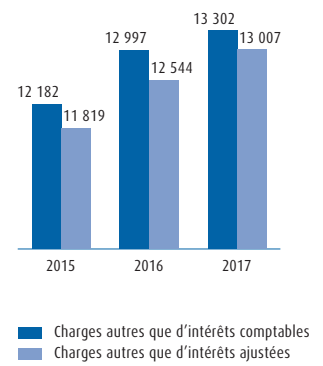
Les frais de bureau et de matériel ont enregistré une hausse de 98 millions de dollars, ou de 4 %, sur une base comptable et de 73 millions, ou de 3 %, sur une base ajustée, en raison de l'accroissement des investissements dans les technologies, déduction faite de la diminution des coûts liés à l'immobilier. Les autres charges comptables ont augmenté de 81 millions, ou de 3 %, et les autres charges ajustées, de 92 millions, ou de 3 %.

Le ratio d'efficacité comptable de BMO a progressé de 180 points de base, pour se chiffrer à 59,8 %, et son ratio d'efficacité ajusté a progressé de 80 points de base, pour se chiffrer à 58,4 % en 2017. Selon les revenus nets¹⁾, le ratio d'efficacité comptable a augmenté de 230 points de base, pour s'établir à 64,2 %, et le ratio d'efficacité ajusté a augmenté de 110 points de base, pour s'établir à 62,8 % en 2017.

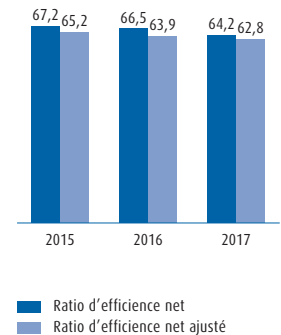
Selon les revenus nets¹⁾, le levier d'exploitation comptable a été de 3,7 % et, après ajustement, il s'est situé à 1,9 %, ce qui traduit l'attention constante que nous accordons au rehaussement de l'efficacité en stimulant la croissance des revenus ainsi qu'en poursuivant notre gestion rigoureuse des coûts.

1) Ce ratio est établi déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

Charges autres que d'intérêts
(en millions de dollars)



Ratio d'efficacité net (%)



Le **ratio d'efficacité** (ou **ratio des charges aux revenus**) est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation) et est exprimé en pourcentage. Le **ratio d'efficacité ajusté** se calcule de la même façon, à partir des revenus et des charges ajustés.

Le **levier d'exploitation** est l'écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges. Le **levier d'exploitation ajusté** correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et le taux de croissance des charges ajustées.

Charges autres que d'intérêts

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2017	2016	2015	Variation par rapport à 2016 (%)
Rémunération liée au rendement	2 386	2 278	2 102	5
Autres formes de rémunération du personnel	5 081	5 104	4 979	-
Rémunération totale du personnel	7 467	7 382	7 081	1
Bureaux et matériel	2 491	2 393	2 137	4
Autres	2 859	2 778	2 553	3
Amortissement des immobilisations incorporelles	485	444	411	9
Total des charges autres que d'intérêts	13 302	12 997	12 182	2

Charges autres que d'intérêts ajustées ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2017	2016	2015	Variation par rapport à 2016 (%)
Rémunération liée au rendement	2 381	2 248	2 087	6
Autres formes de rémunération du personnel	5 007	4 894	4 835	2
Rémunération totale du personnel	7 388	7 142	6 922	3
Bureaux et matériel	2 430	2 357	2 130	3
Autres	2 853	2 761	2 519	3
Amortissement des immobilisations incorporelles	336	284	248	18
Total des charges autres que d'intérêts ajustées	13 007	12 544	11 819	4

1) Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte des coûts liés aux acquisitions, des coûts de restructuration et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujetties à l'impôt par les administrations fiscales, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales, comme nous l'indiquons à la note 23 afférente aux états financiers consolidés, à la page 189.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. Nous évaluons et présentons les résultats des groupes d'exploitation et les impôts sur le résultat connexes sur une base d'imposition comparable.

En 2017, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 1 296 millions de dollars, contre 1 101 millions en 2016. Le taux d'impôt effectif comptable s'est établi à 19,5 % pour 2017, contre 19,2 % pour 2016. La charge d'impôts sur le résultat ajustée¹⁾ s'est établie à 1 357 millions en 2017, comparativement à 1 249 millions en 2016. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est élevé à 19,8 % en 2017, contre 19,9 % en 2016. Le taux d'impôt effectif diffère du taux d'impôt prévu par la loi en raison surtout du bénéfice tiré des titres et exonéré d'impôts. Selon une bic, le taux d'impôt effectif comptable de 2017 de 25,8 % et le taux d'impôt effectif ajusté de 2017 de 25,9 % sont demeurés stables par rapport à l'exercice précédent.

BMO couvre, à des fins comptables, une partie du risque de change découlant de ses établissements à l'étranger en finançant ces investissements dans la devise appropriée. Un profit ou une perte provenant des opérations de couverture et un profit ou une perte latent provenant de la conversion des établissements à l'étranger viennent diminuer ou augmenter les capitaux propres attribuables aux actionnaires. Aux fins des impôts sur le résultat, un profit ou une perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou une économie d'impôts sur le résultat de la période en cours, qui vient diminuer ou augmenter les capitaux propres attribuables aux actionnaires, tandis que le profit ou la perte latent lié aux établissements à l'étranger n'est assujetti aux impôts sur le résultat que lorsque ces investissements sont liquidés. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un profit ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des cours de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux établissements à l'étranger ont entraîné une charge d'impôts sur le résultat de 8 millions de dollars pour l'exercice, laquelle a été affectée aux capitaux propres attribuables aux actionnaires, contre une charge de 10 millions en 2016. L'état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 142, contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

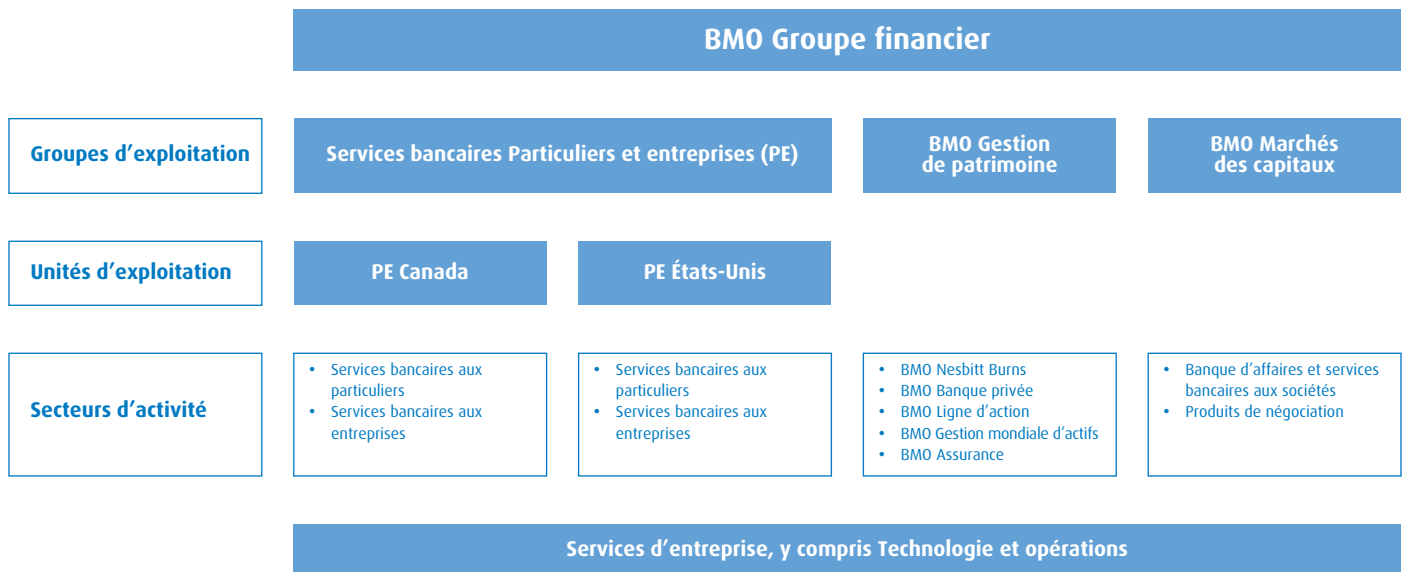
Des changements des taux d'impôt, des lois fiscales et de politique fiscale ainsi que leur interprétation par les autorités fiscales peuvent avoir une incidence sur notre bénéfice. Il y a lieu de se reporter à la section Estimations comptables critiques, à la page 113, pour obtenir des renseignements à cet effet. En juin 2016, les règles sur les arrangements de capitaux propres synthétiques ont été adoptées au Canada. Ces règles influent sur la déductibilité aux fins fiscales des dividendes canadiens dans certaines circonstances et sont entrées en vigueur le 1^{er} mai 2017. Les règles sur les arrangements de capitaux propres synthétiques ont pour effet d'augmenter notre taux d'impôt effectif.

Le tableau 4, à la page 125, présente en détail le montant des charges fiscales et des impôts de 1 988 millions de dollars relevant de BMO en 2017. De ce montant, un total de 1 363 millions a été engagé au Canada, dont une tranche de 867 millions est incluse dans notre charge d'impôts sur le résultat et le reste, soit une tranche de 496 millions, est inclus dans le total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat. L'augmentation par rapport à 1 827 millions en 2016 tient principalement à la hausse de la charge d'impôts sur le résultat.

1) Le taux ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt que du bénéfice net comptable pour déterminer le bénéfice assujetti aux impôts.

Analyse des résultats de 2017 des groupes d'exploitation

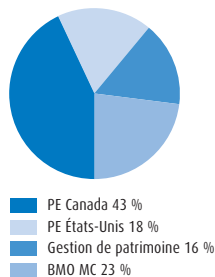
La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacun des groupes d'exploitation et une description de leurs unités d'exploitation, de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs forces, de leurs défis, de leurs principaux facteurs de création de valeur, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.



Les activités de BMO sont bien diversifiées par unité d'exploitation et par secteur géographique. Notre diversification constitue un point fort qui fait que nos revenus et notre bénéfice net sont plus résistants au fil du temps, et nous procure plus de latitude pour atteindre une croissance rentable.

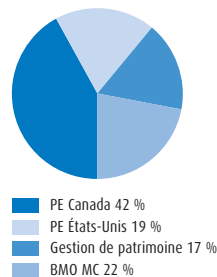
Bénéfice net comptable par unité d'exploitation*

2017



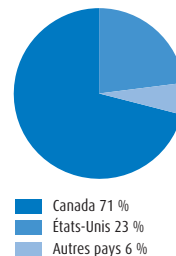
Bénéfice net ajusté par unité d'exploitation*

2017



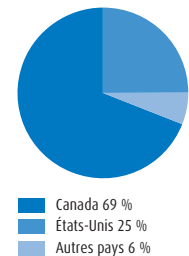
Bénéfice net comptable par pays

2017



Bénéfice net ajusté par pays

2017



* Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise.

Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement la structure organisationnelle de BMO et ses priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus et des charges sont actualisées afin de refléter plus précisément les circonstances. Les résultats des périodes antérieures sont retraités en fonction du mode de présentation adopté pour la période à l'étude.

Les résultats des Services d'entreprise antérieurs à 2016 reflètent certains éléments de 2011 relatifs au portefeuille de prêts acquis, dont la constatation d'une réduction de l'ajustement au titre des pertes sur créances qui est inscrit dans les revenus nets d'intérêts sur la durée des prêts acquis ainsi que les dotations à la provision pour pertes sur créances et les recouvrements de pertes sur créances du portefeuille acquis. Depuis le premier trimestre de 2016, la réduction de l'ajustement au titre des pertes sur créances qui est inscrit dans les revenus nets d'intérêts ainsi que la dotation à la provision pour pertes sur créances du portefeuille de prêts productifs acquis sont constatées par PE États-Unis, conformément au mode de comptabilisation de l'acquisition de Financement de matériel de transport et compte tenu du fait que ces montants ont fortement baissé. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés. Les recouvrements ou les dotations relatifs au portefeuille de prêts douteux acquis en 2011 ainsi que les recouvrements et les dotations relatifs au portefeuille des anciens prêts immobiliers douteux américains sont toujours inscrits par les Services d'entreprise. Les incidences de la comptabilisation des prêts acquis ayant trait à Financement de matériel de transport ont été prises en compte dans PE États-Unis.

Toujours au premier trimestre de 2016, les revenus tirés des placements en titres de participation ont été reclassés depuis les revenus nets d'intérêts aux revenus autres que d'intérêts de PE Canada, de la Gestion de patrimoine et des Services d'entreprise. Les résultats des périodes antérieures ont été reclassés.

Les coûts de restructuration, d'acquisition et d'intégration qui touchent plus d'un groupe d'exploitation sont également pris en compte dans les Services d'entreprise.

À l'instar des membres de son groupe de référence au Canada, BMO analyse ses revenus consolidés à partir des revenus calculés selon les PCGR figurant dans ses états financiers consolidés plutôt que sur une base d'imposition comparable (bic). Comme plusieurs autres banques, BMO analyse les revenus de ses groupes d'exploitation sur une bic. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources imposables et de sources exemptes d'impôt. La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

Services bancaires Particuliers et entreprises

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	PE Canada			PE États-Unis			Total - PE		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Revenus nets d'intérêts (bic)	5 262	5 060	4 806	3 607	3 538	2 845	8 869	8 598	7 651
Revenus autres que d'intérêts	2 182	1 909	1 833	1 066	1 119	787	3 248	3 028	2 620
Total des revenus (bic)	7 444	6 969	6 639	4 673	4 657	3 632	12 117	11 626	10 271
Dotation à la provision pour pertes sur créances	505	542	496	295	257	119	800	799	615
Charges autres que d'intérêts	3 600	3 464	3 342	2 942	2 906	2 392	6 542	6 370	5 734
Bénéfice avant impôts sur le résultat	3 339	2 963	2 801	1 436	1 494	1 121	4 775	4 457	3 922
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	827	761	698	370	409	284	1 197	1 170	982
Bénéfice net comptable	2 512	2 202	2 103	1 066	1 085	837	3 578	3 287	2 940
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	3	2	4	46	50	53	49	52	57
Bénéfice net ajusté	2 515	2 204	2 107	1 112	1 135	890	3 627	3 339	2 997
Principaux facteurs et mesures de la performance									
Croissance du bénéfice net (%)	14,0	4,7	4,5	(1,7)	29,5	27,7	8,8	11,8	10,2
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	14,0	4,6	4,5	(1,9)	27,4	25,8	8,6	11,4	10,0
Croissance des revenus (%)	6,8	5,0	3,7	0,3	28,2	15,0	4,2	13,2	7,4
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	3,9	3,7	4,9	1,2	21,5	15,0	2,7	11,1	8,9
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	3,9	3,7	4,9	1,4	22,2	15,7	2,8	11,3	9,1
Rendement des capitaux propres (%)							16,9	15,9	16,2
Rendement des capitaux propres ajusté (%)							17,1	16,2	16,5
Levier d'exploitation (bic) (%)	2,9	1,3	(1,2)	(0,9)	6,7	-	1,5	2,1	(1,5)
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	2,9	1,3	(1,2)	(1,1)	6,0	(0,7)	1,4	1,9	(1,7)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	48,4	49,7	50,3	63,0	62,4	65,9	54,0	54,8	55,8
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	48,3	49,7	50,3	61,6	60,9	64,0	53,4	54,2	55,1
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	2,53	2,54	2,54	3,75	3,63	3,47	2,92	2,89	2,82
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires							20 849	20 241	17 862
Actif productif moyen	207 815	199 527	189 505	96 244	97 538	82 046	304 059	297 065	271 551
Solde moyen net des prêts et acceptations	215 667	205 813	195 183	90 453	90 752	74 500	306 120	296 565	269 683
Solde moyen des dépôts	152 492	142 132	132 767	85 927	87 881	78 032	238 419	230 013	210 799
Actifs sous administration	29 267	25 439	22 848	148 753	159 448	126 513	178 020	184 887	149 361
Effectif - équivalent temps plein	14 554	14 803	15 713	7 122	7 055	7 606	21 676	21 858	23 319

1) Les montants avant impôts de 66 millions de dollars en 2017, de 71 millions en 2016 et de 73 millions en 2015 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) englobent nos deux unités d'exploitation de services bancaires aux particuliers et aux entreprises : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis). Le bénéfice net global des Services bancaires PE s'est chiffré à 3 578 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 291 millions, ou de 9 %, en regard d'il y a un an. Le bénéfice net ajusté, lequel ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est établi à 3 627 millions, soit une augmentation de 288 millions, ou de 9 %. Ces unités d'exploitation sont passées en revue séparément dans les sections ci-après.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada offrent une gamme étendue de produits et de services financiers à huit millions de clients. Nous sommes là pour aider nos clients à prendre des décisions financières éclairées dans le cadre d'une expérience multicircuit intégrée, dont la dimension conseil est assurée par nos employés sur le lieu de travail du client, dans notre réseau de plus de 900 succursales, au moyen de nos services bancaires mobiles, en ligne ou par téléphone, ou à plus de 3 300 guichets automatiques partout au pays.



Cameron Fowler

Chef
Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada, BMO Groupe financier 1)

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent une vaste gamme de produits et de services, notamment des comptes de chèques et d'épargne, des cartes de crédit, des prêts hypothécaires, des services d'assurance crédit, de même que des conseils en matière de services financiers et de placement courants. Nos employés ont pour objectif d'offrir une expérience exceptionnelle à tous nos clients et à chacune de leurs interactions avec eux.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent aux entreprises clientes, y compris aux petites entreprises, un large éventail de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment des comptes de dépôt d'entreprise, des cartes de crédit d'entreprise, des prêts aux entreprises et des prêts hypothécaires aux entreprises, des solutions de gestion de trésorerie, des services de change de même que des programmes bancaires spécialisés. Notre équipe d'employés des services aux entreprises travaille en collaboration avec les clients pour les aider à accroître leur volume d'affaires et à gérer leurs activités commerciales.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une équipe formée d'employés hautement mobilisés qui ont pour priorité d'offrir une expérience bancaire personnalisée, d'aller au-devant des besoins des clients et de trouver de nouvelles façons de les aider.
- Un secteur de services bancaires aux entreprises très performant, comme en fait foi le classement de BMO au deuxième rang pour la part du marché canadien des prêts de moins de 25 millions de dollars.
- Un secteur de services bancaires aux particuliers solide qui se démarque sur le plan des ventes numériques, près de 20 % des demandes étant soumises par l'intermédiaire de notre circuit numérique.
- Le plus important émetteur de cartes Mastercard au Canada, tant pour ce qui est des cartes de particulier que des cartes d'entreprise.
- Application rigoureuse de pratiques efficaces en matière de gestion du risque de crédit qui nous permettent d'offrir à nos clients des solutions de financement appropriées. Des critères d'approbation prudents pour soutenir l'octroi de crédit responsable aux particuliers et la durabilité financière à long terme.
- Fierté à l'égard du rôle que nous jouons à titre de banque officielle de la communauté de la Défense canadienne, répondant aux besoins particuliers des militaires canadiens et de leur famille depuis 2008.

Stratégie et grandes priorités

Saisir les occasions clés de croissance et de fidélisation de la clientèle en offrant une expérience numérique de premier plan et des conseils personnalisés.

✓ Grande priorité	Réalisations en 2017	Accent en 2018
Continuer à mettre l'accent sur la fidélisation de la clientèle et sur la croissance	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons enregistré d'excellents résultats, supérieurs aux points de référence des entreprises chef de file, dans notre sondage sur la mobilisation des employés, particulièrement en matière d'orientation clientèle, ce qui démontre l'engagement continu des employés à offrir une expérience client de premier plan. • Nous avons formé des équipes qui s'emploient à améliorer l'expérience client dans les moments importants pour contribuer à rehausser la qualité générale du service. • Nous avons rénové 21 succursales au Canada, y compris deux nouvelles succursales intelligentes à Winnipeg et à Toronto où nous offrons à nos clients le meilleur de nos innovations technologiques dans un environnement unique, de taille plus modeste, adapté à leurs besoins. • Nous avons continué d'améliorer notre réseau de guichets automatiques, notamment en offrant la possibilité de choisir les coupures dans 40 % de nos guichets automatiques au Canada. <p>Services bancaires aux particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons tenu une série de campagnes promotionnelles pour appuyer des offres attrayantes, notamment sur le financement hypothécaire et les services bancaires courants, initiative ayant contribué à une augmentation de la clientèle de BMO. • Nous avons augmenté la présence de conseillers au sein de notre effectif, ce qui a renforcé notre capacité d'aborder avec les clients les questions financières qui leur importent, quel que soit le moyen ou le moment qu'ils choisissent pour interagir avec nous. • Nous avons commencé à offrir le service Virement <i>Interac</i> gratuitement à tous les clients de BMO. 	<p>Continuer à centrer nos efforts sur la fidélisation de la clientèle en élargissant les relations établies</p> <p>En ce qui a trait aux services bancaires aux particuliers, offrir une expérience client de premier rang en mettant à profit les nouveaux circuits numériques et les réseaux existants</p>

1) Le 1^{er} novembre 2017, Cameron Fowler a été nommé président, Services bancaires Particuliers et entreprises Amérique du Nord, BMO Groupe financier.

✓ Grande priorité	Réalizations en 2017	Accent en 2018
Continuer à mettre l'accent sur la fidélisation de la clientèle et sur la croissance (suite)	<p>Services bancaires aux entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous avons amélioré les processus et l'efficacité des plateformes, ce qui permet à notre équipe de vente de consacrer plus de temps à interagir directement avec les clients. Nous avons lancé le Programme PME électronique pour les petites entreprises clientes qui préfèrent utiliser les circuits numériques pour faire des transactions libre-service, ainsi qu'une nouvelle gamme de produits Mastercard pour entreprise. Lors de la remise des prix 2017 pour le secteur bancaire par le magazine <i>World Finance</i>, BMO a été nommé Meilleure banque commerciale au Canada pour la troisième année d'affilée. Cette récompense souligne notre solide orientation régionale et sectorielle, de même que notre engagement à bâtir des relations d'affaires avec les clients et à offrir des solutions novatrices, notamment en matière de services bancaires aux Autochtones. 	Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, tirer parti des occasions prometteuses en misant sur une diversification axée sur les secteurs d'activité et les entreprises à valeur élevée, tout en conservant nos principales forces
Offrir une expérience numérique de premier plan	<ul style="list-style-type: none"> Le volume des ventes réalisées par l'intermédiaire des circuits numériques a continué à croître, affichant une hausse de près de 24 % comparativement à l'exercice précédent, et équivalait maintenant au total des ventes d'environ 125 succursales. Nous avons continué d'améliorer et de simplifier le processus d'ouverture de compte et élargi notre service d'ouverture de compte sur appareil mobile de premier plan pour inclure les ordinateurs de bureau. BMO offre maintenant Android Pay, un moyen simple et sécuritaire de faire des achats à l'aide d'une carte de crédit ou de débit de BMO. Nous avons amélioré les caractéristiques de nos cartes de crédit afin qu'il soit facile pour le client de consulter en ligne le solde des récompenses liées à sa carte de crédit, de même que les alertes et les transactions en attente. Celent, une société internationale de recherche et de consultation, a couronné BMO du prestigieux prix Model Bank 2017 en raison de son travail visant à perfectionner l'automatisation des processus grâce au déploiement de nouvelles technologies. 	Poursuivre nos efforts afin que les transactions numériques de vente et de service continuent d'augmenter

PE Canada

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2017	2016	2015
Revenus nets d'intérêts	5 262	5 060	4 806
Revenus autres que d'intérêts	2 182	1 909	1 833
Total des revenus (bic)	7 444	6 969	6 639
Dotation à la provision pour pertes sur créances	505	542	496
Charges autres que d'intérêts	3 600	3 464	3 342
Bénéfice avant impôts sur le résultat	3 339	2 963	2 801
Charge d'impôts sur le résultat	827	761	698
Bénéfice net comptable	2 512	2 202	2 103
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	3	2	4
Bénéfice net ajusté	2 515	2 204	2 107

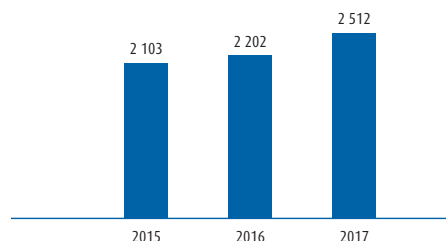
Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des services aux particuliers	4 715	4 554	4 414
Revenus des services aux entreprises	2 729	2 415	2 225
Croissance du bénéfice net (%)	14,0	4,7	4,5
Croissance des revenus (%)	6,8	5,0	3,7
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	3,9	3,7	4,9
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	3,9	3,7	4,9
Levier d'exploitation (%)	2,9	1,3	(1,2)
Levier d'exploitation ajusté (%)	2,9	1,3	(1,2)
Ratio d'efficacité (%)	48,4	49,7	50,3
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	2,53	2,54	2,54
Actif productif moyen	207 815	199 527	189 505
Solde moyen net des prêts et acceptations	215 667	205 813	195 183
Solde moyen des dépôts	152 492	142 132	132 767
Effectif – équivalent temps plein	14 554	14 803	15 713

1) Des montants avant impôts de 2 millions de dollars en 2017, de 3 millions en 2016 et de 5 millions en 2015 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

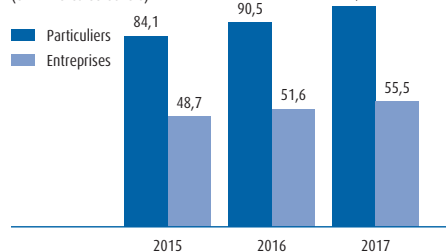
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



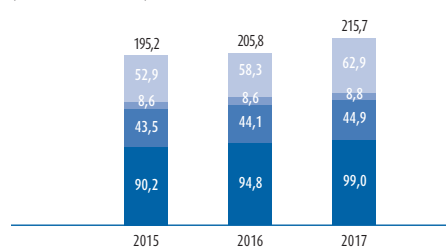
Solde moyen des dépôts

(en milliards de dollars)



Solde moyen net des prêts et acceptations*

(en milliards de dollars)



Entreprises et administrations publiques
Cartes de crédit
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers
Prêts hypothécaires à l'habitation

* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Analyse des résultats

PE Canada a inscrit un bénéfice net comptable de 2 512 millions de dollars, soit une hausse de 310 millions, ou de 14 %, et un bénéfice net ajusté de 2 515 millions, qui exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, soit une augmentation de 311 millions, ou de 14 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus ont augmenté de 475 millions de dollars, ou de 7 %, pour s'établir à 7 444 millions. Les revenus du secteur des services bancaires aux particuliers ont progressé de 161 millions, ou de 4 %, stimulés par les soldes plus élevés de la plupart des produits, et ceux de l'unité des services bancaires aux entreprises se sont accrus de 314 millions, ou de 13 %, en raison du profit réalisé sur la vente de Moneris US au premier trimestre de 2017, des soldes plus élevés de la plupart des produits et de la hausse des revenus autres que d'intérêts dans les deux cas. Le profit sur la vente a contribué à hauteur d'environ 8 % à la croissance du bénéfice net et d'environ 3 % à la croissance des revenus.

La marge nette d'intérêts s'est contractée de 1 point de base, pour s'établir à 2,53 %.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 37 millions de dollars, ou de 7 %, pour se chiffrer à 505 millions, ce qui traduit la baisse des dotations à la provision des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 600 millions de dollars, en hausse de 136 millions, ou de 4 %, par rapport à il y a un an, ce qui reflète les investissements continus dans les activités, dont ceux consacrés à notre stratégie en matière de numérique et à certains postes de vente.

Le solde moyen net des prêts et acceptations courants a augmenté de 9,9 milliards de dollars, ou de 5 %, sur un an, pour s'établir à 215,7 milliards. Le total des soldes des prêts aux particuliers (exclusion faite des cartes des particuliers) a progressé de 4 % sur douze mois, du fait de la croissance de 4 % des prêts hypothécaires à l'habitation. Les soldes des prêts aux entreprises (exclusion faite des cartes de crédit des entreprises) ont inscrit une hausse de 8 % sur un an, affichant une bonne croissance dans bon nombre des secteurs d'activité.

Le solde moyen des dépôts a augmenté de 10,4 milliards de dollars, ou de 7 %, pour s'établir à 152,5 milliards. Les soldes des dépôts des particuliers se sont accrus de 7 %, ce qui comprend la croissance de 12 % des soldes des comptes de chèques. La croissance des soldes des dépôts des entreprises a été généralisée, les soldes progressant de 7 % d'un exercice à l'autre.

Contexte, perspectives et défis

Au Canada, le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises est hautement concurrentiel et évolue rapidement. Nos concurrents de longue date ont adopté de nouvelles technologies et redoublé d'efforts pour améliorer l'expérience client. Les nouveaux acteurs (comme les entreprises de technologie financière) poursuivent sur leur lancée et collaborent de plus en plus avec les banques pour améliorer leurs produits et l'expérience client.

Au Canada, la croissance économique devrait être plus modérée en 2018. La croissance des prêts aux particuliers devrait être moins prononcée, tandis que celle des prêts hypothécaires à l'habitation est appelée à ralentir en raison des changements apportés à la réglementation du marché. Nous prévoyons une croissance continue dans le secteur du crédit aux entreprises. Pour ce qui est des dépôts, la croissance de la base des dépôts de particuliers et d'entreprises devrait s'affaiblir du fait que les taux d'intérêt affichent une tendance régulière à la hausse. Nous nous attendons à une légère augmentation des marges en raison de l'amélioration du contexte des taux d'intérêt, mais elle pourrait être atténuée par l'incidence de la tarification concurrentielle sur le marché. La croissance des volumes devrait entraîner une augmentation des pertes sur créances comparativement aux pertes relativement plus faibles constatées en 2017.

Nous prévoyons générer une croissance en saisissant les occasions d'acquisition et en augmentant notre part du portefeuille du client, en augmentant la présence de conseillers au sein de notre équipe de vente et en tirant parti des occasions prometteuses dans les différentes régions et les divers segments de marché et secteurs d'activité. Nous persistons à croire que la technologie continuera à jouer un rôle de plus en plus important dans la prestation d'une expérience client de premier plan tout en nous permettant de mener nos activités de façon plus efficiente; en 2017, le nombre de transactions numériques était plus du double de celui des transactions en succursale.

Le contexte économique au Canada en 2017 et les perspectives relatives à 2018 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 32.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Fort de sa solide position dans le Midwest, BMO Harris Bank offre une vaste gamme de services financiers à plus de deux millions de clients. Notre équipe des Services bancaires aux particuliers répond aux besoins des particuliers et des petites et moyennes entreprises de façon intégrée par l'intermédiaire de plus de 570 succursales, de nos centres contact clientèle, de nos plateformes de services bancaires numériques et de l'accès à plus de 43 000 guichets automatiques à l'échelle du pays. Notre équipe des Services bancaires aux entreprises met à profit son expertise sectorielle, sa connaissance des marchés locaux et notre large éventail de produits et de services pour aider nos clients en répondant à l'ensemble de leurs besoins financiers.



Alexandra Dousmanis-Curtis

Chef
Services bancaires Particuliers
et entreprises aux États-Unis

David R. Casper

Président et chef de la direction
BMO Harris Bank N.A. et
chef, Services bancaires aux grandes entreprises

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent une gamme complète de produits et de services, notamment des services de dépôt, des prêts hypothécaires, du crédit à la consommation, des prêts aux entreprises, des cartes de crédit et d'autres services bancaires. Tout ce que nous faisons reflète notre volonté d'aider nos clients à comprendre ce qui est complexe afin qu'ils puissent faire de meilleurs choix en matière d'épargne, de placements et d'emprunts, et avoir confiance dans les décisions financières qu'ils prennent.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent aux entreprises clientes une vaste gamme de produits et services bancaires, notamment des services de crédit, de dépôt et de cartes de crédit, ainsi que des solutions en matière de gestion de trésorerie et de gestion des risques. Nous croyons que le partenariat que nous établissons avec nos clients nous permet d'anticiper leurs besoins financiers et de mettre à profit notre expertise et nos connaissances pour contribuer à la croissance de leur entreprise.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une tradition riche de 170 ans dans le Midwest et un profond engagement à soutenir les collectivités et à contribuer au succès des clients.
- Une équipe solide et expérimentée qui comprend nos clients et qui sait ce qu'il faut faire pour livrer concurrence et obtenir de bons résultats sur nos marchés.
- Une solide base pour accélérer la progression des services bancaires aux particuliers : une vaste clientèle qui ne cesse de s'accroître avec laquelle nous créons des relations durables, un réseau étendu de succursales, un large éventail de produits et de services, et des initiatives continues en vue de développer nos capacités numériques.
- Des services bancaires aux entreprises diversifiés et d'envergure nationale concentrés dans le Midwest et soutenus par une solide expertise sectorielle, une expérience client de premier ordre et une part avantageuse du marché dans nos secteurs stratégiques.
- Une structure de contrôle exhaustive et intégrée qui nous permet d'assurer une gestion active des risques et le respect des exigences réglementaires.

Stratégie et grandes priorités

Nous voulons augmenter notre volume d'affaires et nous imposer comme chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités en créant un partenariat avec nos clients afin de répondre à l'ensemble de leurs besoins financiers.

✓ Grande priorité	Réalisations en 2017	Accent en 2018
Offrir une expérience client exceptionnelle pour créer des relations durables avec la clientèle en croissance	<ul style="list-style-type: none"> • En matière de fidélisation de la clientèle, nous avons continué d'enregistrer des résultats en progression dans le secteur des services bancaires aux entreprises et aux grandes entreprises comme le démontre notre taux de recommandation net (TRN). Nous avons obtenu ces résultats en améliorant notre gamme de produits et nos solutions numériques, et en approfondissant notre compréhension des besoins de nos clients. • Nous avons enregistré une forte croissance de la clientèle, caractérisée par une acquisition nette de dépôts des ménages parmi les meilleurs dans le secteur des services de détail, et une hausse continue de l'acquisition nette de clients du secteur des services aux entreprises. • Nous avons maintenu notre deuxième rang au classement des parts du marché des dépôts dans nos marchés de base de Chicago et du Wisconsin et notre quatrième rang dans les régions du Midwest où nous sommes présents. • Nous avons lancé les portefeuilles numériques Masterpass de BMO Harris Bank, Android Pay et Samsung Pay qui constituent pour les clients un moyen transparent de régler leurs achats en magasin, en ligne et au moyen d'applis. • Nous nous sommes hissés au huitième rang du classement des 39 grandes banques américaines établi par le magazine <i>American Banker</i> à la suite de son sondage 2017 sur la réputation des banques, qui évalue les institutions bancaires en fonction de leur gouvernance, de leurs produits et services, et de leurs innovations. 	Continuer à investir dans les capacités numériques qui nous permettront d'améliorer notre position concurrentielle et notre structure de coûts, tout en augmentant la collaboration entre nos secteurs d'activité pour offrir à nos clients des solutions financières globales, conformément à notre vision « Une seule et même banque »

✓ Grande priorité	Réalizations en 2017	Accent en 2018
<p>Accélérer la progression des services bancaires aux particuliers en tirant parti de notre solide base et de notre forte croissance pour accroître nos capacités, améliorer notre rentabilité et répondre aux besoins en constante évolution de nos clients</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nos clients ont maintenant accès à un réseau élargi de plus de 43 000 guichets automatiques aux États-Unis et de 12 000 autres dans le monde, grâce à notre partenariat avec le réseau Allpoint. Nous avons mis sur le marché une nouvelle gamme de comptes de chèques dans l'optique d'offrir des produits qui soient adaptés aux modes de vie de nos clients et qui simplifient les services bancaires aux diverses étapes de leur vie. Nous avons lancé People Pay, un moyen sûr d'envoyer des fonds à ses amis et à sa famille en utilisant l'appli BMO Harris Mobile Banking. En collaboration avec 1871 – un écosystème de technologies et d'entreprises de pointe hébergeant actuellement près de 500 entreprises en démarrage, à forte croissance –, nous avons offert du mentorat à des entreprises de technologie financière en phase initiale de démarrage afin de les aider à repérer les occasions de croissance soutenue et d'innovation. Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie pluriannuelle dans le but d'accroître notre efficacité et de numériser l'expérience client, notamment en améliorant le processus d'ouverture de compte et en investissant dans les technologies liées aux succursales intelligentes. 	<p>Accentuer la croissance des dépôts et de la clientèle, améliorer notre modèle opérationnel et développer nos capacités numériques de première ligne et d'arrière-plan</p>
<p>Continuer à offrir aux entreprises clientes un accès local et une expertise sectorielle plus diversifiée dans l'ensemble du territoire couvert, qui est de plus en plus vaste, grâce à notre modèle opérationnel éprouvé</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nous sommes présents dans de nouvelles régions au Texas et en Ohio et dans de nouveaux segments de produits – prêts immobiliers pour établissements de soins de santé et financement mezzanine. Nous avons renforcé notre présence sur le marché du financement des concessionnaires en étendant nos activités à San Diego, à Boston et en Caroline du Nord, et en améliorant la coordination avec notre secteur des prêts automobiles aux particuliers. Nous avons complété l'intégration de Financement de matériel de transport, ce qui nous a permis de mettre à profit l'ensemble de nos capacités et notre gamme complète de solutions financières pour répondre aux besoins de nos clients. Nous avons élargi l'équipe affectée aux services transfrontaliers ainsi que la gamme de produits offerts, dans le cadre de notre engagement continu à assurer une expérience client harmonieuse, uniforme et intégrée, à l'échelle de l'organisation. Nous avons mis en marché une nouvelle gamme de produits Mastercard qui permettent de régler divers types de dépenses d'entreprise – achats, voyages, parc automobile – au moyen d'une seule carte. 	<p>Continuer d'étendre nos activités sur le marché des services bancaires aux entreprises en augmentant notre part de marché des secteurs stratégiques, en investissant dans les marchés à plus forte croissance et les secteurs spécialisés, et enfin en améliorant notre part de portefeuille en proposant des solutions complètes qui répondent à l'ensemble des besoins de nos clients</p>

PE États-Unis

(équivalent en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2017	2016	2015
Bénéfice net comptable	1 066	1 085	837
Bénéfice net ajusté	1 112	1 135	890
Croissance du bénéfice net (%)	(1,7)	29,5	27,7
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	(1,9)	27,4	25,8

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

	2017	2016	2015
Revenus nets d'intérêts (bic) 1)	2 761	2 671	2 267
Revenus autres que d'intérêts	817	845	627
Total des revenus (bic) 1)	3 578	3 516	2 894
Dotations à la provision pour pertes sur créances 1)	225	194	95
Charges autres que d'intérêts	2 252	2 193	1 906
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 101	1 129	893
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	284	310	226
Bénéfice net comptable	817	819	667
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2)	36	37	42
Bénéfice net ajusté	853	856	709

Principaux facteurs et mesures de la performance (en dollars américains)

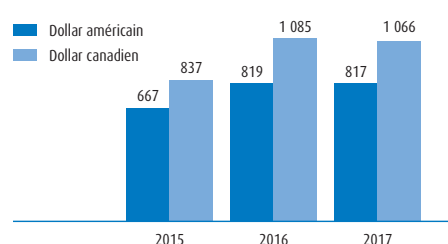
	2017	2016	2015
Revenus des services aux particuliers	1 427	1 466	1 455
Revenus des services aux entreprises	2 151	2 050	1 439
Croissance du bénéfice net (%)	(0,3)	22,9	11,3
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	(0,5)	20,8	9,7
Croissance des revenus (%)	1,8	21,5	0,3
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	2,7	15,1	0,2
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	2,9	15,7	0,8
Levier d'exploitation (bic) (%)	(0,9)	6,4	0,1
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	(1,1)	5,8	(0,5)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	62,9	62,4	65,9
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	61,6	60,9	63,9
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	3,75	3,63	3,47
Actif productif moyen	73 661	73 639	65 383
Solde moyen net des prêts et acceptations	69 233	68 514	59 353
Solde moyen des dépôts	65 724	66 343	62 152
Effectif - équivalent temps plein	7 122	7 055	7 606

1) Depuis le premier trimestre de 2016, la réduction de l'ajustement au titre des pertes sur créances qui est inscrit dans les revenus nets d'intérêts ainsi que la dotation à la provision pour pertes sur créances du portefeuille de prêts productifs acquis sont constatées par PE États-Unis, conformément au mode de comptabilisation de l'acquisition de financement de matériel de transport et compte tenu du fait que ces montants ont fortement baissé. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés.

2) Des montants avant impôts de 49 millions de dollars américains en 2017, de 52 millions de dollars américains en 2016 et de 55 millions de dollars américains en 2015 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

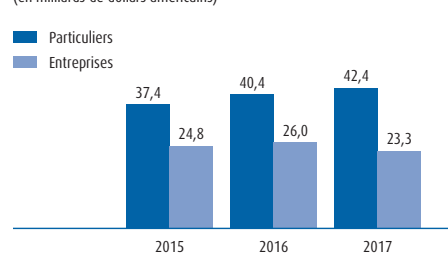
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



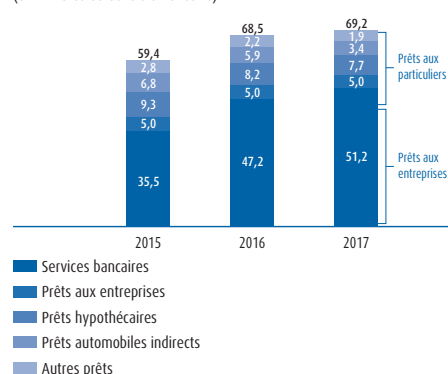
Solde moyen des dépôts

(en milliards de dollars américains)



Solde moyen net des prêts et acceptations

(en milliards de dollars américains)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de PE États-Unis, d'un montant de 1 066 millions de dollars, a fléchi de 19 millions et le bénéfice net ajusté, qui s'est établi à 1 112 millions, a reculé de 23 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison de la dépréciation du dollar américain. Le bénéfice net ajusté exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Tous les montants dans le reste de la présente section sont exprimés en dollars américains.

Le bénéfice net comptable, d'un montant de 817 millions de dollars, et le bénéfice net ajusté, d'un montant de 853 millions, sont demeurés relativement stables comparativement à l'exercice précédent.

Les revenus, d'un montant de 3 578 millions de dollars, ont inscrit une hausse de 62 millions, ou de 2 %, ce qui est essentiellement imputable à l'amélioration de ceux générés par les dépôts et à l'accroissement des volumes, compte non tenu de la compression des marges sur les prêts et de l'incidence de la perte subie à la vente d'une partie du portefeuille de prêts automobiles indirects au premier trimestre de 2017. La perte subie à la vente de prêts a eu une incidence défavorable d'environ 3 % sur la croissance du bénéfice net comptable et ajusté, et d'environ 1 % sur la croissance des revenus.

Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, les revenus ont progressé de 101 millions de dollars, ou de 5 %, pour se situer à 2 151 millions, ce qui reflète la croissance des volumes de prêts et l'élargissement des marges sur les dépôts, déduction faite de la compression de la marge sur les prêts.

Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, les revenus ont diminué de 39 millions de dollars, ou de 3 %, pour atteindre 1 427 millions, du fait surtout du déclin des volumes de prêts et du rétrécissement des marges ainsi que de l'incidence de la perte à la vente des prêts, en partie contrebalancés par l'élargissement des marges sur les dépôts et l'accroissement des volumes.

La marge nette d'intérêts a bondi de 12 points de base, pour s'établir à 3,75 %, stimulée par l'augmentation des revenus des dépôts, qui découle de la hausse des taux d'intérêt, et de l'incidence favorable d'une réduction des actifs dégagant de faibles marges, déduction faite de la compression des marges sur les prêts.

La dotation à la provision pour pertes sur créances de 225 millions de dollars a progressé de 31 millions, ou de 16 %, par rapport à celle inscrite un an plus tôt, ce qui reflète la hausse des dotations à la provision dans le portefeuille de prêts aux entreprises, en partie contrebalancée par la baisse des dotations à la provision dans le portefeuille de prêts aux particuliers.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues pour se fixer à 2 252 millions de dollars et, après ajustement, elles se sont élevées à 2 203 millions, ce qui représente une hausse de 3 % dans les deux cas, du fait principalement de l'augmentation des investissements dans la technologie et des coûts de commercialisation.

Le solde moyen net des prêts et acceptations, à savoir 69,2 milliards de dollars, a augmenté de 0,7 milliard ou de 1 %, stimulé par la croissance des prêts aux entreprises de 9 %, en partie compensée par le recul de 3,4 milliards des volumes des prêts aux particuliers, ce qui comprend la vente de prêts de 1,9 milliard.

Le solde moyen des dépôts s'est chiffré à 65,7 milliards de dollars, soit une baisse de 0,6 milliard, ou de 1 %, puisque la croissance des volumes des dépôts des particuliers pour tous les produits de dépôt a été plus que contrebalancée par un déclin attendu des volumes des dépôts des entreprises.

Contexte, perspectives et défis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis sont concentrés principalement dans les six États contigus suivants de la région du Midwest : Illinois, Wisconsin, Indiana, Minnesota, Missouri et Kansas. Outre les principaux territoires que nous couvrons, nous avons des bureaux offrant des services bancaires aux particuliers en Floride et en Arizona.

Le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises demeure concurrentiel dans un contexte de resserrement des normes de crédit et de pression soutenue sur les stratégies de tarification, en raison du potentiel que présente le marché des prêts aux entreprises. Comparativement à nos concurrents, nous avons un modèle d'octroi de crédit aux entreprises rigoureux et éprouvé qui nous a permis de nous tailler une place de choix sur le plan national dans certains secteurs spécialisés stratégiques, tels que les institutions financières, le financement des concessionnaires et le financement de matériel de transport, et d'être maintenant en position de force dans les principaux territoires que nous couvrons. En raison des taux hypothécaires relativement faibles et d'un accroissement de la demande de la part des membres les plus jeunes de la génération Y, nous nous attendons à une hausse des ventes de maisons et des prêts hypothécaires à l'habitation. Nous poursuivrons nos activités en maintenant un portefeuille de prêts de qualité diversifié qui respecte notre appétence au risque, et nous prévoyons que les taux de perte demeureront stables. Les autres hausses prévues des taux à court terme devraient avoir une incidence positive sur les marges.

L'économie de la région du Midwest devrait connaître une croissance modérée en 2018 et continuer de contribuer à la hausse des résultats de PE États-Unis. La croissance des prêts des Services bancaires aux particuliers devrait s'améliorer pour la clientèle des particuliers et des entreprises, reflétant ainsi notre ferme engagement à bonifier nos résultats, surtout en ce qui concerne les prêts hypothécaires. Nous sommes persuadés que le processus de transformation des succursales que nous avons entrepris, de même que l'amélioration de notre gamme de produits, contribuera à accélérer la croissance des dépôts de clients et à améliorer notre part de portefeuille. Nous prévoyons une augmentation continue des prêts des Services bancaires aux entreprises qui demeurent notre secteur stratégique. Pour ce qui est des dépôts, nous prévoyons une forte croissance des dépôts de particuliers et une pression soutenue entraînant une diminution des marges sur les dépôts d'entreprises du fait que les grandes entreprises clientes se tourneront sans doute vers des placements non traditionnels dans un contexte de hausse des taux d'intérêt.

Les Services bancaires Particuliers et entreprises maintiennent leur engagement à poursuivre leur stratégie de croissance orientée client. Nous prévoyons générer une croissance des prêts hypothécaires en misant sur un modèle de vente redéfini, des processus simplifiés et une tarification optimisée. Nous nous engageons à rehausser l'expérience numérique pour améliorer notre position concurrentielle et rationaliser notre structure de coûts, et nous sommes déterminés à offrir des produits de premier ordre. En poursuivant sur cette lancée, nous continuerons à concentrer nos efforts sur le renforcement de notre présence sur le marché et sur l'augmentation de notre volume d'affaires, tout en respectant notre appétence au risque.

Le contexte économique aux États-Unis en 2017 et les perspectives relatives à 2018 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 32.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Gestion de patrimoine

Les activités de gestion de patrimoine de BMO englobent une vaste gamme de produits et de services, y compris de l'assurance, offerts à une grande diversité de segments de clientèle, du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels. BMO Gestion de patrimoine, dont les activités sont d'envergure mondiale, maintient une présence active au Canada, aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie.



Joanna Rotenberg
Chef
BMO Gestion de patrimoine

Gilles Ouellette
Chef, BMO Gestion d'actifs et
délégué du conseil, International, BMO Groupe financier

Secteurs d'activité

BMO Nesbitt Burns, notre prestataire de services de placement traditionnels au Canada, offre une vaste gamme de services de conseil en matière de placement et de gestion de patrimoine axés sur le client, combinée à des capacités complètes en planification du patrimoine, ainsi que la première plateforme de gestion de portefeuille numérique appartenant à une banque au Canada, Portefeuille futé.

BMO Ligne d'action est un service de placement en ligne qui propose aux clients deux façons d'investir : par l'entremise de notre service réputé de placement autogéré qui met à la disposition des titulaires de comptes les outils dont ils ont besoin pour prendre eux-mêmes leurs décisions de placement, ou par ConseilDirect, un service qui offre aux investisseurs des conseils et des recommandations de placement en ligne pour les aider à gérer leur portefeuille.

Les **services de banque privée de BMO** sont offerts au Canada, aux États-Unis, à Hong Kong et à Singapour. Ils proposent une gamme

étendue de solutions et de services financiers aux clients à valeur nette élevée et très élevée et, sous le nom BMO Harris Financial Advisors, aux clients aisés aux États-Unis.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une société de gestion d'actifs d'envergure mondiale qui offre des services de gestion de placements, de fiducie et de garde de titres aux investisseurs institutionnels, aux particuliers et aux clients à valeur nette élevée du monde entier.

BMO Assurance offre de l'assurance vie et des solutions de gestion de patrimoine. Nous élaborons des produits d'assurance vie, d'assurance accident et maladie, et de rentes ainsi que des fonds distincts qui sont offerts aux particuliers et aux régimes de retraite collectifs par l'entremise de conseillers. Nous offrons également des programmes collectifs d'assurance crédit et d'assurance voyage aux clients de la Banque, de même que des solutions de réassurance aux réassureurs internationaux.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une approche axée sur la planification et les services-conseils intégrant des solutions en matière de placements, d'assurance, de services spécialisés en gestion de patrimoine et de services bancaires de base dont la prestation est assurée par une équipe de spécialistes de la gestion de patrimoine hautement qualifiés résolue à offrir une expérience client exceptionnelle.
- Un large éventail de solutions qui soutiennent aussi bien les placements autogérés en ligne que les services professionnels de gestion financière et les programmes globaux de services fiduciaires et bancaires destinés aux particuliers et aux clients institutionnels.
- Une présence importante dans le marché nord-américain des services de gestion de patrimoine pour les particuliers, et des capacités en matière de gestion bancaire privée en Asie.
- Une société de gestion d'actifs d'envergure mondiale possédant de solides capacités de distribution en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie.
- Le prestige, la forte reconnaissance et la fiabilité de la marque, et un accès à la vaste clientèle et au réseau de distribution étendu de BMO.
- Un cadre rigoureux de gestion des risques qui nous permet de mener nos activités dans les limites de notre appétence au risque et de répondre aux exigences réglementaires rehaussées.

Stratégie et grandes priorités

Répondre aux besoins actuels et en constante évolution des clients dans les domaines de la gestion de patrimoine pour les particuliers, de l'assurance et de la gestion d'actifs institutionnels, en leur offrant une expérience client exceptionnelle, tout en insistant sur la productivité et l'innovation, en comptant sur une étroite collaboration à l'échelle de BMO et en maintenant un cadre rigoureux de gestion des risques.

Grande priorité	Réalisations en 2017	Accent en 2018
Répondre aux besoins actuels et en constante évolution des clients dans les domaines de la gestion de patrimoine pour les particuliers et de l'assurance, en leur offrant une expérience client exceptionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons transformé et numérisé les parcours clients essentiels, telles l'intégration client et la tenue de compte, tout en améliorant les fonctionnalités mobiles et en ligne. • Nous avons doublé notre équipe de vente consacrée à la clientèle fortunée aux États-Unis, tout en améliorant la productivité des conseillers et l'expérience client. • Nous avons lancé la Proposition intelligente BMO qui permet de soumettre des demandes d'assurance vie en ligne afin qu'il soit plus facile pour les conseillers de faire affaire avec nous. • Nous avons accru nos capacités en matière de services bancaires transfrontaliers afin de faciliter les transferts de fonds et l'accès aux fonds pour les clients. • Nous avons étendu notre programme BMO pour Elles pour répondre aux besoins particuliers des femmes entrepreneures et des clientes. 	Continuer à investir dans des produits novateurs, des capacités numériques et des solutions de planification du patrimoine qui se classent en tête du marché pour répondre aux besoins en constante évolution des clients

✓ Grande priorité	Réalizations en 2017	Accent en 2018
<p>Répondre aux besoins actuels et en constante évolution des clients dans les domaines de la gestion de patrimoine pour les particuliers et de l'assurance, en leur offrant une expérience client exceptionnelle (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons continué d'améliorer nos résultats au chapitre de l'expérience client dans tous les secteurs. • Nous avons poursuivi l'expansion du secteur de la gestion bancaire privée en Asie en accélérant le recrutement afin de favoriser l'acquisition de nouveaux clients. • Nous avons lancé l'assurance vie entière de BMO, un produit simple et souple offrant de solides garanties. • Nous avons fait notre entrée dans le marché des rentes sans rachat des engagements pour répondre aux besoins des sociétés canadiennes en matière de gestion du risque de longévité. 	<p>Continuer à investir dans des produits novateurs, des capacités numériques et des solutions de planification du patrimoine qui se classent en tête du marché pour répondre aux besoins en constante évolution des clients (suite)</p>
<p>Consolider notre position de chef de file dans les principaux marchés de gestion des actifs grâce à nos capacités de placement et de distribution accrues</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons rationalisé notre structure organisationnelle de façon à simplifier la prise de décisions, à resserrer la collaboration à l'échelle mondiale et à réduire les frais d'exploitation. • Nous avons obtenu un rendement solide sur les placements, la majorité des actifs sous gestion ayant dépassé les indices de référence correspondants sur une période de cinq ans. • Nous avons consolidé notre position comme 2^e fournisseur de FNB au Canada et nous nous sommes classés au 1^{er} rang des ventes nettes sur le marché. • Nous avons mieux défini notre approche de placement en mettant l'accent sur des produits pertinents à l'échelle mondiale dans lesquels les conseillers ont confiance. 	<p>Continuer à développer la plateforme mondiale de BMO Gestion mondiale d'actifs en misant sur une approche de placement plus définie, une stratégie de distribution ciblée et une structure organisationnelle simplifiée</p>
<p>Collaborer étroitement pour offrir le meilleur de BMO à nos clients</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons mis l'accent sur l'établissement d'une collaboration encore plus étroite à l'échelle de BMO afin d'offrir à nos clients des solutions qui répondent à leurs besoins financiers à toutes les étapes de leur vie. • Nous avons conclu davantage d'ententes de colocalisation pour nos équipes des services bancaires, de la planification, des services de succession et de fiducie et des placements, y compris avec nos partenaires des Services bancaires aux entreprises, afin de répondre plus efficacement aux différents besoins de nos clients. • Nous avons resserré la collaboration entre BMO Gestion mondiale d'actifs et nos sociétés affiliées pour tirer profit de solides circuits de distribution et capacités de placement. 	<p>Accroître la collaboration au sein de la Gestion de patrimoine et à l'échelle de la Banque afin d'offrir une expérience client exceptionnelle</p>

BMO Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2017	2016	2015
Revenus nets d'intérêts	700	614	565
Revenus autres que d'intérêts	5 492	5 274	5 198
Total des revenus	6 192	5 888	5 763
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	1 538	1 543	1 254
Revenu, déduction faite des SCVPI	4 654	4 345	4 509
Dotations à la provision pour pertes sur créances	8	9	7
Charges autres que d'intérêts	3 347	3 337	3 358
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 299	999	1 144
Charge d'impôts sur le résultat	346	238	295
Bénéfice net comptable	953	761	849
Coûts d'intégration des acquisitions 1)	-	30	37
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2)	65	71	68
Bénéfice net ajusté	1 018	862	954

Principaux facteurs et mesures de la performance

Bénéfice net des activités traditionnelles de gestion de patrimoine	717	539	609
Bénéfice net ajusté des activités traditionnelles de gestion de patrimoine	782	640	714
Bénéfice net des activités d'assurance	236	222	240
Croissance du bénéfice net (%)	25,2	(10,3)	9,0
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	18,1	(9,6)	13,3
Croissance des revenus (%)	5,2	2,2	8,0
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	7,1	(3,6)	17,6
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	0,3	(0,6)	18,2
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	1,8	(0,4)	16,8
Rendement des capitaux propres (%)	15,7	12,4	14,8
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	16,8	14,1	16,6
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)	6,8	(3,0)	(0,6)
Levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	5,3	(3,2)	0,8
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)	71,9	76,8	74,5
Ratio d'efficacité ajusté (%)	52,8	54,5	55,9
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	70,2	73,9	71,5
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	2,50	2,37	2,38
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	6 040	6 078	5 688
Actif productif moyen	28 026	25 898	23 784
Solde moyen net des prêts et acceptations	18 063	16 458	14 550
Solde moyen des dépôts	33 289	29 931	27 377
Actifs sous administration 3)	359 773	469 694	465 742
Actifs sous gestion	429 448	405 695	397 959
Effectif – équivalent temps plein	6 320	6 282	6 506

Activités aux États-Unis – Principales données financières

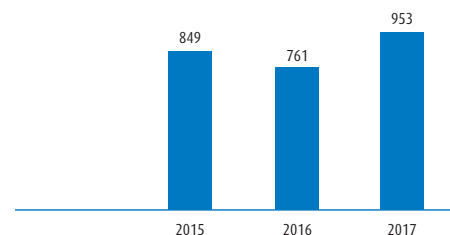
(en millions de dollars américains)

Total des revenus	650	629	806
Charges autres que d'intérêts	543	575	652
Bénéfice net comptable	78	39	99
Bénéfice net ajusté	90	54	118
Actif productif moyen	3 348	3 446	3 242
Solde moyen net des prêts et acceptations	3 300	3 200	2 965
Solde moyen des dépôts	5 783	5 602	6 010

- 1) Les coûts d'intégration de l'acquisition de F&C de néant avant impôts en 2017, de 38 millions de dollars en 2016 et de 46 millions en 2015 sont compris dans les charges autres que d'intérêts.
- 2) Des montants avant impôts de 80 millions de dollars en 2017, de 88 millions en 2016 et de 88 millions en 2015 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.
- 3) Nous avons certains actifs sous gestion qui sont aussi administrés par nous et qui sont inclus dans les actifs sous administration.

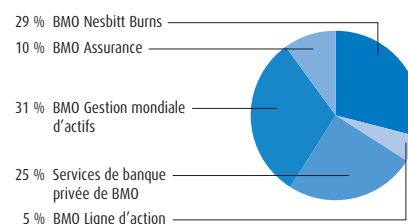
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



Revenus nets par secteur d'activité en 2017

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de la Gestion de patrimoine s'est chiffré à 953 millions de dollars, soit une hausse de 192 millions, ou de 25 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ni des coûts d'intégration des acquisitions, s'est chiffré à 1 018 millions, ce qui représente une augmentation de 156 millions, ou de 18 %.

Le bénéfice net comptable tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 717 millions de dollars, une progression de 178 millions, ou 33 %, comparativement à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 782 millions, soit un bond de 142 millions, ou de 22 %, du fait essentiellement de l'augmentation des revenus liés à une hausse des actifs sous gestion attribuable à la meilleure tenue des marchés boursiers et à l'accumulation des actifs nets des nouveaux clients, de la croissance respective des soldes des dépôts et des prêts de 11 % et de 10 %, et des résultats fructueux des initiatives visant à rehausser la productivité. L'exercice précédent comprenait une réduction de valeur d'un placement en titres de participation, déduction faite d'un profit à la vente réalisé lors de la vente subséquente. Le bénéfice net ajusté lié aux activités d'assurance s'est chiffré à 236 millions, ce qui représente une progression de 14 millions, ou de 6 %, puisque les avantages tirés des variations favorables du marché de l'exercice à l'étude comparativement à l'incidence défavorable de l'exercice précédent et la croissance des activités ont été en grande partie annulés par les sinistres élevés de 112 millions provenant essentiellement de nos activités de réassurance en raison des répercussions des ouragans Irma, Maria et Harvey.

Les revenus se sont établis à 6 192 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 304 millions, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 4 654 millions, soit une augmentation de 309 millions, ou de 7 %. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont progressé de 264 millions, ou de 7 %, pour se chiffrer à 4 187 millions, ce qui s'explique par les facteurs mentionnés ci-dessus, la croissance des revenus étant ralentie par l'incidence du recul de la livre sterling et du dollar américain et les dessaisissements. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, se sont élevés à 467 millions, un bond de 45 millions, ou de 11 %, en raison des facteurs déjà mentionnés. La dépréciation de la livre sterling a donné lieu à une baisse de 34 millions des revenus et celle du dollar américain, de 13 millions.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 8 millions de dollars, alors qu'elle s'établissait à 9 millions à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 347 millions de dollars, contre 3 337 millions pour l'exercice précédent. Après ajustement, elles se sont chiffrées à 3 267 millions, comparativement à 3 211 millions pour l'exercice précédent, ce qui reflète l'augmentation des charges liées aux revenus, contrebalancés en partie par l'incidence du recul de la livre sterling et du dollar américain et les dessaisissements. La dépréciation de la livre sterling a donné lieu à une baisse de 31 millions des revenus et celle du dollar américain, de 12 millions.

Les actifs sous gestion et sous administration ont reculé de 86 milliards de dollars, ou de 10 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent, pour s'établir à 789 milliards, en raison du dessaisissement d'activités non stratégiques au quatrième trimestre, qui a fait reculer les actifs sous administration de 138 milliards, et des fluctuations défavorables des cours de change, compensés en partie par l'appréciation des marchés et par la croissance des actifs des nouveaux clients.

Contexte, perspectives et défis

La concurrence est forte dans le secteur de la gestion de patrimoine, un secteur où les banques qui font partie de notre groupe de référence au Canada ont intensifié leurs activités dans un effort stratégique visant à accroître le rendement global. Tous les concurrents s'appliquent à améliorer l'expérience client en misant sur les nouvelles technologies et en lançant de nouveaux produits et services pour satisfaire les besoins en constante évolution de leurs clients. L'évolution démographique, surtout dans les segments des retraités, des clients aisés et des clients à valeur nette élevée, continue à remodeler le marché de la gestion de patrimoine.

Nous prévoyons que la croissance économique modérée attendue au Canada et aux États-Unis en 2018 se traduira par le maintien d'un niveau soutenu des activités de négociation des clients, ce qui continuera d'avoir un effet positif sur les volumes de transactions et la valeur des actifs. Les nouveaux actifs nets devraient connaître une bonne croissance. Nous nous attendons aussi à une progression modérée des marchés qui sera déterminée par le rendement du marché des actions. L'augmentation modérée des taux d'intérêt à long terme prévue au Canada et aux États-Unis ne devrait avoir que peu d'incidence sur nos activités de courtage et d'assurance. Le développement des capacités numériques et les changements apportés au contexte réglementaire pourraient exercer des pressions à la baisse sur les frais applicables aux produits et aux services. Nous nous appliquerons à maintenir une approche rigoureuse en matière de gestion des dépenses tout en effectuant des investissements pour continuer à soutenir la croissance de nos activités.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis en 2017 et les perspectives pour 2018 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 32.

Mise en garde

La section Gestion de patrimoine renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux est un fournisseur nord-américain de services financiers offrant une vaste gamme de produits et de services à ses clients constitués de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques. BMO Marchés des capitaux compte environ 2 500 employés et possède 30 bureaux répartis dans le monde entier, dont 16 en Amérique du Nord.



Patrick Cronin
 Chef
 BMO Marchés des capitaux

Secteurs d'activité

Le secteur **Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés** offre des services de mobilisation de capitaux par l'émission d'actions et de titres d'emprunt, des services de montage et de syndication de prêts, des solutions de gestion de bilan et des services de gestion de trésorerie. Nous prodiguons à nos clients des conseils stratégiques relativement aux fusions et acquisitions, et aux restructurations d'entité ou de capital, de même que des services d'évaluation et d'attestation d'équité. Pour faciliter les activités commerciales des clients à l'échelle internationale, nous proposons également des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques, y compris des services bancaires et des services d'exploitation spécialement conçus pour répondre aux besoins des institutions financières nord-américaines et internationales.

Le secteur **Produits de négociation** offre des services de recherche aux institutions, aux entreprises et aux particuliers, et leur permet d'accéder aux marchés internationaux grâce à une gamme intégrée de solutions de vente et de négociation portant notamment sur les titres d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, les actions, la titrisation et les produits de base. Nous offrons également à nos clients des services de développement de produits et d'émission d'instruments, de même que des conseils et des services de gestion des risques (dérivés) pour se couvrir contre les fluctuations de divers facteurs clés, comme les taux d'intérêt et les prix des produits de base. Nous assurons en outre la gestion du risque de liquidité et de financement pour nos clients.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une approche unifiée en matière sectorielle et une plateforme de distribution intégrée à l'échelle nord-américaine ainsi qu'une présence internationale complémentaire qui permettent d'offrir une expérience client exceptionnelle.
- Les idées innovantes et les solutions sur mesure offertes par une équipe sectorielle polyvalente qui s'applique à anticiper, à cerner et à satisfaire les besoins des clients.
- Des services de premier ordre au Canada pour ce qui est des recherches économiques dans le secteur des actions et des titres à revenu fixe canadiens, ainsi qu'en matière de vente et de négociation, conjugués à une solide expertise dans les secteurs de base.
- Une gestion rigoureuse des risques du premier point de contrôle, combinée à de robustes capacités en matière de réglementation et de conformité permettant la prise de décisions efficaces afin de soutenir nos priorités stratégiques.
- Une plateforme bien diversifiée et un éventail d'activités – par secteur, région, produit et devise, notamment aux États-Unis où nous disposons d'une base solide, évolutive et pertinente – qui permettent à BMO d'être bien positionné sur plusieurs marchés clés et sur le long terme.

Stratégie et grandes priorités

La vision de BMO Marchés des capitaux consiste à être reconnu comme une banque d'affaires chef de file en Amérique du Nord qui donne à ses clients les moyens de réaliser leurs objectifs. Nous mettons à la disposition de notre clientèle une plateforme intégrée qui se distingue par ses idées novatrices et une approche unifiée en matière sectorielle.

Grande priorité	Réalizations en 2017	Accent en 2018
Maintenir notre position de chef de file au Canada grâce à notre équipe sectorielle de haut calibre	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons continué à décrocher des mandats de premier plan dans les principaux secteurs d'activité du Canada. Ainsi, nous avons agi comme conseiller exclusif auprès de la fiducie de placement immobilier Milestone Apartments dans le cadre de la plus grosse transaction liée à des immeubles multirésidentiels jamais réalisée dans l'histoire des fiducies de placement immobilier canadiennes. • Nous avons agi comme chef de file de la première émission d'obligations hybrides de 60 ans assorties d'une période d'interdiction de rachat anticipé de 10 ans en dollars canadiens d'un montant de 1,5 milliard de dollars, et de la première émission combinée d'obligations hybrides de 60 ans assorties d'une période d'interdiction de rachat anticipé de 10 ans en dollars canadiens d'un montant de 1,65 milliard pour Enbridge Inc. • Nous avons été nommés chef de file Greenwich 2017 pour la part de marché et chef de file de la qualité Greenwich pour les ventes, la négociation et les recherches dans le secteur des actions canadiennes. • Nous avons été nommés meilleure société au Canada en matière de produits structurés dans le cadre des 2017 SRP Wealth Management and Derivatives Awards. • Nous avons remporté le prix de la meilleure banque pour les opérations de change en dollars canadiens décerné par le magazine <i>FX Week</i> pour la septième année de suite. 	Conserver notre position de chef de file sur le marché canadien, en renforçant nos relations avec les clients et en continuant d'augmenter notre part de marché

Grande priorité	Réalisations en 2017	Accent en 2018
Continuer d'améliorer la performance de nos activités aux États-Unis grâce à une stratégie ciblée et miser sur une croissance sélective de nos services bancaires aux sociétés américaines, dans les marchés où nous détenons un avantage concurrentiel	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons obtenu d'autres mandats dans les domaines du crédit et des services-conseils, et joué un rôle de premier plan dans des transactions d'envergure, notamment dans le secteur mondial de l'énergie où nous avons réalisé notre plus importante émission de titres de participation américains à ce jour, pour la société Parsley Energy; nous avons également agi au nom de la société Broadcom dans le cadre de l'acquisition de Brocade Communications Systems, une transaction de 5,9 milliards de dollars. Nous avons continué à décrocher d'importants mandats transfrontaliers, notamment celui d'agir au nom de Jamieson Wellness Inc., société canadienne soutenue par une entreprise américaine, aux fins de son premier appel public à l'épargne qui a permis de mobiliser 345 millions de dollars. Nous avons conclu 43 opérations de fusion et acquisition aux États-Unis, soit 30 % de plus que l'exercice précédent, pour une valeur totale de 65,4 milliards de dollars. Nous avons agi comme teneur de livre dans 228 transactions sur titres de participation et d'emprunt pour mobiliser des capitaux, une augmentation de près de 50 % par rapport au dernier exercice. Nous avons obtenu le premier rang dans l'étude All-America Fixed Income Research Team 2017 d'Institutional Investor pour la stratégie sur les taux américains et l'analyse technique. 	Continuer à mettre à profit nos investissements stratégiques afin d'accélérer la croissance découlant de notre plateforme aux États-Unis et miser sur le développement sélectif de nos services bancaires aux sociétés américaines dans les marchés où nous détenons un avantage concurrentiel
Mettre à profit nos fortes capacités en Amérique du Nord et notre présence sur des marchés internationaux choisis	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons été reconnus par le magazine <i>Global Finance</i> comme la meilleure banque d'investissement du monde dans le secteur des mines et métaux pour la huitième année d'affilée et tenu notre 26^e conférence mondiale annuelle sur le secteur des mines et métaux. Cette rencontre, qui a réuni plus d'un millier de professionnels représentant 500 entreprises de 32 pays, est considérée comme l'un des rassemblements marquants du secteur. Pour la septième année de suite, <i>Global Banking and Finance Review</i> nous a désignés meilleur fournisseur d'instruments de change en Amérique du Nord et en Chine. Nous avons continué d'accroître nos mandats dans certains secteurs mondiaux, en agissant notamment comme conseiller financier auprès de Chrysaor dans l'acquisition, au coût de 3 milliards de dollars, de certains actifs de Shell en mer du Nord britannique, et comme chef de file d'une émission d'obligations convertibles visant à refinancer le solde du crédit-relais de Sibanye-Stillwater relativement à l'acquisition de Stillwater Mining, société américaine d'exploitation minière de palladium et de platine. Nous avons développé nos activités de commerce international à Singapour en vue d'élargir la clientèle de notre gamme de services de financement du commerce international et de la chaîne d'approvisionnement. Nous avons mis à profit notre présence en Chine pour réaliser notre première émission transfrontalière d'obligations chinoises pour une banque centrale. Nous avons mis sur pied un programme de papier commercial européen pour aider nos clients à faire face au resserrement des exigences réglementaires. Nous avons poursuivi notre expansion dans le marché des obligations sous-souveraines où nous avons obtenu des mandats de premier plan, dont celui de réaliser la première émission de référence de la Banque mondiale en dollars américains effectuée en 2017. 	Continuer à mettre à profit notre solide position en Amérique du Nord et nos capacités mondiales pour étendre notre présence et nos relations stratégiques sur des marchés internationaux choisis

BMO Marchés des capitaux

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2017	2016	2015
Revenus nets d'intérêts (bic)	1 288	1 483	1 307
Revenus autres que d'intérêts	3 336	2 855	2 528
Total des revenus (bic)	4 624	4 338	3 835
Dotation à la provision pour pertes sur créances	44	81	26
Charges autres que d'intérêts	2 778	2 574	2 480
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 802	1 683	1 329
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	487	430	320
Bénéfice net comptable	1 315	1 253	1 009
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	2	1	2
Bénéfice net ajusté	1 317	1 254	1 011

Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des produits de négociation	2 736	2 671	2 412
Revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés	1 888	1 667	1 423
Croissance du bénéfice net (%)	5,0	24,1	(6,0)
Croissance des revenus (%)	6,6	13,1	3,3
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	7,9	3,8	5,5
Rendement des capitaux propres (%)	15,8	16,0	14,5
Levier d'exploitation (bic) (%)	(1,3)	9,3	(2,2)
Ratio d'efficience (bic) (%)	60,1	59,3	64,7
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	0,48	0,58	0,55
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	7 900	7 387	6 536
Actif productif moyen	266 928	254 370	238 835
Actif moyen	306 319	304 031	290 672
Solde moyen net des prêts et acceptations	51 358	46 109	37 113
Solde moyen des dépôts	147 306	150 068	141 038
Effectif - équivalent temps plein	2 502	2 353	2 183

Activités aux États-Unis - Principales données financières

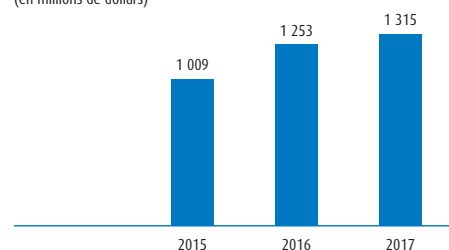
(en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic)	1 343	1 144	1 074
Charges autres que d'intérêts	927	860	887
Bénéfice net comptable	285	184	126
Actif productif moyen	88 135	78 704	76 565
Actif moyen	93 344	86 222	85 459
Solde moyen net des prêts et acceptations	15 551	15 068	11 034
Solde moyen des dépôts	52 471	52 459	55 942

1) Des montants avant impôts de 3 millions de dollars en 2017, de 1 million en 2016 et de 2 millions en 2015 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

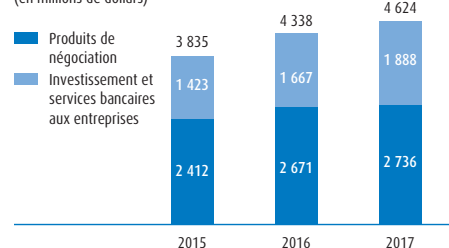
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



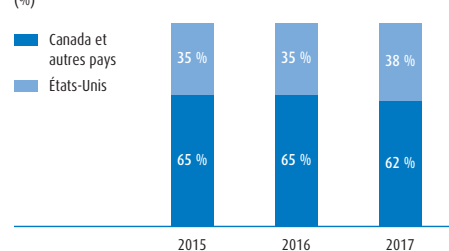
Revenus par secteur d'activité

(en millions de dollars)



Revenus par secteur géographique

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux a augmenté de 62 millions de dollars, ou de 5 %, pour se situer à 1 315 millions par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est chiffré à 1 317 millions, soit une hausse de 63 millions, ou de 5 %, en raison de la progression des revenus et de la baisse des dotations à la provision pour pertes sur prêts, en partie contrebalancés par les charges plus élevées. La dépréciation du dollar américain n'a pas eu de répercussions importantes sur la croissance des revenus. Le bénéfice net des activités de BMO Marchés des capitaux aux États-Unis a bondi de 55 % par rapport à l'exercice précédent, en dollars américains.

Les revenus ont progressé de 286 millions de dollars, ou de 7 %, pour s'établir à 4 624 millions, ce qui s'explique par l'intensification des activités menées pour les clients en ce qui a trait à la banque d'affaires et par la croissance des prêts, ainsi que par l'excellent rendement des activités liées aux produits de négociation.

Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont inscrit une hausse de 221 millions de dollars, ou de 13 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent, stimulée par la vigueur des activités de prise ferme et par les solides activités de consultation en fusions et en acquisitions, ainsi que par la hausse des revenus liés aux services bancaires aux sociétés.

Comparativement à l'exercice précédent, les revenus du secteur Produits de négociation ont progressé de 65 millions de dollars, ou de 2 %, en raison de la hausse des revenus provenant des nouvelles émissions de titres à revenu fixe et des profits nets sur titres plus élevés, partiellement contrebalancés par la diminution des revenus de négociation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 37 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 44 millions, surtout du fait de la baisse des nouvelles dotations à la provision, essentiellement celles liées au secteur pétrolier et gazier.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 204 millions de dollars, ou de 8 %, pour s'établir à 2 778 millions, ou de 9 %, compte non tenu de la dépréciation du dollar américain, ce qui est attribuable aux investissements continus dans les activités et à la hausse des frais liés au personnel.

L'actif moyen a augmenté de 2,3 milliards de dollars par rapport à celui de l'an dernier, pour s'établir à 306,3 milliards. Compte non tenu de l'incidence de la dépréciation du dollar américain, l'actif moyen a augmenté de 3,7 milliards. La hausse du solde des valeurs mobilières et du solde net des prêts et acceptations est attribuable à la croissance des activités des services aux sociétés, partiellement contrebalancée par la baisse des soldes actifs financiers dérivés et des prises en pensions.

Contexte, perspectives et défis

BMO Marchés des capitaux est un fournisseur nord-américain de services financiers. Le contexte d'exploitation est très concurrentiel au Canada et aux États-Unis, où le marché est partagé entre les grandes banques, les banques régionales, les banques d'investissement spécialisées et les acteurs provenant d'autres secteurs d'activité. Les concurrents traditionnels du secteur bancaire concentrent leurs efforts sur le renforcement des relations avec la clientèle, le maintien de pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques et le respect d'un cadre réglementaire resserré. Les concurrents des autres secteurs sont, quant à eux, toujours à l'affût de nouvelles occasions de court-circuiter les banques en offrant directement certains produits de négociation et de banque d'affaires.

En 2018, nous continuerons à déployer notre stratégie cohérente et bien définie visant à bâtir un secteur des marchés des capitaux hautement intégré et axé sur le client à l'échelle de l'Amérique du Nord. Aux États-Unis, notre marché offrant les meilleures perspectives, nous prévoyons renforcer notre plateforme axée sur le secteur en approfondissant les relations avec les clients actuels, en recrutant de nouveaux clients et en augmentant notre portefeuille de prêts. Au Canada, nous entendons maintenir notre position de chef de file sur le marché, tout en constituant une base solide et stable pour assurer notre croissance. En Europe et en Asie, nous développons sélectivement nos capacités afin de mieux servir nos clients nord-américains présents sur la scène internationale. Sur le plan de la réglementation, notre investissement dans l'infrastructure technologique de gestion des risques nous place en bonne posture pour répondre aux nouvelles exigences en matière de communication de l'information sur les risques qui entreront en vigueur l'an prochain. Les préoccupations de nature macroéconomique pourraient nuire à la stabilité des marchés. Toutefois, dans la mesure où les indicateurs continuent de pointer vers la croissance, nous avons confiance de pouvoir atteindre nos objectifs stratégiques.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis en 2017 et les perspectives pour 2018 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 32.

Mise en garde

La présente section BMO Marchés des capitaux renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, la commercialisation, les communications et les ressources humaines. T&O assure à BMO Groupe financier la prestation de services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de services opérationnels, d'opérations immobilières et d'approvisionnement.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation clients (Services bancaires Particuliers et entreprises, Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux), les montants restants étant pris en compte dans les résultats des Services d'entreprise. Ainsi, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence de certaines activités de gestion de la trésorerie et de l'actif et du passif, l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable, les résultats attribuables à certains actifs douteux garantis par des biens immobiliers, les répercussions de la comptabilisation de certains prêts acquis, les dépenses résiduelles non réparties, certains coûts d'intégration des acquisitions, les coûts de restructuration et les ajustements à la provision générale pour pertes sur créances.

Les Services d'entreprise axent leurs efforts sur les priorités liées à l'ensemble de l'organisation relativement au maintien d'un solide environnement de risque et de contrôle, et d'une bonne efficacité tout en aidant nos secteurs à atteindre leurs objectifs d'expérience client. Les principales réalisations au cours de l'exercice comprennent ce qui suit :

- Poursuite de l'investissement proactif dans nos capacités de défense et nos procédures pour améliorer davantage notre capacité à prévenir et à détecter les menaces de cybersécurité de BMO ainsi qu'à y répondre et à les gérer, et évaluation des contrôles de tiers et de fournisseurs de services pour vérifier que les programmes et les contrôles respectent les normes de BMO.
- Accélération du déploiement d'une technologie numérique pour transformer notre entreprise, y compris en commençant la modernisation de la plateforme numérique américaine pour que les progrès numériques soient plus rapides parmi les secteurs liés aux particuliers.
- Investissement dans des initiatives liées à la technologie de l'information pour respecter les exigences réglementaires, y compris le risque de marché, les déclarations fiscales des clients et le respect des nouvelles normes comptables, tout en déployant de nouvelles capacités pour réduire le délai de commercialisation et renforcer notre base technologique.
- Amélioration de notre plateforme Données et analyses pour accroître nos capacités de gouvernance, d'analyse et de robotique en appui aux initiatives commerciales : démonstration de la valeur de l'apprentissage machine pour bonifier davantage la gestion de la fraude et de la lutte contre le blanchiment d'argent, introduction de la robotique pour automatiser les processus des opérations et des Services d'entreprise, et optimisation des capacités relatives aux données de référence d'entreprise afin de soutenir les requêtes réglementaires émergentes et les initiatives de génération de revenus.
- Contribution à notre stratégie relative aux canaux de communication avec la clientèle grâce à l'innovation technologique et la reconfiguration de l'immobilier.
- Poursuite des efficacités opérationnelles au sein du programme de lutte contre le blanchiment d'argent/financement du terrorisme et de sanctions en réduisant les processus manuels, particulièrement au sein des Unités de renseignement financier et en améliorant le fondement de nos données.

Analyse des résultats

La perte nette comptable des Services d'entreprise a été de 496 millions de dollars pour l'exercice à l'étude, comparativement à une perte nette comptable de 670 millions il y a un an. La perte nette ajustée s'est élevée à 454 millions pour l'exercice considéré, comparativement à 435 millions pour l'exercice précédent. Les résultats ajustés ne tiennent pas compte d'une baisse de la provision générale pour l'exercice à l'étude ou d'un ajustement comptable cumulatif négatif de l'exercice précédent, ni des coûts de restructuration et des coûts d'intégration des acquisitions des deux exercices. Les résultats ajustés ont reculé du fait de la baisse des recouvrements de pertes sur créances et de la hausse des charges, contrebalancées en partie par l'augmentation des revenus non établis sur une bic. Les résultats reportés ont progressé, ce qui s'explique surtout par la baisse des coûts de restructuration pour l'exercice considéré, d'un ajustement comptable cumulatif négatif de l'exercice précédent et de la diminution de la provision générale pour l'exercice à l'étude, partiellement contrebalancés par l'incidence nette des facteurs déjà mentionnés.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2017	2016	2015
Revenus nets d'intérêts avant compensation sur une bic des groupes 1)	(283)	(313)	(236)
Compensation sur une bic des groupes	(567)	(510)	(524)
Revenus nets d'intérêts (bic) 1)	(850)	(823)	(760)
Revenus autres que d'intérêts	177	58	280
Total des revenus (bic) 1)	(673)	(765)	(480)
Recouvrement de pertes sur créances 1)	(78)	(74)	(36)
Charges autres que d'intérêts	635	716	610
Perte avant impôts sur le résultat	(1 230)	(1 407)	(1 054)
Recouvrement d'impôts sur le résultat (bic)	(734)	(737)	(661)
Perte nette comptable	(496)	(670)	(393)
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	55	41	6
Ajustement comptable cumulatif 3)	-	62	-
Coûts de restructuration 4)	41	132	106
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances 5)	(54)	-	-
Perte nette ajustée	(454)	(435)	(281)
Total des revenus ajustés (bic) 1)	(673)	(681)	(478)
Recouvrement de pertes sur créances, après ajustement 1)	(2)	(74)	(36)
Charges autres que d'intérêts ajustées	489	461	456
Perte nette ajustée	(454)	(435)	(281)
Effectif - équivalent temps plein	14 702	14 741	14 345

Activités aux États-Unis - Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic) 1)	(111)	(124)	(73)
Recouvrement de pertes sur créances 1)	(23)	(81)	(79)
Charges autres que d'intérêts	244	218	273
Recouvrement d'impôts sur le résultat (bic) 1)	(114)	(75)	(130)
Perte nette comptable	(218)	(186)	(137)
Total des revenus ajustés (bic) 1)	(111)	(124)	(73)
Recouvrement de pertes sur créances, après ajustement 1)	(2)	(56)	(30)
Charges autres que d'intérêts ajustées	170	119	229
Perte nette ajustée	(185)	(140)	(138)

Dotations à la provision pour pertes sur créances des Services d'entreprise

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2017	2016	2015
Prêts immobiliers douteux	2	(16)	28
Intérêts sur les prêts douteux	-	-	17
Prêts douteux acquis	(4)	(58)	(86)
Prêts productifs acquis	-	-	5
Recouvrement de (dotation à la provision pour) pertes sur créances, après ajustement	(2)	(74)	(36)
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances	(76)	-	-
Recouvrement de pertes sur créances, sur une base comptable	(78)	(74)	(36)
Solde moyen des prêts et acceptations	63	96	242
Prêts et acceptations à la clôture de l'exercice	53	80	182

- Depuis le premier trimestre de 2016, la diminution de l'ajustement au titre des pertes sur créances présentée dans les revenus nets d'intérêts et la dotation à la provision pour pertes sur créances à l'égard du portefeuille productif acquis sont comptabilisées dans PE États-Unis, ce qui cadre avec la comptabilisation de l'acquisition de Financement de matériel de transport et compte tenu du fait que ces montants ont fortement baissé. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés.
- Les coûts d'intégration liés à l'acquisition de Financement de matériel de transport ont été essentiellement inclus dans les charges autres que d'intérêts.
- L'ajustement comptable cumulatif qui a été constaté sous le poste autres des revenus autres que d'intérêts était lié à la conversion des monnaies étrangères.
- Il s'agit d'une charge de restructuration de 59 millions de dollars en 2017 et de 188 millions en 2016, puisque nous continuons d'accélérer le déploiement de la technologie afin de rehausser l'expérience client et veillons à réaliser des efficacités opérationnelles. Pour 2015, la charge de restructuration de 149 millions a résulté surtout de mesures de restructuration visant à générer des efficacités opérationnelles. La charge de restructuration a été prise en compte dans les charges autres que d'intérêts.
- Diminution de la provision générale pour pertes sur créances avant impôts de 76 millions de dollars.

Les résultats ajustés figurant dans le tableau ci-dessus sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section qui traite des mesures non conformes aux PCGR.

Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice

Les résultats et les mesures de la performance de BMO des huit derniers trimestres sont décrits à la page 63.

Des facteurs saisonniers ont une légère incidence sur le bénéfice net, de même que sur les revenus et les charges trimestriels de BMO. Comme notre deuxième trimestre compte 89 jours (90 jours dans les années bissextiles) et les autres, 92 jours, les résultats du deuxième trimestre sont moins élevés que ceux des autres trimestres parce que ce trimestre comprend des jours civils de moins et, donc, moins de jours ouvrables. Au quatrième trimestre, il est aussi possible que des charges plus élevées soient engagées. La période des fêtes en décembre contribue aussi au ralentissement de certaines activités. La conversion des monnaies étrangères influe également sur le bénéfice trimestriel.

Si ce n'est des répercussions des sinistres élevés provenant de nos activités de réassurance sur la Gestion de patrimoine au quatrième trimestre de 2017 ainsi que de la réduction de valeur d'un placement au deuxième trimestre de 2016, les résultats comptables et ajustés ont, en général, affiché des tendances à la hausse dans les huit derniers trimestres. Les résultats comptables ont également été touchés par des charges de restructuration au quatrième trimestre de 2017 et au deuxième trimestre de 2016, la diminution de la provision générale au troisième trimestre de 2017 et par un ajustement comptable cumulatif au premier trimestre de 2016.

Au cours de chacun des huit derniers trimestres, le bénéfice net de PE Canada a affiché une saine croissance sur un an, ce qui reflète l'augmentation des revenus, laquelle a découlé de la hausse des soldes et des revenus autres que d'intérêts. Les résultats de PE Canada au premier trimestre de 2017 tenaient compte d'un profit de 168 millions de dollars après impôts réalisé sur une vente. La croissance enregistrée par PE États-Unis en 2016 reflétait en grande partie les résultats des activités de Financement de matériel de transport qui ont été acquises. En 2017, les résultats de PE États-Unis ont reflété une croissance des revenus et des prêts, contrebalancée en partie par une hausse des charges et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les résultats traduisent également une perte de 35 millions de dollars après impôts à la vente d'une partie du portefeuille de prêts automobiles indirects au premier trimestre de 2017. Le repli des marchés boursiers a nuï aux résultats de la Gestion de patrimoine au premier semestre de 2016, mais ceux-ci se sont améliorés au semestre suivant. Au Canada, les marchés boursiers n'ont que peu évolué en 2017, rebondissant au quatrième trimestre de l'exercice. Les marchés boursiers des États-Unis ont affiché une excellente tenue tout au long de 2017. Les résultats du quatrième trimestre de 2016 ont bénéficié d'un profit à la vente d'un placement en titres de participation. Les résultats trimestriels des activités d'assurance ont fluctué, ce qui a résulté essentiellement de l'incidence des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des sinistres provenant des activités de réassurance, ainsi que des changements apportés à la méthode de calcul et aux hypothèses actuarielles. Les résultats de BMO Marchés des capitaux ont continué de s'accroître, en raison des bons résultats obtenus en 2016 et en 2017, stimulés par le solide rendement de notre secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et de notre secteur Produits de négociation au cours de l'exercice, plus particulièrement aux États-Unis. Les résultats des Services d'entreprise peuvent fluctuer d'un trimestre à l'autre, ce qui est en grande partie attribuable à l'inclusion des éléments d'ajustement, qui sont pour la plupart comptabilisés dans les Services d'entreprise.

Exprimée en pourcentage du solde des prêts et acceptations, la dotation à la provision pour pertes sur créances de BMO a été relativement stable malgré une certaine variabilité d'un trimestre à l'autre. La diminution, au troisième trimestre de 2017, s'explique par une baisse de la provision générale incluse dans les résultats comptables et l'augmentation, au deuxième trimestre de 2017, est imputable à la hausse des dotations à la provision de BMO Marchés des capitaux et de Services bancaires PE.

Le taux d'impôt effectif peut varier, car il dépend des taux d'impôt, des lois fiscales et de politique fiscale, ainsi que de leur interprétation par les autorités fiscales.

Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017	T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016
Revenus nets d'intérêts	2 535	2 533	2 409	2 530	2 498	2 474	2 420	2 480
Revenus autres que d'intérêts	3 120	2 926	3 332	2 875	2 780	3 159	2 681	2 595
Total des revenus	5 655	5 459	5 741	5 405	5 278	5 633	5 101	5 075
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	573	253	708	4	79	691	407	366
Revenus, déduction faite des SCVPI	5 082	5 206	5 033	5 401	5 199	4 942	4 694	4 709
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances (voir ci-dessous)	208	210	259	173	174	257	201	183
Dotation à la provision générale pour (recouvrement de) pertes sur créances	-	(76)	-	-	-	-	-	-
Charges autres que d'intérêts	3 369	3 278	3 276	3 379	3 323	3 092	3 312	3 270
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	1 505	1 794	1 498	1 849	1 702	1 593	1 181	1 256
Charge d'impôts sur le résultat	278	407	250	361	357	348	208	188
Bénéfice net comptable (voir ci-dessous)	1 227	1 387	1 248	1 488	1 345	1 245	973	1 068
Coûts d'intégration des acquisitions 1)	15	13	13	14	21	19	16	15
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2)	26	28	34	28	29	31	31	33
Ajustement comptable cumulatif 3)	-	-	-	-	-	-	-	62
Coûts de restructuration 4)	41	-	-	-	-	-	132	-
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances 5)	-	(54)	-	-	-	-	-	-
Bénéfice net ajusté (voir ci-dessous)	1 309	1 374	1 295	1 530	1 395	1 295	1 152	1 178
Bénéfice net comptable par groupe d'exploitation								
Bénéfice net comptable de PE Canada	624	614	531	743	588	560	525	529
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2)	1	1	-	1	-	1	-	1
Bénéfice net ajusté de PE Canada	625	615	531	744	588	561	525	530
Bénéfice net comptable de PE États-Unis	280	278	248	260	288	278	268	251
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2)	11	11	12	12	13	12	12	13
Bénéfice net ajusté de PE États-Unis	291	289	260	272	301	290	280	264
Bénéfice net comptable de la Gestion de patrimoine	172	264	251	266	279	201	134	147
Coûts d'intégration des acquisitions 1)	-	-	-	-	7	9	5	9
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2)	14	15	21	15	16	17	19	19
Bénéfice net ajusté de la Gestion de patrimoine	186	279	272	281	302	227	158	175
Bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux	326	292	321	376	392	317	287	257
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2)	-	1	1	-	-	1	-	-
Bénéfice net ajusté de BMO Marchés des capitaux	326	293	322	376	392	318	287	257
Bénéfice net comptable des Services d'entreprise	(175)	(61)	(103)	(157)	(202)	(111)	(241)	(116)
Coûts d'intégration des acquisitions 1)	15	13	13	14	14	10	11	6
Ajustement comptable cumulatif 3)	-	-	-	-	-	-	-	62
Coûts de restructuration 4)	41	-	-	-	-	-	132	-
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances 5)	-	(54)	-	-	-	-	-	-
Bénéfice net ajusté des Services d'entreprise	(119)	(102)	(90)	(143)	(188)	(101)	(98)	(48)
Bénéfice de base par action (\$)	1,82	2,05	1,85	2,23	2,03	1,87	1,46	1,59
Bénéfice dilué par action (\$)	1,81	2,05	1,84	2,22	2,02	1,86	1,45	1,58
Bénéfice dilué par action, après ajustement (\$)	1,94	2,03	1,92	2,28	2,10	1,94	1,73	1,75
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	1,57	1,55	1,52	1,55	1,57	1,58	1,61	1,58
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,22	0,14	0,28	0,19	0,19	0,29	0,23	0,21
Ratio de la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,22	0,22	0,28	0,19	0,19	0,29	0,23	0,21
Taux d'impôt effectif (%)	18,5	22,7	16,7	19,5	21,0	21,9	17,6	15,0
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	19,3	22,5	17,1	19,8	21,2	22,0	19,6	16,2
Cours de change moyen entre les dollars canadien et américain (\$)	1,2621	1,2974	1,3412	1,3288	1,3216	1,3029	1,3016	1,3737

- 1) Les coûts d'intégration des acquisitions avant impôts sont inclus dans les charges autres que d'intérêts. Les montants de la Gestion de patrimoine sont les suivants : néant au quatrième trimestre de 2017, au troisième trimestre de 2017, au deuxième trimestre de 2017 et au premier trimestre de 2017, 10 millions de dollars au quatrième trimestre de 2016, 10 millions au troisième trimestre de 2016, 6 millions au deuxième trimestre de 2016 et 12 millions au premier trimestre de 2016. Les montants des Services d'entreprise sont les suivants : 24 millions au quatrième trimestre de 2017, 20 millions au troisième trimestre de 2017, 21 millions au deuxième trimestre de 2017, 22 millions au premier trimestre de 2017, 21 millions au quatrième trimestre de 2016, 17 millions au troisième trimestre de 2016, 18 millions au deuxième trimestre de 2016 et 10 millions au premier trimestre de 2016.
- 2) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions est inscrit dans les charges autres que d'intérêts des groupes d'exploitation. Les montants relatifs à PE Canada s'établissent comme suit : néant au quatrième trimestre de 2017, 1 million de dollars au troisième trimestre de 2017, néant au deuxième trimestre de 2017 et 1 million au premier trimestre de 2017, au quatrième trimestre de 2016 et au troisième trimestre de 2016, néant au deuxième trimestre de 2016 et 1 million au premier trimestre de 2016. Les montants de PE États-Unis étaient les suivants : 16 millions au quatrième trimestre de 2017, au troisième trimestre de 2017, au deuxième trimestre de 2017 et au premier trimestre de 2017, 17 millions au quatrième trimestre de 2016, 16 millions au troisième trimestre de 2016, 17 millions au deuxième trimestre de 2016 et 18 millions au premier trimestre de 2016. Les montants de la Gestion de patrimoine s'établissent comme suit : 18 millions au quatrième trimestre de 2017, 17 millions au troisième trimestre de 2017, 26 millions au deuxième trimestre de 2017, 19 millions au premier trimestre de 2017, 19 millions au quatrième trimestre de 2016, 22 millions au troisième trimestre de 2016, 23 millions au deuxième trimestre de 2016 et 24 millions au premier trimestre de 2016. Pour ce qui est des montants de BMO Marchés des capitaux, ils étaient les suivants : néant au quatrième trimestre de 2017, 1 million au troisième trimestre de 2017, au deuxième trimestre de 2017 et au premier trimestre de 2017, néant au quatrième trimestre de 2016, 1 million au troisième trimestre de 2016 et néant au deuxième trimestre de 2016 et au premier trimestre de 2016.
- 3) L'ajustement comptable cumulatif comptabilisé sous le poste autres des revenus autres que d'intérêts et lié à la conversion des monnaies étrangères a surtout influé sur les résultats des périodes antérieures.
- 4) Les charges de restructuration avant impôts comprises dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise s'élevaient à 59 millions de dollars au quatrième trimestre de 2017 et à 188 millions au deuxième trimestre de 2016.
- 5) Les ajustements du montant de 76 millions de dollars avant impôts de la provision générale pour pertes sur créances du troisième trimestre de 2017 sont constatés dans la dotation à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances des Services d'entreprise.

Mise en garde

La section Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

De l'avis de la direction de la Banque de Montréal, l'information provenant de données financières non auditées, notamment celle des périodes intermédiaires, a fait l'objet de tous les ajustements nécessaires à la présentation fidèle de cette information. De tels ajustements sont de nature normale et récurrente. Les ratios financiers des périodes intermédiaires sont annualisés, s'il y a lieu, et les ratios, de même que les résultats d'exploitation intermédiaires, ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats réels de l'exercice complet.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2017

Le bénéfice net comptable s'est chiffré à 1 227 millions de dollars au quatrième trimestre de 2017, en baisse de 118 millions, ou de 9 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté a été de 1 309 millions, s'étant comprimé de 86 millions, ou de 6 %, en regard d'il y a un an. Les résultats ajustés pour le trimestre ne tiennent pas compte d'une charge de restructuration de 59 millions (41 millions après impôts) et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 34 millions (26 millions après impôts), qui ont été portés dans les charges autres que d'intérêts des groupes d'exploitation, et des coûts d'intégration des acquisitions de 24 millions (15 millions après impôts), qui ont principalement été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts. Les coûts d'intégration des acquisitions liés aux activités de financement de matériel de transport qui ont été acquises l'ont été aux Services d'entreprise.

Sur un an, le BPA comptable a diminué de 0,21 \$, ou de 10 %, pour s'établir à 1,81 \$ et, après ajustement, il a reculé de 0,16 \$, ou de 8 %, et s'est dégagé à 1,94 \$. Le bénéfice net du trimestre considéré tient compte de sinistres de 112 millions de dollars qu'ont inscrits nos activités de réassurance en raison surtout des répercussions des ouragans Irma, Maria et Harvey, ce qui a retranché 0,17 \$ du bénéfice par action et réduit d'environ 8 % l'essor du bénéfice net.

Un sommaire des états des résultats et des données du trimestre à l'étude et des trimestres correspondants est présenté à la page 63.

Le bénéfice net comptable global des Services bancaires Particuliers et entreprises s'est situé à 904 millions de dollars et, après ajustement, il a atteint 916 millions, ce qui, dans les deux cas, reflète une hausse de 3 %, ou de 5 % exclusion faite des répercussions de la dépréciation du dollar américain comparativement au quatrième trimestre de l'exercice précédent. À 624 millions, le bénéfice net comptable de PE Canada s'est accru de 36 millions, ou de 6 %, et, après ajustement, il a atteint 625 millions, ayant augmenté de 37 millions, ou de 6 %, sur un an grâce à la hausse des soldes de la plupart des produits et de la marge nette d'intérêts. Ces facteurs ont été atténués par l'augmentation des charges et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Exprimés en dollars canadiens, le bénéfice net comptable et le bénéfice net ajusté de PE États-Unis ont tous deux fléchi de 3 % à cause du recul du dollar américain. Exprimé dans cette devise, le bénéfice net avant et après ajustement de PE États-Unis a, dans les deux cas, augmenté de 5 millions, ou de 2 %, et ce, grâce principalement à la progression des revenus tirés des dépôts et à l'élargissement des volumes de prêts aux entreprises, ce qui a été neutralisé en partie par la compression des marges sur les prêts et par la hausse des charges. À 172 millions et 186 millions, respectivement, le bénéfice net comptable et le bénéfice net ajusté de la Gestion de patrimoine se sont tous deux contractés de 38 %. Le montant élevé des sinistres liés à la réassurance au quatrième trimestre de 2017 et le fait qu'un profit avait été réalisé sur la vente d'un placement en titres de participation au quatrième trimestre de 2016 ont réduit de 52 % la croissance du bénéfice net comptable et de 48 % celle du bénéfice net ajusté. Le bénéfice net comptable des activités traditionnelles de gestion de patrimoine a été de 189 millions, contre 201 millions pour l'exercice précédent, et, après ajustement, il s'est dégagé à 203 millions, comparativement à 224 millions, puisque l'amélioration des marchés boursiers et l'essor des activités, ce qui englobe la progression des revenus tirés des dépôts et des prêts, ont été plus qu'annulés par le profit sur la vente d'un placement en titres de participation au quatrième trimestre de 2016. Les activités d'assurance ont subi une perte nette de 17 millions à cause du montant élevé des sinistres liés à la réassurance au quatrième trimestre de 2017, ce qui a été atténué par l'incidence positive des variations favorables des marchés et des changements associés à notre portefeuille de placements. En comparaison, ces activités avaient inscrit un bénéfice net de 78 millions au cours de l'exercice précédent. Le bénéfice net comptable et le bénéfice net ajusté de BMO Marchés des capitaux se sont situés à 326 millions, ayant tous deux reculé de 66 millions, ou de 17 %, par rapport aux résultats records inscrits au quatrième trimestre de 2016, ce qui a résulté surtout du repli des revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ainsi que de la hausse des charges et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les résultats ajustés des Services d'entreprise se sont renforcés grâce au recul des charges, ce qui a découlé notamment d'un profit sur la vente d'un immeuble de bureaux, et de l'augmentation des revenus non établis sur une bic. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la diminution des recouvrements de pertes sur créances. Quant aux résultats comptables des Services d'entreprise, ils se sont améliorés en raison de l'incidence nette des facteurs précités, ce qui a été atténué par la charge de restructuration comptabilisée au trimestre à l'étude.

Le total des revenus a augmenté de 377 millions de dollars, ou de 7 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent, s'établissant ainsi à 5 655 millions. Déduction faite des SCVPI, le total des revenus s'est établi à 5 082 millions, s'étant contracté de 117 millions, ou de 2 %, soit de 1 % compte non tenu de l'incidence de la dépréciation du dollar américain. Les revenus nets tiennent compte d'un montant élevé de sinistres liés à la réassurance, à savoir 112 millions. Les revenus de PE Canada se sont améliorés de 5 %, grâce surtout à l'accroissement des soldes de la plupart des produits, de la marge nette d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts. En dollars canadiens, les revenus de PE États-Unis se sont affaiblis de 2 % à cause de l'impact de la moins-value du dollar américain. Exprimés dans cette devise, les revenus de PE États-Unis se sont renforcés de 3 % grâce à l'augmentation des revenus tirés des dépôts et des volumes de prêts aux entreprises, compte non tenu de la compression des marges sur les prêts et de la baisse des revenus autres que d'intérêts. Les revenus des activités traditionnelles de gestion de patrimoine sont demeurés pour ainsi dire les mêmes puisque la meilleure tenue des marchés boursiers et l'essor de ces activités, y compris l'amélioration des revenus tirés des dépôts et des prêts au quatrième trimestre de 2017, ont été annulés par le fait qu'un profit sur la vente d'un placement en titres de participation avait été inscrit au quatrième trimestre de 2016. Les revenus nets d'assurance ont été de 42 millions, contre 136 millions à l'exercice précédent, ce qui a découlé du montant élevé des sinistres liés à la réassurance. Ce facteur a été atténué par l'incidence positive des variations favorables des marchés et des changements associés à notre portefeuille de placements. Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont fléchi de 4 % étant donné que les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont fléchi alors qu'ils avaient été particulièrement élevés un an plus tôt, ce qui est essentiellement imputable au repli des activités de consultation en fusions et acquisitions et à la baisse des profits nets sur titres. Ces facteurs ont été atténués par l'amélioration des revenus associés aux services bancaires aux sociétés. Les revenus du secteur Produits de négociation n'ont que peu varié sur un an. Quant aux revenus des Services d'entreprise, ils ont baissé à cause de l'augmentation de l'ajustement sur une bic des groupes, ce qui a été compensé en partie par la progression des revenus non établis sur une bic.

Se situant à 2 535 millions de dollars, les revenus nets d'intérêts ont augmenté de 37 millions, ou de 2 %, soit de 3 % compte non tenu de l'incidence du repli du dollar américain, en raison surtout de l'élargissement des marges sur les dépôts des unités des Services bancaires Particuliers et entreprises, ce qui a été atténué par la baisse des revenus nets d'intérêts générés par certaines activités de négociation. L'actif productif moyen s'est chiffré à 642,5 milliards de dollars, s'étant accru de 11,2 milliards, ou de 2 %, sur un an, soit de 4 % compte non tenu de l'incidence de la moins-value du dollar américain. L'amélioration enregistrée provient de la hausse des valeurs mobilières et des prêts. À 1,57 %, la marge nette d'intérêts globale de BMO est demeurée la même qu'il y a un an. Compte non tenu des activités de négociation, elle s'est élargie de 4 points de base sur un an, pour atteindre 1,91 %, ce qui a découlé surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts des unités des Services bancaires Particuliers et entreprises.

Le montant net des revenus autres que d'intérêts s'est établi à 2 547 millions de dollars, ayant fléchi de 154 millions, ou de 6 %, soit de 4 % exclusion faite des répercussions de la dépréciation du dollar américain, à cause surtout d'un montant élevé de sinistres liés à la réassurance au quatrième trimestre de 2017, d'un profit sur la vente d'un placement en titres de participation un an plus tôt et de la réduction des commissions de prise ferme et de consultation.

Le montant brut des revenus d'assurance s'est amélioré de 396 millions de dollars en regard du quatrième trimestre de 2016, et ce, surtout parce que les baisses des taux d'intérêt à long terme ont accru la juste valeur des placements d'assurance au quatrième trimestre de 2017, alors que les hausses de ces taux avaient affaibli cette juste valeur au quatrième trimestre de 2016, et aussi en raison de l'augmentation des ventes de rentes. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités, tel qu'il est indiqué ci-dessous.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a totalisé 208 millions de dollars, en hausse de 34 millions en regard de la même période un an plus tôt, hausse provenant de l'augmentation des dotations de BMO Marchés des capitaux, des Services d'entreprise et de PE Canada. La provision générale n'a affiché aucune variation nette pour le trimestre.

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) ont été de 573 millions de dollars au quatrième trimestre de 2017, dépassant ainsi de 494 millions ceux de 79 millions inscrits au quatrième trimestre de 2016, ce qui a découlé du fait que les baisses des taux d'intérêt à long terme ont accru la juste valeur des passifs au titre des indemnités, alors qu'au même trimestre de 2016, les hausses des taux à long terme avaient réduit cette juste valeur. L'augmentation des SCVPI a également résulté du montant élevé des sinistres liés à la réassurance et de l'incidence de la progression des ventes de rentes. Les hausses associées à la juste valeur des passifs au titre des indemnités et aux ventes de rentes ont été contrebalancées en grande partie par les revenus.

En regard du quatrième trimestre de l'exercice précédent, les charges autres que d'intérêts comptables ont augmenté de 46 millions de dollars, ou de 1 %, et ont été de 3 369 millions. Les charges autres que d'intérêts ajustées se sont contractées de 3 millions pour se situer à 3 252 millions, mais, compte non tenu de l'incidence de la moins-value du dollar américain, elles ont augmenté de 2 %. Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte de la charge de restructuration constatée au quatrième trimestre de 2017, ni des coûts d'intégration des acquisitions et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions dans les deux périodes. La hausse des coûts associés à la technologie et des honoraires a été en grande partie annulée par le profit réalisé à la vente d'un immeuble de bureaux au cours du trimestre et par la baisse des frais liés au personnel.

La charge d'impôts sur le résultat a fléchi de 79 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2016, s'établissant ainsi à 278 millions. Le taux d'impôt effectif du trimestre considéré a été de 18,5 %, contre 21,0 % un an plus tôt. Après ajustement, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 313 millions de dollars, s'étant allégée de 62 millions sur un an. Le taux d'impôt effectif ajusté a été de 19,3 % au quatrième trimestre de 2017, contre 21,2 % pour la période correspondante de 2016. La diminution des taux d'impôt avant et après ajustement entre le quatrième trimestre de 2016 et le quatrième trimestre de 2017 a découlé surtout de la progression du bénéfice tiré des titres et exonéré d'impôts. Sur une bic, le taux d'impôt effectif comptable du trimestre s'est établi à 27,1 %, comparativement à 26,3 % pour la période correspondante de 2016. Sur une bic, le taux d'impôt effectif ajusté du trimestre s'est situé à 27,2 %, comparativement à 26,3 % un an plus tôt.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

Analyse des résultats financiers de 2016

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur nos résultats de l'exercice 2017. La présente section constitue un sommaire des résultats de l'exercice 2016 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2015. Tel qu'il est indiqué à la page 26, certaines données des exercices précédents ont été reclassées en fonction du mode de présentation adopté pour 2017, ce qui signifie notamment des retraitements découlant de transferts entre les groupes d'exploitation. Plus de détails sur ces retraitements sont donnés à la page 46.

Bénéfice net

Le bénéfice net avait augmenté de 226 millions de dollars, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 631 millions pour l'exercice 2016. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte des coûts de restructuration, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, des coûts d'intégration des acquisitions, ni d'un ajustement comptable cumulatif négatif pour la conversion de monnaies étrangères qui ont eu une incidence importante dans les exercices antérieurs. Le bénéfice net ajusté avait augmenté de 339 millions, ou de 7 %, pour s'établir à 5 020 millions. Sur une base comptable et sur une base ajustée, les revenus plus élevés avaient dépassé les coûts différentiels, facteur qui avait contribué à la croissance du bénéfice net, tel qu'il est mentionné ci-dessous. La dotation à la provision pour pertes sur créances avait augmenté et le taux d'impôt effectif avait connu une hausse.

Rendement des capitaux propres

En 2016, le rendement des capitaux propres comptable et le rendement des capitaux propres ajusté avaient été de 12,1 % et de 13,1 %, respectivement, comparativement à 12,5 % et à 13,3 %, respectivement, en 2015. Le recul enregistré en 2016 était essentiellement attribuable au fait que la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avait été supérieure à celle du bénéfice. Une augmentation de 219 millions de dollars, ou de 5 %, du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et une augmentation de 332 millions, ou de 7 %, du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires avaient été enregistrées en 2016. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires avaient augmenté de 2,9 milliards de dollars, ou de 8 %, par rapport à 2015, principalement en raison de la hausse des résultats non distribués et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos investissements dans des établissements à l'étranger. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) comptable s'était établi à 15,3 %, comparativement à 15,8 % en 2015, et le RCPCAAO ajusté s'était chiffré à 16,1 %, comparativement à 16,4 % en 2015.

Revenus

Les revenus, déduction faite des SCVPI, avaient augmenté de 1 409 millions de dollars, ou de 8 %, pour s'établir à 19 544 millions. Les revenus ajustés diffèrent des revenus comptables en raison en grande partie d'un ajustement comptable cumulatif négatif comptabilisé en 2016 sous le poste autres des revenus autres que d'intérêts. Les revenus ajustés, déduction faite des SCVPI, ont augmenté de 1 491 millions, ou de 8 %, pour se chiffrer à 19 628 millions, ou de 6 %, compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Les revenus comptables et ajustés ont progressé en raison de la croissance des revenus affichée au sein des Services bancaires PE, qui ont été favorisés par les activités de Financement de matériel de transport qui ont été acquises et par la croissance interne, et de BMO Marchés des capitaux, en raison d'une diminution de la Gestion de patrimoine et des Services d'entreprise.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités avaient été de 1 543 millions de dollars pour 2016, affichant ainsi une hausse de 289 millions par rapport à ceux de 1 254 millions de 2015, en raison des taux d'intérêt à long terme plus bas qui avaient entraîné une augmentation de la juste valeur des passifs au titre des indemnités et de l'incidence de la croissance des activités sous-jacentes, en partie neutralisée par la baisse des passifs de réassurance. Cette hausse avait été atténuée en grande partie par les revenus.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

BMO avait comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances de 815 millions de dollars en 2016, comparativement à 612 millions en 2015, en raison des dotations à la provision plus élevées des Services bancaires PE et de BMO Marchés des capitaux, en partie compensées par la hausse des recouvrements nets de prêts des Services d'entreprise.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts s'étaient accrues de 815 millions de dollars, ou de 7 %, pour s'établir à 12 997 millions en 2016. Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tenaient pas compte des coûts de restructuration, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, ni des coûts d'intégration des acquisitions. Les charges autres que d'intérêts ajustées avaient augmenté de 725 millions, ou de 6 %, pour s'établir à 12 544 millions, ou de 4 %, compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Les charges comptables et ajustées s'étaient accrues en raison essentiellement de l'incidence des activités de Financement de matériel de transport qui ont été acquises et de la croissance des affaires et des investissements, en partie compensées par les avantages tirés des dessaisissements, et de l'attention que nous accordons à une gestion disciplinée des charges.

Charge d'impôts sur le résultat

En 2016, la charge d'impôts s'était chiffrée à 1 101 millions de dollars, alors qu'en 2015, elle était de 936 millions. Le taux d'impôt effectif comptable pour 2016 était de 19,2 %, contre 17,5 % pour 2015. La charge d'impôts sur le résultat ajustée¹⁾ s'était chiffrée à 1 249 millions en 2016, contre 1 025 millions en 2015. Le taux d'impôt effectif ajusté s'était établi à 19,9 % pour 2016, contre 18,0 % pour 2015. La variation des taux d'impôt avant et après ajustement d'une année à l'autre était attribuable à la proportion plus élevée du bénéfice généré dans des territoires où les taux d'impôt sont plus hauts et aux revenus inférieurs sur certains titres exempts d'impôt.

1) Le taux ajusté est calculé à l'aide du bénéfice net ajusté plutôt qu'à l'aide du bénéfice net pour établir le revenu assujéti à l'impôt.

PE Canada

En 2016, le bénéfice net comptable s'était chiffré à 2 202 millions de dollars, soit 99 millions, ou 5 %, de plus que celui inscrit en 2015. Le bénéfice net ajusté, qui excluait l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'était élevé à 2 204 millions, en hausse de 97 millions, ou de 5 %. Les revenus avaient augmenté de 330 millions, ou de 5 %, pour s'établir à 6 969 millions, ce qui s'expliquait surtout par les soldes plus élevés et par la progression des revenus autres que d'intérêts. La dotation à la provision pour pertes sur créances avait augmenté de 46 millions de dollars, ou de 9 %, pour se chiffrer à 542 millions, ce qui était attribuable à la hausse des dotations à la provision tant dans le portefeuille de prêts aux particuliers que dans le portefeuille de prêts aux entreprises. Les charges autres que d'intérêts s'étaient établies à 3 464 millions, en hausse de 122 millions ou de 4 % par rapport à celles de 2015, du fait surtout des investissements continus dans les activités, déduction faite des mesures de gestion serrées des charges. Le levier d'exploitation ajusté était demeuré positif tout au long de 2016, reflétant ainsi les avantages découlant de la croissance des revenus et des mesures prises relativement à la compression des charges.

PE États-Unis

Le bénéfice net comptable avait augmenté de 248 millions de dollars, ou de 30 %, par rapport à 2015, pour s'établir à 1 085 millions. Le bénéfice net ajusté, qui excluait l'amortissement des immobilisations incorporelles et les coûts d'intégration liés aux acquisitions, s'était chiffré à 1 135 millions, en hausse de 245 millions, ou de 27 %. Les revenus avaient inscrit une hausse de 1 025 millions, ou de 28 %, pour s'établir à 4 657 millions. Tous les autres montants de la présente rubrique sont exprimés en dollars américains.

Le bénéfice net comptable, qui s'était établi à 819 millions de dollars, avait augmenté de 152 millions, ou de 23 %, par rapport à 2015, alors que le bénéfice net ajusté avait progressé de 147 millions, ou de 21 %, pour se chiffrer à 856 millions, en raison principalement des activités de Financement de matériel de transport qui ont été acquises, qui ont compté pour environ 14 % des revenus et des charges de l'exercice, et de la croissance interne. Les revenus avaient inscrit une hausse de 622 millions, ou de 21 %, pour s'établir à 3 516 millions, ce qui était essentiellement attribuable aux avantages liés aux activités de Financement de matériel de transport qui avaient été acquises ainsi qu'à la croissance interne des prêts et des dépôts, à l'élargissement des marges sur les dépôts et aux commissions sur les prêts aux entreprises et sur la gestion de la trésorerie plus élevées, déduction faite de la compression des marges sur les prêts et de la baisse des revenus sur le financement hypothécaire. La dotation à la provision pour pertes sur créances de 194 millions avait progressé de 99 millions, ou de 104 %, par rapport à celle inscrite en 2015, ce qui reflétait en grande partie la hausse des dotations à la provision dans le portefeuille de prêts aux entreprises, principalement attribuable aux activités de Financement de matériel de transport qui avaient été acquises. Les charges autres que d'intérêts se sont accrues pour se fixer à 2 193 millions, en hausse de 287 millions, ou de 15 %, et, après ajustement, elles se sont élevées à 2 141 millions, ce qui représente une hausse de 290 millions, ou de 16 %, du fait principalement des activités de Financement de matériel de transport qui avaient été acquises.

Gestion de patrimoine

En 2016, le bénéfice net comptable s'était chiffré à 761 millions de dollars, comparativement à 849 millions en 2015. Le bénéfice net ajusté, qui excluait l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts d'intégration des acquisitions, s'était chiffré à 862 millions en 2016, contre 954 millions en 2015. Le bénéfice net comptable tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'était élevé à 539 millions, alors qu'il s'était établi à 609 millions pour 2015. Le bénéfice net ajusté tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'était établi à 640 millions, comparativement à 714 millions en 2015, du fait que la solide croissance sous-jacente avait été plus que contrebalancée par la constatation, à l'exercice précédent, d'avantages découlant d'un profit enregistré à la vente de la division des services de retraite de BMO aux États-Unis et par une réduction de valeur à l'égard d'un placement en titres de participation, déduction faite d'un profit à la vente réalisé lors de la vente subséquente, en 2016. Le bénéfice net lié aux activités d'assurance s'était chiffré à 222 millions de dollars en 2016, comparativement à 240 millions pour 2015, ce qui était essentiellement attribuable aux avantages de nature actuarielle plus élevés de l'exercice précédent et aux avantages exceptionnellement importants auxquels avaient donné lieu les changements apportés en 2015 à notre portefeuille de placements afin d'améliorer la gestion des actifs et des passifs, compensés en partie par une croissance des activités sous-jacentes. Les revenus, déduction faite des SCVPI, s'étaient chiffrés à 4 345 millions, soit une baisse de 164 millions, ou de 4 %, par rapport à 2015, ce qui s'explique par les facteurs mentionnés plus haut. Les charges autres que d'intérêts s'étaient établies à 3 337 millions, ce qui traduisait une baisse de 21 millions, ou de 1 %. Après ajustement, elles s'étaient chiffrées à 3 211 millions, en baisse de 13 millions, puisque l'incidence des dessaisissements et la dépréciation de la livre sterling avaient été partiellement compensées par l'incidence de l'appréciation du dollar américain et les investissements continus dans les activités.

BMO Marchés des capitaux

En 2016, le bénéfice net comptable avait augmenté de 244 millions de dollars, ou de 24 %, par rapport à l'exercice précédent, pour se situer à 1 253 millions. Le bénéfice net ajusté, qui exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'était chiffré à 1 254 millions, en hausse de 243 millions, ou de 24 %. Les excellents revenus avaient été en partie contrebalancés par les charges plus élevées et par la hausse des dotations à la provision pour pertes sur prêts. Les revenus avaient progressé de 503 millions, ou de 13 %, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 338 millions. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, les revenus avaient augmenté de 424 millions, ou de 11 %, ce qui reflète l'amélioration des revenus de négociation, les nombreuses activités de consultation en fusions et en acquisitions, et la hausse des revenus générés par les prêts, en partie contrebalancés par la baisse des profits nets sur titres et la vente de notre unité de négociation d'obligations municipales. La dotation à la provision pour pertes sur créances avait inscrit une hausse de 55 millions par rapport à l'exercice précédent, surtout du fait de l'augmentation des dotations à la provision liées au secteur pétrolier et gazier. Les charges autres que d'intérêts avaient augmenté de 94 millions, ou de 4 %, pour s'établir à 2 574 millions. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, les charges autres que d'intérêts avaient augmenté de 34 millions, ou de 1 %, ce qui reflète l'attention que nous accordons à une gestion rigoureuse des charges et la vente de notre unité de négociation d'obligations municipales.

Services d'entreprise

En 2016, la perte nette comptable des Services d'entreprise avait été de 670 millions de dollars, comparativement à une perte nette comptable de 393 millions en 2015. Les résultats comptables des deux exercices comprenaient une charge de restructuration et les coûts d'intégration des acquisitions. En 2016, la perte nette ajustée s'était élevée à 435 millions, comparativement à 281 millions en 2015. Tant les résultats comptables que les résultats ajustés avaient reculé en raison de la baisse des revenus causée par un recouvrement lié au règlement juridique favorable survenu en 2015, de la baisse des profits sur les prêts immobiliers douteux et de la diminution des revenus relatifs à la méthode de l'acquisition, contrebalancées en partie par les recouvrements de créances plus élevés en 2016. Les charges comptables avaient augmenté, surtout en raison de la hausse des coûts d'intégration des acquisitions associés aux activités de Financement de matériel de transport qui avaient été acquises et des coûts de restructuration plus élevés en 2016, et les revenus comptables avaient diminué, du fait d'un ajustement comptable cumulatif négatif lié à la conversion de monnaies étrangères, qui avait principalement influé sur les résultats de 2015.

Analyse de la situation financière

Sommaire du bilan

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2017	2016	2015
Actifs			
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	39 089	36 102	47 677
Valeurs mobilières	163 198	149 985	130 918
Titres pris en pension ou empruntés	75 047	66 646	68 066
Solde net des prêts	361 672	358 730	322 717
Instruments dérivés	28 951	39 183	38 238
Autres actifs	41 623	37 289	34 265
Total des actifs	709 580	687 935	641 881
Passifs et capitaux propres			
Dépôts	483 488	473 372	438 169
Instruments dérivés	27 804	38 227	42 639
Titres mis en pension ou prêtés	55 119	40 718	39 891
Autres passifs	93 786	88 851	76 853
Dette subordonnée	5 029	4 439	4 416
Capitaux propres	44 354	42 304	39 422
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	24	491
Total des passifs et des capitaux propres	709 580	687 935	641 881

Aperçu

Le total des actifs a augmenté de 21,6 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2016, pour se chiffrer à 709,6 milliards. Cette augmentation comprend une réduction de 11,2 milliards des actifs, compte non tenu des actifs dérivés, qui découle de la dépréciation du dollar américain. Le total des passifs a inscrit une hausse de 19,6 milliards par rapport au 31 octobre 2016, pour s'établir à 665,2 milliards. Cette hausse inclut une réduction de 10,7 milliards des passifs, compte non tenu des passifs dérivés, qui s'explique par la moins-value du dollar américain. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires se sont renforcés de 2,0 milliards en regard du 31 octobre 2016.

Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

La trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont augmenté de 3,0 milliards de dollars, ou de 4,6 milliards compte non tenu de l'incidence de la dépréciation du dollar américain imputable aux soldes plus élevés détenus auprès des banques centrales.

Valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2017	2016	2015
Titres de négociation	99 069	84 458	72 460
Titres disponibles à la vente	54 075	55 663	48 006
Titres détenus jusqu'à l'échéance	9 094	8 965	9 432
Titres divers	960	899	1 020
Total des valeurs mobilières	163 198	149 985	130 918

Les valeurs mobilières ont augmenté de 13,2 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2016, ce qui s'explique par la progression de la négociation de titres relative aux activités des clients au sein de BMO Marchés des capitaux et par les liquidités supplémentaires plus élevées.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont augmenté de 8,4 milliards de dollars en raison des opérations réalisées pour les clients au sein de BMO Marchés des capitaux.

Solde net des prêts

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2017	2016	2015
Prêts hypothécaires à l'habitation	115 258	112 277	105 918
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	11 744	11 376	10 981
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	61 944	64 680	65 598
Cartes de crédit	8 071	8 101	7 980
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	166 488	164 221	134 095
Solde brut des prêts	363 505	360 655	324 572
Provision pour pertes sur créances	(1 833)	(1 925)	(1 855)
Total du solde net des prêts	361 672	358 730	322 717

Le solde net des prêts a augmenté de 2,9 milliards de dollars, ou de 8,3 milliards compte non tenu de l'incidence de la dépréciation du dollar américain, ce qui s'explique en grande partie par une hausse des prêts aux entreprises et aux administrations publiques dans les secteurs Services bancaires Particuliers et entreprises et BMO Marchés des capitaux, et la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation consentis par PE Canada, contrebalancées en partie par la vente de 1,9 milliard de dollars américains en prêts automobiles indirects aux États-Unis qui étaient inclus dans les prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers.

Le tableau 7 de la page 128 présente un sommaire comparatif des prêts par territoire et par produit. Le tableau 9 de la page 129 présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est analysée aux pages 89 et 90 et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 6 et 25, aux pages 152, 157 et 192 des états financiers consolidés.

Actifs financiers dérivés

Les actifs financiers dérivés ont fléchi de 10,2 milliards de dollars, en raison surtout de la baisse de la juste valeur des contrats sur taux d'intérêt.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations, les bureaux et le matériel, l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les actifs d'impôt exigible et différé, et les débiteurs et charges payées d'avance. Ils ont augmenté de 4,3 milliards de dollars, en raison essentiellement d'une hausse de 3,5 milliards des engagements de clients aux termes d'acceptations.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2017	2016	2015
Banques	31 107	34 271	32 609
Entreprises et administrations publiques	284 070	276 214	258 144
Particuliers	168 311	162 887	147 416
Total des dépôts	483 488	473 372	438 169

Les dépôts ont augmenté de 10,1 milliards de dollars, ou de 19,1 milliards compte non tenu de l'incidence de la dépréciation du dollar américain, ce qui reflète la hausse des dépôts des clients et des dépôts de gros. Les dépôts des entreprises et des administrations publiques ont progressé de 13,7 milliards et les dépôts des particuliers, de 7,6 milliards, le tout étant en partie contrebalancé par un recul de 2,3 milliards des dépôts par des banques. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 13 afférente aux états financiers consolidés, à la page 168, et dans la section Risque de liquidité et de financement, à la page 99.

Passifs financiers dérivés

Les passifs financiers dérivés ont enregistré une baisse de 10,4 milliards de dollars imputable au déclin de la juste valeur des contrats sur taux d'intérêt et des contrats de change.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés ont augmenté de 14,4 milliards de dollars, stimulés par les activités menées pour les clients de BMO Marchés des capitaux.

Autres passifs

Les autres passifs comprennent surtout les titres vendus à découvert, les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, et les acceptations. Ils ont augmenté de 4,9 milliards de dollars, en raison essentiellement d'une progression de 3,5 milliards des engagements des clients aux termes d'acceptations et de 1,1 milliard des passifs liés à l'assurance. De plus amples renseignements sur la ventilation des passifs divers se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés, à la page 169.

Dettes subordonnées

La dette subordonnée a augmenté de 590 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. De plus amples renseignements sur la ventilation de la dette subordonnée se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers consolidés, à la page 171.

Capitaux propres

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2017	2016	2015
Capital social			
Actions privilégiées	4 240	3 840	3 240
Actions ordinaires	13 032	12 539	12 313
Surplus d'apport	307	294	299
Résultats non distribués	23 709	21 205	18 930
Cumul des autres éléments du résultat global	3 066	4 426	4 640
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	44 354	42 304	39 422
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	24	491
Total des capitaux propres	44 354	42 328	39 913

Le total des capitaux propres a augmenté de 2,0 milliards de dollars, en raison d'une hausse de 2,5 milliards des résultats non distribués et de 0,9 milliard du capital social, en partie annulée par une baisse de 1,4 milliard du cumul des autres éléments du résultat global. Ce cumul a reculé en raison surtout de l'incidence de 0,9 milliard, déduction faite des répercussions des couvertures, de la dépréciation du dollar américain sur le cumul des autres éléments du résultat global lors de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'accroissement du capital social s'est expliqué par l'émission d'actions ordinaires aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (le RRD) et du régime d'options sur actions, ainsi que par l'émission d'actions privilégiées, déduction faite des échéances, contrebalancées en partie par l'incidence d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation. Le RRD de BMO est décrit à la section Gestion globale du capital qui suit. Notre état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 142, présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent les capitaux propres attribuables aux actionnaires, tandis que la note 16 afférente aux états financiers consolidés, à la page 172, donne des détails sur les composantes et les variations du capital social. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées en détail à la page suivante.

Gestion globale du capital

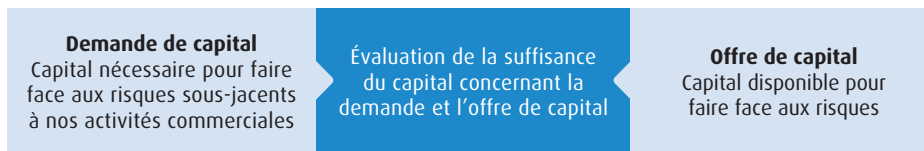
Gestion du capital

Objectif

BMO est déterminé à observer une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences des actionnaires, des organismes de réglementation, des déposants, des investisseurs en titres à revenu fixe et des agences de notation. Notre objectif est de maintenir une assise financière solide, grâce à une structure rentable qui :

- est appropriée, compte tenu de nos ratios cibles pour les fonds propres réglementaires et de notre évaluation interne du capital économique requis;
- est conforme à nos cotes de crédit cibles;
- soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation;
- maintient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation, tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires.

Cadre de gestion du capital



Les principes et les éléments clés du cadre de gestion du capital de BMO sont exposés dans notre politique générale de gestion du capital et dans notre plan de capital annuel, qui intègre les résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Ce processus intégré utilise des simulations de crise et d'autres outils pour évaluer la suffisance des fonds propres réglementaires et du capital économique. Il sert à établir des cibles et à mettre en œuvre des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et de l'appétence au risque de l'organisation. Le plan de capital est élaboré en tenant compte des résultats de notre processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et, conjointement avec notre plan d'affaires annuel, vise à favoriser l'harmonisation entre nos stratégies commerciales et de gestion des risques, les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de capital économique, et la disponibilité des capitaux. La simulation de crise et l'analyse de scénarios sont employées à l'échelle de l'organisation pour évaluer les incidences de diverses situations extrêmes sur le profil de risque de BMO et sur les exigences en matière de fonds propres. Ce cadre vise à nous assurer que notre capital est suffisant pour nous permettre de faire face aux risques que nous prenons dans le cours normal de nos activités, ainsi qu'en situation de crise; il soutient l'établissement des limites, des cibles et des mesures des résultats qui sont utilisées pour gérer le bilan, les niveaux de risque et les exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée comme à celle des groupes d'exploitation. BMO évalue la suffisance du capital, réelle et prévue, par rapport au plan de capital tout au long de l'exercice et apporte des mises à jour en fonction des modifications de nos activités commerciales, de notre profil de risque, des conditions d'exploitation et des exigences réglementaires.

BMO utilise les fonds propres réglementaires et le capital économique pour évaluer le rendement de l'organisation et tient compte des incidences sur le capital dans la prise de ses décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. La répartition des fonds propres entre nos groupes d'exploitation, l'établissement et la surveillance des limites et des paramètres relatifs aux fonds propres et la mesure du rendement des groupes en fonction de ces limites et de ces paramètres ont pour but d'optimiser le rendement pour les actionnaires ajusté en fonction des risques, tout en nous permettant de conserver un capital suffisant. Cette méthode vise à protéger les parties prenantes contre les risques inhérents à nos diverses activités, tout en conservant la souplesse nécessaire pour affecter des ressources aux activités qui soutiennent la croissance stratégique de nos groupes d'exploitation.

De plus amples renseignements sur les risques sous-jacents à nos activités commerciales sont présentés à la section Gestion globale des risques, à la page 78.

Gouvernance

Le Conseil d'administration, directement ou de concert avec le Comité d'évaluation des risques, assure la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris le cadre régissant la politique générale en la matière, le plan de capital et les évaluations de la suffisance du capital. Le Conseil d'administration examine régulièrement la situation du capital de BMO et les principales activités de gestion du capital, et le Comité d'évaluation des risques analyse les résultats des évaluations de la suffisance du capital déterminés selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Le Comité de gestion du capital et du bilan assure la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction, laquelle consiste notamment à examiner les politiques, les activités et les problèmes importants relatifs à la gestion du capital et, de concert avec le Comité de gestion des risques, à examiner le capital nécessaire pour appuyer l'exécution de notre stratégie à l'échelle de l'organisation. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en œuvre des politiques générales et du cadre se rattachant à la gestion du capital et des risques et au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. L'Audit interne, qui agit comme troisième point de contrôle, vérifie notre adhésion aux contrôles et repère les occasions de renforcer nos processus.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour BMO sont déterminées selon la ligne directrice sur les normes de fonds propres (NFP) établie par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) Canada, en fonction des normes de fonds propres établies par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Les ratios de fonds propres minimaux selon la ligne directrice sur les NFP s'établissent comme suit : ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 4,5 %, ratio des fonds propres de catégorie 1 de 6 % et ratio du total des fonds propres de 8 %. Ces ratios sont calculés en fonction du retrait progressif, sur une période de neuf ans qui prendra fin en 2022, des instruments de fonds propres non admissibles. Depuis le 31 janvier 2016, le BSIF s'attend à ce que les banques d'importance systémique nationale (BISN) atteignent un ratio cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'au moins 8 % (soit un ratio minimal de 4,5 %, plus un coussin de conservation des fonds propres de 3,5 % comprenant un supplément en actions ordinaires de 1 % applicable aux BISN). Les exigences du BSIF sont établies selon une formule « tout compris » étant donné qu'à l'exception de la charge sur les fonds propres au titre du risque inhérent aux ajustements d'évaluation liés au crédit dont il est question ci-après, il n'y a aucune application progressive d'ajustements réglementaires sur une période de cinq ans, comme l'a proposé le CBCB.

Les exigences complètes et les exigences du BSIF en matière de fonds propres (selon la formule « tout compris ») sont résumées dans le tableau ci-après.

(en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires 1)	Ratio des fonds propres de catégorie 1	Ratio du total des fonds propres	Ratio de levier
Exigences de fonds propres minimales	4,5	6,0	8,0	3,0
Plus : coussin de conservation des fonds propres comprenant le supplément en actions ordinaires applicable aux BISN 1)	3,5	3,5	3,5	s. o.
Exigences du BSIF 2)	8,0	9,5	11,5	3,0

- 1) Le ratio minimal des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui est de 4,5 %, s'accroît du coussin de conservation des fonds propres, qui est de 3,5 % et qui peut absorber les pertes en situation de crise. Pour BMO, le coussin de conservation des fonds propres comprend le supplément en actions ordinaires de 1 % applicable aux BISN. Si les ratios des fonds propres d'une banque tombent dans les limites de ce coussin augmenté, des restrictions lui seront imposées à l'égard de ses distributions discrétionnaires à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire), l'ampleur de ces restrictions variant alors selon la position des ratios de la banque à l'intérieur des limites du coussin.
- 2) Les exigences du BSIF sont les exigences publiées en matière de fonds propres, auxquelles les BISN doivent se conformer en 2017, pour éviter d'être assujetties aux restrictions relatives aux distributions discrétionnaires à même le résultat.
- s. o. - sans objet

Ratios pour les fonds propres réglementaires

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** représente les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

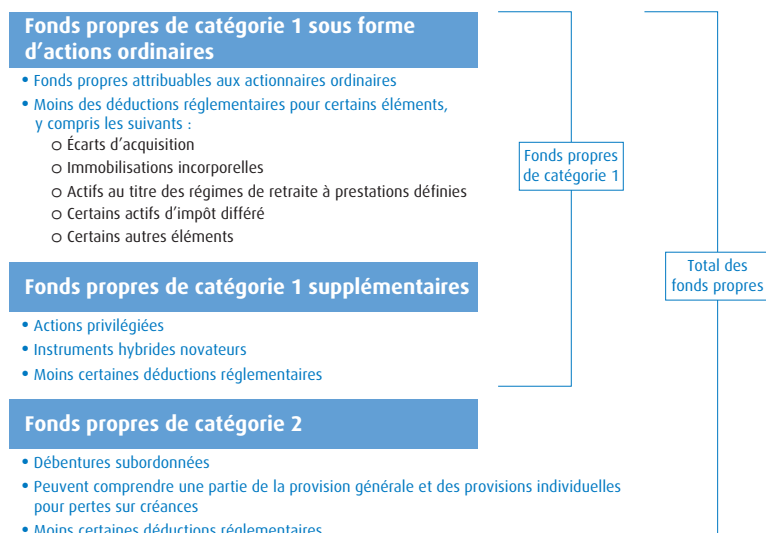
Le **ratio des fonds propres de catégorie 1** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1.

Le **ratio du total des fonds propres** représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres.

Le **ratio de levier** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

Composantes des fonds propres réglementaires

La structure de fonds propres de BMO est diversifiée entre les instruments et les catégories afin d'assurer une répartition adéquate de la capacité d'absorption des pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



La ligne directrice sur les NFP du BSIF exige également l'application de l'avis du CBCB concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Aux termes des clauses des FPUNV, certains instruments de capital devraient être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF en venait à annoncer publiquement qu'une banque n'est pas viable ou est sur le point de ne plus l'être ou encore si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonçait publiquement que la banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent pour éviter la non-viabilité.

En vertu de la ligne directrice sur les NFP du BSIF, les instruments de fonds propres autres que des actions ordinaires qui ne sont pas conformes aux exigences de Bâle III, y compris les exigences visant les FPUNV, font l'objet de clauses de droits acquis et sont progressivement retirés sur une période de neuf ans qui a commencé le 1^{er} janvier 2013.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques sont une mesure de l'exposition d'une banque, pondérée en fonction du risque relatif assumé, et sont calculés conformément aux règles du BSIF en matière de fonds propres réglementaires. Les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation) et le risque opérationnel en fonction des règles prescrites par le BSIF.

BMO fait appel principalement à l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit dans notre portefeuille. L'approche NI avancée recourt à des techniques de pointe pour mesurer les actifs pondérés en fonction des risques au niveau de l'exposition d'après les principes de saine gestion des risques, y compris des estimations de la probabilité de défaut, des pertes en cas de défaut associées au ralentissement économique, de l'exposition aux paramètres de risque de défaut, du terme à courir et du type de catégorie d'actifs, tel qu'il est défini par le BSIF. Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des données historiques du portefeuille et d'études comparatives, et ils sont mis à jour régulièrement.

Des méthodes de validation de ces paramètres sont en place et sont améliorées périodiquement, afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques pour s'assurer qu'ils reflètent l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de crédit. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de certains portefeuilles au Canada et aux États-Unis sont calculés en utilisant l'approche standard.

Les actifs pondérés en fonction du risque de marché de BMO sont calculés principalement au moyen de l'approche NI, mais l'approche standard est utilisée pour certaines expositions.

BMO utilise l'approche de mesure avancée, un modèle de capital sensible aux risques, parallèlement à l'approche standard dans certains secteurs selon les règles du BSIF, pour calculer le montant du capital nécessaire aux fins de la gestion du risque opérationnel.

Les institutions financières qui utilisent une approche avancée aux fins du traitement du risque de crédit ou du risque opérationnel sont assujetties à un plancher de fonds propres en vertu de la ligne directrice sur les NFP du BSIF. Lorsqu'on calcule les ratios pour les fonds propres réglementaires, il faut relever les actifs pondérés en fonction des risques si le montant calculé en vertu des règles de Bâle I (qui couvre les actifs pondérés en fonction des risques, les déductions de fonds propres et les provisions) est supérieur au résultat que l'on obtiendrait en effectuant le calcul selon les règles de Bâle III sensibles aux risques. Le total des actifs pondérés en fonction des risques tient compte du plancher de fonds propres qui s'est appliqué à la Banque en 2016 et en 2017.

Conformément aux directives du BSIF, l'implantation progressive de la charge sur les fonds propres au titre du risque inhérent aux ajustements d'évaluation liés au crédit pour les banques canadiennes se poursuit depuis le premier trimestre de 2014. En 2016 et 2017, cette charge applicable aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires représentait respectivement 64 % et 72 % du total de la charge à instaurer et on s'attend à ce qu'elle passe à 80 % en 2018.

Évolution de la réglementation en matière de fonds propres

Un certain nombre de modifications touchant les fonds propres réglementaires, dont certaines sont déjà établies et d'autres en cours d'élaboration, exerceront des pressions à la hausse sur le montant des fonds propres que BMO est tenu de détenir au fil du temps. La nature de ces changements est présentée ci-dessous.

Le BSIF a mis en œuvre la réserve anticyclique au premier trimestre de l'exercice 2017. Celle-ci correspond à la moyenne pondérée des réserves en vigueur dans les territoires où la Banque est exposée au risque de crédit du secteur privé. L'application de la réserve anticyclique a eu une incidence négligeable.

En mars 2017, le CBCB a publié une norme sur les exigences de communication financière au titre du troisième pilier ayant pour but de normaliser les formats afin d'améliorer la comparabilité et la cohérence des données. La norme comprend de nouvelles exigences de communication financière en ce qui concerne le régime de capacité totale d'absorption des pertes.

En juin 2017, le BSIF a publié un projet de ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes à des fins de commentaires. Ce document s'adresse aux BISN du Canada et s'inscrit parmi les mesures de recapitalisation interne des banques de l'administration publique fédérale. Le projet de ligne directrice est conforme aux normes internationales élaborées par le Conseil de stabilité financière, tout en étant adapté au contexte canadien. La communication publique des ratios de capacité totale d'absorption des pertes des BISN devrait débuter au premier trimestre de l'exercice 2019, et les BISN seraient tenues, selon les directives actuelles, de respecter pleinement les exigences de la ligne directrice d'ici novembre 2021. Le BSIF est censé publier la ligne directrice finale relative à la capacité totale d'absorption des pertes à la fin de 2017 ou au début de 2018.

Parallèlement à la publication du projet de ligne directrice du BSIF, le ministère des Finances du Canada a soumis un projet de règlement précisant les détails du régime de recapitalisation interne des six BISN du Canada. Les règlements en matière de recapitalisation interne devraient entrer en vigueur 180 jours après leur mise au point définitive. Aux termes de la nouvelle réglementation, lorsque le BSIF aura déterminé que la Banque a cessé, ou est sur le point de cesser, d'être viable, le gouverneur en conseil pourra, sur la recommandation du ministre des Finances, ordonner à la Société d'assurance-dépôts du Canada de convertir la totalité ou une partie de certaines actions et obligations de la Banque en actions ordinaires de la Banque (c.-à-d. assorties d'une échéance initiale supérieure à 400 jours). Les règlements relatifs à la recapitalisation interne et la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes ne devraient pas avoir d'incidence notable sur la stratégie de financement de BMO.

En juillet 2017, le BSIF a prolongé d'au moins un an la mise en application canadienne des règles relatives aux exigences minimales de fonds propres pour risque de marché (Examen fondamental du portefeuille de négociation, ou EFPN), la communication d'information réglementaire en vertu des règles de l'EFPN ne devant commencer qu'au premier trimestre de l'exercice 2021.

En octobre 2017, le CBCB a indiqué qu'il était sur le point de parachever la mise en œuvre des réformes de Bâle III, comprenant un plancher de fonds propres, des restrictions d'accès à l'approche NI avancée, une nouvelle approche standard pour le calcul des actifs pondérés en fonction du risque de crédit et une nouvelle approche pour les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel qui remplace les approches de mesure avancées. Plus tôt dans l'année, le BSIF a annoncé qu'il était prêt à aller de l'avant plus rapidement que le CBCB à l'égard des aspects liés à la réforme des fonds propres.

En octobre 2017, le CBCB a publié des lignes directrices finales sur le risque de soutien non contractuel afin d'éviter que les crises pouvant toucher les entités bancaires parallèles ne se répercutent sur les banques. Les lignes directrices n'imposent pas d'autres charges en matière de liquidités ou de fonds propres aux termes du pilier 1, mais cherchent plutôt à repérer les entités présentant de tels risques. Le CBCB prévoit appliquer les lignes directrices dès 2020.

En novembre 2017, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de fonds propres (NFP) en prévision de la mise en application prévue au premier trimestre de l'exercice 2018. Les révisions portent essentiellement sur le traitement des fonds propres des provisions en prévision de l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le BSIF a également réitéré son intention d'appliquer l'approche standard au risque de crédit de contrepartie au premier trimestre de 2019 ainsi que les révisions aux normes de fonds propres pour les expositions des banques aux contreparties centrales et la version révisée du cadre de titrisation publiée par le CBCB en juillet 2016.

L'IFRS 9 aura des répercussions sur notre capital déclaré en raison de l'ajustement comptabilisé dans les résultats non distribués à l'adoption de la norme. Ces répercussions ne devraient toutefois pas être importantes. Il y a lieu de se reporter à la rubrique Adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, à la page 116, pour avoir plus de détails.

Nous suivons également l'évolution de la réglementation en matière de fonds propres qui pourrait remplacer l'approche de mesure avancée par une nouvelle approche de mesure standard en ce qui concerne le risque opérationnel.

Les actifs d'impôt différé ont une incidence sur les ratios de fonds propres. Étant donné nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis et en tenant compte des propositions énoncées dans la *Tax Cuts and Jobs Act*, une réduction du taux d'impôt fédéral américain de 35 % à 20 % se solderait par une diminution nette d'environ 15 points de base du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. On s'attend à ce que cette incidence ponctuelle soit annulée au fil du temps par la hausse du bénéfice net découlant de la réduction du taux d'impôt fédéral américain. L'incidence réelle sera déterminée par les changements définitifs qui seront apportés au taux d'impôt et la date d'entrée en vigueur de la baisse du taux d'impôt. De plus amples renseignements sur les répercussions possibles des propositions sont présentés à la section Estimations comptables critiques – Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé, à la page 114.

Analyse des fonds propres réglementaires de 2017

BMO est bien capitalisé. Ses ratios des fonds propres sont supérieurs aux exigences publiées par le BSIF à l'égard des grandes banques canadiennes, y compris celle d'un supplément en actions ordinaires de 1 % s'appliquant aux BISN, instaurée en 2016. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 11,4 % au 31 octobre 2017, alors qu'il était de 10,1 % au 31 octobre 2016. Cette hausse par rapport à la fin de l'exercice 2016 est attribuable à une augmentation des fonds propres résultant principalement d'une croissance des résultats non distribués et des actions ordinaires émises aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires ainsi que de l'exercice d'options sur actions, facteur partiellement neutralisé par les rachats d'actions, d'autres éléments ayant eu d'importantes répercussions compensatoires. L'incidence nette des variations des actifs pondérés en fonction des risques libellés dans la monnaie d'origine a été relativement faible, et est en grande partie due au fait que l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques associée à la croissance du volume d'affaires a été plus que compensée par les avantages découlant des mesures d'atténuation des risques et de gestion du capital, et des changements apportés à nos méthodes. Les variations des cours de change ont eu une incidence importante sur les actifs pondérés en fonction des risques et les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, comparativement au 31 octobre 2016; toutefois, les mesures de compensation prises par l'organisation ont permis de neutraliser en grande partie cette incidence. Les investissements de BMO dans ses établissements à l'étranger sont essentiellement

libellés en dollars américains. L'incidence de la conversion des actifs pondérés en fonction des risques libellés en dollars américains et les déductions des fonds propres en dollars américains peuvent également faire varier les ratios des fonds propres de la Banque. BMO peut annuler l'incidence des variations des cours de change sur ses ratios de fonds propres, ce qu'il a fait en 2017. De telles activités pourraient également se répercuter sur la valeur de notre portefeuille et le rendement des capitaux propres.

Nos ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 13,0 % et à 15,1 % au 31 octobre 2017, alors qu'ils étaient respectivement de 11,6 % et de 13,6 % au 31 octobre 2016. La hausse du ratio des fonds propres de catégorie 1 est surtout due aux facteurs influant sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires présentés plus haut et aux émissions d'actions privilégiées, contrebalancés en partie par les rachats d'actions privilégiées ne faisant pas partie des FPUNV. L'augmentation du ratio du total des fonds propres est surtout due à des facteurs influant sur le ratio des fonds propres de catégorie 1.

Le ratio de levier de BMO atteignait 4,4 % au 31 octobre 2017, une hausse par rapport au ratio de 4,2 % observé au 31 octobre 2016, excédant l'exigence minimale de 3 % établie par le BSIF.

Bien que les ratios indiqués ci-dessus rendent compte du capital de base consolidé de la Banque, BMO exerce ses activités au moyen de diverses structures de sociétés comprenant des filiales et des coentreprises. Un cadre a été instauré pour permettre aux filiales de gérer adéquatement leur financement et leur capital.

En tant que société de portefeuille bancaire détenant un total d'actifs consolidés d'au moins 50 milliards de dollars américains, notre filiale américaine, BMO Financial Corp. (BFC), est assujettie au processus d'analyse et d'examen complet du capital du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (CRF), ainsi qu'aux exigences de simulation de crise prévues en vertu de la loi Dodd-Frank. Le processus d'analyse et d'examen complet du capital est un exercice que le CRF mène chaque année afin de s'assurer que les grandes sociétés de portefeuille bancaire exerçant des activités aux États-Unis disposent de capitaux suffisants pour poursuivre leurs opérations en périodes de difficultés économiques et financières, et qu'elles ont mis en place des processus prospectifs rigoureux de planification du capital qui tiennent compte des risques particuliers auxquels elles sont exposées. En complément au processus d'analyse et d'examen complet du capital, la simulation de crise prévue en vertu de la loi Dodd-Frank est un exercice prospectif mené par le CRF en vue de déterminer si les sociétés financières qu'il supervise disposent de capitaux suffisants pour absorber les pertes et poursuivre leurs activités en périodes de difficultés économiques. En juin 2017, après l'analyse et l'examen complet du capital de 2017, le CRF a fait part de sa décision de ne pas remettre en question le plan de capital de BFC. Également en juin 2017, BFC et sa filiale bancaire, BMO Harris Bank N.A. (BHB), ont communiqué leurs résultats à la simulation de crise en vertu de la loi Dodd-Frank selon un scénario de surveillance extrêmement défavorable, qui ont permis d'établir que les ratios des fonds propres de BFC et BHB dépassent ceux des sociétés bien capitalisées. Aux termes des exigences de simulation de crise prévues en vertu de la loi Dodd-Frank, BFC procède aussi à ses propres simulations de crise de milieu de cycle, dont les résultats communiqués en octobre 2017 indiquent que les ratios des fonds propres de BFC demeurent supérieurs à ceux des sociétés bien capitalisées.

Fonds propres réglementaires (formule « tout compris » 1))

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2017	2016
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : instruments et réserves		
Actions ordinaires admissibles émises directement, plus la prime d'émission	13 339	12 833
Résultats non distribués	23 709	21 205
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	3 066	4 426
Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôts connexes)	(7 885)	(8 040)
Autres déductions au titre des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(1 596)	(2 265)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	30 633	28 159
Instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires		
Instruments de catégorie 1 supplémentaires admissibles émis directement, plus la prime d'émission	3 650	2 750
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	1 040	1 540
Instruments de catégorie 1 supplémentaires (et instruments de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires non inclus autrement) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires du groupe)	-	-
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	-	-
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	(215)	(213)
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	4 475	4 077
Fonds propres de catégorie 1 (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et fonds propres de catégorie 1 supplémentaires)	35 108	32 236
Fonds propres de catégorie 2 : instruments et dotations aux provisions		
Instruments de catégorie 2 admissibles émis directement, plus la prime d'émission	3 976	3 266
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 2	1 053	1 873
Instruments de catégorie 2 (et les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les instruments de catégorie 1 supplémentaires non inclus) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 2 du groupe)	-	-
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	-	-
Provision générale	509	538
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(50)	(51)
Fonds propres de catégorie 2	5 488	5 626
Total des fonds propres (fonds propres de catégorie 1 et 2)	40 596	37 862

1) Les fonds propres réglementaires établis selon une formule de calcul « tout compris » supposent que tous les ajustements réglementaires de Bâle III ont été instaurés en date du 1^{er} janvier 2013 et que la valeur en capital des instruments qui ne sont plus admissibles en tant que fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III est retirée progressivement au rythme de 10 % par année entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022.

Nos fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et nos fonds propres de catégorie 1 s'élevaient respectivement à 30,6 milliards de dollars et à 35,1 milliards au 31 octobre 2017, affichant une hausse par rapport à 28,2 milliards et à 32,2 milliards, respectivement, au 31 octobre 2016. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ont augmenté surtout en raison de la croissance des résultats non distribués, des actions ordinaires émises aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et de l'exercice d'options sur actions, ainsi que de la baisse des déductions de fonds propres, la hausse ayant été en partie contrebalancée par l'incidence des fluctuations des cours de change sur le cumul des autres éléments du résultat global et des rachats d'actions. L'augmentation des fonds propres de catégorie 1 par rapport au 31 octobre 2016 est due à la croissance des fonds propres

de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et aux émissions d'actions privilégiées, et est contrebalancée en partie par les rachats d'actions privilégiées ne faisant pas partie des FPUNV, tel qu'il est expliqué à la section Activités de gestion du capital.

Le total des fonds propres s'élevait à 40,6 milliards de dollars au 31 octobre 2017, par rapport à 37,9 milliards au 31 octobre 2016, une hausse attribuable à la croissance des fonds propres de catégorie 1 mentionnée ci-dessus.

Modifications aux actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques totalisaient 269,5 milliards de dollars au 31 octobre 2017, en baisse par rapport à 277,6 milliards au 31 octobre 2016. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit (d'après les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires) se chiffraient à 219,8 milliards au 31 octobre 2017, en baisse par rapport à 222,5 milliards au 31 octobre 2016. La baisse est en grande partie attribuable à l'incidence de la conversion des actifs, évaluée à environ 5 milliards, ainsi qu'aux changements apportés à la qualité du portefeuille et aux modèles, et est en partie contrebalancée par la croissance de nos activités et les changements apportés à nos méthodes. Comme il est mentionné ci-dessus, l'incidence des fluctuations des cours de change sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été en grande partie neutralisée. Au 31 octobre 2017, les actifs pondérés en fonction du risque de marché s'établissaient à 8,4 milliards de dollars, contre 9,0 milliards au 31 octobre 2016, un progrès attribuable en grande partie aux améliorations apportées à nos méthodes d'évaluation du risque. Au 31 octobre 2017, les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel s'élevaient à 32,8 milliards, comparativement à 30,5 milliards au 31 octobre 2016, en raison essentiellement de la croissance du bénéfice brut moyen de la Banque. Les actifs pondérés en fonction des risques au titre du plancher de fonds propres selon Bâle I se chiffraient à 8,4 milliards au 31 octobre 2017, contre 15,6 milliards au 31 octobre 2016, une baisse qui s'explique principalement par les avantages découlant des mesures d'atténuation des risques et de gestion du capital, ainsi que par les changements apportés à nos méthodes, ces facteurs étant annulés en partie par la croissance du volume d'affaires et les changements apportés à la qualité du portefeuille et aux modèles.

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2017	2016
Risque de crédit		
Services de gros		
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécialisé	100 421	104 488
Prêts aux petites et moyennes entreprises	35 246	33 755
États souverains	1 627	1 976
Banques	5 892	4 486
Services de détail		
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	7 984	8 115
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	5 426	6 135
Crédit renouvelable admissible	5 465	5 110
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	11 258	11 934
Prêts aux petites et moyennes entreprises	7 582	7 696
Capitaux propres	1 626	1 403
Portefeuille de négociation	9 542	9 675
Titrisation	2 476	1 878
Autres actifs présentant un risque de crédit – actifs gérés sans risque de contrepartie	15 631	16 197
Facteur scalaire des actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1)	9 648	9 651
Total du risque de crédit	219 824	222 499
Risque de marché	8 448	8 962
Risque opérationnel	32 773	30 502
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant le plancher de fonds propres	261 045	261 963
Plancher de fonds propres selon Bâle I 2)	8 421	15 599
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	269 466	277 562
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 avant l'ajustement d'évaluation lié au crédit et le plancher de fonds propres	261 045	261 963
Ajustement d'évaluation lié au crédit supplémentaire, prescrit par le BSIF, pour les fonds propres de catégorie 1	290	380
Plancher de fonds propres selon Bâle I 2)	8 131	15 219
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1	269 466	277 562
Actifs pondérés en fonction des risques – total des fonds propres avant l'ajustement d'évaluation lié au crédit et le plancher de fonds propres	261 045	261 963
Ajustement d'évaluation lié au crédit supplémentaire, prescrit par le BSIF, pour le total des fonds propres	522	705
Plancher de fonds propres selon Bâle I 2)	7 899	14 894
Actifs pondérés en fonction des risques – total des fonds propres	269 466	277 562

1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche NI avancée.

2) Les institutions financières qui utilisent une approche avancée aux fins du traitement du risque de crédit ou du risque opérationnel sont assujetties à un plancher de fonds propres en vertu de la ligne directrice sur les NFP du BSIF. Lorsqu'on calcule les ratios pour les fonds propres réglementaires, il faut relever les actifs pondérés en fonction des risques si le montant calculé en vertu des règles de Bâle I (qui couvre les actifs pondérés en fonction des risques et les déductions de fonds propres) est supérieur au résultat que l'on obtiendrait en effectuant le calcul selon les règles de Bâle III sensibles aux risques.

Capital économique

Le capital économique correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables et permet d'évaluer les rendements de façon constante en fonction de ces risques. La perte économique représente la perte de valeur économique ou de marché subie sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance déterminé, par rapport à la perte attendue au cours de la même période. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, dont le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel et le risque d'entreprise, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

Capital économique et actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation et type de risque

(au 31 octobre 2017)

		BMO Groupe financier			
Groupes d'exploitation		Services bancaires Particuliers et entreprises	Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise
Capital économique par type de risque (%)	Risque de crédit	77 %	27 %	67 %	52 %
	Risque de marché	4 %	25 %	12 %	25 %
	Risque opérationnel et autres risques	19 %	48 %	21 %	23 %
Actifs pondérés en fonction des risques par type de risque* (en millions de dollars canadiens)	Risque de crédit	146 875	10 504	50 812	20 054
	Risque de marché	-	36	8 412	-
	Risque opérationnel	18 130	5 736	8 907	-

* Les actifs pondérés en fonction des risques au titre du plancher de fonds propres selon Bâle I sont pris en compte dans les Services d'entreprise.

Activités de gestion du capital

Le 1^{er} mai 2017, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre d'une durée de un an. Aux termes de celle-ci, nous pouvons racheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 15 millions de nos actions ordinaires. En juin 2017, la Bourse de Toronto (TSX) a approuvé des modifications à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de nous permettre, dans le cadre de l'offre, de racheter des actions ordinaires de gré à gré ou en vertu d'un programme de rachat d'actions spécifique. Les dates et les montants des rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et les niveaux de fonds propres. La Banque consultera le BSIF avant d'effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au cours de 2017, nous avons racheté et annulé 5 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un coût moyen de 87,88 \$ par action, pour un total de 440 millions de dollars. De ce nombre, 1 million d'actions ordinaires ont été rachetées à la TSX et 4 millions, dans le cadre d'un programme de rachat d'actions spécifique. Dans ce dernier cas, les actions ont été rachetées d'un tiers vendeur sans lien de dépendance, à un prix reflétant un escompte par rapport au cours alors en vigueur à la TSX.

Au cours de l'exercice 2017, BMO a émis environ 7 millions d'actions ordinaires aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et en raison de l'exercice d'options sur actions.

Au cours de 2017, BMO a procédé aux émissions, rachats et conversions d'instruments de fonds propres de catégorie 1 et 2 suivants :

Émissions, rachats et conversions d'actions

(en millions) Au 31 octobre 2017	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires émises			
Options sur actions exercées		2,2	146 \$
Émission au titre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires		4,8	448 \$
Fonds propres de catégorie 1 ¹⁾			
Émission d'actions privilégiées de catégorie B, série 40, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	9 mars 2017	20	500 \$
Émission d'actions privilégiées de catégorie B, série 42, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	29 juin 2017	16	400 \$
Rachat d'actions privilégiées perpétuelles de catégorie B, série 14, à dividende non cumulatif	25 mai 2017	(10)	(250)\$
Rachat d'actions privilégiées perpétuelles de catégorie B, série 15, à dividende non cumulatif	25 mai 2017	(10)	(250)\$
Fonds propres de catégorie 2 ¹⁾			
Échéance des débentures à taux fixe, série 16	20 février 2017		(100)\$
Émission de billets à moyen terme, série I, tranche 2	31 mai 2017		850 \$
Rachat de billets de fiducie subordonnés, série A	26 septembre 2017		(800)\$

1) De plus amples renseignements sur la dette subordonnée et le capital social sont respectivement présentés dans les notes 15 et 16 afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 171 et 172.

Advenant le cas où se produirait un événement déclencheur des FPUNV, nos instruments de capital compris dans les FPUNV, à savoir les actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif des séries 27, 29, 31, 33, 36, 38, 40 et 42, les actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif de série 35, et les billets à moyen terme, série H, tranches 1 et 2, et série I, tranches 1 et 2, seraient convertis en actions ordinaires de BMO selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (calculé selon un prix moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$, ces instruments de capital compris dans les FPUNV seraient convertis en environ 1,96 milliard d'actions ordinaires de BMO, dans l'hypothèse où il n'y aurait ni intérêts courus ni dividendes déclarés et impayés.

Les notes 15 et 16 afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 171 et 172, respectivement, contiennent de plus amples renseignements à ce sujet.

Actions en circulation et titres convertibles en actions ordinaires

Au 31 octobre 2017	Nombre d'actions ou montant en dollars (en millions)	Dividendes déclarés par action		
		2017	2016	2015
Actions ordinaires	648	3,56 \$	3,40 \$	3,24 \$
Actions privilégiées de catégorie B				
Série 13 1)	-	-	-	0,56 \$
Série 14 2)	-	0,66 \$	1,31 \$	1,31 \$
Série 15 2)	-	0,73 \$	1,45 \$	1,45 \$
Série 16 3)	157 \$	0,85 \$	0,85 \$	0,85 \$
Série 17 3)	143 \$	0,55 \$	0,53 \$	0,60 \$
Série 23 4)	-	-	-	0,34 \$
Série 25 5)	236 \$	0,45 \$	0,84 \$	0,98 \$
Série 26 5)	54 \$	0,43 \$	0,10 \$	-
Série 27	500 \$	1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$
Série 29	400 \$	0,98 \$	0,98 \$	0,98 \$
Série 31	300 \$	0,95 \$	0,95 \$	0,95 \$
Série 33	200 \$	0,95 \$	0,95 \$	0,45 \$
Série 35	150 \$	1,25 \$	1,25 \$	0,41 \$
Série 36	600 \$	58,50 \$	65,03 \$	-
Série 38	600 \$	1,33 \$	-	-
Série 40	500 \$	0,80 \$	-	-
Série 42	400 \$	0,45 \$	-	-
Billets à moyen terme				
Série H, tranche 1 6)	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Série H, tranche 2 6)	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Série I, tranche 1 6)	1 250 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Série I, tranche 2 6)	850 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Options sur actions				
Droits acquis	4,6			
Droits non acquis	2,9			

1) Rachetées en mai 2015.

2) Rachetées en mai 2017.

3) En août 2013, environ 5,7 millions d'actions privilégiées, série 16, ont été converties en actions privilégiées, série 17, à raison de une action contre une action.

4) Rachetées en février 2015.

5) En août 2016, environ 2,2 millions d'actions privilégiées, série 25, ont été converties en actions privilégiées, série 26, à raison de une action contre une action.

6) La note 15 afférente aux états financiers consolidés, à la page 171, présente des détails sur les billets à moyen terme – série H, tranches 1 et 2, et série I, tranches 1 et 2.

s. o. – sans objet

La note 16 afférente aux états financiers consolidés, à la page 172, traite en détail du capital social.

Dividendes

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2017 ont totalisé 3,56 \$. Les dividendes annuels déclarés représentaient 43,6 % du bénéfice net comptable et 42,6 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires sur les douze derniers mois.

Notre fourchette du ratio de distribution cible (les dividendes sur les actions ordinaires en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires, moins les dividendes sur actions privilégiées, selon les résultats obtenus au cours des douze derniers mois) s'établit entre 40 % et 50 %, offrant un rendement concurrentiel aux actionnaires. La fourchette du ratio de distribution cible de BMO vise à procurer aux actionnaires un revenu stable, tout en conservant une part de bénéfice net suffisante pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et assurer un niveau adéquat des fonds propres.

À la clôture de l'exercice, le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'établissait à 3,6 % selon le cours de clôture et les dividendes déclarés au cours des quatre derniers trimestres. Le 5 décembre 2017, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 0,93 \$ par action, soit une hausse de 0,03 \$ par action, ou de 3 %, comparativement à celui du trimestre précédent, et de 0,05 \$ par action, ou de 6 %, comparativement à celui d'il y a un an. Le dividende doit être versé le 27 février 2018 aux actionnaires inscrits le 1^{er} février 2018.

Les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de réinvestir leur dividende dans des actions ordinaires de BMO en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires de BMO. Aux premier et deuxième trimestres de 2017, des actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été émises à un prix reflétant un escompte de 2 % par rapport au cours alors en vigueur. Au troisième trimestre de 2017, les actions ordinaires ont été émises sans escompte. Au quatrième trimestre de 2017 et au premier trimestre de 2018, des actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires ont été achetées sur le marché libre.

Désignation des dividendes admissibles

Pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire, et à moins d'indication contraire, BMO désigne tous les dividendes versés ou considérés comme ayant été versés sur ses actions ordinaires et privilégiées comme étant des « dividendes admissibles ».

Mise en garde

La section Gestion globale du capital contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Instruments financiers désignés

En 2012, le Conseil de la stabilité financière (CSF) a publié un rapport préconisant l'amélioration de la communication de l'information sur les instruments financiers que les acteurs sur les marchés en sont venus à considérer comme plus risqués. Une table des matières indiquant les informations à fournir selon les recommandations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force ») et où se trouvent ces informations à fournir dans notre rapport annuel ou dans les données financières complémentaires est présentée à la page 120.

Prêts aux particuliers

Au Canada, le portefeuille de prêts aux particuliers est composé de trois grandes catégories d'actifs, à savoir les prêts garantis par des biens immobiliers (y compris les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts sur valeur domiciliaire), les prêts à tempérament ou autres prêts aux particuliers (y compris les prêts automobiles indirects), ainsi que les prêts sur cartes de crédit. Nous n'avons pas de programme de prêts à haut risque ni de programme de prêts hypothécaires Alt-A ou de prêts sur valeur domiciliaire, et nous n'achetons aucun prêt à haut risque ou prêt Alt-A de tiers prêteurs.

Aux États-Unis, notre portefeuille de prêts aux particuliers est essentiellement composé de trois catégories d'actifs, à savoir les prêts hypothécaires à l'habitation de premier rang, les prêts sur valeur domiciliaire et les prêts automobiles indirects. L'incidence des pratiques de consentement de prêts agressives du marché (p. ex., ratio prêt/valeur élevé et documents restreints), répandues dans la période précédant la récession mondiale et entraînant des pertes élevées, s'atténue. Ces pratiques de consentement de prêts ont été abandonnées au début de la récession et le portefeuille existant a affiché une performance exceptionnelle.

Tant au Canada qu'aux États-Unis, les produits de prêt aux particuliers sont consentis selon des normes strictes et prudentes en ce qui a trait aux cotes de solvabilité, aux ratios prêt/valeur et à l'évaluation de la capacité. Nos pratiques de consentement de prêts prennent en compte la capacité de nos emprunteurs à rembourser et la valeur des garanties sous-jacentes.

Une analyse plus détaillée de notre portefeuille de prêts aux particuliers associé au marché de l'habitation du Canada se trouve dans la section Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs, à la page 79.

Financement à levier financier

Les prêts à levier financier sont définis par BMO comme les prêts consentis à des sociétés de capital-investissement et les prêts mezzanine pour lesquels notre évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. BMO fait l'objet d'une exposition aux prêts à levier financier correspondant à 1,8 % du total de ses actifs avec un encours de 12,7 milliards de dollars au 31 octobre 2017 (1,8 % et 12,5 milliards respectivement en 2016). De ce montant, 197 millions de dollars ou 1,6 % représentent des prêts classés comme douteux (387 millions ou 3,1 % en 2016).

Entités de titrisation soutenues par BMO

BMO soutient plusieurs entités qui financent des actifs émanant de BMO (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire d'une entité de titrisation de la Banque) ou de ses clients (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire de plusieurs entités canadiennes de titrisation des clients et une entité américaine de titrisation des clients). Pour la prestation de services liés aux entités de titrisation des clients et à l'exploitation continue de ces entités, nous percevons des frais, notamment des frais pour les facilités de trésorerie, des frais de placement et des frais de montage financier. Ces frais se sont approximativement élevés à 44 millions de dollars en 2017 et à 92 millions en 2016.

Entités canadiennes de titrisation des clients

Les entités de titrisation des clients que nous soutenons au Canada procurent à nos clients un accès à du financement provenant soit directement de BMO, soit des marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Les clients vendent leurs actifs directement à ces entités ou indirectement en vendant une participation dans les actifs titrisés dans ces entités, lesquelles émettent ensuite du PCAA à l'intention soit d'investisseurs, soit de BMO pour financer les achats. Dans tous les cas, le vendeur des actifs demeure responsable de la gestion des actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant.

Notre risque de perte éventuelle est lié à nos investissements dans le PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles et au soutien de trésorerie que nous fournissons à l'égard du PCAA acheté par les investisseurs. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts.

Deux de ces entités sont financées sur le marché, alors qu'une troisième est financée directement par BMO. BMO ne contrôle pas ces entités; par conséquent, elles ne sont pas consolidées. La note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 157, présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients. En 2017 et en 2016, aucune perte n'a été comptabilisée relativement aux expositions de BMO à ces entités.

Au 31 octobre 2017, les entités financées sur le marché totalisaient 3,8 milliards de dollars en PCAA en circulation (4,4 milliards en 2016). Le PCAA des entités financées sur le marché est coté R-1 (élevé) par DBRS et P1 par Moody's. L'investissement de BMO dans le PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisait 6 millions de dollars au 31 octobre 2017 (14 millions en 2016).

BMO fournissait aux entités financées sur le marché des facilités de soutien de trésorerie totalisant 5,0 milliards de dollars au 31 octobre 2017 (5,8 milliards en 2016). Ce montant représente une partie de nos engagements décrits à la note 25 afférente aux états financiers consolidés, à la page 192. Aucune somme n'a été utilisée dans le cadre de ces facilités. Les actifs de chacune de ces entités de titrisation des clients financées sur le marché consistent essentiellement en une participation dans des lots diversifiés de créances automobiles canadiennes et de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens conventionnels et assurés. Ces deux catégories d'actifs représentent 90 % du total des actifs de ces entités (87 % en 2016).

Entité américaine de titrisation des clients

Nous soutenons une entité de titrisation des clients aux États-Unis que nous consolidons conformément aux IFRS. La note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 157, présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients. Cette entité de titrisation des clients donne accès à nos clients à du financement dans les marchés du PCAA aux États-Unis. Nos clients demeurent responsables de la gestion des actifs impliqués dans le financement connexe et sont les premiers à assumer les pertes subies sur ces actifs.

Notre risque de perte éventuelle est lié à nos investissements dans le PCAA émis par cette entité, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elle et au soutien de trésorerie que nous lui fournissons. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts. En 2017 et en 2016, aucune perte n'a été comptabilisée relativement aux expositions de BMO à cette entité.

Au 31 octobre 2017, le PCAA en cours de l'entité totalisait 3,1 milliards de dollars américains (2,9 milliards de dollars américains en 2016). Le PCAA de l'entité est coté A1 par S&P et P1 par Moody's. Afin de se conformer aux règles américaines de rétention des risques mises en place au cours de l'exercice, BMO détenait 185 millions de dollars américains du PCAA de l'entité au 31 octobre 2017 (néant dollar américain en 2016).

BMO fournit à l'entité des facilités de soutien de trésorerie engagées, dont le montant inutilisé totalisait 5,2 milliards de dollars américains au 31 octobre 2017 (4,7 milliards de dollars américains en 2016). Ce montant représente une partie de nos engagements décrits à la note 25 afférente aux états financiers consolidés, à la page 192. Les actifs de chacune de ces entités de titrisation des clients consistent essentiellement en une participation dans des lots diversifiés de créances automobiles américaines et le programme Federal Family Education Loan Program garanti par le gouvernement américain. Ces deux catégories d'actifs représentent 78 % du total des actifs de cette entité (72 % en 2016).

Mise en garde

La section Instruments financiers désignés renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut un certain nombre d'arrangements hors bilan.

Instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons une variété d'instruments de crédit hors bilan. Ces instruments comprennent les cautionnements bancaires et les lettres de crédit de soutien, qui représentent notre engagement à effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'un client si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Nous accordons également du crédit documentaire et des lettres de crédit commerciales, qui représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités. Les crédits fermes sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui auraient pour effet la défaillance d'un nombre important de nos clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces instruments de crédit s'élevait à environ 147 milliards de dollars au 31 octobre 2017 (146 milliards en 2016). Toutefois, ce montant ne représente pas notre risque de crédit probable ni nos besoins de liquidité relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles semblent indiquer que seulement une partie d'entre eux auront recours aux facilités liées à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours et la constitution d'une garantie. D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 25 afférente aux états financiers consolidés, à la page 192.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

Entités structurées

Nos intérêts dans des entités structurées sont expliqués en détail dans la section Entités de titrisation soutenues par BMO, à la page 76, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 157. Aux termes des IFRS, nous consolidons les entités de titrisation de la Banque, l'entité de titrisation américaine des clients ainsi que certaines entités de capital et de financement. Nous ne consolidons pas nos entités de titrisation canadiennes des clients, nos entités à financement structuré, certaines entités de capital et de financement, ni divers fonds d'investissement gérés ou non par BMO.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à divers types de garanties, notamment des lettres de crédit de soutien, des concours de trésorerie et autres facilités de trésorerie, et des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance) ainsi que des conventions d'indemnisation.

Le montant maximal à payer par BMO au titre de ces garanties était de 24 milliards de dollars au 31 octobre 2017 (24 milliards en 2016). Cependant, ce montant n'est pas représentatif de notre risque probable puisqu'il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles donnent à penser que seulement une partie des garanties exigera un paiement de notre part, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie.

La note 25 afférente aux états financiers consolidés, à la page 192, donne plus de détails concernant ces arrangements.

Mise en garde

La section Arrangements hors bilan renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Gestion globale des risques

En tant que société de services financiers hautement diversifiée qui fournit des services bancaires, des services de gestion de patrimoine ainsi que des services liés aux marchés des capitaux et à l'assurance, nous sommes exposés aux divers risques que posent nos activités. Une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est essentielle à notre réussite. Notre cadre de gestion des risques assure, à l'échelle de l'organisation, une supervision indépendante des risques et joue un rôle de premier plan dans le maintien de nos atouts concurrentiels.

Surjit Rajpal

Chef de la gestion globale des risques
BMO Groupe financier



Forces et facteurs de création de valeur

- Une approche en matière de prise de risques des plus rigoureuses.
- Des cadres de gestion des risques exhaustifs et uniformes.
- Une appétence au risque et des mesures intégrées à la planification stratégique et à la gestion continue des activités et des risques.
- L'attention soutenue qui est accordée à l'amélioration continue de sorte à favoriser la cohérence et l'efficacité de la gestion des risques.

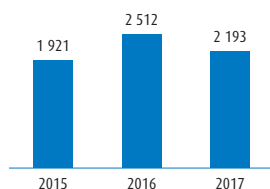
Défis

- Parvenir à un juste équilibre entre le risque et le rendement dans un contexte économique et géopolitique incertain.
- Réaliser les progrès technologiques et les investissements nécessaires pour combler les attentes des clients ainsi que prévoir et contrer le risque de cyberattaques et les menaces que pose la concurrence.

Priorités

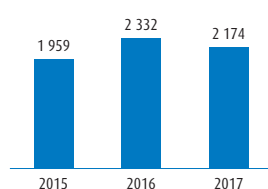
- Mettre l'accent sur notre personnel et sur la façon dont, tous ensemble, nous pouvons rehausser et renforcer notre culture d'entreprise.
- Accroître la productivité et l'efficacité en simplifiant les processus et en continuant de définir clairement le rôle et les responsabilités de chacun.
- Continuer d'investir dans les systèmes, les données, les processus et le personnel afin d'élargir nos compétences et d'augmenter notre efficacité.

Montant brut des nouveaux prêts douteux (en millions de dollars)



Les nouveaux prêts douteux ont diminué de 13 % d'un exercice à l'autre, ce qui reflète la baisse des nouveaux prêts douteux du secteur pétrolier et gazier.

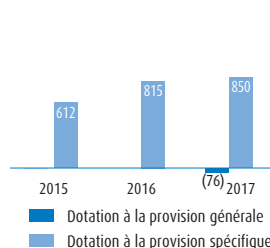
Solde brut des prêts douteux* (en millions de dollars)



Le solde brut des prêts douteux a fléchi de 7 % d'un exercice à l'autre, ce qui s'explique par la baisse des prêts douteux du secteur pétrolier et gazier.

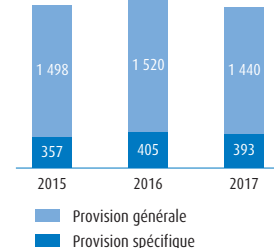
* Exclut les prêts douteux acquis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances (en millions de dollars)



Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est comprimé de 5 % d'un exercice à l'autre, ce qui rend compte de la baisse de la provision générale et de la diminution des dotations à la provision de BMO Marchés des capitaux et de PE Canada, contrebalancées en partie par les recouvrements moins élevés des Services d'entreprise et par la hausse des dotations à la provision de PE États-Unis.

Total de la provision pour pertes sur créances* (en millions de dollars)



Le total de la provision pour pertes sur créances s'est replié de 5 % d'un exercice à l'autre en raison de la diminution de la provision générale et de l'incidence de la dépréciation du dollar américain, et son montant demeure suffisant.

* Exclut les provisions liées aux autres instruments de crédit.

Les textes et les tableaux en bleu de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2017. Ils présentent les informations exigées par l'International Accounting Standards Board dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, norme qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers consolidés et le Rapport de gestion. Voir la note 1, à la page 144, et la note 5, à la page 156, afférentes aux états financiers consolidés.

Risques pouvant influencer sur les résultats futurs

Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs

Nous sommes exposés à de nombreux risques qui évoluent sans cesse et qui pourraient influencer sur nos activités et sur notre situation financière. La détection, l'appréciation, la surveillance et la gestion proactives d'un large éventail de risques, qu'ils soient importants ou émergents, sont des volets essentiels de nos procédés de gestion des risques. Le processus de repérage de ces risques met en jeu diverses plateformes servant à des échanges avec le Conseil d'administration, la haute direction et des leaders aguerris, ce qui fait intervenir des approches ascendantes et descendantes en analyse des risques. Notre évaluation des principaux risques et des risques émergents sert à élaborer des plans d'action et des simulations de crise qui mesurent notre exposition à certains événements.

En 2017, nous avons accordé une attention particulière aux principaux risques et risques émergents suivants :

Risque lié à la sécurité de l'information et à la cybersécurité

La sécurité de l'information fait partie intégrante de nos activités et influe fortement sur la notoriété de notre marque et notre réputation. Compte tenu de l'usage fort intensif que nous faisons du réseau Internet et de notre dépendance envers les technologies numériques de pointe, nous sommes exposés aux risques courants liés à la sécurité de l'information bancaire. Ces risques englobent le piratage informatique, le vol d'identité, l'espionnage industriel et l'éventualité d'un déni de service en raison d'activités visant à causer des pannes de réseau et l'interruption des services. BMO continue d'investir de manière proactive dans la technologie, les talents et les processus de nature défensive afin de contrer ou de repérer et de gérer les menaces susceptibles de compromettre la cybersécurité au sein de BMO et chez les fournisseurs de services, ce qui signifie notamment l'examen régulier des meilleures pratiques des secteurs bancaire et de la cybersécurité, et la comparaison à celles-ci, l'évaluation de l'efficacité des contrôles clés et, au besoin, l'élaboration de nouveaux contrôles ainsi que des investissements continus tant dans la technologie que les ressources humaines. BMO évalue les tiers fournisseurs de services pour s'assurer qu'ils respectent les normes de BMO. Nous travaillons également de concert avec des fournisseurs d'outils et de logiciels de cybersécurité dans le but de rehausser nos ressources internes et notre capacité technologique, et ainsi nous permettre de demeurer à l'abri des cyberattaques dans un contexte où les menaces évoluent rapidement.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique se fait de plus en plus menaçant, et ce, en raison surtout de l'escalade des tensions entre plusieurs pays, soit plus particulièrement entre la Corée du Nord et les États-Unis, et des relations tendues entre les États-Unis et divers pays, dont la Russie et la Chine. L'accroissement du risque géopolitique peut engendrer des incertitudes sur le plan des investissements économiques à l'échelle mondiale, ce qui, à son tour, peut perturber les marchés et entraver la croissance économique et le commerce. Nos portefeuilles comportent peu d'expositions directes hors de l'Amérique du Nord. Par contre, notre clientèle de base et notre stratégie internationale sont tributaires du commerce et de la croissance. Pour atténuer notre exposition au risque géopolitique, nous surveillons et évaluons constamment nos portefeuilles et nos stratégies d'affaires, et nous élaborons des plans d'urgence à appliquer en cas de détérioration des conditions.

Marché du logement canadien

Le marché du logement canadien s'est considérablement apprécié au cours des dernières années. Dans la région du Grand Toronto, les prix des habitations ont augmenté rapidement jusqu'au printemps de 2017, après quoi leurs hausses ont ralenti dans la foulée de l'annonce du Plan de l'Ontario pour le logement équitable. Bien que les récents résultats du marché de la revente suggèrent que la correction de prix dans cette région est pour ainsi dire terminée, les hausses de taux qu'a annoncées la Banque du Canada depuis le début de l'année, celles à venir ainsi que les changements à la réglementation pourraient plomber les ventes et peser sur les prix des habitations dans cette région ainsi que dans celle du Grand Vancouver. Plus particulièrement, dans l'avenir, des changements réglementaires au ratio d'admissibilité pour les prêts hypothécaires non assurés pourraient également réduire le nombre de transactions et, par conséquent, les prix du logement dans ces régions. Le recul des ventes sur ces marchés, lesquels frôlaient la surchauffe, pourrait influencer sur les volumes des nouveaux prêts hypothécaires et, advenant que les valeurs des habitations fléchissent, les garanties de notre portefeuille pourraient s'en trouver diminuées. Il est impossible de prévoir avec précision l'ampleur des conséquences des changements récents et de ceux qui pourraient être apportés dans l'avenir, mais les excellentes conditions économiques dans ces régions, dont une saine croissance de l'économie, un faible taux de chômage et un essor démographique plus important que la moyenne, donnent à penser que les taux de défaut des prêts immobiliers demeureront faibles. Nos pratiques prudentes en matière de crédit, lesquelles englobent l'évaluation, au cas par cas, des transactions portant sur des biens de plus grande valeur ou mettant en jeu des prêts à ratio prêt/valeur élevé ainsi que l'établissement et un suivi rigoureux des limites de la concentration dans des régions, des types de biens et des segments de clientèle contribuent à la qualité de notre portefeuille canadien de prêts immobiliers. Qui plus est, nos analyses par simulation de crise suggèrent que, malgré un recul marqué des prix et un contexte de récession, nos pertes demeureraient à un niveau que nous pourrions gérer.

Instabilité du commerce

Les incertitudes politiques, économiques et celles concernant les politiques commerciales engendrent un risque d'instabilité du commerce international. Le soutien au protectionnisme et le mouvement altermondialiste qui se manifestent aux États-Unis et dans d'autres pays pourraient avoir des répercussions sur les ententes commerciales existantes, tel l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), lequel est actuellement en voie d'être renégocié, ainsi que sur la croissance mondiale. Plus précisément, l'issue des négociations de l'ALENA pourrait mener à l'instauration de nouvelles règles susceptibles d'avoir une forte incidence sur nos clients des États-Unis et du Canada, perturbant ainsi les chaînes d'approvisionnement ainsi que le flux des investissements et du commerce transfrontaliers.

BMO emploie une stratégie intégrée en Amérique du Nord qu'elle peut appliquer à divers secteurs et régions, ses engagements directs en matière de crédit à l'extérieur de cette zone sont restreints et sa présence géographique réduit au minimum les conséquences des fluctuations des prix des produits de base et des cours de change. Ainsi, les hausses ou baisses des prix et des cours ont souvent des répercussions compensatoires dans différents secteurs et régions de l'Amérique du Nord. Bien qu'il soit difficile de prévoir avec certitude et d'atténuer les conséquences financières et économiques qui pourraient avoir des événements relevant du commerce et susceptibles de freiner l'essor économique, nous surveillons de près les tendances à l'échelle mondiale et en Amérique du Nord, et nous évaluons constamment nos portefeuilles et nos stratégies d'affaires à la lumière des faits nouveaux. Nous soumettons nos portefeuilles, nos plans d'affaires et la suffisance de notre capital à des simulations de crise dans le cadre desquelles nous posons des scénarios mettant en jeu des situations graves, et nous élaborons des plans d'urgence et des stratégies d'atténuation afin de réagir à des événements politiques ou économiques pouvant avoir de lourdes conséquences.

Les tableaux 7, 8 et 11 à 13, aux pages 128 à 133, ainsi que la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 152, indiquent nos engagements de crédit par région. La section Expositions en Europe, à la page 92, donne plus de détails sur nos engagements directs et indirects dans les pays européens.

Défaillances technologiques et concurrence

Le secteur des services financiers continue d'évoluer rapidement puisque la technologie permet à de nouveaux venus aux activités non conventionnelles d'exercer une concurrence dans des segments du marché bancaire tout en bénéficiant, dans certains cas, d'une réglementation et d'une surveillance plus souples. Ces nouveaux venus peuvent tirer parti des nouvelles technologies et d'outils de données et d'analyse hautement perfectionnés, exiger des coûts moins élevés pour leurs services et recourir à des processus plus rapides afin de concurrencer les banques traditionnelles, ce qui peut signifier l'emploi de nouveaux modèles opérationnels pour les paiements de détail, les prêts aux particuliers et aux entreprises, le change et les services-conseils en placement à faibles coûts. Le fait de ne pouvoir suivre le rythme de ces nouvelles technologies et de se laisser distancer par la concurrence pourrait affaiblir l'ensemble de nos revenus et de notre bénéfice, nos clients choisissant alors de traiter avec ces nouveaux concurrents. Tout en surveillant de près ces éléments perturbateurs, nous continuons de nous y adapter en investissant toujours plus dans la technologie et l'innovation, ce qui nous permet de combler les attentes en constante évolution de notre clientèle. Ces investissements visent l'amélioration de nos plateformes de services bancaires mobiles et en ligne, la conception de nouveaux types de succursales, le perfectionnement de nos données et outils décisionnels, analytiques et de modélisation en matière de crédit et, au besoin, l'offre de solutions novatrices ou repensées. Nous atténuons davantage notre exposition à ce risque en donnant à notre clientèle accès à des services bancaires par différents canaux, en veillant à mieux la fidéliser et à accroître sa confiance, en améliorant nos outils déjà hautement perfectionnés de données et d'analyse, et en tirant parti des partenariats

actuels ou à venir. Toutes ces mesures ont pour objectif d'offrir une expérience client exceptionnelle, tout en réduisant nos coûts et en simplifiant nos processus. Cependant, suivre le rythme d'innovation des concurrents qui se lancent à l'assaut du marché ou dont la situation est différente pourrait exiger de nous et des décideurs une plus grande rapidité d'adaptation.

Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Situation économique et conjoncture de marché dans les pays où nous sommes présents

Nous faisons affaire au Canada, aux États-Unis et dans plusieurs autres pays et l'ampleur des activités que nous y exerçons peut influencer sur l'ensemble de nos revenus et de notre bénéfice. Des facteurs tels que les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de l'épargne, des dépenses de consommation, des prix des habitations, des prêts à la consommation et leur remboursement, des investissements des entreprises ainsi que le taux d'inflation ont des répercussions sur le contexte économique et le cadre commercial dans lequel nous évoluons, et peuvent réduire la valeur de nos investissements, la qualité de crédit des prêts consentis à nos clients et à nos contreparties et les marchés du financement auxquels nous accédons.

Exigences réglementaires

Le secteur des services financiers est fortement réglementé et nous avons connu des modifications des exigences réglementaires, lesquelles sont devenues plus complexes, les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivant la mise en œuvre de vastes réformes visant à renforcer la stabilité du système financier et à protéger les marchés clés et leurs membres. Par conséquent, il est possible que les exigences concernant les fonds propres soient resserrées et que les coûts réglementaires et de conformité s'accroissent, ce qui pourrait affaiblir nos rendements et notre croissance. De telles réformes pourraient également influencer négativement sur le coût et la disponibilité du financement ainsi que sur la portée des activités de tenue de marché. Les réformes de la réglementation pourraient également avoir des répercussions sur les commissions et les autres revenus de certains groupes d'exploitation. En outre, des divergences au chapitre des lois et des règlements instaurés par diverses autorités réglementaires nationales pourraient procurer à nos concurrents internationaux des avantages susceptibles d'affaiblir notre propre compétitivité et de gruger notre part de marché. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et d'autres changements qui pourraient survenir, telles les réformes du système américain de réglementation financière et les répercussions éventuelles du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, afin de pouvoir faire face aux nouvelles exigences et d'instaurer tout changement requis. Le fait de ne pas nous conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des litiges, des pertes financières, des sanctions réglementaires et des mesures d'application, entraver la mise en œuvre de nos stratégies d'affaires, miner la confiance de nos investisseurs et de nos clients, et entacher notre réputation. La section Risque juridique et réglementaire et la section Gestion globale du capital, respectivement aux pages 109 et 69, donnent plus de renseignements sur ce risque.

Politiques budgétaires et monétaires

Les politiques budgétaires, monétaires et réglementaires et autres politiques de nature économique qui ont cours au Canada, aux États-Unis et ailleurs influent sur notre bénéfice. De fait, ces politiques peuvent avoir pour effet d'accroître ou de réduire la concurrence, la rentabilité et l'incertitude dans les secteurs et sur les marchés, et ainsi avoir des conséquences négatives pour nos clients et nos contreparties, ce qui pourrait accentuer leur risque de défaut.

L'évolution des politiques budgétaires et monétaires est difficile à prévoir. Les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change imputables à de tels changements peuvent influencer sur notre bénéfice et nos évaluations. De faibles taux d'intérêt pendant une longue période peuvent affaiblir la rentabilité générale de nos secteurs dont la clientèle est formée de particuliers et d'entreprises. Les variations du dollar canadien en regard du dollar américain peuvent également se répercuter sur les résultats des petites, moyennes et grandes entreprises clientes au Canada. Un raffermissement du dollar américain peut faire augmenter la valeur de nos actifs pondérés en fonction des risques et nos déductions du capital en dollars américains, dégradant par le fait même nos ratios de fonds propres. BMO peut contrebalancer l'incidence des fluctuations des cours de change sur ses ratios de fonds propres, et c'est ce qu'il a fait en 2017. La dépréciation du dollar américain réduirait l'apport de nos activités aux États-Unis à notre rentabilité en dollars canadiens. Nous pouvons recourir à des positions de couverture afin de gérer les expositions au risque de taux d'intérêt et d'atténuer l'incidence avant impôts que les fluctuations des cours de change entre les dollars canadien et américain ont sur nos résultats financiers. Les sections Change, à la page 36, Gestion globale du capital, à la page 69, et Risque de marché, à la page 94, renferment plus de détails sur nos expositions aux risques de change et de taux d'intérêt.

Législation fiscale et interprétations connexes

Des changements des taux d'impôt ainsi que des lois et politiques fiscales et de l'interprétation qu'en font les autorités fiscales peuvent avoir des conséquences sur notre bénéfice. Les lois fiscales ainsi que leurs interprétations et celles des politiques par les autorités fiscales peuvent changer en raison des efforts du G20 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour élargir l'assiette fiscale et accroître la présentation de l'information de nature fiscale. Qui plus est, la réduction des taux d'impôt pourrait affaiblir la valeur de nos actifs d'impôt différé. La section Estimations comptables critiques, à la page 113, donne plus de détails sur les impôts sur le résultat et sur les actifs d'impôt différé.

Acquisitions

Nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant de procéder à des acquisitions d'entreprises ou de portefeuilles. Toutefois, il est possible que nous fassions l'acquisition d'une entreprise dont le rendement ultérieur ne sera pas conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques ou à nos attentes. Pour conclure une acquisition, il peut arriver que nous ayons à obtenir l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires. Or, il peut être difficile de déterminer s'il sera possible d'obtenir les approbations nécessaires et, le cas échéant, à quel moment et sous quelles conditions. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique de même que d'autres facteurs peuvent réduire les revenus, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que ceux prévus et la non-réalisation des économies anticipées après une acquisition peuvent également avoir un impact défavorable sur notre bénéfice. Il se peut également que les coûts d'intégration augmentent en raison d'une hausse des coûts réglementaires liés à une acquisition, de frais imprévus qui auraient échappé au processus de contrôle préalable, d'une augmentation sensible et inattendue du temps que la direction doit y consacrer ou encore de délais inattendus dans la mise en œuvre de certains plans, ce qui pourrait avoir comme effet de retarder l'intégration complète de l'entreprise acquise. La qualité de nos résultats après une acquisition dépend de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise ainsi que de l'intégration harmonieuse de ses systèmes et procédés clés. Or, rien ne peut garantir notre succès en ce domaine.

Estimations comptables critiques et normes comptables

Nous dressons nos états financiers consolidés conformément aux IFRS. Il peut s'avérer difficile de prévoir les changements que l'International Accounting Standards Board apporte de temps à autre à ces normes. Or, ces changements peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons nos résultats financiers. Nos principales méthodes comptables et les changements futurs qui y seront apportés sont décrits aux pages 116 à 117 ainsi qu'à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 144.

L'application des IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements importants et fasse des estimations en s'appuyant parfois sur des modèles financiers et statistiques, ce qui peut avoir une incidence sur les dates auxquelles certains actifs, passifs, revenus et charges sont inscrits dans nos états financiers consolidés ainsi que sur leur valeur comptable. Dans l'établissement de ces jugements et estimations, nous nous fondons sur l'information la plus juste dont nous disposons à ce moment-là. Toutefois, il est possible que les circonstances changent, que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite ou que nos modèles se révèlent imprécis.

En l'occurrence, nos résultats financiers pourraient être négativement touchés au cours de la période où les nouveaux renseignements ou les nouvelles circonstances se manifestent, et l'ampleur des conséquences en résultant pourrait être importante. La section Estimations comptables critiques, à la page 113, présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Mise en garde

La présente section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs ainsi que le reste de la section Gestion globale des risques renferment des déclarations prospectives.

D'autres facteurs indépendants de notre volonté qui sont susceptibles d'influer sur nos résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives, à la page 31. Nous tenons à souligner que la précédente analyse des facteurs susceptibles de toucher les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Aperçu de la gestion des risques

À BMO, nous jugeons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun de nos employés. Notre approche en gestion des risques s'articule autour de cinq objectifs clés, qui orientent toutes nos activités en ce domaine.

Notre approche en gestion des risques

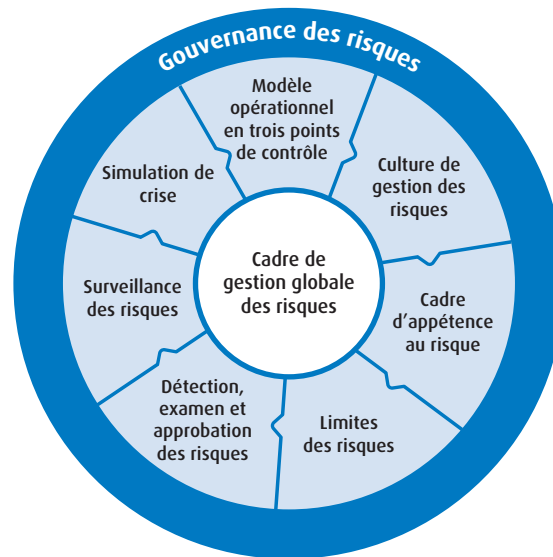
- Comprendre et gérer.
- Préserver notre réputation.
- Diversifier. Restreindre les risques extrêmes.
- Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité.
- Optimiser le rapport risque-rendement.

Notre approche en gestion des risques, qui est à la fois intégrée et empreinte de rigueur, joue un rôle de premier plan dans nos activités. Tous les éléments de notre cadre de gestion des risques contribuent à une prise de risques prudente et mesurée et à l'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement. Notre groupe Gestion globale des risques et du portefeuille détermine notre degré d'appétence au risque, élabore des politiques et des limites à l'égard des risques, et assure, à l'échelle de l'organisation, une surveillance et un examen indépendants des questions les concernant de sorte à assurer une prise de risques prudente et mesurée qui est intégrée à notre stratégie commerciale.

Cadre et risques

Cadre de gestion globale des risques

Notre cadre de gestion globale des risques nous aide à gérer nos activités de prise de risques et à nous assurer qu'elles reflètent notre degré d'appétence au risque.



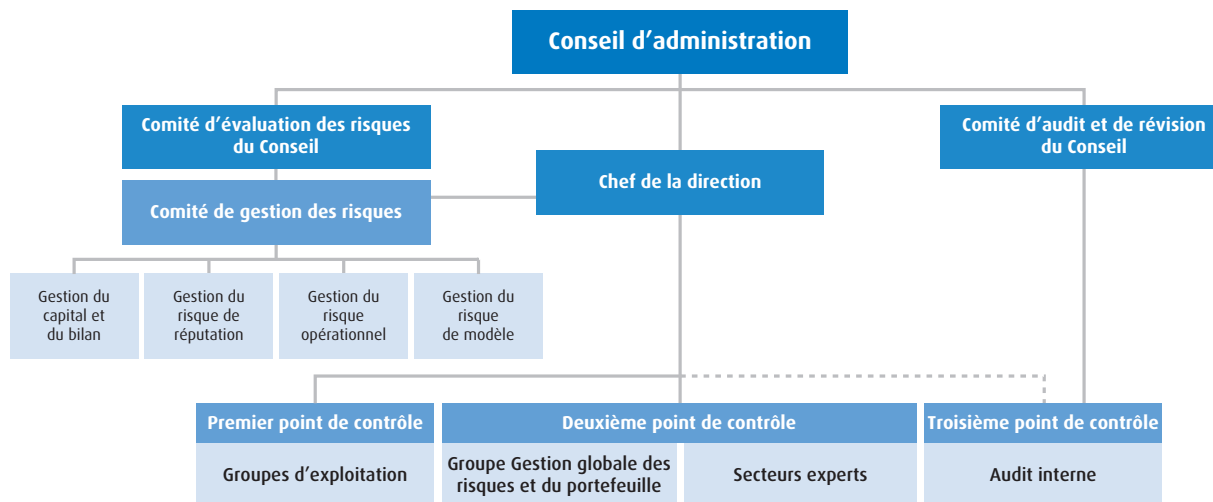
Les sections qui suivent donnent plus de détails sur ces éléments du cadre de la gestion des risques.

Gouvernance des risques

Notre cadre de gestion globale des risques a pour fondement une approche de gouvernance qui englobe une structure de comités hautement efficace et un ensemble complet de politiques et de limites générales, éléments qui sont tous approuvés par le Conseil d'administration ou ses comités, ainsi que des normes et procédures d'application spécifiques. Nos politiques générales définissent les cadres et les objectifs à l'égard de chaque grand type de risque afin que tous ceux auxquels l'organisation est exposée soient détectés, évalués, gérés, surveillés, atténués et signalés comme il se doit, selon notre degré d'appétence au risque. Des politiques spécifiques assurent la gouvernance de nos risques clés, tels ceux de crédit, de marché, de liquidité et de financement, et de modèle ainsi que le risque opérationnel. À tous les échelons, ce cadre de gestion globale des risques s'articule autour d'une hiérarchie de comités et de responsables, comme l'illustre le diagramme ci-après.

Notre cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration afin qu'il oriente nos activités de prise de risques. Dans chacun de nos groupes d'exploitation, la direction agit comme premier point de contrôle et est responsable des activités de gouvernance, des contrôles ainsi que de l'application et du fonctionnement efficaces des processus et procédures de gestion des risques afin d'assurer qu'ils sont gérés comme il se doit. En tant que deuxième grand point de contrôle, la Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre adéquate et au bon déroulement de ces processus et procédures, l'objectif étant de bien harmoniser leurs résultats à notre cadre de gestion globale des risques. Des comités de gouvernance distincts établissent et surveillent d'autres limites de gestion des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil.

Cadre de gouvernance des risques



Outre celui utilisé à l'échelle de l'organisation, des cadres efficaces de gouvernance des risques, qui s'appuient sur nos trois points de contrôle, ont été instaurés dans nos principaux secteurs d'activité et entités.

Le **Conseil d'administration** est responsable de la supervision de la gestion des activités et des affaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à l'établissement du degré d'appétence au risque, au repérage et à la gestion des risques, à la planification du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, aux contrôles internes, à la planification de la relève et à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration** seconde celui-ci dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance de gestion des risques, ce qui signifie superviser la détection et la gestion des risques de BMO, dont sa culture de gestion des risques, le respect, par les groupes d'exploitation, des politiques et procédures générales de gestion des risques, la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques ainsi que l'évaluation du chef de la gestion globale des risques. Cette évaluation englobe également la planification de sa relève. Notre cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques afin qu'il oriente la gouvernance de nos activités de prise de risques.

Le **Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration** aide les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités de supervision de la qualité de la communication de l'information financière de BMO, de l'efficacité de ses contrôles internes, des compétences, de l'indépendance et du rendement de l'auditeur indépendant, de la conformité de BMO aux exigences légales et réglementaires, des transactions impliquant des parties liées, des conflits d'intérêts et du traitement des renseignements confidentiels, ainsi que des normes de conduite des affaires et d'éthique.

Le **chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités de prise de risques de BMO. Il est secondé par le chef de la gestion globale des risques et par les autres membres de la Gestion globale des risques et du portefeuille.

Le **chef de la gestion globale des risques** relève directement du chef de la direction, dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille, agit comme président du Comité de gestion des risques et est responsable de la supervision et de l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation. Il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.

Le **Comité de gestion des risques**, principal comité de la direction de BMO chargé de gérer les risques, examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute des plans d'action à mettre en œuvre. Le Comité de gestion des risques assure la surveillance et la gouvernance des risques aux plus hauts niveaux de la direction. Il est présidé par le chef de la gestion globale des risques, et les dirigeants de nos groupes d'exploitation ainsi que le chef de la direction et le chef des finances en sont membres.

Les **sous-comités du Comité de gestion des risques** assument une responsabilité de surveillance à l'égard de l'effet, sur les risques et sur le bilan, des stratégies de gestion, de la gouvernance, de l'appréciation des risques, de la gestion du risque de modèle et de la planification d'urgence. Le Comité de gestion des risques et ses sous-comités assurent la supervision des processus grâce auxquels les risques assumés par l'organisation sont détectés, mesurés, gérés, surveillés, réduits et signalés conformément aux politiques, aux limites déléguées et au degré d'appétence au risque.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille** constitue le deuxième point de contrôle et assure une surveillance exhaustive de la gestion des risques. Elle veille à l'uniformité des pratiques et des normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques en s'acquittant de ses responsabilités quant à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, au signalement des risques, aux simulations de crise, à la modélisation et à la sensibilisation aux risques. Cette approche vise l'atteinte des objectifs globaux et fait en sorte que tout risque assumé correspond au degré d'appétence au risque de BMO.

Les **groupes d'exploitation** sont responsables de la gestion efficace des risques, responsabilité dont ils s'acquittent par la détection, l'appréciation, la gestion, la surveillance, la réduction et le signalement des risques dans leur secteur d'activité respectif. Ils doivent prendre des décisions d'affaires éclairées et leur objectif est de s'assurer que des politiques, des processus et des contrôles internes efficaces sont en place et que les questions concernant les risques importants sont examinées par la Gestion globale des risques et du portefeuille. Chaque comité de gouvernance ainsi que la Gestion globale des risques et du portefeuille établissent et surveillent d'autres limites de gestion des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil, les premières étant subordonnées aux secondes.

Modèle opérationnel en trois points de contrôle

Notre approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de notre cadre de gestion des risques et représente un aspect fondamental de notre modèle opérationnel. Cette approche est décrite ci-dessous.

- Nos groupes d'exploitation constituent le **premier point de contrôle** de la Banque. Ils sont responsables des risques inhérents à leur secteur, à leurs activités et à leurs positions. Ils sont censés rechercher des occasions d'affaires qui respectent notre degré d'appétence au risque ainsi que détecter, évaluer, gérer, surveiller, atténuer et signaler tous les risques que posent leur secteur, leurs activités et leurs positions. Ils s'acquittent de leurs responsabilités en appliquant les méthodes et processus de gestion et de signalement des risques qu'ils ont eux-mêmes élaborés ou en se servant de ceux conçus par le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille et d'autres secteurs experts, et ils peuvent avoir recours à ceux-ci ou à des unités de l'organisation ainsi qu'à d'autres fournisseurs de services pour s'acquitter de leurs responsabilités. Les groupes d'exploitation doivent établir des contrôles internes appropriés et conformes à notre cadre de gestion des risques et en surveiller l'efficacité. Ces processus et contrôles permettent également d'assurer que les groupes d'exploitation exercent, sans les outrepasser, les pouvoirs de prise de risques qui leur ont été délégués et respectent les limites de risque définies par nos politiques générales et par le cadre régissant notre appétence au risque.
- Le **deuxième point de contrôle** est constitué du groupe Gestion globale des risques et du portefeuille et, pour ce qui est d'autres domaines cibles, des secteurs experts. Ceux-ci assurent une supervision et une évaluation indépendantes des risques ainsi que des pratiques de gestion des risques et les remettent en question, ce qui englobe les décisions, processus et contrôles de gestion des risques du premier point de contrôle eu égard aux transactions, aux produits et au portefeuille. Ils élaborent des politiques générales, une infrastructure, des processus, des méthodes et des pratiques de gestion globale des risques qui peuvent également être utilisés par le premier point de contrôle afin de détecter, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques à l'échelle de l'organisation.
- L'Audit interne agit comme **troisième point de contrôle** et procède à une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles internes à l'échelle de l'organisation, ce qui englobe ceux à l'appui des processus de gestion et de gouvernance des risques.

Culture de gestion des risques

À BMO, nous considérons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun des membres de notre personnel. Ce principe constitue le fondement même de notre culture d'entreprise, en plus de l'influencer, et se manifeste par les gestes et le comportement de nos employés et de nos dirigeants lorsqu'ils repèrent les risques, les interprètent, en discutent et prennent des décisions qui permettent d'équilibrer les risques et les occasions et d'optimiser les rendements ajustés en fonction des risques. En faisant comprendre, par ses propres agissements, l'importance de cette responsabilité, et en établissant et restaurant des régimes de rémunération et d'autres mesures incitatives qui sont conçus pour encourager les comportements souhaités, la haute direction joue un rôle essentiel dans la promotion d'une saine culture de gestion des risques auprès de tous les membres du personnel. Notre culture de gestion des risques est profondément ancrée dans nos politiques, nos processus administratifs, notre cadre de gestion des risques, notre degré d'appétence au risque et limites connexes, la gestion de notre capital et nos pratiques en matière de rémunération, et elle inspire chaque facette de nos activités à l'échelle de l'organisation. C'est notamment par des sondages normalisés et anonymes que nous demandons à notre personnel de se prononcer sur la valeur de notre culture de gestion des risques.

Cette culture s'articule autour d'une approche en gestion des risques qui témoigne de notre volonté à « Être BMO » et qui favorise l'ouverture, une démarche constructive de remise en question et la responsabilité personnelle. L'intégrité et la responsabilité de bâtir un avenir meilleur font partie des valeurs véhiculées par notre volonté à « Être BMO », et chacun d'entre nous se doit, entre autres choses, d'équilibrer les risques et les occasions, d'assumer ses responsabilités, d'honorer ses engagements et de signaler les manquements en toute franchise. Un partage de l'information, à la fois ponctuel et transparent, est également essentiel, car il permet de faire participer nos parties prenantes aux principales décisions et aux discussions portant sur la stratégie, ce qui apporte rigueur et discipline à notre prise de décisions. En plus de favoriser la détection, le signalement et la résolution des questions en temps opportun, cette approche encourage la communication ouverte, l'exercice du sens critique et une compréhension des principaux risques auxquels notre organisation est exposée, ce qui fait que nos employés ont les outils nécessaires et sont habilités à prendre des décisions et à agir de manière concertée et cohérente, s'appuyant à cette fin sur un cadre de surveillance et de contrôle des plus efficaces. Des échanges sur la gouvernance et le leadership, la structure des comités, les programmes de formation et une communication proactive renforcent également notre culture de gestion des risques et la propagent.

Certaines facettes de notre culture de gestion des risques, dont les suivantes, se retrouvent dans tous les aspects de nos activités :

- **Degré d'appétence au risque** – favorise une réelle compréhension des principaux risques auxquels nos secteurs d'activité sont exposés, facilite l'harmonisation des stratégies commerciales et de notre appétence au risque et, par voie de nos mesures des risques clés, constitue un cadre de contrôle et d'alerte précoce, concourant ainsi à une prise de décisions d'affaires éclairées et à leur application en accord avec un cadre de surveillance empreint de rigueur.
- **Canaux de communication et de signalement** – favorisent la responsabilisation et le partage d'informations entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation, ce qui rehausse la transparence et favorise une communication ouverte et efficace. Nous nous assurons également de promouvoir une culture qui favorise la communication, à la haute direction, des préoccupations associées aux risques éventuels ou émergents afin qu'elles puissent être évaluées et traitées comme il se doit.
- **Philosophie en matière de rémunération** – harmonise les salaires et une prise de risques empreinte de prudence de sorte que la rémunération et d'autres mesures incitatives récompensent une affectation appropriée du capital et le respect des règles et principes de notre cadre de gestion globale des risques, et n'encourage pas la prise de risques démesurés. Nos gestionnaires des risques participent à la conception des programmes d'incitatifs qui sont susceptibles d'influer sur la prise de risques, ainsi qu'à l'évaluation du rendement du personnel qui prend des risques importants ou qui est à l'origine de pertes ou d'événements qui créent un risque de perte imprévu.
- **Formation et perfectionnement** – nos programmes de formation sont conçus pour garantir une profonde compréhension des cadres de gestion des risques et du capital de BMO à l'échelle de l'organisation, fournissant ainsi à nos employés et aux membres de la direction les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance indépendante des risques, et ce, quel que soit le poste qu'ils occupent. Notre stratégie en matière de formation a été élaborée en partenariat avec L'Académie BMO, avec nos spécialistes de la gestion des risques et des spécialistes externes ainsi qu'avec des professionnels de la formation.
- **Programmes de rotation** – la rotation bidirectionnelle permet la mutation d'employés entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation, enracinant ainsi notre culture de gestion des risques partout dans l'organisation et assurant que nombre de nos spécialistes de la gestion des risques ont des connaissances pratiques de nos activités commerciales.

Cadre régissant notre degré d'appétence au risque

Ce cadre est constitué de notre énoncé d'appétence au risque et des mesures des risques clés, et il s'appuie sur nos normes, politiques et lignes directrices générales, ce qui inclut les limites établies, les niveaux de concentration et les contrôles ainsi définis. Notre degré d'appétence au risque désigne la part de risque que nous sommes disposés à assumer étant donné nos principes directeurs et notre capacité en matière de capital, ce qui favorise de bonnes initiatives commerciales et la réalisation de rendements appropriés et de la croissance visée. Notre degré d'appétence au risque est intégré à nos processus de planification de la stratégie et du capital et à notre système de gestion de la performance. Une fois l'an, la haute direction recommande l'approbation de notre énoncé d'appétence au risque et des principales mesures des risques au Comité de gestion des risques et au Conseil d'administration. Cet énoncé est appliqué de manière uniforme partout dans l'organisation, les principaux secteurs et entités l'utilisant pour formuler leur propre énoncé. Entre autres choses, notre approche en gestion des risques oblige BMO à faire ce qui suit aux termes de son énoncé d'appétence au risque :

Comprendre et gérer les risques

- Assumer uniquement des risques qui sont transparents, clairement définis et évalués, surveillés et gérés comme il se doit.
- Intégrer des mesures des risques ainsi que des rendements ajustés en fonction des risques à notre système de gestion de la performance, ce qui signifie tenir compte, aux fins de nos décisions en matière de rémunération, d'une évaluation de la performance à la lumière de notre appétence au risque et des objectifs établis à l'égard du rendement.
- Protéger les actifs de BMO et ceux de ses clients grâce au maintien d'un système comportant des limites de risque prudentes et d'excellents contrôles du risque opérationnel.

Préserver notre réputation

- Des principes d'honnêteté, d'intégrité et de respect ainsi que des normes d'éthique les plus strictes qui soient doivent guider tout ce que nous faisons.
- Appliquer des politiques, procédures, lignes directrices, normes et contrôles de conformité hautement efficaces ainsi que former et gérer de façon à orienter les pratiques commerciales et les activités de prise de risques de tous les employés de sorte qu'ils puissent optimiser les rendements ajustés en fonction des risques et respecter toutes les obligations juridiques et réglementaires de BMO, préservant ainsi sa réputation.

Diversifier, restreindre les risques extrêmes

- Se servir des méthodes de calcul du capital économique et des fonds propres réglementaires ainsi que des simulations de crise pour comprendre les risques et orienter nos appréciations du rapport risque-rendement.
- Réduire l'exposition à des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, qui pourraient mettre en péril les cotes de crédit, la situation de capital ou de liquidité ou la réputation de BMO.

Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité

- Maintenir d'excellentes positions de capital, de liquidité et de financement qui remplissent ou surpassent les exigences réglementaires ainsi que les attentes du marché.
- Maintenir une structure efficace de reprise des activités qui permettrait de réagir promptement et efficacement en cas de crise grave.
- Veiller à conserver des cotes de crédit de catégorie investissement qui permettent l'accès à du financement à des conditions avantageuses.

Optimiser le rapport risque-rendement

- Soumettre les nouveaux produits et initiatives à un processus d'examen et d'approbation empreint de rigueur et évaluer si les acquisitions envisagées constituent un bon choix sur le plan stratégique et financier et sur celui de la culture d'entreprise, et s'il est hautement probable qu'elles seront source de valeur pour nos actionnaires.
- Établir, à la lumière de notre degré d'appétence au risque et de notre stratégie, des limites à l'égard du capital et faire en sorte que nos secteurs d'activité optimisent les rendements ajustés en fonction des risques en respectant ces limites.

Limites de risque

Nos limites de risque reflètent le cadre qui régit notre degré d'appétence au risque et nous aident à élaborer des stratégies commerciales et à prendre des décisions. Plus particulièrement, nous tenons compte de la diversification des risques, de l'exposition aux pertes et des rendements ajustés en fonction des risques lorsque nous établissons ces limites. Celles-ci sont passées en revue et approuvées par le Conseil d'administration ou par les comités de la direction, ou les deux, et comprennent les suivantes :

- risque de crédit et de contrepartie – limites relatives aux risques liés à des groupes ou à des titulaires uniques ainsi qu'aux principaux pays, secteurs et segments de produit ou de portefeuille;
- risque de marché – limites relatives aux risques liés à la valeur économique et au résultat dans le cadre de scénarios en période de tension et de fortes fluctuations;
- risque d'assurance – limites relatives aux risques liés aux polices et aux ententes de réassurance;
- risque de liquidité et de financement – limites relatives aux niveaux minimaux d'actifs liquides et aux niveaux maximaux du nantissement d'actifs et du financement de gros et limites quant à la diversification des passifs et aux expositions associées aux facilités de crédit et de trésorerie;
- risque opérationnel – limites relatives à des risques opérationnels spécifiques et mesures de risque clés aux fins de l'évaluation des risques opérationnels;
- risque de modèle – limites relatives aux exceptions en matière d'approbation et de modification des modèles, aux lacunes importantes et à la prorogation des examens prévus.

Après avoir analysé les recommandations du Comité d'évaluation des risques et du Comité de gestion des risques, le Conseil d'administration passe en revue et approuve les limites de risque clés chaque année, puis en délègue la responsabilité générale au chef de la direction. Ce dernier délègue alors des pouvoirs plus précis aux membres de la haute direction des groupes d'exploitation (premier point de contrôle), qui sont responsables de la gestion des risques liés à leur domaine, ainsi qu'au chef de la gestion globale des risques (deuxième point de contrôle). Les pouvoirs ainsi délégués permettent aux dirigeants responsables des risques d'établir les degrés d'appétence au risque, d'approuver les limites d'exposition aux régions et aux secteurs d'activité en fonction de paramètres définis et de fixer des limites en matière de prise ferme et de ressources pour les activités de négociation et celles de banque d'investissement. Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels des pouvoirs plus spécifiques peuvent être délégués au sein de l'organisation ainsi que les exigences concernant la documentation, la communication et la surveillance des pouvoirs ainsi délégués.

Repérage, évaluation et approbation des risques

Il est essentiel de repérer les risques afin de pouvoir définir les principaux risques auxquels nous sommes exposés, de comprendre les possibilités de perte et de prendre les mesures qu'exige leur atténuation. Nous employons une taxinomie des risques afin de cerner et de gérer tous les risques clés, ce qui favorise la mise en œuvre du cadre qui régit notre degré d'appétence au risque et contribue à définir les principales catégories de risque pour lesquelles une demande de capital économique est présentée et l'utilisation du capital en période de tension est estimée. Des procédés de simulation de crise à l'échelle de l'organisation ou ciblés (simulation par secteur ou par portefeuille ou simulation ponctuelle) ont été mis au point afin de faciliter le repérage et l'évaluation de ces risques. Les processus d'évaluation et d'approbation des risques sont établis en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité des risques en cause. En général, ces processus mettent en jeu une estimation et une autorisation en bonne et due forme par une personne ou par un comité indépendant du demandeur. Les pouvoirs délégués et les approbations requises, par catégorie, sont décrits ci-après.

Transactions de portefeuille – Les transactions sont approuvées par voie de procédés d'évaluation des risques pour tous les types de transactions, et ce, à tous les échelons de l'organisation, ce qui englobe des recommandations de la part des groupes d'exploitation et l'approbation, par la Gestion globale des risques et du portefeuille, du risque de crédit et des limites de transaction et de position à l'égard du risque de marché.

Transactions structurées – Les nouveaux produits et transactions structurés qui posent des risques juridiques, réglementaires, comptables, fiscaux ou de réputation importants sont examinés par le Comité de gestion du risque de réputation ou par le Comité de gestion du risque des produits de négociation, selon ce qui convient, et le sont également par voie du processus de gestion du risque opérationnel s'ils font état d'une complexité structurelle ou opérationnelle susceptible d'engendrer un tel risque.

Initiatives de placement – La documentation des évaluations des risques est officialisée au moyen de notre processus d'approbation des investissements, lequel est examiné et approuvé par les secteurs experts.

Nouveaux produits et services – Les politiques et procédures d'approbation des produits et services, qu'ils soient nouveaux ou modifiés, que nous offrons à nos clients sont la responsabilité du premier point de contrôle, y compris les hauts dirigeants appropriés, et sont revues et approuvées par des spécialistes et les directeurs principaux des secteurs experts ainsi que par d'autres comités de la haute direction, notamment le Comité de gestion du risque opérationnel et le Comité de gestion du risque de réputation, selon ce qui convient.

Suivi des risques

La transparence des risques à l'échelle de l'organisation, leur suivi et la transmission de l'information les concernant sont des volets essentiels de notre cadre de gestion des risques et de notre culture d'entreprise, et permettent à la haute direction, aux comités et au Conseil d'administration de s'acquitter de leurs responsabilités de gestion des activités et des risques et de surveillance à l'échelle de l'organisation, des groupes d'exploitation et des principales entités juridiques. Les rapports internes comprennent une synthèse des risques clés auxquels l'organisation est exposée ainsi que de leurs paramètres. Nos rapports mettent en lumière les risques les plus importants, y compris nos évaluations des principaux risques et des risques émergents, afin que le Conseil d'administration et ses comités ainsi que tout autre comité formé des cadres et des hauts dirigeants concernés reçoivent en temps opportun de l'information pratique et prospective sur les risques. Ces rapports comprennent des données justificatives sur les mesures et de l'information servant à faciliter l'évaluation de ces risques à la lumière de notre degré d'appétence au risque et des limites établies en vertu du cadre qui régit notre degré d'appétence au risque.

De l'information sur les questions liées aux risques est également transmise régulièrement aux parties prenantes, dont les organismes de réglementation, les agences de notation externes et nos actionnaires, ainsi qu'à d'autres membres de la communauté financière.

Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et les fonds propres réglementaires calculés selon l'approche avancée. Il s'agit de deux mesures globales des risques que nous assumons en vue de l'atteinte de nos objectifs financiers et elles nous permettent d'évaluer les rendements ajustés en fonction des risques. Notre modèle opérationnel assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion intégrée de l'ensemble des risques importants. L'évaluation de la rentabilité économique des transactions ou des portefeuilles intègre les pertes prévues et les pertes imprévues en vue de l'estimation de l'ampleur et de la corrélation des risques avant l'autorisation de nouvelles expositions. Les mesures des pertes prévues et imprévues des transactions ou des portefeuilles reflètent la conjoncture des marchés, le risque inhérent à la position et la qualité du crédit, si cela convient. Les méthodes de calcul du capital pondéré en fonction des risques et les principaux modèles sont passés en revue au moins une fois l'an, et, si cela est approprié, ils sont recalibrés ou revalidés. Nos modèles du capital pondéré en fonction des risques procurent une estimation prospective de l'écart entre la perte de la valeur économique ou marchande maximale qui pourrait survenir et la perte attendue, ce qui est calculé sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance préétabli.

Simulation de crise

La simulation de crise constitue un aspect clé de nos cadres de gestion des risques et du capital; elle est intégrée à nos énoncés de tolérance au risque à l'échelle de l'organisation et des groupes et est incorporée à nos processus de gestion. Pour évaluer les risques, nous soumettons régulièrement à des simulations divers scénarios dont la fréquence, la gravité et la complexité varient et qui portent sur nos activités, nos portefeuilles et l'ensemble de l'organisation. Nous participons en outre à des simulations de crise réglementaires dans de nombreux territoires. La responsabilité de la gouvernance de notre cadre de simulation de crise revient à la haute direction, notamment au Comité de direction des simulations de crise, lequel se compose de cadres responsables des activités, des risques et des finances et se doit d'examiner et de remettre en question les scénarios à l'échelle de l'organisation et les résultats des simulations de crise. Celles-ci et les scénarios posés à l'échelle de l'organisation en lien avec le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, y compris les recommandations quant aux mesures que l'organisation pourrait prendre pour gérer les répercussions d'une crise, sont établis par la haute direction et présentés au Conseil d'administration. Les simulations de crise liées au processus d'examen du plan de capital et celles en milieu d'exercice qu'exige la loi Dodd-Frank, simulations qui sont prescrites par les exigences réglementaires américaines auxquelles notre filiale BMO Financial Corp. (BFC) est assujettie, sont régies de la même manière au niveau de cette filiale.

Des modèles quantitatifs et des approches qualitatives sont employés pour évaluer les répercussions de l'évolution de la conjoncture macroéconomique sur notre état des résultats et sur notre bilan ainsi que la solidité de notre capital sur une période prévisionnelle. Les modèles utilisés aux fins des simulations de crise sont approuvés et régis par voie du cadre de gestion du risque de modèle et servent à mieux comprendre nos risques et à évaluer la suffisance du capital.

Simulation de crise à l'échelle de l'organisation

La simulation de crise à l'échelle de l'organisation vient étayer notre évaluation interne de la suffisance du capital ainsi que l'établissement de nos objectifs par voie de l'analyse des conséquences que pourraient avoir des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur notre bilan, notre bénéfice et nos positions de liquidité et de capital. La sélection des scénarios est un processus en plusieurs étapes qui tient compte des risques importants et idiosyncratiques auxquels l'organisation est exposée, des répercussions potentielles, sur notre profil de risque, des risques nouveaux ou émergents ainsi que de la conjoncture macroéconomique. Les scénarios peuvent être dictés par la haute direction ou des organismes de réglementation, et leurs conséquences économiques sont déterminées par le groupe responsable des études économiques. Celui-ci traduit ces scénarios en variables macroéconomiques et en paramètres propres aux marchés qui incluent, sans toutefois s'y limiter, la croissance du PIB, les estimations des courbes de rendement, les taux de chômage, les prix des biens immobiliers, la croissance des indices boursiers et les variations des bénéfices des entreprises. Ces variables macroéconomiques servent à l'élaboration de nos modèles de perte en période de tension et aux évaluations qualitatives des conséquences estimatives d'une situation de crise. Les groupes d'exploitation et ceux responsables de la gestion des risques et des finances se servent de ces scénarios pour évaluer un large éventail de conséquences financières que pourrait causer une crise spécifique et pour définir les mesures qui pourraient alors être prises dans le cours normal des affaires ou sur une base exceptionnelle.

Les résultats des simulations de crise, dont les mesures d'atténuation, sont comparés et remis en question par les unités d'affaires pertinentes et par la haute direction, dont le Comité de direction des simulations de crise.

Simulations de crise ciblées et ponctuelles

Le cadre établi à cette fin instaure la simulation de crise au niveau des secteurs d'activité, des portefeuilles, des industries, des régions et des produits, et l'intègre à l'élaboration des stratégies, à la planification des activités et à la prise de décisions. Les secteurs d'activité et les responsables de la gestion des risques réalisent des analyses portant expressément sur des portefeuilles, des industries et des régions afin de vérifier le degré de tolérance au risque, les limites, la concentration des risques et la stratégie. Des simulations de crise ponctuelles sont réalisées en réaction à l'évolution de la situation économique ou de la conjoncture de marché et afin de s'assurer de la pertinence des stratégies d'affaires.

Types de risque

Notre cadre de gestion globale des risques permet de gérer efficacement chaque type de risque susceptible d'avoir une forte incidence sur nos activités. Ces types de risque sont tous gérés en fonction d'un même objectif, soit assurer la mise en œuvre et le fonctionnement efficaces de nos processus et procédures de gestion des risques. Ces types de risque sont présentés ci-dessous. Ceux qui se prêtent à une gestion par voie d'analyses quantitatives figurent au-dessus de ceux qui sont essentiellement gérés par le recours à des techniques qui, de nature, sont plus qualitatives. De plus amples détails sur chacun de ces types de risque sont fournis dans la section débutant à la page 86.

	Crédit et contrepartie	Marché	Assurance	
	Liquidité et financement	Opérationnel	Modèle	
Juridique et réglementaire	Entreprise	Stratégie	Réputation	Environnemental et social

Nous utilisons notre cadre de gestion globale des risques, dont celui régissant nos politiques, ainsi que des limites de risque correspondantes et des lignes directrices relatives à l'appétence au risque, pour gérer chacun de ces types de risque en accord avec notre degré d'appétence au risque par voie de nos activités relevant du premier ou du deuxième point de contrôle et de nos processus de gestion des risques. Tel qu'il est indiqué ci-dessous, la supervision de la gestion de ces types de risque est exercée par la direction et des comités du Conseil et s'appuie sur un cadre de contrôle des plus rigoureux.

Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles BMO prend part, dans la détention de titres de placement, dans les transactions mettant en jeu des produits de négociation et autres produits des marchés financiers et dans les activités liées à la titrisation. Le risque de crédit représente le plus important risque mesurable auquel BMO est exposé. Une gestion appropriée de ce risque est un facteur essentiel à notre réussite puisque notre incapacité à le gérer efficacement aurait immédiatement de lourdes conséquences sur notre bénéfice, notre situation financière et notre réputation.

Gouvernance du risque de crédit et de contrepartie

L'objectif de notre cadre de gestion du risque de crédit est de garantir que la totalité des risques de crédit importants auxquels l'organisation est exposée sont détectés, gérés, évalués, surveillés, atténués et signalés. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion de tous les risques importants qui se posent, ce qui englobe la supervision du cadre de gestion du risque de crédit. Ce cadre intègre des principes directeurs qui sont définis par une série de politiques et normes générales et qui sont appliqués à des procédures d'exploitation plus précises. Celles-ci sont régulièrement passées en revue et modifiées au besoin afin de s'assurer qu'elles sont à jour et conformes au degré d'appétence au risque de BMO. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites, les sûretés exigées, le suivi, le signalement et la gestion continue de notre risque de crédit.

Ce sont les prêteurs au sein des groupes d'exploitation qui doivent recommander d'approuver les décisions en matière de crédit après avoir procédé aux contrôles préalables requis, et ils assument la pleine responsabilité des risques qui y sont inhérents. Les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille approuvent ces décisions et doivent procéder à une évaluation objective des recommandations de même qu'assurer une supervision indépendante des risques assumés par les prêteurs. Ces membres du personnel ont tous de solides compétences et une vaste expérience; ils sont soumis à un processus rigoureux de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré et doté d'une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels qui prévoit notamment des limites discrétionnaires individuelles spécifiques, lesquelles sont revues une fois l'an. Le Conseil examine annuellement notre politique de gestion du risque de crédit et délègue au chef de la direction la responsabilité relative à des limites d'exposition clés qui, lui, la délègue à son tour à de hauts dirigeants. Les décisions en matière de crédit sont prises au palier de direction, compte tenu de l'envergure de la transaction et de son degré de risque, conformément à l'ensemble des politiques générales, des normes et des procédures qui régissent la conduite des activités qui causent un risque de crédit. L'Audit interne examine et teste les processus de gestion, les contrôles et un échantillon des transactions de crédit afin d'évaluer le respect des conditions en matière de crédit ainsi que la conformité à toutes les politiques, normes et procédures en vigueur qui s'y appliquent.

Toutes les expositions au risque de crédit sont surveillées de manière continue. Les comptes productifs sont réévalués régulièrement et la plupart des comptes d'entreprises et de grandes entreprises font l'objet d'un examen au moins une fois l'an. La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés, pour un examen plus approfondi au besoin. En outre, des examens de portefeuilles et de secteurs sont réalisés périodiquement, ce qui englobe des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, émergents ou éventuels. Des rapports sont transmis au Comité d'évaluation des risques et aux comités de la haute direction au moins une fois par trimestre afin de les informer de l'évolution du risque de crédit de nos portefeuilles, dont les variations de la concentration de ce risque, les comptes inscrits sur la liste de comptes à surveiller, les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances, la détérioration du crédit et toute question concernant les nouveaux risques de crédit importants, et de les aider à instaurer les mesures qu'ils peuvent décider de prendre, lorsqu'elles se révèlent nécessaires.

Le risque de crédit de contrepartie crée un risque de perte bilatérale puisque la valeur marchande d'une transaction peut être positive ou négative pour l'une ou l'autre des parties. Les positions exposées à ce risque font l'objet d'une surveillance du crédit, de limites et de processus d'approbation identiques à ceux décrits ci-dessus. Cependant, en raison de sa nature, les expositions au risque de crédit de contrepartie sont également surveillées par voie du cadre de gestion du risque

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2017 (voir la page 78).

de marché et de nombreuses positions sont assorties de garanties. Afin de réduire ce risque, nous avons souvent recours à des contreparties centrales qui agissent comme intermédiaires entre les contreparties à des contrats sur les marchés financiers et qui s'efforcent de réduire le risque au moyen d'exigences portant sur des marges (marges initiales ou marges de variation) et d'un processus de gestion des situations de défaut, ce qui englobe la mise sur pied d'un fonds de défaillance et d'autres ressources.

Gestion du risque de crédit et de contrepartie

Gestion des garanties

Les garanties servent à atténuer le risque de crédit afin de réduire au minimum les pertes qui, autrement, seraient subies advenant un défaut. En fonction du type d'emprunteur ou de contrepartie, des actifs disponibles ainsi que de la structure et du terme des obligations de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Dans le cas d'entreprises et de grandes entreprises emprunteuses, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprises, comme des comptes clients, des stocks, du matériel et des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Dans le cas des contreparties et lorsque cela est possible, il se peut que nous concluons, à l'égard d'expositions au risque de crédit inscrites au bilan, des accords de compensation nette qui sont juridiquement exécutoires. Dans le cadre de nos activités mettant en jeu des transactions de financement par titres (y compris des ententes de mise en pension et de prêt de titres), nous obtenons des garanties financières admissibles que nous contrôlons et pouvons liquider rapidement.

Les garanties sont réévaluées régulièrement, et ce, en fonction du type d'actifs. Dans le cas des prêts, les valeurs des garanties sont initialement établies au moment de leur montage, et la fréquence des réévaluations dépend du type de garantie. Dans le cas des garanties sous forme de biens immobiliers commerciaux détenus par des investisseurs, une évaluation externe complète d'un bien est obtenue au moment du montage du prêt, sauf si celui-ci est d'un montant inférieur à un seuil déterminé, auquel cas une évaluation interne et une inspection sur place sont réalisées. Les évaluations internes peuvent prendre en compte les cotisations de taxes foncières, les prix d'achat, les annonces immobilières ou l'opinion de courtiers immobiliers. La nécessité de mettre à jour l'évaluation est revue annuellement, compte tenu de la cote de risque de l'emprunteur, des locataires, des contrats de location en vigueur et de la conjoncture du marché. Si le prêt est classé dans les prêts douteux et selon son montant, la plus récente évaluation externe, estimation ou évaluation à usage restreint est obtenue et mise à jour tous les douze mois, et ce, tant que le prêt demeure classé dans cette catégorie. Au Canada, dans le cas d'un bien immobilier résidentiel à l'égard duquel le ratio prêt/valeur est de moins de 80 %, une évaluation externe est obtenue systématiquement au montage du prêt. Dans certains cas où le ratio prêt/valeur est faible, nous pouvons faire appel aux services externes que fournit la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour nous aider à déterminer s'il est nécessaire de procéder à une évaluation exhaustive du bien. Dans le cas d'un prêt hypothécaire assuré au Canada et présentant un ratio prêt/valeur élevé (plus de 80 %), nous déterminons la valeur du bien par voie de techniques d'évaluation et l'assureur du prêt nous la confirme.

Les garanties relatives à nos positions de négociation exposées au risque de contrepartie sont essentiellement sous forme de trésorerie et de titres liquides de grande qualité (tels des bons du Trésor américain et canadien et des titres émis par des agences américaines et des provinces canadiennes) qui sont surveillés et réévalués tous les jours. Ces garanties sont obtenues en vertu des modalités contractuelles stipulées dans la documentation normalisée du secteur. Sauf en de rares exceptions, nous utilisons la convention-cadre élaborée par l'International Swaps and Derivatives Association Inc. ainsi que les annexes de soutien au crédit pour documenter les relations de négociation de dérivés hors cote non compensés de manière centralisée que nous entretenons avec nos contreparties et qui font l'objet de sûretés. Les annexes de soutien au crédit donnent à une partie le droit d'exiger des garanties (ou un autre soutien au crédit) lorsque le risque lié aux dérivés hors cote de l'autre partie dépasse un montant convenu (appelé le seuil). Les garanties transférées comprennent un montant distinct (marge initiale) ou une marge de variation, ou les deux. Les annexes de soutien au crédit renferment entre autres des dispositions décrivant les types de garanties qui sont acceptables ainsi que leur mode d'évaluation (des escomptes sont souvent appliqués aux valeurs de marché), les seuils, le fait que la sûreté puisse ou ne puisse pas être redonnée en garantie par son bénéficiaire et la façon de calculer les intérêts.

Pour documenter les relations contractuelles de financement par titres que nous entretenons avec nos contreparties, nous nous servons de conventions-cadres de mise en pension dans le cas de mises en pension de titres et, s'il s'agit d'un prêt de titres, nous utilisons des accords-cadres de prêt de titres. Plusieurs pays du G20 continueront d'adopter de nouveaux règlements qui nécessiteront que certaines contreparties ayant d'importantes expositions sur dérivés hors cote donnent ou recouvrent les types et les montants prescrits de garantie pour les transactions sur dérivés hors cote non compensées. Il y a lieu de se reporter à la section Risque juridique et réglementaire – Réforme des produits dérivés, à la page 110.

Gestion des portefeuilles et concentrations du risque de crédit et de contrepartie

Les politiques de gouvernance du risque de crédit de BMO exigent un degré acceptable de diversification afin d'aider à éviter des concentrations indues du risque de crédit. Il peut y avoir concentration de ce risque si un certain nombre de clients mènent des activités comparables, sont situés dans une même région ou présentent des caractéristiques économiques à ce point semblables que l'évolution de conditions économiques, politiques ou autres pourrait avoir des conséquences similaires sur leur capacité à honorer leurs obligations contractuelles. Des limites peuvent être établies pour plusieurs aspects des portefeuilles, notamment en ce qui concerne les concentrations par industrie, secteur spécialisé (tels les fonds spéculatifs et les prêts à effet de levier), pays, produit ou titulaire de compte. Nous pouvons également procéder à l'achat ou à la vente d'une protection du crédit au moyen de garanties, d'assurances ou de swaps sur défaillance afin de diversifier davantage nos expositions au risque de crédit.

Nos actifs de crédit constituent un portefeuille bien diversifié qui regroupe des millions de comptes dont les titulaires sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises. D'un point de vue sectoriel, notre exposition la plus importante au 31 octobre 2017 relevait de particuliers et totalisait 223 962 millions de dollars (224 041 millions en 2016).

Risque de corrélation défavorable

Il existe un risque de corrélation défavorable lorsque l'exposition à une contrepartie est étroitement liée à la qualité de crédit de la garantie ou à un autre élément d'atténuation du risque associé à cette contrepartie. Il existe un risque spécifique de corrélation défavorable lorsque la contrepartie et les facteurs de risque de marché qui influent sur l'élément d'atténuation sont très fortement liés, et il existe un risque général de corrélation défavorable lorsque la qualité du crédit de la contrepartie affiche, sans raison apparente, des liens étroits avec des facteurs macroéconomiques ou autres qui influent sur l'élément d'atténuation. Nos procédures exigent de repérer le risque spécifique de corrélation défavorable que posent les transactions et d'en tenir compte dans l'évaluation des risques. Des simulations de crise portant expressément sur le risque de remplacement sont réalisées tous les mois et peuvent servir à détecter les concentrations existantes ou émergentes du risque général de corrélation défavorable que présentent nos portefeuilles.

Évaluation du risque de crédit et de contrepartie

Nous quantifions le risque de crédit tant au niveau de l'emprunteur ou de la contrepartie qu'à celui du portefeuille. Pour restreindre la volatilité de notre bénéfice, gérer les pertes sur créances prévues et réduire le plus possible les pertes imprévues, le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide des paramètres fondés sur le risque suivants :

L'exposition en cas de défaut (ECD) représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir.

La perte en cas de défaut (PCD) est une mesure de notre perte économique, telle la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut.

La probabilité de défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur ou une contrepartie tombe en situation de défaut au cours d'une période de un an.

La perte prévue (PP) est une mesure représentant la perte attendue dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée. La PP est calculée en fonction de l'ECD, de la PCD et de la PD.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2017 (voir la page 78).

À des fins d'inclusion dans les calculs des fonds propres réglementaires, le BSIF autorise trois approches d'évaluation du risque de crédit, soit l'approche standard, l'approche fondée sur les notations internes (NI) et l'approche fondée sur les NI avancée. Nous utilisons l'approche fondée sur les NI avancée pour évaluer le risque de crédit de la plupart de nos portefeuilles, dont ceux de notre filiale BMO Financial Corp. Les actifs pondérés en fonction des risques qui sont calculés par voie de cette approche ou d'autres approches avancées sont actuellement assujettis à un plancher standard exigé par Bâle I. À l'heure actuelle, nous utilisons l'approche standard prescrite par Bâle III pour calculer les fonds propres réglementaires liés aux portefeuilles de Marshall & Isley Corporation et des activités de Financement de matériel de transport que nous avons acquis, ainsi qu'à quelques autres expositions qui sont considérées comme négligeables. Nous poursuivons le passage à l'approche fondée sur les NI avancée pour toutes les portions importantes de ces portefeuilles.

Tant notre cadre régissant nos fonds propres réglementaires que celui relatif à notre capital économique exigent l'utilisation de l'ECD aux fins de l'évaluation du risque de crédit et de contrepartie. Les expositions sont classées selon les catégories suivantes :

- Les prêts utilisés comprennent les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières. En ce qui concerne les montants hors bilan et les montants non utilisés, l'ECD comprend une estimation de tout montant supplémentaire pouvant être utilisé au moment du défaut.
- Les engagements non utilisés comprennent toutes les autorisations non utilisées relatives aux prêts utilisés mentionnés ci-dessus, y compris celles qui sont révocables sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est calculée au moyen d'un modèle qui se base sur des données empiriques internes.
- Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprennent les instruments qui sont détenus dans nos propres comptes et qui comportent un risque de crédit en plus d'un risque de marché. L'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote est égale à la valeur de remplacement positive, compte tenu de la compensation, majorée du montant de tout risque de crédit potentiel.
- Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les garanties, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires. L'ECD relative aux autres éléments hors bilan est fondée sur les meilleures estimations que la direction peut en faire.
- Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'ECD relative à de telles transactions correspond au montant total utilisé.
- Le capital est calculé en fonction des expositions qui, lorsque cela était applicable, ont été redistribuées selon une tranche de probabilité de défaut plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit et compte tenu de ces mesures, lesquelles englobent les garanties et la compensation.

Au 31 octobre 2017 et 2016, l'exposition totale en cas de défaut liée à des activités autres que de négociation, par secteur d'activité et selon les catégories de classement de Bâle III, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Montants utilisés		Engagements (non utilisés)		Instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote		Autres éléments hors bilan		Transactions de type mise en pension		Total 1)	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	Institutions financières	89 681	95 392	19 457	20 590	1 474	23	4 137	3 773	139 188	76 994	253 937
Administrations publiques	36 829	35 569	2 243	2 563	-	-	682	863	10 626	3 583	50 380	42 578
Secteur manufacturier	19 737	18 430	12 258	12 279	9	14	1 360	1 216	-	-	33 364	31 939
Secteur immobilier	26 991	24 310	6 472	6 101	-	-	829	783	-	-	34 292	31 194
Commerce de détail	18 242	17 314	3 410	3 952	-	-	523	497	-	-	22 175	21 763
Services	34 723	33 650	11 207	11 503	1	1	2 831	2 909	-	-	48 762	48 063
Commerce de gros	11 440	10 726	4 675	4 282	1	-	481	413	-	-	16 597	15 421
Industrie pétrolière et gazière	8 185	7 877	7 706	7 340	-	-	1 496	1 318	-	-	17 387	16 535
Particuliers	180 612	182 358	43 223	41 533	-	-	127	150	-	-	223 962	224 041
Autres 2)	35 523	31 900	15 709	14 954	3	-	6 617	6 063	-	-	57 852	52 917
Total de l'exposition en cas de défaut	461 963	457 526	126 360	125 097	1 488	38	19 083	17 985	149 814	80 577	758 708	681 223

1) Exposition au risque de crédit exclusion faite des titres de participation, de la titrisation, du portefeuille de négociation et d'autres actifs, tels les investissements négligeables, l'écart d'acquisition, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.

2) Comprend les secteurs comportant une exposition totale inférieure à 2 %.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Systèmes de notation du risque de crédit

Les systèmes d'évaluation du risque de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent à toute position.

Les paramètres fondés sur le risque de crédit sont examinés, validés et surveillés de manière régulière. Leur suivi a lieu trimestriellement, et ce, qu'il s'agisse des modèles appliqués aux prêts à la clientèle de détail et de ceux employés pour les prêts à la clientèle de gros. Il y a lieu de se reporter aux pages 107 à 109 pour des détails sur nos processus d'atténuation du risque de modèle.

Clientèle de détail (particuliers et petites entreprises)

Les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont constitués d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprennent des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés comme des lots de risques homogènes. Pour ces lots, des systèmes de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, et ce, à des fins d'octroi et de suivi. La combinaison de modèles décisionnels, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail évalue le risque de l'emprunteur en fonction d'un éventail restreint de conditions prévues et probables, lesquelles reposent essentiellement sur de récentes données, dont les situations de défaut, le ratio prêt/valeur et le taux d'utilisation. Les gammes de produits sous-jacentes à chacune des catégories de risque associées aux prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont modélisées séparément de façon que les paramètres de risque tiennent compte de la nature distincte de chaque produit. Une dernière segmentation permet alors de classer chaque exposition d'une gamme de produits dans des lots homogènes de risques qui reflètent des paramètres de risque communs. Chaque lot se voit attribuer une combinaison unique de paramètres de risque de PD, de PCD et d'ECD, ce qui permet de déterminer le risque de crédit propre à son segment.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail est conçu de façon à produire des estimations de la valeur des paramètres du risque de crédit les plus exactes qui soient, mais un certain degré d'incertitude y est associé. Au cours du processus de calibration, des ajustements des paramètres sont effectués pour chaque segment afin de tenir compte de cette incertitude. Les paramètres du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail sont examinés une fois par trimestre et sont calibrés annuellement afin d'inclure des données supplémentaires dans le processus de leur estimation, ce qui permet d'assurer que les données les plus récentes sont prises en compte.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2017 (voir la page 78).

Fourchette des probabilités de défaut de la clientèle de détail par cote de risque

Profil de risque	Fourchette des probabilités de défaut
Exceptionnellement faible	≤ 0,05 %
Très faible	> 0,05 % à 0,20 %
Faible	> 0,20 % à 0,75 %
Moyen	> 0,75 % à 7,00 %
Élevé	> 7,00 % à 99,99 %
En défaut	100 %

Clientèle de gros (entreprises, grandes entreprises et États souverains)

Pour les portefeuilles de prêts aux entreprises, aux grandes entreprises et aux États souverains, nous utilisons un cadre global de notation des risques que nous appliquons à toutes nos contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs ou aux contreparties, de cotes de risque appropriées. Une série de modèles de notation des risques généraux ou propres à un secteur ont été élaborés pour chaque catégorie d'actifs afin de cerner les principaux facteurs de risque quantitatifs et qualitatifs liés à des emprunteurs de différents secteurs d'activité et portefeuilles. Les cotes de risque sont attribuées selon le modèle interne approprié. Les cotes de risque sont évaluées et attribuées au moment du montage du prêt et sont révisées au moins une fois l'an. Des examens plus fréquents sont effectués à l'égard des emprunteurs qui affichent de moins bonnes cotes de risque, de ceux qui nécessitent un examen à la suite d'un changement dans la notation ou du non-respect d'un engagement et de ceux qui requièrent ou demandent des modifications à leurs facilités de crédit. Les cotes attribuées sont analysées en fonction d'une PD sur une période de un an. À mesure qu'un emprunteur passe d'une cote de risque à une autre, la PD qui lui est assignée évolue.

BMO emploie une échelle maîtresse qui, outre celle de défaut, comporte 14 catégories de cotes de risque de l'emprunteur et, pour chaque catégorie comprise dans chacun des groupes d'actifs, des cotes de PD sont attribuées afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an. Les PD estimatives sont régulièrement actualisées en fonction de données internes concernant les cas de défaut sur une période de plus de cinq ans qui englobe au moins un cycle économique entier, ainsi qu'en fonction d'analyses comparatives externes, si cela est pertinent.

BMO attribue également une PCD estimative à chaque facilité de crédit consentie à un emprunteur au moment où celle-ci lui est accordée. Cette PCD estimative représente une mesure de la perte économique qui pourrait être subie sur cette facilité si l'emprunteur tombait en situation de défaut durant une période de détresse économique. Elle constitue une mesure inverse de la protection contre les pertes que procure la sûreté fournie, s'il en est, et tient compte des éléments structurels de la facilité, dont son rang, les accords de marge et les caractéristiques des produits et du secteur. Des modèles de PCD ont été conçus pour chaque catégorie d'actifs à l'aide de données internes qui couvrent une période de plus de sept ans, et les résultats sont évalués en les comparant à des données externes, si cela est nécessaire.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, notre système interne de notation du risque est en corrélation logique avec ceux des agences de notation externes.

Échelle de notation des risques des emprunteurs de gros

Cote de BMO	Équivalent implicite de Moody's Investors Service	Équivalent implicite de Standard & Poor's
Acceptable		
De I-1 à I-3	De Aaa à Aa3	De AAA à AA-
De I-4 à I-5	De A1 à Baa1	De A+ à BBB+
De I-6 à I-7	De Baa2 à Baa3	De BBB à BBB-
De S-1 à S-2	De Ba1 à Ba2	De BB+ à BB
De S-3 à S-4	De Ba3 à B1	De BB- à B+
Liste de comptes à surveiller		
De P-1 à P-3	De B2 à Ca	De B à CC
En défaut / Douteux		
T1, de D-1 à D-4	C	D

Information sur la qualité du crédit

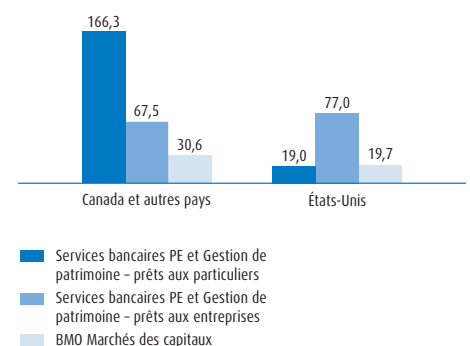
Analyse des portefeuilles

Le total des engagements de crédit en cours à l'échelle de l'organisation s'établissait à 759 milliards de dollars au 31 octobre 2017, soit 414 milliards au Canada, 291 milliards aux États-Unis et 54 milliards dans d'autres pays. Ce résultat représentait une hausse de 77 milliards, ou de 11 %, en regard de l'exercice précédent.

Les portefeuilles de prêts de BMO demeurent bien diversifiés par secteur d'activité et par région. Le solde brut des prêts et acceptations a augmenté de 6 milliards de dollars, ou de 2 %, par rapport à ce qu'il était un an plus tôt et s'établissait à 380 milliards au 31 octobre 2017. La répartition géographique de nos portefeuilles canadiens et américains est demeurée relativement stable comparativement à celle de l'exercice précédent, ces portefeuilles représentant respectivement 66,2 % et 30,4 % du total des prêts, contre 64,5 % et 32,6 % en 2016. Nos portefeuilles de prêts sont bien diversifiés, celui des prêts aux particuliers représentant 48,7 % du portefeuille global, ce qui signale un léger recul en regard de 49,5 % en 2016, et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques correspondant à 51,3 % du portefeuille total, soit une hausse par rapport à 50,5 % en 2016.

Prêts par région et par groupe d'exploitation

(en milliards de dollars)



Les tableaux suivants présentent le solde brut de nos prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques ainsi que le solde brut de nos prêts aux particuliers par cote de risque au 31 octobre 2017 et 2016.

Solde brut des prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques par cote de risque

(en millions de dollars canadiens)	Prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques	
	2017	2016
Acceptable		
Catégorie investissement	100 771	96 059
Catégorie spéculative	88 424	85 695
Liste de surveillance	4 209	5 340
En défaut / Douteux	1 374	1 524
Total	194 778	188 618

Solde brut des prêts aux particuliers par cote de risque

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation		Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Exceptionnellement faible ($\leq 0,05\%$)	-	1	21 709	18 264	21 709	18 265
Très faible ($> 0,05\%$ à $0,20\%$)	75 721	68 557	14 616	18 056	90 337	86 613
Faible ($> 0,20\%$ à $0,75\%$)	21 011	23 379	14 701	14 996	35 712	38 375
Moyen ($> 0,75\%$ à $7,00\%$)	16 305	17 629	13 157	15 247	29 462	32 876
Élevé ($> 7,00\%$ à $99,99\%$)	438	421	2 481	2 287	2 919	2 708
Rendement standard / Non coté	1 370	1 858	2 765	3 311	4 135	5 169
En défaut / Douteux	413	432	586	620	999	1 052
Total	115 258	112 277	70 015	72 781	185 273	185 058

Échéances des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente le solde brut des prêts et acceptations en fonction de leur échéance contractuelle et du pays où le risque ultime est assumé.

(en millions de dollars canadiens)	1 an ou moins		Plus de 1 an et jusqu'à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Canada								
Particuliers	55 568	47 466	106 023	108 887	4 349	5 205	165 940	161 558
Entreprises et grandes entreprises (sauf le secteur immobilier)	52 858	48 997	14 699	14 467	1 367	1 370	68 924	64 834
Secteur immobilier commercial	6 226	5 803	8 997	7 471	1 453	1 417	16 676	14 691
États-Unis	33 382	33 776	61 394	67 262	20 947	20 784	115 723	121 822
Autres pays	11 184	9 036	920	1 173	684	562	12 788	10 771
Total	159 218	145 078	192 033	199 260	28 800	29 338	380 051	373 676

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations selon leur sensibilité aux taux d'intérêt :

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Taux fixe	190 254	186 864
Taux variable	171 418	171 866
Non sensibles aux taux d'intérêt ¹⁾	16 546	13 021
Total	378 218	371 751

1) Les éléments non sensibles aux taux d'intérêt comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations.

D'autres détails sur nos portefeuilles de prêts, dont une répartition détaillée par secteur d'activité et par région, sont présentés dans les tableaux 7 à 15, aux pages 128 à 134. La note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 152, renferme des renseignements sur nos engagements de crédit.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Dans le contexte actuel, nous continuons de porter une attention particulière aux risques liés aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux marges de crédit sur valeur domiciliaire. BMO soumet régulièrement ses portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit sur valeur domiciliaire à des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions que pourraient avoir des événements extrêmes. Ces simulations de crise font intervenir des scénarios défavorables allant de modérés à graves. Les pertes sur créances ainsi prévues varient selon la gravité du scénario et sont considérées comme gérables.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a totalisé 774 millions de dollars pour 2017, ayant reculé de 5 % par rapport aux 815 millions constatés en 2016. Une analyse détaillée de notre dotation à la provision pour pertes sur créances, y compris ses tendances historiques, figure à la page 42, au tableau 15 de la page 134, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 152.

Solde brut des prêts douteux (SBPD)

Le total du solde brut des prêts douteux a diminué de 7 %, en regard de 2016, passant de 2 332 millions de dollars en 2016 à 2 174 millions en 2017, compte tenu de la baisse des prêts douteux du secteur pétrolier et gazier. Exprimé en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations, le SBPD a également baissé par rapport à l'exercice précédent, passant de 0,62 % à 0,57 % en 2017.

Le tableau ci-après présente les facteurs ayant contribué à la variation du SBPD. Les prêts classés dans la catégorie des prêts douteux durant l'exercice se sont chiffrés à 2 193 millions de dollars en 2017, contre 2 512 millions en 2016, ce qui a découlé notamment d'une baisse des nouveaux prêts douteux du secteur pétrolier et gazier. Sur le plan géographique, la majorité des nouveaux prêts douteux, soit 52,8 % du total de ceux de 2017, ont été enregistrés aux États-Unis, en regard de 56,8 % en 2016. Une répartition détaillée des prêts douteux par région et par secteur d'activité est présentée dans le tableau 11, à la page 130, et à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 152.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2017 (voir la page 78).

Variations du solde brut des prêts et acceptations douteux 1)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 octobre

	2017	2016	2015
SBPD à l'ouverture de l'exercice	2 332	1 959	2 048
Prêts classés dans les prêts douteux durant l'exercice	2 193	2 512	1 921
Prêts reclassés dans les prêts en règle durant l'exercice	(607)	(577)	(556)
Remboursements, montant net	(1 007)	(869)	(700)
Montants sortis du bilan	(623)	(706)	(704)
Recouvrements de prêts et d'avances déjà sortis du bilan	-	-	-
Cessions de prêts	(46)	(34)	(252)
Fluctuations des cours de change et autres variations	(68)	47	202
SBPD à la clôture de l'exercice	2 174	2 332	1 959
SBPD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations	0,57	0,62	0,58

1) Le SBPD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

Provision pour pertes sur créances

BMO a recours à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts de l'ensemble de ses portefeuilles de prêts, la détection rapide des prêts problèmes constituant un objectif clé de la gestion des risques. BMO maintient une provision spécifique et une provision générale pour pertes sur créances. La provision spécifique réduit la valeur comptable globale des prêts dont la qualité du crédit montre des signes de dégradation. BMO maintient également une provision générale afin de couvrir toute perte de valeur qui, dans les portefeuilles de prêts existants, ne peut encore être liée à des prêts individuels. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision générale est fondée sur les exigences aux termes des IFRS ainsi que sur les lignes directrices qu'énonce le BSIF, organisme qui régleme nos activités. Aux termes de notre méthode de calcul de cette provision, nous regroupons les prêts en fonction des caractéristiques du risque de crédit qu'ils présentent et y appliquons des facteurs quantitatifs et qualitatifs afin d'établir le montant adéquat de celle-ci. Les facteurs quantitatifs employés dans le cadre de notre méthode permettent d'évaluer les pertes prévues à long terme en fonction de paramètres de risque qui sont définis dans les modèles que nous utilisons pour estimer le capital en fonction des risques, soit la PD, la PCD et l'ECD. Dans le cas des prêts aux entreprises et aux grandes entreprises, les éléments clés qui servent à établir les pertes subies, mais non encore détectées, comprennent la cote de risque sous-jacente de l'emprunteur, son secteur, le produit de crédit qui lui a été accordé ainsi que le montant et la qualité de la garantie détenue. Quant aux prêts aux particuliers et aux petites entreprises, ils sont regroupés d'après leurs caractéristiques de risque, et les montants des pertes subies, mais non détectées, sont définis en fonction du taux de défaillance à long terme et des pertes passées de chaque lot. Les facteurs de pertes font régulièrement l'objet de contrôles ex post et sont calibrés afin de s'assurer qu'ils continuent de refléter nos meilleures estimations des pertes qui ont été subies, mais qui n'ont pas encore été détectées, sur une base individuelle, dans les groupes de prêts. Les facteurs qualitatifs employés aux fins de notre méthode reflètent le jugement de la direction eu égard aux conditions sectorielles et macroéconomiques en vigueur et prévues à court terme, les questions propres aux portefeuilles, les tendances au chapitre de la qualité du crédit et les facteurs de risque de modèle. Nous examinons la provision générale une fois par trimestre.

BMO maintient sa provision pour pertes sur créances à un montant jugé comme permettant d'absorber les pertes sur créances. Au 31 octobre 2017, la provision pour pertes sur créances avait reculé de 118 millions de dollars, pour s'établir à 1 996 millions, en raison du recul de la provision générale et de l'incidence de la moins-value du dollar américain. Cette provision était constituée de provisions spécifiques de 420 millions et d'une provision générale de 1 576 millions, ce qui englobait également des provisions spécifiques de 27 millions et une provision générale de 136 millions liées à des engagements non utilisés et à des lettres de crédit, lesquels sont considérés comme d'autres instruments de crédit et sont inscrits dans les passifs divers. En 2017, les provisions spécifiques ont diminué de 12 millions par rapport aux 432 millions constatés en 2016. Qui plus est, notre ratio de couverture demeure adéquat. Exprimées en pourcentage du SBPD, les provisions spécifiques pour pertes sur créances se sont établies à 18,1 %, contre 17,4 % en 2016.

La provision générale s'est comprimée de 106 millions de dollars par rapport à celle de 1 682 millions constituée en 2016, ce qui reflète une baisse de 76 millions résultant de la dotation à la provision pour pertes sur créances et l'incidence du repli du dollar américain.

La Banque devra adopter l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), pour son exercice ouvert le 1^{er} novembre 2017. Cette norme traite notamment de la dépréciation des actifs financiers. Pour une analyse de l'adoption de l'IFRS 9 et de son incidence sur la provision pour pertes sur créances, voir la section Modifications futures de méthodes comptables, à la page 116, ainsi que la note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 144.

Le tableau suivant indique les facteurs qui ont contribué aux variations de la provision pour pertes sur créances. D'autres détails sur ces variations par pays et par portefeuille sont présentés dans les tableaux 12 et 13, à la page 132, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 152.

Variations de la provision pour pertes sur créances 1)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 octobre

	2017	2016	2015
Provisions spécifiques à l'ouverture de l'exercice	432	392	424
Provisions spécifiques (montant imputé à l'état des résultats)	850	815	612
Recouvrements de montants sortis du bilan dans des exercices antérieurs	265	343	456
Montants sortis du bilan	(982)	(1 047)	(1 065)
Fluctuations des cours de change et autres variations	(145)	(71)	(35)
Provisions spécifiques à la clôture de l'exercice	420	432	392
Provision générale à l'ouverture de l'exercice	1 682	1 660	1 542
Provision générale (montant imputé à l'état des résultats)	(76)	-	-
Fluctuations des cours de change et autres variations	(30)	22	118
Provision générale à la clôture de l'exercice	1 576	1 682	1 660
Total de la provision pour pertes sur créances	1 996	2 114	2 052
Constitution :			
Prêts	1 833	1 925	1 855
Provisions spécifiques pour d'autres instruments de crédit	27	27	35
Provision générale pour d'autres instruments de crédit	136	162	162
Provision spécifique pour les pertes sur créances en pourcentage du SBPD 2)	18,1	17,4	18,2

1) Comprennent les provisions liées à d'autres instruments de crédit qui sont inclus dans les passifs divers.

2) Ce ratio exclut la provision spécifique constituée à l'égard d'autres instruments de crédit qui sont compris dans les passifs divers.

Expositions en Europe

Certains pays européens ont récemment éprouvé des problèmes de crédit, et c'est pourquoi les expositions en Europe font l'objet d'un suivi particulier. Sur le plan géographique, ces expositions sont assujetties à un cadre de gestion des risques pays qui met en jeu des évaluations économiques et politiques et la gestion des expositions conformément à des limites établies en fonction du produit, de l'entité et du pays où le risque final est assumé. Nous surveillons de près nos expositions en Europe, et nos processus de gestion des risques comportent la réalisation de simulations de crise, lorsque cela est pertinent, afin d'évaluer notre risque potentiel. Nos expositions en Europe, notamment en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne (pays GIPE), au 31 octobre 2017, sont présentées dans les tableaux ci-après.

Le tableau ci-dessous indique le total des expositions nettes de nos portefeuilles pour ce qui est de la tranche financée des prêts, des titres (y compris les swaps sur défaillance), des opérations de type mise en pension et des dérivés. La tranche financée des prêts est indiquée par type de contrepartie ainsi que selon le total des engagements, ce qui est comparé au montant financé dans le tableau de la page 93.

Expositions en Europe par pays et par contrepartie 1)

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2017		Tranche financée des prêts 2)				Opérations de type mise en pension et dérivés 5) 6)				Total de l'exposition nette
Pays	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	
Pays GIPE										
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande 7)	6	-	-	-	-	19	46	-	65	71
Italie	27	-	1	-	1	-	-	-	-	28
Portugal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	118	-	-	-	-	-	-	-	-	118
Total – pays GIPE	151	-	1	-	1	19	46	-	65	217
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)										
France	107	162	-	131	293	42	20	12	74	474
Allemagne	358	1	26	862	889	23	3	2	28	1 275
Pays-Bas	554	84	11	-	95	18	43	-	61	710
Autres 8)	101	-	96	195	291	1	19	14	34	426
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	1 120	247	133	1 188	1 568	84	85	28	197	2 885
Reste de l'Europe										
Danemark	7	304	-	131	435	5	-	-	5	447
Suède	49	99	-	230	329	5	-	-	5	383
Royaume-Uni	1 746	35	77	211	323	229	49	9	287	2 356
Autres 8)	279	41	-	-	41	4	14	4	22	342
Total – reste de l'Europe	2 081	479	77	572	1 128	243	63	13	319	3 528
Total – Europe 9)	3 352	726	211	1 760	2 697	346	194	41	581	6 630
Au 31 octobre 2016										
Pays	Total	Tranche financée des prêts 2)				Opérations de type mise en pension et dérivés 5) 6)				Total de l'exposition nette
Pays	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	
Total – Pays GIPE	78	6	-	-	6	302	58	-	360	444
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	1 064	464	48	1 580	2 092	103	84	32	219	3 375
Total – reste de l'Europe	881	1 133	57	605	1 795	1 357	152	9	1 518	4 194
Total – Europe 9)	2 023	1 603	105	2 185	3 893	1 762	294	41	2 097	8 013

1) BMO avait les expositions indirectes en Europe suivantes au 31 octobre 2017 :

- des sûretés destinées à soutenir les activités de négociation correspondant à des valeurs mobilières de 426 millions d'euros (21 millions d'euros dans les pays GIPE) et de 176 millions d'euros étaient détenues en trésorerie;
- des garanties de 1,1 milliard de dollars (37 millions de dollars dans les pays GIPE).

2) La tranche financée comprend les prêts.

3) Les titres comprennent les produits de trésorerie, les investissements des activités d'assurance et les titres de crédit négociables.

4) L'exposition notionnelle nette aux swaps sur défaillance de BMO (incorporés dans les montants présentés dans la section du tableau portant sur l'exposition aux titres) en Europe totalisait 208 millions de dollars, et aucune exposition nette à de tels swaps d'un titulaire unique* dans les pays GIPE n'était en vigueur au 31 octobre 2017 (*comprend une position nette de 178 millions de dollars – position qui a été acquise – dans des indices de swaps sur défaillance qui sont constitués à 19 % d'entités domiciliées dans les pays GIPE).

5) Les opérations de type mise en pension sont effectuées essentiellement avec des contreparties qui sont des banques à l'égard desquelles BMO détient des garanties (12,0 milliards de dollars en Europe au 31 octobre 2017).

6) Les dérivés sont évalués à la valeur de marché, ce qui tient compte de la compensation des transactions, lorsque des conventions-cadres de compensation ont été conclues avec des contreparties, et les compensations liées aux garanties dans le cas des contreparties à l'égard desquelles une annexe de soutien au crédit est en vigueur.

7) Exclut les réserves de 28 millions de dollars de notre filiale irlandaise qu'il nous fallait maintenir auprès de la banque centrale d'Irlande au 31 octobre 2017.

8) L'exposition dans les autres pays de la zone euro est répartie entre 7 pays dans lesquels notre exposition nette est de moins de 300 millions de dollars. L'exposition dans les autres pays d'Europe est répartie entre 8 pays et celle dans la Fédération de Russie était de 4 millions au 31 octobre 2017.

9) Du total de notre exposition directe nette en Europe, une proportion d'environ 55 % avait trait à des contreparties situées dans des pays auxquels Moody's ou S&P a attribué une cote de Aaa ou AAA.

Expositions aux prêts en Europe par pays et par contrepartie 9)

(en millions de dollars canadiens) Pays	Prêts 2)						
	Tranche financée au 31 octobre 2017			Au 31 octobre 2017		Au 31 octobre 2016	
	Banques	Sociétés	États souverains	Engagements	Tranche financée	Engagements	Tranche financée
Pays GIPE							
Grèce	-	-	-	-	-	-	-
Irlande 7)	-	6	-	103	6	126	25
Italie	26	1	-	27	27	-	-
Portugal	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	112	6	-	149	118	80	53
Total – pays GIPE	138	13	-	279	151	206	78
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)							
France	107	-	-	152	107	155	111
Allemagne	111	246	1	488	358	207	133
Pays-Bas	75	479	-	756	554	661	502
Autres 8)	87	14	-	247	101	436	318
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	380	739	1	1 643	1 120	1 459	1 064
Reste de l'Europe							
Danemark	7	-	-	7	7	11	11
Suède	13	36	-	195	49	202	59
Royaume-Uni	12	1 734	-	2 285	1 746	808	543
Autres 8)	66	213	-	502	279	415	268
Total – reste de l'Europe	98	1 983	-	2 989	2 081	1 436	881
Total – Europe 9)	616	2 735	1	4 911	3 352	3 101	2 023

Voir les notes du tableau, à la page 92.

Transactions sur dérivés

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence de nos contrats sur dérivés hors cote, soit ceux qui sont compensés et réglés de manière centralisée par voie d'une chambre de compensation désignée ou d'une contrepartie centrale et ceux qui ne sont pas compensés de cette façon. Les contreparties centrales sont établies sous la supervision de banques centrales ou d'organismes de réglementation similaires et, en tant que composantes de l'infrastructure des marchés financiers, elles doivent remplir certaines exigences sur le plan de la résilience financière. En règle générale, pour être en mesure de compenser de manière centralisée, BMO doit devenir membre d'une contrepartie centrale et, en plus de fournir des garanties en vue de protéger celle-ci des risques que pose la Banque, cette dernière est, en tant que membre, exposée au risque associé à sa contribution à un fonds de défaillance et pourrait devoir y verser d'autres montants ou fournir un soutien supplémentaire advenant qu'un autre membre se retrouve en situation de défaut.

Les montants nominaux de référence de nos dérivés représentent les montants auxquels un taux ou un prix est appliqué afin de calculer le montant de trésorerie qui doit être échangé en vertu du contrat. Ces montants ne représentent ni des actifs ni des passifs et, par conséquent, ne sont pas inscrits à notre bilan consolidé. La juste valeur des contrats dérivés hors cote est inscrite à notre bilan consolidé.

Dérivés hors cote (montants nominaux de référence)

(en millions de dollars canadiens)	Compensation non centralisée		Compensation centralisée		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Au 31 octobre						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	479 177	575 523	2 723 188	2 151 178	3 202 365	2 726 701
Contrats à terme de gré à gré	1 442	1 288	193 700	429 219	195 142	430 507
Options achetées	29 107	29 508	-	-	29 107	29 508
Options vendues	37 247	43 921	-	-	37 247	43 921
Total des contrats de taux d'intérêt	546 973	650 240	2 916 888	2 580 397	3 463 861	3 230 637
Contrats de change						
Swaps de devises	85 586	89 354	-	-	85 586	89 354
Swaps de taux d'intérêt et de devises	434 210	382 666	-	-	434 210	382 666
Contrats de change de gré à gré	370 762	391 039	31 946	18 150	402 708	409 189
Options achetées	23 812	29 876	-	-	23 812	29 876
Options vendues	29 023	30 405	78	-	29 101	30 405
Total des contrats de change	943 393	923 340	32 024	18 150	975 417	941 490
Contrats sur produits de base						
Swaps	18 713	13 603	-	-	18 713	13 603
Options achetées	7 080	6 828	-	-	7 080	6 828
Options vendues	4 905	4 672	-	-	4 905	4 672
Total des contrats sur produits de base	30 698	25 103	-	-	30 698	25 103
Contrats sur titres de participation	63 528	58 313	-	-	63 528	58 313
Swaps sur défaillance						
Achetés	1 640	1 730	1 018	1 303	2 658	3 033
Vendus	114	793	334	188	448	981
Total des swaps sur défaillance	1 754	2 523	1 352	1 491	3 106	4 014
Total	1 586 346	1 659 519	2 950 264	2 600 038	4 536 610	4 259 557

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.

Le risque de marché découle des activités de négociation et de prise ferme de BMO ainsi que de ses activités bancaires structurelles. L'ampleur et l'importance qu'ont ces activités pour l'organisation ainsi que la volatilité éventuelle des paramètres du marché exigent une gouvernance rigoureuse et un solide cadre de gestion du risque de marché qui garantit le repérage, l'évaluation, le signalement et le contrôle du risque de marché.

Gouvernance du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Les activités de prise de risques de BMO sont assujetties à un cadre de gouvernance complet. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion du risque de marché au nom du conseil d'administration et approuve les limites régissant les expositions à ce risque qui sont conformes à notre degré d'appétence au risque. Le Comité de gestion des risques examine régulièrement les importantes positions et les expositions au risque de marché, et en discute en plus d'assurer une surveillance continue des activités de prise de risques de BMO au nom de la haute direction. Ces deux comités sont tenus informés des risques de marché particuliers et de tout autre facteur qui pourrait exposer BMO à des risques inhabituels, imprévus ou non quantifiés qui sont liés aux positions sur les marchés ainsi que de tout risque de marché actuel ou émergent. De plus, toutes les entreprises et les personnes autorisées à réaliser des opérations de négociation et de prise ferme au nom de BMO doivent travailler en fonction du cadre de gouvernance des risques de la Banque et, dans le cadre de leurs responsabilités du premier point de contrôle, doivent se conformer à toutes les politiques et les normes générales pertinentes, et maintenir et gérer les expositions au risque de marché à l'intérieur de limites et de seuils de tolérance au risque précis. Pour appuyer le cadre de gouvernance des risques de BMO, notre cadre de gestion du risque de marché comporte des processus, une infrastructure et des documents pertinents qui, ensemble, aident à assurer que les risques de marché auxquels est exposée la Banque sont adéquatement repérés, correctement évalués, et indépendamment surveillés et contrôlés de façon continue.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nos activités de négociation et de prise ferme donnent lieu à un risque de marché associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins des clients, aux activités de tenue de marché et de financement connexes et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.

Repérage et évaluation du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

En tant que première étape de gestion du risque de marché, des processus d'évaluation approfondis sont en place pour repérer les risques de marché liés aux nouveaux produits et établir l'évolution du profil de risque des produits existants, y compris les positions inscrites au bilan et hors bilan, liées aux activités de négociation ou autres, et les risques de marché découlant des opérations effectuées au pays ou à l'étranger par nos groupes d'exploitation.

Diverses mesures et techniques, reflétant la nature multidimensionnelle du risque de marché, sont alors employées pour évaluer les risques de marché repérés. Ces mesures incluent essentiellement la valeur à risque, la valeur à risque en période de tension, l'attribution des fonds propres réglementaires et du capital économique ainsi que les simulations de crise. Les autres techniques comprennent l'analyse de la sensibilité de nos portefeuilles de négociation et de prise ferme aux divers facteurs de risque de marché, les concentrations des positions, les valeurs notionnelles et les pertes de négociation.

La **valeur à risque (VaR)** est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite. Cette mesure calcule la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour.

La **valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension)** est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite. Dans ce cas, les données d'entrée des modèles sont définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. Cette mesure calcule la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour.

Même si la VaR constitue un précieux indicateur du risque, comme toute mesure fondée sur un modèle, elle comporte des limites. Parmi celles-ci, mentionnons l'hypothèse selon laquelle toutes les positions peuvent être liquidées pendant la période de détention assignée de un jour, ce qui n'est pas nécessairement vrai si le marché est peu liquide. De manière générale, l'horizon sur lequel les marchés seront liquides fait l'objet d'examen visant à déterminer sa pertinence et est révisé au besoin pour tenir compte des mesures du risque pertinentes. Les autres limites de la mesure de VaR comprennent l'hypothèse voulant que les données historiques puissent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché et le fait que les positions à la clôture des marchés, sur lesquelles le calcul de la VaR se fonde, ne tient pas compte de l'incidence des activités de négociation intrajournalières.

Nous nous servons de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de nos modèles de risque, notamment en procédant à des contrôles ex post des pertes hypothétiques et l'approbation par une équipe d'évaluation des modèles indépendante. Les contrôles ex post partent de l'hypothèse que les positions à la clôture des marchés, la veille, n'ont pas changé et permettent ensuite d'isoler l'incidence des variations quotidiennes des cours sur ces positions. On valide les modèles en partie en évaluant à quelle fréquence les pertes hypothétiques calculées excèdent la mesure de la VaR sur une période déterminée. Cette démarche est conforme aux exigences définies par les organismes de réglementation, et les résultats que nous obtenons confirment la fiabilité de nos modèles. Comme les données sur la volatilité et les corrélations sous-jacentes aux modèles sont mises à jour fréquemment, les mesures de la VaR reflètent les conditions courantes.

Nous effectuons également chaque jour des simulations de crise probabilistes et des analyses de scénarios pour déterminer les répercussions potentielles de changements plausibles, mais marqués, de nos portefeuilles. De même, nous simulons des crises événementielles historiques chaque semaine, ce qui comprend le recours à des scénarios, tels le krach boursier de 1987 et la débâcle de Lehman Brothers en 2008. Des analyses ciblées des risques et des portefeuilles ainsi que d'autres analyses ponctuelles sont aussi effectuées afin de déterminer notre sensibilité à des scénarios hypothétiques qui auraient de lourdes conséquences, mais qui sont peu fréquents. Des scénarios sont modifiés, ajoutés ou supprimés pour mieux refléter les changements des conditions de marché sous-jacentes et les résultats sont communiqués régulièrement aux différents secteurs d'activité, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques.

Ni la VaR ni les simulations de crise ne doivent être perçues comme des indices définitifs du montant maximal de pertes pouvant survenir au cours d'une journée donnée, car ces mesures se fondent sur des modèles et estimations et dépendent des niveaux de confiance, et les estimations pourraient être dépassées dans des conditions imprévues du marché.

Suivi et contrôle du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nous appliquons un ensemble complet de limites à l'égard de ces mesures. Elles font l'objet d'un suivi et d'un signalement réguliers, tout dépassement étant rapporté à l'échelon de surveillance approprié. Les profils de risque de nos activités de négociation et de prise ferme demeurent conformes à notre degré d'appétence au risque et aux limites connexes, font l'objet d'un suivi et sont communiqués aux négociateurs, à la direction, aux hauts dirigeants et aux comités du Conseil. Les autres contrôles importants comprennent l'évaluation indépendante des actifs et des passifs financiers et de la conformité ainsi que notre cadre de gestion du risque de modèle qui permet d'atténuer ce risque.

Mesures du risque de marché lié aux activités de négociation

VaR liée aux activités de négociation et VaR liée aux activités de négociation en période de tension

Le total de la VaR liée aux activités de négociation et le total de la VaR liée aux activités de négociation en période de tension ont diminué d'un exercice à l'autre. Les expositions et la volatilité du marché moins élevées ont donné lieu à une baisse des chiffres liés à la VaR, surtout celle liée aux taux d'intérêt. La VaR en période de tension a également reculé, en raison de la chute des taux d'intérêt, du change et des titres de participation découlant d'une réduction de l'exposition, en partie compensés par la hausse de la VaR liée au crédit en période de tension attribuable à un changement apporté à la méthodologie relative au risque de marché associé à l'évaluation des dérivés non assortis de garanties.

Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) – Négociation ¹⁾

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	2017			2016	
	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À la clôture de l'exercice
VaR liée aux produits de base	(0,9)	(0,9)	(1,7)	(0,4)	(0,7)
VaR liée aux titres de participation	(3,3)	(3,1)	(8,5)	(2,2)	(4,5)
VaR liée au change	(0,3)	(0,8)	(3,1)	(0,1)	(1,8)
VaR liée aux taux d'intérêt	(5,0)	(6,1)	(11,4)	(3,9)	(10,3)
VaR liée au crédit	(1,9)	(2,3)	(4,1)	(1,5)	(2,0)
Diversification	5,9	7,0	n. s.	n. s.	9,3
Total de la VaR – Négociation	(5,5)	(6,2)	(10,0)	(4,3)	(10,0)

Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) en période de tension – Négociation ^{1) 2)}

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	2017			2016	
	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À la clôture de l'exercice
VaR liée aux produits de base en période de tension	(1,7)	(1,8)	(6,0)	(0,7)	(1,4)
VaR liée aux titres de participation en période de tension	(16,2)	(12,4)	(19,3)	(8,9)	(18,7)
VaR liée au change en période de tension	(0,3)	(1,3)	(4,5)	(0,1)	(3,2)
VaR liée aux taux d'intérêt en période de tension	(15,2)	(17,1)	(25,1)	(11,9)	(23,1)
VaR liée au crédit en période de tension	(18,3)	(12,9)	(33,8)	(6,6)	(6,5)
Diversification	27,1	25,0	n. s.	n. s.	25,8
Total de la VaR en période de tension – Négociation	(24,6)	(20,5)	(34,6)	(13,4)	(27,1)

1) Mesure quotidienne selon un niveau de confiance de 99 %. Les pertes sont indiquées par des montants entre parenthèses et les profits, par des montants positifs.

2) La VaR en période de tension est générée toutes les semaines.

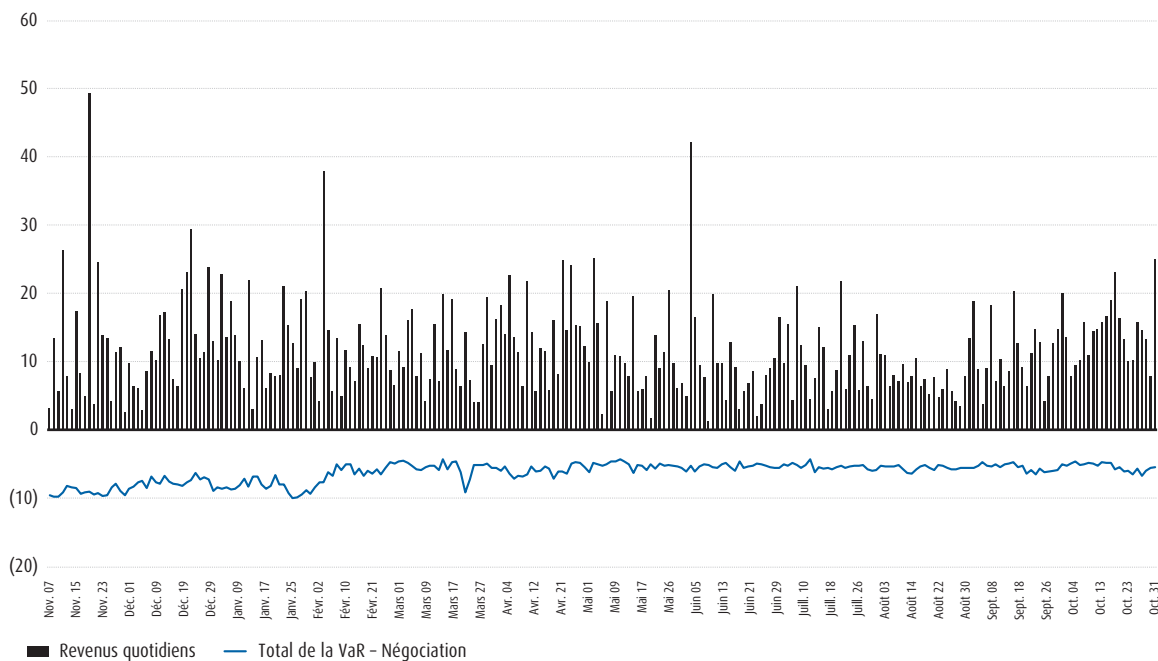
n. s. – non significatif

Revenus nets de négociation

Les graphiques ci-dessous mettent en corrélation les revenus nets quotidiens et le total de la VaR liée aux activités de négociation, en plus de présenter la répartition de ces revenus. En 2017, nous n'avons pas subi de pertes de négociation nettes quotidiennes.

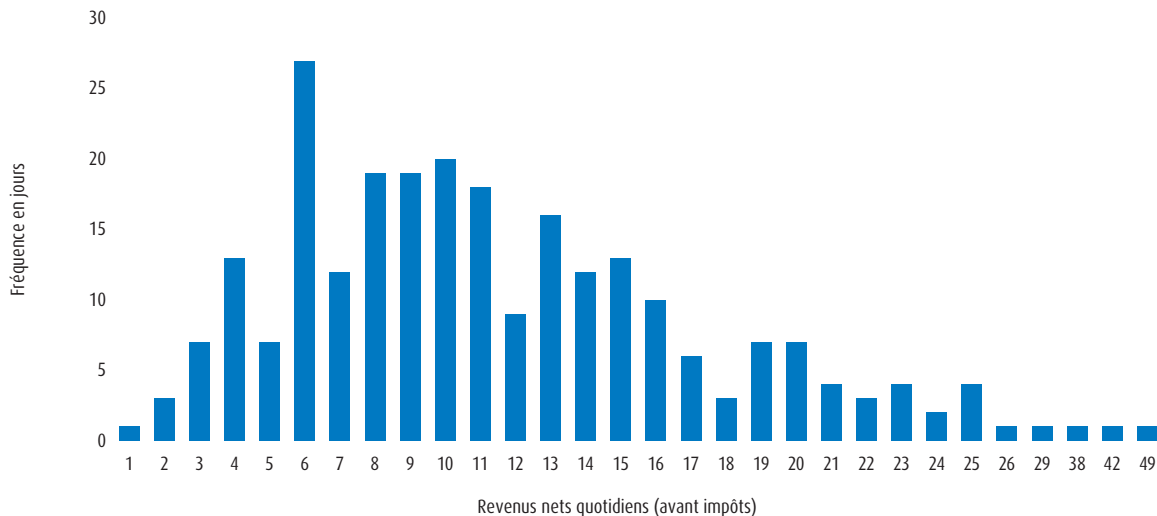
Revenus nets de négociation par rapport à la VaR

(avant impôts et en millions de dollars canadiens)
Du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017 (en millions de dollars)



Répartition des revenus nets quotidiens selon la fréquence

Du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017 (en millions de dollars)



Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.

Gouvernance du risque structurel de marché

La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de la gestion continue du risque structurel de marché à l'échelle de l'organisation, et une surveillance indépendante est assurée par le groupe Gestion du risque de marché. Outre les limites imposées à l'égard de la sensibilité du résultat à risque et de la valeur économique attribuable aux variations des prix sur les taux d'intérêt qu'approuve la direction, des limites plus précises sont fixées afin d'orienter la gestion quotidienne de ce risque.

Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque structurel de marché et approuve une fois l'an la planification et les limites établies à l'égard de ce risque. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan examinent régulièrement les positions qui y sont exposées et exercent une supervision au nom de la haute direction.

Évaluation du risque structurel de marché

Risque de taux d'intérêt

Un risque structurel de taux d'intérêt se pose lorsque les fluctuations des taux d'intérêt ont des répercussions sur les flux de trésorerie, sur le bénéfice ainsi que sur la valeur des actifs et des passifs associés à nos activités bancaires. La gestion de ce risque vise à assurer le maintien d'un bénéfice fort élevé et à dégager, sur les produits, la meilleure marge qui soit et qui est susceptible d'être maintenue, tout en gérant le risque lié à la valeur économique de nos actifs attribuable aux variations des taux d'intérêt.

Le risque structurel de taux d'intérêt s'entend principalement du risque de non-concordance des taux d'intérêt et de celui lié aux options incorporées aux produits.

Il y a risque de non-concordance des taux d'intérêt lorsqu'il existe des différences entre les dates prévues d'échéance ou de révision du taux ou les taux de référence des actifs, des passifs et des dérivés. Nous gérons la non-concordance des taux d'intérêt nets, ce qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en fonction d'un profil cible, à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de valeurs mobilières.

Le risque lié aux options incorporées aux produits survient lorsqu'un produit comporte des caractéristiques qui permettent aux clients de modifier les flux de trésorerie, telles que les dates prévues d'échéance ou de révision du taux, et ce, généralement en réaction à l'évolution de la conjoncture de marché. De telles options comprennent les privilèges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Les options incorporées aux produits et les comportements des clients associés sont pris en compte dans la modélisation des risques, et les programmes de couverture peuvent être utilisés pour gérer ce risque de façon à le maintenir à de faibles niveaux.

Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué au moyen de simulations, d'analyses de sensibilité du résultat et de la valeur économique, de simulations de crise, d'analyses d'écart et d'autres mesures du risque de trésorerie.

La **sensibilité du résultat** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net après impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.

La **sensibilité de la valeur économique** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.

Les modèles utilisés pour mesurer le risque structurel de taux d'intérêt utilisent l'évolution projetée des taux d'intérêt et prévoient la réaction probable des clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates prévues d'échéance et de révision du taux (comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), nos modèles évaluent la mesure dans laquelle les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces dates. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance ou de révision de taux (comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), nous évaluons notre exposition au moyen de modèles qui sont modifiés en fonction de la variabilité des taux des produits et qui reflètent les tendances historiques et prévues des variations des soldes. Les résultats de ces modèles employés relativement au risque structurel de marché comportent un degré inhérent d'incertitude puisqu'ils mettent en jeu des prévisions quant aux taux attendus et aux comportements des clients, lesquels pourraient ne pas correspondre à la réalité. Ces modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés indépendamment et mis à jour périodiquement au moyen de processus réguliers d'évaluation du rendement et de contrôle ex post ainsi qu'au moyen d'un dialogue continu avec les secteurs d'activité. Des modèles servant à prédire le comportement des clients sont également utilisés afin d'appuyer les processus de tarification des produits. Tous les modèles sont soumis à notre cadre de gestion du risque de modèle, qui est décrit plus en détail à la page 107.

La sensibilité du résultat et de la valeur économique au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de 100 points de base de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-après. Les positions d'écart de taux d'intérêt sont présentées à la note 19 afférente aux états financiers consolidés, à la page 180.

Au cours de l'exercice 2017, nous avons mis en œuvre de nouveaux modèles pour les dépôts au Canada et aux États-Unis pour mieux refléter le comportement attendu des clients et la tarification des produits lorsque les taux d'intérêt fluctuent. Aucun autre changement important n'a été apporté à notre cadre de gestion du risque de marché structurel durant l'exercice.

L'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt reflète essentiellement le recul de la valeur de marché des prêts à taux fixe. La sensibilité de la valeur économique structurelle à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement l'incidence d'une hausse de la valeur de marché des prêts à taux fixe et des taux minimums des dépôts des clients qui ont été modélisés. L'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt a augmenté en regard du 31 octobre 2016, en raison surtout du fait que la tarification modélisée des dépôts est plus sensible aux taux lorsque ceux-ci sont plus élevés et que les taux du marché ont augmenté durant l'exercice. En regard du 31 octobre 2016, l'avantage, du point de vue de la valeur économique structurelle, d'une diminution des taux d'intérêt a augmenté, puisque les taux d'intérêt peuvent maintenant chuter de manière plus importante. La sensibilité du résultat structurel quantifie l'incidence potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts structurel constaté au bilan dans les douze mois à venir. La sensibilité du résultat structurel à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement le risque qu'au moment de la révision des taux, les prêts à taux fixe ou variable se voient attribuer des taux moins élevés ainsi qu'une capacité plus restreinte de baisser les taux des dépôts lorsque les taux diminuent. Les taux à long terme et à court terme au Canada et aux États-Unis ont augmenté au cours de l'exercice. Bien que cette augmentation représente un avantage pour le résultat de la période à l'étude, elle entraînera une hausse de l'exposition du résultat aux baisses de taux d'intérêt puisque ceux-ci peuvent maintenant chuter davantage qu'ils ne l'auraient pu auparavant. L'avantage, pour le résultat structurel, d'une hausse des taux d'intérêt reflète surtout l'incidence positive de l'élargissement des marges sur les dépôts lorsque les taux d'intérêt augmentent. L'avantage, pour le résultat structurel, d'une hausse des taux d'intérêt a légèrement diminué en regard du 31 octobre 2016, ce qui s'explique essentiellement par une diminution de l'avantage modélisé associé aux hausses de taux d'intérêt dans les douze prochains mois, étant donné que les taux du marché ont augmenté au cours de l'exercice.

Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt, au bilan ^{1) 2) 3) 4)}

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2017		Au 31 octobre 2016	
	Sensibilité de la valeur économique (avant impôts)	Sensibilité du résultat sur 12 mois (avant impôts)	Sensibilité de la valeur économique (avant impôts)	Sensibilité du résultat sur 12 mois (avant impôts)
Hausse de 100 points de base	(957,8)	136,9	(680,2)	149,0
Baisse de 100 points de base	78,6	(433,4)	7,3	(168,9)

- 1) Les sensibilités du résultat et de la valeur économique à des baisses des taux d'intérêt supposent que les banques centrales du Canada et des États-Unis n'abaissent pas à moins de zéro les taux d'intérêt du financement à un jour. Ainsi, les scénarios de baisse de taux d'intérêt limitent la réduction des taux d'intérêt à court terme canadiens et américains à 100 points de base au 31 octobre 2017 (50 points de base au 31 octobre 2016) pour les durées les plus courtes. Les taux d'intérêt à plus long terme ne peuvent être inférieurs au niveau présumé de ceux à court terme.
- 2) Certaines positions en titres disponibles à la vente et ne servant pas à la négociation sont gérées par voie du cadre de gestion du risque de négociation de la Banque.
- 3) Les pertes sont indiquées par des montants entre parenthèses et les profits, par des montants positifs.
- 4) Dans le cas des activités d'assurance, une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2017 donnerait lieu à une augmentation de 52 millions de dollars du résultat avant impôts et de 417 millions de la valeur économique avant impôts (90 millions et 623 millions, respectivement, au 31 octobre 2016). Une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2017 donnerait lieu à une diminution de 50 millions du résultat avant impôts et de 507 millions de la valeur économique avant impôts (87 millions et 744 millions, respectivement, au 31 octobre 2016). Ces répercussions ne sont pas prises en compte dans ce tableau.

Risque de change

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé aux investissements nets dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction lié à notre bénéfice net libellé en dollars américains.

Le risque de conversion représente les conséquences que les variations des cours de change peuvent avoir sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et les ratios de fonds propres que présente BMO. BMO peut conclure des ententes afin de contrer l'incidence des fluctuations des cours de change sur ses ratios des fonds propres, et c'est ce qu'il a fait au cours de l'exercice 2017. Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital, à la page 69, pour obtenir plus de détails.

Le risque de transaction représente l'incidence que les variations du cours de change entre les dollars canadien et américain pourraient avoir sur les équivalents en dollars canadiens des résultats financiers de BMO libellés en dollars américains. Les variations du cours de change influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et leur incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Des positions de couverture peuvent être conclues afin d'atténuer les conséquences avant impôts des fluctuations du cours de change entre les dollars canadien et américain sur ses résultats financiers. Si les résultats futurs sont comparables à ceux de l'exercice 2017, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain devrait se traduire par une augmentation (diminution) de 11 millions de dollars de l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net ajusté avant impôts des activités aux États-Unis pour l'exercice advenant qu'aucune transaction de couverture n'ait été réalisée. Il y a lieu de se reporter à la section Change à la page 36 pour des détails sur les répercussions des variations des cours de change sur les résultats de la Banque.

Lien entre des éléments du bilan et les informations sur le risque de marché

Le tableau qui suit renferme les éléments de notre bilan consolidé qui sont exposés au risque de marché, à savoir les soldes qui résultent de techniques de mesure du risque associé à des éléments qui sont négociés ou à des éléments qui ne sont pas négociés.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2017				Au 31 octobre 2016			
	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché
Bilan consolidé	Éléments négociés 1)	Éléments non négociés 2)	Bilan consolidé		Éléments négociés 1)	Éléments non négociés 2)		
Actifs exposés au risque de marché								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 599	-	32 599	-	31 653	-	31 653	- Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	6 490	346	6 144	-	4 449	258	4 191	- Taux d'intérêt
Valeurs mobilières								
Titres de négociation	99 069	90 449	8 620	-	84 458	76 297	8 161	- Taux d'intérêt, écart de taux, titres de participation
Titres disponibles à la vente	54 075	-	54 075	-	55 663	-	55 663	- Taux d'intérêt, écart de taux
Titres détenus jusqu'à leur échéance	9 094	-	9 094	-	8 965	-	8 965	- Taux d'intérêt
Titres divers	960	-	960	-	899	-	899	- Titres de participation
Titres pris en pension ou empruntés	75 047	-	75 047	-	66 646	-	66 646	- Taux d'intérêt
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur créances)	361 672	-	361 672	-	358 730	-	358 730	- Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	28 951	27 359	1 592	-	39 183	37 768	1 415	- Taux d'intérêt, change
Engagements des clients aux termes d'acceptations	16 546	-	16 546	-	13 021	-	13 021	- Taux d'intérêt
Actifs divers	25 077	-	9 762	15 315	24 268	-	9 149	15 119 Taux d'intérêt
Total des actifs	709 580	118 154	576 111	15 315	687 935	114 323	558 493	15 119
Passifs exposés au risque de marché								
Dépôts	483 488	13 674	469 814	-	473 372	11 604	461 768	- Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	27 804	26 122	1 682	-	38 227	36 132	2 095	- Taux d'intérêt, change
Acceptations	16 546	-	16 546	-	13 021	-	13 021	- Taux d'intérêt
Titres vendus à découvert	25 163	25 163	-	-	25 106	25 106	-	-
Titres mis en pension ou prêtés	55 119	-	55 119	-	40 718	-	40 718	- Taux d'intérêt
Passifs divers	52 077	-	51 719	358	50 724	-	50 401	323 Taux d'intérêt
Dettes subordonnées	5 029	-	5 029	-	4 439	-	4 439	- Taux d'intérêt
Total des passifs	665 226	64 959	599 909	358	645 607	72 842	572 442	323

- 1) Englobent essentiellement des éléments du bilan de BMO qui sont assujettis au cadre de gestion du risque lié aux activités de négociation et de prise ferme et qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.
- 2) Englobent essentiellement des éléments du bilan de BMO qui sont assujettis au cadre de gestion du risque structurel lié au bilan et du risque d'assurance ou qui sont disponibles à la vente. Certains chiffres des périodes précédentes ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2017 (voir la page 78).

Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. L'assurance offre une protection contre les conséquences financières des risques assurés en transférant ces risques à l'assureur (selon des conditions précises) en échange de primes. Tous nos produits d'assurance, y compris les rentes et l'assurance vie, l'assurance maladie, l'assurance accident et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance.

Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- Risque de réclamation – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge de celles établies de manière hypothétique dans le processus de tarification ou de souscription, ce qui inclut les risques de mortalité, de morbidité, de longévité et de catastrophe naturelle.
- Risque lié au comportement des titulaires de police – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans le processus de tarification.
- Risque lié aux frais – Risque que les frais réels découlant de l'acquisition et de l'administration des polices ainsi que le traitement des réclamations excèdent les frais pris en compte dans le processus de tarification.

Les pratiques en matière de gouvernance des risques de BMO assurent une surveillance indépendante efficace et un contrôle du risque au sein de BMO Assurance. Le cadre de gestion du risque d'assurance de BMO comporte le repérage, l'évaluation, la gestion et le signalement des risques. Ce cadre met en jeu un énoncé de l'appétence au risque et ses mesures clés, les politiques et procédés relatifs à ce risque, dont des limites, les besoins en capital, les simulations de crise, les rapports sur le risque et l'évaluation du risque propre et de la solvabilité, ainsi que le suivi continu de l'expérience. La haute direction des secteurs d'activité utilise ce cadre et est principalement responsable de la gestion du risque d'assurance comme premier point de contrôle. Comme deuxième point de contrôle, une supervision est exercée par le chef de la gestion globale des risques, BMO Assurance, qui relève directement du chef de la gestion globale des risques, Gestion de patrimoine. Les comités internes responsables des risques, les conseils d'administration des filiales de BMO Assurance et la haute direction sont responsables de la gouvernance et de la révision par la haute direction. Plus précisément, la Comité de gestion du risque d'assurance de BMO Assurance supervise les activités de gestion du risque et transmet des rapports trimestriellement aux conseils d'administration des sociétés d'assurance. De plus, le Comité d'audit et de révision du conseil agit à titre de Comité d'audit et de révision de BMO Compagnie d'assurance-vie.

Un processus rigoureux d'approbation des produits est essentiel au cadre de gestion du risque d'assurance de BMO Assurance servant au repérage, à l'évaluation et à l'atténuation des risques associés aux nouveaux produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques de souscription et de gestion des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, qui met en jeu des transactions où le risque d'assurance est transféré à des compagnies de réassurance indépendantes, est aussi utilisée pour atténuer notre exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations. D'un autre côté, nos activités de réassurance assument les risques de catastrophe sur des biens et d'autres risques de réassurance d'assureurs indépendants de divers territoires partout dans le monde conformément au cadre de gestion du risque de BMO Assurance pour contrôler les expositions à la réassurance.

Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

La gestion du risque de liquidité et de financement est une condition essentielle au maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation, de la confiance des déposants et de la stabilité du résultat. BMO a pour politique de s'assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement lui permettant d'honorer ses engagements financiers, même en période de tension.

Gouvernance du risque de liquidité et de financement

La Direction de la trésorerie et les groupes d'exploitation, à titre de première ligne de défense, sont responsables de la gestion continue du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'organisation. La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de cerner, de comprendre, de gérer de surveiller et d'atténuer les risques de liquidité et de financement de BMO, et de communiquer l'information relative à ceux-ci. La Direction de la trésorerie conçoit et recommande le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, le degré d'appétence à ce risque et les limites à adopter, surveille le degré de conformité aux politiques pertinentes de la société et évalue de manière continue les répercussions d'événements qui surviennent sur le marché et qui influent sur les besoins en liquidité et de financement.

Le groupe Gestion globale du risque de marché, à titre de deuxième ligne de défense, surveille la gestion de la liquidité et du financement à l'échelle de l'entreprise et la remet en question, en plus d'assurer une évaluation indépendante du risque qui y est associé. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan exercent une supervision au nom de la haute direction et communique à cette dernière leur examen des politiques, questions et faits nouveaux importants à prendre en compte concernant la liquidité et le financement qui découlent des activités que nous menons afin de réaliser nos priorités stratégiques. Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque de liquidité et de financement, approuve une fois l'an les politiques s'y appliquant, les limites et le plan d'urgence, et examine régulièrement les positions de liquidité et de financement.

Gestion du risque de liquidité et de financement

Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO est défini et approuvé en accord avec des politiques approuvées par le Conseil d'administration et avec des normes approuvées par la direction. Ces politiques et normes établissent les principes clés, les paramètres de la liquidité et du financement ainsi que les limites s'y rapportant, de même que les rôles et responsabilités quant à la gestion de ce risque à l'échelle de l'organisation.

Pour gérer le risque de liquidité et de financement, BMO a instauré une structure de limites fort rigoureuse. Ces limites définissent son degré général d'appétence au risque à l'égard de la mesure qu'est la position de liquidité nette (PLN), ses ratios réglementaires de liquidité, sa capacité d'utiliser du financement garanti et non garanti aux fins de ses activités de négociation et de ses activités structurelles, ainsi que ses activités de nantissement de garanties. Quant aux limites, elles servent aussi à établir son appétence aux concentrations d'échéances, les besoins de diversification des obligations envers ses contreparties, les activités de nantissement, et le montant et le type de facilités de crédit et de trésorerie non engagées et engagées qui peuvent être utilisées. Le fait de respecter ces limites contribue à assurer une saine gestion du risque de liquidité et de financement. Un plan d'urgence global pouvant concourir à une gestion efficace de ce risque advenant des perturbations a également été instauré. Les indicateurs d'alerte qui sont définis dans ce plan font régulièrement l'objet d'un suivi afin de détecter les premières manifestations d'un accroissement du risque de liquidité ou de financement sur le marché ou des risques propres à BMO.

Les entités juridiques de BMO comprennent des filiales réglementées et des succursales à l'étranger et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les entités du groupe doivent tenir compte, entre autres choses, des besoins en matière de liquidité, de financement et de suffisance du capital de ces entités. C'est pourquoi les positions de liquidité et de financement sont gérées de manière consolidée et par principale entité juridique. Des politiques et limites en vue de la gestion du risque de liquidité et de financement, lesquelles ont été définies conformément aux exigences juridiques et réglementaires imposées à chaque entité, ont été instaurées pour les principales entités juridiques, et leurs positions font périodiquement l'objet d'un examen afin d'assurer le respect de ces exigences.

BMO emploie des méthodes de fixation des prix de cession interne des fonds et de la trésorerie afin d'assurer que des signaux économiques appropriés sont transmis aux secteurs d'activité aux fins de l'établissement des taux des produits offerts aux clients et de l'évaluation de la performance de chaque secteur. Ces méthodes tiennent compte à la fois du coût des actifs de financement et de la valeur des dépôts dans des conditions d'exploitation normales ainsi que du coût des actifs liquides supplémentaires qui sont détenus afin de combler d'éventuels besoins en liquidité.

Évaluation du risque de liquidité et de financement

L'évaluation du risque de liquidité en période de tension constitue un volet important de la gestion du risque de liquidité. BMO se sert de la PLN comme principale mesure de son risque de liquidité. La PLN correspond à l'excédent des actifs liquides sur les besoins de financement éventuels advenant une crise extrême tant propre à l'organisation que systémique. Les obligations de remboursement de dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de dépôts de gros qui sont retirés ou qui ne sont pas renouvelés, ou la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de trésorerie disponibles ou les obligations de fournir des sûretés en raison d'un abaissement des cotes ou de la volatilité des marchés, ainsi que la nécessité permanente de financer les nouveaux actifs ou les investissements stratégiques peuvent créer des besoins de financement. Les besoins de financement éventuels sont quantifiés en appliquant des facteurs à diverses activités commerciales d'après l'opinion de la direction quant au niveau de risque relatif de liquidité de chaque activité. Ces facteurs varient en fonction du classement des déposants (des particuliers, des petites entreprises, des sociétés qui ne sont pas du secteur des services financiers ou des contreparties de gros), par type de dépôt (des dépôts assurés ou non assurés ou des dépôts détenus à des fins opérationnelles ou à d'autres fins) ainsi que par type d'engagement (des facilités de crédit ou de liquidité engagées ou non engagées par type de contrepartie). Les scénarios de crise tiennent également compte de la durée qui pourrait être requise pour monétiser des actifs liquides de même que de l'évaluation de la direction de la liquidité de ces actifs dans certaines conditions de tension sur les marchés. Ces besoins de financement sont évalués au moyen de scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à BMO, ou une combinaison des deux. BMO veille à maintenir une PLN lui permettant de faire face à toutes les situations prévues par ces scénarios.

Les résultats des simulations de crise sont évalués par rapport au degré établi d'appétence au risque de BMO, sont pris en compte aux fins de la prise de décisions par la direction concernant l'établissement des limites et la fixation des prix de cession interne de la trésorerie, et facilitent la conception des plans de gestion et d'urgence. Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est intégré aux simulations de crise à l'échelle de l'organisation.

Outre l'examen de la PLN, nous passons régulièrement en revue les positions en fonction des limites et ratios de liquidité exposés dans la section précédente qui traite de la gestion du risque de liquidité et de financement, ce qui englobe les mesures réglementaires, tels le ratio de liquidité à court terme (RLCT) et les flux de trésorerie nets cumulatifs (FTNC).

Actifs liquides non grevés

Les actifs liquides non grevés comprennent des actifs de grande qualité qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond à nos besoins de liquidité et de financement. Les actifs liquides sont détenus essentiellement par nos activités de négociation ainsi qu'en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont conservés en vue de la gestion du risque de liquidité en cas d'urgence. La liquidité qui est établie pour les différentes catégories d'actifs aux termes de notre cadre de gestion reflète l'évaluation de la direction quant à la liquidité de ces actifs advenant une crise grave. Les actifs liquides détenus dans le cadre des activités de négociation comprennent la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, les dépôts à court terme à d'autres institutions financières, des titres de créance assortis d'excellentes cotes, des titres de participation et des titres pris en pension à court terme. Les lots d'actifs liquides supplémentaires comprennent essentiellement la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales ainsi que des valeurs mobilières et des titres pris en pension à court terme et émis par des administrations publiques fédérales et provinciales canadiennes et des titres de créance émis par l'administration fédérale américaine et des agences américaines, ces entités étant hautement solvables. La quasi-totalité des actifs de ces lots peuvent être considérés comme des actifs liquides de la catégorie investissement aux termes de Bâle III. Environ 75 % des lots d'actifs liquides supplémentaires sont détenus par la banque mère et sont libellés en dollars canadiens et américains alors que la majeure partie des lots résiduels sont détenus par BMO Harris Bank et sont libellés en dollars américains. La taille des lots d'actifs liquides supplémentaires est intégrée à notre évaluation du risque de liquidité. Afin de répondre aux exigences des organismes de réglementation locaux, certaines de nos entités juridiques maintiennent leur propre position de liquidité minimale. Notre capacité d'utiliser les actifs liquides d'une entité juridique pour soutenir les besoins de liquidité d'une autre peut faire l'objet de restrictions d'ordre juridique et réglementaire.

Dans le cours normal des activités, BMO peut donner en garantie certains montants de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières afin de soutenir ses activités de négociation et sa participation à des systèmes de compensation et de paiement au Canada et à l'étranger. En outre, BMO peut obtenir des actifs liquides en guise de nantissement et peut les redonner en garantie en échange d'une somme en trésorerie ou en guise de sûreté de ses activités de négociation. Le montant net des actifs liquides non grevés, lesquels correspondent à des actifs inscrits au bilan, tels la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés, plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins celles accordées, se chiffrait à 213,8 milliards de dollars au 31 octobre 2017, comparativement à 197,7 milliards au 31 octobre 2016. La hausse des actifs liquides non grevés a résulté de la hausse des soldes de trésorerie et de valeurs mobilières, contrebalancée par la dépréciation du dollar américain. Les actifs nets liquides non grevés sont essentiellement détenus par la banque mère, par BMO Harris Bank, notre entité juridique américaine, et par nos activités de courtage. Outre ses actifs liquides, BMO a accès aux programmes d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte de la Federal Reserve Bank aux États-Unis et à des facilités de trésorerie de soutien de la Banque centrale européenne. Lorsque nous évaluons la solidité de la position de liquidité de BMO, nous ne nous fions pas aux facilités des banques centrales comme source de liquidité à notre disposition.

Outre la trésorerie et les valeurs mobilières qu'il détient, BMO peut également transporter en nantissement d'autres actifs, dont des prêts hypothécaires et d'autres prêts, afin de mobiliser du financement garanti à long terme. **Conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, une politique générale de nantissement d'actifs a été élaborée et définit la structure et les limites du nantissement d'actifs financiers et non financiers.**

Le tableau ci-dessous présente un résumé du total des actifs liquides grevés et non grevés de BMO. Pour d'autres informations sur les actifs grevés, il y a lieu de se reporter à la note 25 afférente aux états financiers consolidés, à la page 192.

Actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2017			Au 31 octobre 2016		
	Valeurs comptables ou actifs inscrits au bilan 1)	Autres éléments de trésorerie et valeurs mobilières reçus	Total des actifs bruts 2)	Actifs grevés	Actifs nets non grevés 3)	Actifs nets non grevés 3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 599	-	32 599	1 435	31 164	29 696
Dépôts à d'autres banques	6 490	-	6 490	-	6 490	4 449
Valeurs mobilières et titres pris en pension ou empruntés						
États souverains, banques centrales ou banques multilatérales de développement	126 394	20 745	147 139	87 725	59 414	58 365
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	22 402	583	22 985	4 220	18 765	19 746
Titres de créance d'entreprises	18 254	7 929	26 183	3 815	22 368	23 855
Titres de participation d'entreprises	71 195	21 012	92 207	39 591	52 616	41 175
Total des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés	238 245	50 269	288 514	135 351	153 163	143 141
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti) 4)	25 441	-	25 441	2 501	22 940	20 436
Total des actifs liquides	302 775	50 269	353 044	139 287	213 757	197 722
Autres actifs admissibles auprès de banques centrales (non compris dans ce qui précède) 5)	65 169	-	65 169	393	64 776	109 258
Marges de crédit accordées par des banques centrales et inutilisées	-	-	-	-	-	-
Total des actifs liquides et des éléments d'autres sources	367 944	50 269	418 213	139 680	278 533	306 980

1) Les valeurs comptables figurant dans ce tableau correspondent à celles qui paraissent au bilan de BMO au 31 octobre 2017.

2) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

3) Les actifs nets liquides non grevés désignent des actifs figurant au bilan, tels la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés, plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues, moins les actifs grevés.

4) Aux termes des IFRS, les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH qui comprennent les prêts hypothécaires détenus par BMO à titre de sûretés sous-jacentes sont classés dans les prêts. Les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH non grevés sont liquides et sont inclus à titre d'actifs liquides conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO. Ce montant est présenté comme un poste distinct appelé Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH.

5) Représentent des prêts actuellement détenus dans des banques centrales qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être transportés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire associées au portefeuille de prêts qui pourraient être utilisées, notamment d'autres titrisations, les émissions d'obligations couvertes et les avances des Federal Home Loan Banks (FHLB). Les autres actifs admissibles auprès de banques centrales ont diminué au quatrième trimestre de 2017 en raison d'un changement de critères pour les garanties de prêt admissibles qui peuvent être acceptées par la Banque du Canada à compter du premier trimestre de 2017.

Actifs grevés

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2017	Actifs grevés 2)			Actifs nets non grevés	
	Total des actifs bruts 1)	Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés 3)	Actifs pouvant être donnés en garantie 4)
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	39 089	-	1 435	3	37 651
Valeurs mobilières 5)	313 955	109 110	28 742	9 692	166 411
Prêts et acceptations	336 231	63 438	393	207 624	64 776
Autres actifs					
Instruments dérivés	28 951	-	-	28 951	-
Engagements de clients aux termes d'acceptations	16 546	-	-	16 546	-
Bureaux et matériel	2 033	-	-	2 033	-
Écart d'acquisition	6 244	-	-	6 244	-
Immobilisations incorporelles	2 159	-	-	2 159	-
Actifs d'impôt exigible	1 371	-	-	1 371	-
Actifs d'impôt différé	2 865	-	-	2 865	-
Actifs divers	10 405	-	-	10 405	-
Total des autres actifs	70 574	-	-	70 574	-
Total des actifs	759 849	172 548	30 570	287 893	268 838

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2016	Actifs grevés 2)			Actifs nets non grevés	
	Total des actifs bruts 1)	Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés 3)	Actifs pouvant être donnés en garantie 4)
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	36 102	-	1 957	11	34 134
Valeurs mobilières 5)	286 783	95 584	27 622	9 075	154 502
Prêts et acceptations	335 778	57 308	398	168 814	109 258
Autres actifs					
Instruments dérivés	39 183	-	-	39 183	-
Engagements de clients aux termes d'acceptations	13 021	-	-	13 021	-
Bureaux et matériel	2 147	-	-	2 147	-
Écart d'acquisition	6 381	-	-	6 381	-
Immobilisations incorporelles	2 178	-	-	2 178	-
Actifs d'impôt exigible	906	-	-	906	-
Actifs d'impôt différé	3 101	-	-	3 101	-
Actifs divers	9 555	-	-	9 555	-
Total des autres actifs	76 472	-	-	76 472	-
Total des actifs	735 135	152 892	29 977	254 372	297 894

1) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

2) Les actifs donnés en garantie renvoient à la partie des actifs figurant au bilan ainsi qu'à la trésorerie et aux valeurs mobilières qui sont données en garantie au moyen de mises en pension de titres, de prêts de titres, de contrats dérivés, de dépôts minimaux requis auprès de banques centrales et aux termes des exigences associées à la participation à des chambres de compensation et des systèmes de paiement. Les autres actifs grevés comprennent les actifs soumis à restrictions pour des raisons juridiques ou autres, tels que la trésorerie soumise à restrictions et les actifs liés à des ventes à découvert.

3) Les autres actifs non grevés comprennent certains actifs liquides qui, de l'avis de la direction, ne sont pas rapidement disponibles pour répondre aux exigences de BMO en matière de liquidité. Ces instruments se composaient de trésorerie et de valeurs mobilières d'un montant de 9,7 milliards de dollars au 31 octobre 2017, y compris les titres détenus par la filiale d'assurance de BMO, de même que d'importants placements en actions et certains investissements détenus par son unité de banque d'affaires. Les autres actifs non grevés comprennent également des prêts hypothécaires et d'autres prêts pouvant être titrisés afin d'obtenir du financement garanti.

4) Les prêts indiqués comme pouvant être donnés en garantie représentent des prêts qui sont actuellement détenus dans des banques centrales et qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être donnés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire pouvant être utilisées et associées au portefeuille de prêts, ce qui inclut d'autres titrisations, les émissions d'obligations couvertes et les avances des FHLB.

5) Comprendent des valeurs mobilières, des titres pris en pension ou empruntés et des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti).

Le tableau figurant à la page suivante présente les composantes du Ratio de liquidité à court terme (RLCT) de BMO. Pour le trimestre clos le 31 octobre 2017, le RLCT moyen quotidien a été de 152 %. Ce ratio est calculé quotidiennement et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension dans les 30 jours civils suivants. Le RLCT moyen a augmenté en regard de celui de 131 % de l'exercice précédent en raison de la diminution des sorties nettes de trésorerie, diminution provenant essentiellement de la hausse des entrées nettes de trésorerie associées à certains types d'activités de négociation. Bien que les banques soient tenues de maintenir un RLCT de plus de 100 % dans des circonstances normales, on s'attend à ce qu'elles puissent utiliser leurs actifs liquides de haute qualité en période de tension, ce qui peut ramener leur RLCT à moins de 100 % au cours de cette période. Les actifs liquides de haute qualité de BMO sont essentiellement composés de sa trésorerie, de titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques, d'obligations couvertes ayant une excellente cote de crédit ainsi que de titres de créance et de participation inscrits à un important indice boursier et émis par des entreprises qui n'œuvrent pas dans le secteur financier. Les flux de trésorerie nets tiennent compte des sorties de trésorerie associées aux dépôts, au financement de gros garanti ou non garanti, aux engagements et aux sûretés qui pourraient être exigées, ce qui est compensé par les entrées de trésorerie autorisées provenant des prêts, des activités de prêt de titres et d'autres titres de créance qui ne sont pas considérés comme des actifs liquides de haute qualité et qui échoient sur une période de 30 jours. Les pondérations prescrites par le BSIF sont appliquées aux flux de trésorerie et aux actifs liquides de haute qualité aux fins du calcul des valeurs pondérées et du RLCT. Ce ratio n'est qu'une des mesures de la position de liquidité d'une banque et ne rend pas compte de tous ses actifs liquides ni des modes de financement de rechange auxquels elle pourrait recourir en période de tension. Le total des actifs liquides de BMO est indiqué dans le tableau intitulé Actifs liquides, à la page 101.

Ratio de liquidité à court terme

	Trimestre clos le 31 octobre 2017	
	Total de la valeur non pondérée (moyenne) 1) 2)	Total de la valeur pondérée (moyenne) 2) 3)
(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)		
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	*	130,3
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	162,1	10,0
Dépôts stables	88,0	2,6
Dépôts moins stables	74,1	7,4
Financement de gros non garanti, dont :	135,3	76,5
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	53,3	13,2
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	54,1	35,4
Dettes non garanties	27,9	27,9
Financement de gros garanti	*	12,9
Exigences supplémentaires, dont :	128,3	27,7
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	10,5	5,6
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	2,7	2,7
Facilités de crédit et de liquidité	115,1	19,4
Autres obligations de financement contractuelles	0,5	-
Autres obligations de financement conditionnelles	323,4	5,2
Total des sorties de trésorerie	*	132,3
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (p. ex., prises en pension)	113,3	16,7
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	11,2	8,5
Autres entrées de trésorerie	21,3	21,3
Total des entrées de trésorerie	145,8	46,5
		Total de la valeur ajustée 4)
Total des actifs liquides de haute qualité		130,3
Total des sorties nettes de trésorerie		85,8
Ratio de liquidité à court terme (%)		152
Trimestre clos le 31 octobre 2016		
Total des actifs liquides de haute qualité		132,3
Total des sorties nettes de trésorerie		100,7
Ratio de liquidité à court terme (%)		131

* Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RLCT.

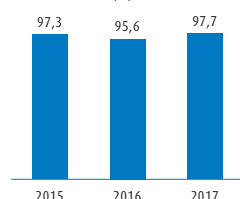
- 1) Les valeurs non pondérées sont calculées à la valeur de marché (dans le cas des actifs liquides de haute qualité) ou selon les soldes en cours échéant ou exigibles dans les 30 jours suivants (dans le cas des entrées et sorties de trésorerie).
- 2) Les valeurs sont calculées en fonction de la moyenne simple du RLCT quotidien sur 63 jours ouvrables au quatrième trimestre de 2017. Pour les périodes antérieures, jusqu'au quatrième trimestre de 2016 inclusivement, le RLCT était fondé sur la moyenne des valeurs de fin de mois du trimestre.
- 3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF eu égard aux actifs liquides de haute qualité et aux entrées et sorties de trésorerie.
- 4) Les valeurs ajustées sont calculées en fonction du total des valeurs pondérées après l'application des plafonds définis par la ligne directrice sur les normes de liquidité.

Stratégie de financement

Selon nos principes de financement, les sources de financement de gros garanti et non garanti qui sont utilisées pour financer les prêts et actifs moins liquides doivent être d'un terme (généralement d'un terme de deux à dix ans) qui appuiera la durée à courir réelle de ces actifs. Le financement de gros garanti et non garanti des actifs liquides liés aux activités de négociation est généralement à plus court terme (d'un terme de un an ou moins), reflète la liquidité des actifs ainsi financés et est assujéti à des limites relatives à l'ensemble des échéances qui sont autorisées sur différentes périodes. Les lots d'actifs liquides supplémentaires sont financés au moyen de diverses sources de financement de gros à terme.

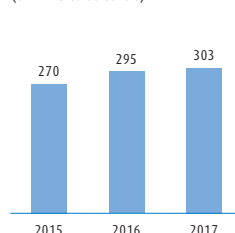
BMO a une masse de dépôts de clients, à la fois vaste et stable, qui, conjugués à un important capital, constituent de solides assises, favorisent le maintien d'une saine position de liquidité et réduisent sa dépendance envers le financement de gros. Les dépôts de clients totalisaient 303,1 milliards de dollars au 31 octobre 2017, en hausse comparativement à ceux de 295,1 milliards en 2016, puisque la croissance des dépôts a été en partie annulée par l'incidence de la dépréciation du dollar américain et de la croissance des dépôts. En outre, BMO reçoit des dépôts en vue de soutenir certaines activités de négociation ainsi que des dépôts non négociables provenant de clients qui sont des sociétés ou des clients institutionnels. Au 31 octobre 2017, ces dépôts totalisaient 33,5 milliards.

Ratio des dépôts de clients et du capital sur les prêts aux clients (%)



Notre vaste clientèle et notre excellente situation de capital réduisent notre dépendance envers le financement de gros.

Dépôts de clients
(en milliards de dollars)



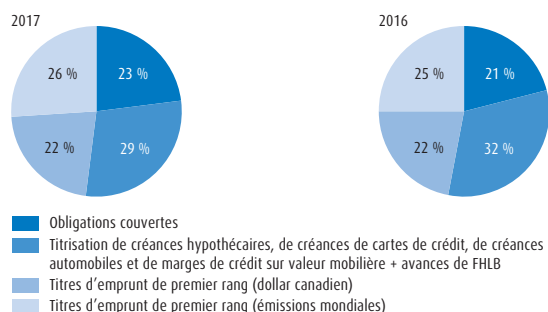
Les dépôts de clients constituent une excellente source de financement.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2017 (voir la page 78).

L'encours du financement de gros, financement provenant en grande partie de titres négociables, totalisait 180,5 milliards de dollars au 31 octobre 2017 et, de ce montant, une tranche de 57,0 milliards était sous forme de financement garanti et une autre de 123,5 milliards, de financement non garanti. En regard des 170,3 milliards qu'il était au 31 octobre 2016, l'encours du financement de gros a augmenté en raison surtout des émissions de titres de financement de gros. La composition et les échéances du financement de gros à terme sont présentées dans le tableau qui suit. D'autres renseignements sur les échéances des dépôts figurent à la note 29 afférente aux états financiers consolidés, à la page 199. BMO maintient un vaste portefeuille d'actifs liquides non grevés et totalisant 213,8 milliards de dollars au 31 octobre 2017, actifs qui, tel qu'il est décrit à la section Actifs liquides non grevés, à la page 100, pourraient être monétisés afin de combler des besoins de financement éventuels.

La diversification de nos sources de financement de gros constitue un volet important de notre stratégie globale de gestion de la liquidité. Les activités de financement de gros sont bien diversifiées, et ce, par territoire, monnaie, type d'investisseurs, instrument et profil d'échéances. BMO s'assure d'avoir constamment accès à du financement de gros à long terme au moyen de divers programmes d'emprunt, notamment un programme d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens, australiens et américains, la titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, la titrisation de créances de cartes de crédit canadiennes et de marges de crédit sur valeur automobile et domiciliaire, des obligations couvertes et des dépôts de premier rang non garantis canadiens et américains.

Composition du financement à terme du marché des capitaux de gros (%)



Grâce à son plan de financement de gros, BMO vise à obtenir une capacité de financement qui lui permet de mettre de l'avant ses stratégies commerciales. Ce plan tient compte des échéances projetées et de la croissance des actifs et des passifs de ses secteurs d'activité dans le cadre du processus de prévision et de planification, et évalue les besoins en financement à la lumière des sources de financement disponibles. Le plan de financement est examiné une fois l'an par le Comité de gestion du capital et du bilan et le Comité de gestion des risques, et approuvé par le Comité d'évaluation des risques, et est régulièrement mis à jour afin que les résultats réels y soient reflétés et les plus récentes informations prévisionnelles, intégrées.

Échéances du financement de gros ¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2017							Au 31 octobre 2016	
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Total partiel – Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts d'autres banques	3 611	241	4	–	3 856	–	106	3 962	6 295
Certificats de dépôt et papier commercial	14 578	16 584	10 880	14 718	56 760	3 880	–	60 640	55 260
Billets de dépôt au porteur	665	1 098	1 042	10	2 815	–	–	2 815	5 344
Papier commercial adossé à des actifs	1 175	2 066	481	–	3 722	–	–	3 722	3 968
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	–	2 000	4 353	5 416	11 769	7 422	28 898	48 089	42 876
Billets structurés non garantis de premier rang ²⁾	19	–	–	–	19	–	2 983	3 002	2 193
Obligations couvertes et titrisations									
Titrisations de créances hypothécaires et de marges de crédit sur valeur domiciliaire	–	570	900	1 114	2 584	2 550	12 801	17 935	18 105
Obligations couvertes	–	557	–	–	557	3 756	18 912	23 225	19 778
Autres titrisations adossées à des actifs ³⁾	–	54	614	290	958	1 449	2 753	5 160	4 303
Dettes subordonnées ⁴⁾	–	–	–	–	–	–	5 028	5 028	5 666
Autres ⁵⁾	645	5 161	484	–	6 290	–	645	6 935	6 538
Total	20 693	28 331	18 758	21 548	89 330	19 057	72 126	180 513	170 326
Composé de ce qui suit :									
Financement garanti	1 820	8 408	2 479	1 404	14 111	7 755	35 111	56 977	52 692
Financement non garanti	18 873	19 923	16 279	20 144	75 219	11 302	37 015	123 536	117 634
Total ⁶⁾	20 693	28 331	18 758	21 548	89 330	19 057	72 126	180 513	170 326

1) Le financement de gros non garanti comprend principalement le financement obtenu par l'émission de titres négociables. Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de mise en pension de titres ni des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau des échéances contractuelles figurant à la note 29 afférente aux états financiers consolidés, à la page 199. Il exclut également le papier commercial adossé à des actifs qu'émettent certains fonds multicédants, qui n'est pas consolidé aux fins de la présentation de l'information financière.

2) Émis essentiellement à des investisseurs institutionnels.

3) Comprennent les titrisations de créances de cartes de crédit et automobiles.

4) Comprend certains instruments d'emprunt subordonnés qui sont présentés en tant que dépôts ou autres passifs aux fins comptables. La dette subordonnée est présentée dans ce tableau conformément aux recommandations de l'Enhanced Disclosure Task Force concernant les informations à fournir.

5) Avances des FHFB.

6) Le total du financement de gros était constitué de 49,5 milliards de dollars de fonds libellés en dollars canadiens et de 131,0 milliards de dollars de fonds libellés en dollars américains et autres monnaies au 31 octobre 2017.

Évolution de la réglementation

Le ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT) est une mesure réglementaire de la liquidité qui permet d'évaluer la stabilité du profil de financement d'une banque à la valeur de ses actifs, sur le plan de la liquidité. Même si cette mesure devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018, le BSIF a prolongé jusqu'au mois de janvier 2019 la période de mise en œuvre de cette mesure au pays, étant donné qu'il est incertain que les grands marchés étrangers instaurent la norme révisée d'ici la date butoir en janvier 2018. Le BSIF aura ainsi plus de temps pour clarifier les derniers détails concernant les règles sur le RSLLT qui s'appliquent au marché canadien.

Cotes de crédit

Les cotes de crédit que des agences de notation externes attribuent aux titres d'emprunt à court terme et aux titres d'emprunt à long terme de premier rang de BMO jouent un rôle important dans sa capacité à se procurer du capital et le financement que requiert le soutien de ses activités commerciales. Le fait de maintenir d'excellentes cotes de crédit nous permet d'avoir accès à des fonds sur les marchés financiers à des taux attractifs. Si nos cotes se détérioraient, il est probable que notre coût de financement augmenterait et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés financiers. Un abaissement majeur de nos cotes pourrait aussi avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 8 afférente aux états financiers consolidés, à la page 159.

Les cotes que les agences de notation ont attribuées à la dette de premier rang de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. Standard & Poor's (S&P) et Fitch ont attribué des perspectives stables à BMO. Moody's et DBRS ont apposé des perspectives négatives. Le 10 mai 2017, Moody's a revu le profil macroéconomique du Canada, le faisant passer de très robuste- à robuste+, ce qui a donné lieu à un abaissement des cotes accordées par Moody's à six banques canadiennes, y compris BMO. Ce changement de profil macroéconomique traduit le fait que Moody's s'attend à ce que le contexte opérationnel des banques au Canada devienne plus difficile, ce qui pourrait mener à une détérioration de la qualité de leurs actifs et accroître leur sensibilité à des secousses externes. L'évaluation de crédit de base, les notations de la dette à long terme et des dépôts, et l'évaluation du risque de contrepartie attribuées à BMO ont été abaissées de un cran chacune par Moody's.

Au 31 octobre 2017

Agence de notation	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang	Dette subordonnée - FPUNV	Perspectives
Moody's	P-1	A1	Baa2	Négatives
S&P	A-1	A+	BBB	Stables
Fitch	F1+	AA-	A+	Stables
DBRS	R-1 (élevée)	AA	A (faible)	Négatives

Risque opérationnel

Le **risque opérationnel** correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise, le risque de crédit et le risque de marché.

Le risque opérationnel est inhérent à toutes nos activités commerciales et bancaires, et peut avoir une incidence importante sur ses activités et ses résultats financiers, y compris entraîner des pertes financières et des redressements comptables et entacher notre réputation. Comme d'autres organisations de services financiers exerçant ses activités dans divers territoires, BMO est exposé à de nombreux risques de nature opérationnelle qui découlent du potentiel de défaillance des processus, des employés et des systèmes à l'interne ainsi que de menaces externes. Les pertes éventuelles pourraient provenir de défaillances de ses processus et de ses contrôles, du vol et de la fraude, de transactions non autorisées effectuées par des employés, de la non-conformité aux exigences réglementaires, de l'interruption de ses activités, des infractions à la sécurité informatique, des menaces à la cybersécurité et des problèmes causés par l'impartition ainsi que le risque de dommages matériels. Compte tenu du volume élevé de transactions que nous traitons chaque jour ainsi que de la complexité de nos activités et de la rapidité de leur déroulement, certaines erreurs opérationnelles ou humaines peuvent se répéter ou s'aggraver avant d'être décelées et corrigées.

Le risque opérationnel n'est pas seulement inhérent à nos activités commerciales et bancaires, il est aussi inhérent aux processus et aux contrôles servant à gérer nos risques. Il existe un potentiel que des erreurs soient commises ainsi qu'une possibilité de défaillance de nos processus ou de nos systèmes internes, ce qui pourrait entraîner une perte financière ou une atteinte à notre réputation. Les lacunes ou défaillances de nos processus internes, employés ou systèmes ou des services et produits fournis par des tiers, y compris de n'importe lequel de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou autres, pourraient se solder par des pertes financières ou des redressements comptables et entacher notre réputation.

La nature de nos activités nous expose également au risque de vol et de fraude lorsque nous concluons des transactions de crédit avec des clients ou des contreparties. Lorsque nous accordons du crédit, nous nous fions à l'information et autres déclarations des clients ou des contreparties et sur le fait que l'information fournie est exacte et exhaustive. Même si nous soumettons cette information aux contrôles diligents qui s'imposent et, lorsque cela est possible et rentable, nous faisons appel à des évaluateurs et autres experts ainsi qu'à des sources d'information afin de mieux évaluer les risques inhérents aux garanties et autres risques associés aux clients, si l'information que nous transmettent les clients ou les contreparties est fortement trompeuse et que nous ne le découvrons pas pendant le processus de contrôle diligent, cela pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats financiers.

Nous utilisons divers cadres de gestion du risque pour gérer et atténuer tous ces risques, y compris des contrôles internes, des limites et des processus de gouvernance. Toutefois, malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place pour assurer notre capacité à servir nos clients et réduire au minimum les perturbations et les répercussions négatives, et malgré les plans d'urgence que nos fournisseurs de services indépendants ont mis en place, notre capacité à poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos activités et les collectivités que nous servons, perturbations qui incluent, sans toutefois s'y limiter, des situations d'urgence touchant la santé publique et les actes terroristes.

Nous revoyons régulièrement nos principaux risques et risques émergents, et évaluons dans quelle mesure nous sommes prêts à gérer de manière proactive les risques auxquels nous sommes confrontés ou pourrions être confrontés dans le futur. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet et sur d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs, veuillez vous reporter à l'analyse de la page 80.

À l'instar de notre gestion des autres risques à l'échelle de l'entreprise, nous utilisons l'approche en trois points de contrôle pour gérer le risque opérationnel. Le risque opérationnel est géré par les unités d'affaires et les fonctions d'entreprise en tant que premier point de contrôle. Il est surveillé par l'équipe de la gestion du risque opérationnel de la Gestion globale des risques et les Services d'entreprise dans les secteurs ciblés en tant que deuxième point de contrôle, régi par une structure de comités hautement efficace ainsi que par un cadre de gestion du risque opérationnel exhaustif. Faisant fonction de troisième point de contrôle, l'Audit interne évalue le respect des contrôles et cerne les occasions de rehausser nos procédés de gestion.

Gouvernance du risque opérationnel

Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques, constitue le principal palier de surveillance et de gouvernance en ce qui a trait à toutes les questions de la gestion de ce risque. Dans le cadre de ses responsabilités en matière de gouvernance, le Comité de gestion du risque opérationnel remet efficacement en question les politiques, les normes, les lignes directrices fonctionnelles, les méthodologies et les outils qui englobent les principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel. Les documents de gouvernance sont révisés périodiquement de façon à garantir qu'ils intègrent de saines pratiques et qu'ils sont conformes à notre degré d'appétence au risque. L'analyse et la communication, sur une base régulière, aux divers comités, soit le Comité de gestion du risque opérationnel, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques, d'informations sur notre profil de risque opérationnel constituent des volets importants de notre cadre de gestion de ce risque. La communication à l'échelle de l'organisation permet d'obtenir une image intégrée des principaux risques et des risques émergents, des tendances qu'affichent les données sur les pertes, de l'utilisation du capital, des indicateurs de risque clés et des profils des groupes d'exploitation. Nous continuons d'investir dans nos plateformes de communication qui favorisent la transmission, en temps opportun, d'informations exhaustives qui rehaussent la transparence et contribuent à la gestion proactive des expositions à ce risque.

Gestion du risque opérationnel

En tant que premier point de contrôle, les groupes d'exploitation sont responsables de la gestion quotidienne du risque opérationnel, les dirigeants des unités d'affaires assurent la gouvernance et la supervision de leur propre unité d'affaires, et les secteurs experts assurent une gouvernance et une surveillance additionnelles dans les secteurs ciblés. Une supervision indépendante de la gestion de ce risque est assurée par le groupe Gestion du risque opérationnel, qui est responsable de la stratégie, des outils et des politiques et, pour le deuxième point de contrôle, qui surveille, fait des demandes d'explication efficace et assure la gouvernance. Le groupe Gestion du risque opérationnel établit et maintient le cadre de gestion du risque opérationnel, définit les procédés servant comme premier point de contrôle à détecter, à mesurer, à gérer, à atténuer, à surveiller et à signaler les principales expositions à ce risque, les pertes et les événements de risque opérationnel évités de justesse ayant une importante incidence éventuelle. Le cadre de gestion du risque opérationnel définit également les procédés utilisés par le groupe Gestion du risque opérationnel, à titre de deuxième point de contrôle, pour former, soutenir, surveiller et évaluer le premier point de contrôle et communiquer avec lui pour la gestion du risque opérationnel. Les dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel, du groupe Gestion du risque opérationnel, ont pour fonction d'évaluer de manière indépendante le profil de risque opérationnel de chaque groupe, de repérer les principaux facteurs de risque ainsi que les lacunes potentielles des procédés et des contrôles, et de recommander des stratégies et des mesures d'atténuation appropriées. La mise en œuvre de la stratégie de notre cadre de gestion du risque opérationnel signifie également ancrer encore plus profondément notre culture de gestion des risques en prônant une plus grande sensibilisation et en favorisant une meilleure compréhension au sein des trois points de contrôle, apprendre des événements générateurs de pertes et des événements évités de justesse, et fournir davantage de formation et de communication ainsi que l'application et la surveillance quotidiennes du cadre de gestion du risque opérationnel. Nous continuons également à renforcer notre deuxième point de contrôle en matière de soutien et de supervision.

Ce qui suit constitue les principaux programmes, méthodes et processus du cadre de gestion du risque opérationnel qui nous aident lors de notre révision continue de notre profil de risque opérationnel.

- L'autoévaluation des risques et des contrôles est un processus bien défini qu'utilisent nos groupes d'exploitation pour déceler les principaux risques que posent leurs activités et pour établir les contrôles permettant de les réduire. Le processus d'autoévaluation des risques et des contrôles donne un aperçu prospectif de l'incidence du contexte commercial et des contrôles internes sur le profil de risque de chaque groupe d'exploitation, ce qui permet des mesures proactives de prévention, d'atténuation et de gestion des risques. Le groupe Gestion du risque opérationnel dégage une vue du risque opérationnel à l'échelle de l'organisation, et ce, en regard de notre degré d'appétence au risque, afin que les principaux risques puissent être cernés, documentés, gérés et atténués comme il se doit.
- L'évaluation des risques liés aux processus et les enquêtes sur la gestion du risque opérationnel définissent avec plus de précision les principaux risques et contrôles relevant des processus commerciaux importants qui peuvent toucher de nombreuses unités d'affaires et unités fonctionnelles. Les évaluations des risques liés aux processus et les enquêtes sur la gestion du risque opérationnel permettent de mieux comprendre nos processus, questions et activités d'atténuation des risques clés, ce qui accroît l'efficacité de la surveillance et la gestion adéquate des risques.
- Le processus d'évaluation et d'approbation des projets de BMO sert à évaluer, à documenter et à approuver des initiatives admissibles lorsque de nouvelles activités et de nouveaux services et produits sont mis au point ou lorsque des services et produits existants sont perfectionnés. Ce processus vise à assurer qu'une attention particulière est portée aux exigences en matière de contrôle préalable, d'approbation, de suivi et de communication, et ce, à tous les paliers de l'organisation.
- Les indicateurs de risque clés permettent de détecter rapidement toute variation défavorable de l'exposition au risque. Les groupes d'exploitation et les fonctions d'entreprise établissent les mesures associées à leurs principaux risques opérationnels. Ces indicateurs de risque clés sont utilisés dans le suivi des profils de risque opérationnel et de leur importance globale par rapport à notre degré d'appétence au risque, sont soumis à des examens et à des demandes d'explication par l'équipe Gestion du risque opérationnel, et sont liés à des seuils critiques qui, une fois atteints, entraînent une intervention de la part de la direction.
- Les données internes sur les pertes jouent un rôle important dans l'évaluation du risque opérationnel et dans le repérage d'occasions d'implantation, dans l'avenir, de mesures de prévention des risques. Lors de cette évaluation, les données internes sur les pertes sont analysées et comparées aux données externes disponibles. Les grandes tendances sont signalées sur une base régulière au Comité de gestion du risque opérationnel, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques afin que des mesures préventives ou correctives soient prises lorsqu'elles s'imposent. BMO est membre de l'Operational Riskdata eXchange Association, de l'American Bankers Association et d'autres associations nationales et internationales regroupant des banques qui partagent anonymement des données sur les pertes de façon à faciliter la détection, l'évaluation et la modélisation des risques.
- Les programmes de formation en gestion du risque opérationnel que dispense BMO font en sorte que son personnel a les compétences et outils nécessaires pour appliquer de manière uniforme, efficace et efficiente la stratégie définie par le cadre de gestion du risque opérationnel.
- Une saine gestion de la continuité des opérations nous donne la capacité de maintenir, de gérer et de reprendre les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités, réduisant ainsi au minimum toute incidence négative pour nos clients et autres parties prenantes.
- L'équipe de BMO responsable de l'assurance et de la gestion du risque qui en découle constitue un deuxième palier de réduction de certaines positions exposées au risque opérationnel. Nous souscrivons des assurances lorsque nous sommes tenus de le faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d'une entente contractuelle et lorsque cela est intéressant du point de vue économique et réalisable pour atténuer nos risques afin de nous fournir la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue.

L'un des grands objectifs du cadre de gestion du risque opérationnel, ainsi que de l'implantation et de la surveillance de ce cadre, et de ses dispositions est de garantir que notre profil de risque opérationnel est conforme à notre degré d'appétence au risque et est étayé d'un capital approprié.

Risque lié à la cybersécurité

La sécurité de l'information fait partie intégrante de nos activités et influe fortement sur la notoriété de notre marque et notre réputation. Compte tenu de l'usage fort intensif que nous faisons du réseau Internet et de notre dépendance envers les technologies numériques de pointe, nous sommes exposés aux risques courants liés à la sécurité de l'information bancaire. Ces risques englobent le piratage informatique, le vol d'identité, l'espionnage industriel et l'éventualité d'un déni de service en raison d'activités visant à causer des pannes de réseau et l'interruption des services. BMO continue d'investir de manière proactive dans la technologie, les talents et les processus de nature défensive afin de contrer ou de repérer et de gérer les menaces susceptibles de compromettre la cybersécurité au sein de BMO et chez les fournisseurs de services, ce qui signifie notamment l'examen régulier des meilleures pratiques des secteurs bancaires et de la cybersécurité, et la comparaison à celles-ci, l'évaluation de l'efficacité des contrôles clés et, au besoin, l'élaboration de nouveaux contrôles ainsi que des investissements continus tant dans la technologie que les ressources humaines. BMO évalue les tiers fournisseurs de services pour s'assurer qu'ils respectent les normes de BMO. Nous travaillons également de concert avec des fournisseurs d'outils et de logiciels de cybersécurité dans le but de rehausser nos ressources internes et notre capacité technologique, et ainsi nous permettre de demeurer à l'abri des cyberattaques dans un contexte où les menaces évoluent rapidement.

Lutte contre le blanchiment d'argent

La conformité aux mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes ainsi qu'à celles concernant les sanctions (AML/ATF) représente une part essentielle de la protection de BMO, de nos clients et des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. BMO se consacre à la gestion prudente des risques liés à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, y compris à la conformité à toutes les exigences réglementaires. Les risques liés à la non-conformité comprennent des mesures d'exécution réglementaires ou des pénalités, des poursuites et une atteinte à la réputation. BMO encourage la bonne gouvernance en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes grâce à son programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, qui établit des normes et des lignes directrices minimales dans toutes les activités de BMO, pour que nous puissions prendre des mesures prudentes afin de prévenir les activités de blanchiment, les activités terroristes et les activités sanctionnées. Ce programme est conçu pour être dynamique et adaptable selon la nature évolutive des risques liés à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, et est mis en œuvre par des employés qui utilisent l'analyse, la technologie et l'expertise professionnelle pour prévenir, détecter et signaler les activités douteuses.

Fonds propres requis pour couvrir le risque opérationnel et simulation de crise

BMO utilise actuellement l'approche de mesure avancée, laquelle met en jeu un modèle de capital sensible aux risques, aux fins du calcul du capital économique et, parallèlement à l'approche standard dans certains secteurs, des fonds propres réglementaires requis pour gérer le risque opérationnel. Le modèle de capital employé aux termes de l'approche de mesure avancée met en jeu une méthode de répartition des pertes ainsi que les quatre éléments que requiert l'évaluation de notre exposition au risque opérationnel. Des données internes et externes sur les pertes servent de données d'entrée aux fins de ce modèle et sont regroupées, d'après leurs caractéristiques communes, en unités qui englobent le groupe d'exploitation, le secteur d'activité ou le type d'événement. Le montant minimal de fonds propres requis pour contrer le risque opérationnel est calculé comme étant le degré de confiance le plus élevé pour ce qui est de la répartition du total des pertes de l'organisation (quantile de 99,9 % dans le cas des fonds propres réglementaires et quantile de 99,95 % dans celui du capital économique). Des facteurs relevant du contexte commercial et du contrôle interne servent à apporter des ajustements après la modélisation et sont examinés régulièrement afin de détecter et de comprendre les facteurs de risque et d'assurer une application uniforme à l'échelle de l'entreprise. L'emploi de scénarios permet de vérifier la répartition et les corrélations ayant servi à modéliser les fonds propres, à aider la direction à mieux comprendre des événements graves mais peu fréquents et à évaluer dans quelle mesure l'organisation serait prête à faire face à une situation susceptible d'engendrer des risques plus importants que son degré d'appétence au risque. Nous suivons les faits nouveaux éventuels concernant les fonds propres réglementaires qui pourraient entraîner le remplacement de l'approche de mesure avancée par une nouvelle approche de mesure standard. Nous utilisons également l'analyse de scénarios dans le cadre de notre programme de simulation de crise, lequel sert à déterminer l'incidence que pourraient avoir sur nos activités et nos fonds propres des événements plausibles touchant nos affaires, l'économie, le marché et le crédit, et nous permet de gérer notre exposition aux risques extrêmes et de confirmer la suffisance des fonds propres requis pour couvrir le risque opérationnel.

Risque de modèle

Le **risque de modèle** désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées ou une atteinte à la réputation.

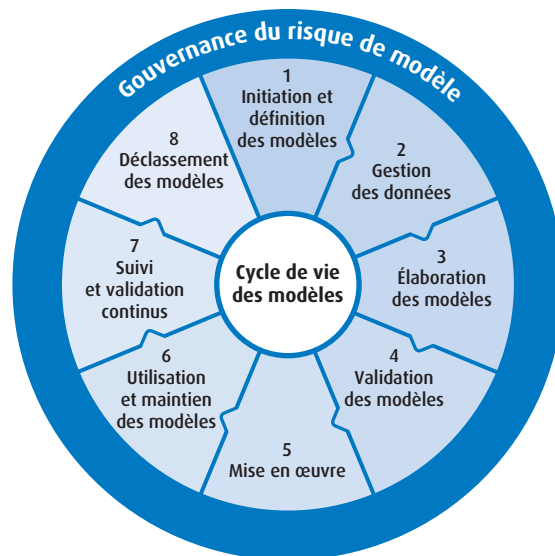
Les modèles sont des outils quantitatifs qui mettent en jeu des techniques de nature statistique, économique et autres techniques quantitatives ainsi que des hypothèses pour transformer des données d'entrée en estimations quantitatives. Les modèles utilisés par BMO vont de modèles très simples qui produisent des estimations courantes à des modèles fort complexes qui permettent d'évaluer des transactions compliquées ou qui génèrent un large éventail d'estimations prospectives.

Les résultats obtenus par ces modèles sont employés pour favoriser la prise de décisions éclairées concernant les activités ainsi que la gestion des risques et du capital et pour guider, au quotidien, les décisions d'octroi de crédit, de négociation, de prise ferme, de financement, d'investissement et d'exploitation. Par exemple, BMO se sert de modèles comme outil de base de gestion des risques et aussi pour mesurer son exposition à des risques spécifiques par voie de la simulation de crise, pour estimer la valeur et le montant des transactions, pour évaluer les besoins en fonds propres réglementaires à la lumière des risques de crédit et de marché et du risque opérationnel, et pour mesurer les risques de manière intégrée au moyen du capital économique.

Ces outils quantitatifs fournissent de précieux renseignements et sont fort utiles s'ils sont utilisés dans un cadre servant à repérer les hypothèses, limites et contrôles clés et à atténuer le risque de modèle. En plus de poser des jugements afin d'évaluer la fiabilité des données générées par les modèles, BMO atténue le risque de modèle en exerçant des contrôles rigoureux sur la conception, la validation, la mise en œuvre et l'utilisation des modèles, et ce, peu importe la catégorie à laquelle ils appartiennent. BMO veille également à ce que les échelons du modèle qualitatif et les approches non statistiques d'évaluation des risques soient intuitifs, fondés sur l'expérience et bien documentés et qu'ils fassent l'objet de critiques efficaces par ceux ayant l'expertise et les connaissances nécessaires à l'obtention de résultats raisonnables.

Gestion du risque de modèle

Le modèle pose inévitablement des risques puisque les résultats qu'il produit constituent des estimations relevant de techniques et données statistiques pour simuler des situations réelles ou des estimations des résultats futurs. L'utilisation inappropriée du modèle représente aussi un risque de modèle. BMO régit le risque de modèle grâce au cadre de gestion de ce risque, cadre qui est utilisé à l'échelle de l'organisation et qui couvre le cycle de vie complet du modèle.



Ce cadre définit une approche globale de la gouvernance du risque de modèle tout au long du cycle de vie des modèles et permet d'assurer que ce risque est conforme au degré d'appétence au risque à l'échelle de l'organisation. Ce cadre, qui englobe la politique, les normes et les lignes directrices générales concernant le risque de modèle, lesquelles définissent de manière explicite les principes de la gestion de ce risque, décrit les processus de gestion connexes et indique les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes, et ce, tout au long du cycle de vie des modèles. Les responsables des modèles, leurs concepteurs et leurs utilisateurs constituent le premier point de contrôle, le groupe Validations des modèles et le groupe Gouvernance du risque de modèle, le deuxième, et l'Audit interne, le troisième.

Le groupe Gouvernance du risque de modèle a pour responsabilités d'élaborer et de maintenir le cadre de gestion du risque de modèle, de surveiller l'efficacité de nos processus relatifs aux modèles et de veiller au regroupement et à l'évaluation de la totalité de ce risque. Le Comité de gestion du risque de modèle est un groupe interfonctionnel qui représente toutes les principales parties prenantes de l'organisation (soit les responsables des modèles, leurs utilisateurs, leurs concepteurs, leurs valideurs et le groupe Gouvernance du risque de modèle) et un sous-comité du Comité de gestion des risques. Le Comité de gestion du risque de modèle se réunit régulièrement afin d'orienter l'utilisation de modèles par la Banque, de superviser l'élaboration, la mise en œuvre et le maintien du cadre de gestion du risque de modèle, de faire des critiques efficaces et de discuter de la gouvernance concernant les modèles.

Élaboration et validation des modèles

Les modèles sont élaborés, mis en œuvre et utilisés afin de répondre à des objectifs commerciaux spécifiques, ce qui englobe la conformité avec certaines exigences réglementaires et le respect des objectifs de gestion du risque. Après consultation des concepteurs de modèles et d'autres parties prenantes, les responsables des modèles déterminent la conception des modèles, les objectifs visés, l'utilisation prévue ainsi que la fonctionnalité souhaitée, et c'est à eux que revient la responsabilité globale de s'assurer que chaque modèle est conforme aux politiques de BMO et aux conditions d'utilisation qui ont été approuvées. Les concepteurs aident les responsables des modèles à proposer des solutions, à repérer les données disponibles et à cerner les limites qui y sont inhérentes ainsi qu'à élaborer et instaurer les modèles afin qu'ils soient utilisés aux fins prévues. Pour ce faire, ils font participer les responsables des modèles et d'autres parties prenantes clés aux processus d'élaboration et de mise en œuvre, et ils évaluent et documentent les caractéristiques des modèles, leurs résultats, leurs forces et leurs faiblesses, les limites et les hypothèses ainsi que les solutions de rechange. Notre groupe indépendant Validation des modèles examine les documents liés à l'élaboration, les résultats et les analyses générées par les concepteurs des modèles afin d'évaluer si le modèle proposé est fiable du point de vue conceptuel et statistique, s'il atteint les objectifs et s'il peut être utilisé de la façon prévue sans engendrer un risque de modèle important. Ce groupe fait alors part de ses commentaires aux responsables des modèles, à leurs utilisateurs et à leurs concepteurs afin de guider leurs travaux, la correction ou l'atténuation de problèmes liés aux modèles pourraient être requise et, à moins qu'une exception ne soit obtenue conformément au cadre de gestion du risque de modèle de BMO, les modèles doivent être approuvés par le groupe Validation des modèles avant de pouvoir être utilisés. Lorsqu'un outil méthodologique ou quantitatif n'est pas considéré être très dépendant de techniques statistiques avancées ou qu'il ne respecte pas autrement la définition d'un modèle, les concepteurs et les utilisateurs d'une telle méthodologie ou d'un tel outil sont néanmoins tenus de fournir la documentation appropriée et de veiller à ce qu'un examen et une critique indépendants efficaces soient effectués par des employés et directeurs de BMO ayant les connaissances nécessaires.

Utilisation et suivi des modèles

Les responsables des modèles et autres utilisateurs doivent se servir des modèles de manière appropriée aux fins de la prise de décisions d'affaires, y compris comprendre les hypothèses et les limites relatives aux modèles, et assurer un maintien et une mise à jour adéquate des modèles tout au long de leur cycle de vie. Les processus d'élaboration et de validation permettent de s'assurer que les modèles peuvent être utilisés efficacement, et ce, à différentes fins, que toutes les limites sont connues et que des éléments d'atténuation du risque appropriés sont instaurés. Une fois qu'ils sont utilisés, les modèles font l'objet d'un suivi continu, ce qui englobe des analyses des résultats qu'ils produisent et des examens réguliers. Ce suivi et ces analyses font partie du processus d'évaluation, qui vise à confirmer la validité et le rendement approprié de chaque modèle au fil du temps. Ces techniques et d'autres contrôles contribuent à empêcher l'apparition de problèmes et à assurer que les modèles continuent de fonctionner correctement. Tous les modèles en usage font l'objet d'une revalidation régulière, la fréquence de ceux-ci étant fondée sur la cote de risque des modèles, et d'examen ponctuels si le jugement ou les outils servant à leur suivi continu suggèrent que leur rendement pourrait être déficient. La revalidation exige des responsables et des concepteurs de modèles d'évaluer s'il convient toujours de les utiliser, et cette évaluation est analysée de manière indépendante par notre groupe Validation des modèles.

Analyse des résultats et contrôles ex post

Lorsque les modèles ont été validés et approuvés et qu'ils sont utilisés, ils font l'objet d'un processus de revalidation régulière, d'un suivi constant et des analyses des résultats. L'analyse des résultats s'effectue principalement au moyen de la comparaison de résultats issus de l'application d'un modèle de mesure de contrôle ex post et de résultats réellement observés. Les écarts entre les prévisions des modèles et les résultats réels sont comparés à des seuils d'importance relative des risques qui ont été définis au préalable. Diverses mesures, dont l'analyse des modèles et le recalibrage de leurs paramètres, sont prises afin d'assurer que leurs écarts demeurent dans la fourchette établie à l'égard de l'appétence au risque. Le fonctionnement des modèles est évalué en analysant leurs dérogations et les tests réalisés au cours du processus d'élaboration des modèles, dont les contrôles ex post et les tests de sensibilité. Ce type d'analyse est utilisé pour confirmer la validité de la performance d'un modèle au fil du temps et pour aider à confirmer qu'un niveau adéquat de contrôle est en place pour traiter les problèmes décelés et pour améliorer la performance globale du modèle.

Tous les modèles utilisés par BMO font l'objet d'une validation et d'un suivi continu et sont utilisés conformément à notre cadre de gestion du risque de modèle. Le cadre applique une grande variété de modèles, modèles de pertes en situation de crise, de marché, de crédit, de risques opérationnels, de tarification et d'évaluation, et de lutte contre le blanchiment d'argent. Nous présentons quelques-unes des principales applications du cadre ci-dessous.

Risque de crédit – Les lignes directrices sur le risque de modèle soutiennent la politique générale de gestion du risque de modèle de BMO et renferment des exigences précises et détaillées sur la façon de soumettre tous les modèles de notation du risque de crédit à des contrôles ex post.

Les contrôles ex post qui s'appliquent au calcul du modèle de probabilité de défaut englobent la comparaison des probabilités de défaut estimées générées par des modèles liés au risque de crédit et des taux de défaut réels ou obtenus pour toutes les notations de crédit des emprunteurs. Ce processus comprend également des examens visant l'obtention des preuves statistiques pour confirmer que les taux de défaut représentent fidèlement la variabilité de l'échantillonnage au fil du temps.

La validation détaillée d'un système de notation des risques comprend plusieurs tests et analyses prescrits qui évaluent le pouvoir discriminatoire, le calibrage et les propriétés dynamiques ainsi que des analyses de migration. Des tests et des analyses supplémentaires servent à valider les cotes de risque de l'emprunteur ou les résultats de la probabilité de défaut.

Comme c'est le cas pour toute analyse, il faut poser des jugements pour déterminer lesquels parmi les divers facteurs, tels que les limites des données, peuvent avoir une incidence sur la pertinence globale d'une méthode de validation donnée ou sur l'interprétation des analyses statistiques. Des contrôles ex post semblables sont effectués pour les calculs des modèles de perte en cas de défaut et d'exposition en cas de défaut.

Des validations annuelles de tous les modèles importants utilisés sont effectuées afin de confirmer qu'ils fonctionnent de la manière prévue et qu'ils sont toujours adéquats. Une validation annuelle comporte une évaluation qualitative et quantitative que réalise le groupe Validation des modèles. Toutes les conclusions sont communiquées à la haute direction.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme – Les résultats concernant la valeur à risque (VaR) de tous les modèles internes qui servent à déterminer les fonds propres réglementaires et le capital économique lié au risque de marché inhérent aux activités de négociation et de prise ferme doivent être soumis à des contrôles ex post réguliers. Le modèle interne de la VaR de la Banque fait l'objet d'un contrôle ex post tous les jours, et le montant correspondant au niveau de confiance de 99 % sur un jour de la VaR sur une base locale ou consolidée est comparé au montant des profits et pertes théoriques réalisés, ce qui correspond à la variation quotidienne du portefeuille advenant que sa composition ne change pas. Si le montant des profits et des pertes théoriques est négatif et que leur valeur absolue est supérieure à la VaR du jour précédent, cela constitue une exception du contrôle ex post. Chaque exception est étudiée, expliquée et documentée, et les résultats de tout contrôle ex post sont examinés par le groupe Gestion du risque de marché, la haute direction et le Conseil, et présentés aux organismes de réglementation. Ce processus sert à surveiller la qualité et la précision des résultats des modèles internes de la VaR et permet de perfectionner les procédures générales d'évaluation des risques.

Risque structurel de marché – Les modèles de risque structurel de marché sont soumis à des contrôles ex post chaque mois et les résultats sont communiqués sur une base trimestrielle. Dans le cas des produits dont l'échéance est fixe, comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme, les remboursements prévus par les modèles sont comparés aux résultats réels observés à ce chapitre. Pour ce qui est des produits sans échéance, comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques, les profils de liquidation de soldes qui ont été modélisés sont comparés aux tendances réelles qu'affichent les soldes.

Risque juridique et réglementaire

Le **risque juridique et réglementaire** désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.

Le succès de BMO repose en partie sur notre capacité de gérer avec prudence notre exposition au risque juridique et réglementaire. Le secteur des services financiers est fortement réglementé et nous nous attendons à être soumis à un examen minutieux continu de la part de nos superviseurs dans le cadre du processus de suivi ainsi qu'à une application stricte des exigences réglementaires, au fur et à mesure que les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivent la mise en œuvre de réformes importantes visant à renforcer la stabilité du système financier. À l'échelle mondiale, les banques continuent de se faire imposer des amendes et des pénalités relativement à un certain nombre d'écarts en matière de questions liées aux pratiques et à la réglementation. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et des attentes des organismes de supervision afin de permettre à BMO de faire face aux nouvelles exigences et d'instaurer les changements nécessaires.

Sous la direction du conseiller général, le groupe Services juridiques et conformité maintiennent, à l'échelle de l'organisation, des cadres qui permettent de repérer, d'évaluer, de gérer, de surveiller et de transmettre des informations au sujet du risque juridique et réglementaire. Les Services juridiques et conformité travaillent également en collaboration avec les groupes d'exploitation et les autres secteurs experts en vue de cerner les exigences d'ordre juridique et réglementaire ainsi que les tendances et les risques potentiels à ce chapitre, de recommander des stratégies et des mesures de réduction des risques, et de surveiller le déroulement des litiges qui impliquent BMO. Nous sommes impliqués dans des litiges qui surviennent dans le cours normal des affaires, et l'issue défavorable de tels litiges pourrait avoir un effet négatif important sur nos résultats financiers et aussi porter atteinte à notre réputation. La surveillance du risque fiduciaire à l'égard de toute activité de BMO offrant des produits ou des services qui donnent lieu à des obligations fiduciaires envers les clients constitue un autre axe prioritaire pour les groupes d'exploitation et les responsables de la gestion du risque associé au droit et à la conformité. Les politiques et les pratiques portant sur les responsabilités d'une organisation envers les clients, notamment les exigences et les attentes en matière de service, l'évaluation des qualités des clients et les obligations en matière d'information ainsi que les communications, revêtent une importance particulière.

La protection de nos employés, de nos clients, de nos informations et de nos actifs contre le risque d'actes criminels constitue notre priorité. Le risque de crime désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois criminelles et inclut les actes commis contre BMO par des employés, ou le risque que des parties externes agissent à l'encontre de BMO ou se servent de celui-ci pour poser des gestes illégaux, que ce soit par fraude, vol, blanchiment d'argent, violence, cyberattaque, chantage ou corruption. BMO a transformé son mode de gestion du risque de crime grâce à l'instauration d'un cadre rigoureux conçu pour prévenir, détecter et signaler ce risque ainsi que pour réagir par voie d'une approche en trois points de contrôle et d'une gestion et d'un suivi centralisés plus efficaces.

Pendant que, partout dans le monde, les gouvernements luttent contre la corruption et pour contrer ses répercussions négatives sur la stabilité politique, le développement économique durable, le commerce et l'investissement international et d'autres secteurs, le Bureau de lutte contre la corruption de BMO a, par voie de son programme mondial, élaboré une série de principes et d'activités clés nécessaires pour assurer la surveillance efficace de la conformité aux lois anticorruption en vigueur dans les territoires où BMO mène des activités, ce qui signifie notamment émettre des recommandations qui établissent une approche pour détecter et empêcher les manœuvres frauduleuses et assurer que toute allégation de corruption peut faire l'objet d'une enquête rigoureuse.

Les organismes de réglementation à l'échelle internationale continuent de concentrer leurs efforts sur la question du blanchiment d'argent et d'autres questions connexes, rehaussant les attentes en ce qui a trait à la qualité et à l'efficacité des programmes de lutte contre le blanchiment d'argent et d'autres programmes similaires et pénalisant les institutions qui ne répondent pas à de telles attentes. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent est chargé de la gouvernance, de la supervision et de l'appréciation des principes et des procédures conçus afin d'assurer la conformité aux exigences réglementaires ainsi que des paramètres internes de risque compris dans les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ainsi que celles concernant les sanctions.

Ces cadres reflètent le modèle opérationnel qui s'articule autour de trois points de contrôle et qui a été décrit précédemment. Les groupes d'exploitation et les secteurs experts gèrent quotidiennement les risques conformément aux politiques et normes générales alors que des équipes des Services juridiques et conformité spécialement affectées à chaque groupe d'exploitation formulent des recommandations et effectuent une surveillance indépendante de la gestion du risque juridique et réglementaire.

Le renforcement des contrôles de la part des organismes de réglementation et de surveillance a eu une incidence importante sur la manière dont nous exerçons nos activités. De concert avec les groupes d'exploitation et d'autres secteurs experts, les Services juridiques et conformité continuent de s'affairer avec diligence à l'analyse et à l'évaluation des répercussions des changements réglementaires. Nous consacrons des ressources considérables à la mise en œuvre des systèmes et des processus qu'exige le respect des nouveaux règlements tout en contribuant à répondre aux besoins et aux demandes de nos clients. Nous nous efforçons toujours de mettre le client au cœur de tout ce que nous faisons, car c'est ainsi que nous parvenons à relever les défis inhérents aux questions de conformité et de protection des consommateurs. Le fait de ne pas nous conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des litiges, des pertes financières, des sanctions réglementaires et des mesures d'application, entraver la mise en œuvre de nos stratégies commerciales, miner la confiance de nos investisseurs et de nos clients, et entacher notre réputation.

Nous demeurons à l'affût de tous les faits nouveaux sur le plan de la réglementation qui surviennent à l'échelle mondiale, ce qui englobe les exigences concernant les fonds propres et la liquidité aux termes des normes mondiales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) (Bâle III), qui, selon nous, exerceront une pression à la hausse sur le montant de fonds propres que nous devons détenir au fil du temps. Les autres faits nouveaux sur le plan de la réglementation à l'échelle mondiale comprennent la réforme touchant les dérivés hors cote, les mesures de protection des consommateurs et certaines réformes financières, comme celle prescrite par la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la loi Dodd-Frank). Pour plus de renseignements concernant les faits nouveaux réglementaires liés à la gestion du capital et le risque de liquidité et de financement, se reporter à la section Gestion globale du capital qui commence à la page 69 et à la section Risque de liquidité et de financement qui débute à la page 99. Pour obtenir plus de renseignements sur l'incidence de certains changements éventuels à la politique budgétaire et à la législation fiscale, il y a lieu de se reporter à la rubrique Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé de la section Estimations comptables critiques, à la page 114, à la rubrique Législation fiscale et interprétations connexes, à la page 80, et à la rubrique Politiques budgétaires et monétaires, à la page 80.

Résolution de problèmes bancaires et recapitalisation – En juin 2016, le gouvernement canadien a adopté les dispositions législatives qu'exige l'instauration d'un régime de recapitalisation interne dont l'objectif sera de rehausser les mesures de résolution des problèmes bancaires au pays et de les rendre comparables à ce qui se fait sur la scène internationale. En juin 2017, le ministère des Finances Canada et le BSIF ont publié à des fins de commentaires une multitude de projets de réglementations et de lignes directrices établissant en détail le cadre de recapitalisation du Canada et les exigences connexes relatives aux Normes sur la capacité totale d'absorption des pertes (normes TLAC) pour les six banques d'importance systémique nationale du Canada. Pour obtenir une analyse détaillée du régime de recapitalisation et les normes TLAC, il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital, qui commence à la page 69.

Réformes du marché de l'habitation – En octobre 2017, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice B-20, *Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels*. La version modifiée de la ligne directrice entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Les révisions renforcent les attentes du BSIF selon lesquelles les banques et les autres prêteurs hypothécaires assujettis à la réglementation fédérale doivent demeurer vigilants en ce qui concerne leurs pratiques de souscription de prêts hypothécaires, en mettant l'accent sur le taux minimum admissible pour les prêts hypothécaires non assurés, les ententes entourant les cadres et limites des ratios prêt/valeur, et les restrictions sur les transactions conçues pour contourner les limites des ratios prêt/valeur.

Législation fédérale régissant le secteur financier – Le ministère des Finances Canada a publié un deuxième document de consultation relativement au renouvellement de 2019 de la législation fédérale régissant le secteur financier. Le document de consultation axe sur les mesures stratégiques possibles qui pourraient entraîner des changements législatifs avant la date limite du 29 mars 2019 ou qui pourraient contribuer à l'approche à long terme du gouvernement fédéral pour le secteur financier. Les mesures stratégiques possibles comprennent la clarification des pouvoirs des banques et la facilitation de la collaboration entre ces banques dans un contexte de nouvelles technologies financières; la simplification du cadre relativement à l'entrée et à la sortie des banques de petite ou moyenne taille afin d'accroître la concurrence; l'évaluation des avantages d'un système bancaire ouvert et la modification des dispositions relatives à la gouvernance d'entreprise pour les harmoniser plus étroitement avec la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La consultation comprend aussi un examen, par le gouvernement, du cadre fédéral de protection des consommateurs qui s'applique aux banques, faisant référence à l'enquête intergouvernementale sur les règles de protection du consommateur menée par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC), et les examens des pratiques commerciales étant actuellement conduits par l'ACFC et le BSIF. Ces initiatives contribueront aux mesures stratégiques possibles préalablement à d'autres modifications devant être apportées au cadre de protection du consommateur applicable aux banques.

Réforme des produits dérivés – Les territoires du G20 continuent d'implanter de nouveaux règlements dans le cadre du programme de réforme réglementaire des produits dérivés hors cote. Les exigences relatives aux marges dans le cas des produits dérivés qui ne sont pas compensés de manière centralisée ont été adoptées dans un certain nombre de territoires, dont le Canada, l'Europe et les États-Unis. Les règles concernant les marges nécessiteront l'échange de la marge de variation et de la marge initiale, les deux étant conçues pour garantir le rendement des transactions sur produits dérivés qui ne sont pas compensés de manière centralisée entre les entités visées. BMO est assujetti aux règles concernant la marge de variation depuis le 1^{er} mars 2017 et sera assujetti aux règles concernant la marge initiale à compter du 1^{er} septembre 2018, mais au plus tard le 1^{er} septembre 2019. Dans un certain nombre de territoires, les transactions sur produits dérivés doivent désormais être déclarées à des référentiels centraux désignés, et les réglementations relatives à la compensation, à l'exécution et à la manière de conduire les affaires sont toujours mises en œuvre. BMO se prépare en vue des conséquences qu'auront de telles exigences.

Règlement exigeant la prestation de conseils d'un fiduciaire du Department of Labor – Le règlement exigeant la prestation de conseils d'un fiduciaire du Department of Labor des États-Unis est entré en vigueur en juin 2017. Les ventes de produits et de services de placement aux comptes de retraite individuels et aux régimes d'avantages du personnel sont habituellement considérées comme étant des activités fiduciaires qui nécessitent une exemption pour conclure la vente. Les exigences relatives à l'exemption s'appliquent en partie depuis juin 2017, la conformité totale étant prévue pour le 1^{er} janvier 2018. BMO a implanté des procédures pour respecter ces exigences avant la date limite de juin 2017. En août 2017, le Department of Labor a déposé une proposition de modifications qui pourraient faire en sorte de reporter la date de conformité de janvier 2018 au 1^{er} juillet 2019. Bien que les détails relatifs aux modifications proposées demeurent incertains, nous prévoyons qu'il y aura un retard et que d'autres changements seront apportés au règlement.

Le conseiller général et le chef de la conformité transmettent régulièrement au Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil ainsi qu'à la haute direction des rapports sur l'efficacité de notre programme global de la conformité qui, au moyen d'une approche fondée sur les risques, permet de cerner, d'évaluer et de gérer la conformité aux exigences juridiques et réglementaires pertinentes. Le programme global de la conformité exige que les groupes d'exploitation et les secteurs experts mettent en œuvre des politiques, procédures et contrôles de conformité en vue de respecter ces exigences. Sous la gouverne du chef de la conformité, les Services juridiques et conformité recensent et signalent les lacunes et les faiblesses, et effectuent le suivi des plans d'action visant à y remédier. Le chef de la lutte contre le blanchiment fait rapport au CAR de façon régulière.

Chaque année, tous les membres du personnel de BMO doivent prendre part à des programmes de formation concernant les questions de nature juridique et réglementaire, telles que les mesures anticorruption, la lutte contre le blanchiment d'argent et le respect de la vie privée. Cette formation leur est dispensée concurremment à celle portant sur notre code de conduite, ce qui a pour objet de vérifier leurs connaissances et leur compréhension des comportements qu'ils se doivent d'adopter en leur qualité d'employés de BMO.

Risque d'entreprise

Le **risque d'entreprise** découle des activités propres à une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.

Le risque d'entreprise englobe les causes qui pourraient entraîner la volatilité du résultat et qui sont distinctes des facteurs de risque de crédit, de risque de marché ou de risque opérationnel. La gestion du risque d'entreprise permet de repérer les facteurs liés au risque que les volumes diminuent ou que les marges rétrécissent sans qu'il soit possible de compenser les faits nouveaux par une réduction des coûts.

BMO est exposé à de nombreux risques analogues à ceux des sociétés non financières, à commencer par le risque que sa rentabilité, et donc sa valeur, se détériore en raison de l'évolution du contexte commercial, de l'échec de sa stratégie ou de l'application de celle-ci. Ces risques découlent notamment de changements dans les attentes des clients, de la concurrence accrue, des changements de moteurs sur le plan de la technologie, de l'évolution défavorable des affaires ou d'un manque relatif d'adaptation aux changements qui surviennent dans le secteur. Par exemple, la conservation de la clientèle dépend de divers facteurs, dont le niveau de service, les prix des produits et des services, les modes de distribution, l'accessibilité des produits et des services, la qualité de l'expérience client, notre réputation et les initiatives de la concurrence.

Il incombe à chaque groupe d'exploitation de BMO de contrôler son propre risque d'entreprise en évaluant, en gérant et en atténuant ceux qui découlent, entre autres choses, des variations des volumes d'activités et des structures de coûts.

Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** désigne la possibilité de subir une perte en raison des changements du contexte commercial ou de l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

Le risque de stratégie découle des risques externes inhérents au contexte dans lequel BMO exerce ses activités ainsi que les pertes éventuelles advenant que BMO ne soit pas en mesure de gérer efficacement ces risques externes. Si le contrôle des risques de stratégie externes, y compris les risques économiques, géopolitiques, réglementaires, technologiques, sociaux et concurrentiels, nous échappe, nous pouvons néanmoins en atténuer la probabilité et les conséquences au moyen d'un cadre de gestion efficace de la stratégie, et certains de ces risques, dont ceux économiques, géopolitiques et réglementaires, peuvent être évalués par voie de simulations de crise.

Le Bureau de gestion stratégique de BMO supervise le processus de planification stratégique et travaille de concert avec les secteurs d'activité ainsi qu'avec le groupe de Gestion globale des risques et du portefeuille, les unités responsables des finances et des secteurs experts afin de repérer, de surveiller et d'atténuer le risque de stratégie à l'échelle de l'organisation. Notre cadre rigoureux de gestion stratégique favorise une approche cohérente de l'élaboration des stratégies et s'appuie sur de l'information financière qui tient compte des engagements financiers.

Le Bureau de gestion stratégique collabore avec les secteurs d'activité et les principales parties prenantes de l'organisation au cours du processus d'élaboration des stratégies de sorte à assurer leur cohérence et leur conformité aux normes de gestion stratégique, ce qui signifie notamment se servir des résultats dégagés par les simulations de crise pour prendre des décisions de nature stratégique. Les conséquences que pourrait avoir l'évolution du cadre commercial, notamment les grandes tendances du secteur et les mesures prises par nos concurrents, sont analysées dans le cadre de ce processus, ce qui permet de prendre des décisions stratégiques éclairées dans chacun de nos secteurs d'activité. Le Comité de direction et le Conseil d'administration procèdent chaque année à l'évaluation des stratégies générales et de celles des groupes d'exploitation lors de séances interactives qui permettent de tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes commerciaux actuel et futur.

Notre performance financière dépend notamment de notre capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques qu'élabore notre direction. Si ces plans ne donnent pas les résultats escomptés ou s'ils sont modifiés, notre bénéfice pourrait croître à un rythme plus lent ou fléchir. Les objectifs en matière de performance établis dans le cadre du processus de gestion stratégique font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins de la performance, afin que les stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. On pratique un suivi serré des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout risque émergent d'importance.

Risque environnemental et social

Le **risque environnemental et social** correspond au risque de perte ou d'atteinte à la réputation de BMO découlant de préoccupations environnementales et sociales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental et social est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation.

Le risque environnemental et social touche de nombreux aspects, notamment les changements climatiques, la biodiversité, la vigueur des écosystèmes, la pollution, les déchets et l'utilisation non durable de l'eau et d'autres ressources, ainsi que des facteurs qui menacent les moyens de subsistance, la santé, les droits de la personne et l'héritage culturel des collectivités.

Nos principes de durabilité représentent les lignes directrices que nous suivons à titre de banque gérée de façon responsable qui prend en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance tout en visant à atteindre une croissance viable. Ces principes renforcent le sens profond de responsabilité qui contribue à tous les aspects de notre stratégie commerciale.

Le Conseil de la durabilité de BMO, qui est formé de hauts dirigeants d'unités d'affaires et de secteurs experts de toute l'organisation, dispense des conseils et assure le leadership relativement à nos initiatives de nature environnementale et sociale et de gouvernance.

Le groupe responsable du risque environnemental et social et de sa gouvernance doit veiller à coordonner l'élaboration et l'application d'une stratégie globale permettant à BMO de s'acquitter de ses grandes responsabilités environnementales et sociales. C'est au groupe chargé de la durabilité environnementale qu'incombe la responsabilité d'établir et de maintenir un système de gestion environnementale conforme au cadre énoncé dans la norme ISO 14001 ainsi que de définir les objectifs et cibles relativement aux activités que mène la Banque et à sa politique environnementale. Les groupes des acquisitions et stratégies d'approvisionnement ainsi que celui des affaires immobilières de BMO doivent instaurer des processus de gestion environnementale.

Le groupe responsable du risque environnemental et social et de sa gouvernance et le groupe chargé de la durabilité environnementale travaillent en partenariat avec les secteurs d'activité et les secteurs experts pour gérer le risque environnemental et social au sein de nos activités. Nous collaborons avec des parties prenantes externes afin de comprendre les répercussions de nos activités et de nos décisions de financement. C'est par notre cadre de gestion globale des risques et notre cadre de gestion du risque de crédit que nous évaluons le risque environnemental et social associé aux transactions de crédit et de contrepartie et notre exposition à ceux-ci. Nous avons élaboré et instauré des lignes directrices sur le financement qui portent expressément sur le risque environnemental et social

que posent des secteurs d'activité précis. Pour évaluer l'exposition aux risques environnementaux des clients, nous appliquons un processus de contrôle préalable hautement perfectionné aux transactions avec des clients qui mènent leurs activités dans des secteurs industriels susceptibles de porter atteinte à l'environnement et nous évitons de faire affaire avec des emprunteurs qui ont une feuille de route peu reluisante en gestion du risque environnemental et social.

Nous tenons compte de l'incidence de nos décisions sur les diverses parties prenantes. Notre engagement à gérer nos activités de manière responsable est décrit dans notre code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs connaissent, comprennent et respectent le code de conduite destiné aux fournisseurs de BMO, qui décrit nos normes quant à l'intégrité, au traitement équitable et à la durabilité. Nous avons publié notre première déclaration en vertu de la *United Kingdom Modern Slavery Act* et avons mis à jour notre code de conduite destiné aux fournisseurs de BMO pour tenir compte de cette loi.

Depuis 2005, BMO est l'un des signataires des Principes d'Équateur et applique son cadre de gestion du risque de crédit pour repérer, évaluer et gérer le risque environnemental et social inhérent au financement de projets. Nous appliquons également le processus d'examen social et environnemental de la Société financière internationale de la Banque mondiale pour catégoriser et évaluer les projets en fonction de l'importance de leurs répercussions et risques éventuels. Ces principes ont été intégrés à notre cadre de gestion du risque de crédit. Nous sommes signataire de longue date du Carbon Disclosure Project, initiative mondiale à laquelle nous participons et qui recueille et publie les divulgations, par les entreprises, d'informations sur les émissions de gaz à effet de serre et sur la gestion des changements climatiques.

BMO est signataire des Principes pour l'investissement responsable de l'Organisation des Nations unies. Il s'agit d'un cadre visant à encourager des pratiques d'investissement qui sont en accord avec le développement durable, et ce, au moyen de l'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernance aux pratiques régissant la prise des décisions d'investissement et aux pratiques d'actionnariat. Nous sommes l'un des partenaires de la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone, un partenariat volontaire qui soutient l'implantation efficace d'une tarification du carbone dans le monde.

Pour demeurer au fait de toute nouvelle question, nous participons à des groupes de travail internationaux formés avec des pairs, maintenons une communication ouverte avec nos parties prenantes internes et externes, et surveillons et évaluons constamment les modifications aux lois et aux politiques des territoires où nous menons des activités. Notre performance environnementale et sociale ainsi que nos objectifs à cet égard sont décrits en détail dans notre Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance et notre Déclaration annuelle ainsi que dans la section de notre site Web qui traite de notre responsabilité sociétale. Certains indicateurs environnementaux et sociaux figurant dans ce rapport et dans cette déclaration proviennent d'un tiers.

Risque de réputation

Le **risque de réputation** correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.

Les normes élevées de conduite des affaires et d'éthique représentent les assises sur lesquelles BMO a bâti sa réputation, qui est l'un de ses actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant notre réputation que nous protégeons notre marque, que nous augmentons la valeur pour nos actionnaires, que nous réduisons les coûts du capital, que nous rehaussons l'engagement du personnel et que nous conservons la loyauté des clients.

À notre avis, une gestion active, constante et efficace du risque de réputation s'exerce de façon optimale en tenant compte de ce risque dans l'élaboration des stratégies, dans la mise en œuvre des plans stratégiques et opérationnels, et dans la prise de décisions sur les transactions et les initiatives et des décisions quotidiennes.

Le code de conduite de BMO fournit à tous les membres de notre personnel et à nos administrateurs des lignes directrices sur les comportements auxquels nous nous attendons pour qu'il puisse prendre les bonnes décisions qui toucheront leur travail. Le code de conduite constitue le fondement même de notre culture en matière d'éthique et nous renforçons continuellement auprès de nos employés les principes qui y sont présentés afin de réduire le plus possible les risques envers notre réputation que pourraient entraîner de mauvaises décisions ou des comportements regrettables.

Nous gérons également le risque de réputation en mettant en œuvre nos pratiques de gouvernance et notre cadre de gestion globale des risques. Le Comité de gestion du risque de réputation se penche sur les situations où ce risque est important ou a augmenté.

Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne

Estimations comptables critiques

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; la charge d'impôts et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les prêts acquis; les passifs liés à l'assurance; et les provisions, y compris les réserves réglementaires. Nous posons des jugements pour évaluer si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés lorsque nous procédons à des transferts d'actifs financiers et si nous exerçons un contrôle sur les entités structurées. Ces jugements sont respectivement présentés aux notes 6 et 7 afférentes aux états financiers consolidés, à la page 157. La note 17 afférente aux états financiers consolidés, à la page 174, présente les jugements posés pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels diffèrent des estimations que nous faisons, l'incidence est constatée dans des périodes ultérieures. Nous avons établi des politiques et des procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur les jugements que nous portons lorsque nous faisons les estimations sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la juste valeur des actifs et des passifs de BMO sont appropriées.

La note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 144, donne plus de détails sur l'utilisation d'estimations.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances se compose des provisions spécifiques qui représentent l'estimation des pertes liées aux prêts douteux dans le portefeuille ayant déjà fait l'objet de provisions, mais qui ne sont pas encore sortis du bilan, et les provisions générales, qui constituent notre meilleure estimation de la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. L'établissement des provisions nécessite l'exercice d'un jugement important en ce qui a trait aux principales hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte, le moment des flux de trésorerie futurs et l'évaluation des garanties. Une de nos principales mesures de la performance est la dotation à la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations. Au cours des dix exercices précédant l'exercice 2017, ce ratio annuel moyen s'est établi entre 0,88 %, son plus haut niveau atteint en 2009, et 0,19 %, son plus bas niveau atteint en 2015. Ce ratio varie en fonction de l'évolution de la situation économique et des conditions du crédit. Pour établir une fourchette pour la provision générale, le ratio de provision le plus élevé et le ratio de provision le plus bas des dix dernières années sont appliqués au solde net à la clôture de l'exercice des prêts et des acceptations en 2017. Cette fourchette, lorsqu'elle est regroupée avec la provision spécifique, totalise entre 1 139 millions de dollars et 3 752 millions. Pour l'exercice 2017, notre dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 774 millions et, au 31 octobre 2017, notre provision pour pertes sur créances se chiffrait à 1 996 millions. On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section Risque de crédit et de contrepartie, à la page 86, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 152.

Instruments financiers évalués à leur juste valeur

BMO comptabilise les titres de négociation et ceux disponibles à la vente et les dérivés à leur juste valeur, et certains actifs et passifs désignés par option comme étant à la juste valeur. La juste valeur représente notre estimation de la somme que nous pourrions recevoir, ou devoir payer dans le cas d'un passif, dans le cadre d'une transaction entre parties consentantes. Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégories les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur. La mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les actifs et les passifs dérivés et les passifs comptabilisés à la juste valeur au 31 octobre 2017, ainsi qu'une analyse de sensibilité de nos instruments financiers de niveau 3 sont présentées à la note 17 afférente aux états financiers consolidés, à la page 174.

Nos modèles d'évaluation reposent sur des hypothèses et des données du marché générales et ne reflètent donc pas les risques spécifiques et les autres facteurs susceptibles d'influer sur la juste valeur d'un instrument en particulier. Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation au sein de la Gestion du risque de marché, s'assure que les justes valeurs auxquelles les instruments financiers sont comptabilisés sont exactes sur tous les points importants de la manière suivante :

- en élaborant et en maintenant des politiques et procédures d'évaluation conformes aux exigences réglementaires et aux IFRS;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation de tous les portefeuilles;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles dans le cadre duquel les prix fournis par des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation.

Dans le cas des instruments évalués au moyen de modèles, le groupe de contrôle repère les situations où les ajustements d'évaluation doivent être faits pour obtenir la juste valeur. Aussi effectuons-nous certains ajustements lorsque nous utilisons des modèles internes pour établir les justes valeurs. Ces ajustements de la juste valeur tiennent compte de l'incidence estimative du risque de crédit, du risque de liquidité et d'autres éléments, y compris les frais de clôture. Par exemple, l'ajustement d'évaluation lié au risque de crédit des instruments financiers dérivés englobe le risque de crédit dans notre évaluation des justes valeurs en prenant en compte des facteurs comme la cote de crédit de la contrepartie, la durée de l'instrument et les variations des écarts de taux. De plus, en ce qui a trait aux positions dérivées hors cote, nous tenons également compte d'une estimation des coûts de financement implicites assumés par BMO (ajustement d'évaluation lié au financement).

Nous révisons régulièrement les méthodes utilisées pour calculer ces ajustements afin de nous assurer qu'elles demeurent appropriées. Il est rare que nous fassions des changements importants aux méthodes d'évaluation, et nous le faisons seulement lorsque nous considérons qu'un changement permettra de mieux estimer la juste valeur.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de la haute direction de BMO. Ses membres se réunissent au moins une fois par mois pour discuter des plus importantes questions d'évaluation des portefeuilles de BMO et approuver les ajustements d'évaluation et les changements à la méthodologie. Le comité sert de principal forum de discussion des positions de niveau 3 aux fins de la présentation de l'information financière et des incertitudes qui leur sont inhérentes.

Ajustements d'évaluation

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2017	2016
Risque de crédit	63	92
Risque de financement	15	60
Risque de liquidité	33	43
Total	111	195

En 2017, les ajustements d'évaluation ont diminué, en raison principalement de la hausse des taux d'intérêt et du resserrement des marges sur les obligations de sociétés et swaps sur défaillance.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Nos actuaires indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses posées, l'écart est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel connexes sont sensibles aux fluctuations des taux d'actualisation. Dans le cas de tous nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages futurs du personnel, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 22 afférente aux états financiers consolidés, à la page 184.

Dépréciation de titres

Nous avons des placements dans des titres émis ou garantis par des administrations publiques du Canada, des États-Unis et d'autres administrations publiques, des titres de créance et des titres de participation de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires qui sont classés comme titres disponibles à la vente, comme titres détenus jusqu'à leur échéance ou comme titres divers. Nous soumettons les titres disponibles à la vente, les titres détenus jusqu'à l'échéance et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. Nous considérons qu'un placement a subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective que les flux de trésorerie futurs estimés seront réduits. Une indication peut être un défaut, une faillite, une restructuration ou tout autre signe de détérioration de la cote de solvabilité d'un émetteur, ou encore l'absence d'un marché actif. Selon les résultats de l'évaluation faite par la direction, la décision de comptabiliser ou non une perte de valeur et, le cas échéant, son montant et la période à laquelle elle sera imputée peuvent changer. Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux du marché, s'il est prévu que les flux de trésorerie contractuels futurs liés aux titres de créance peuvent encore être recouverts.

À la fin de l'exercice 2017, le total des pertes latentes sur des titres disponibles à la vente dont le coût dépassait la juste valeur et qui n'avaient pas fait l'objet d'une réduction de valeur pour dépréciation s'élevait à 480 millions de dollars (135 millions en 2016). Ces pertes latentes résultaient de fluctuations de taux d'intérêt du marché et non de la détérioration de la solvabilité de l'émetteur.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres disponibles à la vente, titres détenus jusqu'à l'échéance et titres divers, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, à la note 3 afférente aux états financiers consolidés, à la page 149, et à la note 17, à la page 174.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Notre approche vis-à-vis de l'impôt est régie par notre cadre de gestion du risque lié à la fiscalité, qui est mis en place grâce aux contrôles internes et à des processus. Nous cherchons activement à repérer, à évaluer, à suivre et à gérer tout risque lié à la fiscalité qui pourrait survenir pour nous assurer que notre exposition financière est bien comprise et à l'intérieur d'une limite conforme à nos objectifs pour la gestion de ce risque, tel qu'il est énoncé dans notre cadre de gestion du risque lié à la fiscalité. Nous prenons en compte toutes les lois applicables relatives à nos activités commerciales et, lorsque la législation fiscale concernant nos activités ou nos clients est modifiée, nous nous adaptons et apportons des changements. Nous nous sommes engagés à maintenir des relations et une coopération productives avec les autorités fiscales pour toute question fiscale. Nous visons à résoudre les conflits de manière collaborative. Toutefois, lorsque notre interprétation des lois fiscales diffère de celle des autorités, nous sommes prêts à défendre notre point de vue.

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives de nombreux territoires et comptabilisons, en nous fondant sur notre jugement, le montant requis pour régler les obligations fiscales calculé selon notre estimation. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation et nos hypothèses diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que notre actif d'impôt différé se réalise avant son expiration, et de déterminer, selon les éléments probants existants, si une partie de notre actif d'impôt différé ne devrait pas être comptabilisée. Les facteurs pris en compte pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéfice et les gains en capital passés, nos prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts et la période à couvrir avant l'expiration des reports de pertes en avant. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des futures périodes.

Si les taux d'impôt d'une période future augmentaient ou diminuaient dans un territoire quelconque, notre charge d'impôts sur le résultat de cette même période augmenterait ou diminuerait en conséquence. De plus, nos actifs et passifs d'impôt différé augmenteraient ou diminueraient parallèlement aux hausses ou aux baisses de taux d'impôt, ce qui aurait des répercussions sur les impôts sur le résultat. Par exemple, selon les propositions comprises dans la *Tax Cuts and Jobs Act*, une réduction du taux fédéral américain de 35 % à 20 %, si elle entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018, se traduirait par une diminution d'environ 400 millions de dollars américains de notre actif d'impôt différé net, ce qui se solderait par une charge d'impôts ponctuelle correspondante dans notre bénéfice net. Il y a lieu de se reporter à la rubrique Évolution de la réglementation en matière de fonds propres, à la page 71, pour en savoir davantage sur les répercussions sur notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Si une réduction du taux fédéral américain entre en vigueur lors d'une année subséquente, l'actif d'impôt différé diminuera en conséquence. De plus, une baisse du taux fédéral américain à 20 % se traduirait par une hausse de notre bénéfice net annuel comparativement à ce qu'il aurait été autrement. L'importance de cette hausse du bénéfice net annuel et toute répercussion sur notre actif d'impôt différé demeurent pour l'instant incertaines et dépendront de beaucoup de facteurs, y compris le taux d'impôt adopté et le moment de son adoption, les dispositions d'application progressive et les détails de la législation finale et de son interprétation.

Au cours de l'exercice 2017, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi une nouvelle cotisation entraînant des impôts et des intérêts additionnels d'environ 116 millions de dollars relativement à certains dividendes de sociétés canadiennes pour 2012. Auparavant, au cours de l'exercice 2016, l'ARC nous a imposé un nouvel avis de cotisation se traduisant par des impôts additionnels d'environ 76 millions relativement à certains dividendes de sociétés canadiennes pour 2011. Dans des avis de nouvelle cotisation, l'ARC refuse les déductions pour dividendes au motif que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert des dividendes ». Les règles fiscales portant sur les mécanismes de transfert des dividendes ont été révisées dans le budget fédéral de 2015 du Canada, qui introduit des règles qui sont entrées en vigueur le 1^{er} mai 2017. Dans l'avenir, il est possible que nous recevions d'autres avis de nouvelle cotisation relatifs à des montants d'impôts importants pour des activités similaires en 2013 et lors des années subséquentes. Nous demeurons convaincus que la position adoptée dans nos déclarations fiscales était adéquate et entendons contester tout avis de nouvelle cotisation. Si la contestation est infructueuse, les charges d'impôts exigibles additionnelles pourraient avoir des répercussions défavorables sur notre bénéfice net.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 23 afférente aux états financiers consolidés, à la page 189.

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) afin de vérifier que la valeur recouvrable de l'UGT demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable de l'UGT dépassait sa valeur recouvrable, un test de dépréciation plus détaillé devrait être effectué. La valeur recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation faits pour toutes les périodes. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie conforme à celui qui est utilisé lors d'une acquisition. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque UGT. Dans cette tâche, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur les réductions de valeur éventuelles découlant d'une dépréciation. Au 31 octobre 2017, la juste valeur estimative de chacune de nos UGT était supérieure à sa valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. On trouvera d'autres renseignements sur la composition de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles de BMO à la note 11 afférente aux états financiers consolidés, à la page 167.

Prêts acquis

Les prêts acquis sont soit des prêts productifs acquis, soit des prêts douteux acquis et sont, dans les deux cas, comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition. La détermination de la juste valeur nécessite l'estimation des flux de trésorerie attendus qui devraient provenir du portefeuille de prêts acquis et l'établissement du taux d'actualisation qui devrait être appliqué aux flux de trésorerie. Pour déterminer le taux d'actualisation, nous tenons compte de divers facteurs, y compris le coût pour mobiliser des fonds sur le marché actuel, la prime de risque liée aux prêts et les coûts liés à la gestion des portefeuilles.

Les prêts douteux acquis constituent les prêts pour lesquels le recouvrement du capital et des intérêts dans les délais prévus n'est plus raisonnablement assuré à la date de leur acquisition. Nous évaluons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts douteux acquis. Les variations des flux de trésorerie attendus pourraient donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'un recouvrement au moyen de la dotation à la provision pour pertes sur créances. L'établissement du montant des flux de trésorerie attendus et du moment où ils seront touchés requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait aux principales hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte, le moment d'encaissement des remboursements et l'évaluation des garanties. Tous ces facteurs comportent une part de subjectivité et pourraient donner lieu à des variations importantes des estimations des flux de trésorerie attendus sur la durée d'un prêt.

Les prêts productifs acquis sont soumis aux mêmes processus de réexamen du crédit applicables aux prêts que nous montons. Nous évaluons également le portefeuille pour vérifier que l'ajustement au titre des pertes sur créances couvre les pertes sur créances probables du portefeuille. Ceci nécessite l'exercice d'un jugement en ce qui a trait aux hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte, le moment des flux de trésorerie futurs et l'évaluation des garanties et de la durée estimative des prêts.

Des renseignements additionnels sur les prêts acquis se trouvent à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 152.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des passifs au titre des obligations futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence éventuelle sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement de l'hypothèse en matière de rendement futur des placements. Si le rendement présumé augmentait de un point de pourcentage, le bénéfice net enregistrerait une hausse d'environ 38 millions de dollars. Une diminution de un point de pourcentage se traduirait par une baisse du bénéfice net d'environ 37 millions de dollars. Des renseignements additionnels sur les passifs liés à l'assurance se trouvent à la note 14, à la page 169 des états financiers consolidés, et des renseignements additionnels sur le risque d'assurance sont présentés à la page 99.

Dotations à la provision

BMO et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités.

Les dotations à la provision sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui sera nécessaire pour régler toute obligation liée aux recours juridiques à la date du bilan, compte tenu des risques et des incertitudes inhérents aux obligations. Les facteurs pris en compte pour faire l'évaluation comprennent une évaluation au cas par cas des faits et des circonstances particuliers, notre expérience passée et les avis des juristes. La direction ainsi que les experts internes et externes participent à l'estimation de tous les montants pouvant être requis. Les coûts réels de règlement des réclamations pourraient se révéler considérablement supérieurs ou inférieurs au montant des dotations à la provision.

Des renseignements supplémentaires sur les dotations à la provision sont présentés à la note 25 afférente aux états financiers consolidés, laquelle figure à la page 192.

Transferts d'actifs financiers et consolidation des entités structurées

Nous vendons des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH. Nous évaluons si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés pour déterminer si les transferts remplissent les conditions de décomptabilisation. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les prêts et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé. D'autres renseignements sont donnés sur les transferts d'actifs financiers à la page 76, ainsi qu'à la note 6 afférente aux états financiers consolidés, à la page 157.

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut des accords avec des entités structurées. Nous devons consolider les entités structurées si nous déterminons que nous exerçons un contrôle sur elles. Nous contrôlons une entité structurée si nous détenons le pouvoir sur celle-ci, si nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables qui découlent de notre placement et si nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous tirons. On trouvera d'autres renseignements sur les intérêts de BMO dans des entités structurées, à la page 77, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 157.

Mise en garde

La section Estimations comptables critiques renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Modifications de méthodes comptables en 2017

Il n'y a pas eu de changement de nos méthodes comptables en 2017.

Modifications futures de méthodes comptables

BMO demeure à l'affût des changements éventuels aux IFRS que propose l'International Accounting Standards Board (IASB) et analyse les conséquences que toute modification de ces normes pourrait avoir sur la présentation de son information financière et sur ses méthodes comptables. La note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 144, renferme des renseignements sur les nouvelles normes et les modifications aux normes existantes que BMO devra adopter lors de futures périodes de présentation de l'information financière.

Adoption de l'IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui traite de dépréciation, de classement, d'évaluation et de comptabilité de couverture. Conformément aux directives de notre organisme de réglementation, le BSIF, l'IFRS 9 entrera en vigueur pour la Banque pour l'exercice ouvrant le 1^{er} novembre 2017. Des recommandations qui fournissent d'autres directives concernant l'adoption de l'IFRS 9 ont été fournies par le BSIF dans sa ligne directrice IFRS 9, *Instruments financiers et exigences en matière de divulgation financière* (ligne directrice du BSIF). Ces directives sont prises en compte lors de l'établissement de la provision pour pertes sur créances. En nous fondant sur les données au 31 octobre 2017 ainsi que sur l'état actuel de la mise en œuvre, nous estimons que l'adoption de l'IFRS 9 entraînera une hausse d'environ 100 millions de dollars, avant impôts (65 millions, après impôts), des capitaux propres, découlant des exigences relatives à la dépréciation de l'IFRS 9. Nous continuons de peaufiner et de surveiller certains aspects de notre processus de dépréciation, ce qui pourrait modifier les répercussions réelles à l'adoption.

La Banque a un programme d'IFRS 9 géré de manière centralisée qui réunit des spécialistes en matière de méthodologie, de données de modélisation, de traitement de la technologie de l'information, de risque et de présentation de l'information. À ce jour, le travail de la Banque a consisté à effectuer une évaluation de la population d'instruments financiers concernés par les exigences de classement et d'évaluation de l'IFRS 9 et à mettre au point une méthode de dépréciation pour appuyer le calcul de la provision pour pertes sur créances attendues. Plus précisément, en 2017, la Banque a élaboré son approche pour évaluer une hausse importante du risque de crédit et prendre en compte l'information prospective, notamment les facteurs macroéconomiques, et a conçu et validé les modèles requis. Les systèmes de technologie de l'information et l'architecture des processus ont été conçus à l'aide de notre cadre de gouvernance existant, tandis que les contrôles internes ont été peaufinés et que de nouveaux contrôles des processus clés et des domaines importants faisant appel au jugement ont été élaborés et testés lors de l'exécution parallèle des systèmes et des processus.

Dépréciation des actifs financiers

L'IFRS 9 introduit un nouveau cadre de dépréciation des pertes sur créances attendues pour tous les actifs financiers et certains engagements de prêt et garanties hors bilan. Le nouveau cadre de pertes sur créances attendues fera en sorte qu'une provision pour pertes sur créances attendues sera comptabilisée sur des actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu un événement générateur de pertes ou non. Ce nouveau modèle diffère de l'approche actuelle, selon laquelle la provision comptabilisée à l'égard des prêts productifs est conçue pour ne tenir compte que des pertes qui ont été subies, qu'elles aient été spécifiquement identifiées ou non.

La Banque comptabilisera une provision pour pertes d'un montant équivalent aux pertes sur créances attendues pour les douze mois à venir si le risque de crédit à la date de présentation de l'information financière n'avait pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale (étape 1). L'IFRS 9 requiert la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée restante des actifs financiers qui sont considérés comme ayant subi une hausse importante du risque de crédit (étape 2). Un prêt douteux nécessite la comptabilisation des pertes sur la durée de vie, qui devrait correspondre à notre provision spécifique actuelle.

L'établissement d'une hausse importante du risque de crédit prend en compte bon nombre de facteurs différents et variera selon le segment de produit et de risque. Les principaux facteurs pris en compte se rapportent aux changements de la probabilité de défaut pondérée en fonction de la probabilité depuis le montage et de certains critères comme le fait d'être en souffrance depuis 30 jours ou d'être sur la liste des comptes à surveiller. L'évaluation d'une hausse importante du risque de crédit nécessitera l'exercice d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit.

Principaux concepts de modélisation de la dépréciation

La perte sur créances attendues dépend de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), le moment de la perte étant aussi pris en compte, et est estimée en intégrant des renseignements économiques prospectifs et grâce à l'exercice d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte par les modèles.

La PD représente la probabilité qu'un prêt ne soit pas remboursé et tombe en situation de défaut sur un horizon de douze mois pour l'étape 1 ou sur la durée de vie pour l'étape 2. La PD de chaque instrument individuel est modélisée en fonction des données historiques et est estimée d'après les conditions actuelles du marché et les informations raisonnables et justifiables à propos des conditions économiques futures.

L'ECD est modélisée en fonction des données historiques et représente une estimation du montant de l'encours exposé au risque de crédit au moment du défaut. Pour les sommes hors bilan et les sommes inutilisées, l'ECD inclut une estimation de tout montant supplémentaire qui pourrait avoir été prélevé au moment du défaut.

La PCD représente la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut et est modélisée en fonction des données historiques et des informations raisonnables et justifiables à propos des conditions économiques futures, lorsque approprié. La PCD prend en compte le montant et la qualité de toute sûreté.

Aux fins de l'IFRS 9, la provision pour pertes sur créances est marquée par une variété de caractéristiques clés comme, entre autres, la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut, le solde en souffrance attendu ainsi que la durée de vie attendue de l'actif financier. Par conséquent, la provision pour pertes sur créances des actifs financiers de l'étape 2 augmentera en fonction de la durée de vie attendue ou de l'ECD attendue. L'incorporation des prévisions de la conjoncture économique future dans l'évaluation des pertes sur créances attendues aura aussi des répercussions sur la provision pour pertes sur créances de chaque étape.

Les termes de l'IFRS 9 utilisés ci-dessus pour obtenir les pertes de créances attendues diffèrent de ceux employés pour calculer nos fonds propres réglementaires, comme suit :

	Fonds propres réglementaires	IFRS 9
PD	<ul style="list-style-type: none"> Tout au long du cycle sur un horizon de pertes de douze mois. La définition de défaut correspond généralement à un montant en souffrance depuis 90 jours, sauf dans le cas des cartes de crédit, où elle correspond à un montant en souffrance depuis 180 jours. 	<ul style="list-style-type: none"> Ponctuelle sur un horizon de douze mois ou sur la durée de vie selon le stade applicable en fonction des antécédents, des conditions actuelles et des informations prospectives justifiables raisonnables. La définition de défaut correspond à celle des fonds propres réglementaires.
ECD	<ul style="list-style-type: none"> Inclut les retraits attendus avant le défaut. Ne peut être inférieure à l'encours actuel. 	<ul style="list-style-type: none"> Représente l'exposition attendue sur un horizon de douze mois ou sur la durée de vie selon le stade applicable et peut être inférieure à l'encours actuel.
PCD	<ul style="list-style-type: none"> La PCD en cas de ralentissement se fonde sur une dégradation importante de l'économie. Certains planchers réglementaires s'appliquent. Inclut les coûts directs et indirects associés au recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> La PCD attendue sur un horizon de douze mois ou sur la durée de vie selon le stade applicable, ajustée en fonction des informations prospectives justifiables raisonnables, le cas échéant. Aucun plancher réglementaire. Seuls les coûts directs sont inclus.
Autres		<ul style="list-style-type: none"> Les pertes sur la durée de vie sont actualisées jusqu'à la date de clôture.

L'IFRS 9 exige la prise en compte des événements passés, des conditions actuelles des marchés et des informations prospectives raisonnables et justifiables à propos de la conjoncture économique future pour déterminer s'il y a eu une hausse importante du risque de crédit et pour calculer le montant de pertes attendues. Lors de l'évaluation des informations relatives à la conjoncture économique future possible, nous utilisons de multiples scénarios économiques représentant notre scénario de référence, des prévisions favorables et des prévisions défavorables, qui sont tous élaborés par notre groupe Études économiques. Les principales variables économiques utilisées pour établir la provision pour pertes sur créances comprennent entre autres le PIB, le taux de chômage et les prix de l'habitation. Au besoin, nous utilisons des variables économiques régionales dans nos modèles pour refléter la diversité géographique de nos portefeuilles.

Afin de déterminer la durée de vie d'un instrument financier, l'IFRS 9 exigera normalement la prise en compte de la période contractuelle du prêt, y compris les paiements anticipés, les prorogations et les autres options. Pour ce qui est des instruments renouvelables, comme les cartes de crédit, qui pourraient ne pas être assortis d'une période contractuelle prédéterminée, la durée de vie est fondée sur le comportement historique.

La méthodologie employée par la Banque à l'égard des pertes sur créances attendues exige également l'exercice d'un jugement éclairé concernant la qualité du crédit afin d'inclure l'incidence estimée des facteurs qui échappent aux résultats obtenus au moyen du modèle de pertes sur créances attendues.

En raison de la nature prospective de la norme, nous nous attendons à ce que la dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée à l'état des résultats devienne plus sensible aux variations attendues du contexte économique et qu'elle soit enregistrée plus tôt dans le cycle de crédit qu'elle ne l'est selon la norme comptable actuellement en vigueur.

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers

La nouvelle norme exige que nous classions les instruments d'emprunt en fonction du modèle économique que nous suivons pour gérer les actifs et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. Le test de modèle économique détermine le classement en fonction de l'objectif de l'entreprise pour détenir l'actif. Les instruments d'emprunt seront évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins que certaines conditions ne soient réunies qui permettent qu'ils le soient à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti. Seuls les instruments d'emprunt qui ont des flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts peuvent être classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti. Les profits ou les pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour des instruments d'emprunt ne sont comptabilisés en résultat net que lors de la cession.

Les instruments de capitaux propres seraient évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins que nous ne choissions de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes latents futurs sur les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net seront comptabilisés en résultat. À l'heure actuelle, les profits et pertes latents des instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Pour les instruments de capitaux propres que nous choisissons de comptabiliser à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits et les pertes ne seront jamais comptabilisés en résultat.

À l'adoption de la norme, nous prévoyons reclasser comme étant inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net 2,1 milliards de dollars de titres d'emprunt et de capitaux propres qui étaient auparavant constatés en tant que titres disponibles à la vente. À l'adoption de la norme, nous prévoyons reclasser comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net 2,1 milliards de soldes de prêts qui étaient auparavant constatés au coût amorti.

Nous avons passé en revue les éléments qu'il a pour l'instant choisi de comptabiliser à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon l'IFRS 9, certains instruments gérés à la juste valeur doivent maintenant obligatoirement être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de notre modèle économique. Par conséquent, aucun changement ne devrait être apporté à la comptabilisation de ces instruments. Les éléments désignés comme étant à la juste valeur existants restants devraient le demeurer aux termes de l'IFRS 9.

Comme l'autorise l'IFRS 9, au cours de l'exercice 2015, nous avons adopté de manière anticipée les dispositions relatives à la comptabilisation des changements au risque de crédit qui lui est propre pour les passifs financiers désignés comme étant comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Des renseignements additionnels au sujet des changements du risque de crédit propre à la Banque se trouvent aux notes 13 et 14, respectivement aux pages 168 et 169 des états financiers consolidés.

Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle aux fins de la comptabilité de couverture qui élargit l'éventail des éléments couverts et des risques admissibles à la comptabilité de couverture et harmonise la comptabilité de couverture plus étroitement avec la gestion des risques. Le nouveau modèle ne prévoit plus de mesures quantitatives en matière d'évaluation de l'efficacité et ne permet pas de mettre fin à la désignation d'une couverture. L'IFRS 9 comporte un choix de méthode comptable qui nous permettrait de continuer d'appliquer les règles de comptabilité de couverture existantes. Nous n'avons pas adopté les dispositions relatives à la comptabilité de couverture de l'IFRS 9. Toutefois, comme l'exige la norme, nous adopterons les nouvelles exigences en matière d'information à fournir pour la comptabilité de couverture.

Répercussions sur la gouvernance et les contrôles

La Banque a respecté le cadre de gouvernance existant pour s'assurer que les contrôles et les validations de modèles en place sont appropriés pour les principaux processus et jugements nécessaires pour déterminer les pertes sur créances attendues. Dans le contexte de l'application de la norme, nous sommes en voie de parachever les contrôles internes existants et de mettre en œuvre de nouveaux contrôles, s'il y a lieu, visant des aspects qui sont touchés par l'IFRS 9, y compris les contrôles sur la conception et la pondération des probabilités de scénarios macroéconomiques, les contrôles sur les données et systèmes ayant trait à l'évaluation du risque de crédit, les contrôles visant à déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante et les contrôles sur le classement des prêts et des titres. En plus du cadre de gestion des risques existant, nous avons mis sur pied un comité qui examinera, mettra au défi et approuvera les données clés et évaluera l'adéquation de la provision.

Répercussions sur la planification du capital

L'IFRS 9 aura des répercussions sur notre capital déclaré en raison de l'ajustement comptabilisé dans les capitaux propres à l'adoption de la norme. Ces répercussions ne devraient pas être importantes. En 2017, le CBCB a publié sa norme sur l'approche intermédiaire et les dispositions transitoires concernant le traitement réglementaire des provisions comptables. Il a précisé qu'il maintiendra le traitement actuel des provisions aux termes de l'approche standard et de l'approche NI avancée à ce moment. En outre, le CBCB accorde aux autorités locales l'option de choisir d'appliquer ou non des dispositions transitoires eu égard aux conséquences de l'IFRS 9 sur les fonds propres réglementaires. Le BSIF, l'organisme de réglementation de la Banque, n'a pas déterminé de dispositions transitoires aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Autres modifications comptables futures

Pour obtenir des détails sur les autres modifications futures de méthodes comptables, il y a lieu de consulter la note 1, à la page 144 des états financiers consolidés.

Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à du personnel de direction clé selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients privilégiés pour ces services. Le personnel de direction clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les plus hauts dirigeants de la Banque. Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et à nos entités détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence suivant les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour ces services. Nous offrons également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos partenariats et entreprises associées et sur la rémunération du personnel de direction clé, il y a lieu de se reporter à la note 28 afférente aux états financiers consolidés, à la page 198.

Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires

Évaluation des auditeurs nommés par les actionnaires

La responsabilité de désigner les auditeurs nommés par les actionnaires, d'établir leurs honoraires et de superviser leurs travaux incombe au Comité d'audit et de révision (CAR), qui procède à une évaluation annuelle de la performance et de l'efficacité des auditeurs nommés par les actionnaires en s'appuyant sur les facteurs suivants : i) la qualité des services fournis par l'équipe de mission des auditeurs nommés par les actionnaires au cours de la période visée par l'audit; ii) les compétences, l'expérience et la proximité géographique nécessaires pour bien servir BMO Groupe financier; iii) la qualité des communications des auditeurs nommés par les actionnaires, et iv) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires.

De l'avis du CAR, les processus d'évaluation en place suivants sont rigoureux et lui permettent de surveiller la qualité de l'audit et de superviser les travaux des auditeurs nommés par les actionnaires, dont l'associé leader de l'audit :

- l'examen annuel du plan de mission en deux réunions distinctes, y compris l'étude de l'incidence des risques d'entreprise sur le plan de mission et l'évaluation du caractère raisonnable des honoraires d'audit;
- l'examen des compétences des membres occupant des fonctions de direction au sein de l'équipe de mission;
- le suivi de l'exécution du plan de mission des auditeurs nommés par les actionnaires, tout particulièrement des aspects de l'audit les plus complexes et de ceux présentant un risque élevé;
- l'examen et l'évaluation des constatations découlant de l'audit, y compris lors de séances privées;
- l'évaluation de la qualité et de la performance de l'audit, notamment des derniers rapports d'inspection du Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) portant sur les auditeurs nommés par les actionnaires et les cabinets membres de son groupe de pairs;
- la tenue de réunions au moins une fois par trimestre entre le président du CAR et l'associé leader de l'audit pour discuter des questions d'audit de façon indépendante de la direction;
- l'examen complet des auditeurs nommés par les actionnaires tous les cinq ans et examens annuels entre ces examens complets effectués selon les lignes directrices établies par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et le CCRC.

En 2017, un examen annuel des auditeurs nommés par les actionnaires a été effectué. La participation des membres du CAR et de la direction a été sollicitée dans des domaines tels que l'efficacité de la communication, la connaissance du secteur et l'exécution de l'audit. En 2015, le CAR a procédé à l'examen complet périodique des auditeurs nommés par les actionnaires. L'examen complet a été réalisé conformément aux recommandations de CPA Canada et du CCRC.

Ces examens ont porté sur : i) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires, ii) les compétences de leur équipe de mission, et iii) la qualité des communications et des interactions avec les auditeurs nommés par les actionnaires. Par suite de ces examens, le CAR s'est déclaré satisfait de la performance des auditeurs nommés par les actionnaires.

Le CAR s'assure de l'indépendance des auditeurs nommés par les actionnaires conformément à la norme sur l'indépendance de nos auditeurs. Le CAR s'assure également qu'il y a une rotation des associés leaders de l'audit tous les cinq ans et que les associés ne peuvent occuper de nouveau cette fonction avant une période supplémentaire de cinq ans.

Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le CAR veille à l'application de notre politique visant à restreindre les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle d'auditeur. Le CAR approuve préalablement le type de services (les services autorisés) que les auditeurs nommés par les actionnaires peuvent fournir ainsi que le plan de mission annuel, qui comprend les honoraires associés précisément aux types de services. En ce qui concerne les services autorisés qui ne sont pas compris dans le plan de mission annuel préalablement approuvé, lorsque l'approbation permettant de procéder à la mission est obtenue, les services à fournir sont présentés au CAR aux fins de ratification à sa prochaine réunion. Tous ces services doivent être conformes à notre norme sur l'indépendance des auditeurs, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des auditeurs.

Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires

Le tableau ci-dessous fait état du total des honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires au cours des exercices clos le 31 octobre 2017 et 2016.

(en millions de dollars canadiens) Honoraires 1)	2017	2016
Honoraires d'audit	19,1	17,6
Honoraires pour services liés à l'audit 2)	2,5	2,5
Tous les autres honoraires 3)	2,1	2,7
Total	23,7	22,8

1) La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

2) En 2017 et en 2016, les honoraires pour services liés à l'audit ont été versés relativement à des conseils en comptabilité, à certaines procédures concernant notre circulaire de sollicitation de procurations et à certaines autres procédures.

3) Tous les autres honoraires de 2017 et de 2016 ont été versés essentiellement pour des examens portant sur la conformité aux exigences réglementaires concernant l'information financière et pour des rapports sur les contrôles internes à l'égard des services fournis par divers secteurs d'activité de BMO Groupe financier. Ils incluent également les coûts liés aux services de traduction.

Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Au 31 octobre 2017, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, la direction de la Banque de Montréal a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 au Canada (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la *Securities Exchange Act*). En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2017, nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la Banque afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS et les exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, selon le cas. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal comprend des politiques et procédures qui :

- i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Banque de Montréal;
- ii) sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit de façon à permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS et aux exigences de la SEC des États-Unis, le cas échéant, et que les encaissements et décaissements de la Banque de Montréal ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs;
- iii) sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers consolidés est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques et des procédures connexes.

La direction de la Banque de Montréal, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission en mai 2013 (le cadre établi par le COSO en 2013). En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2017, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

À la demande du Comité d'audit et de révision de la Banque de Montréal, KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. (les auditeurs nommés par les actionnaires), cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, a effectué un audit portant sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Dans son rapport d'audit, KPMG conclut qu'à son avis, au 31 octobre 2017, la Banque de Montréal avait maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace selon le cadre établi par le COSO en 2013. Ce rapport d'audit est présenté à la page 137.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice 2017, il n'y a eu aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur le caractère adéquat ou efficace de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le 29 octobre 2012, le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force », ou EDTF) du Conseil de la stabilité financière a publié son premier rapport, qui porte sur la divulgation accrue des renseignements que les banques doivent fournir sur les risques (en anglais). Nous appuyons les recommandations publiées par l'EDTF en ce qui a trait à la présentation d'informations sur les risques transparentes et de qualité.

Voici une liste détaillée des informations à fournir conformément aux recommandations de l'EDTF.

Généralités

- 1 **Présenter tous les renseignements sur les risques dans le rapport annuel, les données financières complémentaires et les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires ainsi qu'une table des matières pour faciliter la consultation.**
Rapport annuel : Les renseignements sur les risques sont présentés à la section Gestion globale des risques, aux pages 78 à 112.
 Une table des matières pour le rapport de gestion est présentée à la page 26. Une table des matières pour les notes afférentes aux états financiers consolidés est présentée à la page 144.
Données financières complémentaires : Une table des matières est présentée dans nos données financières complémentaires.
- 2 **Établir la terminologie du risque et les mesures du risque de la Banque et énumérer les principaux paramètres utilisés.**
Rapport annuel : Les pages 86 à 112 comprennent les définitions des risques et les principaux paramètres sur lesquels repose l'information sur le risque fournie par BMO.
 Les pages 202 et 203 comprennent un glossaire des termes financiers (y compris la terminologie sur le risque).
- 3 **Analyser les principaux risques et les risques émergents de la Banque.**
Rapport annuel : Les pages 79 à 80 comprennent une analyse des principaux risques et des risques émergents de BMO.
- 4 **Établir des plans visant le respect des nouveaux principaux ratios réglementaires une fois que les règles applicables auront été finalisées.**
Rapport annuel : Les plans de BMO visant le respect des nouveaux ratios réglementaires sont présentés aux pages 71 et 105.

Gouvernance des risques

- 5 **Résumer l'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de la Banque.**
Rapport annuel : L'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de BMO sont résumés aux pages 81 à 86.
- 6 **Décrire la culture de gestion des risques de la Banque.**
Rapport annuel : La culture de gestion des risques de BMO est décrite à la page 83.
- 7 **Décrire les principaux risques découlant du modèle opérationnel et des activités de la Banque.**
Rapport annuel : Un diagramme de l'exposition au risque de BMO par groupe d'exploitation figure à la page 74.
- 8 **Décrire l'utilisation de simulations de crise à l'intérieur du cadre de gouvernance des risques et du cadre de gestion du capital de la Banque.**
Rapport annuel : Le processus de simulation de crise de BMO est décrit aux pages 85 et 86.

Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques

- 9 **Présenter les exigences de fonds propres minimales aux termes du pilier 1.**
Rapport annuel : Les exigences minimales aux termes du pilier 1 sont décrites aux pages 69 à 72.
Données financières complémentaires : Les fonds propres réglementaires sont présentés à la page 35.
- 10 **Résumer l'information contenue dans le modèle de déclaration de la composition des fonds propres adopté par le Comité de Bâle.**
Rapport annuel : Une version abrégée du modèle de déclaration des fonds propres réglementaires figure à la page 72.
Données financières complémentaires : Les informations à fournir aux termes du pilier 3 se trouvent aux pages 35 à 37 et 39. On trouvera un modèle de déclaration des principales caractéristiques sur le site Web de BMO à l'adresse www.bmo.com sous Relations avec les investisseurs et Documents déposés auprès des organismes de réglementation.
- 11 **Présenter un tableau des flux des mouvements des fonds propres réglementaires, y compris les variations des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et des fonds propres de catégorie 2.**
Données financières complémentaires : Le tableau des flux des fonds propres réglementaires figure à la page 40.
- 12 **Traiter de la planification du capital dans le cadre d'un examen plus général de la planification stratégique de la direction.**
Rapport annuel : Le processus de planification des fonds propres de BMO fait l'objet d'une analyse sous Cadre de gestion du capital, à la page 69.
- 13 **Fournir des informations plus détaillées en vue d'expliquer le lien entre les actifs pondérés en fonction des risques et les activités commerciales.**
Rapport annuel : Un diagramme de l'exposition au risque de BMO, y compris les actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation, figure à la page 74.
- 14 **Présenter un tableau illustrant les exigences de fonds propres pour chacune des méthodes utilisées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques.**
Rapport annuel : Les exigences de fonds propres réglementaires, exprimées en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques, sont indiquées à la page 70. Des informations sur les modèles importants utilisés pour établir les actifs pondérés en fonction des risques sont fournies aux pages 88 et 89.
Données financières complémentaires : Un tableau illustrant les actifs pondérés en fonction des risques par modèle et par type de risque se trouve à la page 39.
- 15 **Illustrer sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs définies dans l'accord de Bâle.**
Données financières complémentaires : Le risque de crédit des services de détail et de gros par notation interne se trouve aux pages 46 et 47.
- 16 **Présenter un tableau des flux servant à rapprocher les mouvements des actifs pondérés en fonction des risques par risque de crédit et risque de marché.**
Données financières complémentaires : Les tableaux des flux des actifs pondérés en fonction des risques figurent à la page 40, et un rapprochement est présenté à la page 38.
- 17 **Décrire le processus de validation et de contrôle ex post de la Banque.**
Rapport annuel : Le processus de validation et de contrôle ex post de BMO pour le risque de crédit et pour le risque de marché est décrit aux pages 108 à 109.
Données financières complémentaires : Un tableau illustrant l'exposition en cas de défaut et les actifs pondérés en fonction des risques par modèle et par catégorie d'actifs se trouve à la page 39. Un tableau des paramètres à l'égard des pertes estimées et réelles figure à la page 49.

Liquidité

18 Décrire la façon dont la Banque gère ses besoins éventuels en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins.

Rapport annuel : Les besoins éventuels de BMO en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins sont décrits aux pages 99 à 101.

Financement

19 Présenter sous forme de tableau les actifs grevés et non grevés en les classant en fonction des catégories du bilan.

Rapport annuel : La page 102 comprend un tableau sur les actifs grevés.

Les sûretés supplémentaires exigées dans le cas où notre cote de crédit serait révisée à la baisse par une agence d'évaluation du crédit figurent à la note 8 afférente aux états financiers consolidés, à la page 162.

Données financières complémentaires : La page 34 comprend un tableau des actifs grevés par devises.

20 Présenter sous forme de tableau le total des actifs, des passifs et des engagements hors bilan consolidés en fonction des échéances contractuelles restantes.

Rapport annuel : La note 29 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 199 à 201, comprend un tableau sur les échéances contractuelles.

21 Analyser les sources de financement de la Banque et décrire sa stratégie de financement.

Rapport annuel : Les sources et la stratégie de financement de BMO sont présentées aux pages 103 et 104.

La page 104 comprend un tableau sur la composition et les échéances du financement de gros.

Risque de marché

22 Ventiler les postes du bilan selon des mesures du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation.

Rapport annuel : La page 98 comprend un tableau qui établit un lien entre des éléments du bilan et des mesures du risque de marché.

23 Répartir de façon qualitative et quantitative les mesures importantes de risque de marché lié aux activités de négociation et à des activités autres que de négociation.

Rapport annuel : Les expositions au risque de marché lié aux activités de négociation et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 94 à 96.

Les expositions au risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 97 et 98.

24 Décrire les principales méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et le contrôle ex post et la manière dont ils sont utilisés pour affiner les paramètres du modèle.

Rapport annuel : Les pages 107 à 109 comprennent une description des méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et du contrôle ex post pour le risque de marché lié aux activités de négociation et une description de ceux pour le risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation).

25 Décrire les principales techniques de gestion du risque employées par la Banque pour évaluer et apprécier le risque de perte qui n'est pas pris en considération par les mesures du risque connu.

Rapport annuel : La simulation de crise, l'analyse de scénarios et la VaR en période de tension utilisées aux fins de la gestion du risque de marché sont expliquées aux pages 94 à 96.

Risque de crédit

26 Fournir de l'information sur le profil de risque de crédit de la Banque.

Rapport annuel : Les pages 88 à 91 ainsi que les notes 4 et 5 afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 153 à 156, comprennent de l'information sur le profil de risque de crédit de BMO, respectivement.

Données financières complémentaires : Des tableaux présentant le détail des informations sur le risque de crédit se trouvent aux pages 19 à 29 et aux pages 42 à 50.

27 Décrire les politiques de la Banque concernant les prêts douteux et les prêts renégociés.

Rapport annuel : Les politiques concernant les prêts douteux et les prêts renégociés sont expliquées à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 153 et 155.

28 Fournir des rapprochements des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

Rapport annuel : La page 91 et la note 4, à la page 154 des états financiers consolidés, comprennent l'historique du solde brut des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

29 Fournir une analyse quantitative et qualitative du risque de contrepartie de la Banque découlant de ses transactions sur instruments dérivés.

Rapport annuel : La page 93 comprend des informations quantitatives sur les ententes de remise de sûretés afférentes aux dérivés hors cote, alors que les pages 86 et 87 comprennent des informations qualitatives.

Données financières complémentaires : Des informations quantitatives sur les dérivés hors cote sont présentées à la page 33.

30 Fournir une analyse de l'atténuation du risque de crédit.

Rapport annuel : Une analyse de la gestion du risque de crédit et de contrepartie de BMO est présentée à la page 87. Les analyses de la gestion des garanties sont fournies à la page 87 ainsi qu'à la note 8, aux pages 162 à 165, et à la note 25, à la page 193, respectivement, des états financiers consolidés.

Données financières complémentaires : Le tableau des expositions couvertes par les mesures d'atténuation du risque de crédit est présenté à la page 43.

Autres risques

31 Décrire les autres risques et analyser la manière dont chacun des risques est repéré, régi, évalué et géré.

Rapport annuel : Un diagramme illustrant le processus de gouvernance du risque qui sous-tend la culture de gestion des risques de BMO figure à la page 81.

Les pages 105 à 112 comprennent une analyse des autres risques.

32 Analyser les événements impliquant des risques communément reconnus liés à d'autres risques, dans le cas où des événements causant une perte importante se sont produits ou pourraient se produire.

Rapport annuel : Une analyse des autres risques est présentée aux pages 105 à 112.

Données complémentaires

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2011, les états financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont encore présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis. En raison de ces changements, certains taux de croissance et taux de croissance annuels composés (TCAC) pourraient ne pas être significatifs.

Les résultats ajustés présentés dans cette section sont des mesures non conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

Tableau 1 : Valeur pour les actionnaires et autres renseignements statistiques

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Cours des actions ordinaires (\$)										
Haut	104,15	87,92	84,39	85,71	73,90	61,29	63,94	65,71	54,75	63,44
Bas	83,58	68,65	64,01	67,04	56,74	53,15	55,02	49,78	24,05	35,65
Clôture	98,83	85,36	76,04	81,73	72,62	59,02	58,89	60,23	50,06	43,02
Dividendes sur les actions ordinaires										
Dividendes déclarés par action (\$)	3,56	3,40	3,24	3,08	2,94	2,82	2,80	2,80	2,80	2,80
Ratio de distribution (%)	44,8	49,0	49,2	47,8	47,5	46,0	57,1	58,6	90,6	73,9
Rendement de l'action (%)	3,6	4,0	4,3	3,8	4,0	4,8	4,8	4,6	5,6	6,5
Dividendes déclarés (\$) (en millions)	2 312	2 191	2 087	1 991	1 904	1 820	1 690	1 571	1 530	1 409
Rendement total pour l'actionnaire (%)										
Rendement annuel moyen sur cinq ans	15,5	12,5	9,5	15,5	17,0	4,2	1,9	5,9	1,8	0,9
Rendement annuel moyen sur trois ans	10,9	9,9	13,5	16,7	11,5	10,8	17,4	4,5	(5,3)	(5,6)
Rendement sur un an	20,2	17,0	(3,0)	17,1	28,8	5,2	2,4	26,4	25,1	(27,9)
Renseignements sur les actions ordinaires										
Nombre en circulation (en millions)										
À la clôture de l'exercice	647 816	645 761	642 583	649 050	644 130	650 730	639 000	566 468	551 716	504 575
Nombre moyen de base	649 650	644 049	644 916	645 860	648 476	644 407	591 403	559 822	540 294	502 062
Nombre moyen dilué	651 961	646 126	647 141	648 475	649 806	648 615	607 068	563 125	542 313	506 697
Nombre de comptes d'actionnaires	50 805	52 087	53 481	55 610	56 241	59 238	58 769	36 612	37 061	37 250
Valeur comptable de l'action (\$)	61,92	59,56	56,31	48,18	43,22	39,41	36,76	34,09	31,95	32,02
Valeur de marché globale des actions (\$) (en milliards)	64,0	55,1	48,9	53,0	46,8	38,4	37,6	34,1	27,6	21,7
Ratio cours/bénéfice	12,5	12,3	11,6	12,8	11,8	9,7	12,2	12,7	16,3	11,4
Ratio cours/bénéfice ajusté	12,1	11,4	10,9	12,4	11,7	9,9	11,5	12,5	12,5	9,2
Ratio cours/valeur comptable	1,60	1,43	1,35	1,70	1,66	1,47	1,49	1,77	1,57	1,34
Solides (\$) (en millions)										
Total des actifs	709 580	687 935	641 881	588 659	537 044	524 684	500 575	411 640	388 458	416 050
Actifs moyens	722 626	707 122	664 391	593 928	555 431	543 931	469 934	398 474	438 548	397 609
Solde net moyen des prêts et acceptations	373 946	357 708	320 081	292 098	266 107	246 129	215 414	171 554	182 097	175 079
Rendement des capitaux propres et des actifs										
Rendement des capitaux propres (%)	13,3	12,1	12,5	14,0	14,9	15,9	15,1	14,9	9,9	13,0
Rendement des capitaux propres ajusté (%) 1)	13,7	13,1	13,3	14,4	15,0	15,5	16,0	15,0	12,9	16,2
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%)	16,3	15,3	15,8	17,3	17,9	19,4	17,6	16,6	11,3	14,7
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (%) 1)	16,5	16,1	16,4	17,4	17,7	18,5	18,2	16,6	14,5	17,9
Rendement des actifs moyens (%)	0,74	0,65	0,66	0,72	0,74	0,75	0,65	0,71	0,41	0,50
Rendement des actifs moyens ajusté (%) 1)	0,76	0,71	0,70	0,74	0,75	0,73	0,68	0,71	0,52	0,61
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques (%)	1,99	1,71	1,84	1,85	1,93	1,96	1,70	1,74	0,97	1,07
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques ajusté (%) 1)	2,05	1,85	1,96	1,91	1,94	1,92	1,79	1,76	1,25	1,32
Capitaux propres moyens au total des actifs moyens (%)	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,04	0,05	0,04	0,04
Autres renseignements statistiques										
Employés 2)										
Canada	29 647	29 643	30 669	30 587	30 303	30 797	31 351	29 821	29 118	29 529
États-Unis	14 071	14 147	14 316	14 845	14 694	14 963	15 184	7 445	6 732	7 256
Autres	1 482	1 444	1 368	1 346	634	512	440	363	323	288
Total	45 200	45 234	46 353	46 778	45 631	46 272	46 975	37 629	36 173	37 073
Succursales bancaires										
Canada	926	942	939	934	933	930	920	910	900	983
États-Unis	573	576	592	615	626	638	688	321	290	292
Autres	4	4	4	4	4	3	3	3	5	5
Total	1 503	1 522	1 535	1 553	1 563	1 571	1 611	1 234	1 195	1 280
Guichets automatiques bancaires										
Canada	3 315	3 285	3 442	3 016	2 900	2 596	2 235	2 076	2 030	2 026
États-Unis	1 416	1 314	1 319	1 322	1 325	1 375	1 366	905	636	640
Total	4 731	4 599	4 761	4 338	4 225	3 971	3 601	2 981	2 666	2 666

Les chiffres de 2010 et des exercices précédents ont été établis selon les PCGR canadiens.

Les chiffres de 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Les éléments d'ajustement (déduction faite des impôts) se sont traduits par les hausses (baisse) suivantes du bénéfice net : (97) millions de dollars en 2012, 161 millions en 2011, 32 millions en 2010, 509 millions en 2009 et 461 millions en 2008. Des renseignements détaillés sur les éléments d'ajustement se trouvent dans les rapports de gestion de 2008 à 2012.

2) Équivalent temps plein, soit les employés à temps plein et à temps partiel, et ajustements pour tenir compte des heures supplémentaires.

Tableau 2 : Sommaire de l'état des résultats et statistiques de croissance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2017	2016	2015	2014	2013	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
État des résultats – Résultats comptables							
Revenus nets d'intérêts	10 007	9 872	8 763	8 292	8 487	2,7	7,6
Revenus autres que d'intérêts	12 253	11 215	10 626	9 931	8 343	8,0	9,8
Revenus	22 260	21 087	19 389	18 223	16 830	5,4	8,8
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	1 538	1 543	1 254	1 505	767	5,5	18,9
Revenus, déduction faite des SCVPI	20 722	19 544	18 135	16 718	16 063	5,4	8,3
Dotation à la provision pour pertes sur créances	774	815	612	561	587	n. s.	n. s.
Charges autres que d'intérêts	13 302	12 997	12 182	10 921	10 226	5,6	7,3
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	6 646	5 732	5 341	5 236	5 250	5,7	10,7
Charge d'impôts sur le résultat	1 296	1 101	936	903	1 055	8,2	21,2
Bénéfice net	5 350	4 631	4 405	4 333	4 195	5,2	9,3
Attribuable aux actionnaires de la Banque	5 348	4 622	4 370	4 277	4 130	5,5	9,6
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2	9	35	56	65	n. s.	n. s.
Bénéfice net	5 350	4 631	4 405	4 333	4 195	5,2	9,6
État des résultats – Résultats ajustés							
Revenus nets d'intérêts	10 007	9 872	8 764	8 292	7 830	4,7	7,6
Revenus autres que d'intérêts	12 253	11 299	10 627	9 931	8 309	8,7	7,9
Revenus	22 260	21 171	19 391	18 223	16 139	6,8	7,7
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	1 538	1 543	1 254	1 505	767	5,5	18,9
Revenus, déduction faite des SCVPI	20 722	19 628	18 137	16 718	15 372	6,9	7,2
Dotation à la provision pour pertes sur créances	850	815	612	561	357	n. s.	n. s.
Charges autres que d'intérêts	13 007	12 544	11 819	10 761	9 755	6,7	7,2
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	6 865	6 269	5 706	5 396	5 260	6,6	7,0
Charge d'impôts sur le résultat	1 357	1 249	1 025	943	1 037	14,4	8,6
Bénéfice net ajusté	5 508	5 020	4 681	4 453	4 223	6,3	6,7
Attribuable aux actionnaires de la Banque	5 506	5 011	4 646	4 397	4 158	6,3	6,7
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2	9	35	56	65	n. s.	n. s.
Bénéfice net ajusté	5 508	5 020	4 681	4 453	4 223	6,3	6,7
Bénéfice par action (BPA) (\$)							
De base	7,95	6,94	6,59	6,44	6,19	5,3	6,6
Dilué	7,92	6,92	6,57	6,41	6,17	5,4	6,8
Dilué après ajustement	8,16	7,52	7,00	6,59	6,21	6,5	4,2
Données statistiques sur la croissance par exercice (%)							
Croissance du bénéfice net	15,5	5,1	1,7	3,3	0,9	s. o.	s. o.
Croissance du bénéfice net ajusté	9,7	7,2	5,1	5,4	4,1	s. o.	s. o.
Croissance du BPA dilué	14,5	5,3	2,5	3,9	1,1	s. o.	s. o.
Croissance du BPA dilué ajusté	8,5	7,4	6,2	6,1	4,4	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2007 et selon les IFRS pour 2012 et 2017.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Depuis 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des exercices précédents ont été reclassés.

n. s. – non significatif

s. o. – sans objet

Tableau 3 : Revenus et croissance des revenus

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2017	2016	2015	2014	2013	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Revenus nets d'intérêts	10 007	9 872	8 763	8 292	8 487	2,7	7,6
Taux de croissance annuel (%)	1,4	12,7	5,7	(2,3)	(3,0)	s. o.	s. o.
Revenus nets d'intérêts ajustés	10 007	9 872	8 764	8 292	7 830	4,7	7,6
Taux de croissance annuel (%)	1,4	12,6	5,7	5,9	(1,8)	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts 1)							
Actif productif moyen	646 799	622 732	579 471	528 786	485 191	7,0	7,8
Marge nette d'intérêts (%)	1,55	1,59	1,51	1,57	1,75	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts ajustée (%)	1,55	1,59	1,51	1,57	1,61	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ CA (%)	1,64	1,60	1,62	1,68	1,76	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ US et autres monnaies (%)	1,45	1,56	1,38	1,41	1,74	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts							
Commissions et droits sur titres	969	924	901	894	821	3,3	(1,7)
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 187	1 141	1 077	1 002	916	5,0	5,0
Revenus de négociation	1 352	1 192	987	949	849	5,7	n. s.
Commissions sur prêts	917	859	737	680	603	11,0	8,5
Frais de services de cartes	415	461	460	462	461	(1,2)	14,5
Frais de gestion de placements et de garde de titres	1 622	1 556	1 552	1 286	1 003	10,9	17,5
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 411	1 364	1 377	1 065	828	16,2	9,4
Commissions de prise ferme et de consultation	1 036	820	706	744	652	11,5	7,0
Profits sur titres, autres que de négociation	171	84	171	162	285	2,5	(3,6)
Revenus de change, autres que de négociation	191	162	172	179	172	4,6	3,8
Revenus d'assurance 2)	2 070	2 023	1 762	2 008	1 212	6,5	14,8
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	386	140	207	169	190	15,5	n. s.
Autres	526	489	517	331	351	8,2	6,8
Total des revenus autres que d'intérêts	12 253	11 215	10 626	9 931	8 343	8,0	9,8
Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts (%)	9,2	5,5	7,0	19,0	(0,1)	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus	55,0	53,2	54,8	54,5	49,6	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés	12 253	11 299	10 627	9 931	8 309	8,7	7,9
Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts ajustés (%)	8,4	6,3	7,0	19,5	3,0	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés en pourcentage du total des revenus ajustés	55,0	53,4	54,8	54,5	51,5	s. o.	s. o.
Total des revenus	22 260	21 087	19 389	18 223	16 830	5,4	8,8
Taux de croissance annuel du total des revenus (%)	5,6	8,8	6,4	8,3	(1,6)	s. o.	s. o.
Total des revenus, déduction faite des SCVPI 2)	20 722	19 544	18 135	16 718	16 063	5,4	8,3
Taux de croissance annuel du total des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	6,0	7,8	8,5	4,1	0,8	s. o.	s. o.
Total des revenus ajustés	22 260	21 171	19 391	18 223	16 139	6,8	7,7
Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés (%)	5,1	9,2	6,4	12,9	0,6	s. o.	s. o.
Total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI 2)	20 722	19 628	18 137	16 718	15 372	6,9	7,2
Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI (%)	5,6	8,2	8,5	8,7	3,4	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2007 et selon les IFRS pour 2012 et 2017.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Le calcul de la marge nette d'intérêts est fondé sur l'actif productif moyen.

2) À compter de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des exercices précédents ont été reclassés.

s. o. – sans objet

n. s. – non significatif

Tableau 4 : Charges autres que d'intérêts, ratio des charges aux revenus et droits ou taxes et impôts

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2017	2016	2015	2014	2013	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Charges autres que d'intérêts							
Rémunération du personnel							
Salaires	3 995	4 082	3 910	3 388	3 259	4,9	7,4
Rémunération liée au rendement	2 386	2 278	2 102	1 946	1 686	7,6	6,5
Avantages du personnel	1 086	1 022	1 069	908	897	6,1	6,4
Total de la rémunération du personnel	7 467	7 382	7 081	6 242	5 842	5,9	6,9
Bureaux et matériel							
Location d'immeubles	494	486	462	415	416	4,3	6,7
Bureaux, mobilier et agencements	282	337	287	261	377	(5,2)	1,5
Impôt foncier	39	42	39	39	37	1,8	3,4
Matériel informatique et autre	1 676	1 528	1 349	1 193	1 003	9,4	10,2
Total des frais de bureau et de matériel	2 491	2 393	2 137	1 908	1 833	5,9	7,9
Autres charges							
Amortissement des immobilisations incorporelles	485	444	411	382	346	7,9	9,9
Communications	286	294	314	289	291	(1,0)	6,7
Taxe d'affaires, impôts sur le capital et divers	38	42	45	39	39	(4,1)	(2,3)
Honoraires	563	523	595	622	527	(1,0)	6,5
Déplacements et expansion des affaires	693	646	605	542	514	7,2	9,2
Autres	1 279	1 273	994	897	834	7,6	10,2
Total des autres charges	3 344	3 222	2 964	2 771	2 551	4,8	8,7
Total des charges autres que d'intérêts	13 302	12 997	12 182	10 921	10 226	5,6	7,3
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts (%)	2,3	6,7	11,5	6,8	0,9	s. o.	s. o.
Total des charges autres que d'intérêts ajusté	13 007	12 544	11 819	10 761	9 755	6,7	7,2
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts ajusté (%)	3,7	6,1	9,8	10,3	3,7	s. o.	s. o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus (ratio d'efficacité) (%)	59,8	61,6	62,8	59,9	60,8	s. o.	s. o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus ajusté (ratio d'efficacité ajusté) (%)	58,4	59,2	60,9	59,1	60,4	s. o.	s. o.
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)	64,2	66,5	67,2	65,3	63,7	s. o.	s. o.
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	62,8	63,9	65,2	64,4	63,5	s. o.	s. o.
Droits ou taxes et impôts 1)							
Droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat							
Retenues salariales	322	324	312	252	249	5,1	6,9
Impôt foncier	39	42	39	39	37	1,8	3,4
Impôt provincial sur le capital	29	30	33	27	30	(4,9)	(2,6)
Taxe d'affaires	8	9	10	9	7	(4,7)	(2,9)
Taxe de vente harmonisée, TPS, TVA et autres taxes de vente	293	318	288	273	262	3,3	7,5
Divers	1	3	2	2	1	n. s.	n. s.
Total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat	692	726	684	602	586	3,4	6,0
Charge d'impôts sur le résultat	1 296	1 101	936	903	1 055	8,2	21,2
Total des droits ou taxes et des impôts	1 988	1 827	1 620	1 505	1 641	6,4	13,2
Total des droits ou taxes et des impôts en pourcentage du bénéfice avant les droits ou taxes et les impôts	27,1	28,3	26,9	25,8	28,1	s. o.	s. o.
Taux d'impôt effectif (%)	19,5	19,2	17,5	17,2	20,1	s. o.	s. o.
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	19,8	19,9	18,0	17,5	19,7	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2007 et selon les IFRS pour 2012 et 2017.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Les droits ou taxes et impôts sont inclus dans diverses catégories de charges autres que d'intérêts.

s. o. - sans objet

n. s. - non significatif

Tableau 5 : Actifs, passifs et taux d'intérêt moyens

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2017			2016			2015		
	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts
Actifs									
En dollars canadiens									
Dépôts à d'autres banques	570	0,43	2	2 016	1,12	23	1 984	1,04	21
Valeurs mobilières	84 985	1,15	980	84 099	1,22	1 028	90 322	1,27	1 143
Titres pris en pension ou empruntés	32 528	0,95	309	34 906	0,75	261	29 617	0,85	251
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	104 529	2,61	2 729	99 280	2,63	2 615	94 119	2,83	2 663
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	6 114	3,23	197	6 281	3,37	212	6 176	3,71	229
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	57 675	4,77	2 752	56 211	4,71	2 645	55 219	4,87	2 690
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	53 741	3,42	1 836	49 136	3,59	1 766	43 427	3,94	1 710
Total des prêts	222 059	3,38	7 514	210 908	3,43	7 238	198 941	3,67	7 292
Total en dollars canadiens	340 142	2,59	8 805	331 929	2,58	8 550	320 864	2,71	8 707
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts à d'autres banques	37 685	0,85	322	41 821	0,48	200	48 031	0,35	169
Valeurs mobilières	74 991	1,29	965	57 820	1,17	676	54 733	1,03	562
Titres pris en pension ou empruntés	54 766	0,93	508	54 210	0,59	319	44 010	0,38	168
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	8 548	3,55	304	8 630	3,52	304	8 631	3,39	293
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	5 159	2,08	108	4 672	2,28	106	4 619	2,51	116
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	11 513	3,90	449	15 771	3,32	524	17 071	3,19	545
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	112 141	3,90	4 372	105 953	3,61	3 823	79 678	3,26	2 598
Total des prêts	137 361	3,81	5 233	135 026	3,52	4 757	109 999	3,23	3 552
Total en dollars américains et autres monnaies	304 803	2,31	7 028	288 877	2,06	5 952	256 773	1,73	4 451
Actifs divers ne portant pas intérêt	77 681			86 316			86 754		
Total – toutes monnaies									
Total des actifs et des revenus d'intérêts	722 626	2,19	15 833	707 122	2,05	14 502	664 391	1,98	13 158
Passifs									
En dollars canadiens									
Dépôts									
Banques	7 349	0,37	27	9 492	0,25	24	10 158	0,52	53
Entreprises et administrations publiques	103 343	1,21	1 245	98 004	1,26	1 231	94 438	1,34	1 269
Particuliers	108 200	0,70	754	101 402	0,75	757	94 031	0,88	832
Total des dépôts	218 892	0,93	2 026	208 898	0,96	2 012	198 627	1,08	2 154
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	34 300	1,74	597	37 017	1,65	612	40 637	1,85	750
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	24 018	2,48	595	25 598	2,28	584	25 713	2,40	616
Total en dollars canadiens	277 210	1,16	3 218	271 513	1,18	3 208	264 977	1,33	3 520
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts									
Banques	25 626	1,05	270	26 896	0,55	148	21 626	0,27	59
Entreprises et administrations publiques	182 156	0,78	1 429	178 848	0,43	761	167 544	0,27	447
Particuliers	57 245	0,33	190	54 081	0,24	131	47 671	0,20	95
Total des dépôts	265 027	0,71	1 889	259 825	0,40	1 040	236 841	0,25	601
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	59 154	0,96	570	50 791	0,57	288	41 792	0,48	199
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	9 142	1,63	149	7 192	1,31	94	5 749	1,31	75
Total en dollars américains et autres monnaies	333 323	0,78	2 608	317 808	0,45	1 422	284 382	0,31	875
Passifs divers ne portant pas intérêt	69 049			77 546			78 130		
Total – toutes monnaies									
Total des passifs et des charges d'intérêts	679 582	0,86	5 826	666 867	0,69	4 630	627 489	0,70	4 395
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	43 044			40 255			36 902		
Total des passifs, des charges d'intérêts et des capitaux propres attribuables aux actionnaires									
	722 626	0,81	5 826	707 122	0,65	4 630	664 391	0,66	4 395
Marge nette d'intérêts									
- fondée sur l'actif productif		1,55			1,59			1,51	
- fondée sur le total des actifs		1,38			1,40			1,32	
Revenus nets d'intérêts fondés sur le total des actifs									
			10 007			9 872			8 763
Marge nette d'intérêts ajustée									
- fondée sur l'actif productif		1,55			1,59			1,51	
- fondée sur le total des actifs		1,38			1,40			1,32	
Revenus nets d'intérêts ajustés fondés sur le total des actifs									
			10 007			9 872			8 764

1) Pour les exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015, le montant maximal de titres mis en pension ou prêtés à la fin d'un mois donné était de 72 826 millions de dollars, de 67 169 millions et de 57 385 millions, respectivement.

Tableau 6 : Incidence des variations des soldes et des taux sur les revenus nets d'intérêts

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2017/2016			2016/2015		
	Augmentation (diminution) découlant de la variation du			Augmentation (diminution) découlant de la variation du		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actifs						
En dollars canadiens						
Dépôts à d'autres banques	(17)	(4)	(21)	-	2	2
Valeurs mobilières	11	(59)	(48)	(79)	(36)	(115)
Titres pris en pension ou empruntés	(17)	65	48	45	(35)	10
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	138	(24)	114	146	(194)	(48)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	(6)	(9)	(15)	4	(21)	(17)
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	69	38	107	47	(92)	(45)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	166	(96)	70	225	(169)	56
Total des prêts	367	(91)	276	422	(476)	(54)
Variation des revenus d'intérêts en dollars canadiens	344	(89)	255	388	(545)	(157)
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts à d'autres banques	(19)	141	122	(22)	53	31
Valeurs mobilières	201	88	289	31	83	114
Titres pris en pension ou empruntés	3	186	189	39	112	151
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	(3)	3	-	-	11	11
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	12	(10)	2	1	(11)	(10)
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	(142)	67	(75)	(41)	20	(21)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	223	326	549	857	368	1 225
Total des prêts	90	386	476	817	388	1 205
Variation des revenus d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	275	801	1 076	865	636	1 501
Total - toutes monnaies						
Variation du total des revenus d'intérêts (a)	619	712	1 331	1 253	91	1 344
Passifs						
En dollars canadiens						
Dépôts						
Banques	(6)	9	3	(4)	(25)	(29)
Entreprises et administrations publiques	68	(54)	14	48	(86)	(38)
Particuliers	51	(54)	(3)	65	(140)	(75)
Total des dépôts	113	(99)	14	109	(251)	(142)
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	(45)	30	(15)	(67)	(71)	(138)
Dettes subordonnées et passifs divers portant intérêt	(36)	47	11	(3)	(29)	(32)
Variation des charges d'intérêts en dollars canadiens	32	(22)	10	39	(351)	(312)
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts						
Banques	(7)	129	122	14	75	89
Entreprises et administrations publiques	14	654	668	30	284	314
Particuliers	8	51	59	13	23	36
Total des dépôts	15	834	849	57	382	439
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	47	235	282	43	46	89
Dettes subordonnées et passifs divers portant intérêt	25	30	55	19	-	19
Variation des charges d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	87	1 099	1 186	119	428	547
Total - toutes monnaies						
Variation du total des charges d'intérêts (b)	119	1 077	1 196	158	77	235
Variation du total des revenus nets d'intérêts (a - b)	500	(365)	135	1 095	14	1 109

Tableau 7 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ¹⁾

(en millions de dollars)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2017	2016	2015	2014	2013	2017	2016	2015	2014	2013	2017	2016	2015	2014	2013
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	106 647	103 558	96 975	92 972	88 677	8 587	8 686	8 905	7 980	7 646	-	-	-	-	-
Prêts sur cartes de crédit	7 550	7 541	7 427	7 476	7 413	521	560	553	496	457	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	51 637	50 368	49 181	48 955	49 195	9 798	13 974	16 098	15 088	14 364	373	215	206	1	-
Total des prêts aux particuliers	165 834	161 467	153 583	149 403	145 285	18 906	23 220	25 556	23 564	22 467	373	215	206	1	-
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	85 494	79 443	69 772	63 896	57 967	96 656	98 371	75 430	56 389	45 842	12 395	10 555	10 975	11 145	8 954
Solde des prêts et acceptations, déduction faite des provisions spécifiques	251 328	240 910	223 355	213 299	203 252	115 562	121 591	100 986	79 953	68 309	12 768	10 770	11 181	11 146	8 954
Provision générale	(843)	(893)	(857)	(795)	(791)	(733)	(789)	(803)	(747)	(694)	-	-	-	-	-
Solde net des prêts et acceptations	250 485	240 017	222 498	212 504	202 461	114 829	120 802	100 183	79 206	67 615	12 768	10 770	11 181	11 146	8 954

Tableau 8 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle ²⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2017	2016	2015	2014	2013	2017	2016	2015	2014	2013	2017	2016	2015	2014	2013
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	160	144	159	168	157	161	175	173	303	369	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	127	121	117	136	100	293	345	316	309	274	-	-	-	-	-
Total des prêts aux particuliers	287	265	276	304	257	454	520	489	612	643	-	-	-	-	-
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	248	298	220	247	253	762	843	613	507	944	30	1	4	4	3
Total des prêts et acceptations douteux, déduction faite des provisions spécifiques	535	563	496	551	510	1 216	1 363	1 102	1 119	1 587	30	1	4	4	3
Ratios liés à la situation ¹⁾															
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations ^{2) 3)}	0,21	0,23	0,22	0,26	0,25	1,04	1,13	1,10	1,43	2,38	0,23	0,01	0,04	0,04	0,03
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations ^{2) 3)}															
Prêts aux particuliers	0,17	0,16	0,18	0,20	0,18	2,40	2,26	1,94	2,63	2,90	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,29	0,38	0,32	0,39	0,44	0,79	0,86	0,82	0,92	2,12	0,24	0,01	0,04	0,04	0,03

1) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions générales et de toutes les provisions spécifiques, à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés. Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction des provisions spécifiques uniquement (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

2) Le solde net des prêts douteux est présenté après déduction des provisions spécifiques, à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés.

3) Les ratios sont présentés compte tenu des portefeuilles acquis.

Tableau 9 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ¹⁾

(en millions de dollars)
Au 31 octobre

	2017	2016	2015	2014	2013
Solde net des prêts et acceptations par province					
Atlantique	13 684	13 740	13 361	13 065	11 244
Québec	38 909	38 272	36 486	35 647	33 746
Ontario	105 868	98 448	89 460	84 498	80 726
Prairies	46 856	46 430	43 612	42 043	38 825
Colombie-Britannique et territoires	45 168	43 127	39 579	37 251	37 920
Solde net des prêts et acceptations au Canada	250 485	240 017	222 498	212 504	202 461
Solde net des prêts aux entreprises et aux administrations publiques par secteur d'activité					
Secteur immobilier commercial	26 479	24 114	20 597	17 636	17 606
Construction (non immobilière)	3 916	3 563	3 544	3 101	2 934
Commerce de détail	18 496	16 859	14 096	12 580	10 229
Commerce de gros	11 612	12 157	10 243	8 281	7 345
Agriculture	11 114	10 951	9 891	9 155	8 380
Communications	625	895	815	831	729
Secteur manufacturier	20 070	18 689	16 187	13 612	11 250
Mines	1 344	1 862	1 309	1 085	959
Industries pétrolière et gazière	8 166	7 930	6 667	5 943	3 908
Transport	10 496	10 694	3 735	2 532	2 152
Services publics	2 890	2 692	1 984	1 670	1 309
Produits forestiers	835	889	859	587	631
Services	34 055	35 481	28 384	22 114	18 321
Institutions financières	39 082	35 977	31 220	24 096	19 019
Administrations publiques	1 541	1 394	1 874	2 076	1 719
Autres	3 824	4 222	4 772	6 131	6 272
	194 545	188 369	156 177	131 430	112 763

Tableau 10 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle ²⁾

(en millions de dollars)
Au 31 octobre

	2017	2016	2015	2014	2013
Solde net des prêts douteux aux entreprises et aux administrations publiques					
Secteur immobilier commercial	45	60	87	159	379
Construction (non immobilière)	39	45	83	84	32
Commerce de détail	36	13	55	38	74
Commerce de gros	97	51	47	35	64
Agriculture	238	221	129	103	118
Communications	-	1	13	59	-
Secteur manufacturier	70	106	102	100	74
Mines	1	2	3	2	5
Industries pétrolière et gazière	145	408	100	1	30
Transport	156	88	30	7	23
Services publics	4	12	14	-	-
Produits forestiers	2	7	9	13	19
Services	181	82	107	145	246
Institutions financières	2	39	48	9	-
Administrations publiques	3	6	-	2	61
Autres	21	1	10	1	75
	1 040	1 142	837	758	1 200

1) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions générales et de toutes les provisions spécifiques, à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés. Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction des provisions spécifiques uniquement (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

2) Le solde net des prêts douteux est présenté après déduction des provisions spécifiques, à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés.

Tableau 11 : Variation du solde brut des prêts douteux – Information sectorielle ³⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2017	2016	2015	2014	2013	2017	2016	2015	2014	2013	2017	2016	2015	2014	2013
Solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) à l'ouverture de l'exercice															
Prêts aux particuliers	356	359	398	348	338	585	557	678	702	646	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	380	282	344	406	548	1 009	757	623	1 081	1 401	2	4	5	7	43
Total du SBPAD à l'ouverture de l'exercice	736	641	742	754	886	1 594	1 314	1 301	1 783	2 047	2	4	5	7	43
Augmentation des prêts et acceptations douteux															
Prêts aux particuliers	697	631	617	643	584	360	473	526	529	637	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	281	453	231	285	294	799	953	542	685	931	56	2	5	-	3
Total des augmentations	978	1 084	848	928	878	1 159	1 426	1 068	1 214	1 568	56	2	5	-	3
Réduction des prêts et acceptations douteux 1)															
Prêts aux particuliers	(474)	(452)	(479)	(431)	(416)	(301)	(282)	(432)	(321)	(243)	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(256)	(245)	(151)	(224)	(274)	(690)	(450)	(239)	(859)	(973)	(7)	(4)	(5)	(2)	(36)
Total des réductions attribuables aux remboursements nets et autres	(730)	(697)	(630)	(655)	(690)	(991)	(732)	(671)	(1 180)	(1 216)	(7)	(4)	(5)	(2)	(36)
Prêts sortis du bilan															
Prêts aux particuliers	(186)	(182)	(177)	(162)	(158)	(136)	(163)	(215)	(232)	(338)	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(51)	(110)	(142)	(123)	(162)	(249)	(251)	(169)	(284)	(278)	(1)	-	(1)	-	(3)
Total des prêts sortis du bilan	(237)	(292)	(319)	(285)	(320)	(385)	(414)	(384)	(516)	(616)	(1)	-	(1)	-	(3)
SBPAD à la clôture de l'exercice															
Prêts aux particuliers	393	356	359	398	348	508	585	557	678	702	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	354	380	282	344	406	869	1 009	757	623	1 081	50	2	4	5	7
Total du SBPAD à la clôture de l'exercice	747	736	641	742	754	1 377	1 594	1 314	1 301	1 783	50	2	4	5	7
Ratios liés à la situation															
SBPAD en pourcentage du solde brut des prêts															
Prêts aux particuliers	0,24	0,22	0,23	0,27	0,24	2,69	2,52	2,18	2,87	3,12	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,41	0,48	0,40	0,54	0,68	0,90	1,03	1,01	1,10	2,34	0,40	0,02	0,04	0,04	0,10
Total des prêts et acceptations	0,30	0,31	0,29	0,35	0,37	1,19	1,31	1,30	1,62	2,60	0,39	0,02	0,04	0,04	0,10
SBPAD en pourcentage du total des capitaux propres et de la provision pour pertes sur créances 2) 3)	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.

1) Inclut le montant des prêts et acceptations classés de nouveau dans la catégorie des prêts productifs, les ventes, les remboursements, l'incidence du cours de change et les compensations des radiations des prêts aux particuliers qui ne sont pas constatés dans les nouveaux prêts douteux.

2) Les ratios sont présentés compte tenu des portefeuilles acquis.

3) Le SBPAD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

n. d. - non disponible

	Total			
2017	2016	2015	2014	2013
941	916	1 076	1 050	984
1 391	1 043	972	1 494	1 992
2 332	1 959	2 048	2 544	2 976
1 057	1 104	1 143	1 172	1 221
1 136	1 408	778	970	1 228
2 193	2 512	1 921	2 142	2 449
(775)	(734)	(911)	(752)	(659)
(953)	(699)	(395)	(1 085)	(1 283)
(1 728)	(1 433)	(1 306)	(1 837)	(1 942)
(322)	(345)	(392)	(394)	(496)
(301)	(361)	(312)	(407)	(443)
(623)	(706)	(704)	(801)	(939)
901	941	916	1 076	1 050
1 273	1 391	1 043	972	1 494
2 174	2 332	1 959	2 048	2 544
0,49	0,51	0,51	0,62	0,63
0,65	0,74	0,67	0,74	1,32
0,57	0,62	0,58	0,67	0,91
4,69	5,25	4,67	5,49	7,68

Tableau 12 : Variation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2017	2016	2015	2014	2013	2017	2016	2015	2014	2013	2017	2016	2015	2014	2013
Provision pour pertes sur créances (PPC) à l'ouverture de l'exercice															
Particuliers	595	614	615	602	518	254	393	333	278	291	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	471	388	371	433	450	793	657	646	653	659	1	-	1	4	18
Total de la PPC à l'ouverture de l'exercice	1 066	1 002	986	1 035	968	1 047	1 050	979	931	950	1	-	1	4	18
Dotation à la provision pour pertes sur créances															
Particuliers	413	403	412	436	521	78	(31)	122	202	262	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	40	180	149	97	133	222	263	(70)	(172)	(327)	21	-	(1)	(2)	(2)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	453	583	561	533	654	300	232	52	30	(65)	21	-	(1)	(2)	(2)
Recouvrements															
Particuliers	134	102	111	99	81	81	87	151	102	95	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	10	14	13	15	(1)	40	140	181	408	597	-	-	-	-	-
Total des recouvrements	144	116	124	114	80	121	227	332	510	692	-	-	-	-	-
Montants sortis du bilan															
Particuliers	(520)	(511)	(521)	(500)	(507)	(161)	(175)	(232)	(242)	(347)	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	(51)	(110)	(143)	(122)	(160)	(249)	(251)	(168)	(285)	(280)	(1)	-	(1)	-	(3)
Total des montants sortis du bilan	(571)	(621)	(664)	(622)	(667)	(410)	(426)	(400)	(527)	(627)	(1)	-	(1)	-	(3)
Divers, y compris les variations des cours de change															
Particuliers	(10)	(13)	(3)	(22)	(11)	(23)	(20)	19	(7)	(23)	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	(27)	(1)	(2)	(52)	11	(114)	(16)	68	42	4	(1)	1	1	(1)	(9)
Total – Divers, y compris les variations des cours de change	(37)	(14)	(5)	(74)	-	(137)	(36)	87	35	(19)	(1)	1	1	(1)	(9)
PPC à la clôture de l'exercice															
Particuliers	612	595	614	615	602	229	254	393	333	278	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	443	471	388	371	433	692	793	657	646	653	20	1	-	1	4
Total de la PPC à la clôture de l'exercice	1 055	1 066	1 002	986	1 035	921	1 047	1 050	979	931	20	1	-	1	4
Répartition des montants sortis du bilan par marché															
Particuliers	(520)	(511)	(521)	(500)	(507)	(161)	(175)	(232)	(242)	(347)	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	(51)	(110)	(143)	(122)	(160)	(249)	(251)	(168)	(285)	(280)	(1)	-	(1)	-	(3)
Répartition des recouvrements par marché															
Particuliers	134	102	111	99	81	81	87	151	102	95	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	10	14	13	15	(1)	40	140	181	408	597	-	-	-	-	-
Montants nets sortis du bilan en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations 1)	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.

Tableau 13 : Ventilation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2017	2016	2015	2014	2013	2017	2016	2015	2014	2013	2017	2016	2015	2014	2013
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	12	15	17	20	27	12	18	21	41	42	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	94	76	66	74	64	42	47	47	25	17	-	-	-	-	-
Total des prêts aux particuliers	106	91	83	94	91	54	65	68	66	59	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	106	82	62	97	153	107	166	144	116	137	20	1	-	1	4
Instruments hors bilan	-	-	-	-	-	27	27	35	50	41	-	-	-	-	-
Total des provisions spécifiques	212	173	145	191	244	188	258	247	232	237	20	1	-	1	4
Provision générale	843	893	857	795	791	733	789	803	747	694	-	-	-	-	-
Provision pour pertes sur créances	1 055	1 066	1 002	986	1 035	921	1 047	1 050	979	931	20	1	-	1	4
Ratios de couverture															
Provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux 1) 2)															
Total	28,4	23,5	22,6	25,7	32,4	11,7	14,5	16,1	14,0	11,0	40,0	50,0	-	20,0	57,1
Particuliers	27,0	25,6	23,1	23,6	26,1	10,6	11,1	12,2	9,7	8,4	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	29,9	21,6	22,0	28,2	37,7	12,3	16,5	19,0	18,6	12,7	40,0	50,0	-	20,0	57,1

1) Les ratios sont présentés compte tenu des portefeuilles acquis.

2) Ces ratios excluent les provisions spécifiques pour d'autres instruments de crédit qui sont comprises dans les passifs divers.

n. d. - non disponible

Total

2017	2016	2015	2014	2013
849	1 007	948	880	809
1 265	1 045	1 018	1 090	1 127
2 114	2 052	1 966	1 970	1 936
491	372	534	638	783
283	443	78	(77)	(196)
774	815	612	561	587
215	189	262	201	176
50	154	194	423	596
265	343	456	624	772
(681)	(686)	(753)	(742)	(854)
(301)	(361)	(312)	(407)	(443)
(982)	(1 047)	(1 065)	(1 149)	(1 297)
(33)	(33)	16	(29)	(34)
(142)	(16)	67	(11)	6
(175)	(49)	83	(40)	(28)
841	849	1 007	948	880
1 155	1 265	1 045	1 018	1 090
1 996	2 114	2 052	1 966	1 970
(681)	(686)	(753)	(742)	(854)
(301)	(361)	(312)	(407)	(443)
215	189	262	201	176
50	154	194	423	596
0,19	0,20	0,19	0,18	0,20

Total

2017	2016	2015	2014	2013
24	33	38	61	69
136	123	113	99	81
160	156	151	160	150
233	249	206	214	294
27	27	35	50	41
420	432	392	424	485
1 576	1 682	1 660	1 542	1 485
1 996	2 114	2 052	1 966	1 970
18,1	17,4	18,2	18,3	17,5
17,8	16,6	16,5	14,9	14,3
18,3	17,9	19,8	22,0	19,7

Tableau 14 : Provisions spécifiques pour pertes sur créances – Information sectorielle

(en millions de dollars) Au 31 octobre	2017	2016	2015	2014	2013
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques					
Provisions spécifiques par secteur d'activité					
Secteur immobilier commercial	15	13	17	13	46
Construction (non immobilière)	14	4	8	16	26
Commerce de détail	14	12	23	8	13
Commerce de gros	17	31	19	10	25
Agriculture	11	19	6	8	9
Communications	-	1	9	-	-
Secteur manufacturier	51	36	38	33	36
Mines	-	1	1	10	3
Industries pétrolière et gazière	42	45	2	-	1
Transport	13	9	5	2	4
Services publics	2	3	-	-	-
Produits forestiers	1	1	2	9	11
Services	51	50	33	100	59
Institutions financières	2	10	3	2	29
Administrations publiques	-	-	-	-	1
Autres	-	14	40	3	31
Total des provisions spécifiques pour pertes sur créances à l'égard des prêts aux entreprises et aux administrations publiques 1)	233	249	206	214	294

Tableau 15 : Dotation à la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2017	2016	2015	2014	2013
Particuliers					
Prêts hypothécaires à l'habitation	11	24	11	77	129
Prêts sur cartes de crédit	255	264	272	268	305
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	232	246	225	251	313
Total des prêts aux particuliers	498	534	508	596	747
Entreprises et administrations publiques					
Secteur immobilier commercial	(4)	(16)	(37)	(141)	(185)
Construction (non immobilière)	25	15	-	7	36
Commerce de détail	29	13	8	1	(4)
Commerce de gros	24	11	19	29	10
Agriculture	31	56	3	15	8
Communications	(1)	2	13	-	(6)
Secteur manufacturier	28	29	67	44	2
Mines	-	20	2	7	2
Industries pétrolière et gazière	9	105	25	-	-
Transport	108	56	(4)	10	(9)
Services publics	-	3	-	-	-
Produits forestiers	-	(1)	-	(1)	3
Services	102	21	(29)	80	(37)
Institutions financières	(3)	(7)	8	(34)	(15)
Administrations publiques	-	-	(2)	(3)	(6)
Autres	4	(26)	31	(49)	51
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	352	281	104	(35)	(150)
Total des dotations aux provisions spécifiques	850	815	612	561	597
Dotation à la provision générale pour pertes sur créances	(76)	-	-	-	(10)
Dotation totale à la provision pour pertes sur créances	774	815	612	561	587
Ratios de rendement (%)					
Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations 2)	0,21	0,23	0,19	0,19	0,22
Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations sectoriels					
Particuliers	0,27	0,21	0,30	0,37	0,49
Entreprises et administrations publiques	0,15	0,25	0,05	(0,06)	(0,18)
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations	0,23	0,23	0,19	0,19	0,23

1) La colonne 2017 ne tient pas compte de dotations à la provision spécifique de 1 million de dollars liées aux autres instruments de crédit (1 million en 2016, 4 millions en 2015, 23 millions en 2014 et 21 millions en 2013) comprises dans les passifs divers.

2) Les ratios sont présentés compte tenu des portefeuilles acquis.

Tableau 16 : Actifs pondérés en fonction des risques

(en millions de dollars) Au 31 octobre	Bâle III											
	Exposition en cas de défaut			Actifs pondérés en fonction des risques			Exposition en cas de défaut			Actifs pondérés en fonction des risques		
	Approche standard	Approche avancée	Total en 2017	Approche standard	Approche avancée	Total en 2017	Approche standard	Approche avancée	Total en 2016	Approche standard	Approche avancée	Total en 2016
Risque de crédit												
Services de gros												
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécialisé	19 422	267 588	287 010	19 498	80 923	100 421	22 074	242 454	264 528	22 154	82 334	104 488
Prêts aux petites et moyennes entreprises	-	67 900	67 900	-	35 246	35 246	-	64 409	64 409	-	33 755	33 755
États souverains	148	100 800	100 948	77	1 550	1 627	122	87 124	87 246	64	1 912	1 976
Banques	314	78 573	78 887	314	5 578	5 892	264	40 734	40 998	264	4 222	4 486
Services de détail												
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	1 865	100 940	102 805	970	7 014	7 984	2 594	99 076	101 670	1 349	6 766	8 115
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	306	40 895	41 201	217	5 209	5 426	431	39 177	39 608	306	5 829	6 135
Crédit renouvelable admissible	-	34 826	34 826	-	5 465	5 465	-	34 016	34 016	-	5 110	5 110
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	2 292	31 873	34 165	1 510	9 748	11 258	2 395	35 154	37 549	1 567	10 367	11 934
Prêts aux petites et moyennes entreprises	6 854	4 112	10 966	5 231	2 351	7 582	7 135	4 064	11 199	5 427	2 269	7 696
Capitaux propres	-	2 205	2 205	-	1 626	1 626	-	2 122	2 122	-	1 403	1 403
Portefeuille de négociation	110	93 836	93 946	110	9 432	9 542	261	145 411	145 672	261	9 414	9 675
Titrisation	-	29 201	29 201	-	2 476	2 476	-	23 269	23 269	-	1 878	1 878
Autres actifs présentant un risque de crédit - actifs gérés sans risque de contrepartie	-	22 052	22 052	-	15 631	15 631	-	24 328	24 328	-	16 197	16 197
Facteur scalaire des actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1)	-	-	-	-	9 648	9 648	-	-	-	-	9 651	9 651
Total du risque de crédit	31 311	874 801	906 112	27 927	191 897	219 824	35 276	841 338	876 614	31 392	191 107	222 499
Risque de marché	-	-	-	1 868	6 580	8 448	-	-	-	1 211	7 751	8 962
Risque opérationnel	-	-	-	5 355	27 418	32 773	-	-	-	4 982	25 520	30 502
Actifs pondérés en fonction des risques - fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, compte non tenu du plancher des fonds propres	31 311	874 801	906 112	35 150	225 895	261 045	35 276	841 338	876 614	37 585	224 378	261 963
Plancher des fonds propres selon Bâle I					8 421	8 421					15 599	15 599
Actifs pondérés en fonction des risques - fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires				35 150	234 316	269 466				37 585	239 977	277 562
Actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1, compte non tenu de l'ajustement d'évaluation lié au crédit et du plancher des fonds propres					225 895	261 045					224 378	261 963
Ajustement d'évaluation lié au crédit additionnel, prescrit par le BSIF, des fonds propres de catégorie 1	-	-	-	-	290	290	-	-	-	-	380	380
Plancher des fonds propres selon Bâle I	-	-	-	-	8 131	8 131	-	-	-	-	15 219	15 219
Actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1				35 150	234 316	269 466				37 585	239 977	277 562
Actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres, compte non tenu de l'ajustement d'évaluation lié au crédit et du plancher des fonds propres					225 895	261 045					224 378	261 963
Ajustement d'évaluation lié au crédit additionnel, prescrit par le BSIF, du total des fonds propres	-	-	-	-	522	522	-	-	-	-	705	705
Plancher des fonds propres selon Bâle I	-	-	-	-	7 899	7 899	-	-	-	-	14 894	14 894
Actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres				35 150	234 316	269 466				37 585	239 977	277 562

1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche NI avancée.

Tableau 17 : Dépôts moyens

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2017		2016		2015	
	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)
Dépôts domiciliés au Canada						
Dépôts à vue productifs d'intérêts	21 253	0,44	19 493	0,33	18 910	0,36
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	41 985	-	37 296	-	31 762	-
Dépôts à préavis	81 279	0,49	77 231	0,44	76 458	0,57
Dépôts à échéance fixe	147 097	1,50	136 821	1,38	120 764	1,42
Total des dépôts domiciliés au Canada	291 614	0,93	270 841	0,85	247 894	0,89
Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays						
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays 1)	24 730	1,05	26 209	0,55	23 952	0,36
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	9 196	0,76	6 867	0,36	6 804	0,24
Autres dépôts à vue	14 327	0,04	17 346	0,02	16 109	0,01
Autres dépôts à préavis ou à échéance fixe	144 052	0,61	147 460	0,40	140 709	0,31
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays	192 305	0,63	197 882	0,38	187 574	0,29
Total des dépôts moyens	483 919	0,81	468 723	0,65	435 468	0,63

Au 31 octobre 2017, 2016 et 2015, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient à 44 746 millions de dollars, à 52 834 millions et à 37 477 millions, respectivement, le total des dépôts à préavis comprenait 33 561 millions de dollars, 30 122 millions et 29 104 millions, respectivement, de comptes de chèques qui auraient été classés comme dépôts à vue selon les normes de présentation des États-Unis, et le total des dépôts à terme fixe comprenait 30 648 millions de dollars, 35 460 millions et 25 926 millions, respectivement, de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Ces montants auraient été classés comme emprunts à court terme selon les normes de présentation des États-Unis.

1) Comprennent les banques réglementées et les banques centrales.

Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés annuels, du Rapport de gestion ainsi que de tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction de la Banque de Montréal (la Banque), qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board et répondent aux exigences applicables des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Les états financiers sont également conformes aux dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) et des règlements connexes, y compris les interprétations des IFRS qu'en fait l'organisme qui réglemente nos activités, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le Rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment le Règlement 51-102 des ACVM sur les obligations d'information continue.

Les états financiers consolidés et l'information présentée dans le Rapport de gestion comprennent nécessairement des montants qui ont été établis en fonction de jugements éclairés et d'estimations de l'effet prévu d'événements actuels et d'opérations courantes, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, nous devons interpréter les exigences décrites ci-dessus, établir la pertinence de l'information à y inclure ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Le Rapport de gestion comprend également des renseignements concernant l'effet des transactions et des événements actuels, les sources actuelles de liquidités et de financement, les tendances de l'exploitation, les risques et les incertitudes. Les résultats futurs pourraient être sensiblement différents de nos estimations actuelles, le déroulement des événements et les situations à venir pouvant être différents de ce qui avait été prévu.

Les données financières figurant dans le Rapport annuel de la Banque concordent avec celles des états financiers consolidés.

Responsables de la fiabilité de l'information financière et de la rapidité de sa publication, nous nous appuyons sur un système élaboré de contrôles internes qui est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre système de contrôles internes comprend la rédaction et la diffusion de nos politiques et procédures régissant la conduite de la Banque et la gestion des risques, la planification budgétaire globale, la séparation efficace des tâches, la délégation de pouvoirs et la responsabilité personnelle, la transmission de l'information pertinente aux échelons supérieurs pour la prise des décisions relatives à la communication de l'information au public, la sélection minutieuse du personnel et sa formation ainsi que la mise à jour régulière et l'application des méthodes comptables. Nos contrôles internes visent à fournir une assurance raisonnable que les opérations ont été autorisées, que les actifs sont protégés, que des registres adéquats sont tenus, et que nous satisfaisons à toutes les exigences réglementaires. Le système de contrôles internes est appuyé en outre par une fonction de conformité destinée à garantir que la Banque et ses employés respectent les lois sur les valeurs mobilières et les règles relatives aux conflits d'intérêts, ainsi que par une équipe d'auditeurs internes qui examinent périodiquement tous les aspects de nos activités.

Au 31 octobre 2017, nous avons déterminé, à titre de chef de la direction et de chef des finances de la Banque, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque est efficace. Nous avons fourni une attestation concernant les documents d'information annuels de la Banque de Montréal qui sont déposés auprès des ACVM et de la SEC comme l'exigent le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs et la loi *Securities Exchange Act of 1934*.

Pour pouvoir émettre des opinions d'audit sur nos états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, les auditeurs nommés par les actionnaires effectuent l'audit de notre système de contrôles internes et exécutent des travaux dans la mesure qu'ils jugent appropriée. Leur opinion d'audit sur le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2017 est présentée à la page 138.

Le Conseil d'administration, se fondant sur les recommandations de son Comité d'audit et de révision, procède à l'examen et à l'approbation de l'information financière contenue dans le Rapport annuel, et notamment dans le Rapport de gestion. Le Conseil d'administration et ses comités compétents exercent également un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux secteurs de risque et de l'évaluation de transactions importantes et entre parties liées.

Le Comité d'audit et de révision, qui est formé uniquement d'administrateurs indépendants, a également pour responsabilités de choisir les auditeurs que nomment les actionnaires et d'examiner les compétences, l'indépendance et la performance de ces auditeurs et du personnel d'audit interne. Les auditeurs nommés par les actionnaires et l'auditeur en chef de la Banque ont accès sans réserve au Conseil d'administration, à son Comité d'audit et de révision et aux autres comités pertinents pour discuter de points touchant l'audit et la présentation de l'information financière ainsi que de questions connexes.

Lorsqu'il le juge nécessaire, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada mène des examens et des enquêtes au sujet des affaires de la Banque afin d'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant la sécurité des dépôts sont dûment respectées et que la Banque jouit d'une bonne situation financière.

Le chef de la direction,



Darryl White

Le chef des finances,



Thomas E. Flynn

Toronto, Canada
Le 5 décembre 2017

Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires de la Banque de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque de Montréal (la Banque), qui comprennent les bilans consolidés au 31 octobre 2017 et au 31 octobre 2016, les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2017, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de la Banque portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également le contrôle par sondages des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés, l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Banque au 31 octobre 2017 et au 31 octobre 2016, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2017, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autre point

Nous avons également effectué l'audit, selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2017, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. Dans notre rapport daté du 5 décembre 2017, nous exprimons une opinion non modifiée (sans réserve) sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 5 décembre 2017

Toronto, Canada

Rapport du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires de la Banque de Montréal

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal (la Banque) au 31 octobre 2017, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, présentée dans le Rapport de gestion ci-joint à la section Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, en nous fondant sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de son conseil d'administration; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection des résultats d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Banque maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2017, selon les critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

Nous avons également effectué l'audit, selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), des bilans consolidés de la Banque au 31 octobre 2017 et au 31 octobre 2016, ainsi que des états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2017, ainsi que des notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, et, dans notre rapport daté du 5 décembre 2017, nous avons exprimé une opinion non modifiée (sans réserve) sur ces états financiers consolidés.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 5 décembre 2017

Toronto, Canada

État consolidé des résultats

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017	2016	2015
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions			
Prêts	13 564 \$	12 575 \$	11 263 \$
Valeurs mobilières (note 3)	1 945	1 704	1 705
Dépôts à d'autres banques	324	223	190
	15 833	14 502	13 158
Charges d'intérêts			
Dépôts	3 915	3 052	2 755
Dettes subordonnées	155	170	163
Autres passifs	1 756	1 408	1 477
	5 826	4 630	4 395
Revenus nets d'intérêts	10 007	9 872	8 763
Revenus autres que d'intérêts			
Commissions et droits sur titres	969	924	901
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 187	1 141	1 077
Revenus de négociation	1 352	1 192	987
Commissions sur prêts	917	859	737
Frais de services de cartes	415	461	460
Frais de gestion de placements et de garde de titres	1 622	1 556	1 552
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 411	1 364	1 377
Commissions de prise ferme et de consultation	1 036	820	706
Profits sur titres, autres que de négociation (note 3)	171	84	171
Revenus de change, autres que de négociation	191	162	172
Revenus d'assurance	2 070	2 023	1 762
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	386	140	207
Autres	526	489	517
	12 253	11 215	10 626
Total des revenus	22 260	21 087	19 389
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	774	815	612
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (note 14)	1 538	1 543	1 254
Charges autres que d'intérêts			
Rémunération du personnel (notes 21 et 22)	7 467	7 382	7 081
Bureaux et matériel (note 9)	2 491	2 393	2 137
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	485	444	411
Déplacements et expansion des affaires	693	646	605
Communications	286	294	314
Taxes d'affaires et impôts sur le capital	38	42	45
Honoraires	563	523	595
Autres	1 279	1 273	994
	13 302	12 997	12 182
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	6 646	5 732	5 341
Charge d'impôts sur le résultat (note 23)	1 296	1 101	936
Bénéfice net	5 350 \$	4 631 \$	4 405 \$
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Banque	5 348	4 622	4 370
À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2	9	35
Bénéfice net	5 350 \$	4 631 \$	4 405 \$
Bénéfice par action (en dollars canadiens) (note 24)			
De base	7,95 \$	6,94 \$	6,59 \$
Dilué	7,92	6,92	6,57
Dividendes par action ordinaire	3,56	3,40	3,24

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le chef de la direction,



Darryl White

Le président, Comité d'audit et de révision,



Philip S. Orsino

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2017	2016	2015
Bénéfice net	5 350 \$	4 631 \$	4 405 \$
Autres éléments du résultat global (de la perte globale) après impôts (note 23)			
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net			
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente			
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice 1)	95	151	(166)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 2)	(87)	(28)	(65)
	8	123	(231)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie			
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice 3)	(839)	(26)	528
Reclassement, dans le résultat, de (profits) pertes sur les couvertures de flux de trésorerie 4)	61	10	(57)
	(778)	(16)	471
Profits nets (pertes) à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger			
Profits (pertes) latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(885)	213	3 187
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger 5)	23	41	(482)
	(862)	254	2 705
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel 6)	420	(422)	200
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur (note 1) 7)	(148)	(153)	120
	272	(575)	320
Autres éléments du résultat global (de la perte globale) après impôts (note 23)	(1 360)	(214)	3 265
Total du résultat global	3 990 \$	4 417 \$	7 670 \$
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Banque	3 988	4 408	7 635
À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2	9	35
Total du résultat global	3 990 \$	4 417 \$	7 670 \$

1) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (21) millions de dollars, de (64) millions et de 63 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

2) Après la charge d'impôts sur le résultat de 36 millions de dollars, de 11 millions et de 24 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

3) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 322 millions de dollars, de (4) millions et de (188) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

4) Après la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat de (21) millions de dollars, de (6) millions et de 14 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

5) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (8) millions de dollars, de (10) millions et de 167 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

6) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (157) millions de dollars, de 156 millions et de (51) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

7) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 53 millions de dollars, de 55 millions et de (43) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	32 599 \$	31 653 \$
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques (note 2)	6 490	4 449
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres de négociation	99 069	84 458
Titres disponibles à la vente	54 075	55 663
Titres détenus jusqu'à leur échéance	9 094	8 965
Titres divers	960	899
	163 198	149 985
Titres pris en pension ou empruntés (note 4)	75 047	66 646
Prêts (notes 4 et 6)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	115 258	112 277
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	61 944	64 680
Prêts sur cartes de crédit	8 071	8 101
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	178 232	175 597
	363 505	360 655
Provision pour pertes sur créances (note 4)	(1 833)	(1 925)
	361 672	358 730
Autres actifs		
Instruments dérivés (note 8)	28 951	39 183
Engagements de clients aux termes d'acceptations (note 12)	16 546	13 021
Bureaux et matériel (note 9)	2 033	2 147
Écart d'acquisition (note 11)	6 244	6 381
Immobilisations incorporelles (note 11)	2 159	2 178
Actifs d'impôt exigible	1 371	906
Actifs d'impôt différé (note 23)	2 865	3 101
Actifs divers (note 12)	10 405	9 555
	70 574	76 472
Total des actifs	709 580 \$	687 935 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts (note 13)	483 488 \$	473 372 \$
Autres passifs		
Instruments dérivés (note 8)	27 804	38 227
Acceptations (note 14)	16 546	13 021
Titres vendus à découvert (note 14)	25 163	25 106
Titres mis en pension ou prêtés (note 14)	55 119	40 718
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées (notes 6 et 7)	23 054	22 377
Passifs d'impôt exigible	125	81
Passifs d'impôt différé (note 23)	233	242
Passifs divers (note 14)	28 665	28 024
	176 709	167 796
Dettes subordonnées (note 15)	5 029	4 439
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 16)	4 240	3 840
Actions ordinaires (note 16)	13 032	12 539
Surplus d'apport	307	294
Résultats non distribués	23 709	21 205
Cumul des autres éléments du résultat global	3 066	4 426
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	44 354	42 304
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (note 16)	-	24
Total des capitaux propres	44 354	42 328
Total des passifs et des capitaux propres	709 580 \$	687 935 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2017	2016	2015
Actions privilégiées (note 16)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 840 \$	3 240 \$	3 040 \$
Émises au cours de l'exercice	900	600	950
Rachetées au cours de l'exercice	(500)	-	(750)
Solde à la clôture de l'exercice	4 240	3 840	3 240
Actions ordinaires (note 16)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	12 539	12 313	12 357
Émises en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (note 16)	448	90	58
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 16)	146	136	51
Rachetées aux fins d'annulation (note 16)	(101)	-	(153)
Solde à la clôture de l'exercice	13 032	12 539	12 313
Surplus d'apport			
Solde à l'ouverture de l'exercice	294	299	304
Charges liées aux options sur actions/options exercées (note 21)	6	(14)	-
Autres	7	9	(5)
Solde à la clôture de l'exercice	307	294	299
Résultats non distribués			
Solde à l'ouverture de l'exercice	21 205	18 930	17 237
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	5 348	4 622	4 370
Dividendes - Actions privilégiées (note 16)	(184)	(150)	(117)
- Actions ordinaires (note 16)	(2 312)	(2 191)	(2 087)
Actions privilégiées rachetées au cours de l'exercice (note 16)	-	-	(3)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 16)	(339)	-	(465)
Frais d'émission d'actions	(9)	(6)	(5)
Solde à la clôture de l'exercice	23 709	21 205	18 930
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable aux titres disponibles à la vente après impôts			
Solde à l'ouverture de l'exercice	48	(75)	156
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice 1)	95	151	(166)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 2)	(87)	(28)	(65)
Solde à la clôture de l'exercice	56	48	(75)
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable aux couvertures de flux de trésorerie après impôts			
Solde à l'ouverture de l'exercice	596	612	141
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice 3)	(839)	(26)	528
Reclassement, dans le résultat, de (profits) pertes au cours de l'exercice 4)	61	10	(57)
Solde à la clôture de l'exercice	(182)	596	612
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger après impôts			
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 327	4 073	1 368
Profits (pertes) latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(885)	213	3 187
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger 5)	23	41	(482)
Solde à la clôture de l'exercice	3 465	4 327	4 073
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable aux régimes de retraite et à d'autres avantages futurs du personnel après impôts			
Solde à l'ouverture de l'exercice	(512)	(90)	(290)
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel 6)	420	(422)	200
Solde à la clôture de l'exercice	(92)	(512)	(90)
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable au risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur après impôts			
Solde à l'ouverture de l'exercice	(33)	120	-
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur (note 1) 7)	(148)	(153)	120
Solde à la clôture de l'exercice	(181)	(33)	120
Total du cumul des autres éléments du résultat global	3 066	4 426	4 640
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	44 354 \$	42 304 \$	39 422 \$
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales			
Solde à l'ouverture de l'exercice	24	491	1 091
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	2	9	35
Dividendes à la participation ne donnant pas le contrôle	-	(10)	(37)
Rachat/Achat de la participation ne donnant pas le contrôle (note 16)	(25)	(450)	(600)
Autres	(1)	(16)	2
Solde à la clôture de l'exercice	-	24	491
Total des capitaux propres	44 354 \$	42 328 \$	39 913 \$

1) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (21) millions de dollars, de (64) millions et de 63 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

2) Après la charge d'impôts sur le résultat de 36 millions de dollars, de 11 millions et de 24 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

3) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 322 millions de dollars, de (4) millions et de (188) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

4) Après la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat de (21) millions de dollars, de (6) millions et de 14 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

5) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (8) millions de dollars, de (10) millions et de 167 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

6) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (157) millions de dollars, de 156 millions et de (51) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

7) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 53 millions de dollars, de 55 millions et de (43) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2017	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	5 350 \$	4 631 \$	4 405 \$
Ajustements en vue de déterminer les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation			
Réduction de valeur pour dépréciation de titres, autres que de négociation (note 3)	7	17	12
(Profit) net sur les titres, autres que de négociation (note 3)	(178)	(101)	(183)
(Augmentation) diminution nette des titres de négociation	(16 237)	(11 403)	15 613
Dotations à la provision pour pertes sur créances (note 4)	774	815	612
Variation des instruments dérivés - (augmentation) diminution des actifs dérivés	15 544	(306)	(6 178)
- augmentation (diminution) des passifs dérivés	(14 923)	(5 598)	9 320
Amortissement des bureaux et du matériel (note 9)	391	384	377
Amortissement des autres actifs	227	219	-
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	485	444	411
Diminution nette de l'actif d'impôt différé	156	108	226
Augmentation (diminution) nette du passif d'impôt différé	(12)	(7)	76
(Augmentation) diminution nette de l'actif d'impôt exigible	(497)	(345)	298
Augmentation (diminution) nette du passif d'impôt exigible	52	(18)	(141)
Variation des intérêts courus - (augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(130)	(81)	53
- augmentation (diminution) des intérêts à payer	15	64	(113)
Variation nette des autres éléments et charges à payer	(2 095)	1 771	5 820
Augmentation nette des dépôts	16 094	22 835	7 884
(Augmentation) nette des prêts	(8 857)	(23 235)	(15 600)
Augmentation (diminution) nette des titres vendus à découvert	336	3 739	(7 049)
Augmentation (diminution) nette des titres mis en pension ou prêtés	16 535	(82)	(4 625)
(Augmentation) diminution nette des titres pris en pension ou empruntés	(10 891)	2 793	(7 940)
Augmentation (diminution) nette des passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	762	628	(1 028)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	2 908	(2 728)	2 250
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation (diminution) nette des passifs des filiales	(87)	3 100	(390)
Produit de l'émission d'obligations couvertes (note 13)	5 845	8 945	6 684
Remboursement d'obligations couvertes (note 13)	(2 602)	(2 101)	(2 498)
Produit de l'émission de la dette subordonnée (note 15)	850	2 250	-
Remboursement sur la dette subordonnée (note 15)	(100)	(2 200)	(500)
Produit de l'émission d'actions privilégiées (note 16)	900	600	950
Rachat d'actions privilégiées (note 16)	(500)	-	(753)
Rachat de titres de fiducie de capital (note 16)	-	(450)	(600)
Frais d'émission d'actions	(9)	(6)	(5)
Produit de l'émission d'actions ordinaires (note 16)	149	137	51
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 16)	(440)	-	(618)
Dividendes versés en trésorerie	(2 010)	(2 219)	(2 135)
Dividendes versés en trésorerie à la participation ne donnant pas le contrôle	-	(10)	(37)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	1 996	8 046	149
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
(Augmentation) diminution nette des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	(2 245)	3 007	(461)
Achat de titres, autres que de négociation	(51 917)	(34 859)	(16 996)
Échéances de titres, autres que de négociation	5 930	6 985	5 267
Produit de la vente de titres, autres que de négociation	45 893	22 293	16 740
Achat d'une participation ne donnant pas le contrôle	(25)	-	-
Bureaux et matériel - (achats) nets	(301)	(224)	(179)
Logiciels achetés et développés - (achats) nets	(490)	(387)	(345)
Acquisitions (note 10)	-	(12 147)	-
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(3 155)	(15 332)	4 026
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(803)	1 372	5 484
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	946	(8 642)	11 909
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	31 653	40 295	28 386
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice (note 2)	32 599 \$	31 653 \$	40 295 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie			
Inclusions dans les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :			
Montant d'intérêts versés au cours de l'exercice	5 826 \$	4 561 \$	4 476 \$
Montant d'impôts sur le résultat payés au cours de l'exercice	1 338 \$	1 201 \$	641 \$
Montant des intérêts et des dividendes reçus au cours de l'exercice	15 900 \$	14 541 \$	13 138 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 1 : Mode de présentation

La Banque de Montréal (la Banque) est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) et une société ouverte constituée au Canada. Nous sommes une société de services financiers hautement diversifiés qui offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, et des produits et services de banque d'affaires. Le siège social de la Banque est situé au 129, rue Saint-Jacques, à Montréal, au Québec, et ses bureaux administratifs se trouvent au 100 King Street West, 1 First Canadian Place, à Toronto, en Ontario. Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York.

Nous avons établi les présents états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Nos états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf dans le cas des éléments suivants, lesquels ont été réévalués : actifs et passifs détenus à des fins de négociation; actifs financiers disponibles à la vente; actifs et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; actifs et passifs financiers désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur admissibles; passifs au titre des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie; obligations au titre des prestations de retraite définies et d'autres avantages futurs du personnel; et passifs liés aux activités d'assurance.

La publication de ces états financiers consolidés a été autorisée par notre Conseil d'administration le 5 décembre 2017.

Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés de la Banque comprennent les états financiers de nos filiales au 31 octobre 2017. Nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, dont des filiales, des entités structurées, des entreprises associées et des coentreprises. Les filiales sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle par la détention de la majorité de leurs actions avec droit de vote. Nous détenons aussi des participations dans des entités structurées que nous consolidons lorsque nous les contrôlons. Ces entités sont décrites plus longuement à la note 7. La totalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges de nos filiales et des entités structurées consolidées sont pris en compte dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation.

Nous détenons des investissements dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (soit généralement des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces investissements sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence est également utilisée dans nos investissements dans des coentreprises. Les coentreprises sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres actionnaires. Selon la méthode de la mise en équivalence, les investissements sont initialement comptabilisés au coût, puis la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part dans le résultat net de l'entité émettrice, y compris les autres éléments du résultat global. Nos investissements comptabilisés selon cette méthode sont pris en compte dans les titres divers figurant à notre bilan consolidé alors que notre quote-part du résultat net est comptabilisée dans les participations dans des entreprises associées et des coentreprises dans notre état consolidé des résultats. Tout autre montant au titre des autres éléments du résultat global est reflété dans la section pertinente de notre état du résultat global.

La participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales est présentée dans notre bilan consolidé à titre de composante distincte des capitaux propres et différente des capitaux propres attribuables à nos actionnaires. Le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales est présenté séparément dans notre état consolidé des résultats.

Méthodes comptables particulières

Pour faciliter la compréhension de nos états financiers consolidés, nous avons fait état de nos principales méthodes comptables tout au long des notes qui suivent ainsi que des renseignements financiers connexes, le tout étant présenté par section.

Note	Sujet	Page	Note	Sujet	Page
1	Mode de présentation	144	17	Juste valeur des instruments financiers et revenus de négociation	174
2	Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	148	18	Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	180
3	Valeurs mobilières	149	19	Risque de taux d'intérêt	180
4	Prêts et provision pour pertes sur créances	152	20	Gestion du capital	182
5	Gestion des risques	156	21	Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions	182
6	Transfert d'actifs	157	22	Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel	184
7	Entités structurées	157	23	Impôts sur le résultat	189
8	Instruments dérivés	159	24	Bénéfice par action	191
9	Bureaux et matériel	165	25	Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels	192
10	Acquisitions	166	26	Segmentation opérationnelle et géographique	194
11	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	167	27	Principales filiales	197
12	Autres actifs	168	28	Transactions avec des parties liées	198
13	Dépôts	168	29	Échéances contractuelles des actifs et des passifs et des engagements hors bilan	199
14	Autres passifs	169			
15	Dettes subordonnées	171			
16	Capitaux propres	172			

Conversion de monnaies étrangères

Nous exerçons nos activités dans plusieurs monnaies étrangères, et nous présentons nos états financiers consolidés en dollars canadiens, ce dollar étant notre monnaie fonctionnelle. Les actifs et passifs monétaires ainsi que les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux cours d'origine. Les revenus et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change moyen de l'exercice.

Les profits et pertes latents résultant de la conversion en dollars canadiens de notre investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant, sont inclus dans le poste profit (perte) net provenant de la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, de l'état consolidé du résultat global. Lorsque nous cédon un établissement à l'étranger et qu'ainsi, nous en perdons le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint, le montant cumulé des profits ou pertes de conversion, des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant est reclassé dans notre état consolidé des résultats par voie du profit ou de la perte sur cession.

Les profits et pertes de change sur les titres de créance disponibles à la vente et libellés en monnaies étrangères sont inclus dans le poste revenus de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats. Les profits et pertes de change sur les titres de participation disponibles à la vente qui sont libellés en monnaies étrangères sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux titres disponibles à la vente, après impôts, dans notre état consolidé des variations des capitaux propres. Tous les autres profits et pertes de conversion de monnaies étrangères sont inscrits au poste revenus de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Nous concluons de temps à autre des contrats de couverture du change afin de réduire notre risque lié aux fluctuations de valeur des monnaies étrangères. Les profits et pertes réalisés et latents qui surviennent lorsque sont évalués à la valeur de marché des contrats de change liés à des couvertures économiques sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats à terme de gré à gré qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans le poste variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie de notre état consolidé du résultat global, et l'écart au comptant ou à terme (soit l'écart entre le cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et celui prévalant à son expiration) est inscrit dans les revenus (charges) d'intérêts sur la durée de la couverture.

Revenus de dividendes et d'honoraires

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit d'en percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres de participation cotés, à la date ex-dividende.

Revenus d'honoraires

Les revenus d'honoraires (y compris les commissions) sont comptabilisés selon les services ou les produits pour lesquels les honoraires sont payés. Se reporter à la note 4 pour des informations sur le traitement comptable des commissions sur prêts.

Les frais de gestion de placements et de garde de titres sont essentiellement fondés sur le solde des actifs sous gestion et de ceux sous administration, respectivement, à la clôture de la période, et ont trait aux services fournis.

Les commissions et droits sur titres ainsi que les commissions de prise ferme et de consultation sont comptabilisés comme des revenus une fois que les services visés ont été rendus.

Les frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement ainsi que les revenus d'assurance sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les frais de services de cartes comprennent essentiellement les frais d'interchange, les frais de retard, les frais liés aux avances en trésorerie et les frais annuels. Les frais de services de cartes sont comptabilisés lorsqu'ils sont facturés, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés uniformément tout au long de l'exercice.

Contrats de location

Nous sommes bailleurs aux termes de contrats de location-financement et de contrats de location simple. Les contrats de location sont classés comme contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif concerné. Sinon, ils sont classés comme contrats de location simple puisque nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

En tant que bailleur aux termes d'un contrat de location-financement, nous constatons un prêt d'un montant équivalant à l'investissement dans le contrat de location, ce qui représente la valeur actuelle des paiements minimaux à recevoir du preneur, paiements actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location, plus toute valeur résiduelle non garantie que nous prévoyons recouvrer à la fin de ce contrat. Les revenus locatifs qui en sont tirés sont pris en compte dans les prêts, sous revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, dans notre état consolidé des résultats.

Les actifs visés par des contrats de location simple sont pris en compte dans les autres actifs au bilan consolidé. Les revenus locatifs sont constatés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats. L'amortissement de ces actifs est constaté selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans le poste autres, sous charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs financiers non courants qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente, et sont inscrits dans autres actifs figurant dans notre bilan consolidé. Après son classement initial, un actif non courant n'est plus amorti et toute réduction ultérieure à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente est prise en compte dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Utilisation d'estimations et recours à des jugements

L'établissement des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes.

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent la provision pour pertes sur créances, les instruments financiers évalués à la juste valeur, les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, les montants de dépréciation des valeurs mobilières, les impôts sur le résultat et les impôts différés, les prêts acquis, l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les passifs liés à l'assurance et les provisions. Nous posons des jugements pour évaluer si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés dans le cadre des transferts d'actifs financiers et pour établir si nous contrôlons les entités structurées, comme il en est question aux notes 6 et 7, respectivement. Si les résultats réels différaient des estimations, l'incidence serait constatée dans des périodes ultérieures.

Nous avons établi des politiques et procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur ces jugements sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont adéquates.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances ajuste la valeur des prêts pour faire état de leur valeur de réalisation estimée. Lorsque nous évaluons la valeur de réalisation estimée, nous devons nous fonder sur des estimations et exercer notre jugement à l'égard de questions dont l'issue est incertaine, notamment les facteurs économiques, les faits nouveaux influant sur les entreprises d'un secteur donné et la situation particulière de certains emprunteurs. L'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent dans une mesure importante des évaluations actuelles, ce qui pourrait engendrer une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances.

On trouvera d'autres renseignements sur la provision pour pertes sur créances à la note 4.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Des techniques d'évaluation de la juste valeur sont utilisées pour évaluer divers actifs financiers et passifs financiers et pour effectuer des tests de dépréciation à l'égard de certains actifs non financiers. Les notes 3 et 17 renferment des renseignements détaillés sur nos techniques d'évaluation de la juste valeur.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Nos actuaire indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels différaient des hypothèses posées, l'écart serait comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La charge au titre des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel, les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies sont aussi sensibles aux changements de taux d'actualisation. Eu égard à tous nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction du taux des obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel à la note 22.

Dépréciation de titres

Nous avons des placements dans des titres émis ou garantis par des administrations publiques du Canada, des États-Unis et d'autres administrations publiques, des titres de créance et des titres de participation de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires qui sont classés comme titres disponibles à la vente, comme titres détenus jusqu'à leur échéance ou comme titres divers. Nous soumettons les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation.

En ce qui concerne les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les autres titres, les pertes de valeur sont comptabilisées s'il existe une indication objective de dépréciation par suite d'un événement qui a réduit les flux de trésorerie futurs estimés liés à un titre et si l'incidence peut être estimée de façon fiable. Une indication objective de dépréciation peut être un défaut de la part d'un débiteur, la restructuration d'un montant qui nous est dû conformément à des modalités que nous n'envisagerions pas autrement, des signes indiquant qu'un débiteur ou un émetteur fera faillite, ou la disparition d'un marché actif pour un titre donné. De plus, en ce qui concerne les titres de participation, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre en deçà du coût constitue une indication objective de dépréciation.

Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, si on s'attend toujours à ce que les flux de trésorerie contractuels futurs liés aux titres de créance soient recouverts.

On trouvera aux notes 3 et 17 d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres détenus jusqu'à leur échéance et de nos titres disponibles à la vente et titres divers ainsi que sur la détermination de la juste valeur.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé des variations des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives de nombreux territoires et comptabilisons, en nous fondant sur notre jugement, le montant requis pour régler les obligations fiscales calculé selon notre estimation. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation diffère de celle des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à celui prévu, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer dans des périodes à venir. Le montant d'une telle augmentation ou diminution ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé se réalisent avant leur expiration, et de déterminer, selon les éléments probants existants, si une partie de nos actifs d'impôt différé ne devrait pas être comptabilisée. Les facteurs pris en compte pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : bénéfice et gains en capital passés, prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts et période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des périodes futures.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 23.

Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Aux fins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est attribué à nos groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) de la Banque, qui correspondent au plus bas niveau auquel l'écart d'acquisition est surveillé à des fins de gestion interne. Les tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par année et mettent en jeu la comparaison des valeurs comptables et des valeurs recouvrables des UGT auxquelles l'écart d'acquisition est attribué afin de déterminer si la valeur recouvrable de chaque groupe demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable du groupe se révèle supérieure à sa valeur recouvrable, un calcul de la dépréciation est effectué. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est utilisée pour effectuer les tests de dépréciation. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, qui est conforme à ceux que nous employons lorsque nous procédons à l'acquisition d'une entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. La direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses afin d'établir la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur toute réduction de valeur pour dépréciation pouvant en résulter.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuelle. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles à la note 11.

Prêts acquis

Les prêts acquis sont initialement évalués à la juste valeur et sont classés dans les prêts productifs acquis ou les prêts douteux acquis au moment de l'acquisition. La détermination de la juste valeur nécessite l'estimation des flux de trésorerie attendus qui devraient être reçus et l'établissement du taux d'actualisation qui devrait être appliqué aux flux de trésorerie provenant du portefeuille de prêts acquis. Pour déterminer le taux d'actualisation, nous tenons compte de divers facteurs, y compris le coût pour mobiliser des fonds sur le marché actuel, la prime de risque liée aux prêts et les coûts liés à la gestion des portefeuilles. Les prêts douteux acquis constituent les prêts pour lesquels le recouvrement du capital et des intérêts dans les délais prévus n'était plus raisonnablement assuré à la date de leur acquisition. Nous évaluons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts douteux acquis. Les variations des flux de trésorerie attendus pourraient donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'un recouvrement au moyen de la dotation à la provision pour pertes sur créances. L'établissement du montant des flux de trésorerie et du moment où ils seront touchés requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait aux principales hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte, le moment d'encaissement des remboursements et l'évaluation des garanties. Tous ces facteurs comportent une part de subjectivité et pourraient donner lieu à des variations importantes des estimations des flux de trésorerie sur la durée d'un prêt.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des passifs au titre des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement de l'hypothèse concernant le rendement futur des placements.

On trouvera d'autres renseignements sur les passifs liés à l'assurance à la note 14.

Provisions

La Banque et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires intentées dans le cours normal de leurs activités.

Des provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation des montants qui seraient nécessaires pour régler toute obligation liée à ces poursuites judiciaires à la date du bilan, compte tenu des risques et incertitudes connexes. Les facteurs pris en compte aux fins de cette estimation comprennent l'évaluation, au cas par cas, des faits et circonstances spécifiques, notre expérience passée et l'opinion de juristes. La direction ainsi que des experts externes participent à l'estimation des provisions. Les coûts réels de la résolution de ces poursuites pourraient être considérablement plus élevés ou moins élevés que les montants des provisions. On trouvera d'autres renseignements sur les provisions à la note 25.

Transferts d'actifs financiers et consolidation d'entités structurées

Nous vendons des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH. Nous évaluons si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés pour déterminer si les transferts remplissent les conditions de décomptabilisation. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les prêts et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé. Nous utilisons des entités de titrisation pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens, nos marges de crédit immobilières canadiennes et nos prêts automobiles canadiens afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités, puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

La détention de la majorité des droits de vote est l'élément qui, dans le cas de la plupart de nos filiales, sert à établir si nous en détenons le contrôle. Pour ce qui est de certaines participations dans des sociétés en commandite, nous posons des jugements afin de déterminer si nous les contrôlons ou non. Par suite d'une évaluation de nos participations et de nos droits, nous avons établi que nous ne contrôlons pas certaines entités, même si notre participation pouvait être supérieure à 50 %. Cela peut survenir lorsque nous ne sommes pas le commandité d'une telle société et que les droits du commandité influent le plus sur les rendements de celle-ci. En outre, nous avons établi que nous contrôlons certaines entités même si notre participation était de moins de 50 %, par exemple lorsque nous en sommes le commandité et que nos droits influent le plus sur leurs rendements.

Les actifs transférés sont analysés plus longuement à la note 6 et les entités structurées le sont à la note 7.

Changements futurs des IFRS

Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui traite de dépréciation, de classement et d'évaluation, ainsi que de comptabilité de couverture. Comme l'exige notre organisme de réglementation, le BSIF, nous devons adopter l'IFRS 9 pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2017. Le BSIF a émis d'autres recommandations concernant l'adoption de l'IFRS 9 dans un document intitulé *Ligne directrice IFRS 9, Instruments financiers et exigences en matière de divulgation financière*.

Selon les données en date du 31 octobre 2017 et les travaux actuels réalisés en vue de son application, nous estimons que l'adoption de l'IFRS 9 se soldera par une augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires d'environ 100 millions de dollars avant impôts (65 millions après impôts), laquelle découlera des exigences de l'IFRS 9 en matière de dépréciation. Nous continuons de peaufiner et de surveiller certains aspects de notre processus de dépréciation, ce qui pourrait changer les répercussions réelles de son adoption.

Dépréciation

L'IFRS 9 instaure un nouveau modèle de pertes sur créances attendues relativement à tous les actifs financiers et à certains engagements de prêt et garanties hors bilan. Ce nouveau modèle donnera lieu à la constatation d'une provision pour pertes sur créances eu égard aux actifs financiers qu'un événement générateur de perte ait eu lieu ou non. En revanche, la méthode appliquée actuellement est conçue pour que la provision comptabilisée au titre des prêts productifs ne rende compte que des pertes engagées, qu'elles aient été spécifiquement identifiées ou non. Le portefeuille de prêts est l'élément qui subira les répercussions les plus importantes.

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction des pertes attendues sur 12 mois pour les prêts productifs et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis qu'ils ont été accordés. Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, il faudra tenir compte de nombreux facteurs et cela variera en fonction des catégories de produits et de risques. Les principaux facteurs à prendre en compte pour effectuer cette détermination sont les variations relatives de la probabilité de défaut fondée sur des pondérations probabilistes depuis l'octroi et certains critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il figure dans une liste de comptes à surveiller. Un jugement éclairé concernant la qualité du crédit devra être exercé afin d'évaluer si le risque de crédit a augmenté de manière importante.

Quant aux prêts douteux, il faudra constater les pertes sur leur durée de vie. Les montants de celles-ci devraient se rapprocher de notre provision spécifique actuelle.

Aux termes de l'IFRS 9, pour déterminer si le risque de crédit a augmenté fortement et pour calculer le montant des pertes attendues, il faudra tenir compte d'événements passés, de la conjoncture de marché et d'informations raisonnables et justifiables concernant la situation économique à venir.

Classement et évaluation

La nouvelle norme exige que nous classions les instruments d'emprunt selon le modèle économique que nous utilisons pour gérer les actifs et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. L'emploi de ce modèle détermine le classement en fonction de l'objectif commercial visé par la détention d'un actif. En règle générale, les instruments d'emprunt seront évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que certaines conditions ne soient respectées et qu'il ne soit alors permis de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti. Les instruments d'emprunt dont les flux de trésorerie contractuels ne représentent que des paiements de capital et d'intérêts pourront être évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti. Les profits et les pertes relatifs à des instruments d'emprunt constatés dans les autres éléments du résultat global seront pris en compte dans le résultat net sur cession.

Comme nous y autorisait l'IFRS 9, au cours de l'exercice 2015, nous avons appliqué par anticipation les dispositions de la norme concernant la constatation des variations du risque de crédit propre associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les notes 13 et 14 renferment de l'information supplémentaire sur les variations du risque de crédit propre.

Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 instaure un nouveau modèle aux fins de la comptabilité de couverture qui élargit l'éventail des éléments couverts et des risques admissibles à la comptabilité de couverture et harmonise la comptabilité de couverture plus étroitement avec la gestion des risques. Le nouveau modèle ne prévoit plus de mesures quantitatives pour l'évaluation de l'efficacité et ne permet pas de mettre fin à la désignation d'une couverture. L'IFRS 9 prévoit un choix de méthode qui nous permettra de continuer d'appliquer les règles actuelles de la comptabilité de couverture. La Banque n'adoptera pas les dispositions de comptabilité de couverture de l'IFRS 9. Cependant, tel que le prescrit la norme, nous adopterons ses nouvelles dispositions concernant les informations à fournir au sujet de la comptabilité de couverture.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui fournit des directives selon lesquelles les preneurs comptabiliseront un passif au titre de la valeur actualisée des passifs futurs liés aux contrats de location, et enregistreront un actif correspondant au bilan pour la plupart des contrats de location. Les changements touchant la comptabilisation par le bailleur sont minimes. L'IFRS 16 entrera en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2019. L'adoption anticipée est permise pourvu que l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, ait été adoptée. Afin de nous conformer aux exigences de l'IFRS 16, nous avons mis sur pied un projet à l'échelle de l'entreprise et nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur nos résultats financiers futurs.

Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie* (IAS 7), lesquelles exigeront la présentation, dans le tableau des flux de trésorerie, d'informations spécifiques concernant les variations des passifs issus des activités de financement. Nous ne prévoyons pas que ces modifications auront une incidence importante sur nos états financiers consolidés. Les modifications à l'IAS 7 entreront en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2017.

Produits des activités ordinaires

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui remplace les normes existantes sur la comptabilisation des produits. La nouvelle norme établit un cadre pour la comptabilisation et l'évaluation des produits tirés des contrats conclus avec des clients, prescrit une approche de comptabilisation fondée sur des principes et introduit la notion de constatation de ces produits au fur et à mesure que des obligations de prestations sont remplies. Les revenus qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'IFRS 15 comprennent les revenus d'intérêts et de dividendes, les revenus de négociation, les profits ou pertes sur titres, les revenus d'assurance et les revenus locatifs. La norme exige également la présentation d'informations supplémentaires sur la nature, le montant, le moment et l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des transactions conclues avec les clients.

En avril 2016, l'IASB a publié des éclaircissements relativement à l'IFRS 15, qui fournissent des précisions additionnelles sur la comptabilisation des produits par rapport à l'identification des obligations de prestation, à l'application de directives en vue de déterminer si l'entité agit pour son propre compte ou comme mandataire et aux licences de propriété intellectuelle.

Afin de nous conformer aux exigences de l'IFRS 15, nous avons mis sur pied un projet à l'échelle de la Banque et nous évaluons actuellement l'incidence de son adoption. Comme la majeure partie de nos flux de revenus n'entrent pas dans son champ d'application, nous ne prévoyons pas que son adoption aura de fortes répercussions sur nos résultats financiers futurs.

Nous adopterons l'IFRS 15 pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2018. Au moment de la transition, nous pourrions retraiter les chiffres des périodes antérieures comme si nous avions toujours appliqué cette norme ou bien constater l'incidence cumulative de tout changement résultant de l'adoption de l'IFRS 15 dans le solde d'ouverture des résultats non distribués sans présenter de chiffres correspondants pour les exercices antérieurs. Nous évaluons notre approche transitoire dans le cadre de notre projet.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (IFRS 2), relatives au classement et à l'évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Nous ne croyons pas que ces modifications auront une incidence importante sur nos états financiers consolidés et elles entreront en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2018.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui propose une méthode d'évaluation globale pour tous les types de contrats d'assurance et qui remplacera la version actuelle de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Nous adopterons l'IFRS 17 pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2021. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur nos résultats financiers futurs.

Note 2 : Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Trésorerie et dépôts à d'autres banques 1)	30 002	29 460
Chèques et autres effets en transit, montant net	2 597	2 193
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32 599	31 653

1) Comprend les dépôts à la Banque du Canada, à la Réserve fédérale des États-Unis et à d'autres banques centrales.

Chèques et autres effets en transit, montant net

Les chèques et les autres effets en transit, qui représentent le montant net des chèques en cours de compensation et les autres effets en transit entre nous et d'autres banques, sont inscrits au coût.

Restrictions visant la trésorerie

Certains de nos établissements à l'étranger sont tenus de maintenir des réserves ou des soldes minimaux à la banque centrale du pays où ils font affaire, et ces montants totalisaient 1 435 millions de dollars au 31 octobre 2017 (1 958 millions en 2016).

Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Les dépôts à d'autres banques, qui comprennent les acceptations qui ont été émises par d'autres banques et que nous avons achetées, sont inscrits au coût amorti. Les revenus d'intérêts provenant de ceux-ci sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Note 3 : Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en quatre catégories, chacune visant un objectif distinct et étant soumise à un traitement comptable qui lui est propre. Les catégories de valeurs mobilières que nous détenons sont les suivantes :

Les titres de négociation sont ceux achetés aux fins de revente à court terme. Les titres de négociation et les titres désignés conformément à l'option de la juste valeur sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Nous comptabilisons les coûts de transaction de même que les profits et pertes réalisés à leur sortie et les profits et pertes latents résultant des variations de la juste valeur dans les revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont des instruments financiers qui sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat, sous réserve du respect de certains critères. Les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net doivent avoir une juste valeur pouvant être calculée de manière fiable et remplir l'un des critères suivants : 1) leur désignation élimine ou réduit sensiblement la disparité de traitement qui, autrement, résulterait de l'évaluation des profits et des pertes sur une base différente; 2) les titres font partie d'un groupe d'instruments financiers dont la gestion et l'évaluation se fondent sur la juste valeur; ou 3) ces titres sont des instruments financiers hybrides comportant des dérivés incorporés qui modifieraient fortement leurs flux de trésorerie. Les titres doivent être désignés au moment de leur constatation initiale et cette désignation est irrévocable.

Nous désignons certains titres détenus par nos filiales du secteur de l'assurance qui soutiennent nos passifs d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net puisque le calcul actuariel de ces passifs se fonde sur la juste valeur des placements qui les soutiennent. Cette désignation permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, soit à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des titres sont constatées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, et les variations de la juste valeur des passifs le sont dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. La juste valeur de ces placements, soit 8 465 millions de dollars au 31 octobre 2017 (7 887 millions au 31 octobre 2016), est comptabilisée dans les titres de négociation figurant à notre bilan consolidé. L'incidence de la comptabilisation de ces placements à la juste valeur par le biais du résultat net a été une augmentation de 39 millions des revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (augmentation de 430 millions en 2016 et de 8 millions en 2015).

Nous désignons certains investissements détenus par nos activités de banque d'affaires comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille. La juste valeur de ces investissements était de 333 millions de dollars au 31 octobre 2017 (320 millions en 2016) et est prise en compte au poste titres divers de notre bilan consolidé. L'incidence de leur comptabilisation à leur juste valeur par le biais du résultat net a été une baisse de 9 millions des profits sur titres, autres que de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (baisse de 40 millions en 2016 et de 34 millions en 2015).

Les titres disponibles à la vente sont constitués de titres de créance et de titres de participation qui peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque de remboursement anticipé qui en résulte, de variations du risque de crédit, de variations du risque de change et de changements quant aux sources ou aux modalités de financement ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Ils sont évalués par la suite à la juste valeur, les profits et pertes latents étant inscrits dans les profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente figurant dans notre état consolidé du résultat global jusqu'à ce que ces titres soient vendus. Les profits et pertes sur cession et les pertes (recouvrements) de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus autres que d'intérêts au poste profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts et les dividendes reçus sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les investissements détenus par nos filiales du secteur de l'assurance sont classés en tant que titres disponibles à la vente, sauf s'il s'agit d'investissements qui soutiennent nos passifs au titre des prestations aux termes de nos contrats d'assurance, lesquels sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, tel qu'il est décrit ci-dessus. Les revenus d'intérêts et les autres revenus tirés des commissions sur titres disponibles à la vente du secteur de l'assurance sont pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats au moment où ils sont gagnés.

Les titres détenus jusqu'à leur échéance sont des titres de créance que nous sommes en mesure et avons l'intention de conserver jusqu'à leur échéance et dont la définition ne correspond pas à celle d'un prêt. Ces titres sont initialement constatés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont, par la suite, évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les pertes de valeur sont inscrites à notre état consolidé des résultats au poste profits (pertes) sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts gagnés et l'amortissement de la prime ou de l'escompte sur ces titres de créance sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les titres divers représentent des investissements dans des sociétés sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (de façon générale, sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Nous constatons les titres divers au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Les titres divers comprennent également certains titres détenus par notre unité de banque d'affaires.

Nous inscrivons à notre bilan consolidé toutes nos transactions sur titres selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont portées en résultat net, sauf celles liées aux titres disponibles à la vente, auquel cas elles sont inscrites dans les autres éléments du résultat global.

Test de dépréciation

Les pertes de valeur des titres disponibles à la vente, des titres détenus jusqu'à leur échéance et des titres divers sont constatées s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un événement qui réduit les flux de trésorerie futurs estimés liés au titre.

Dans le cas des titres de participation, une baisse importante ou prolongée de leur juste valeur en deçà du coût est considérée comme une indication objective de dépréciation.

La perte de valeur des titres disponibles à la vente correspond à la différence entre le coût amorti d'un titre et sa juste valeur courante, moins toute perte de valeur constatée antérieurement. S'il existe une indication objective de dépréciation, une réduction de valeur est reclassée du poste profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente de notre état consolidé des résultats au poste profits sur titres, autres que de négociation de ce même état.

La perte de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance est la différence entre la valeur comptable d'un titre et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial. S'il y a une indication objective de dépréciation, une réduction de valeur est constatée dans le poste profits sur titres, autres que de négociation à notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des titres de créance disponibles à la vente, une perte de valeur sera reprise par voie du résultat net si, après sa comptabilisation, survient un événement qui peut être objectivement associé à une hausse de la juste valeur, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de la perte de valeur initiale. Pour ce qui est des titres de participation disponibles à la vente, il ne peut y avoir de reprises de pertes de valeur par voie du résultat net, et toute hausse ultérieure de la juste valeur est prise en compte dans les autres éléments du résultat global. Les reprises de pertes de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance ne peuvent dépasser un montant maximal du coût amorti du placement avant la perte de valeur initiale.

Au 31 octobre 2017, nous avons 1 775 titres disponibles à la vente (1 699 en 2016) et les pertes latentes s'élevaient à 480 millions de dollars (pertes latentes de 135 millions en 2016). Les pertes latentes sur ces instruments, exclusion faite des titres de participation d'entreprises, ont résulté de fluctuations des taux d'intérêt et non d'une dégradation de la solvabilité des émetteurs. Nous nous attendons à recouvrer entièrement ces titres disponibles à la vente et avons établi qu'il n'existait pas de dépréciation importante. Le tableau à la page 152 donne le détail des profits et pertes latents au 31 octobre 2017 et 2016.

Dans aucun cas, la valeur comptable des titres d'un émetteur autre qu'une administration publique que nous détenions n'excédait, au 31 octobre 2017 ou 2016, 10 % de nos capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Évaluation de la juste valeur

Pour ce qui est des titres négociés en bourse, nous considérons la valeur à la cote comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur. Dans le cas des titres dont le cours n'est pas disponible, nous utilisons des méthodes d'estimation afin d'en déterminer la juste valeur. La note 17 contient des renseignements sur l'évaluation de la juste valeur.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Terme à courir					2017	2016
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total
Titres de négociation							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne	4 862	1 527	2 021	1 313	1 104	10 827	12 952
des provinces et municipalités canadiennes	812	1 343	714	1 991	2 467	7 327	7 422
l'administration fédérale américaine	1 332	1 758	2 000	1 906	2 477	9 473	6 148
des municipalités, agences et États américains	642	222	86	100	1 081	2 131	1 124
d'autres administrations publiques	85	438	266	34	-	823	602
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	147	571	203	8	2	931	1 062
Titres de créance d'entreprises	1 298	1 375	795	1 281	7 014	11 763	9 513
Prêts	-	28	7	118	-	153	139
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	55 641	55 641	45 496
Total des titres de négociation	9 178	7 262	6 092	6 751	69 786	99 069	84 458
Titres disponibles à la vente							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne							
Coût amorti	5 585	1 764	1 266	597	-	9 212	8 109
Juste valeur	5 578	1 749	1 262	591	-	9 180	8 168
Rendement (%)	0,66	1,48	1,46	1,57	-	0,99	1,29
des provinces et municipalités canadiennes							
Coût amorti	1 157	265	1 293	860	38	3 613	6 126
Juste valeur	1 156	266	1 310	855	40	3 627	6 232
Rendement (%)	0,85	1,45	2,24	2,32	3,27	1,77	2,17
l'administration fédérale américaine							
Coût amorti	15	-	3 128	11 338	-	14 481	9 564
Juste valeur	17	-	3 115	11 137	-	14 269	9 557
Rendement (%)	0,88	-	1,81	1,80	-	1,80	1,51
des municipalités, agences et États américains							
Coût amorti	370	563	463	1 329	1 333	4 058	4 379
Juste valeur	370	566	467	1 357	1 336	4 096	4 450
Rendement (%)	1,63	1,78	2,26	2,40	1,71	2,00	1,80
d'autres administrations publiques							
Coût amorti	1 592	1 231	725	19	-	3 567	5 214
Juste valeur	1 593	1 225	722	18	-	3 558	5 227
Rendement (%)	1,44	1,34	1,52	2,72	-	1,43	1,15
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 1)							
Coût amorti	255	1 143	1 059	-	-	2 457	3 473
Juste valeur	262	1 141	1 052	-	-	2 455	3 507
Rendement (%)	2,05	1,83	1,56	-	-	1,74	1,60
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis							
Coût amorti	1	20	62	658	10 161	10 902	9 591
Juste valeur	1	19	62	659	10 020	10 761	9 615
Rendement (%)	1,83	3,12	2,25	2,31	1,97	1,99	1,66
Titres de créance d'entreprises							
Coût amorti	995	2 082	737	607	93	4 514	7 219
Juste valeur	997	2 080	734	619	95	4 525	7 292
Rendement (%)	0,75	2,08	2,48	3,08	3,64	2,02	1,76
Titres de participation d'entreprises							
Coût amorti	-	-	-	-	1 499	1 499	1 529
Juste valeur	-	-	-	-	1 604	1 604	1 615
Rendement (%)	-	-	-	-	2,37	2,37	2,07
Total du coût ou du coût amorti	9 970	7 068	8 733	15 408	13 124	54 303	55 204
Total de la juste valeur	9 974	7 046	8 724	15 236	13 095	54 075	55 663
Rendement (%)	0,89	1,72	1,85	1,95	2,00	1,72	1,62
Titres détenus jusqu'à leur échéance							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne							
Coût amorti	1 855	-	-	-	-	1 855	2 005
Juste valeur	1 857	-	-	-	-	1 857	2 014
des provinces et municipalités canadiennes							
Coût amorti	735	510	-	322	-	1 567	2 047
Juste valeur	737	512	-	341	-	1 590	2 085
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires 1)							
Coût amorti	191	485	364	999	3 633	5 672	4 913
Juste valeur	191	486	366	997	3 609	5 649	4 974
Total du coût ou du coût amorti	2 781	995	364	1 321	3 633	9 094	8 965
Total de la juste valeur	2 785	998	366	1 338	3 609	9 096	9 073
Titres divers							
Valeur comptable	7	21	13	38	881	960	899
Juste valeur	7	21	13	38	3 161	3 240	3 098
Total de la valeur comptable ou du coût amorti des valeurs mobilières	21 936	15 346	15 202	23 518	87 424	163 426	149 526
Total de la valeur des valeurs mobilières	21 940	15 324	15 193	23 346	87 395	163 198	149 985
Total par monnaie (équivalent en dollars canadiens)							
Dollar canadien	16 959	8 546	7 222	6 235	41 261	80 223	86 352
Dollar américain	3 948	6 662	7 916	17 087	44 384	79 997	60 813
Autres monnaies	1 033	116	55	24	1 750	2 978	2 820
Total des valeurs mobilières	21 940	15 324	15 193	23 346	87 395	163 198	149 985

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés ou représentent des titres émis par des agences américaines et des entreprises parrainées par un gouvernement.

Les taux de rendement indiqués dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction du coût des titres et du taux d'intérêt contractuel associé à chaque titre, que nous ajustons pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Il n'est pas tenu compte des effets fiscaux. Les termes à courir indiqués ci-dessus sont établis d'après la date d'échéance contractuelle des titres. Les échéances réelles peuvent différer, car les émetteurs peuvent avoir le droit de rembourser leurs obligations avant l'échéance. Les titres de participation qui ne comportent pas d'échéance sont classés dans la catégorie de ceux dont l'échéance est supérieure à 10 ans.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente

(en millions de dollars canadiens)	2017				2016			
	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	9 212	6	38	9 180	8 109	62	3	8 168
des administrations provinciales et municipales canadiennes	3 613	29	15	3 627	6 126	110	4	6 232
l'administration fédérale américaine	14 481	12	224	14 269	9 564	47	54	9 557
des municipalités, agences et États américains	4 058	43	5	4 096	4 379	77	6	4 450
d'autres administrations publiques	3 567	3	12	3 558	5 214	17	4	5 227
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires – Canada 1)	2 457	9	11	2 455	3 473	37	3	3 507
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires – États-Unis	10 902	6	147	10 761	9 591	50	26	9 615
Titres de créance d'entreprises	4 514	23	12	4 525	7 219	78	5	7 292
Titres de participation d'entreprises	1 499	121	16	1 604	1 529	116	30	1 615
Total	54 303	252	480	54 075	55 204	594	135	55 663

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Les revenus provenant des valeurs mobilières, compte non tenu des profits nets réalisés et latents sur les titres de négociation, ont été constatés comme suit dans nos états financiers consolidés :

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016	2015
Constatation dans l'état consolidé des résultats :			
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions 1)			
Titres de négociation	977	923	1 016
Titres disponibles à la vente	806	623	504
Titres détenus jusqu'à leur échéance	150	143	167
Titres divers	12	15	18
	1 945	1 704	1 705
Revenus autres que d'intérêts			
Titres disponibles à la vente			
Profits bruts réalisés	228	59	116
(Pertes) brutes réalisées	(99)	(16)	(18)
Profit latent sur des investissements reclassés des titres disponibles à la vente aux capitaux propres	-	7	-
Profits nets réalisés et latents sur les titres divers	49	51	85
Réductions de valeur pour dépréciation	(7)	(17)	(12)
Profits sur titres, autres que de négociation 1)	171	84	171

1) Les montants des revenus suivants, qui sont liés à nos activités d'assurance, ont été pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats : des revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de 325 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (309 millions en 2016 et 282 millions en 2015), et des profits sur titres, autres que de négociation de néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (néant en 2016 et 1 million en 2015).

Les profits et les pertes latents sur les titres de négociation sont inclus dans les revenus de négociation, à la note 17.

Note 4 : Prêts et provision pour pertes sur créances

Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts directement imputables et sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux termes de cette méthode, les revenus d'intérêts sont répartis sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise avec précision les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée prévue du prêt à la valeur comptable nette de celui-ci. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé aux revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital en cours. Le traitement des revenus d'intérêts des prêts douteux est décrit ci-après.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés représentent les montants que nous recevrons du fait de notre engagement à remettre ou à revendre au prêteur ou au vendeur d'origine les titres que nous lui avons empruntés ou achetés, à une date et à un prix prédéterminés. Nous comptabilisons ces instruments comme s'ils étaient des prêts.

Commissions sur prêts

Le traitement comptable des commissions sur prêts varie selon la transaction. Certaines commissions relatives au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont portées aux revenus d'intérêts tout au long de la durée des prêts, tandis que d'autres commissions sur prêts sont portées en résultat au moment du montage des prêts. Les commissions d'engagement sont inscrites dans les revenus d'intérêts tout au long de la durée du prêt, sauf si nous jugeons que notre engagement ne sera pas utilisé. Dans ce cas, les commissions d'engagement sont inscrites dans les commissions sur prêts sur la période d'engagement.

Les commissions de syndication de prêts sont portées aux commissions sur prêts au moment où la syndication est terminée, sauf si le rendement d'un prêt dont nous avons conservé la gestion est inférieur au rendement obtenu par d'autres prêteurs comparables participant au financement. Dans ce cas, une portion appropriée des commissions de syndication est comptabilisée comme revenus d'intérêts sur la durée du prêt.

Prêts douteux

Nous classons un prêt dans les prêts douteux lorsqu'il s'est produit un ou plusieurs événements générateurs de perte, tels qu'une faillite, une défaillance ou une situation de défaut. En règle générale, les prêts aux particuliers au Canada et aux États-Unis sont classés comme douteux lorsque les versements prévus par contrat sont en souffrance depuis 90 jours, ou depuis un an pour les prêts hypothécaires à l'habitation si le prêt est garanti par l'administration fédérale canadienne.

Les prêts sur cartes de crédit sont immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours et ne sont

pas présentés comme douteux. Au Canada, les prêts à tempérament aux particuliers, les autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises sont normalement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis un an. Aux États-Unis, tous les prêts aux particuliers sont habituellement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours, à l'exception des prêts à terme ne visant pas des biens immobiliers qui sont habituellement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 120 jours. Aux fins de l'évaluation du montant qu'il convient de sortir du bilan, l'établissement de la valeur recouvrable tient compte d'une estimation des recouvrements futurs sur ces prêts.

Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont classés comme douteux lorsque nous déterminons que nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer le plein montant du capital ou des intérêts dans les délais prévus. En règle générale, nous considérons les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises comme étant douteux lorsque les versements sont en souffrance depuis 90 jours. Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont sortis du bilan si un examen confirme que toutes les tentatives de recouvrement ont échoué.

Un prêt est reclassé dans la catégorie des prêts productifs lorsque nous sommes raisonnablement assurés de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts conformément aux modalités du prêt, et que celui-ci ne présente plus aucun des critères exigeant son classement dans les prêts douteux.

Le solde brut moyen des prêts douteux a été de 2 248 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (2 198 millions en 2016). Déduction faite de la provision spécifique, le solde moyen des prêts douteux a été de 1 838 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (1 771 millions en 2016).

Lorsqu'un prêt est jugé douteux, nous continuons à comptabiliser les revenus d'intérêts selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt. Dans les périodes suivant la constatation d'une dépréciation, nous constatons des ajustements à la provision pour ces prêts qui reflètent la valeur temps de l'argent et nous les présentons en tant que revenus d'intérêts. Des revenus d'intérêts de 75 millions de dollars sur les prêts douteux ont été constatés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017 (74 millions en 2016 et 91 millions en 2015).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous avons constaté un profit net de 28 millions de dollars avant impôts (5 millions en 2016 et 72 millions en 2015) sur la vente de prêts douteux et sortis du bilan.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances figurant à notre bilan consolidé est maintenue à un montant que nous considérons comme adéquat pour éponger les pertes sur créances liées à nos prêts et à d'autres instruments de crédit. La portion liée aux autres instruments de crédit est comptabilisée dans les passifs divers à notre bilan consolidé et s'élevait à 163 millions de dollars au 31 octobre 2017 (189 millions en 2016).

La provision est constituée d'une provision spécifique et d'une provision générale.

Provision spécifique

Une telle provision est établie pour des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux afin de ramener leur valeur comptable au montant recouvrable attendu. Nous réexaminons régulièrement nos prêts afin de déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une sortie du bilan (exclusion faite des prêts sur cartes de crédit, qui sont classés comme douteux et sortis du bilan lorsque les paiements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours, tel que nous l'expliquons dans la section Prêts douteux). L'examen des prêts-problèmes qui sont considérés, pris individuellement, comme importants est effectué au moins une fois par trimestre par les gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimés de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qui sont pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite examinée et approuvée par un agent de crédit indépendant.

Prêts douteux considérés comme importants pris individuellement

Pour déterminer le montant que nous nous attendons à recouvrer sur un prêt douteux considéré comme important, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimés que nous actualisons au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti douteux reflète la réalisation attendue de la sûreté sous-jacente, après déduction des coûts attendus et de tout montant dont la loi exige le versement à l'emprunteur. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et comprendre de la trésorerie, des titres, des biens immobiliers, des créances, des garanties, des stocks ou d'autres immobilisations.

Prêts douteux considérés comme négligeables pris individuellement

Des prêts hypothécaires à l'habitation, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont été individuellement désignés comme négligeables et peuvent être individuellement ou collectivement soumis à des tests de dépréciation à la lumière des résultats passés en matière de perte.

Provision générale

Nous maintenons une provision générale afin de couvrir la perte de valeur de prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision générale est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu des lignes directrices du BSIF.

La méthode employée à l'égard de la provision générale tient compte de facteurs quantitatifs ainsi que de facteurs qualitatifs qui permettent d'établir le montant auquel elle se doit d'être. Aux fins de son calcul, nous regroupons les prêts en fonction de la similitude du risque de crédit qu'ils présentent. Les facteurs de pertes des groupes de prêts sont établis en s'appuyant sur des périodes minimales de cinq ans de données et de un an de survenance de pertes, sauf s'il s'agit de pertes sur cartes de crédit, auquel cas la période de survenance des pertes est de sept mois. Régulièrement, les facteurs de pertes font l'objet de contrôles ex post et sont calibrés afin de s'assurer qu'ils continuent de refléter nos meilleures estimations des pertes qui ont été subies, mais qui n'ont pas encore été détectées, sur une base individuelle, dans les groupes de prêts. Les données sur les pertes passées sont également prises en compte aux fins de l'établissement des facteurs de pertes. Les facteurs qualitatifs sont fondés sur les données observables les plus récentes, comme les conditions sectorielles et macroéconomiques en vigueur, des questions propres aux portefeuilles et des facteurs relevant des risques de modèles.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Les variations de la valeur de notre portefeuille de prêts résultant de pertes liées au crédit ou du recouvrement de sommes ayant déjà fait l'objet de provisions ou ayant été sorties du bilan sont incluses dans la dotation à la provision pour pertes sur créances inscrite à notre état consolidé des résultats.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts et de la provision pour pertes sur créances par catégorie de prêts :

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation 1)			Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers			Prêts aux entreprises et aux administrations publiques			Total		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Solde brut des prêts à la clôture de l'exercice 2)	115 258	112 277	105 918	70 015	72 781	73 578	178 232	175 597	145 076	363 505	360 655	324 572
Provision pour dépréciation (provision spécifique pour pertes sur créances) à l'ouverture de l'exercice	59	69	88	123	113	99	250	210	237	432	392	424
Montants sortis du bilan	(27)	(38)	(83)	(654)	(648)	(670)	(301)	(361)	(312)	(982)	(1 047)	(1 065)
Recouvrements de montants sortis du bilan au cours d'exercices antérieurs	16	16	72	199	173	190	50	154	194	265	343	456
Charge imputée à l'état des résultats (dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances)	11	24	11	487	510	497	352	281	104	850	815	612
Fluctuations de change et autres	(10)	(12)	(19)	(18)	(25)	(3)	(117)	(34)	(13)	(145)	(71)	(35)
Provision spécifique pour pertes sur créances à la clôture de l'exercice	49	59	69	137	123	113	234	250	210	420	432	392
Provision générale pour pertes sur créances à l'ouverture de l'exercice	71	111	83	596	714	678	1 015	835	781	1 682	1 660	1 542
Charge imputée à l'état des résultats (dotation à la provision générale pour pertes sur créances)	(1)	(42)	19	(6)	(120)	7	(69)	162	(26)	(76)	-	-
Fluctuations de change et autres	(1)	2	9	(4)	2	29	(25)	18	80	(30)	22	118
Provision générale pour pertes sur créances à la clôture de l'exercice	69	71	111	586	596	714	921	1 015	835	1 576	1 682	1 660
Total de la provision pour pertes sur créances	118	130	180	723	719	827	1 155	1 265	1 045	1 996	2 114	2 052
Composition : Prêts	93	104	149	722	719	827	1 018	1 102	879	1 833	1 925	1 855
Autres instruments de crédit 3)	25	26	31	1	-	-	137	163	166	163	189	197
Solde net des prêts à la clôture de l'exercice	115 165	112 173	105 769	69 293	72 062	72 751	177 214	174 495	144 197	361 672	358 730	322 717

- 1) Le solde des prêts hypothécaires à l'habitation comprend des prêts hypothécaires assurés par l'administration fédérale canadienne et par des sociétés canadiennes de 53 981 millions de dollars au 31 octobre 2017 (57 922 millions en 2016 et 56 579 millions en 2015).
- 2) Au 31 octobre 2017, les prêts comprenaient des prêts libellés en dollars américains d'un montant de 135 535 millions de dollars (139 696 millions en 2016 et 117 098 millions en 2015) et des prêts libellés en d'autres devises d'un montant de 2 528 millions (2 204 millions en 2016 et 1 966 millions en 2015).
- 3) Le total des provisions spécifique et générale au titre des autres instruments de crédit est compris dans les autres passifs.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts et de la provision pour pertes sur créances par région géographique :

(en millions de dollars canadiens)	Solde brut		Provision spécifique 2)		Provision générale 3)		Solde net	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Répartition géographique 1) :								
Canada	235 120	228 062	212	173	799	833	234 109	227 056
États-Unis	115 606	121 822	161	231	641	687	114 804	120 904
Autres pays	12 779	10 771	20	1	-	-	12 759	10 770
Total	363 505	360 655	393	405	1 440	1 520	361 672	358 730

- 1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.
- 2) Exclut la provision spécifique au titre des autres instruments de crédit de 27 millions de dollars (27 millions en 2016), laquelle est comprise dans les autres passifs.
- 3) Exclut la provision générale au titre des autres instruments de crédit de 136 millions de dollars (162 millions en 2016), laquelle est comprise dans les autres passifs.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts douteux ainsi que des provisions correspondantes :

(en millions de dollars canadiens)	Solde brut des prêts douteux		Provision spécifique 3)		Solde, déduction faite de la provision spécifique	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Prêts hypothécaires à l'habitation	345	352	24	33	321	319
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	556	589	136	123	420	466
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 273	1 391	233	249	1 040	1 142
Total 1)	2 174	2 332	393	405	1 781	1 927
Répartition géographique 2) :						
Canada	747	736	212	173	535	563
États-Unis	1 377	1 594	161	231	1 216	1 363
Autres pays	50	2	20	1	30	1
Total	2 174	2 332	393	405	1 781	1 927

- 1) Exclut les prêts douteux acquis.
 - 2) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.
 - 3) Exclut la provision spécifique au titre des autres instruments de crédit de 27 millions de dollars (27 millions en 2016), laquelle est comprise dans les autres passifs.
- Le solde des prêts entièrement garantis en souffrance depuis une période allant de 90 à 180 jours, mais qui n'avaient pas encore été classés comme douteux, s'établissait à 62 millions de dollars et à 88 millions au 31 octobre 2017 et 2016, respectivement.

Le tableau ci-dessous fait état des dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances par région géographique :

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation			Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers			Prêts aux entreprises et aux administrations publiques			Total		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Par région géographique 1) :												
Canada	11	13	9	399	417	393	93	117	97	503	547	499
États-Unis	-	11	2	88	93	104	238	164	8	326	268	114
Autres pays	-	-	-	-	-	-	21	-	(1)	21	-	(1)
Total	11	24	11	487	510	497	352	281	104	850	815	612

1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

Prêts en souffrance non classés douteux

Les prêts qui sont en souffrance mais qui n'ont pas été classés comme douteux sont des prêts dont les titulaires n'ont pas fait les paiements dans les délais stipulés dans le contrat, mais pour lesquels nous nous attendons à recouvrer la totalité du capital et des intérêts. Le tableau suivant fait état des prêts en souffrance, mais non classés comme douteux au 31 octobre 2017 et 2016 :

(en millions de dollars canadiens)	De 1 jour à 29 jours		De 30 à 89 jours		90 jours ou plus		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Prêts hypothécaires à l'habitation 1)	649	668	438	451	19	33	1 106	1 152
Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers 2)	1 480	1 736	466	422	94	88	2 040	2 246
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	589	673	297	364	72	139	958	1 176
Total	2 718	3 077	1 201	1 237	185	260	4 104	4 574

1) Le pourcentage des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus mais non classés comme douteux qui étaient garantis par l'administration fédérale canadienne a été de 5 % en 2017 et de 7 % en 2016.

2) Les prêts sur cartes de crédit qui sont en souffrance ne sont pas classés comme douteux et sont sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours.

Biens saisis

Les biens ou autres actifs que nous obtenons d'emprunteurs en règlement de leurs prêts sont classés comme détenus en vue de l'utilisation ou en vue de la vente, selon les intentions de la direction, et sont comptabilisés au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La juste valeur est déterminée d'après les prix du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, elle est déterminée au moyen de diverses méthodes, comme l'analyse des flux de trésorerie actualisés, ou selon les prix du marché pour des actifs similaires.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, des prêts douteux ont donné lieu à des saisies dans le cadre desquelles nous avons reçu 62 millions de dollars de biens immobiliers que nous avons classés comme détenus en vue de la vente (118 millions en 2016).

Au 31 octobre 2017, les biens immobiliers détenus en vue de la vente totalisaient 55 millions de dollars (76 millions en 2016). Nous cédon de tels biens lorsque nous le jugeons approprié. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous avons constaté une perte de valeur de 10 millions sur des biens immobiliers détenus en vue de la vente (18 millions en 2016 et 22 millions en 2015).

Prêts renégociés

Il nous arrive à l'occasion de modifier les modalités contractuelles d'un prêt en raison de la mauvaise situation financière de l'emprunteur. Nous évaluons si les prêts renégociés se sont dépréciés conformément à nos politiques en vigueur en matière de dépréciation. Lorsque la renégociation se solde par des concessions importantes et que celles-ci sont faites pour des motifs économiques ou juridiques associés aux problèmes financiers de l'emprunteur et dont nous n'aurions pas tenu compte autrement, le prêt est classé dans les prêts douteux. Nous jugeons que l'une ou plusieurs des concessions suivantes sont importantes : 1) une réduction du taux d'intérêt déjà établi; 2) le report de la date ou des dates d'échéance du prêt et l'imputation d'un taux d'intérêt plus faible que le taux du marché en vigueur qui serait exigé pour un nouveau prêt d'une durée similaire; et 3) la radiation du capital ou des intérêts courus.

Les prêts renégociés peuvent demeurer dans la catégorie des prêts productifs si les modifications ne sont pas considérées comme étant importantes, ou sont reclassés dans cette catégorie lorsqu'ils ne présentent plus aucune des caractéristiques exigeant leur classement dans les prêts douteux.

La valeur comptable de nos prêts renégociés était de 1 064 millions de dollars au 31 octobre 2017 (988 millions en 2016). Des prêts renégociés de 509 millions ont été classés dans les prêts productifs au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017 (540 millions en 2016), et 36 millions de prêts renégociés ont été sortis du bilan au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017 (58 millions en 2016).

Prêts acquis

Nous comptabilisons tous les prêts que nous acquérons à la juste valeur à la date à laquelle nous en faisons l'acquisition. La juste valeur du portefeuille de prêts acquis tient compte du montant estimé de la prime ou de l'escompte de taux d'intérêt sur les prêts, ce montant correspondant à l'écart entre le taux d'intérêt contractuel des prêts et les taux d'intérêt en vigueur (l'ajustement au titre du taux d'intérêt). La juste valeur tient également compte du montant estimé des pertes sur créances attendues (l'ajustement au titre des pertes sur créances) à la date d'acquisition. L'ajustement au titre des pertes sur créances comporte deux volets : le montant estimé des pertes du portefeuille de prêts acquis à la date d'acquisition qui n'étaient pas encore constatées à cette date (l'ajustement au titre des pertes sur créances subies) et le montant correspondant aux pertes futures attendues (l'ajustement au titre des pertes sur créances futures). Étant donné que nous comptabilisons les prêts à la juste valeur, aucune provision pour pertes sur créances ne figure à notre bilan consolidé à la date d'acquisition des prêts. Nous déterminons la juste valeur en estimant les flux de trésorerie, sous forme de capital et d'intérêts, qui devraient être perçus sur les prêts et en actualisant ces flux au taux d'intérêt du marché. Dans le cas des prêts aux entreprises, nous estimons les flux de trésorerie que nous devrions toucher en procédant à l'examen de chacun de ces prêts. Pour ce qui est des prêts aux particuliers, nous utilisons des modèles qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, telles que les taux de défaut, l'ampleur des pertes et le calendrier des remboursements anticipés ainsi que les garanties.

Les prêts acquis sont classés dans les catégories suivantes : ceux pour lesquels nous avons présumé, à la date d'acquisition, que les paiements de capital et d'intérêts seraient toujours reçus dans les délais (les prêts productifs acquis) et ceux pour lesquels il n'était plus raisonnablement assuré que les paiements de capital et d'intérêts, à la date d'acquisition, seraient effectués dans les délais prévus (les prêts douteux acquis). Étant donné que les prêts douteux acquis sont inscrits à la juste valeur à la date d'acquisition, d'après le montant qui devrait être perçu, aucun d'eux n'est considéré comme douteux à cette date.

Après la date d'acquisition, nous comptabilisons chaque catégorie de prêts de la manière décrite ci-dessous.

Prêts productifs acquis

En ce qui concerne les prêts productifs à échéance fixe, l'ajustement au titre des pertes sur créances futures est entièrement amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts sur la durée prévue du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'incidence de cet amortissement sur les revenus nets d'intérêts s'est chiffrée à 9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (15 millions en 2016 et 26 millions en 2015). Les pertes sur créances subies sont réévaluées chaque

période de présentation de l'information financière, et toute hausse est comptabilisée en tant qu'augmentation de la provision générale et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les baisses des pertes sur créances subies sont comptabilisées à titre de diminution de la provision générale et de la dotation à la provision pour pertes sur créances jusqu'à ce que la provision générale cumulative liée à ces prêts soit épuisée. Toute diminution supplémentaire est comptabilisée dans les revenus nets d'intérêts.

L'incidence de la réévaluation des pertes sur créances subies à l'égard des prêts productifs à échéance fixe a été, pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, de 39 millions de dollars au titre de la dotation pour pertes sur créances et de 18 millions au titre des revenus nets d'intérêts (50 millions pour ce qui est de la dotation à la provision et 31 millions, respectivement, en 2016, et 1 million eu égard au recouvrement et néant, respectivement, en 2015).

En ce qui concerne les prêts productifs renouvelables, l'ajustement au titre des pertes sur créances subies et futures est amorti par imputation aux revenus nets d'intérêts selon le mode linéaire, sur la durée contractuelle des prêts. L'incidence de cet amortissement sur les revenus nets d'intérêts s'est chiffrée à 4 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (5 millions en 2016 et 15 millions en 2015).

À mesure que les prêts productifs sont remboursés, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel non amorti connexe est comptabilisé dans les revenus nets d'intérêts au cours de la période où les remboursements sont reçus. L'incidence de ces remboursements sur les revenus nets d'intérêts s'est chiffrée à 39 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (41 millions en 2016 et 62 millions en 2015).

Pour l'ensemble des prêts productifs, la prime de taux d'intérêt est amortie par imputations aux revenus nets d'intérêts sur la durée prévue du prêt au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'incidence de l'amortissement et des remboursements sur les revenus nets d'intérêts s'est traduite par une charge de 40 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (53 millions en 2016 et 51 millions en 2015).

Le montant réel des dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances relativement à ces prêts productifs est constaté au fur et à mesure que les pertes surviennent et conformément à la méthode que nous appliquons aux prêts que nous montons. Le total des dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances à l'égard des prêts productifs acquis s'est chiffré à 72 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (32 millions en 2016 et 5 millions en 2015).

Au 31 octobre 2017, le montant résiduel des prêts productifs acquis figurant au bilan était de 5 973 millions de dollars (9 415 millions en 2016). Au 31 octobre 2017, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel sur les prêts à terme productifs et les prêts renouvelables s'établissait à 151 millions et à 45 millions, respectivement (226 millions et 57 millions, respectivement, en 2016). Du total de l'ajustement au titre des pertes sur créances relatif aux prêts productifs de 196 millions, une tranche de 110 millions correspond à l'ajustement au titre des pertes sur créances qui sera amorti sur la durée résiduelle du portefeuille. Le solde de 86 millions correspond à l'ajustement au titre des pertes sur créances subies et sera réévalué chaque période de présentation de l'information financière.

Prêts douteux acquis

Après la date d'acquisition, nous réévaluons régulièrement les flux de trésorerie que nous prévoyons recouvrer sur les prêts douteux acquis. Une hausse des flux de trésorerie attendus entraîne un recouvrement dans la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances ainsi qu'une diminution de tout montant constaté à l'égard de la provision pour pertes sur créances ou, si aucune provision de cette nature n'existe, une hausse de la valeur comptable des prêts douteux acquis. Une baisse des flux de trésorerie attendus se solde par une dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances et par une augmentation de la provision pour pertes sur créances. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, l'incidence de telles réévaluations a été un recouvrement comptabilisé dans la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances de 1 million de dollars (recouvrement de 58 millions en 2016 et de 86 millions en 2015).

Au 31 octobre 2017, le montant des prêts douteux acquis restant au bilan était de 187 millions de dollars (275 millions en 2016). Au 31 octobre 2017, le montant de l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel relatif aux prêts douteux acquis s'établissait à néant (3 millions en 2016).

Prêts couverts par la FDIC

Certains prêts acquis sont assujettis à une entente de partage des pertes conclue avec la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Aux termes de cette entente, la FDIC nous rembourse 80 % des pertes nettes que nous subissons sur les prêts couverts.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous avons constaté des dotations à la provision d'un montant net de 2 millions de dollars (recouvrements d'un montant net de 25 millions en 2016 et dotations à la provision d'un montant net de 36 millions en 2015). Ces montants sont présentés déduction faite des montants qui devraient nous être remboursés par la FDIC.

Note 5 : Gestion des risques

Nous avons recours à une méthode globale pour repérer, mesurer, surveiller et contrôler les risques auxquels nous devons faire face à l'échelle de l'organisation. Les principaux risques liés à nos instruments financiers sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie. Le risque de crédit est lié principalement aux prêts, aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote et compensés de manière centralisée et aux autres instruments de crédit. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel nous devons faire face.

Nos pratiques de gestion et principales mesures des risques sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 86 à 90 du présent Rapport annuel. D'autres renseignements sur le risque de crédit inhérent aux prêts et aux instruments dérivés sont présentés dans les notes 4 et 8, respectivement.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de fluctuations défavorables de la valeur de nos actifs et de nos passifs à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, ainsi que leur volatilité implicite, et les écarts de taux, et comprend le risque de migration du crédit et de défaut dans notre portefeuille de négociation. Nous sommes exposés au risque de marché en raison de nos activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de la gestion du risque structurel de marché lié à nos activités bancaires et d'assurance.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de marché sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 94 à 98 du présent Rapport annuel.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Notre politique consiste à nous assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement suffisants pour faire face à nos engagements financiers, y compris les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements, même en période difficile. La gestion du risque de liquidité et de financement est essentielle pour assurer le maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation et de la confiance des déposants, et la stabilité du bénéficiaire.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de liquidité et de financement sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 99 à 103 du présent Rapport annuel.

Note 6 : Transfert d'actifs

Titrisation de prêts

Nous vendons des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH et de notre propre programme. Nous déterminons si la quasi-totalité de leurs risques et avantages ont été transférés, ce qui sert à établir s'ils peuvent être décomptabilisés.

Aux termes de ces programmes, nous avons droit au paiement, au fil du temps, de l'excédent du total des intérêts et des frais perçus auprès des clients relativement aux prêts vendus, sur le rendement versé aux investisseurs, moins les pertes sur créances et les autres coûts. Comme nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, nous ne pouvons les décomptabiliser. Nous continuons d'inscrire les prêts et le produit en trésorerie en découlant comme un financement garanti au bilan consolidé. Les intérêts et les frais perçus, déduction faite du rendement versé aux investisseurs, sont pris en compte dans les revenus nets d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sur la durée de la titrisation. Les pertes sur créances associées aux prêts sont constatées dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous avons vendu pour 8 707 millions de dollars de prêts hypothécaires à ces programmes (6 803 millions en 2016).

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui n'étaient pas admissibles à une décomptabilisation ainsi que les passifs connexes :

(en millions de dollars canadiens)	2017			2016		
	Valeur comptable des actifs	Juste valeur des actifs	Passifs connexes	Valeur comptable des actifs	Juste valeur des actifs	Passifs connexes
Prêts hypothécaires à l'habitation	4 797			5 534		
Autres actifs connexes 1)	12 091			11 689		
Total	16 888	16 847	16 621	17 223	17 318	16 880

1) Les autres actifs connexes représentent des paiements reçus sur des prêts cédés en garantie dans le cadre de programmes de titrisation et qui n'ont pas encore été portés en réduction des passifs connexes. Les paiements reçus sont détenus au nom des investisseurs des entités de titrisation jusqu'au moment où les paiements en capital sur les passifs connexes deviennent exigibles. Aux fins de la comparaison de tous les actifs étayant ces passifs connexes, le montant en cause a, dans le tableau ci-dessus, été ajouté à la valeur comptable des actifs titrisés.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux titres, et c'est pourquoi nous continuons à les comptabiliser dans notre bilan consolidé. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée en tant que transactions d'emprunt garanti au montant exigible. Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La note 14 renferme plus de renseignements sur les titres mis en pension ou prêtés.

Note 7 : Entités structurées

Dans le cadre normal des activités, nous concluons certaines transactions qui mettent en jeu l'établissement d'entités structurées dans le but de faciliter ou de réaliser des transactions pour le compte de clients et afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. Nous sommes tenus de consolider une entité structurée si nous la contrôlons, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons.

Pour établir si nous contrôlons ou non une entité structurée, nous examinons l'accord en entier afin de définir l'objet et la conception de cette entité structurée, la nature des droits détenus par voie d'ententes contractuelles et le fait que nous agissons pour notre propre compte ou en tant que mandataire.

Nous procédons à une réévaluation de la consolidation si des faits et circonstances indiquent que des changements sont survenus dans l'un ou plusieurs des éléments de contrôle de l'entité structurée. La note 1 renferme plus de renseignements sur notre mode de consolidation.

Entités structurées consolidées

Entités de titrisation de la Banque

Nous utilisons des entités de titrisation pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens, nos marges de crédit immobilières canadiennes et nos prêts automobiles canadiens afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui n'étaient pas admissibles à une décomptabilisation ainsi que les passifs connexes émanant des entités de titrisation de la Banque :

(en millions de dollars canadiens)	2017			2016		
	Valeur comptable des actifs	Juste valeur des actifs	Passifs connexes	Valeur comptable des actifs	Juste valeur des actifs	Passifs connexes
Créances de cartes de crédit	7 292	7 292	4 115	7 210	7 210	4 324
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers 1)	5 699	5 695	2 295	5 564	5 566	797
Total	12 991	12 987	6 410	12 774	12 776	5 121

1) Comprennent les marges de crédit immobilières canadiennes et les prêts automobiles au Canada.

Entité de titrisation américaine des clients

Nous soutenons une entité de titrisation des clients (aussi appelée conduit multicédants soutenu par des banques) qui fournit à nos clients d'autres sources de financement par l'entremise de la titrisation de leurs actifs. Cette entité donne à nos clients l'accès à du financement sur les marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en leur permettant de vendre ou de transférer une participation directe ou indirecte dans leurs actifs à l'entité, laquelle émet alors du PCAA à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Nous ne vendons pas d'actifs à cette entité de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons établi que nous la contrôlons et, en notre qualité de fournisseur de trésorerie et de mandataire chargé de sa gestion, nous la consolidons puisque nous sommes exposés à ses rendements variables et que nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour influencer sur ces rendements.

Nous offrons à cette entité des facilités de soutien de trésorerie engagées, ce qui peut exiger que nous lui fournissions du financement supplémentaire advenant certains événements. Le montant total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités était de 6 765 millions de dollars au 31 octobre 2017 (6 314 millions au 31 octobre 2016).

Entités de capital et de financement

Des entités de capital et de financement sont créées en vue de l'émission de billets ou de titres de fiducie de capital ou pour garantir les paiements dus aux détenteurs d'obligations que nous avons émises. Ces entités peuvent acheter des billets que nous avons émis ou nous pouvons leur vendre des actifs en échange de billets.

Nous pouvons également avoir recours à des entités de capital afin de transférer le risque de crédit que posent certains actifs sous forme de prêts aux grandes entreprises. Nous achetons auprès de ces entités une protection de crédit contre des événements de crédit admissibles, protection qu'elles financent en émettant des billets indexés sur un risque de crédit. Les actifs sous forme de prêts ne sont pas vendus ni attribués à ces entités et demeurent inscrits à notre bilan consolidé. Au 31 octobre 2017, 318 millions de dollars de billets indexés sur un risque de crédit et émis par ces entités étaient pris en compte dans le montant des dépôts figurant à notre bilan consolidé (néant au 31 octobre 2016).

Dans le cas des entités qui nous achètent des actifs ou qui sont mises sur pied en vue de transférer notre risque de crédit, nous avons établi que, d'après les droits stipulés dans les accords ou du fait de notre participation, nous sommes grandement exposés aux rendements variables de ces entités et que nous les contrôlons. C'est pourquoi nous les consolidons. En 2016, tous les titres de fiducie de capital émis par l'une de ces entités ont été rachetés. La note 16 renferme plus de renseignements sur les titres de fiducie de capital.

Entité de protection de crédit

Nous soutenions une entité de protection de crédit qui fournissait aux détenteurs d'investissements dans des portefeuilles de créances d'entreprises une protection de crédit au moyen de swaps sur défaillance. Nous avons conclu des swaps sur défaillance avec les contreparties aux swaps et des swaps de compensation avec l'entité. Nous contrôlions et consolidions cette entité. En septembre 2016, l'entité a remboursé la totalité de ses billets à moyen terme en cours et les swaps sur défaillance sont venus à échéance. Cette entité n'est plus active.

Entités structurées non consolidées

Le tableau suivant présente les montants liés à nos participations dans des entités structurées non consolidées :

	2017						2016
	Entités de capital et de financement	Entités de titrisation canadiennes des clients 1)	Entités à financement structuré	Entités de capital et de financement	Entités de titrisation canadiennes des clients 1)	Entités à financement structuré	
Participations inscrites au bilan							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	50	-	11	53	-	
Titres de négociation	-	6	209	-	14	1 056	
Titres disponibles à la vente	2	725	-	2	643	-	
Prêts	7	-	-	-	-	-	
Divers	-	6	-	12	6	-	
	17	787	209	25	716	1 056	
Dépôts	460	50	146	1 265	53	879	
Instruments dérivés	-	-	63	-	-	135	
Divers	16	-	-	21	-	-	
	476	50	209	1 286	53	1 014	
Risque de perte 2)	57	6 425	209	57	6 796	1 056	
Total des actifs des entités	476	4 592	209	1 285	5 131	1 056	

1) Les titres détenus qui sont émis par nos entités de titrisation canadiennes des clients sont constitués de papier commercial adossé à des actifs et sont classés dans les titres de négociation et les titres disponibles à la vente. Tous les actifs détenus par ces entités sont situés au Canada.

2) Le risque de perte représente les titres détenus, les facilités de trésorerie inutilisées, le total des montants engagés de l'entité financée par BMO et les actifs dérivés.

Entités de capital et de financement

Certaines de nos entités de capital et de financement achètent des billets que nous émettons, billets qui leur servent d'actifs sous-jacents. Nous ne sommes alors pas exposés à des risques de défaut ou de crédit significatifs. Le reste de notre exposition à leurs rendements variables est moindre que celle des porteurs de billets qui, eux, sont exposés à nos risques de défaut et de crédit. Nous ne sommes pas tenus de consolider ces entités.

Entités de titrisation canadiennes des clients

Nous soutenons des entités de titrisation des clients (aussi appelées conduits multicédants soutenus par la Banque) qui fournissent à nos clients d'autres sources de financement par la titrisation de leurs actifs. Ces entités donnent à nos clients accès à du financement que ce soit directement auprès de BMO ou sur les marchés du PCAA en leur permettant de vendre ou de transférer une participation directe ou indirecte dans leurs actifs aux entités, lesquelles émettent alors du PCAA à l'intention des investisseurs ou de BMO afin de financer les achats. Nous ne vendons pas d'actifs à ces entités de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons déterminé que nous ne les contrôlons pas puisque nous n'avons aucun pouvoir sur leurs principales activités, soit la gestion de leurs actifs.

Nous fournissons des facilités de trésorerie aux entités qui émettent du PCAA aux investisseurs, ce qui peut exiger que nous leur fournissions du financement supplémentaire si certains événements surviennent. Le total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités et de tout montant non utilisé de l'entité financée par BMO était de 5 688 millions de dollars au 31 octobre 2017 (6 134 millions au 31 octobre 2016).

Entités à financement structuré

Nous facilitons le développement de produits de placement par des tiers, y compris de fonds d'investissement, de fiducies d'investissement à participation unitaire et d'autres fonds d'investissement qui sont destinés aux investisseurs individuels. Nous concluons des contrats sur instruments dérivés avec ces tiers afin de fournir aux investisseurs le degré de risque qu'ils désirent, et nous couvrons notre risque lié à ces instruments dérivés en investissant dans d'autres fonds par l'intermédiaire d'entités structurées. Nous ne sommes pas tenus de consolider ces entités.

Fiducies de rémunération

Nous sommes les promoteurs de diverses ententes d'actionnariat, dont certaines sont administrées par l'entremise de fiducies. De façon générale, ces ententes permettent aux employés d'acheter des actions ordinaires de la Banque.

Dans le cas de notre régime le plus important, les membres du personnel peuvent affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires et nous ajoutons une somme égale à 50 % de leurs cotisations, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel, le maximum étant de 100 000 \$. Les sommes que nous versons ainsi sont placées dans des fiducies qui achètent nos actions ordinaires sur le marché libre en vue de les remettre aux employés lorsque ceux-ci y ont droit en vertu du régime. Nous ne sommes pas tenus de consolider nos fiducies de rémunération. Celles-ci ne sont pas indiquées dans le tableau précédent puisque nous n'avons aucun intérêt dans celles-ci.

Les actifs détenus dans le cadre des ententes d'actionnariat totalisaient 1 805 millions de dollars au 31 octobre 2017 (1 616 millions en 2016).

Fonds gérés par BMO

Nous constituons divers fonds que nous gérons également. Nous évaluons si nous contrôlons ou non un fonds donné en nous appuyant sur les intérêts économiques que nous y détenons, ce qui inclut nos placements dans celui-ci et nos frais de gestion gagnés sur les fonds, et aussi en fonction de tout droit qu'auraient les investisseurs de nous démettre de nos fonctions de gestionnaire de placements. Par suite de notre évaluation, nous avons conclu que nous ne contrôlons pas ces fonds. Nos intérêts économiques dans les fonds que nous gérons, mais ne consolidons pas, totalisaient 774 millions de dollars au 31 octobre 2017 (798 millions en 2016), lesquels sont pris en compte dans les valeurs mobilières figurant à notre bilan consolidé.

Fonds non gérés par BMO

À des fins de placement ou autres, nous achetons et détenons des parts dans des fonds que nous ne gérons pas. Il est jugé que nous avons une participation dans ces fonds en raison des parts que nous détenons, du fait que nous pouvons agir à titre de contrepartie eu égard à certains contrats dérivés ou que nous détenons d'autres intérêts. De telles activités ne nous confèrent pas le contrôle de ces fonds et, par conséquent, ceux-ci ne sont pas consolidés. Nos intérêts économiques dans les fonds que nous ne gérons pas totalisaient 1 426 millions de dollars au 31 octobre 2017 (2 525 millions en 2016), lesquels sont pris en compte dans les valeurs mobilières figurant à notre bilan consolidé.

Autres entités structurées

Il peut être présumé que nous sommes le promoteur d'une entité structurée si nous participons à sa conception, à sa constitution juridique ou à sa commercialisation et si, de manière raisonnable, des intervenants du marché nous associaient à cette entité. Nous ne détenons pas de participation dans certaines entités structurées dont nous sommes le promoteur.

Note 8 : Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des cours de change ou d'autres prix ou indices du marché des capitaux ou des produits de base.

Les instruments dérivés sont des contrats qui se négocient sur les marchés réglementés ou sur les marchés hors cote. Nous utilisons ces instruments à des fins de négociation ainsi que pour gérer nos risques, principalement ceux liés aux fluctuations des cours de change et d'intérêt, dans le cadre de notre programme de gestion des actifs et des passifs.

Types d'instruments dérivés

Swaps

Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

- Swap de taux d'intérêt – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence dans une même devise.
- Swap de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.
- Swap de taux d'intérêt et de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.
- Swap de produits de base – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.
- Swap d'actions – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre un rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- Swap sur défaillance – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.
- Swap sur rendement total – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme standardisé sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date prédéterminés.

Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur les marchés hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.

Options

L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période préétablie.

Dans le cas d'une option que nous vendons, l'acheteur nous verse une prime parce que nous acceptons un risque de marché.

Dans le cas d'une option que nous achetons, nous versons une prime pour le droit de l'exercer. Comme nous ne sommes pas tenus d'exercer l'option, le principal risque auquel nous sommes exposés est le risque de crédit dans l'éventualité où le vendeur, aux termes d'un contrat négocié sur les marchés hors cote, ne s'acquitterait pas de ses obligations contractuelles.

Les contrats assortis de taux plafonds, de fourchettes de taux et de taux planchers sont des types particuliers d'options position vendeur et position acheteur. Il s'agit de contrats en vertu desquels le vendeur s'engage à verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le taux du marché et le taux stipulé au contrat. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Une swaption est une option qui transfère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, de conclure un swap sous-jacent.

Une option à terme est un contrat d'option dont l'instrument sous-jacent est un contrat à terme standardisé unique.

Les principaux risques liés à ces instruments dérivés proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit et de la valeur des instruments financiers ou des prix des produits de base sous-jacents, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Risques couverts

Risque de taux d'intérêt

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen d'obligations, de contrats à terme sur taux d'intérêt, de swaps de taux d'intérêt et d'options, qui sont liés, tout en l'ajustant, à la sensibilité aux taux d'intérêt d'un actif ou d'un passif spécifique, d'une transaction spécifique prévue, d'un engagement ferme spécifique, ou d'un groupe spécifique de transactions ayant les mêmes caractéristiques de risque.

Risque de change

Nous gérons le risque de change au moyen de contrats à terme sur devises, d'options sur devises, de swaps de devises et de contrats de change au comptant et de contrats à terme de gré à gré.

Instruments dérivés de négociation

Les instruments dérivés de négociation incluent des instruments conclus avec des clients afin d'aider ces derniers à gérer leur risque, des activités de tenue de marché pour appuyer la demande de dérivés provenant de clients, des instruments contractés de façon limitée afin de nous permettre de générer des revenus de négociation à partir de nos principales positions et certains instruments dérivés exécutés dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture (couvertures économiques).

Nous procédons au montage et à la commercialisation de produits dérivés pour permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus.

Les principales activités de négociation comprennent la tenue de marché et le positionnement. La tenue de marché consiste à offrir des cours acheteur et vendeur à d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et des volumes. Le positionnement consiste à gérer des positions exposées au risque du marché, dans l'intention de profiter des mouvements favorables des cours, des taux ou des indices.

Les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et pertes, réalisés ou latents, sont portés aux revenus de négociation dans notre état consolidé des résultats. Les profits latents sur instruments dérivés de négociation sont inscrits à notre bilan consolidé au poste instruments dérivés des actifs, et les pertes latentes le sont au poste instruments dérivés des passifs.

Nous pouvons aussi utiliser des contrats de change à terme de gré à gré ou des options pour couvrir, d'un point de vue économique, une partie de notre résultat en dollars américains, afin de réduire au minimum les fluctuations de notre bénéfice net consolidé causées par la conversion de notre résultat réalisé en dollars américains. Ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur, et les variations de celle-ci sont portées aux revenus autres que d'intérêts, au poste revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Instruments dérivés de couverture

Conformément à notre stratégie de gestion des risques, nous concluons divers contrats sur instruments dérivés pour couvrir nos risques de taux d'intérêt et de change. Dans la mesure où ces instruments dérivés comblent les exigences concernant la comptabilité de couverture, nous les désignons comme relations de couverture.

Pour qu'un instrument dérivé puisse être considéré comme un instrument de couverture aux fins de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée comme telle et dûment documentée lors de sa mise en place. Les documents doivent faire état de l'objectif et de la stratégie de gestion du risque propre à la couverture, en précisant l'actif, le passif ou les flux de trésorerie ainsi couverts, ainsi que la manière dont son efficacité est évaluée. Les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé doivent être très efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou celles du montant des flux de trésorerie futurs de l'élément couvert.

L'efficacité de ces instruments de couverture est évaluée à la mise en place de la relation de couverture et régulièrement par la suite, de manière rétrospective et prospective, en utilisant principalement des mesures statistiques quantitatives de corrélation. Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée lorsqu'elle se produit dans les revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient le risque lié à la variabilité des flux de trésorerie pour les instruments productifs d'intérêts à taux variable et les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que certaines attributions de droits à des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie sujettes au risque lié aux cours des actions. Les instruments productifs d'intérêts à taux variable comprennent les prêts et dépôts à taux variable. Nos couvertures de flux de trésorerie ont un terme à courir résiduel maximal de 18 ans.

Nous comptabilisons les intérêts que nous payons ou que nous recevons sur ces instruments dérivés liés aux couvertures de flux de trésorerie comme un ajustement des revenus nets d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats, sur la durée de la couverture.

Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé compensent les variations de la juste valeur de l'instrument couvert, elles sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Tout excédent des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé qui ne compense pas les variations de la juste valeur de l'instrument couvert est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie qui cessent d'exister avant la fin de leur durée initiale, le montant cumulatif des profits ou pertes latents comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est amorti, dans notre état consolidé des résultats, par imputation aux revenus nets d'intérêts pour ce qui est des swaps de taux d'intérêt et à la rémunération du personnel pour ce qui est des swaps sur rendement total sur la période durant laquelle l'élément couvert est constaté en résultat. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, la totalité des profits ou pertes latents sont immédiatement constatés dans les revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats.

Le montant des profits latents que nous prévoyons reclasser dans notre état consolidé des résultats au cours des 12 prochains mois s'élève à 84 millions de dollars (62 millions après impôts). Ce montant aura pour effet d'ajuster les revenus d'intérêts et charges d'intérêts comptabilisés à l'égard des actifs et des passifs ainsi que de la charge de rémunération du personnel qui faisaient l'objet de couvertures.

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de flux de trésorerie sur nos résultats financiers :

(en millions de dollars canadiens)

Type de contrat	Profits (pertes) avant impôts constatés en résultat		
	Profits (pertes) liés à la juste valeur comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Variations de la juste valeur comptabilisées au poste revenus autres que d'intérêts – autres	Reclassement, des autres éléments du résultat global au résultat net, de profits sur des couvertures désignées
2017			
Taux d'intérêt	(1 158)	(7)	124
Change 1)	(100)	-	s. o.
Attributions de droits à des paiements fondés sur des actions	97	-	64
Total	(1 161)	(7)	188
2016			
Taux d'intérêt	39	(4)	127
Change 1)	(124)	(2)	s. o.
Attributions de droits à des paiements fondés sur des actions	63	-	18
Total	(22)	(6)	145
2015			
Taux d'intérêt	697	2	119
Change 1)	33	1	s. o.
Attributions de droits à des paiements fondés sur des actions	(14)	-	(8)
Total	716	3	111

1) L'amortissement de l'écart au comptant ou à terme sur les contrats de change d'une perte de 270 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (perte de 161 millions en 2016 et perte de 40 millions en 2015) a été transféré des autres éléments du résultat global aux charges d'intérêts de notre état consolidé des résultats.
s. o. - sans objet

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe que causent les fluctuations de taux d'intérêt. D'un point de vue économique, ces couvertures transforment des actifs et passifs à taux fixe en actifs et passifs à taux variable. Nos couvertures de juste valeur comprennent des couvertures de titres, de prêts, de dépôts, de dette subordonnée et de passifs divers à taux fixe.

Nous comptabilisons les intérêts à recevoir ou à payer sur ces instruments dérivés comme un ajustement des revenus nets d'intérêts que nous inscrivons dans notre état consolidé des résultats sur la durée de la couverture.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, l'instrument dérivé de couverture est comptabilisé à sa juste valeur, et les actifs et passifs à taux fixe qui font partie de la relation de couverture sont ajustés en fonction des variations de la valeur du risque qui est couvert. Dans la mesure où des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé ne neutralisent pas les variations de la juste valeur de l'élément couvert, le montant net est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de juste valeur qui cessent d'exister, nous n'ajustons plus l'élément couvert à la juste valeur. L'ajustement cumulatif à la juste valeur de l'élément couvert est alors amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts sur le reste de sa durée. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, l'ajustement cumulatif à la juste valeur est pris en compte dans le calcul du profit ou de la perte découlant de la vente ou du règlement.

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de juste valeur sur nos résultats financiers :

(en millions de dollars canadiens)

Type de contrat	Profits (pertes) avant impôts constatés en résultat		
	Montant du profit (de la perte) sur les instruments dérivés de couverture 1)	Ajustement au titre des couvertures de juste valeur 2)	Inefficacité de la couverture comptabilisée au poste revenus autres que d'intérêts – autres
Contrats de taux d'intérêt – 2017	(200)	193	(7)
2016	(77)	72	(5)
2015	225	(219)	6

1) Les profits (pertes) latents sur les instruments dérivés de couverture sont comptabilisés au poste autres actifs – instruments dérivés ou autres passifs – instruments dérivés dans le bilan consolidé.

2) Les profits (pertes) latents sur les éléments couverts sont comptabilisés aux postes titres – disponibles à la vente, dette subordonnée, dépôts et autres passifs.

Couvertures d'investissement net

Les couvertures d'investissement net atténuent notre exposition aux fluctuations du cours de change ayant trait à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger. Notre passif-dépôts libellé en monnaies étrangères est désigné comme une couverture pour une partie de ce risque. La conversion des devises de nos investissements nets dans des établissements à l'étranger et l'instrument de couverture correspondant sont comptabilisés dans le poste profit (perte) latent provenant de la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, des autres éléments du résultat global. Dans la mesure où l'instrument de couverture n'est pas efficace, les montants sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus de change, autres que de négociation. Il n'y a eu aucune inefficacité de la couverture associée aux couvertures d'investissement net pour les exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015. Nous utilisons les dépôts en monnaies étrangères dont le terme à court est de zéro à six mois en guise d'instruments de couverture dans les couvertures d'investissement net, et la juste valeur de ces dépôts était de 5 629 millions de dollars au 31 octobre 2017 (4 795 millions en 2016).

Instruments dérivés incorporés

À l'occasion, nous achetons ou émettons des instruments financiers qui contiennent des instruments dérivés incorporés. L'instrument incorporé est séparé du contrat hôte et comptabilisé à la juste valeur si ses caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte, si ses modalités sont les mêmes que celles d'un instrument dérivé autonome et si le contrat composé n'est pas détenu à des fins de négociation ou désigné comme étant à la juste valeur. Si nous ne pouvons pas déterminer et évaluer de manière fiable l'instrument dérivé incorporé, le contrat est comptabilisé dans sa totalité à la juste valeur, les variations de celle-ci étant portées en résultat. Les instruments dérivés incorporés dans certains de nos billets liés à des titres de participation sont comptabilisés séparément de l'instrument hôte.

Dispositions conditionnelles

Certains instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote renferment des dispositions qui établissent un lien entre le montant de la garantie que nous sommes tenus de fournir ou de payer relativement à nos cotes de crédit (déterminées par les grandes agences de notation). Si nos cotes de crédit devaient être abaissées, certaines contreparties à ces instruments dérivés pourraient exiger la constitution immédiate et continue d'une garantie sur les instruments dérivés en position de passif ou un paiement immédiat. Le montant total de la juste valeur de tous les instruments dérivés qui devaient faire l'objet d'une garantie et qui étaient en position de passif au 31 octobre 2017 était de 6 006 millions de dollars (7 495 millions en 2016), montant à l'égard duquel nous avons fourni des garanties de 4 223 millions (7 529 millions en 2016). Si notre cote de crédit avait été ramenée à A ou à A- au 31 octobre 2017 (par Standard & Poor's Ratings Services), il nous aurait fallu donner une garantie ou satisfaire à des exigences de paiement de montants additionnels de 100 millions et de 484 millions, respectivement (841 millions et 984 millions, respectivement, en 2016).

Juste valeur

La juste valeur représente des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer au cours de périodes ultérieures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. Des détails sur l'évaluation à la juste valeur des instruments dérivés figurent à la note 17.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de nos instruments dérivés :

(en millions de dollars canadiens)	2017			2016		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	8 390	(7 027)	1 363	16 678	(15 047)	1 631
Contrats à terme de gré à gré	41	-	41	61	(2)	59
Contrats à terme standardisés	-	-	-	1	-	1
Options achetées	444	-	444	555	-	555
Options vendues	-	(329)	(329)	-	(552)	(552)
Contrats de change						
Swaps de devises	2 687	(1 752)	935	3 962	(3 026)	936
Swaps de taux d'intérêt et de devises	8 103	(9 051)	(948)	9 052	(10 996)	(1 944)
Contrats de change à terme de gré à gré	4 954	(3 178)	1 776	4 905	(2 468)	2 437
Options achetées	267	-	267	411	-	411
Options vendues	-	(270)	(270)	-	(450)	(450)
Contrats sur produits de base						
Swaps	726	(717)	9	723	(647)	76
Options achetées	352	-	352	496	-	496
Options vendues	-	(357)	(357)	-	(524)	(524)
Contrats sur titres de participation						
Swaps sur défaillance	1 388	(3 386)	(1 998)	901	(2 388)	(1 487)
Achetés	-	(54)	(54)	15	(31)	(16)
Vendus	7	(1)	6	8	(1)	7
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation	27 359	(26 122)	1 237	37 768	(36 132)	1 636
Couverture						
Contrats de taux d'intérêt						
Couvertures de flux de trésorerie - swaps	78	(558)	(480)	442	(100)	342
Couvertures de juste valeur - swaps	274	(402)	(128)	327	(453)	(126)
Total des swaps	352	(960)	(608)	769	(553)	216
Contrats de change						
Couvertures de flux de trésorerie	1 202	(722)	480	646	(1 539)	(893)
Total des contrats de change	1 202	(722)	480	646	(1 539)	(893)
Contrats sur titres de participation						
Couvertures de flux de trésorerie	38	-	38	-	(3)	(3)
Total des contrats sur titres de participation	38	-	38	-	(3)	(3)
Juste valeur totale - instruments dérivés de couverture 1)	1 592	(1 682)	(90)	1 415	(2 095)	(680)
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation et de couverture	28 951	(27 804)	1 147	39 183	(38 227)	956
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(19 909)	19 909	-	(27 538)	27 538	-
Total	9 042	(7 895)	1 147	11 645	(10 689)	956

1) La juste valeur des instruments dérivés de couverture compense totalement ou partiellement les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes inscrits au bilan ou des flux de trésorerie futurs.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les actifs sont présentés après déduction des passifs envers les clients lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants et que nous avons l'intention de régler les contrats à leur solde net.

Montants nominaux de référence

Les montants nominaux de référence de nos instruments dérivés représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en trésorerie qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)

	2017								2016
	Négociation	Couverture		Total	Négociation	Couverture		Total	
		Flux de trésorerie	Juste valeur			Flux de trésorerie	Juste valeur		
Contrats de taux d'intérêt									
Marchés hors cote									
Swaps	3 073 490	61 730	67 145	3 202 365	2 596 259	60 793	69 649	2 726 701	
Contrats à terme de gré à gré	195 142	-	-	195 142	430 507	-	-	430 507	
Options achetées	29 107	-	-	29 107	29 508	-	-	29 508	
Options vendues	37 247	-	-	37 247	43 921	-	-	43 921	
	3 334 986	61 730	67 145	3 463 861	3 100 195	60 793	69 649	3 230 637	
Marchés réglementés									
Contrats à terme standardisés	89 053	-	-	89 053	133 864	-	-	133 864	
Options achetées	10 407	-	-	10 407	30 849	-	-	30 849	
Options vendues	9 284	-	-	9 284	30 821	-	-	30 821	
	108 744	-	-	108 744	195 534	-	-	195 534	
Total des contrats de taux d'intérêt	3 443 730	61 730	67 145	3 572 605	3 295 729	60 793	69 649	3 426 171	
Contrats de change									
Marchés hors cote									
Swaps de devises	50 534	35 052	-	85 586	58 488	30 866	-	89 354	
Swaps de taux d'intérêt et de devises	430 808	3 402	-	434 210	382 525	141	-	382 666	
Contrats de change à terme de gré à gré	392 924	9 784	-	402 708	397 272	11 917	-	409 189	
Options achetées	23 812	-	-	23 812	29 876	-	-	29 876	
Options vendues	29 101	-	-	29 101	30 405	-	-	30 405	
	927 179	48 238	-	975 417	898 566	42 924	-	941 490	
Marchés réglementés									
Contrats à terme standardisés	794	-	-	794	356	-	-	356	
Options achetées	6 001	-	-	6 001	2 846	-	-	2 846	
Options vendues	1 249	-	-	1 249	1 441	-	-	1 441	
	8 044	-	-	8 044	4 643	-	-	4 643	
Total des contrats de change	935 223	48 238	-	983 461	903 209	42 924	-	946 133	
Contrats sur produits de base									
Marchés hors cote									
Swaps	18 713	-	-	18 713	13 603	-	-	13 603	
Options achetées	7 080	-	-	7 080	6 828	-	-	6 828	
Options vendues	4 905	-	-	4 905	4 672	-	-	4 672	
	30 698	-	-	30 698	25 103	-	-	25 103	
Marchés réglementés									
Contrats à terme standardisés	28 139	-	-	28 139	24 232	-	-	24 232	
Options achetées	5 031	-	-	5 031	6 048	-	-	6 048	
Options vendues	6 896	-	-	6 896	8 159	-	-	8 159	
	40 066	-	-	40 066	38 439	-	-	38 439	
Total des contrats sur produits de base	70 764	-	-	70 764	63 542	-	-	63 542	
Contrats sur titres de participation									
Marchés hors cote	63 184	344	-	63 528	57 994	319	-	58 313	
Marchés réglementés	14 253	-	-	14 253	7 835	-	-	7 835	
Total des contrats sur titres de participation	77 437	344	-	77 781	65 829	319	-	66 148	
Swaps sur défaillance									
Achetés sur les marchés hors cote	2 658	-	-	2 658	3 033	-	-	3 033	
Vendus sur les marchés hors cote	448	-	-	448	981	-	-	981	
Total des swaps sur défaillance	3 106	-	-	3 106	4 014	-	-	4 014	
Total	4 530 260	110 312	67 145	4 707 717	4 332 323	104 036	69 649	4 506 008	

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Risque de marché lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés posent un risque de marché. Le risque de marché découle de la possibilité d'une incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur d'instruments dérivés par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, ainsi que leur volatilité implicite, et les écarts de taux, la migration du crédit et les défaillances. Nous nous efforçons de limiter le risque de marché en appliquant des processus globaux de gouvernance et de gestion pour toutes les activités comportant un risque de marché.

Risque de crédit lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote représentent un risque de crédit en raison de la possibilité que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations. Le risque de crédit lié à un instrument dérivé représente habituellement une petite fraction du montant nominal de référence de l'instrument en question. De façon générale, les contrats sur instruments dérivés peuvent nous exposer à des pertes si l'évolution des taux du marché influe défavorablement sur la position d'une contrepartie et que cette contrepartie manque à ses obligations de paiement. Le risque de crédit est représenté par la juste valeur positive de l'instrument dérivé. Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en traitant avec des contreparties que nous considérons comme solvables, et nous gérons notre risque de crédit lié aux instruments dérivés selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Nous cherchons également d'autres moyens de réduire notre risque de pertes sur créances lié aux instruments dérivés, notamment en exigeant des garanties et en concluant des conventions-cadres de compensation avec des contreparties. Ces conventions-cadres juridiquement exécutoires permettent d'atténuer le risque de crédit lié aux contrats favorables dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie doivent être réglés en même temps que les contrats favorables.

Les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés comportent un risque de crédit limité, car ils sont réglés sur une base nette quotidiennement avec chaque bourse.

Les expressions suivantes relatives au risque de crédit sont utilisées dans le tableau sur le risque de crédit ci-dessous :

Valeur de remplacement : Ce qu'il en coûte pour remplacer tous les contrats qui ont une juste valeur positive, déterminée aux taux du marché. Ce chiffre représente en fait les profits latents sur nos instruments dérivés. La valeur de remplacement indiquée dans le tableau ci-dessous représente le montant net des actifs et des passifs envers une contrepartie en particulier, lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser le montant qui nous est dû par celui que nous devons et que nous avons l'intention soit de procéder au règlement sur une base nette, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Équivalent-risque de crédit : Le total de la valeur de remplacement, majoré d'un montant représentant le risque de crédit potentiel, conformément aux normes d'adéquation des fonds propres édictées par le BSIF.

Actifs pondérés en fonction des risques : L'équivalent-risque de crédit pondéré en fonction de la solvabilité de la contrepartie et compte tenu des garanties, des dispositions de compensation et d'autres facteurs d'atténuation du risque de crédit, tel qu'il est stipulé par le BSIF.

	2017			2016		
	Valeur de remplacement	Équivalent-risque de crédit	Actifs pondérés en fonction des risques	Valeur de remplacement	Équivalent-risque de crédit	Actifs pondérés en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	8 742	11 603	-	17 447	20 506	-
Contrats à terme de gré à gré	41	42	-	61	61	-
Options achetées	440	381	-	551	589	-
Total des contrats de taux d'intérêt	9 223	12 026	1 537	18 059	21 156	1 345
Contrats de change						
Swaps de devises	3 727	8 345	-	4 351	8 959	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises	8 157	17 210	-	9 054	17 386	-
Contrats de change à terme de gré à gré	5 062	8 389	-	5 160	8 806	-
Options achetées	250	420	-	380	586	-
Total des contrats de change	17 196	34 364	2 701	18 945	35 737	2 444
Contrats sur produits de base						
Swaps	726	2 971	-	723	2 389	-
Options achetées	120	1 034	-	91	1 135	-
Total des contrats sur produits de base	846	4 005	971	814	3 524	670
Contrats sur titres de participation						
	1 322	4 750	461	713	4 180	347
Swaps sur défaillance						
	7	46	27	23	92	13
Total des instruments dérivés	28 594	55 191	5 697	38 554	64 689	4 819
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(19 909)	(33 025)	-	(27 538)	(42 248)	-
Total	8 685	22 166	5 697	11 016	22 441	4 819

Le total des instruments dérivés et l'incidence des conventions-cadres de compensation relatifs à la valeur de remplacement ne comprennent pas les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés dont la juste valeur était de 357 millions de dollars au 31 octobre 2017 (629 millions en 2016).

Les transactions sont effectuées avec des contreparties de diverses régions et de différents secteurs d'activité. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats des clients par pays, établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Avant les conventions-cadres de compensation				Après les conventions-cadres de compensation			
	2017		2016		2017		2016	
Canada	15 447	54	20 472	53	5 045	58	6 196	56
États-Unis	7 149	25	8 335	22	1 940	22	2 666	24
Royaume-Uni	1 079	4	3 274	8	182	2	600	6
Autres pays 1)	4 919	17	6 473	17	1 518	18	1 554	14
Total	28 594	100 %	38 554	100 %	8 685	100 %	11 016	100 %

1) Aucun autre pays n'a représenté 15 % ou plus de la valeur de remplacement en 2017 ou en 2016.

Les transactions sont effectuées avec diverses contreparties. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats par secteur d'activité (avant l'incidence des conventions-cadres de compensation).

Au 31 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	Contrats de taux d'intérêt	Contrats de change	Contrats sur produits de base	Contrats sur titres de participation	Swaps sur défaillance	Total
Institutions financières	6 063	13 898	227	1 141	7	21 336
Administrations publiques	1 895	1 202	66	-	-	3 163
Ressources naturelles	-	22	74	-	-	96
Énergie	155	479	226	-	-	860
Autres	1 110	1 595	253	181	-	3 139
Total	9 223	17 196	846	1 322	7	28 594

Au 31 octobre 2016 (en millions de dollars canadiens)	Contrats de taux d'intérêt	Contrats de change	Contrats sur produits de base	Contrats sur titres de participation	Swaps sur défaillance	Total
Institutions financières	12 453	13 319	235	631	23	26 661
Administrations publiques	3 306	3 038	51	-	-	6 395
Ressources naturelles	2	25	70	-	-	97
Énergie	261	690	128	-	-	1 079
Autres	2 037	1 873	330	82	-	4 322
Total	18 059	18 945	814	713	23	38 554

Terme à courir

Les dates d'échéance de nos contrats sur instruments dérivés varient. Le tableau suivant présente les termes contractuels à courir relativement aux montants nominaux de référence de nos contrats sur instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	Terme à courir					2017 Total des montants nominaux de référence	2016 Total des montants nominaux de référence
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans		
Contrats de taux d'intérêt							
Swaps	1 033 126	583 698	1 055 300	491 160	39 081	3 202 365	2 726 701
Contrats à terme de gré à gré, contrats à terme standardisés et options	310 472	44 979	8 110	6 544	135	370 240	699 470
Total des contrats de taux d'intérêt	1 343 598	628 677	1 063 410	497 704	39 216	3 572 605	3 426 171
Contrats de change							
Swaps de devises	5 098	34 290	23 893	20 096	2 209	85 586	89 354
Swaps de taux d'intérêt et de devises	118 739	146 025	83 859	71 488	14 099	434 210	382 666
Contrats de change à terme de gré à gré, contrats à terme standardisés et options	454 697	7 649	1 069	190	60	463 665	474 113
Total des contrats de change	578 534	187 964	108 821	91 774	16 368	983 461	946 133
Contrats sur produits de base							
Swaps	3 925	9 121	4 952	686	29	18 713	13 603
Contrats à terme standardisés et options	22 087	25 723	3 482	759	-	52 051	49 939
Total des contrats sur produits de base	26 012	34 844	8 434	1 445	29	70 764	63 542
Contrats sur titres de participation	66 579	6 307	2 638	785	1 472	77 781	66 148
Contrats de crédit	567	871	1 040	351	277	3 106	4 014
Total du montant nominal de référence	2 015 290	858 663	1 184 343	592 059	57 362	4 707 717	4 506 008

Note 9 : Bureaux et matériel

Nous comptabilisons l'ensemble des bureaux et du matériel au coût moins l'amortissement cumulé et toute dépréciation cumulée, sauf dans le cas des terrains qui, eux, sont inscrits au coût. Les immeubles, le matériel informatique et les logiciels d'exploitation, l'autre matériel ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Lorsque les composantes importantes d'un immeuble ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément et sont amorties sur leur durée d'utilité estimée respective. Les durées d'utilité estimées maximales que nous utilisons pour l'amortissement de nos actifs sont les suivantes :

Immeubles	De 10 à 40 ans
Matériel informatique et logiciels d'exploitation	5 ans
Autre matériel	10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, jusqu'à un maximum de 10 ans

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et la valeur résiduelle des bureaux et du matériel font l'objet d'examen annuel à la lumière de tout changement de situation et sont ajustées au besoin. Pour chaque période de présentation de l'information financière, nous étudions la présence d'indications montrant que les bureaux et le matériel doivent subir un test de dépréciation. S'il existe des indications de dépréciation d'un actif, nous le soumettons à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus qui devraient être tirés de l'actif. Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Il n'y a eu aucune réduction de valeur importante pour dépréciation des bureaux et du matériel au cours des exercices clos le 31 octobre 2017 et 2016. Les profits et pertes sur cession sont inclus dans les charges autres que d'intérêts sous bureaux et matériel dans notre état consolidé des résultats.

Le loyer net des bureaux et du matériel constaté dans le poste bureaux et matériel, sous les charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats s'est établi, pour les exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015, à 501 millions de dollars, à 502 millions et à 476 millions, respectivement.

	2017						2016					
	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total
Coût												
Solde à l'ouverture de l'exercice	207	1 784	1 844	902	1 347	6 084	280	1 908	1 631	901	1 285	6 005
Entrées	-	72	156	69	105	402	1	87	228	77	66	459
Sorties 1)	(28)	(95)	(13)	(13)	(10)	(159)	(80)	(236)	(26)	(81)	(22)	(445)
Change et autres	(5)	(35)	7	(45)	(13)	(91)	6	25	11	5	18	65
Solde à la clôture de l'exercice	174	1 726	1 994	913	1 429	6 236	207	1 784	1 844	902	1 347	6 084
Amortissement et dépréciation cumulés												
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	1 055	1 306	649	927	3 937	-	1 076	1 146	651	847	3 720
Sorties 1)	-	(32)	(11)	(8)	(8)	(59)	-	(121)	(19)	(67)	(18)	(225)
Amortissement	-	63	185	49	94	391	-	66	172	54	92	384
Change et autres	-	(23)	(15)	(16)	(12)	(66)	-	34	7	11	6	58
Solde à la clôture de l'exercice	-	1 063	1 465	674	1 001	4 203	-	1 055	1 306	649	927	3 937
Valeur comptable nette	174	663	529	239	428	2 033	207	729	538	253	420	2 147

1) Inclut les actifs entièrement amortis qui ont été sortis du bilan.

Note 10 : Acquisitions

Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, ce qui englobe toute contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables repris et la contrepartie conditionnelle sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est évalué comme étant l'excédent du total de la contrepartie transférée sur le montant net de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont pris en compte dans nos états financiers consolidés à partir de la date d'acquisition.

Greene Holcomb Fisher (GHF)

Le 1^{er} août 2016, nous avons procédé à l'acquisition des activités de Greene Holcomb Fisher pour une contrepartie en trésorerie de 53 millions de dollars américains (69 millions de dollars canadiens). Cette acquisition vient enrichir les activités que nous menions déjà auprès des marchés financiers aux États-Unis en augmentant le nombre de professionnels d'expérience en fusions et acquisitions, et elle rehausse notre présence sur ces marchés. L'acquisition a été comptabilisée en tant que regroupement d'entreprises, et l'entreprise acquise de même que l'écart d'acquisition connexe sont pris en compte dans notre groupe d'exploitation BMO Marchés des capitaux.

Dans le cadre de cette acquisition, nous avons acquis des immobilisations incorporelles de 4 millions de dollars et un écart d'acquisition de 65 millions. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une période maximale de trois ans selon le mode linéaire. L'écart d'acquisition de 65 millions lié à cette transaction est déductible à des fins fiscales.

Activités de financement d'équipement de transport de GE Capital (FET de BMO)

Le 1^{er} décembre 2015, nous avons conclu l'acquisition des actifs nets des activités de financement d'équipement de transport de GE Capital pour une contrepartie en trésorerie de 9,0 milliards de dollars américains (12,1 milliards de dollars canadiens).

L'acquisition reflète nos activités bancaires auprès des entreprises au Canada et aux États-Unis, et a élargi notre clientèle commerciale. L'acquisition a été comptabilisée en tant que regroupement d'entreprises, et l'entreprise acquise de même que l'écart d'acquisition connexe sont pris en compte dans nos unités d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis et Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada.

Dans le cadre de cette acquisition, nous avons essentiellement acquis des prêts, des actifs faisant l'objet de contrats de location simple et un écart d'acquisition. Nous avons comptabilisé un ajustement de 100 millions de dollars au titre des pertes sur créances et une prime de taux d'intérêt de 41 millions sur le portefeuille de prêts acquis. En outre, nous avons comptabilisé un ajustement de la juste valeur de 72 millions afin de réduire la valeur des actifs faisant l'objet de contrats de location simple. Une immobilisation incorporelle constituée de courtiers et de relations clients est amortie selon un mode accéléré sur une période de 15 ans, et une immobilisation incorporelle liée à la technologie est amortie sur une période de cinq ans selon le mode linéaire. Un écart d'acquisition de 410 millions lié à cette transaction est déductible à des fins fiscales.

FET de BMO a compté pour environ 14 % des revenus et des charges de Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis en 2017 (14 % en 2016).

Le tableau ci-dessous résume la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

	(en millions de dollars canadiens)	
	FET de BMO	GHF
Prêts	10 793	-
Écart d'acquisition	410	65
Immobilisations incorporelles	63	4
Autres actifs	1 087	-
Total des actifs	12 353	69
Autres passifs	275	-
Prix d'achat	12 078	69

Les ventilations des prix d'achat de FET de BMO et de GHF sont finales.

Note 11 : Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Écart d'acquisition

Lorsque nous procédons à une acquisition, nous attribuons le prix d'achat payé aux actifs acquis, y compris les immobilisations incorporelles identifiables, et aux passifs repris. Toute partie de la contrepartie transférée qui excède la juste valeur des actifs nets acquis est considérée comme un écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

Pour effectuer les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition, nous utilisons la juste valeur diminuée des coûts de la vente de chaque groupe d'UGT en nous appuyant sur des projections actualisées des flux de trésorerie. Ces projections ont été établies pour les 10 premières années d'après les résultats d'exploitation réels, la performance future prévue des activités et les résultats passés. Pour la période postérieure à ces 10 années, il a été présumé que les flux de trésorerie augmenteraient à des taux annuels permanents d'au plus 3 % (3 % en 2016). Les taux d'actualisation que nous avons employés aux fins du calcul des valeurs recouvrables en 2017 se situaient dans une fourchette de 8,3 % à 12,2 % (6,0 % à 12,7 % en 2016), et étaient fondés sur notre estimation du coût du capital de chaque UGT. Le coût du capital de chaque UGT a été estimé au moyen du modèle d'évaluation des actifs financiers, d'après les coefficients bêta historiques de sociétés ouvertes comparables à l'UGT.

Aucune réduction de valeur pour dépréciation de l'écart d'acquisition n'a été constatée au cours des exercices clos le 31 octobre 2017 et 2016.

Les hypothèses clés décrites ci-dessus pourraient changer au fil de l'évolution des conditions de marché et de la conjoncture. Cependant, nous estimons que les changements qui, selon des attentes raisonnables, pourraient être apportés à ces hypothèses ne devraient pas faire en sorte que les valeurs recouvrables des UGT deviennent inférieures à leurs valeurs comptables.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'écart d'acquisition, par groupe d'UGT, pour les exercices clos le 31 octobre 2017 et 2016 :

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires Particuliers et entreprises			Activités traditionnelles de gestion de patrimoine	Assurance	Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Total
	PE Canada	PE États-Unis	Total					
Solde au 31 octobre 2015	68	3 393	3 461	2 374	2	2 376	232	6 069
Acquisitions (sorties) durant l'exercice	29	379	408	(11)	-	(11)	65	462
Autres 1)	-	89	89	(246)	-	(246)	7	(150)
Solde au 31 octobre 2016	97	3 861	3 958	2 117	2	2 119	304	6 381
Acquisitions (sorties) durant l'exercice	-	-	-	(4)	-	(4)	-	(4)
Autres 1)	-	(142)	(142)	24	-	24	(15)	(133)
Solde au 31 octobre 2017	97 2)	3 719 3)	3 816	2 137 4)	2 5)	2 139	289 6)	6 244

1) Les autres variations de l'écart d'acquisition comprennent l'incidence de la conversion en dollars canadiens de l'écart d'acquisition libellé en monnaies étrangères et les ajustements relatifs à la méthode de l'acquisition en ce qui concerne les acquisitions des exercices précédents.

2) Concerne essentiellement bcpbank Canada, Diners Club, Aver Media LP et GE Transportation Finance.

3) Concerne essentiellement First National Bank & Trust, Ozaukee Bank, Merchants and Manufacturers Bancorporation, Inc., Diners Club, AMCORE, M&I et GE Transportation Finance.

4) Concerne BMO Nesbitt Burns Inc., Groupe de fonds Guardian Ltée, Pyrford International plc, LGM Investments Limited, M&I, Harris, myCFO, Inc., Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc., CTC Consulting LLC, AWMB et F&C Asset Management plc.

5) Concerne AIG.

6) Concerne Gerard Klauer Mattison, BMO Nesbitt Burns Inc., Paloma Securities L.L.C., M&I et Greene Holcomb Fisher.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles liées à nos acquisitions sont comptabilisées initialement à la juste valeur à la date d'acquisition et ensuite au coût, moins l'amortissement cumulé. Les logiciels sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. La charge d'amortissement est constatée au poste amortissement des immobilisations incorporelles à l'état consolidé des résultats. Le tableau ci-dessous présente les variations du solde de ces immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution – succursales	Logiciels achetés – en cours d'amortissement	Logiciels développés – en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Coût au 31 octobre 2015	683	944	190	562	2 320	369	421	5 489
Entrées ou sorties	-	-	-	3	284	100	-	387
Acquisitions	59	-	-	-	-	-	8	67
Change et autres	(38)	24	4	203	(183)	7	(64)	(47)
Coût au 31 octobre 2016	704	968	194	768	2 421	476	365	5 896
Entrées ou sorties	(33)	-	-	22	524	(67)	-	446
Change et autres	(17)	(37)	(7)	(4)	(35)	(11)	11	(100)
Coût au 31 octobre 2017	654	931	187	786	2 910	398	376	6 242

Le tableau ci-dessous présente l'amortissement cumulé de nos immobilisations incorporelles :

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution – succursales	Logiciels achetés – en cours d'amortissement	Logiciels développés – en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Amortissement cumulé au 31 octobre 2015	338	655	190	505	1 540	–	53	3 281
Amortissement	79	63	–	32	251	–	19	444
Change et autres	(19)	17	4	138	(137)	–	(10)	(7)
Amortissement cumulé au 31 octobre 2016	398	735	194	675	1 654	–	62	3 718
Amortissement	68	56	–	31	305	–	25	485
Sorties	(22)	–	–	–	(11)	–	–	(33)
Change et autres	(13)	(29)	(7)	(1)	(35)	–	(2)	(87)
Amortissement cumulé au 31 octobre 2017	431	762	187	705	1 913	–	85	4 083
Valeur comptable au 31 octobre 2017	223	169	–	81	997	398	291	2 159
Valeur comptable au 31 octobre 2016	306	233	–	93	767	476	303	2 178

Les immobilisations incorporelles sont amorties par imputations au résultat selon le mode linéaire ou accéléré sur la période, d'au plus 15 ans, au cours de laquelle nous estimons que ces actifs nous seront bénéfiques. Nos immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée totalisaient 169 millions de dollars au 31 octobre 2017 (162 millions au 31 octobre 2016) et ont essentiellement trait à des contrats de gestion de fonds.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est examinée annuellement, à la lumière de tout changement de situation. Nous soumettons les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque année. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Les réductions de valeur des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017 se sont chiffrées à 5 millions de dollars (néant en 2016).

Note 12 : Autres actifs

Engagements de clients aux termes d'acceptations

Les acceptations représentent une forme d'instrument d'emprunt à court terme négociable qu'émettent nos clients et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation. Le montant éventuellement exigible aux termes d'une acceptation est comptabilisé dans les passifs divers dans notre bilan consolidé. Nous comptabilisons la créance équivalente de la Banque auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements dans les actifs divers dans notre bilan consolidé.

Actifs divers

Le tableau qui suit présente les composantes du solde du poste actifs divers sous les autres actifs :

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments	8 018	7 862
Intérêts courus à recevoir	1 079	971
Créances de clients, de négociants et de courtiers	156	199
Actifs liés à l'assurance	644	405
Actifs au titre des régimes de retraite (note 22)	508	118
Total	10 405	9 555

Note 13 : Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Dépôts à vue				Dépôts à préavis		Dépôts à terme fixe		Total	
	productifs d'intérêts	2016	non productifs d'intérêts	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Catégories de déposants :										
Banques 1)	818	450	1 864	1 415	3 488	3 448	24 937	28 958	31 107	34 271
Entreprises et administrations publiques	20 621	17 578	33 968	35 378	62 584	60 331	166 897	162 927	284 070	276 214
Particuliers	3 278	3 307	20 044	17 594	89 859	87 627	55 130	54 359	168 311	162 887
Total 2) 3)	24 717	21 335	55 876	54 387	155 931	151 406	246 964	246 244	483 488	473 372
Domiciliation :										
Canada	21 557	18 937	44 380	40 037	82 905	77 800	145 648	152 894	294 490	289 668
États-Unis	2 259	1 540	11 496	14 229	71 708	73 155	75 517	65 850	160 980	154 774
Autres pays	901	858	–	121	1 318	451	25 799	27 500	28 018	28 930
Total	24 717	21 335	55 876	54 387	155 931	151 406	246 964	246 244	483 488	473 372

1) Inclut des banques réglementées et des banques centrales.

2) Inclut des billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

3) Au 31 octobre 2017 et 2016, le total des dépôts à terme fixe comprenait respectivement 30 419 millions de dollars et 36 261 millions de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Au 31 octobre 2017 et 2016, les dépôts comprenaient respectivement 239 279 millions et 233 005 millions de dépôts libellés en dollars américains ainsi que 27 914 millions et 24 097 millions de dépôts libellés en d'autres devises.

Les dépôts à vue sont constitués essentiellement des comptes de chèques de nos clients, comptes dont certains sont productifs d'intérêts. Nos clients n'ont pas l'obligation de nous donner un préavis avant de retirer des fonds de leurs comptes de chèques.

Les dépôts à préavis sont constitués principalement des comptes d'épargne de nos clients; ces comptes sont productifs d'intérêts. Les dépôts à terme fixe sont constitués des dépôts suivants :

- Les divers instruments de placement qui sont achetés par nos clients afin de gagner des intérêts sur une période fixe, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti. Les termes de ces dépôts peuvent varier de un jour à 10 ans.
- Les fonds fédéraux achetés, qui représentent des emprunts à un jour de fonds de réserve excédentaires d'autres banques auprès de la Federal Reserve Bank des États-Unis. Au 31 octobre 2017, le solde des fonds fédéraux empruntés se chiffrait à 707 millions de dollars (906 millions en 2016).
- Le papier commercial, dont le total atteignait 8 430 millions de dollars au 31 octobre 2017 (9 461 millions en 2016).
- Les obligations couvertes, qui totalisaient 23 108 millions de dollars au 31 octobre 2017 (19 705 millions en 2016).

Le tableau qui suit présente les échéances de nos dépôts à terme fixe :

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Moins de 1 an	145 039	155 548
De 1 an à 2 ans	25 620	24 683
De 2 à 3 ans	23 323	20 637
De 3 à 4 ans	19 345	11 659
De 4 à 5 ans	15 850	18 005
Plus de 5 ans	17 787	15 712
Total 1)	246 964	246 244

1) Comprend des dépôts de 221 954 millions de dollars, qui étaient tous supérieurs à cent mille dollars et dont 130 197 millions étaient domiciliés au Canada, 65 963 millions, aux États-Unis et 25 794 millions, dans d'autres pays (221 957 millions, 136 382 millions, 58 077 millions et 27 498 millions, respectivement, en 2016). Des dépôts de 130 197 millions domiciliés au Canada, 41 418 millions arrivent à échéance dans moins de trois mois, 7 922 millions, dans trois à six mois, 10 574 millions, dans six à douze mois et 70 283 millions, dans plus de douze mois (136 382 millions, 54 904 millions, 5 020 millions, 13 737 millions et 62 721 millions, respectivement, en 2016). Nous détenons des actifs liquides non grevés de 213 757 millions pour soutenir ces dépôts et d'autres éléments du passif-dépôts (197 722 millions en 2016).

La majorité de nos passifs au titre des billets structurés ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à leur juste valeur, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec la façon dont le portefeuille est géré. Les variations de la juste valeur de ces billets structurés ont été comptabilisées comme une baisse de 72 millions de dollars des revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, et comme une diminution avant impôts de 169 millions qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, ce qui est attribuable aux fluctuations de notre propre écart de taux pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (baisse de 73 millions enregistrée dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, et diminution de 201 millions attribuable aux variations de notre propre écart de taux en 2016). L'incidence des variations de notre propre écart de taux est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux d'un exercice à l'autre.

Les variations cumulées de la juste valeur, qui sont attribuables aux fluctuations de nos propres écarts de taux et qui ont été comptabilisées entre le moment où ces billets ont été désignés comme étant à la juste valeur et le 31 octobre 2017, correspondent à une perte latente d'environ 303 millions de dollars (perte latente d'environ 134 millions en 2016), perte dont une tranche de 227 millions a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (58 millions en 2016).

Au 31 octobre 2017, la juste valeur et le montant notionnel de référence dû à l'échéance contractuelle de ces billets étaient respectivement de 13 674 millions de dollars et de 13 563 millions (11 604 millions et 11 768 millions, respectivement, en 2016).

Note 14 : Autres passifs

Acceptations

Les acceptations représentent une forme de créance à court terme négociable que nos clients émettent et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation. Le montant éventuellement dû aux termes des acceptations est comptabilisé dans les passifs divers dans notre bilan consolidé. Nous comptabilisons la créance équivalente de la Banque auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements dans les actifs divers dans notre bilan consolidé.

Prêt et emprunt de titres

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont habituellement garanties par des titres ou de la trésorerie. La trésorerie donnée ou reçue en garantie est comptabilisée dans les autres actifs ou autres passifs, respectivement. Les intérêts gagnés sur les garanties en trésorerie sont inscrits dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de notre état consolidé des résultats, et les charges d'intérêts sur ces garanties le sont dans les autres passifs, sous charges d'intérêts de ce même état. Le transfert de titres à des contreparties n'est inscrit à notre bilan consolidé que si les risques et avantages inhérents à la propriété ont également été transférés. Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé, à moins qu'ils ne soient vendus à des tiers, auquel cas l'obligation liée à la remise des titres est comptabilisée dans les titres vendus à découvert à leur juste valeur et tout profit ou perte est constaté dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts.

Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent nos obligations de livrer des titres que nous ne possédions pas au moment de leur vente. Ces obligations sont comptabilisées à leur juste valeur. Les ajustements à la juste valeur à la date du bilan et les profits et pertes au règlement de ces obligations sont comptabilisés dans les revenus de négociation figurant à notre état consolidé des résultats.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date prédéterminés. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée au montant exigible. Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans les autres passifs, sous charges d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées

Les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées comprennent les billets émis par les entités de titrisation de la Banque qui sont consolidées ainsi que les passifs liés à la titrisation de nos emprunts hypothécaires canadiens dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada, du Programme des titres hypothécaires LNH et de notre propre programme. Les notes 6 et 7 donnent plus de détails sur notre programme de titrisation et les passifs qui y sont associés. Ces passifs sont initialement évalués à la juste valeur majorée de tout coût qui leur est directement attribuable et sont constatés par la suite au coût amorti. Les charges d'intérêts afférentes à ces passifs sont constatées dans les autres passifs, sous charges d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Passifs divers

Ce qui suit indique les composantes des passifs divers figurant dans les autres passifs :

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Comptes créditeurs, charges à payer et autres éléments	10 071	10 030
Intérêts courus à payer	1 037	1 037
Passifs de filiales, autres que des dépôts	6 931	7 250
Passifs liés à l'assurance	8 959	7 909
Passif au titre des régimes de retraite (note 22)	364	455
Passif au titre des autres avantages futurs du personnel (note 22)	1 303	1 343
Total	28 665	28 024

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Nous désignons l'obligation liée à certains contrats de placement de nos activités d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer les passifs au titre des contrats de placement et de compenser les variations de la juste valeur des placements qui les soutiennent sur des bases différentes. La juste valeur des passifs au titre des contrats de placement, soit 749 millions de dollars au 31 octobre 2017 (682 millions au 31 octobre 2016), est inscrite dans les passifs divers à notre bilan consolidé. Les variations de la juste valeur de ces passifs au titre des contrats de placement ont donné lieu à une baisse de 41 millions des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (hausse de 55 millions en 2016 et de 24 millions en 2015). Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, une perte de 32 millions a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global relativement aux variations de notre écart de taux (perte de 7 millions en 2016 et profit de 20 millions en 2015). L'incidence des variations de notre propre écart de taux est évaluée en fonction des variations de cet écart de taux d'un exercice à l'autre. Les variations de la juste valeur des placements garantissant les passifs au titre des contrats de placement sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance.

Passifs liés à l'assurance

Nous exerçons des activités d'assurance liées à l'assurance vie, à l'assurance maladie et aux rentes, ainsi que des activités de réassurance.

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché.

Le tableau suivant présente un rapprochement des passifs liés aux activités d'assurance :

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Passifs liés aux activités d'assurance à l'ouverture de l'exercice	7 909	7 060
Augmentation (diminution) des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie découlant de ce qui suit :		
Nouveaux contrats	545	348
Polices existantes	66	300
Variations des hypothèses et méthodes actuarielles	(52)	41
Change	(1)	(1)
Augmentation nette des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie	558	688
Variation des autres passifs liés aux activités d'assurance	492	161
Passifs liés aux activités d'assurance à la clôture de l'exercice	8 959	7 909

Réassurance

Dans le cours normal de leurs activités, nos filiales du secteur de l'assurance procèdent à la réassurance de certains risques auprès d'autres sociétés d'assurance et de réassurance afin d'obtenir une meilleure diversification, de limiter les pertes éventuelles auxquelles les risques importants les exposent et d'augmenter leur capacité en vue de leur croissance à venir. Ces ententes de réassurance ne libèrent pas nos filiales du secteur de l'assurance de leurs obligations directes envers les parties assurées. Nous évaluons la situation financière des réassureurs et surveillons leurs cotes de crédit pour réduire au minimum le risque de perte découlant de l'insolvabilité des réassureurs.

Le tableau qui suit présente les primes cédées au titre de la réassurance qui sont portées en diminution du revenu des primes directes et qui sont incluses dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de l'état consolidé des résultats pour les exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015 :

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016	2015
Revenu des primes directes	1 750	1 561	2 027
Primes cédées	(157)	(271)	(466)
	1 593	1 290	1 561

Note 15 : Dette subordonnée

La dette subordonnée représente nos obligations directes non garanties, sous forme de billets et débetures, envers les porteurs de nos titres d'emprunt et elle fait partie de nos fonds propres réglementaires. La dette subordonnée est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque cela convient, nous concluons des opérations de couverture de juste valeur afin de couvrir les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt (voir la note 8). Les droits des porteurs de nos billets et débetures sont subordonnés à ceux des déposants et de certains autres créanciers. Le remboursement de notre dette subordonnée, en tout ou en partie, est assujéti à l'approbation préalable du BSIF.

Le tableau ci-dessous fait état du terme à courir et des remboursements relatifs à notre dette subordonnée qui seront requis au cours des deux prochains exercices et par la suite :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré à compter de	Total 2017	Total 2016
Débetures série 16	100	Février 2017	10,00	Février 2012 1)	-	100
Débetures série 20	150	De décembre 2025 à 2040	8,25	Non remboursables	150	150
Billets à moyen terme – série F Tranche 1	900	Mars 2023	6,17	Mars 2018 2)	900	900
Billets à moyen terme – série H Tranche 1 7)	1 000	Septembre 2024	3,12	Septembre 2019 3)	1 000	1 000
Billets à moyen terme – série H Tranche 2 7)	1 000	Décembre 2025	3,34	Décembre 2020 4)	1 000	1 000
Billets à moyen terme – série I Tranche 1 7)	1 250	Juin 2026	3,32	Juin 2021 5)	1 250	1 250
Billets à moyen terme – série I Tranche 2 7)	850	Juin 2027	2,57	Juin 2022 6)	850	-
Total 8)					5 150	4 400

1) La totalité des 100 millions de dollars de débetures subordonnées – série 16 sont venues à échéance le 20 février 2017.

2) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 28 mars 2018, et remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 28 mars 2018.

3) Remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 19 septembre 2019.

4) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 8 décembre 2020, et remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 8 décembre 2020.

5) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 1^{er} juin 2021, et remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 1^{er} juin 2021.

6) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 1^{er} juin 2022, et remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 1^{er} juin 2022.

7) Ces billets sont assortis d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité émis, ce qui est nécessaire pour les billets émis après une certaine date pour qu'ils puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces billets peuvent être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable.

8) Certains titres de la dette subordonnée ont été émis à un prix reflétant une prime ou un escompte et leurs montants tiennent compte d'ajustements au titre des couvertures de juste valeur qui, ensemble, ont eu pour effet de diminuer leur valeur comptable au 31 octobre 2017 de 121 millions de dollars (d'accroître de 39 millions en 2016) (voir la note 8 pour obtenir des détails à ce sujet). Les titres de la dette subordonnée que nous rachetons sont exclus de la valeur comptable.

La totalité des 700 millions de dollars de billets à moyen terme – série D, Tranche 1 ont été remboursés le 21 avril 2016 à leur plein montant en capital majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci. La totalité des 1 500 millions de billets à moyen terme – série G, Tranche 1 ont été remboursés le 8 juillet 2016 à leur plein montant en capital majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.

Se reporter au prospectus relatif à chacune des émissions ci-dessus pour de plus amples renseignements sur le calcul du rendement des obligations du gouvernement du Canada et pour obtenir la définition du taux CDOR.

Note 16 : Capitaux propres

Capital social

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2017			2016		
	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées classées dans les capitaux propres						
Catégorie B – série 14 1)	-	-	0,66	10 000 000	250	1,31
Catégorie B – série 15 2)	-	-	0,73	10 000 000	250	1,45
Catégorie B – série 16	6 267 391	157	0,85	6 267 391	157	0,85
Catégorie B – série 17	5 732 609	143	0,55	5 732 609	143	0,53
Catégorie B – série 25	9 425 607	236	0,45	9 425 607	236	0,84
Catégorie B – série 26	2 174 393	54	0,43	2 174 393	54	0,10
Catégorie B – série 27	20 000 000	500	1,00	20 000 000	500	1,00
Catégorie B – série 29	16 000 000	400	0,98	16 000 000	400	0,98
Catégorie B – série 31	12 000 000	300	0,95	12 000 000	300	0,95
Catégorie B – série 33	8 000 000	200	0,95	8 000 000	200	0,95
Catégorie B – série 35	6 000 000	150	1,25	6 000 000	150	1,25
Catégorie B – série 36	600 000	600	58,50	600 000	600	65,03
Catégorie B – série 38 3)	24 000 000	600	1,33	24 000 000	600	-
Catégorie B – série 40 4)	20 000 000	500	0,80	-	-	-
Catégorie B – série 42 5)	16 000 000	400	0,45	-	-	-
		4 240			3 840	
Actions ordinaires						
Solde à l'ouverture de l'exercice	645 761 333	12 539		642 583 341	12 313	
Émises aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	4 821 184	448		1 074 601	90	
Émises ou annulées aux termes du régime d'options sur actions et d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions (note 21)	2 233 801	146		2 103 391	136	
Rachetées à des fins d'annulation	(5 000 000)	(101)		-	-	
Solde à la clôture de l'exercice	647 816 318	13 032	3,56	645 761 333	12 539	3,40
Capital social		17 272			16 379	

- Le 25 mai 2017, nous avons racheté nos 10 millions d'actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif – série 14 au prix de 25,00 \$ l'action, plus tous les dividendes déclarés et non versés. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 ont été de 0,66 \$ par action, et 10 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes.
- Le 25 mai 2017, nous avons racheté nos 10 millions d'actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif – série 15 au prix de 25,00 \$ l'action, plus tous les dividendes déclarés et non versés. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 ont été de 0,73 \$ par action, et 10 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes.
- Le 21 octobre 2016, nous avons émis 24 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 38 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 600 millions de dollars.
- Le 9 mars 2017, nous avons émis 20 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 40 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 500 millions de dollars.
- Le 29 juin 2017, nous avons émis 16 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 42 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 400 millions de dollars.

Droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prix de rachat	Dividende trimestriel non cumulatif 1)	Prime au rajustement du taux	Date de rachat ou de conversion	Convertibles en
Catégorie B – série 16	25,00	0,211875 \$ 2)	1,65 %	25 août 2018 3) 4)	Catégorie B – série 17 8)
Catégorie B – série 17	25,00	Variable 7)	1,65 %	25 août 2018 3) 5)	Catégorie B – série 16 8)
Catégorie B – série 25	25,00	0,112813 \$ 2)	1,15 %	25 août 2021 3) 4)	Catégorie B – série 26 8)
Catégorie B – série 26	25,00	Variable 7)	1,15 %	25 août 2021 3) 5)	Catégorie B – série 25 8)
Catégorie B – série 27	25,00	0,2500 \$ 2)	2,33 %	25 mai 2019 3) 4)	Catégorie B – série 28 8)
Catégorie B – série 29	25,00	0,24375 \$ 2)	2,24 %	25 août 2019 3) 4)	Catégorie B – série 30 8)
Catégorie B – série 31	25,00	0,2375 \$ 2)	2,22 %	25 novembre 2019 3) 4)	Catégorie B – série 32 8)
Catégorie B – série 33	25,00	0,2375 \$ 2)	2,71 %	25 août 2020 3) 4)	Catégorie B – série 34 8)
Catégorie B – série 35	25,00	0,3125 \$	Sans rajustement	25 août 2020 6)	Non convertibles
Catégorie B – série 36	1 000,00	14,6250 \$ 2)	4,97 %	25 novembre 2020 3) 4)	Catégorie B – série 37 8)
Catégorie B – série 38	25,00	0,303125 \$ 2)	4,06 %	25 février 2022 3) 4)	Catégorie B – série 39 8)
Catégorie B – série 40	25,00	0,28125 \$ 2)	3,33 %	25 mai 2022 3) 4)	Catégorie B – série 41 8)
Catégorie B – série 42	25,00	0,2750 \$ 2)	3,17 %	25 août 2022 3) 4)	Catégorie B – série 43 8)

- Les dividendes non cumulatifs doivent être versés une fois par trimestre si le Conseil d'administration en déclare.
- Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat et à tous les cinq ans par la suite, et il correspondra alors au taux des obligations sur cinq ans du gouvernement du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée. S'il est converti en taux variable, le taux équivalra alors au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée.
- Rachetables à cette date et tous les cinq ans par la suite.
- Convertibles à la date indiquée et tous les cinq ans par la suite si elles ne sont pas rachetées. Si elles sont converties, les actions privilégiées – série 17, 26, 28, 30, 32, 34, 37, 39, 41 et 43 donnent droit à un dividende à taux variable.
- Convertibles à la date indiquée et tous les cinq ans par la suite si elles ne sont pas rachetées. Si elles sont converties, les actions privilégiées – série 16 et 25 donnent droit à un dividende à taux fixe.
- Les actions privilégiées – série 35 font l'objet d'une prime au rachat si elles sont rachetées avant le 25 août 2024.
- Le taux variable équivalra au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré d'une prime de rajustement.
- Si ces actions sont converties, leurs porteurs pourront les reconverter en actions privilégiées initiales à des dates de rachat subséquentes.

Capital social autorisé

Nous classons les instruments financiers que nous émettons en tant que passifs financiers, instruments de capitaux propres ou instruments composés. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable d'actions ordinaires au moment de leur conversion par leurs porteurs sont classés comme des passifs dans notre bilan consolidé. Les dividendes et les paiements d'intérêts sur les passifs financiers sont classés en tant que charges d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Les instruments financiers sont classés comme instruments de capitaux propres lorsqu'il n'existe aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. En outre, les instruments émis dont le rachat n'est pas obligatoire ou qui ne peuvent être convertis en un nombre variable de nos actions ordinaires au gré du porteur sont classés en tant que capitaux propres et sont présentés dans le capital social. Les paiements de dividendes sur les instruments de capitaux propres sont comptabilisés en tant que réduction des capitaux propres.

Actions ordinaires

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. La déclaration de dividendes se fait à l'entière discrétion du Conseil d'administration. Traditionnellement, il déclare chaque trimestre un dividende dont le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Actions privilégiées

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre en série un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A et B sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions privilégiées de catégorie B peuvent être émises dans une monnaie étrangère.

Actions propres

Lorsque nous rachetons nos actions ordinaires dans le cadre de nos activités de négociation, nous en comptabilisons le coût comme une réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Si ces actions sont revendues à un prix supérieur à leur coût, l'écart est comptabilisé comme une augmentation du surplus d'apport. Si ces actions sont revendues à un prix inférieur à leur coût, l'écart est d'abord comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport et ensuite comme une réduction des résultats non distribués eu égard à tout montant en excédent du surplus d'apport total lié aux actions propres.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité

Les actions privilégiées de catégorie B – série 27, 29, 31, 33, 35, 36, 38, 40 et 42 sont assorties d'une disposition concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour qu'elles puissent être considérées comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces actions peuvent être converties en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 1^{er} mai 2017, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre d'une durée de un an. Aux termes de celle-ci, nous pouvons racheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 15 millions de nos actions ordinaires. En juin 2017, la Bourse de Toronto a approuvé des changements à l'offre afin que nous puissions racheter des actions ordinaires dans le cadre de celle-ci par voie d'un accord privé ou d'un programme spécifique de rachat d'actions. Les dates et les montants des achats effectués en vertu de cette offre sont déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et le niveau des fonds propres. Nous consulterons le BSIF avant d'effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous avons racheté, en vertu de l'offre actuellement en vigueur, 5 millions d'actions ordinaires à un coût moyen de 87,88 \$ chacune.

Notre précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre en vertu de laquelle nous pouvions racheter jusqu'à 15 millions de nos actions ordinaires, a pris fin le 31 janvier 2017. Nous n'avons racheté aucune action ordinaire en vertu de celle-ci.

Restrictions concernant le rachat d'actions et les dividendes

Le BSIF doit approuver tout plan de rachat en trésorerie portant sur n'importe laquelle de nos catégories d'actions privilégiées en circulation.

Il nous est interdit de déclarer un dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires s'il est déterminé que le versement d'un tel dividende nous placerait en situation d'infraction à l'égard des règles sur la suffisance du capital et sur la liquidité ou de toute autre directive réglementaire publiée en application de la *Loi sur les banques* (Canada). En outre, nous ne pouvons verser de dividendes sur nos actions ordinaires à moins d'avoir versé, ou mis des fonds en réserve en vue de les verser, tous les dividendes déclarés et payables sur nos actions privilégiées.

De plus, nous avons convenu que, si la Fiducie de capital BMO II (la fiducie), une entité structurée non consolidée, omet de verser sur ses titres de fiducie de capital une distribution requise, nous ne déclarerons pas de dividende de quelque nature que ce soit sur aucune de nos actions privilégiées ou ordinaires pendant la période qui suivra l'omission, par la fiducie, de verser la distribution requise (tel que le stipulent les prospectus pertinents), à moins qu'elle ne verse la distribution en question aux détenteurs de ses titres.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Nous offrons un Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à nos actionnaires. La participation à ce régime est facultative. Selon ses modalités, les dividendes en trésorerie sur les actions ordinaires sont réaffectés à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires. Les actionnaires ont aussi la possibilité de faire des paiements en trésorerie pour acquérir des actions ordinaires supplémentaires.

Dans le cas des dividendes versés au cours des deux premiers trimestres de 2017, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été de nouvelles actions dont le prix comportait un escompte de 2 %. Dans le cas des dividendes versés au troisième trimestre de 2017, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été de nouvelles actions dont le prix ne comportait pas d'escompte. Quant aux dividendes versés au cours du quatrième trimestre, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre.

Dans le cas des dividendes versés au cours des deux premiers trimestres de 2016, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre. Pour ce qui est des dividendes versés dans les deux derniers trimestres de 2016, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été de nouvelles actions dont le prix ne comportait pas d'escompte.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous avons émis au total 4 821 184 nouvelles actions ordinaires (1 074 601 en 2016) et avons acheté 504 873 actions ordinaires (1 279 488 en 2016) sur le marché libre destinées aux actionnaires dans le cadre de ce régime.

Émissions éventuelles d'actions

Au 31 octobre 2017, nous avons réservé 39 947 147 actions ordinaires (44 768 331 en 2016) en vue de leur émission éventuelle dans le cadre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires. Nous avons également réservé 7 525 296 actions ordinaires (9 805 299 en 2016) en vue de l'exercice éventuel des options sur actions, tel que nous l'expliquons à la note 21.

Participation ne donnant pas le contrôle

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, notre filiale, Fiducie de capital BMO, a racheté la totalité des titres de Fiducie de capital BMO restants pour un montant global de 450 millions de dollars, plus les distributions non encore versées et courues. Ces titres de fiducie de capital étaient comptabilisés en tant que participation ne donnant pas le contrôle au cours de la période précédente et faisaient partie de nos fonds propres réglementaires de catégorie 1. La participation ne donnant pas le contrôle dans d'autres entités consolidées était de néant au 31 octobre 2017 (24 millions de dollars en 2016).

Note 17 : Juste valeur des instruments financiers et revenus de négociation

Nous comptabilisons à la juste valeur les actifs et passifs de négociation, les instruments dérivés, les titres disponibles à la vente et les titres vendus à découvert, et nous constatons les autres actifs et passifs autres que de négociation au coût amorti, déduction faite des provisions ou des réductions de valeur pour dépréciation. Les justes valeurs énoncées dans la présente note sont fondées sur des estimations d'actifs et de passifs individuels, et ne comprennent pas d'estimation de la juste valeur de l'une ou l'autre des entités juridiques ou des opérations sous-jacentes s'inscrivant dans nos activités.

La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché consentants à la date d'évaluation. Les montants de juste valeur indiqués représentent des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans des périodes ultérieures en raison de l'évolution des conditions du marché ou d'autres facteurs. Certains instruments financiers ne sont pas échangeables ni échangés, si bien qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours de marché, nous déterminons la juste valeur au moyen des meilleures estimations que la direction puisse faire en se basant sur un certain nombre de techniques d'évaluation et d'hypothèses. Cependant, comme elles comportent des incertitudes, les justes valeurs peuvent ne pas se matérialiser dans la vente réelle ou le règlement immédiat des actifs ou des passifs.

Gouvernance à l'égard de l'établissement de la juste valeur

Divers comités d'évaluation et de gestion des risques assurent la supervision des procédés d'évaluation au nom de la haute direction. Afin de garantir que l'évaluation de tous les instruments financiers constatés à la juste valeur est raisonnable tant à des fins de gestion des risques qu'à celles de présentation de l'information financière, nous avons élaboré divers contrôles et procédés de gouvernance, telles la validation et l'approbation de modèles, la vérification indépendante des prix (VIP) et l'analyse de la répartition des profits ou pertes (ARPP), ce qui est conforme aux pratiques pertinentes en usage dans le secteur. Ces contrôles sont appliqués de manière indépendante par les groupes d'exploitation concernés.

Nous définissons et actualisons régulièrement les méthodes d'évaluation de chacun de nos instruments financiers devant être inscrits à la juste valeur. L'application de modèles d'évaluation à des produits ou à des portefeuilles est assujettie à une approbation indépendante afin d'assurer que seuls des modèles ayant été validés sont employés. L'incidence des limites connues des modèles et des données d'entrée est également surveillée de manière continue. La VIP est un processus dans le cadre duquel est effectuée une vérification régulière et indépendante des prix du marché ou des données d'entrée des modèles servant à évaluer les instruments financiers afin d'assurer leur précision et leur pertinence. Ce processus permet d'évaluer la juste valeur au moyen de différentes méthodes de sorte à vérifier et à valider les évaluations réalisées. L'ARPP est un processus quotidien qu'emploie la direction pour repérer et comprendre les variations des positions à la juste valeur de tous les secteurs d'activité de BMO Marchés des capitaux, processus qui, conjointement avec d'autres, permet d'assurer le caractère raisonnable et approprié des justes valeurs qui sont présentées.

Valeurs mobilières

Pour les titres négociés en bourse, la valeur à la cote est considérée comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur ou vendeur, selon ce qui permet le mieux d'évaluer la juste valeur. Les titres pour lesquels aucun marché actif n'existe sont évalués au moyen de toutes les données de marché raisonnablement disponibles. Nos méthodes relatives à la juste valeur sont décrites ci-après.

Titres d'administrations publiques

La juste valeur des titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cotes provenant de courtiers ou des prix de tiers vendeurs. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie selon un modèle faisant intervenir des rendements provenant des prix de titres semblables d'administrations publiques activement négociés et des écarts observables. Les données du marché utilisées dans le modèle incluent le taux d'intérêt, l'échéance et la durée.

Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires est établie à partir de comparaisons avec des instruments semblables et au moyen de l'obtention de prix indépendants provenant de tiers vendeurs, de cotes provenant de courtiers et d'indices de marché pertinents, le cas échéant. S'il est impossible d'obtenir de tels prix, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie faisant intervenir le maximum de données de marché observables ou en comparant les prix d'instruments semblables. Les hypothèses portant sur l'évaluation relatives aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres garantis par des créances hypothécaires comprennent les taux d'actualisation, les remboursements anticipés attendus, les écarts de taux et les recouvrements.

Titres de créance d'entreprises

La juste valeur des titres de créance d'entreprises est établie au moyen des prix des transactions les plus récentes. Lorsqu'il est impossible d'obtenir des prix observables, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des courbes d'actualisation et des écarts obtenus de courtiers indépendants et de prix multisources.

Titres de participation d'entreprises

La juste valeur des titres de participation est établie en fonction des cours sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, la juste valeur est déterminée au moyen des cours de titres semblables ou de techniques d'évaluation, ce qui inclut l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de multiples du résultat.

Titres émis par des sociétés fermées

Les titres de créance et de participation émis par des sociétés fermées sont évalués en fonction de transactions récentes sur le marché, lorsqu'il y en a eu. Autrement, la juste valeur est déterminée en fonction de modèles d'évaluation s'appuyant sur une approche fondée sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, notamment les prévisions au chapitre des flux de trésorerie, des résultats et des revenus de même que d'autres informations de tiers disponibles. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est fondée sur les valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds externes.

Les prix provenant de courtiers et de données multisources sont corroborés dans le cadre de notre processus d'analyse indépendante, lequel peut comprendre l'utilisation de techniques d'évaluation ou l'obtention de prix de consensus ou de prix composés auprès d'autres services d'évaluation. Nous validons les estimations de la juste valeur en obtenant de façon indépendante plusieurs cours de marché et valeurs de données externes. Nous passons en revue l'approche choisie par les tiers vendeurs afin de nous assurer qu'ils utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables comme les courbes de rendement de référence, les écarts cours acheteur-cours vendeur, les garanties sous-jacentes, les durées moyennes pondérées à courir jusqu'à l'échéance et les hypothèses relatives au taux de remboursement anticipé. Les estimations de la juste valeur provenant de techniques d'évaluation internes sont comparées, lorsque cela est possible, aux prix obtenus auprès de tiers vendeurs.

Prêts

Pour déterminer la juste valeur de nos prêts productifs à taux fixe, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements anticipés estimés, aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché pour des prêts assortis de modalités et risques semblables. Quant à nos prêts productifs à taux variable, les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur leur juste valeur puisque leurs taux d'intérêt sont révisés ou rajustés fréquemment. Ainsi, il est présumé que leur juste valeur correspond à leur valeur comptable.

La valeur du solde de nos prêts établie selon cette méthode est de nouveau ajustée pour tenir compte de l'ajustement au titre des pertes sur créances, lequel constitue une estimation des pertes sur créances attendues de notre portefeuille de prêts.

Instruments dérivés

Diverses techniques d'évaluation sont utilisées pour évaluer la juste valeur, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés, le modèle Black et Scholes, la simulation Monte-Carlo et d'autres modèles reconnus sur le marché. Ces modèles, lesquels sont validés de manière indépendante, font intervenir des données du marché actuelles et relatives aux taux d'intérêt, aux cours de change, aux prix et aux indices liés aux titres de participation et aux produits de base, aux écarts de taux, aux taux de recouvrement, aux niveaux de volatilité connexes du marché, aux prix au comptant, aux niveaux de corrélation et à d'autres facteurs de prix fondés sur le marché. La volatilité implicite des options, qui est utilisée dans de nombreux modèles d'évaluation, est obtenue directement auprès de sources des marchés ou calculée d'après les cours du marché. Dans la mesure du possible, des données multisources sont utilisées.

Pour déterminer la juste valeur de dérivés complexes et sur mesure, nous tenons compte de toute l'information raisonnablement disponible, notamment les cotes provenant de courtiers, les prix multisources et toutes les données de marché observables pertinentes. Notre modèle établit la juste valeur en fonction de données propres au type de contrat, ce qui peut inclure les cours des actions, la corrélation dans le cas d'actifs multiples, les taux d'intérêt, les cours de change, les courbes de rendement et la volatilité.

Nous déterminons un ajustement d'évaluation lié au crédit pour constater le risque qu'une contrepartie à un dérivé ne soit pas en mesure de respecter ses obligations. L'ajustement d'évaluation lié au crédit est établi à partir d'écarts de taux observés sur le marché ou d'écarts de taux de substitution et de notre évaluation de l'exposition nette au risque de contrepartie, compte tenu des facteurs atténuants comme les garanties, les accords de compensation nette et les novations avec des contreparties centrales. Nous calculons également un ajustement d'évaluation lié au financement pour constater les coûts de financement implicites liés aux positions sur dérivés négociées sur les marchés hors cote. L'ajustement d'évaluation lié au financement est déterminé en fonction des écarts de financement du marché.

Dépôts

Nous établissons la juste valeur de nos dépôts en nous fondant sur les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des dépôts à taux et à échéance fixes, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements prévus, aux taux du marché actuels qui s'appliquent à des dépôts assortis de modalités et de caractéristiques de risque semblables.
- Dans le cas des dépôts à taux fixe sans échéance définie, nous considérons que la juste valeur est égale à la valeur comptable, en nous fondant sur le fait que la valeur comptable est équivalente au montant payable à la date de clôture.
- Dans le cas des dépôts à taux variable, les changements de taux d'intérêt n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces dépôts s'ajustent fréquemment aux taux du marché. C'est pourquoi nous supposons que leur juste valeur est égale à leur valeur comptable.

Une partie du passif lié à nos billets structurés qui sont assortis d'intérêts ou de modalités de remboursement liés à des contrats de taux d'intérêt ou de devises et à des contrats sur produits de base ou titres de participation a été désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces billets structurés est estimée au moyen de modèles d'évaluation validés à l'interne qui intègrent des cours observables sur le marché pour des titres identiques ou comparables et d'autres données, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité des options et les cours de change, si cela convient. Si les cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la juste valeur, ce qu'elle fait en ayant recours à d'autres sources d'information pertinente, telles que les données historiques et des informations de substitution relatives à des transactions semblables.

Titres vendus à découvert

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des titres sous-jacents, soit des titres de participation ou de créance. Comme ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour établir la juste valeur est la même que celle utilisée pour des titres de participation ou de créance sous-jacents.

Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées

L'établissement de la juste valeur des passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, lesquels sont constatés dans les passifs divers, est fondé sur leurs cours du marché ou les cours du marché d'instruments financiers similaires, s'il en est. Si des cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui optimisent l'utilisation de données observables, comme les flux de trésorerie actualisés.

Dettes subordonnées

La juste valeur de notre dette subordonnée est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments identiques ou semblables.

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur

Instruments financiers à court terme

Dans le cas de certains actifs et passifs financiers, leur valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur étant donné qu'ils sont à court terme ou parce qu'ils font fréquemment l'objet d'un rajustement aux taux du marché en vigueur, ce qui est notamment le cas des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des engagements de clients aux termes d'acceptations, de certains autres actifs, des acceptations, des titres mis en pension ou prêtés et de certains autres passifs.

Autres instruments financiers

Il est présumé que la valeur comptable de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie de même que de certains autres titres constitue une estimation raisonnable de leur juste valeur.

Quant aux instruments financiers à plus long terme qui sont inscrits dans les autres passifs, leur juste valeur correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels, ce qui est calculé au moyen des taux d'actualisation en fonction desquels des passifs ayant des échéances similaires pourraient être émis à la date de clôture.

Certains actifs, dont les bureaux et le matériel, l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, ne sont pas considérés comme des instruments financiers, et c'est pourquoi leur juste valeur n'est pas établie.

Hiérarchie de la juste valeur

Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer les instruments financiers par catégorie et en fonction des données que nous utilisons dans le cadre des techniques d'évaluation de la juste valeur.

Juste valeur des instruments financiers non inscrits à la juste valeur au bilan

Les tableaux ci-dessous font état des montants qui seraient indiqués si tous les autres actifs et passifs financiers qui, à l'heure actuelle, ne sont pas inscrits à leur juste valeur étaient présentés à cette valeur.

(en millions de dollars canadiens)

2017

	Valeur comptable	Juste valeur	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)
Valeurs mobilières					
Titres détenus jusqu'à leur échéance	9 094	9 096	2 522	6 574	-
Titres divers 1)	627	2 907	-	-	2 907
	9 721	12 003	2 522	6 574	2 907
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	115 258	114 313	-	-	114 313
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	61 944	61 031	-	-	61 031
Prêts sur cartes de crédit	8 071	7 828	-	-	7 828
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	178 232	175 927	-	-	175 927
	363 505	359 099	-	-	359 099
Dépôts 2)	469 814	470 137	-	470 137	-
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	23 054	23 148	-	23 148	-
Passifs divers 3)	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	5 029	5 255	-	5 255	-

Ce tableau ne tient pas compte des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts portant intérêt à d'autres banques, les titres pris en pension ou empruntés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, certains autres actifs, les acceptations, les titres mis en pension ou prêtés, et certains autres passifs.

1) Les titres divers ne tiennent pas compte des 333 millions de dollars de titres liés à nos activités de banque d'affaires qui sont inscrits à la juste valeur au bilan.

2) Ne tient pas compte des 13 674 millions de dollars de passifs liés aux billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à leur juste valeur.

3) Les passifs divers comprennent certains autres passifs de filiales autres que des dépôts, mais ne tiennent pas compte de 28 665 millions de dollars de passifs divers, dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur ou qui sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

(en millions de dollars canadiens)

2016

	Valeur comptable	Juste valeur	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)
Valeurs mobilières					
Titres détenus jusqu'à leur échéance	8 965	9 073	864	8 209	-
Titres divers 1)	579	2 778	-	-	2 778
	9 544	11 851	864	8 209	2 778
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	112 277	112 400	-	-	112 400
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	64 680	64 043	-	-	64 043
Prêts sur cartes de crédit	8 101	7 862	-	-	7 862
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	175 597	173 601	-	-	173 601
	360 655	357 906	-	-	357 906
Dépôts 2)	461 768	462 732	-	462 732	-
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	22 377	22 506	-	22 506	-
Passifs divers 3)	703	1 104	-	1 104	-
Dettes subordonnées	4 439	4 580	-	4 580	-

Ce tableau ne tient pas compte des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts portant intérêt à d'autres banques, les titres pris en pension ou empruntés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, certains autres actifs, les acceptations, les titres mis en pension ou prêtés, et certains autres passifs.

1) Les titres divers ne tiennent pas compte des 320 millions de dollars de titres liés à nos activités de banque d'affaires qui sont inscrits à la juste valeur au bilan.

2) Ne tient pas compte des 11 604 millions de dollars de passifs liés aux billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à la juste valeur.

3) Les passifs divers comprennent certains autres passifs de filiales autres que des dépôts, mais ne tiennent pas compte des 27 321 millions de dollars de passifs divers, dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur ou qui sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Techniques d'évaluation et données importantes

Pour déterminer la juste valeur des titres d'emprunt à échéance fixe et des titres de participation négociés en bourse, nous utilisons les cours sur des marchés actifs (niveau 1) lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, nous déterminons la juste valeur des instruments financiers selon des modèles tels que les flux de trésorerie actualisés au moyen de données de marché observables, comme les taux de rendement ou de remboursement anticipé ou les cotes provenant de courtiers ou d'autres cotes de tiers (niveau 2). La juste valeur peut également être déterminée à l'aide de modèles faisant intervenir des données de marché qui ne sont pas observables en raison de marchés inactifs ou présentant un niveau d'activité négligeable (niveau 3). Nous utilisons, dans la mesure du possible, des données de marché observables.

Nos titres de négociation de niveau 2 sont essentiellement évalués en fonction de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts observables ou se fondant sur des cotes provenant de courtiers. La juste valeur des titres disponibles à la vente de niveau 2 est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés mettant en jeu des écarts observables ou des cotes de tiers. Les passifs liés aux billets structurés de niveau 2 sont évalués au moyen de modèles faisant intervenir des données de marché observables. Les actifs et passifs dérivés de niveau 2 sont évalués à l'aide de modèles normalisés du secteur et de données de marché observables.

Ce qui suit fait état de la mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours sur des marchés actifs (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données de marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données de marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les passifs inscrits à la juste valeur, les actifs dérivés et les passifs dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	2017							2016
	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)	Total	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)	Total
Titres de négociation								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne des provinces et municipalités canadiennes	8 712	2 115	-	10 827	10 998	1 954	-	12 952
l'administration fédérale américaine des municipalités, agences et États américains	3 177	4 150	-	7 327	3 404	4 018	-	7 422
d'autres administrations publiques	9 417	56	-	9 473	6 012	136	-	6 148
	189	1 942	-	2 131	-	1 124	-	1 124
	630	193	-	823	316	286	-	602
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires								
	-	931	-	931	-	1 062	-	1 062
Titres de créance d'entreprises	1 485	10 278	-	11 763	565	8 857	91	9 513
Prêts	3	150	-	153	-	139	-	139
Titres de participation d'entreprises	55 640	1	-	55 641	44 459	1 037	-	45 496
	79 253	19 816	-	99 069	65 754	18 613	91	84 458
Titres disponibles à la vente								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne des provinces et municipalités canadiennes	8 283	897	-	9 180	6 286	1 882	-	8 168
l'administration fédérale américaine des municipalités, agences et États américains	920	2 707	-	3 627	3 995	2 237	-	6 232
d'autres administrations publiques	14 269	-	-	14 269	9 557	-	-	9 557
	18	4 077	1	4 096	-	4 449	1	4 450
	2 290	1 268	-	3 558	3 083	2 144	-	5 227
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires								
	-	13 216	-	13 216	-	13 122	-	13 122
Titres de créance d'entreprises	1 551	2 972	2	4 525	4 974	2 314	4	7 292
Titres de participation d'entreprises	37	126	1 441	1 604	33	126	1 456	1 615
	27 368	25 263	1 444	54 075	27 928	26 274	1 461	55 663
Titres divers	-	-	333	333	-	-	320	320
Passifs à la juste valeur								
Titres vendus à découvert	22 992	2 171	-	25 163	23 552	1 554	-	25 106
Passifs liés aux billets structurés et autres passifs liés aux billets	-	13 674	-	13 674	-	11 613	-	11 613
Passifs au titre des rentes	-	749	-	749	-	682	-	682
	22 992	16 594	-	39 586	23 552	13 849	-	37 401
Actifs dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	4	9 223	-	9 227	5	18 059	-	18 064
Contrats de change	17	17 196	-	17 213	31	18 945	-	18 976
Contrats sur produits de base	232	846	-	1 078	405	814	-	1 219
Contrats sur titres de participation	93	1 333	-	1 426	188	713	-	901
Swaps sur défaillance	-	7	-	7	-	23	-	23
	346	28 605	-	28 951	629	38 554	-	39 183
Passifs dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	7	8 309	-	8 316	16	16 138	-	16 154
Contrats de change	6	14 967	-	14 973	17	18 462	-	18 479
Contrats sur produits de base	239	835	-	1 074	262	909	-	1 171
Contrats sur titres de participation	166	3 220	-	3 386	69	2 322	-	2 391
Swaps sur défaillance	-	55	-	55	-	32	-	32
	418	27 386	-	27 804	364	37 863	-	38 227

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Informations quantitatives concernant les évaluations de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation qui ont servi à déterminer leur juste valeur et la fourchette des valeurs des données d'entrée non observables importantes qui ont été utilisées aux fins des évaluations. Nous n'avons pas posé d'autres hypothèses raisonnables eu égard aux principales catégories de placements dans des titres de participation de sociétés fermées et de titres de banque d'affaires de niveau 3 puisque les valeurs liquidatives nous ont été fournies par des gestionnaires de fonds ou de placements.

Au 31 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Élément de présentation du tableau de la hiérarchie de la juste valeur	Juste valeur des actifs	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette des valeurs des données d'entrée 1)	
					Minimum	Maximum
Valeurs mobilières						
Titres de participation de sociétés fermées 2)	Titres de participation d'entreprises	1 441	Valeur liquidative VE/BAIIA	Valeur liquidative Coefficient	s. o. 6x	s. o. 17x
Titres de banque d'affaires	Autres	333	Valeur liquidative VE/BAIIA	Valeur liquidative Coefficient	s. o. 4,8x	s. o. 10,9x

1) Les valeurs d'entrée minimales et maximales représentent les données réelles des niveaux les plus faibles et les plus élevés qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie spécifique. Ces fourchettes ne reflètent pas le degré d'incertitude des données d'entrée, mais sont touchées par les instruments sous-jacents qui font précisément partie de la catégorie. Ces fourchettes varient donc d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de clôture.

2) Les titres de participation de sociétés fermées comprennent 777 millions de dollars d'actions de la Federal Reserve Bank et de la Federal Home Loan Bank des États-Unis que nous détenons afin de respecter des exigences réglementaires. Ces actions sont inscrites au coût, lequel est présumé se rapprocher de la juste valeur puisque ces actions ne sont pas négociées sur le marché.

s. o. – sans objet

Données d'entrée non observables importantes servant aux évaluations des instruments de niveau 3

Valeur liquidative

La valeur liquidative représente la valeur estimée d'un titre détenu, d'après des évaluations obtenues auprès d'un gestionnaire de fonds ou de placements. L'évaluation de certains titres de participation de sociétés fermées repose sur l'avantage économique que nous tirons du placement.

Coefficient VE/BAIIA

La juste valeur des titres de participation de sociétés fermées et des placements dans des titres de banque d'affaires est déterminée au moyen du calcul de la valeur d'entreprise selon un coefficient VE/BAIIA puis de l'application d'une méthodologie en cascade à la structure du capital d'une entité afin d'établir la valeur des actifs et des titres que nous détenons. L'établissement du coefficient VE/BAIIA requiert l'exercice d'un jugement et la prise en compte de facteurs comme les coefficients de sociétés cotées en bourse comparables, les transactions récentes, les éléments propres à l'entité et les déductions pour absence de liquidité, qui visent à refléter le manque d'opérations de négociation touchant ces actifs ou ces titres.

Principaux transferts

Nous avons pour politique de constater les transferts d'actifs et de passifs d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre à la fin de chaque période de présentation, ce qui correspond à la date d'établissement de la juste valeur. Des éléments transférés d'un niveau à un autre reflètent les changements dans la disponibilité des cours du marché ou des données de marché observables par suite de l'évolution des conditions de marché. Ce qui suit indique les principaux éléments qui ont été transférés d'un niveau à un autre au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, 176 millions de dollars de titres de négociation et 107 millions de titres disponibles à la vente ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation de ces titres. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, 156 millions de titres de négociation et 56 millions de titres disponibles à la vente ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 en raison de la disponibilité accrue du cours du marché sur des marchés actifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, 33 millions de dollars de titres disponibles à la vente ont été transférés du niveau 3 au niveau 1 en raison de la disponibilité des prix observables servant à l'évaluation de ces titres.

Variations des instruments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours des exercices clos le 31 octobre 2017 et 2016, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global.

Exercice clos le 31 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	Variations de la juste valeur								Juste valeur au 31 octobre 2017	Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 1)
	Solde au 31 octobre 2016	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global 2)	Achats	Ventes	Échéances ou règlements	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3		
Titres de négociation										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créance d'entreprises	91	1	1	-	-	(93)	-	-	-	-
Total des titres de négociation	91	1	1	-	-	(93)	-	-	-	-
Titres disponibles à la vente										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	s. o.
Titres de créance d'entreprises	4	-	-	-	(1)	(1)	-	-	2	s. o.
Titres de participation d'entreprises	1 456	(40)	(15)	190	(117)	-	-	(33)	1 441	s. o.
Total des titres disponibles à la vente	1 461	(40)	(15)	190	(118)	(1)	-	(33)	1 444	s. o.
Titres divers	320	(9)	(7)	134	(102)	(3)	-	-	333	(8)

1) Les variations des profits ou pertes latents sur les titres divers toujours détenus au 31 octobre 2017 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.

2) Les écarts de conversion associés aux titres de négociation détenus par nos filiales à l'étranger ont été pris en compte dans les investissements nets dans des établissements à l'étranger, sous autres éléments du résultat global.

s. o. - sans objet

Exercice clos le 31 octobre 2016 (en millions de dollars canadiens)	Variations de la juste valeur								Juste valeur au 31 octobre 2016	Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 1)
	Solde au 31 octobre 2015	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global 2)	Achats	Ventes	Échéances ou règlements	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3		
Titres de négociation										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	98	-	-	-	-	-	-	(98)	-	-
Titres de créance d'entreprises	243	2	4	-	-	(158)	-	-	91	2
Total des titres de négociation	341	2	4	-	-	(158)	-	(98)	91	2
Titres disponibles à la vente										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	s. o.
Titres de créance d'entreprises	6	-	-	9	(9)	(2)	-	-	4	s. o.
Titres de participation d'entreprises	1 251	(27)	44	283	(92)	-	-	(3)	1 456	s. o.
Total des titres disponibles à la vente	1 258	(27)	44	292	(101)	(2)	-	(3)	1 461	s. o.
Titres divers	365	(40)	7	42	(54)	-	-	-	320	(38)
Actifs dérivés										
Swaps sur défaillance	1	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-

1) Les variations des profits (pertes) latents sur les titres de négociation et les titres divers toujours détenus au 31 octobre 2016 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.

2) Les écarts de conversion associés aux titres de négociation détenus par nos filiales à l'étranger ont été pris en compte dans les investissements nets dans des établissements à l'étranger, sous autres éléments du résultat global.

s. o. - sans objet

Revenus de négociation

Les actifs et passifs de négociation, y compris les dérivés, les titres et les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur et les profits et pertes sont comptabilisés dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dans l'état consolidé des résultats. Les revenus de négociation comprennent les revenus nets d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts et ne tiennent pas compte des commissions de prise ferme liées aux transactions sur titres, qui sont présentées séparément dans l'état consolidé des résultats. Les revenus nets d'intérêts proviennent des intérêts et des dividendes liés aux actifs et passifs de négociation et sont présentés dans le tableau suivant déduction faite des charges d'intérêts associées au financement de ces actifs et passifs.

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016	2015
Taux d'intérêt	480	663	422
Change	369	349	364
Titres de participation	239	188	171
Marchandises	84	66	56
Autres	47	25	6
Total des revenus de négociation	1 219	1 291	1 019
Présentés en tant que :			
Revenus nets d'intérêts 1)	(133)	99	32
Revenus autres que d'intérêts – revenus de négociation	1 352	1 192	987
Total des revenus de négociation	1 219	1 291	1 019

1) Les montants entre parenthèses désignent la charge nette d'intérêts.

Note 18 : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers font l'objet d'une compensation, et leur montant net est inscrit dans notre bilan consolidé lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants constatés et que nous avons l'intention de procéder à un règlement sur une base nette ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Le tableau ci-dessous présente les montants qui ont fait l'objet d'une compensation à notre bilan consolidé, notamment des titres pris en pension, des titres mis en pension et des instruments dérivés. En général, leur compensation a été faite par voie d'un mécanisme de règlement sur le marché (comme par l'entremise d'une bourse ou d'une chambre de compensation) aux termes duquel un règlement net simultané peut avoir lieu de sorte à éliminer le risque de crédit et celui de liquidité entre les contreparties. Ce tableau comporte également les montants non compensés au bilan consolidé et ayant trait à des transactions visées par une convention-cadre de compensation ou un accord similaire ou dont le droit de compensation des montants ne peut être exercé qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite ou qui, autrement, ne remplissent pas les critères de compensation.

(en millions de dollars canadiens)	2017						
	Montants non compensés au bilan						
	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Valeurs mobilières reçues ou données en garantie 1) 2)	Garanties en trésorerie	Montant net
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	80 948	5 901	75 047	9 382	65 044	–	621
Instruments dérivés	45 064	16 113	28 951	19 909	933	2 903	5 206
	126 012	22 014	103 998	29 291	65 977	2 903	5 827
Passifs financiers							
Instruments dérivés	43 917	16 113	27 804	19 909	1 263	1 642	4 990
Titres mis en pension ou prêtés	61 020	5 901	55 119	9 382	45 436	–	301
	104 937	22 014	82 923	29 291	46 699	1 642	5 291

(en millions de dollars canadiens)	2016						
	Montants non compensés au bilan						
	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Valeurs mobilières reçues ou données en garantie 1) 2)	Garanties en trésorerie	Montant net
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	69 795	3 149	66 646	7 204	58 775	–	667
Instruments dérivés	54 726	15 543	39 183	27 538	1 610	2 740	7 295
	124 521	18 692	105 829	34 742	60 385	2 740	7 962
Passifs financiers							
Instruments dérivés	53 770	15 543	38 227	27 538	5 677	491	4 521
Titres mis en pension ou prêtés	43 867	3 149	40 718	7 204	33 281	–	233
	97 637	18 692	78 945	34 742	38 958	491	4 754

1) Les actifs financiers reçus ou donnés en garantie sont présentés à la juste valeur et se limitent aux montants nets constatés au bilan (autrement dit, tout surnantissement est ignoré aux fins du tableau).

2) Certains montants de garantie ne peuvent être vendus ou redonnés en garantie sauf s'il survient un défaut ou si d'autres événements prédéterminés se produisent.

Note 19 : Risque de taux d'intérêt

Nous gagnons de l'intérêt sur des actifs productifs d'intérêts et nous versons de l'intérêt sur des passifs portant intérêt. Nous détenons aussi des instruments dérivés, tels que des swaps de taux d'intérêt et des options sur taux d'intérêt, dont les valeurs sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Dans la mesure où nous avons des actifs, des passifs et des instruments dérivés qui arrivent à échéance ou sont renégociés à différents moments, nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt.

Écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

La détermination des écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt repose nécessairement sur de nombreuses hypothèses. Elle se fait en fonction de la date de révision des taux ou, si elle est plus rapprochée, de l'échéance des actifs, des passifs et des instruments dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Les écarts présentés le sont en date du 31 octobre 2017 et 2016. Ils représentent la situation à la fermeture des bureaux et peuvent changer de façon importante au cours des périodes subséquentes selon le comportement des clients et l'application de notre stratégie en matière de gestion des actifs et des passifs.

Hypothèses pour les exercices clos le 31 octobre 2017 et 2016 :

Actifs

Les actifs à taux et à échéance fixes, tels que les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts aux particuliers, sont présentés en fonction des dates fixées pour les remboursements et des dates estimatives des remboursements anticipés qui reflètent le comportement prévu des emprunteurs.

Les actifs liés aux activités de négociation et de prise ferme (évalués à la valeur de marché) ainsi que les actifs productifs d'intérêts dont le taux varie en fonction du taux préférentiel ou d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

L'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles ainsi que les immobilisations corporelles sont présentés comme n'étant pas sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Les autres actifs à taux fixe et ceux non productifs d'intérêts sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

Passifs

Les passifs à taux et à échéance fixes, tels que les certificats de placement, sont présentés en fonction des échéances fixes et des dates estimatives des rachats qui reflètent le comportement prévu des déposants.

Les dépôts productifs d'intérêts pour lesquels le taux d'intérêt des clients varie en fonction du taux préférentiel ou en fonction d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

Les passifs à taux fixe ne portant pas intérêt et sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

Capitaux propres

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont présentés comme des éléments non sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Rendements

Les rendements sont établis d'après les taux d'intérêt effectifs pour les actifs ou les passifs le 31 octobre 2017 et 2016.

Écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

Au 31 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	De 0 à 3 mois	De 4 à 6 mois	De 7 à 12 mois	Total de 0 à 12 mois	Taux d'intérêt effectif (%)	De 1 an à 5 ans	Taux d'intérêt effectif (%)	Plus de 5 ans	Taux d'intérêt effectif (%)	Sans incidence	Total
Actifs											
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 450	757	692	30 899	0,57	2 522	0,20	26	-	(848)	32 599
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	6 490	-	-	6 490	0,84	-	-	-	-	-	6 490
Valeurs mobilières	102 922	3 232	4 674	110 828	1,34	22 697	2,25	28 306	2,67	1 367	163 198
Titres pris en pension ou empruntés	71 154	2 354	1 490	74 998	0,58	49	0,97	-	-	-	75 047
Prêts	207 556	17 359	30 572	255 487	2,95	101 322	3,51	4 863	3,92	-	361 672
Actifs divers	42 389	372	1 054	43 815	s. o.	396	s. o.	(1 265)	s. o.	27 628	70 574
Total des actifs	459 961	24 074	38 482	522 517		126 986		31 930		28 147	709 580
Passifs et capitaux propres											
Dépôts	249 185	28 195	39 694	317 074	0,97	134 907	0,89	31 507	0,68	-	483 488
Titres vendus à découvert	25 097	-	-	25 097	1,42	54	-	12	-	-	25 163
Titres mis en pension ou prêtés	54 809	290	20	55 119	0,56	-	-	-	-	-	55 119
Passifs divers	57 351	537	1 460	59 348	s. o.	11 501	s. o.	7 897	s. o.	17 681	96 427
Dette subordonnée	(121)	900	-	779	7,13	4 100	3,12	150	8,25	-	5 029
Total des capitaux propres	(84)	-	157	73	s. o.	3 789	s. o.	-	s. o.	40 492	44 354
Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	386 237	29 922	41 331	457 490		154 351		39 566		58 173	709 580
Écart de sensibilité actifs/passifs	73 724	(5 848)	(2 849)	65 027		(27 365)		(7 636)		(30 026)	-
Montants nominaux de référence des instruments dérivés	(64 225)	1 925	(2 121)	(64 421)		58 009		6 412		-	-
Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt - 2017											
Dollar canadien	(376)	(1 772)	2 722	574		17 839		(1 623)		(16 790)	-
Monnaies étrangères	9 875	(2 151)	(7 692)	32		12 805		399		(13 236)	-
Total de l'écart	9 499	(3 923)	(4 970)	606		30 644		(1 224)		(30 026)	-
Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt - 2016											
Dollar canadien	3 591	(1 006)	(1 146)	1 439		13 056		705		(15 200)	-
Monnaies étrangères	(335)	4 653	(1 431)	2 887		9 508		(829)		(11 566)	-
Total de l'écart	3 256	3 647	(2 577)	4 326		22 564		(124)		(26 766)	-

s. o. - sans objet

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 20 : Gestion du capital

Nous avons pour objectif de maintenir une assise financière solide grâce à une structure rentable qui est appropriée compte tenu de nos ratios cibles pour les fonds propres réglementaires et de notre évaluation interne du capital économique requis, qui est conforme à nos cotes de crédit cibles, qui soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation et qui maintient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation, tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires.

Notre démarche consiste notamment à établir des limites, des objectifs et des mesures des résultats qui servent à gérer le bilan, les niveaux de risque et les exigences en matière de capital, ainsi qu'à émettre et à racheter des titres de façon à obtenir une structure de capital économique.

Les exigences relatives aux fonds propres réglementaires et les actifs pondérés en fonction des risques, sur une base consolidée, sont établis en fonction de la ligne directrice sur les besoins de suffisance du capital du BSIF.

Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires représentent la forme de fonds propres la plus permanente. Ils comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et certains autres éléments. Les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires réglementaires, les actions privilégiées et les instruments hybrides novateurs, après les déductions des fonds propres de catégorie 1.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés principalement de débetures subordonnées et de la partie admissible de la provision générale pour pertes sur créances, après certaines déductions des fonds propres de catégorie 2. Le total des fonds propres inclut ceux de catégorie 1 et de catégorie 2. Des précisions sur les éléments qui composent notre capital sont fournies aux notes 11, 12, 15 et 16.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio de levier sont les principales mesures des fonds propres réglementaires.

- Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est obtenu en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les ajustements appliqués aux fonds propres, par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
- Le ratio des fonds propres de catégorie 1 est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1.
- Le ratio du total des fonds propres est obtenu en divisant le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres.
- Le ratio de levier est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par le total des éléments inscrits au bilan et d'éléments hors bilan précis, déduction faite d'ajustements prescrits.

Au 31 octobre 2017, nous respectons les exigences du BSIF concernant les ratios des fonds propres minimaux.

Mesures des fonds propres réglementaires et actifs pondérés en fonction des risques

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017	2016
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	30 633	28 159
Fonds propres de catégorie 1	35 108	32 236
Total des fonds propres	40 596	37 862
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	269 466	277 562
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1	269 466	277 562
Total des actifs pondérés en fonction des risques	269 466	277 562
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,4 %	10,1 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	13,0 %	11,6 %
Ratio du total des fonds propres	15,1 %	13,6 %
Ratio de levier	4,4 %	4,2 %

Tous les soldes de 2017 et de 2016 ci-dessus sont établis sur une base « tout compris ».

Note 21 : Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Nous avons un régime d'options sur actions destiné à des dirigeants et employés désignés. Les options sont attribuées à un prix d'exercice égal au cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions attribuées depuis décembre 2013 deviennent acquis en tranches égales de 50 % aux troisième et quatrième anniversaires de la date d'attribution, et ceux rattachés aux options attribuées avant décembre 2013 deviennent acquis en tranches sur une période de quatre ans qui a débuté à la date d'attribution. Chaque tranche est traitée comme une attribution distincte qui a sa propre période d'acquisition. Certaines options ne peuvent être exercées que si nous atteignons certains objectifs de rendement. Toutes les options viennent à échéance 10 ans après leur date d'attribution.

Nous calculons la juste valeur des options sur actions à leur date d'attribution et comptabilisons ce montant dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits aux options, et nous augmentons le surplus d'apport d'une somme correspondante. Lorsque ces options sont exercées, nous émettons les actions et comptabilisons dans le capital social le montant du produit ainsi que le montant inscrit dans le surplus d'apport. La juste valeur estimée à la date d'attribution des options sur actions attribuées aux employés qui sont admissibles à la retraite est passée en charges à la date de leur attribution.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur notre régime d'options sur actions.

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017		2016		2015	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré 1)	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré 1)	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré 1)
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	9 805 299	77,41	12 111 153	80,19	13 337 765	79,29
Options attribuées	723 431	96,90	754 714	77,23	641 875	78,09
Options exercées	2 233 801	57,80	2 103 391	55,32	842 821	54,41
Options éteintes ou annulées	13 243	66,89	104 606	71,76	71 281	64,49
Options échues	756 390	195,02	852 571	179,53	954 385	151,68
Options en cours à la clôture de l'exercice	7 525 296	72,05	9 805 299	77,41	12 111 153	80,19
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	4 584 375	67,42	5 605 485	83,34	6 959 569	91,16
Options pouvant être attribuées	3 811 157		4 151 676		4 275 858	
Options en cours en pourcentage des actions en circulation	1,16 %		1,52 %		1,88 %	

1) Le prix d'exercice moyen pondéré rend compte de la conversion des options libellées en devises au cours de change en vigueur au 31 octobre 2017, au 31 octobre 2016 et au 31 octobre 2015, respectivement. Le prix d'exercice moyen pondéré des options libellées en devises qui ont été exercées ou qui ont expiré au cours de l'exercice est converti selon le cours de change en vigueur à la date de règlement et à la date d'expiration, respectivement.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

La charge de rémunération du personnel relative à ce régime s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015, respectivement à 8 millions de dollars, à 6 millions et à 6 millions avant impôts (respectivement, 7 millions, 6 millions et 6 millions après impôts).

La valeur intrinsèque d'une attribution d'options sur actions correspond à la différence entre le cours de nos actions ordinaires et le prix d'exercice des options. La valeur intrinsèque globale des options sur actions en cours au 31 octobre 2017, 2016 et 2015 était respectivement de 232 millions de dollars, de 211 millions et de 179 millions. La valeur intrinsèque globale des options sur actions pouvant être exercées au 31 octobre 2017, 2016 et 2015 était respectivement de 174 millions, de 146 millions et de 125 millions.

Le tableau ci-dessous présente les options en cours et celles pouvant être exercées au 31 octobre 2017 et 2016, par fourchette de prix d'exercice :

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)		2017						2016					
		Options en cours			Options pouvant être exercées			Options en cours			Options pouvant être exercées		
Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré 2)	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré 2)	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré 2)	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré 2)	
		De 30,01 \$ à 40,00 \$	158 636		1,1	34,13		158 636	1,1		34,13	302 174	2,1
De 40,01 \$ à 50,00 \$	-	-	-	-	-	-	5 683	1,4	45,00	5 683	1,4	45,00	
De 50,01 \$ à 60,00 \$	2 345 236	3,3	55,85	2 345 236	3,3	55,85	3 291 810	4,3	56,05	3 291 810	4,3	56,05	
De 60,01 \$ à 70,00 \$	2 637 146	5,1	64,25	1 753 324	5,0	62,70	4 157 498	5,1	64,05	1 291 352	5,2	60,36	
70,01 \$ et plus 1)	2 384 278	7,2	99,13	327 179	1,0	191,74	2 048 134	6,2	145,34	714 466	1,4	271,75	

1) Certaines options ont été émises dans le cadre de l'acquisition de M&I.

2) Le prix d'exercice moyen pondéré rend compte de la conversion des options libellées en devises au cours de change en vigueur au 31 octobre 2017 et au 31 octobre 2016.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements complémentaires sur notre régime d'options sur actions :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017	2016	2015
Charge de rémunération non constatée liée aux attributions d'options sur actions dont les droits ne sont pas acquis	5	4	4
Période moyenne pondérée sur laquelle la charge est constatée (en années)	2,7	2,5	2,3
Valeur intrinsèque totale des options sur actions exercées	90	55	18
Produit en trésorerie provenant des options sur actions exercées	129	116	46
Cours moyen pondéré des actions visées par les options sur actions exercées (en dollars)	98,05	81,41	76,05

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation d'options. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015 s'est élevée à 11,62 \$, à 7,60 \$ et à 7,45 \$, respectivement. Les fourchettes suivantes ont été utilisées relativement à chaque hypothèse d'évaluation formulée pour déterminer la juste valeur des tranches d'options sur actions à la date d'attribution.

	2017	2016	2015
Rendement attendu des actions	4,3 %	5,5 %	4,7 % - 4,8 %
Volatilité prévue du cours des actions	18,4 % - 18,8 %	19,8 % - 20,0 %	16,9 % - 17,0 %
Taux de rendement sans risque	1,7 % - 1,8 %	1,3 % - 1,4 %	1,9 % - 2,0 %
Période prévue jusqu'à l'exercice (en années)	6,5 - 7,0	6,5 - 7,0	6,5 - 7,0

Des changements dans les hypothèses utilisées pourraient produire des justes valeurs estimatives différentes.

Le rendement attendu des actions est fondé sur les attentes du marché quant aux dividendes futurs sur nos actions ordinaires. La volatilité prévue du cours des actions est établie en fonction de la volatilité implicite, estimée en fonction du consensus du marché, des options sur nos actions ordinaires négociées. Le taux sans risque est déterminé d'après les rendements d'une courbe de swaps canadiens ayant des termes comparables à la période prévue jusqu'à l'exercice des options. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution a été respectivement de 96,90 \$, de 77,23 \$ et de 78,09 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015.

Autres régimes de rémunération fondée sur des actions

Régimes d'achat d'actions

Nous offrons divers régimes d'achat d'actions à nos employés. Parmi ces régimes, le plus important offre aux employés la possibilité d'affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires. Nous ajoutons à la cotisation des employés une somme égale à 50 % de cette cotisation, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel, le maximum étant de 100 000 \$. Au cours des deux premières années, les droits rattachés à nos cotisations deviennent acquis après deux ans de participation au régime, et ceux associés aux cotisations versées par la suite sont immédiatement acquis. Les actions détenues dans le cadre de ce régime sont achetées sur le marché libre et considérées comme étant en circulation aux fins du calcul du résultat par action. Les dividendes gagnés sur nos actions ordinaires détenues dans le cadre du régime sont utilisés pour acheter d'autres actions ordinaires sur le marché libre.

Nous comptabilisons nos cotisations au régime en tant que charge de rémunération du personnel au moment où nous les versons.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015, à 53 millions de dollars, à 51 millions et à 52 millions, respectivement. Au cours de ces exercices, il y avait respectivement 18,3 millions, 18,9 millions et 19,0 millions d'actions ordinaires détenues dans le cadre de ces régimes.

Régimes d'intéressement à moyen terme

Nous offrons des régimes d'intéressement à moyen terme aux dirigeants et à certains employés de haut niveau. Les montants des paiements sont ajustés pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires. Selon le régime, le bénéficiaire reçoit un paiement unique en trésorerie à la fin de la période de trois ans du régime, ou des paiements en trésorerie au fil de cette période. Les attributions étant réglées en trésorerie, elles sont inscrites dans le passif. Les montants à payer aux termes de ces attributions sont constatés dans la charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Les sommes relatives aux unités d'actions attribuées à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passées en charges à la date d'attribution. Toute variation ultérieure de la juste valeur du passif est comptabilisée dans la charge de rémunération dans la période durant laquelle elle survient.

Le nombre total d'unités consenties en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015 a été de 5,9 millions, de 6,4 millions et de 5,8 millions d'unités, respectivement.

Avant 2015, nous concluons avec des tiers des ententes aux termes desquelles ceux-ci reprenaient nos passifs relatifs à une partie des unités attribuées en contrepartie d'un paiement forfaitaire unique et fixe. Eu égard aux unités visées par de telles ententes, nous n'avons plus l'obligation d'effectuer, dans l'avenir, des paiements en trésorerie, et c'est pourquoi aucun passif n'est constaté relativement à ces unités. Tous les paiements en trésorerie effectués en vertu de ces ententes sont différés et inscrits au bilan consolidé dans les actifs divers et sont constatés selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits. Les changements ultérieurs de la valeur de marché de nos actions ordinaires n'influent nullement sur le montant de la charge de rémunération associée à ces attributions. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, le reliquat de la rémunération différée relative à ces ententes a été entièrement constaté.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes, lorsque nous avons conclu des ententes avec des tiers, s'est élevée respectivement à (7) millions de dollars, à 26 millions et à 81 millions avant impôts pour les exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015 ((5) millions, 19 millions et 60 millions après impôts, respectivement).

Le nombre d'unités consenties en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme et à l'égard desquelles nous n'avons pas conclu d'entente avec des tiers a totalisé 5,9 millions, 6,4 millions et 5,8 millions d'unités, respectivement, pour les exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015. La juste valeur de ces unités à la date de leur attribution était de 515 millions de dollars, de 492 millions et de 475 millions, au 31 octobre 2017, 2016 et 2015, respectivement, à l'égard desquelles nous avons constaté une charge de rémunération du personnel de 703 millions, de 537 millions et de 303 millions avant impôts, respectivement (516 millions, 397 millions et 224 millions après impôts, respectivement). Depuis novembre 2014, nous ne concluons plus d'entente avec des tiers. Cependant, nous couvrons, sur le plan économique, l'incidence des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires en concluant des swaps sur rendement total (des contrats sur titres de participation). Des profits (pertes) sur de tels swaps de 183 millions, de 111 millions et de (27) millions, respectivement, ont été constatés pour les exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015, ce qui s'est traduit par une charge de rémunération du personnel nette de 520 millions, de 426 millions et de 330 millions, respectivement.

Au total, 17,0 millions, 17,0 millions et 16,1 millions d'unités octroyées en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme étaient en circulation au 31 octobre 2017, 2016 et 2015, et la valeur intrinsèque de ces unités dont les droits sont acquis était de 1 253 millions de dollars, de 883 millions et de 497 millions, respectivement. Les paiements en trésorerie effectués relativement à ces passifs ont été de 343 millions, de 131 millions et de 127 millions, respectivement.

Régimes d'intéressement à droits différés

Nous offrons des régimes d'intéressement à droits différés aux membres de notre Conseil d'administration, aux hauts dirigeants et aux employés clés de BMO Marchés des capitaux et de la Gestion de patrimoine. En vertu de ces régimes, le versement d'honoraires, de primes annuelles ou de commissions peut être différé sous forme d'unités d'actions donnant droit à la valeur de nos actions ordinaires. Les droits rattachés à ces unités d'actions sont entièrement acquis à la date d'attribution ou au bout de trois ans. La valeur de ces unités d'actions est ajustée pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Les paiements différés sont versés en trésorerie lorsque leurs bénéficiaires quittent la Banque.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes est comptabilisée au cours de l'exercice où les honoraires, les primes ou les commissions sont gagnés. Les changements aux montants des paiements découlant des dividendes et de l'évolution du cours des actions sont constatés comme des augmentations ou des diminutions dans la charge de rémunération du personnel durant la période des changements en question.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à droits différés au cours des exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015 s'est élevé à 0,3 million, à 0,4 million et à 0,3 million d'unités, respectivement, et la juste valeur à la date d'attribution des unités attribuées a été de 32 millions de dollars, de 28 millions et de 26 millions, respectivement.

Les passifs relatifs à ces régimes sont inscrits à notre bilan consolidé dans les passifs divers et s'élevaient à 499 millions de dollars et à 414 millions au 31 octobre 2017 et 2016, respectivement. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015, les paiements effectués en vertu de ces régimes ont totalisé 32 millions, 53 millions et 25 millions, respectivement.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes pour les exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015 s'est chiffrée respectivement à 91 millions de dollars, à 67 millions et à (2) millions avant impôts (respectivement, 67 millions, 50 millions et (1) million après impôts). Nous avons conclu des instruments dérivés pour couvrir les risques auxquels nous exposent ces régimes. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en tant que charge de rémunération du personnel au cours de la période où elles se produisent. Pour les exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015, les profits (pertes) sur ces instruments dérivés ont été de 78 millions, de 57 millions et de (16) millions avant impôts, respectivement. Ces profits (pertes) ont donné lieu à une charge de rémunération du personnel nette de respectivement 13 millions, 10 millions et 14 millions avant impôts pour les exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015 (respectivement, 10 millions, 7 millions et 10 millions après impôts).

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à droits différés en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015 a été de 5,0 millions, de 4,8 millions et de 4,9 millions d'unités, respectivement.

Note 22 : Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous agissons comme promoteur de divers régimes à l'échelle mondiale, les plus importants offrant au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel à nos employés en poste ou retraités. Parmi ces régimes, les plus importants, sur le plan de l'obligation au titre des prestations définies, sont essentiellement ceux à prestations définies destinés au personnel au Canada et aux États-Unis ainsi que les grands régimes d'autres avantages futurs des salariés au Canada.

Les régimes de retraite comprennent des régimes de retraite à prestations définies, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. De façon générale, nous offrons, en vertu de ces régimes, des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur son salaire annuel moyen pour une certaine période précédant la retraite. Les charges au titre des prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, lesquelles sont prises en compte dans la charge de rémunération du personnel, sont constituées essentiellement du coût des services rendus au cours de l'exercice plus ou moins les intérêts sur les actifs ou les passifs nets au titre des prestations définies. De plus, nous offrons des régimes de retraite à cotisations définies aux employés de certaines de nos filiales. Les coûts de ces régimes, coûts constatés dans la charge de rémunération du personnel, correspondent aux cotisations que nous y versons.

Les régimes de retraite à prestations définies offerts à nos employés en poste aux États-Unis ont, en date du 1^{er} avril 2016, cessé d'accepter de nouveaux membres et, le 1^{er} mars 2017, aucune charge à payer future ne pouvait être inscrite en lien avec ces régimes. Un régime à cotisations définies a été offert aux employés touchés par l'abolition de ces régimes. En conséquence, nous avons constaté un profit sur compression de 52 millions de dollars dans la rémunération du personnel, sous charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats de 2016.

D'autres avantages futurs du personnel, y compris des avantages en matière de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'un régime d'assurance vie, sont également offerts aux employés en poste ou retraités admissibles.

Les avantages du personnel à court terme, tels les salaires, les congés rémunérés, les primes et autres avantages, sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice sur la période durant laquelle les employés rendent les services connexes.

Politique d'investissement

Les actifs des régimes de retraite à prestations définies sont gérés conformément à l'ensemble des lois et des règlements applicables. Les régimes sont administrés suivant une structure de gouvernance précise; la surveillance incombe au Conseil d'administration.

Les régimes sont administrés aux termes d'un cadre qui tient compte à la fois des actifs et des passifs aux fins de l'élaboration de la politique d'investissement et de la gestion des risques. Au cours des dernières années, nous avons mis en place une stratégie de placement guidée par le passif afin que le principal régime canadien puisse améliorer les rendements ajustés en fonction des risques tout en limitant la volatilité de l'excédent du régime. Cette stratégie a réduit l'incidence du régime sur nos fonds propres réglementaires.

Les régimes investissent dans des catégories d'actifs qui incluent des titres de participation et des titres à revenu fixe, et adoptent d'autres stratégies qui respectent des lignes directrices déterminées en matière d'investissement. Les actifs sont diversifiés selon plusieurs catégories et diverses régions, et sont gérés par des sociétés de gestion d'actifs qui sont responsables du choix des titres de placement. Les lignes directrices autorisent l'utilisation d'instruments dérivés, lesquels servent généralement à couvrir des positions en devises, à gérer les expositions au risque de taux d'intérêt ou à reproduire le rendement d'un actif.

Répartition des actifs

Les fourchettes de répartition et les répartitions réelles moyennes pondérées pour les actifs de nos principaux régimes de retraite, selon leurs justes valeurs de marché au 31 octobre, se présentent comme suit :

	Régimes de retraite		
	Fourchette cible 2017	Répartition réelle 2017	Répartition réelle 2016
Titres de participation	25 % – 50 %	40 %	42 %
Placements à revenu fixe	25 % – 55 %	46 %	44 %
Autres	10 % – 40 %	14 %	14 %

Nos actifs des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente.

Gestion des risques

Les régimes sont exposés à divers risques, notamment au risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque lié aux actions et risque de change), au risque de crédit, au risque opérationnel, au risque lié à l'excédent et au risque de longévité. Nous appliquons diverses méthodes pour surveiller et gérer activement ces risques, notamment :

- la surveillance des excédents à risque, méthode qui consiste à apprécier le risque auquel est exposé un régime en ce qui a trait aux actifs et aux passifs;
- la simulation de crise et l'analyse de scénarios afin d'évaluer la volatilité de la situation financière du régime et de son incidence sur la Banque;
- la couverture liée aux risques de change et de taux d'intérêt dans les limites prescrites par la politique;
- la tenue de contrôles relativement à la répartition des actifs, à la répartition géographique, à la durée du portefeuille, à la qualité du crédit des titres de créance, aux directives sectorielles, aux limites des émetteurs et des contreparties, et à d'autres facteurs;
- l'observation continue de l'exposition aux risques, du rendement et du niveau des risques.

Passifs au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel

Nos actuaire procèdent à des évaluations de nos obligations au titre des prestations de retraite définies et des autres avantages futurs du personnel au 31 octobre de chaque exercice, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations sont fondées sur des hypothèses posées par la direction concernant les taux d'actualisation, les taux de croissance de la rémunération, l'âge de la retraite, le taux de mortalité et les taux tendanciels des coûts des soins de santé.

Les taux d'actualisation utilisés pour les principaux régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis ont été établis en fonction des rendements d'obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les modalités correspondent à celles des flux de trésorerie des régimes.

La juste valeur des actifs des régimes est déduite de l'obligation au titre des prestations définies afin d'en arriver à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies. Dans le cas des régimes de retraite à prestations définies qui affichent un actif net au titre des prestations définies, l'actif constaté se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs provenant du régime ou de réductions des cotisations qui y seront versées dans l'avenir (le plafond de l'actif). Les variations du plafond de l'actif sont prises en compte dans les autres éléments du résultat global. Les éléments de la variation de nos actifs nets ou de nos passifs nets au titre des prestations définies et de nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel sont les suivants :

Le coût des services rendus au cours de l'exercice représente les prestations de retraite accumulées au cours de l'exercice. Le coût est déterminé d'après le nombre d'employés en poste et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions de nos régimes.

Les intérêts sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspondent à la hausse de cet actif ou de ce passif attribuable au passage du temps et sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à cet actif ou passif.

Les gains et pertes actuariels peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, nos actuaire recalculent les obligations au titre des prestations définies et les comparent à celles estimées à la clôture de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans les hypothèses démographiques ou économiques ou de différences entre les résultats associés aux membres et les prévisions faites par la direction à la clôture de l'exercice précédent sont considérés comme étant des gains ou pertes actuariels. Deuxièmement, des gains ou pertes actuariels découlent d'écarts entre le taux d'actualisation et le rendement réel des actifs des régimes. Les gains ou pertes actuariels sont inscrits dans les autres éléments du résultat global dès qu'ils surviennent et ne sont pas reclassés en résultat dans des périodes ultérieures.

Les modifications des régimes représentent les modifications de nos obligations au titre des prestations définies qui découlent de changements apportés aux dispositions des régimes. L'incidence des modifications des régimes est portée immédiatement en résultat lorsqu'un régime est modifié.

Les liquidations se produisent lorsque nos obligations au titre des prestations définies des participants au régime sont réglées, habituellement par le versement de sommes forfaitaires en trésorerie, et qu'en conséquence nous n'avons plus à leur verser des prestations à l'avenir.

Capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous capitalisons nos régimes de retraite à prestations définies au Canada et aux États-Unis conformément aux exigences réglementaires, et leurs actifs servent au versement des prestations aux retraités et aux autres employés. Certains groupes d'employés ont également le droit de verser des cotisations volontaires afin de toucher des prestations plus élevées. Notre régime de retraite complémentaire au Canada est capitalisé tandis qu'aux États-Unis, le régime complémentaire ne l'est pas.

Nos régimes d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis sont soit partiellement capitalisés, soit sans capitalisation. Les versements d'avantages du personnel au titre de ces régimes sont effectués soit par les régimes, soit directement par nous.

Nous établissons au 31 octobre la juste valeur des actifs de nos régimes au Canada et aux États-Unis. En plus des évaluations actuarielles effectuées à des fins comptables, nous sommes tenus de préparer des évaluations pour déterminer les exigences minimales en matière de capitalisation de nos régimes de retraite conformément au cadre réglementaire applicable (nos évaluations relatives à la capitalisation). Une évaluation relative à la capitalisation est effectuée pour nos régimes au Canada et aux États-Unis. La plus récente évaluation relative à la capitalisation de notre principal régime de retraite canadien a été effectuée en date du 31 octobre 2017 et la plus récente évaluation relative à la capitalisation pour notre principal régime de retraite américain a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2017. Les versements de prestations sont estimés à 508 millions de dollars pour l'exercice 2018.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires sur nos régimes pour les trois derniers exercices :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Obligation au titre des prestations définies	8 846	8 992	7 934	1 460	1 493	1 323
Juste valeur des actifs des régimes	8 990	8 655	8 072	157	150	131
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	144	(337)	138	(1 303)	(1 343)	(1 192)
L'excédent (le déficit) est constitué comme suit :						
Régimes capitalisés en tout ou en partie	339	(127)	362	28	7	(32)
Régimes non capitalisés	(195)	(210)	(224)	(1 331)	(1 350)	(1 160)
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	144	(337)	138	(1 303)	(1 343)	(1 192)

Charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel

Le tableau ci-dessous fait état du calcul des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Charge annuelle liée aux prestations						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	254	224	286	32	25	29
(Revenu) charge nette d'intérêts sur (l'actif) le passif net au titre des prestations définies	7	(10)	(5)	47	52	50
Profit sur liquidation	-	-	(13)	-	-	-
Charges administratives	5	5	4	-	-	-
Réévaluation des autres avantages à long terme	-	-	-	(6)	6	4
Charge liée aux prestations	266	219	272	73	83	83
Charge liée au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	75	73	73	-	-	-
Charge liée aux régimes à cotisations définies	123	96	86	-	-	-
Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel constatées dans l'état consolidé des résultats	464	388	431	73	83	83

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer les charges liées aux prestations

	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice 2) 3)	3,4 %	4,2 %	4,1 %	3,6 %	4,4 %	4,2 %
Taux de croissance de la rémunération	2,8 %	2,7 %	2,9 %	2,4 %	2,4 %	2,6 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s. o.	s. o.	s. o.	5,2 % 1)	5,3 % 1)	5,5 % 1)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2031 et dans les années subséquentes.

2) Le coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des prestations de retraite est calculé au moyen de taux d'actualisation distincts de 3,68 % et de 4,48 % pour 2017 et 2016, respectivement.

3) Le coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des autres avantages futurs du personnel est calculé au moyen de taux d'actualisation distincts de 3,78 % et de 4,66 % pour 2017 et 2016, respectivement.

s. o. - sans objet

Les hypothèses concernant la mortalité sont fondées sur des statistiques publiées et des tables de mortalité calibrées pour tenir compte des résultats réels des régimes, le cas échéant. Ce qui suit indique l'espérance de vie actuelle qui sous-tend les montants des obligations au titre des prestations définies de nos principaux régimes.

(en années)	Canada		États-Unis	
	2017	2016	2017	2016
Espérance de vie des membres actuellement âgés de 65 ans				
Hommes	23,6	23,5	22,0	22,2
Femmes	24,0	23,9	23,4	23,8
Espérance de vie des membres de 65 ans actuellement âgés de 45 ans				
Hommes	24,6	24,5	23,2	23,4
Femmes	24,9	24,9	24,6	25,0

Le tableau suivant fait état des variations de la situation financière estimative de nos régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2017	2016	2017	2016
Obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	8 992	7 934	1 493	1 323
Coût des services rendus au cours de l'exercice	254	224	32	25
Charges d'intérêts	300	326	52	57
Prestations versées	(448)	(406)	(45)	(42)
Cotisations des employés	15	13	5	4
(Gains) pertes actuariels attribuables aux éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	(127)	(34)	(107)	(37)
Changements d'hypothèses financières	(150)	1 041	(2)	164
Résultats associés aux membres des régimes	45	(9)	39	(6)
Conversion de devises et autres	(35)	(97)	(7)	5
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	8 846	8 992	1 460	1 493
Obligation au titre des prestations définies – régimes capitalisés en tout ou en partie	8 651	8 782	129	143
Obligation au titre des prestations définies – régimes non capitalisés	195	210	1 331	1 350
Total de l'obligation au titre des prestations définies	8 846	8 992	1 460	1 493
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	3,5 %	3,4 %	3,6 %	3,6 %
Taux de croissance de la rémunération	2,4 %	2,8 %	2,0 %	2,4 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s. o.	s. o.	5,2 % 1)	5,3 % 1)
Juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	8 655	8 072	150	131
Revenus d'intérêts	293	336	5	5
Rendement des actifs des régimes (exclusion faite des revenus d'intérêts)	277	532	8	10
Cotisations versées par l'employeur	219	235	40	38
Cotisations des employés	15	13	5	4
Prestations versées	(448)	(406)	(45)	(42)
Charges administratives	(5)	(5)	-	-
Conversion de devises et autres	(16)	(122)	(6)	4
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	8 990	8 655	157	150
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	144	(337)	(1 303)	(1 343)
Comptabilisation dans :				
Actifs divers	508	118	-	-
Passifs divers	(364)	(455)	(1 303)	(1 343)
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	144	(337)	(1 303)	(1 343)
Gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global				
Gains actuariels nets sur les actifs des régimes	277	532	8	10
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies en raison des éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	127	34	104	34
Changements d'hypothèses financières	150	(1 041)	-	(160)
Résultats associés aux membres des régimes	(45)	9	(41)	12
Conversion de devises et autres	(3)	(8)	-	-
Gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice	506	(474)	71	(104)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2031 et dans les années subséquentes.

s. o. – sans objet

Les actifs de nos régimes de retraite et autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente. La juste valeur des actifs de nos principaux régimes au 31 octobre se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes canadiens		Régimes américains 1)	
	2017	2016	2017	2016
Trésorerie et titres des fonds du marché monétaire 2)	85	68	55	48
Titres émis ou garantis par 3) :				
l'administration fédérale canadienne	192	144	-	-
des administrations provinciales et municipales canadiennes	797	722	-	-
l'administration fédérale américaine	20	3	307	145
des municipalités, agences et États américains	-	-	16	18
Fonds communs 4)	3 673	3 451	82	106
Instruments dérivés	(29)	(26)	-	-
Titres de créance d'entreprises 5)	747	881	520	481
Titres de participation d'entreprises 2)	938	832	354	539
	6 423	6 075	1 334	1 337

- 1) La totalité des actifs des régimes américains ont des cours sur des marchés actifs, à l'exception des fonds communs, des titres de créance d'entreprises et des titres émis ou garantis par des municipalités, agences et États américains.
- 2) De la trésorerie et des titres des fonds du marché monétaire ainsi que des titres de participation d'entreprises de 80 millions de dollars (61 millions en 2016) détenus par les régimes canadiens au 31 octobre 2017 et 2016 ont des cours sur des marchés actifs.
- 3) Des titres émis et garantis par des administrations publiques de 622 millions de dollars (537 millions en 2016) détenus par les régimes canadiens ont des cours sur des marchés actifs.
- 4) Des fonds communs de 1 743 millions de dollars (1 607 millions en 2016) détenus par les régimes canadiens ont des cours sur des marchés actifs.
- 5) Des titres de créance d'entreprises de 9 millions de dollars (7 millions en 2016) détenus par des régimes canadiens ont des cours sur des marchés actifs.

Au 31 octobre 2017 et 2016, aucun actif des régimes n'était directement sous forme de titres de la Banque ou de parties liées. Au 31 octobre 2017, notre principal régime canadien détenait indirectement, par voie de fonds communs, une tranche d'environ 3 millions de dollars (13 millions en 2016) de nos actions ordinaires. Les régimes ne détiennent aucune propriété que nous occupons ni autre actif que nous utilisons.

Les régimes ont payé, à la Banque ainsi qu'à certaines de nos filiales, 4 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017 (4 millions en 2016) pour des services de gestion de placements, de tenue de livres et de garde de titres ainsi que pour des services administratifs que nous avons fournis.

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-dessous présente les moyennes pondérées des hypothèses clés utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-après doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment de l'incidence des variations des autres variables clés. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément, ce qui amplifierait ou réduirait certaines sensibilités.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Obligation au titre des prestations définies	
	Régimes de retraite	Régimes d'autres avantages futurs du personnel
Taux d'actualisation (%)	3,5	3,6
Effet : hausse de 1 % (\$)	(891)	(170)
baisse de 1 % (\$)	1 125	216
Taux de croissance de la rémunération (%)	2,4	2,0
Effet : hausse de 0,25 % (\$)	43	1
baisse de 0,25 % (\$)	(42)	(1)
Mortalité		
Effet : espérance de vie diminuée de 1 an (\$)	(150)	(34)
espérance de vie augmentée de 1 an (\$)	147	35
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%)	s. o.	5,2 1)
Effet : hausse de 1 % (\$)	s. o.	81
baisse de 1 % (\$)	s. o.	(82)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2031 et pour les années subséquentes.

s. o. - sans objet

Répartition de l'obligation au titre des prestations définies

Ce qui suit indique la répartition de l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes :

	2017	2016
Régimes de retraite canadiens		
Membres actifs	43 %	45 %
Membres inactifs ou retraités	57 %	55 %
	100 %	100 %
Régimes de retraite américains		
Membres actifs	66 %	68 %
Membres inactifs ou retraités	34 %	32 %
	100 %	100 %
Régimes d'autres avantages futurs du personnel canadiens		
Membres actifs	41 %	44 %
Membres inactifs ou retraités	59 %	56 %
	100 %	100 %

Profil des échéances

La durée de l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes est comme suit :

(en années)	2017	2016
Régimes de retraite canadiens	14,7	16,0
Régimes de retraite américains	8,0	8,3
Régimes d'autres avantages futurs du personnel canadiens	16,5	17,2

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en trésorerie que nous avons faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Cotisations aux régimes à prestations définies	187	192	198	-	-	-
Cotisations aux régimes à cotisations définies	123	96	86	-	-	-
Prestations versées directement aux retraités	32	43	33	40	38	35
	342	331	317	40	38	35

Nos meilleures estimations des cotisations que nous prévoyons verser dans l'exercice se terminant le 31 octobre 2018 sont d'environ 196 millions de dollars pour nos régimes de retraite à prestations définies et de 45 millions pour nos régimes d'autres avantages futurs du personnel.

Note 23 : Impôts sur le résultat

Nous présentons notre charge d'impôts sur le résultat dans notre état consolidé des résultats en fonction des opérations comptabilisées dans nos états financiers consolidés, quelle que soit la date à laquelle elles sont constatées aux fins des impôts sur le résultat, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales, tel que nous le mentionnons ci-dessous.

En outre, nous comptabilisons la charge ou le recouvrement d'impôts dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires lorsque les impôts portent sur des montants constatés dans les autres éléments du résultat global ou dans ces capitaux propres. Par exemple, la charge (le recouvrement) d'impôts découlant des profits (pertes) de couverture relatifs à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger est comptabilisée dans nos profits (pertes) latents dans notre état consolidé du résultat global à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'impôt exigible correspond au montant d'impôts sur le résultat à recouvrer (à payer) à l'égard de la perte (du bénéfice) imposable de l'exercice. Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer au moment où les différences temporaires s'inverseront. Les variations des actifs et passifs d'impôt différé découlant d'un changement de taux d'impôt sont comptabilisées en résultat durant la période au cours de laquelle le nouveau taux est pratiquement en vigueur, sauf si l'impôt découle d'une transaction ou d'un événement constaté soit dans les autres éléments du résultat global, soit directement dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires. Les impôts exigibles et différés ne peuvent être compensés que s'ils sont prélevés par la même administration fiscale, proviennent de la même entité ou du même groupe d'entités, et que la Banque a un droit juridique d'opérer compensation.

Les actifs d'impôt différé comprennent un montant de 126 millions de dollars (néant en 2016) lié aux reports prospectifs de pertes fiscales canadiennes, qui expirent en 2037, un montant de 1 091 millions (1 328 millions en 2016) lié aux reports prospectifs de pertes fiscales américaines, qui expirera en diverses tranches au cours des années d'imposition aux États-Unis allant de 2029 à 2034, et un montant de 16 millions (15 millions en 2016) lié aux activités au Royaume-Uni, qui peut être indéfiniment porté en réduction des bénéfices appropriés dégagés au Royaume-Uni. Selon les éléments probants disponibles, dont les projections de la direction au sujet des revenus, nous sommes d'avis que nos activités commerciales généreront suffisamment de bénéfice imposable pour soutenir ces actifs d'impôt différé. Le montant de l'impôt sur les différences temporaires ainsi que des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été constaté dans notre bilan consolidé est de 282 millions au 31 octobre 2017 (240 millions au 31 octobre 2016). Aucun actif d'impôt différé n'a été constaté à l'égard de ces éléments étant donné qu'il est improbable qu'un tel actif se réalise.

Les revenus que nous gagnons à l'étranger, par l'entremise de nos succursales ou de nos filiales, sont généralement assujettis aux impôts des pays concernés. Les revenus provenant de nos succursales à l'étranger sont également assujettis à l'impôt canadien. Le Canada accorde un crédit pour certains impôts étrangers payés sur ces revenus. Si nous devons rapatrier les résultats non distribués de certaines filiales à l'étranger, nous serions tenus de payer de l'impôt sur certains de ces montants. Comme le rapatriement de tels bénéfices n'est pas envisagé dans un avenir prévisible, nous n'avons pas comptabilisé le passif d'impôt différé s'y rapportant.

Au 31 octobre 2017, les différences temporaires imposables liées à des participations dans certaines filiales, succursales et entreprises associées et à certains investissements dans des coentreprises, pour lesquelles des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés, étaient de 12 milliards de dollars (11 milliards en 2016).

Charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016	2015
État consolidé des résultats			
Impôts exigibles			
Charge d'impôts sur le résultat pour l'exercice à l'étude	1 254	927	685
Ajustements à l'égard des impôts exigibles pour les exercices précédents	18	8	18
Impôts différés			
Origine et renversement des différences temporaires	80	183	253
Incidence des changements des taux d'impôt	(2)	(2)	(15)
Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire d'un exercice antérieur qui n'avait pas été constaté	(54)	(15)	(5)
	1 296	1 101	936
Autres éléments du résultat global et capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Charge (recouvrement) d'impôts découlant de :			
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel	157	(156)	51
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture	21	64	(63)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur des titres disponibles à la vente	(36)	(11)	(24)
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	(53)	(55)	43
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie	(322)	4	188
Reclassement, dans le résultat, de (profits) pertes sur des couvertures de flux de trésorerie	21	6	(14)
Couverture des (profits) pertes latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	8	10	(167)
Rémunération fondée sur des actions	(12)	-	-
Total	1 080	963	950

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Composantes du total de la charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016	2015
Au Canada : Impôts exigibles			
Palier fédéral	470	434	352
Palier provincial	272	248	191
	742	682	543
Au Canada : Impôts différés			
Palier fédéral	2	(120)	131
Palier provincial	-	(67)	71
	2	(187)	202
Total des impôts au Canada	744	495	745
À l'étranger : Impôts exigibles	281	220	103
Impôts différés	55	248	102
Total des impôts à l'étranger	336	468	205
Total	1 080	963	950

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre, d'une part, nos taux d'impôt prévus par la loi et les impôts sur le résultat qui seraient exigibles à ces taux et, d'autre part, les taux d'impôt effectifs et le montant de la charge d'impôts sur le résultat que nous avons comptabilisé dans notre état consolidé des résultats.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017		2016		2015	
Impôts sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi combiné du Canada et des provinces	1 768	26,6 %	1 525	26,6 % ¹⁾	1 410	26,4 %
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :						
Revenu tiré de titres exonéré d'impôt	(409)	(6,2)	(367)	(6,4)	(378)	(7,1)
Activités à l'étranger assujetties à des taux d'impôt différents	22	0,3	13	0,3	(34)	(0,6)
Changement du taux d'impôt pour impôts différés	(2)	-	(2)	-	(15)	(0,3)
Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire d'un exercice antérieur qui n'avait pas été constaté	(54)	(0,8)	(15)	(0,3)	(5)	(0,1)
Bénéfice attribuable aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(103)	(1,5)	(47)	(0,8)	(44)	(0,8)
Ajustements au titre de l'impôt exigible des périodes précédentes	18	0,2	8	0,1	18	0,3
Autres	56	0,9	(14)	(0,3)	(16)	(0,3)
Charge d'impôts sur le résultat et taux d'impôt effectif	1 296	19,5 %	1 101	19,2 %	936	17,5 %

1) Le taux d'impôt prévu par la loi combiné a changé au cours de l'exercice par suite de la quasi-adoption de la loi relativement à l'exercice.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Composantes des soldes d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)

	Provision pour pertes sur créances	Avantages futurs du personnel	Rémunération différée	Autres éléments du résultat global	Reports prospectifs de pertes fiscales	Autres	Total
Actifs d'impôt différé 1)							
Au 31 octobre 2015	1 019	382	431	(31)	1 324	674	3 799
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	(149)	8	30	-	7	23	(81)
Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	-	34	-	(51)	-	-	(17)
Change et autres	13	-	1	-	12	(5)	21
Au 31 octobre 2016	883	424	462	(82)	1 343	692	3 722
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	(118)	12	102	-	(18)	106	84
Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	-	(14)	-	112	-	12	110
Change et autres	(55)	(6)	(19)	(3)	(92)	(36)	(211)
Au 31 octobre 2017	710	416	545	27	1 233	774	3 705
		Bureaux et matériel	Prestations de retraite	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	Valeurs mobilières	Autres	Total
Passifs d'impôt différé 2)							
Au 31 octobre 2015		(454)	(33)	(316)	9	(108)	(902)
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats		(160)	(3)	65	2	11	(85)
Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres		-	122	-	-	-	122
Change et autres		1	3	(2)	1	(1)	2
Au 31 octobre 2016		(613)	89	(253)	12	(98)	(863)
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats		(83)	5	(23)	11	(18)	(108)
Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres		-	(143)	-	-	-	(143)
Change et autres		32	(3)	15	(2)	(1)	41
Au 31 octobre 2017		(664)	(52)	(261)	21	(117)	(1 073)

1) Des actifs d'impôt différé de 2 865 millions de dollars et de 3 101 millions au 31 octobre 2017 et 2016, respectivement, sont inscrits au bilan consolidé à leur montant net et selon leur territoire juridique.

2) Des passifs d'impôt différé de 233 millions de dollars et de 242 millions au 31 octobre 2017 et 2016, respectivement, sont inscrits au bilan consolidé à leur montant net et selon leur territoire juridique.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi une nouvelle cotisation entraînant des impôts et des intérêts additionnels d'environ 116 millions de dollars relativement à certains dividendes de sociétés canadiennes pour 2012. Auparavant, au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, l'ARC nous a imposé un nouvel avis de cotisation se traduisant par des impôts additionnels d'approximativement 76 millions relativement à certains dividendes de sociétés canadiennes pour 2011. Dans des avis de nouvelle cotisation, l'ARC refuse les déductions pour dividendes au motif que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert des dividendes ». Les règles fiscales portant sur les mécanismes de transfert des dividendes ont été révisées dans le budget fédéral de 2015 du Canada, qui introduit des règles qui sont entrées en vigueur le 1^{er} mai 2017. Il se pourrait que nous recevions un nouvel avis de cotisation visant des impôts importants en raison d'activités similaires menées en 2013 et au cours d'exercices subséquents. Nous demeurons convaincus que la position adoptée dans nos déclarations fiscales était adéquate et entendons contester tout avis de nouvelle cotisation.

Le gouvernement des États-Unis procède actuellement à une réforme globale de la législation fiscale. Les dispositions législatives définitives sont présentement inconnues et toute modification de la réglementation fiscale sera intégrée dans nos états financiers lorsqu'elle sera adoptée.

Note 24 : Bénéfice par action

Nous obtenons le bénéfice de base par action en divisant le bénéfice net attribuable à nos actionnaires, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, par le nombre moyen quotidien des actions ordinaires entièrement payées et en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé de la même manière si ce n'est des ajustements qui sont apportés afin de rendre compte de l'effet dilutif des instruments pouvant être convertis en nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente notre bénéfice de base et dilué par action :

Bénéfice de base par action (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017	2016	2015
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	5 348	4 622	4 370
Dividendes sur actions privilégiées	(184)	(150)	(117)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	5 164	4 472	4 253
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	649 650	644 049	644 916
Bénéfice de base par action (en dollars canadiens)	7,95	6,94	6,59
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement au titre de l'incidence d'instruments dilutifs	5 164	4 472	4 253
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	649 650	644 049	644 916
Effet des instruments dilutifs			
Options sur actions pouvant éventuellement être exercées 1)	6 859	8 706	9 470
Actions ordinaires pouvant éventuellement être rachetées	(4 548)	(6 629)	(7 245)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en milliers)	651 961	646 126	647 141
Bénéfice dilué par action (en dollars canadiens)	7,92	6,92	6,57

1) En calculant le bénéfice dilué par action, nous avons exclu le nombre moyen des options sur actions en cours, soit 1 330 564, 1 353 464 et 1 909 518, dont le prix d'exercice moyen pondéré a été de 182,70 \$, de 238,45 \$ et de 226,11 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2017, 2016 et 2015, respectivement, étant donné que le prix moyen par action pour la période n'a pas été supérieur au prix d'exercice.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 25 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons divers types de contrats aux termes desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements pour rembourser une perte à une contrepartie si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat ou n'effectue pas les paiements au moment prévu par les modalités d'un instrument de crédit, et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie, lesquels contrats sont tous considérés comme des garanties.

Les garanties qui sont admissibles en tant qu'instruments dérivés sont constatées conformément à la méthode suivie pour les instruments dérivés (voir la note 8). Dans le cas de celles qui ne sont pas admissibles en tant qu'instruments dérivés, l'obligation est initialement constatée à sa juste valeur, qui correspond généralement aux honoraires reçus. Ensuite, les garanties sont évaluées au plus élevé de la juste valeur initiale moins l'amortissement visant à constater tout revenu d'honoraires gagné sur la période, et de la meilleure estimation du montant requis pour régler l'obligation. Toute variation du passif est présentée à notre état consolidé des résultats.

Nous prenons divers types d'engagements, dont ceux découlant d'instruments de crédit hors bilan, tels que des concours de trésorerie, des prêts de titres, des lettres de crédit, des swaps sur défaillance et des crédits fermes, afin de répondre aux besoins financiers de nos clients. De tels engagements comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie, en raison des variations d'un taux d'intérêt ou d'un cours de change sous-jacent ou d'une autre variable. Le montant contractuel de nos engagements représente le montant non actualisé maximal, avant tout montant qui pourrait être recouvré en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une sûreté. Les sûretés exigées relativement à ces instruments sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts.

La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties que nous considérons comme solvables et nous gérons notre risque de crédit lié à ces instruments selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Le tableau ci-dessous présente le montant maximal à payer relativement à nos divers engagements :

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien	18 126	16 853
Swaps sur défaillance 1)	448	981
Autres instruments de crédit		
Concours de trésorerie	5 044	5 776
Prêts de titres	5 336	6 022
Crédits documentaires et lettres de crédit commerciales	1 030	1 135
Crédits fermes 2)	122 881	121 499
Autres engagements	4 329	4 379
Total	157 194	156 645

1) La juste valeur des dérivés connexes figurant au bilan consolidé était de 6 millions de dollars au 31 octobre 2017 (7 millions en 2016).

2) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

Garanties financières

Les lettres de crédit de soutien représentent notre engagement à effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients, si ces derniers ne sont pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. La majorité de ces engagements ont un terme d'au plus un an. Les sûretés exigées relativement aux lettres de soutien et aux cautionnements sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires comprennent notre cautionnement direct de la dette d'une filiale envers un tiers.

Les swaps sur défaillance position vendeur exigent que nous indemnisons une contrepartie par suite d'un incident de crédit lié à un engagement de référence, comme une obligation ou un prêt. La durée de ces contrats varie de moins de un an à dix ans. Voir la note 8 pour obtenir des détails à ce sujet.

Autres instruments de crédit

Les concours de trésorerie sont fournis à des programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA), qui sont administrés par nous ou par des tiers, et constituent une source de financement de substitution advenant que ces programmes ne puissent accéder aux marchés du PCAA ou lorsque les actifs financiers détenus par ces programmes n'atteignent pas les objectifs de rendement prédéterminés. Les modalités des concours de trésorerie ne nous obligent pas à avancer des sommes aux programmes en question en cas d'insolvabilité de l'emprunteur. La durée des concours de trésorerie ne dépasse habituellement pas une année, mais elle peut être de plusieurs années.

Nous prêtons des titres appartenant à nos clients admissibles à des tiers emprunteurs dont le risque de crédit a été évalué selon le même processus d'évaluation du risque de crédit que celui utilisé à l'égard de prêts et d'autres actifs de crédit. Dans le cadre de ces activités, il se peut que nous procurions aux clients des indemnisations contre les pertes découlant de l'incapacité des emprunteurs de remettre les titres prêtés lorsqu'ils arrivent à échéance. Tous les emprunts sont entièrement garantis par des liquidités ou des titres négociables. Lorsque les titres sont prêtés, nous exigeons des emprunteurs qu'ils maintiennent la garantie à au moins 100 % de la juste valeur des titres. La garantie est réévaluée quotidiennement.

Les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités.

Les crédits fermes représentent notre engagement à mettre à la disposition d'un client, sous réserve de certaines conditions, des crédits sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Puisque nous exerçons des activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements aux termes desquels nous finançons des fonds de capital-investissement externes et de titres de participation et de créance à la valeur de marché au moment où les fonds sont prélevés aux termes d'engagements. De plus, nous agissons à titre de preneur ferme pour certaines nouvelles émissions dans le cadre desquelles nous achetons, seuls ou de concert avec un consortium d'institutions financières, la nouvelle émission afin de la revendre aux investisseurs.

Conventions d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons diverses conventions prévoyant des indemnisations générales. Ces indemnisations ont habituellement trait à la vente d'actifs, des placements de titres, des contrats de service, des contrats d'adhésion, des accords de compensation, des contrats sur instruments dérivés et des contrats de location. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Garanties fournies à des bourses et à des chambres de compensation

Nous sommes membre de plusieurs bourses de valeurs mobilières, de marchés à terme et de contreparties centrales. L'adhésion à certaines de ces organisations pourrait nous obliger à nous acquitter d'une quote-part des pertes de celles-ci si un autre membre manque à ses engagements. Il est difficile d'estimer notre risque maximal aux termes de tels contrats puisque cela exigerait d'évaluer les réclamations futures qui pourraient nous être faites par suite d'événements qui ne se sont pas encore produits. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Actifs cédés en garantie

Dans le cours normal des activités, nous cédon des actifs en garantie de divers passifs que nous contractons.

Les tableaux suivants font état de nos actifs cédés en garantie et de nos garanties, des parties auxquelles ils ont été cédés et des activités auxquelles ils se rapportent :

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Actifs de la Banque		
Trésorerie et valeurs mobilières 1)		
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada	7 440	7 502
Émises ou garanties par des provinces, municipalités ou commissions scolaires canadiennes	6 170	6 018
Titres divers	51 848	52 164
Prêts hypothécaires, titres pris en pension ou empruntés et autres	99 474	82 667
	164 932	148 351

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Actifs cédés en garantie en lien avec ce qui suit :		
Contreparties centrales, systèmes de paiement et dépositaires	1 757	1 518
Administrations publiques étrangères et banques centrales	3	3
Obligations relatives à des titres mis en pension	42 450	29 014
Emprunt et prêt de titres	51 120	49 218
Transactions sur instruments dérivés	2 471	7 818
Titrisation	27 632	26 530
Obligations couvertes	24 983	20 285
Autres	14 516	13 965
Total des actifs cédés en garantie et des garanties 1)	164 932	148 351

1) Exclut la trésorerie cédée aux banques centrales et présentée comme faisant l'objet de restrictions à la note 2.

Garanties

Lorsque nous exerçons des activités de négociation, telles que la prise en pension et l'emprunt ou le prêt de titres, ou des activités de financement pour certaines transactions sur instruments dérivés, nous exigeons de nos contreparties qu'elles nous fournissent une garantie qui nous protégera contre les pertes en cas de défaut de ces contreparties. Les transactions portant sur des garanties (reçues ou données) sont généralement effectuées selon les modalités courantes et d'usage dans le cadre d'activités de négociation standard. S'il n'y a pas de défaut, les garanties ou leurs équivalents doivent être rendus à la contrepartie ou remis par celle-ci à la fin du contrat.

La juste valeur des biens acceptés en garantie de la part des contreparties que nous sommes autorisés à vendre ou à redonner en garantie (en l'absence de défaut de la part des propriétaires de ces biens) était de 118 324 millions de dollars au 31 octobre 2017 (115 895 millions au 31 octobre 2016). La juste valeur des garanties que nous avons vendues ou redonnées en garantie était de 76 909 millions au 31 octobre 2017 (67 917 millions au 31 octobre 2016).

Engagements sur bail

Nous avons conclu un certain nombre de contrats non résiliables de location de bureaux et de matériel. Les contrats de location conclus à l'égard du matériel informatique et des logiciels se limitent généralement à un terme et ceux couvrant les bureaux comportent divers droits et options de renouvellement.

Au 31 octobre 2017, nos engagements contractuels de location représentaient une somme totale de 2 433 millions de dollars. Les engagements pour chacun des cinq prochains exercices, et par la suite, se répartissent comme suit : 360 millions pour 2018, 329 millions pour 2019, 291 millions pour 2020, 232 millions pour 2021, 189 millions pour 2022 et 1 032 millions par la suite. Au 31 octobre 2017, ces engagements tenaient compte des montants relatifs aux 1 045 succursales situées dans des locaux loués.

Provisions et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation juridique ou implicite, telle qu'un engagement contractuel ou une obligation juridique ou autre, si nous pouvons en estimer le montant de façon fiable et s'il est probable que nous devons nous acquitter de cette obligation. Nous constatons une provision comme étant le montant qui reflète la meilleure estimation de la somme requise pour régler l'obligation à la date de clôture, en tenant compte à cette fin des risques et incertitudes la concernant.

Ce qui suit indique l'évolution du solde des provisions au cours des exercices indiqués :

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Solde à l'ouverture de l'exercice	268	211
Nouvelles provisions ou hausse des provisions	153	274
Provisions affectées	(172)	(185)
Montants repris	(75)	(34)
Écarts de conversion et autres variations	(4)	2
Solde à la clôture de l'exercice 1)	170	268

1) Le solde inclut les obligations au titre des indemnités de départ, les charges de restructuration et les réserves réglementaires.

Un passif éventuel est une obligation potentielle qui pourrait résulter d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs qui ne sont pas totalement sous notre contrôle. Le tableau précédent ne tient compte d'aucun passif éventuel.

Poursuites judiciaires

La Banque et ses filiales sont parties à des poursuites judiciaires, dont des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des activités. Bien que le résultat de telles procédures soit par nature difficile à prévoir, la direction ne s'attend pas à ce que leur issue ait, individuellement ou globalement, un effet défavorable important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la Banque.

BMO Nesbitt Burns Inc., filiale indirecte de la Banque, fait l'objet, au Canada et aux États-Unis, de plusieurs recours individuels et recours collectifs proposés, intentés au nom d'actionnaires de Bre-X Minerals Ltd. Bon nombre de ces actions contre BMO Nesbitt Burns Inc. ont été résolues, notamment deux au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010. La direction estime qu'elle possède une défense solide relativement aux réclamations résiduelles et elle se défendra avec vigueur.

Note 26 : Segmentation opérationnelle et géographique

Groupes d'exploitation

Nous exerçons nos activités par l'entremise de trois groupes d'exploitation, chacun d'eux ayant un mandat distinct. Nous déterminons nos groupes d'exploitation d'après notre structure de gestion et, par conséquent, il se peut que ces groupes et les résultats qui leur sont attribués ne puissent être comparés à ceux d'autres entreprises de services financiers. Nous évaluons les résultats de nos groupes en utilisant des mesures comptables et ajustées comme le bénéfice net, la croissance des revenus, le rendement des capitaux propres, le ratio des charges autres que d'intérêts au revenu (ou ratio d'efficacité) ainsi que le levier d'exploitation avant amortissement.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) sont constitués de deux unités d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) offrent une gamme complète de produits et de services financiers à huit millions de clients. Les Services bancaires aux particuliers offrent des solutions financières en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement, de cartes de crédit et d'assurance crédit. Les Services bancaires aux entreprises offrent à notre clientèle des entreprises, petites ou autres, un large éventail de produits intégrés qui leur sont exclusivement destinés et de produits intégrés des marchés financiers, ainsi que des services-conseils financiers.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis) offrent une vaste gamme de produits et services. Nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire de succursales, de centres de contact clientèle, de plateformes de services bancaires en ligne et par téléphonie mobile, et de guichets automatiques dans huit États. Nous mettons au service des entreprises clientes nos connaissances approfondies de différents secteurs d'activité et des solutions stratégiques liées aux marchés financiers.

Gestion de patrimoine

Le groupe de BMO qui offre des services de gestion de patrimoine sert une grande diversité de segments de clientèle, qui vont du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels, et propose un large éventail de produits et services de gestion de patrimoine, y compris des produits d'assurance. La Gestion de patrimoine (GP) est une entreprise mondiale qui est présente dans les marchés du Canada, des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) est un fournisseur de services financiers nord-américain qui offre une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises, aux institutions et aux administrations publiques. Grâce à nos secteurs Banque d'affaires et services aux sociétés et Produits de négociation, nous exerçons nos activités dans 30 emplacements répartis dans le monde, dont 16 bureaux en Amérique du Nord.

Services d'entreprise

Les Services d'entreprise comprennent les secteurs experts et le groupe Technologie et opérations (T&O). Les secteurs experts offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux lois et à la réglementation, la commercialisation, les communications et les ressources humaines. T&O fournit des services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de services d'exploitation, d'opérations immobilières et d'approvisionnement à la Banque.

Les coûts des services des secteurs experts et de T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation (PE, GP et BMO MC), les montants restants connexes étant conservés dans les résultats des Services d'entreprise. Par conséquent, les résultats d'exploitation des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence d'activités touchant la trésorerie résiduelle et la gestion des actifs et des passifs, l'élimination des ajustements d'imposition comparable, les résultats attribuables à certains actifs douteux garantis par des biens immobiliers, l'incidence comptable de certains prêts acquis, le reste des charges non attribuées, certains coûts d'intégration des acquisitions, les coûts de restructuration et les ajustements de la provision générale pour pertes sur créances.

Avant 2016, les résultats des Services d'entreprise reflétaient certains éléments relatifs au portefeuille de prêts acquis en 2011, notamment la constatation de la diminution de l'ajustement au titre des pertes sur créances qui est inscrite dans les revenus nets d'intérêts sur la durée des prêts acquis, ainsi que les dotations à la provision pour pertes sur créances et les recouvrements de pertes sur créances du portefeuille de prêts acquis. Depuis le premier trimestre de 2016, la diminution de l'ajustement au titre des pertes sur créances présentée dans les revenus nets d'intérêts et la dotation à la provision pour pertes sur créances à l'égard du portefeuille de prêts productifs acquis sont comptabilisées dans PE États-Unis, ce qui cadre avec la comptabilisation de l'acquisition de FET de BMO, ces montants ayant fortement baissé. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés. Les recouvrements ou les dotations à la provision relatives aux pertes sur créances à l'égard du portefeuille de prêts douteux acquis en 2011 sont toujours comptabilisés dans les Services d'entreprise. Les incidences de la comptabilisation des prêts acquis liés à FET de BMO sont comptabilisées dans PE États-Unis. Également depuis le premier trimestre de 2016, les revenus tirés des placements dans des titres de capitaux propres ont été reclassés des revenus nets d'intérêts aux revenus autres que d'intérêts pour ce qui est de PE Canada, de la Gestion de patrimoine et des Services entreprise et les résultats des périodes antérieures ont été reclassés.

Base de présentation

La présentation des résultats de ces groupes d'exploitation est fondée sur nos systèmes internes de communication de l'information financière. Les méthodes comptables utilisées par ces groupes sont généralement les mêmes que celles employées pour la préparation de nos états financiers consolidés, tel que nous l'expliquons à la note 1 et tout au long de ces états. Les impôts sur le résultat présentés ci-après pourraient ne pas refléter les impôts payés dans chaque territoire dans lequel nous exerçons des activités. En règle générale, les impôts des groupes sont basés sur un taux d'impôt prévu par la loi et sont ajustés en fonction des éléments et activités propres à chaque groupe. Comme il est expliqué ci-dessous, les ajustements sur une base d'imposition comparable constituent une différence notable dans les mesures comptables.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement notre structure organisationnelle et nos priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus et des charges sont mises à jour afin de mieux refléter les circonstances. Les résultats des exercices antérieurs sont retraités en fonction de la présentation adoptée pour celui à l'étude.

Base d'imposition comparable

Nous analysons les revenus sur une base d'imposition comparable (bic) par groupe d'exploitation. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat liés aux titres exempts d'impôt sont majorés jusqu'à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter la comparaison des revenus tirés de sources imposables et non imposables. La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise. L'ajustement sur une bic pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 a été de 567 millions de dollars (510 millions en 2016 et 524 millions en 2015).

Répartitions intergroupes

Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière des groupes d'exploitation. Nous attribuons les charges directement liées à la génération de revenus aux groupes qui ont gagné ceux-ci. Les charges qui ne sont pas directement liées à la génération de revenus, comme les frais généraux, sont réparties entre les groupes d'exploitation selon des formules de répartition appliquées de manière uniforme. Les revenus nets d'intérêts des groupes d'exploitation reflètent les débits et les crédits liés au financement interne à l'égard des actifs, des passifs et du capital des groupes, aux taux du marché et compte tenu des modalités et des monnaies étrangères appropriées. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les résultats des Services d'entreprise. Ces répartitions intergroupes s'appliquent également à la segmentation géographique.

Les tableaux ci-dessous présentent nos résultats et nos actifs moyens par unité ou groupe d'exploitation :

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise 1)	Total
2017						
Revenus nets d'intérêts 2)	5 262	3 607	700	1 288	(850)	10 007
Revenus autres que d'intérêts	2 182	1 066	5 492	3 336	177	12 253
Total des revenus	7 444	4 673	6 192	4 624	(673)	22 260
Dotation à la provision pour pertes sur créances	505	295	8	44	(78)	774
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	1 538	-	-	1 538
Amortissement	308	434	241	120	-	1 103
Charges autres que d'intérêts	3 292	2 508	3 106	2 658	635	12 199
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3 339	1 436	1 299	1 802	(1 230)	6 646
Charge d'impôts sur le résultat	827	370	346	487	(734)	1 296
Bénéfice net (perte nette) comptable	2 512	1 066	953	1 315	(496)	5 350
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	2	-	-	2
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la Banque	2 512	1 066	951	1 315	(496)	5 348
Actifs moyens	217 685	104 090	32 562	306 319	61 970	722 626
(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise 1)	Total
2016						
Revenus nets d'intérêts 2)	5 060	3 538	614	1 483	(823)	9 872
Revenus autres que d'intérêts	1 909	1 119	5 274	2 855	58	11 215
Total des revenus	6 969	4 657	5 888	4 338	(765)	21 087
Dotation à la provision pour pertes sur créances	542	257	9	81	(74)	815
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	1 543	-	-	1 543
Amortissement	276	433	233	105	-	1 047
Charges autres que d'intérêts	3 188	2 473	3 104	2 469	716	11 950
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 963	1 494	999	1 683	(1 407)	5 732
Charge d'impôts sur le résultat	761	409	238	430	(737)	1 101
Bénéfice net (perte nette) comptable	2 202	1 085	761	1 253	(670)	4 631
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	2	-	7	9
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la Banque	2 202	1 085	759	1 253	(677)	4 622
Actifs moyens	208 018	105 998	30 642	304 031	58 433	707 122
(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise 1)	Total
2015						
Revenus nets d'intérêts 2)	4 806	2 845	565	1 307	(760)	8 763
Revenus autres que d'intérêts	1 833	787	5 198	2 528	280	10 626
Total des revenus	6 639	3 632	5 763	3 835	(480)	19 389
Dotation à la provision pour pertes sur créances	496	119	7	26	(36)	612
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	1 254	-	-	1 254
Amortissement	236	223	231	98	-	788
Charges autres que d'intérêts	3 106	2 169	3 127	2 382	610	11 394
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 801	1 121	1 144	1 329	(1 054)	5 341
Charge d'impôts sur le résultat	698	284	295	320	(661)	936
Bénéfice net (perte nette) comptable	2 103	837	849	1 009	(393)	4 405
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	5	-	30	35
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la Banque	2 103	837	844	1 009	(423)	4 370
Actifs moyens	197 209	88 954	29 147	290 672	58 409	664 391

1) Les Services d'entreprise englobent le groupe Technologie et opérations.

2) Les données des groupes d'exploitation sont présentées sur une base d'imposition comparable - voir la section Mode de présentation. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Information géographique

Nous exerçons nos activités essentiellement au Canada et aux États-Unis, mais nous en menons également au Royaume-Uni, en Europe, dans les Caraïbes et en Asie, régions qui sont regroupées dans les autres pays. Nous répartissons nos résultats par région selon l'emplacement de l'unité responsable de la gestion des actifs, des passifs ainsi que des revenus et des charges connexes.

Le tableau ci-dessous présente nos résultats et actifs moyens répartis par région :

(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
2017				
Total des revenus	13 420	7 134	1 706	22 260
Bénéfice avant impôts sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	4 548	1 649	449	6 646
Bénéfice net comptable	3 782	1 255	313	5 350
Actifs moyens	430 570	264 473	27 583	722 626
(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
2016				
Total des revenus	12 826	6 847	1 414	21 087
Bénéfice avant impôts sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3 860	1 550	322	5 732
Bénéfice net comptable	3 257	1 141	233	4 631
Actifs moyens	420 155	260 018	26 949	707 122
(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
2015				
Total des revenus	11 764	5 902	1 723	19 389
Bénéfice avant impôts sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3 851	1 190	300	5 341
Bénéfice net comptable	3 200	950	255	4 405
Actifs moyens	402 199	234 475	27 717	664 391

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 27 : Principales filiales

Au 31 octobre 2017, la Banque contrôlait, directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, chacune des principales filiales en exploitation suivantes :

Principales filiales 1)	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque (en millions de dollars canadiens)
Bank of Montreal Capital Markets (Holdings) Limited et filiales, y compris :	Londres, Angleterre	307
BMO Capital Markets Limited	Londres, Angleterre	
Pyrford International Limited	Londres, Angleterre	
Bank of Montreal (China) Co. Ltd.	Beijing, Chine	432
Bank of Montreal Holding Inc. et filiales, y compris :	Calgary, Canada	23 844
BMO Investissements Inc.	Toronto, Canada	
BMO Investments Limited	Hamilton, Bermudes	
BMO Reinsurance Limited	St. Michaels, Barbade	
BMO Ligne d'action Inc.	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Holdings Corporation	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Inc.	Toronto, Canada	
Bank of Montreal Ireland plc	Dublin, Irlande	969
BMO Compagnie d'assurance-vie et filiales, y compris :	Toronto, Canada	1 059
BMO Life Holdings (Canada), ULC	Halifax, Canada	
BMO Société d'assurance-vie	Toronto, Canada	
BMO Financial Corp. et filiales, y compris :	Chicago, États-Unis	20 425
BMO Asset Management Corp. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Capital Markets Corp.	New York, États-Unis	
BMO Harris Bank National Association et filiales, y compris :	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Investment Company LLC	Las Vegas, États-Unis	
BMO Harris Financial Advisors, Inc.	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Financing, Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
CTC my CFO, LLC	Palo Alto, États-Unis	
BMO Global Asset Management (Europe) Limited et filiales, y compris :	Londres, Angleterre	729
F&C Asset Management plc et filiales	Londres, Angleterre	
BMO Trustee Asia Limited	Hong Kong, Chine	2
LGM (Bermuda) Limited et filiales, y compris :	Hamilton, Bermudes	112
BMO Global Asset Management (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	
LGM Investments Limited	Londres, Angleterre	
Société de fiducie BMO	Toronto, Canada	788
Société hypothécaire Banque de Montréal	Calgary, Canada	2 967
BMO Mortgage Corp.	Vancouver, Canada	

1) Si ce n'est de BMO Financial Corp., de BMO Asset Management Corp., de BMO Capital Markets Corp., de BMO Harris Financial Advisors, Inc., de BMO Harris Financing, Inc. et de CTC myCFO, LLC qui ont été constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, chaque filiale a été constituée ou organisée en vertu des lois de l'État ou du pays dans lequel son siège social est situé. F&C Asset Management plc a été constituée aux termes des lois de l'Écosse.

Principales restrictions

Des exigences légales, contractuelles et réglementaires et d'autres concernant nos fonds propres peuvent restreindre notre capacité à procéder à des virements de fonds entre nos filiales. Ces restrictions comprennent les suivantes :

- Actifs cédés en garantie des divers passifs que nous engageons. Voir la note 25 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs de nos entités structurées consolidées qui sont détenus pour le compte des porteurs de billets. Voir la note 7 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs détenus par nos filiales du secteur de l'assurance. Voir la note 12 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Exigences réglementaires et légales reflétant celles visant nos fonds propres et notre liquidité. Voir la note 20 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Fonds devant être détenus auprès de banques centrales. Voir la note 2 pour obtenir des détails à ce sujet.

Note 28 : Transactions avec des parties liées

Les parties liées comprennent les filiales, les entreprises associées, les coentreprises, le personnel de gestion clé ainsi que les régimes d'avantages futurs du personnel. Les transactions que nous concluons avec nos filiales sont éliminées au moment de la consolidation et ne sont pas présentées comme des transactions avec des parties liées.

Rémunération du personnel de gestion clé

Le personnel de gestion clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les membres de notre Conseil d'administration (les administrateurs) et certains hauts dirigeants.

Le tableau suivant indique la rémunération du personnel de gestion clé :

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016	2015
Salaire de base et primes	23	22	20
Avantages postérieurs à l'emploi	1	2	2
Paiements fondés sur des actions 1)	38	32	27
Total de la rémunération du personnel de gestion clé	62	56	49

1) Les montants compris dans les paiements fondés sur des actions équivalent à la juste valeur des attributions octroyées au cours de l'exercice.

Nous offrons à nos hauts dirigeants des taux d'intérêt préférentiels sur leurs soldes de carte de crédit, des tarifs bonifiés quant aux frais annuels de services de cartes et un ensemble sélectionné de prêts hypothécaires et autres prêts aux taux que nous accordons normalement à nos clients privilégiés. Les prêts consentis au personnel de gestion clé totalisaient 10 millions de dollars au 31 octobre 2017 (7 millions en 2016).

Nos administrateurs touchent un montant déterminé de leur rémunération annuelle en unités d'actions différées. Jusqu'à ce que le portefeuille d'actions (y compris les unités d'actions différées) d'un administrateur représente huit fois sa rémunération annuelle, il doit toucher la totalité de sa rémunération annuelle et de ses autres honoraires sous forme d'actions ordinaires ou d'unités d'actions différées de la Banque. Il peut décider de recevoir sa rémunération résiduelle en trésorerie, en actions ordinaires ou en unités d'actions différées.

Les membres du Conseil d'administration de notre filiale entièrement détenue, BMO Financial Corp., doivent toucher un montant minimal déterminé de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'unités d'actions différées.

Coentreprises et entreprises associées

Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et entreprises associées selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients. Notre investissement dans une coentreprise dans laquelle nous avons une participation de 50 % totalisait 182 millions de dollars au 31 octobre 2017 (187 millions en 2016). Notre investissement dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable totalisait 444 millions au 31 octobre 2017 (390 millions en 2016).

Le tableau suivant présente les transactions conclues avec nos coentreprises et entreprises associées :

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Prêts	178	323
Dépôts	132	205
Commissions versées en échange de services reçus	66	83
Honoraires reçus pour services fournis	3	-
Revenus d'intérêts sur les prêts	4	5
Charges d'intérêts	1	3

Note 29 : Échéances contractuelles des actifs et des passifs et des engagements hors bilan

Les tableaux ci-dessous présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs inscrits au bilan et des engagements non inscrits au bilan. L'échéance contractuelle des actifs et des passifs financiers entre en jeu dans la gestion du risque de liquidité et de financement, mais elle n'est pas nécessairement conforme à l'échéance attendue des actifs et des passifs servant à cette gestion. Afin de gérer le risque de liquidité et de financement, nous établissons des prévisions des entrées et des sorties de trésorerie liées aux actifs et aux passifs compte tenu de conditions normales du marché et de divers scénarios de crise. Les scénarios de crise font intervenir des hypothèses relatives aux remboursements de prêts, aux retraits de dépôts et aux baisses des engagements de crédit et des facilités de trésorerie par type de contrepartie et de produit. Les scénarios de crise tiennent également compte de l'horizon temporel sur lequel les actifs liquides peuvent être monétisés de même que les décotes connexes et sûretés éventuelles pouvant être imposées par suite de la volatilité du marché et des baisses des cotes de crédit, entre autres hypothèses. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la partie où les caractères sont de couleur bleue à la section Risque de liquidité et de financement de notre Rapport de gestion.

(en millions de dollars canadiens)

2017

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 641	-	-	-	-	-	-	-	958	32 599
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 784	1 579	626	319	182	-	-	-	-	6 490
Valeurs mobilières										
Titres de négociation	1 036	1 470	1 975	2 643	2 054	4 424	8 930	20 896	55 641	99 069
Titres disponibles à la vente	2 434	939	3 093	2 649	859	2 719	13 051	26 727	1 604	54 075
Titres détenus jusqu'à leur échéance	150	501	865	553	712	523	836	4 954	-	9 094
Titres divers	-	7	-	-	-	9	25	38	881	960
Total des titres	3 620	2 917	5 933	5 845	3 625	7 675	22 842	52 615	58 126	163 198
Titres pris en pension ou empruntés	57 919	13 236	2 353	1 241	249	49	-	-	-	75 047
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 045	1 551	4 531	7 687	6 201	19 866	65 547	8 830	-	115 258
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	517	371	1 084	1 374	1 285	4 211	20 845	8 590	23 667	61 944
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	8 071	8 071
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	13 379	7 352	6 454	6 169	18 694	17 948	63 614	11 380	33 242	178 232
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 833)	(1 833)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	14 941	9 274	12 069	15 230	26 180	42 025	150 006	28 800	63 147	361 672
Autres actifs										
Instruments dérivés	1 701	3 748	1 580	1 229	1 306	3 272	7 426	8 689	-	28 951
Engagements de clients aux termes d'acceptations	14 179	2 263	104	-	-	-	-	-	-	16 546
Bureaux et matériel	-	-	-	-	-	-	-	-	2 033	2 033
Écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	6 244	6 244
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	2 159	2 159
Actifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	1 371	1 371
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	2 865	2 865
Actifs divers	1 340	475	129	17	11	11	131	4 431	3 860	10 405
Total des autres actifs	17 220	6 486	1 813	1 246	1 317	3 283	7 557	13 120	18 532	70 574
Total des actifs	129 125	33 492	22 794	23 881	31 553	53 032	180 405	94 535	140 763	709 580

(en millions de dollars canadiens)

2017

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 1)										
Banques	12 462	9 321	2 633	496	25	-	-	-	6 170	31 107
Entreprises et administrations publiques	23 917	25 224	19 112	12 897	10 806	16 522	42 707	15 712	117 173	284 070
Particuliers	3 835	5 081	5 569	5 662	7 999	9 098	15 811	2 075	113 181	168 311
Total des dépôts	40 214	39 626	27 314	19 055	18 830	25 620	58 518	17 787	236 524	483 488
Autres passifs										
Instruments dérivés	1 876	3 227	1 512	1 510	1 206	3 477	6 885	8 111	-	27 804
Acceptations	14 179	2 263	104	-	-	-	-	-	-	16 546
Titres vendus à découvert	25 163	-	-	-	-	-	-	-	-	25 163
Titres mis en pension ou prêtés	53 165	1 644	290	20	-	-	-	-	-	55 119
Passifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	125	125
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	233	233
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	10	709	1 523	556	845	3 931	11 812	3 668	-	23 054
Passifs divers	12 616	2 536	517	43	239	752	154	2 361	9 447	28 665
Total des autres passifs	107 009	10 379	3 946	2 129	2 290	8 160	18 851	14 140	9 805	176 709
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	-	5 029	-	5 029
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	44 354	44 354
Total des passifs et des capitaux propres	147 223	50 005	31 260	21 184	21 120	33 780	77 369	36 956	290 683	709 580

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

(en millions de dollars canadiens)

2017

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements non inscrits au bilan										
Crédits fermes 1)										
Concours de trésorerie	-	-	-	-	-	-	5 044	-	-	5 044
Contrats de location simple	31	62	91	89	87	329	712	1 032	-	2 433
Prêt de titres	5 336	-	-	-	-	-	-	-	-	5 336
Obligations d'achat	42	83	128	124	129	519	577	157	-	1 759

1) Une grande majorité de ces engagements viennent à échéance sans avoir fait l'objet de prélèvements. Par conséquent, les montants contractuels peuvent ne pas être représentatifs du financement qui sera probablement requis au titre de ces engagements.

(en millions de dollars canadiens)

2016

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 745	-	-	-	-	-	-	-	908	31 653
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	2 930	728	421	363	7	-	-	-	-	4 449
Valeurs mobilières										
Titres de négociation	412	1 449	1 058	2 794	2 645	6 507	7 122	16 975	45 496	84 458
Titres disponibles à la vente	826	740	1 401	431	376	5 771	19 695	24 808	1 615	55 663
Titres détenus jusqu'à leur échéance	-	-	294	-	350	2 841	1 270	4 210	-	8 965
Titres divers	-	-	-	-	-	8	54	13	824	899
Total des titres	1 238	2 189	2 753	3 225	3 371	15 127	28 141	46 006	47 935	149 985
Titres pris en pension ou empruntés	51 085	10 993	4 167	338	-	63	-	-	-	66 646
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 001	1 212	3 347	4 772	3 930	24 555	64 044	9 416	-	112 277
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	371	374	791	828	887	5 431	24 041	8 542	23 415	64 680
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	8 101	8 101
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	11 473	5 904	7 155	6 727	20 547	18 140	63 049	11 380	31 222	175 597
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 925)	(1 925)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	12 845	7 490	11 293	12 327	25 364	48 126	151 134	29 338	60 813	358 730
Autres actifs										
Instruments dérivés	2 508	4 483	1 443	1 480	1 804	3 826	9 796	13 843	-	39 183
Engagements de clients aux termes d'acceptations	11 230	1 748	42	-	1	-	-	-	-	13 021
Bureaux et matériel	-	-	-	-	-	-	-	-	2 147	2 147
Écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	6 381	6 381
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	2 178	2 178
Actifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	906	906
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	3 101	3 101
Actifs divers	1 274	453	106	18	4	3	-	4 324	3 373	9 555
Total des autres actifs	15 012	6 684	1 591	1 498	1 809	3 829	9 796	18 167	18 086	76 472
Total des actifs	113 855	28 084	20 225	17 751	30 551	67 145	189 071	93 511	127 742	687 935

(en millions de dollars canadiens)

2016

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 1)										
Banques	11 940	12 327	2 239	1 488	464	500	-	-	5 313	34 271
Entreprises et administrations publiques	33 833	29 737	15 216	13 174	8 359	15 499	34 103	13 006	113 287	276 214
Particuliers	2 733	5 072	6 082	5 632	7 252	8 684	16 198	2 706	108 528	162 887
Total des dépôts	48 506	47 136	23 537	20 294	16 075	24 683	50 301	15 712	227 128	473 372
Autres passifs										
Instruments dérivés	1 956	3 064	2 315	1 373	1 240	5 434	9 303	13 542	-	38 227
Acceptations	11 230	1 748	42	-	1	-	-	-	-	13 021
Titres vendus à découvert	25 106	-	-	-	-	-	-	-	-	25 106
Titres mis en pension ou prêtés	38 004	2 532	182	-	-	-	-	-	-	40 718
Passifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	81	81
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	242	242
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	7	1 881	589	648	876	3 248	9 756	5 372	-	22 377
Passifs divers	8 651	1 152	701	22	4 809	1 704	140	2 444	8 401	28 024
Total des autres passifs	84 954	10 377	3 829	2 043	6 926	10 386	19 199	21 358	8 724	167 796
Dette subordonnée	-	-	100	-	-	-	-	4 339	-	4 439
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	42 328	42 328
Total des passifs et des capitaux propres	133 460	57 513	27 466	22 337	23 001	35 069	69 500	41 409	278 180	687 935

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

(en millions de dollars canadiens)

2016

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements non inscrits au bilan										
Crédits fermes 1)	2 267	2 120	3 776	8 293	12 289	16 236	75 998	3 013	-	123 992
Concours de trésorerie	-	-	-	-	-	5 776	-	-	-	5 776
Contrats de location simple	30	61	90	88	88	317	709	602	-	1 985
Prêt de titres	6 022	-	-	-	-	-	-	-	-	6 022
Obligations d'achat	45	96	128	132	129	148	172	99	-	949

1) Une grande majorité de ces engagements viennent à échéance sans avoir fait l'objet de prélèvements. Par conséquent, les montants contractuels peuvent ne pas être représentatifs du financement qui sera probablement requis au titre de ces engagements.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Glossaire de termes financiers

Acceptation bancaire Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation bancaire constitue une garantie de paiement de la banque et l'effet ainsi accepté peut être négocié sur le marché monétaire. La banque qui offre cette garantie perçoit une commission d'acceptation.

Actif productif moyen Solde moyen quotidien ou mensuel des dépôts à d'autres banques, des prêts et des valeurs mobilières, pour une période de un an.

Actifs pondérés en fonction des risques Les actifs pondérés en fonction des risques sont définis comme les expositions inscrites au bilan et hors bilan qui sont pondérées en fonction des risques selon les lignes directrices établies par le BSIF. Le terme est utilisé aux fins de la gestion du capital et de présentation de l'information pour répondre aux exigences réglementaires. P. 70

Actifs sous administration et sous gestion Actifs administrés ou gérés par une institution financière et appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan de l'institution financière qui les administre ou les gère.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources impossibles et de sources exemptes d'impôt. P. 38 et 194

Bénéfice ajusté et mesures Éléments présentés après ajustement pour exclure l'incidence de certains éléments définis à la section Mesures non conformes aux PCGR. La direction considère que les résultats comptables et les résultats ajustés sont utiles pour évaluer la performance des activités poursuivies sous-jacentes. P. 29

Bénéfice par action (BPA) Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté. P. 34 et 191

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) Organisme gouvernemental responsable de la réglementation des banques, des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des régimes de retraite au Canada.

Capital économique Le capital économique correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables et permet d'évaluer les rendements de façon constante en fonction de ces risques. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque

de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel et le risque d'entreprise, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli. P. 74 et 85

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres constituent la forme la plus permanente de capital. Aux fins des fonds propres réglementaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions du capital.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. P. 35

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme standardisés sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés. Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement. P. 159

Couverture Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser, gérer ou contrebalancer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

Dotation à la provision pour pertes sur créances Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaillance des emprunteurs, la conjoncture économique et la provision pour pertes sur créances déjà établie. P. 42, 65 et 153

Entités structurées (ES) Elles s'entendent des entités pour lesquelles les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Nous sommes tenus de consolider une ES si nous contrôlons cette entité, à savoir que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons. P. 77 et 157

Évaluation à la valeur de marché Évaluation d'instruments financiers, calculée au prix de marché à la date du bilan, lorsque les règles comptables le requièrent.

Fonds propres de catégorie 1 Ils sont constitués des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, des actions privilégiées

et des instruments hybrides novateurs qui seront retirés graduellement, moins certaines déductions réglementaires. P. 70 et 182

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Ces fonds propres comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et certains autres éléments. P. 72 et 182

Instrument dérivé Contrat dont la valeur est « dérivée » des mouvements des taux d'intérêt ou de change, du cours des titres de participation ou des produits de base ou d'autres indicateurs. L'instrument dérivé permet de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

Instruments financiers hors bilan Les instruments financiers hors bilan s'entendent des divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

Instruments novateurs inclus dans les fonds propres de catégorie 1 Ce type de capital s'entend des fonds propres de catégorie 1 émis par une entité structurée qui peuvent être inclus aux fins du calcul du ratio des fonds propres de catégorie 1, du ratio du total des fonds propres et du ratio de levier d'une banque. Aux termes de Bâle III, les instruments novateurs inclus dans les fonds propres de catégorie 1 ne sont plus admissibles en tant que fonds propres et font partie des éléments de capital bénéficiant d'une clause d'antériorité qui seront retirés graduellement entre 2013 et 2022.

Juste valeur La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté.

Marge nette d'intérêts La marge nette d'intérêts correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts est parfois calculée au moyen du total des actifs. P. 39

Montant nominal de référence Montant de capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements aux termes d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de mains selon les modalités des instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

Options L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future préétablie. P. 159

Papier commercial adossé à des actifs Instrument de placement à court terme. Le papier commercial est adossé à des actifs corporels, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme. P. 76 et 104

Point de base Le point de base équivaut à un centième de point.

Prêts douteux Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

Provision générale Provision maintenue afin d'absorber toute perte de valeur du portefeuille de prêts existants qui ne sont pas encore associés à un portefeuille de prêts particulier. Notre méthode pour établir et maintenir cette provision générale est fondée sur la ligne directrice publiée par le BSIF, l'organisme de réglementation des banques. La provision générale est évaluée chaque trimestre et un certain nombre de facteurs sont pris en compte pour déterminer son ampleur, notamment le montant des pertes prévues à long terme et le jugement de la direction concernant la qualité du crédit compte tenu de la conjoncture macroéconomique et de la situation des portefeuilles en vigueur. P. 42, 91 et 153

Provision pour pertes sur créances Montant jugé adéquat par la direction pour éprouver les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit. La provision pour pertes sur créances peut être spécifique ou générale et est comptabilisée au bilan en déduction des prêts et acceptations ou, si elle est liée aux autres instruments de crédit, comme passifs divers. P. 78, 91 et 113

Provision spécifique La provision spécifique réduit la valeur comptable d'un portefeuille de prêts particulier au montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts si ceux-ci présentent des signes de dégradation de la qualité du crédit. P. 91 et 153

Ratio de distribution Le ratio de distribution représente les dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Il correspond aux dividendes par action divisés par le bénéfice de base par action.

Ratio d'efficacité (ou ratio des charges aux revenus) Ce ratio est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus et est exprimé en pourcentage. Le ratio d'efficacité ajusté est calculé de la même façon, à partir du total des revenus ajustés et des charges autres que d'intérêts ajustés. P. 43

Ratio de levier Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés. P. 70

Ratio des fonds propres de catégorie 1 Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1. P. 70 et 182

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
P. 35, 69, 70 et 182

Ratio du total des fonds propres Ce ratio représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres.
P. 70 et 182

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPAAO)

Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires est calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPAAO ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.
P. 35 et 65

Rendement des capitaux propres ordinaires ou attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)

Ce rendement équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.
P. 35 et 65

Rendement total des capitaux propres

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annualisé sur trois et cinq ans correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période de trois et cinq ans, respectivement. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de BMO. Le RTCP sur un an tient également compte du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions.
P. 34

Revenus de négociation Les revenus de négociation se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.
P. 40

Revenus nets autres que d'intérêts Les revenus nets autres que d'intérêts correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.
P. 40

Revenus nets d'intérêts Les revenus nets d'intérêts correspondent au revenu perçu sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et de dividendes, moins

les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.
P. 39

Risque d'assurance Le risque d'assurance correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance.

Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. L'assurance offre une protection contre les conséquences financières des risques assurés en transférant ces risques à l'assureur (selon des conditions précises) en échange de primes. Tous nos produits d'assurance, y compris les rentes et l'assurance vie, l'assurance maladie, l'assurance accident et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance.
P. 99

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.
P. 86 et 156

Risque d'entreprise Le risque d'entreprise découle des activités propres à une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.
P. 111

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.
P. 99 et 156

Risque de marché Le risque de marché représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.
P. 94 et 156

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme Ce risque donne lieu à un risque de marché associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins des clients, aux activités de tenue de marché et de financement connexes et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.
P. 94

Risque de modèle Ce risque de modèle désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées ou une atteinte à la réputation.
P. 107

Risque de réputation Ce risque correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.
P. 112

Risque de stratégie Le risque de stratégie désigne la possibilité de subir une perte en raison des changements du contexte commercial ou de l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.
P. 111

Risque environnemental et social Le risque environnemental et social correspond au risque de perte ou d'atteinte à la réputation de BMO découlant de préoccupations environnementales et sociales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental et social est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation.
P. 111

Risque juridique et réglementaire

Le risque juridique et réglementaire désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.
P. 109

Risque opérationnel Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise, le risque de crédit et le risque de marché.
P. 105

Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)

Ce risque englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.
P. 97

Sensibilité de la valeur économique

Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.
P. 97

Sensibilité du résultat Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.
P. 97

Swap Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

- **Swap d'actions** – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre un rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- **Swap de devises** – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.
- **Swap de produits de base** – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

• **Swap de taux d'intérêt** – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

• **Swap de taux d'intérêt et de devises** – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable, et des montants en capital dans des devises différentes.

• **Swap sur défaillance** – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

• **Swap sur rendement total** – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.
P. 159

Titres mis en pension ou prêtés Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

Titres pris en pension ou empruntés Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

Titrisation La titrisation consiste à vendre à des tiers des lots de titres de créance contractuels, tels que des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts automobiles et des créances sur cartes de crédit.
P. 76

Total des fonds propres Le total des fonds propres inclut les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2. Les **fonds propres de catégorie 2** se composent principalement de débentures subordonnées et d'une partie de la provision générale et des provisions individuelles pour pertes sur créances, moins certaines déductions réglementaires.
P. 70 et 182

Valeur à risque La valeur à risque (VaR) est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite. Cette mesure calcule la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention spécifique.
P. 94 et 95

Valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension) Cette VaR est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite. Dans ce cas, les données d'entrée des modèles sont définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. Cette mesure calcule la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention spécifique.
P. 94

Où trouver plus d'information

Gouvernance

Notre site Web contient des renseignements sur nos pratiques de gouvernance, y compris notre code de conduite, nos normes de détermination de l'indépendance des administrateurs ainsi que sur le mandat du Conseil d'administration et les chartes de ses comités.

➤ www.bmo.com/gouvernance

Circulaire de sollicitation de procurations de la direction

Notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction contient des renseignements sur nos administrateurs, les rapports des comités du Conseil d'administration et une explication détaillée de nos pratiques de gouvernance. Elle sera publiée en mars 2018 et sera disponible sur notre site Web.

➤ www.bmo.com/gouvernance

Règles de la Bourse en matière de gouvernance

Un sommaire des différences sensibles entre nos pratiques de gouvernance et celles qui sont exigées des entreprises américaines en vertu des normes d'inscription à la cote de la Bourse de New York et des règles de la Bourse du NASDAQ figure sur notre site Web.

➤ www.bmo.com/gouvernance

Performance en matière de développement durable

Le *Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance* (Rapport ESG) et *Déclaration annuelle* de BMO décrit comment nous gérons les répercussions – environnementales, sociales et liées à la gouvernance – de nos activités tout en créant de la valeur pour nos nombreuses parties prenantes. Nous utilisons le cadre de communication de l'information GRI (Global Reporting Initiative) pour faire état de notre performance en matière de développement durable. Vous trouverez le rapport de 2017 sur notre site Web en février 2018.

➤ www.bmo.com/responsabilitesociale

À vous la parole

Si vous souhaitez poser une question à l'assemblée annuelle des actionnaires, vous pourrez le faire en personne ou durant la webdiffusion. Vous pouvez aussi soumettre une question au Conseil en écrivant au Secrétaire général de BMO à : Secrétaire général, 21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1, ou en envoyant un courriel, à : corp.secretary@bmo.com.

Actionnaires

Communiquez avec notre agent des transferts et agent comptable des registres si vous désirez :

- obtenir des renseignements sur les dividendes;
- modifier vos données d'inscription ou signaler un changement d'adresse;
- signaler une perte de certificat;
- signaler un transfert de succession;
- nous aviser de l'envoi en double de documents;
- présenter une demande d'enregistrement dématérialisé.

Société de fiducie Computershare du Canada

100 University Avenue, 8th Floor, Toronto, ON M5J 2Y1
Courriel : service@computershare.com

➤ www.computershare.com/ca/fr

Canada et États-Unis

Téléphone : **1-800-340-5021**

Télécopieur : **1-888-453-0330**

International

Téléphone : **514-982-7800**

Télécopieur : **416-263-9394**

Computershare Trust Company, N.A.

Coagent des transferts (États-Unis)

Dossiers publics en ligne :

Dossiers publics de BMO déposés au Canada
Autorités canadiennes en valeurs mobilières

➤ www.sedar.com

Dossiers publics de BMO déposés aux États-Unis
Securities and Exchange Commission

➤ www.sec.gov/edgar.shtml

Pour toute autre question touchant les actionnaires :

Relations avec les actionnaires

Secrétariat général de BMO Groupe financier
21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1
Courriel : corp.secretary@bmo.com
Téléphone : **416-867-6785**
Télécopieur : **416-867-6793**

Investisseurs institutionnels et analystes de recherche

Pour obtenir des renseignements financiers supplémentaires :

Chef, Relations avec les investisseurs

BMO Groupe financier
10th Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1
Courriel : investor.relations@bmo.com
Téléphone : **416-867-4770**
Télécopieur : **416-867-3367**

Employés

Pour obtenir des renseignements sur le Régime d'actionariat des employés de BMO :

Téléphone : **1-877-266-6789**

Renseignements généraux

Pour vous procurer des exemplaires du Rapport annuel ou pour vous renseigner sur l'organisation et ses initiatives :

Communications

BMO Groupe financier
129, rue Saint-Jacques, 3^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1L6

English edition of the Annual Report available on request.

➤ www.bmo.com

Clients

Pour obtenir de l'aide concernant votre portefeuille de placements ou pour tout autre besoin financier :

BMO Banque de Montréal

Français et anglais : **1-877-225-5266**

Cantonais et mandarin : **1-800-665-8800**

De l'extérieur du Canada et de la zone continentale des États-Unis : **514-881-3845**

Numéro ATS pour les clients malentendants :
1-866-889-0889

➤ www.bmo.com

BMO Ligne d'action : 1-888-776-6886

➤ www.bmolignedaction.com

BMO Harris Bank

États-Unis : **1-888-340-2265**

De l'extérieur des États-Unis : **1-847-238-2265**

➤ www.bmoharris.com

BMO Nesbitt Burns : 416-359-4000

➤ www.bmonesbitburns.com

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de la Banque de Montréal ou de ses filiales :
BMO, Portefeuille futé BMO, BMO Ligne d'action, ConseilDirect, BMO Harris Mobile Banking

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :

Mastercard et Masterpass sont des marques de commerce de Mastercard International Incorporated.

Android Pay est une marque de commerce de Google Inc.

Allpoint est une marque de commerce d'ATM National, Inc.

Samsung Pay est une marque de commerce de Samsung Electronics Co., Ltd.

Flash Interac est une marque de commerce d'Interac Inc.



Votre vote compte.

Assurez-vous d'avoir reçu la circulaire de sollicitation de procurations en mars et n'oubliez pas de voter.

Dates importantes

Fin de l'exercice 31 octobre
Assemblée annuelle 5 avril 2018,
à 9 h 30 (heure locale)

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à Toronto, Ontario, à L'Académie BMO Groupe financier, au 3550 Pharmacy Avenue. L'assemblée sera accessible en webdiffusion. Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web.

www.bmo.com/relationinvestisseurs

Versement des dividendes en 2018*

Dates de clôture des registres pour les actions ordinaires et privilégiées

1^{er} février 1^{er} mai
1^{er} août 1^{er} novembre

Actions ordinaires - Dates de versement

27 février 28 mai
28 août 27 novembre

Actions privilégiées - Dates de versement

26 février 25 mai
27 août 26 novembre

*Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

La Loi sur les banques interdit à une banque de déclarer ou de verser un dividende qui contrevient ou contreviendrait aux règlements ou à un ordre du Surintendant des institutions financières Canada relatifs à la suffisance du capital ou à la liquidité. À l'heure actuelle, cette restriction n'empêche pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées de la Banque de Montréal.

La gestion de vos actions

Agent des transferts et agent comptable des registres

La Société de fiducie Computershare du Canada, qui compte des bureaux à Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver, fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires et privilégiées. Par ailleurs, la Computershare Investor Services PLC et la Computershare Trust Company, N.A. font office d'agents des transferts et d'agents comptables des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Bristol, Royaume-Uni, et à Canton, Massachusetts, respectivement. Leurs coordonnées sont présentées à la page précédente.

Réinvestissement des dividendes et achat d'actions ordinaires additionnelles

Le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions vous permet de réinvestir les dividendes en espèces reçus sur les actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, sans avoir à verser de commission ni de frais de gestion. Vous pouvez également acheter en espèces des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice. Veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada ou avec le groupe Relations avec les actionnaires pour obtenir de plus amples renseignements.

Auditeurs : KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Information à l'intention des actionnaires

Marché des actions de la Banque de Montréal

Les actions ordinaires de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE). Les actions privilégiées de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto.

Actions ordinaires négociées durant l'exercice 2017

Bourses - marché primaire	Symbole	Cours de clôture au 31 octobre 2017	Haut	Bas	Volume total
TSX	BMO	98,83 \$	104,15 \$	83,58 \$	373,8 millions
NYSE	BMO	76,61 \$ US	78,83 \$ US	62,33 \$ US	114,0 millions

Données historiques visant les actions ordinaires

Date	Mesure	Effet sur les actions ordinaires
14 mars 2001	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
20 mars 1993	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
23 juin 1967	Fractionnement d'actions	Fractionnement d'actions à raison de cinq pour une

Dividendes par action payés au cours de 2017 et des derniers exercices

La Banque de Montréal verse des dividendes depuis 189 ans - exploit inégalé par toute autre entreprise au Canada.

Émission et catégorie	Symbole	Actions en circulation au 31 octobre 2017	2017	2016	2015	2014	2013
Actions ordinaires	BMO	647 816 318	3,52 \$ a)	3,36 \$	3,20 \$	3,04 \$	2,92 \$
Actions privilégiées de catégorie B							
Série 5 b)	BMO.PR.H	-	-	-	-	-	0,66 \$
Série 13 c)	BMO.PR.J	-	-	-	0,84 \$	1,13 \$	1,13 \$
Série 14 d)	BMO.PR.K	-	0,98 \$	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$
Série 15 e)	BMO.PR.L	-	1,09 \$	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$
Série 16 f)	BMO.PR.M	6 267 391	0,85 \$	0,85 \$	0,85 \$	0,85 \$	1,30 \$
Série 17 g)	BMO.PR.R	5 732 609	0,54 \$	0,54 \$	0,62 \$	0,65 \$	-
Série 18 h)	BMO.PR.N	-	-	-	-	0,81 \$	1,63 \$
Série 21 i)	BMO.PR.O	-	-	-	-	1,22 \$	1,63 \$
Série 23 j)	BMO.PR.P	-	-	-	0,68 \$	1,35 \$	1,35 \$
Série 25 k)	BMO.PR.Q	9 425 607	0,45 \$	0,98 \$	0,98 \$	0,98 \$	0,98 \$
Série 26 l)	BMO.PR.A	2 174 393	0,31 \$	-	-	-	-
Série 27 m)	BMO.PR.S	20 000 000	1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$	0,34 \$	-
Série 29 n)	BMO.PR.T	16 000 000	0,98 \$	0,98 \$	1,19 \$	-	-
Série 31 o)	BMO.PR.W	12 000 000	0,95 \$	0,95 \$	1,02 \$	-	-
Série 33 p)	BMO.PR.Y	8 000 000	0,95 \$	1,16 \$	-	-	-
Série 35 q)	BMO.PR.Z	6 000 000	1,25 \$	1,35 \$	-	-	-
Série 36 r)	-	600 000	58,50 \$	35,88 \$	-	-	-
Série 38 s)	BMO.PR.B	24 000 000	1,03 \$	-	-	-	-
Série 40 t)	BMO.PR.C	20 000 000	0,52 \$	-	-	-	-
Série 42 u)	BMO.PR.D	16 000 000	-	-	-	-	-

- Le montant des dividendes payés en 2017 s'établit à 3,52 \$.
- Le montant des dividendes déclarés en 2017 s'établit à 3,56 \$.
- Les actions de la série 5 ont été émises en février 1998 et ont été rachetées en février 2013. Le montant des dividendes déclarés en 2013, qui s'établit à 0,33 \$, était inclus dans le prix de rachat.
- Les actions de la série 13 ont été émises en janvier 2007 et ont été rachetées en mai 2015.
- Les actions de la série 14 ont été émises en septembre 2007 et ont été rachetées en mai 2017.
- Les actions de la série 15 ont été émises en mars 2008 et ont été rachetées en mai 2017.
- Les actions de la série 16 ont été émises en juin 2008.
- Les actions de la série 17 ont été émises en août 2013.
- Les actions de la série 18 ont été émises en décembre 2008 et ont été rachetées en février 2014.
- Les actions de la série 21 ont été émises en mars 2009 et ont été rachetées en mai 2014.

- Les actions de la série 23 ont été émises en juin 2009 et ont été rachetées en février 2015.
- Les actions de la série 25 ont été émises en mars 2011.
- Les actions de la série 26 ont été émises en août 2016.
- Les actions de la série 27, fonds propres d'urgence en cas de non-viability (FPUNV), ont été émises en avril 2014.
- Les actions de la série 29 (FPUNV) ont été émises en juin 2014.
- Les actions de la série 31 (FPUNV) ont été émises en juillet 2014.
- Les actions de la série 33 (FPUNV) ont été émises en juin 2015.
- Les actions de la série 35 (FPUNV) ont été émises en juillet 2015.
- Les actions de la série 36 (FPUNV) ont été émises en octobre 2015 par placement privé et elles ne sont pas inscrites à la bourse.
- Les actions de la série 38 (FPUNV) ont été émises en octobre 2016.
- Les actions de la série 40 (FPUNV) ont été émises en mars 2017.
- Les actions de la série 42 (FPUNV) ont été émises en juin 2017.

Actionnariat des employés*

Pas moins de **85,1 %** de nos employés canadiens participent au Régime d'actionnariat des employés de BMO, affirmant ainsi leur engagement envers l'organisation.

*Au 31 octobre 2017.

Cotes de crédit

Les renseignements sur nos cotes de crédit sont présentés aux pages 25 et 105 du présent Rapport annuel ainsi que sur notre site Web.

www.bmo.com/cotesdecredit

Dépôt direct

Vous pouvez faire déposer directement vos dividendes à un compte domicilié dans n'importe quelle institution financière du Canada ou des États-Unis offrant des services de transfert électronique de fonds.

Sécurité des renseignements personnels

Nous invitons nos actionnaires à faire preuve de prudence en protégeant leurs renseignements personnels. Pour des renseignements supplémentaires, consultez notre site Web.

www.bmo.com/securite

Des investissements en santé.

En septembre 2017, BMO a annoncé l'octroi d'un don de 21 millions de dollars pour soutenir la recherche et améliorer les soins aux patients dans sept hôpitaux universitaires affiliés à la Faculté de médecine de l'Université de Toronto. Ce don, le plus important de la Banque à ce jour, témoigne de notre profond engagement à accroître le bien-être collectif et économique des collectivités que nous servons. L'investissement, qui sera étalé sur dix ans, contribuera à renforcer le rôle du Canada comme plaque tournante mondiale en matière de recherche et de pratique médicales novatrices. Les fonds seront répartis entre les projets suivants :

camh
Centre for Addiction and Mental Health

création d'une nouvelle aile gériatrique.

St. Michael's
Inspired Care. Inspiring Science.

transformation du centre de soins ambulatoires en un service d'urgence à la fine pointe de la technologie.

Princess Margaret Cancer Centre UHN

établissement de la Chaire de génomique de précision BMO Groupe financier, une première mondiale.

Mount Sinai Hospital
Sinai Health System
Joseph & Wolf Lebovic Health Complex

création d'une clinique et de programmes de prévention du diabète adaptés aux communautés autochtones.

SickKids

établissement, à titre de partenaire fondateur, de la plateforme technologique Alliance pour la santé des enfants qui sera mise au service des collectivités de l'Ontario.

Sunnybrook
HEALTH SCIENCES CENTRE

création d'un centre novateur de recherche, de diagnostic et de traitement du cancer de la prostate.

Toronto General & Western Hospital Foundation UHN

établissement du Centre de formation et de conférences BMO à l'intention des professionnels de la santé.

BMO 



Imprimé sur du papier Rolland Enviro Print et Enviro Satin qui contient 100 % de fibres postconsommation et fabriqué à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC®, Procédé sans chlore, Garant des forêts intacts et ECOLOGO 2771.